

POSSIBILITÉS DE CRÉATION D'INDUSTRIES EXPORTATRICES DANS LES ÉTATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIÉS

- **VIANDES**
- **CUIRS ET PEAUX**
- **CHAUSSURES**
- **ARTICLES EN CUIR**

VOLUME 3

Cuir et peaux, chaussures, articles en cuir

Demande et offre – Monographies par pays

PLAN DU RAPPORT

Volume 1

Synthèse

Rapport général

Volume 2

Elevage, viandes, sous-produits de l'abattage, autres produits carnés

- La demande dans les pays membres de la Communauté Européenne (CEE)
- Les possibilités d'offre dans les Etats Africains et Malgache Associés (EAMA)

Monographies par pays :

- . 9 pays membres de la CEE
- . 18 EAMA

Volume 3

Cuir et peaux, chaussures, articles en cuir

- La demande dans les pays membres de la Communauté Européenne (CEE)
- Les possibilités d'offre dans les Etats Africains et Malgache Associés (EAMA)

Monographies par pays :

- . 9 pays membres de la CEE
- . 18 EAMA
- . Kenya, Nigeria, Soudan

Volume 4

Etudes de préfactibilité et fiches de projets

- Tanneries
- Chaussures et parties de chaussures
- Vêtements en cuir
- Elevage et embouche
- Artisanat de cuir

LES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES



SOMMAIRE DU VOLUME III

LA DEMANDE DANS LES PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Index

. Allemagne (République Fédérale)	RFA
. U. E. B. L. (Belgique, Luxembourg)	BL
. Danemark	DAN
. France	F
. Irlande	IRL
. Italie	IT
. Pays-Bas	PF
. Royaume-Uni	RU

LES POSSIBILITES D'OFFRE DANS LES ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES (EAMA)

. Mauritanie	MAU
. Sénégal	SEN
. Mali	ML
. Niger	NI
. Haute-Volta	HV
. Tchad	TCH
. Rwanda	RW
. Burundi	BUR
. Somalie	SOM
. Madagascar	MAD
. Autres EAMA	
. Côte d'Ivoire	CI
. Dahomey	DH
. Togo	T
. Cameroun	CAM
. R. C. A.	RCA
. Gabon	GA
. Congo (République Populaire)	RPC
. Zaïre	ZA
. Possibilité d'offre d'autres pays africains	
. Nigéria	NIA
. Kenya	KEN
. Soudan	SOU

LA DEMANDE DANS LES PAYS MEMBRES
DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Monnaie : Deutsche Mark

Cours officiel au 1.1.1974 : 3,21978 DM = 1 uc (1)

au 1.1.1973 : 3,49872 DM = 1 uc

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. M. BREITENACHER (IFO-Institut, Munich)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. SELECTION PREALABLE	1
2. CUIRS ET PEAUX	2
2.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	2
2.1.1. Cuirs et peaux bruts, cuirs pré-tannés	2
2.1.2. Cuirs tannés	6
2.2. <u>Prix</u>	12
2.3. <u>Structures de production et de commercialisation</u>	17
3. CHAUSSURES	20
3.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	20
3.2. <u>Prix</u>	25
3.3. <u>Structures de production et de commercialisation</u>	27
4. ARTICLES DE CUIR	40
4.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	40
4.2. <u>Prix</u>	43
4.3. <u>Structures de production et de commercialisation</u>	45
5. VETEMENTS DE CUIR	47
5.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	47
5.2. <u>Prix</u>	47
5.3. <u>Structures de commercialisation</u>	49
6. GANTS	50
6.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	50
6.2. <u>Prix</u>	50
6.3. <u>Structures de commercialisation</u>	52
7. CONCLUSIONS	54
8. TABLEAUX	

1. SELECTION PREALABLE DES PRODUITS DES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX

Une sélection provisoire des produits pour lesquels il existera à l'avenir des débouchés substantiels sur le marché de la RFA pour les vendeurs étrangers peut être établie d'après plusieurs critères. Dans la mesure où les importations de certains produits étaient déjà relativement importantes dans le passé, on peut en déduire - toutes choses égales par ailleurs - qu'à l'avenir également le marché intérieur sera ouvert à ces produits. Le taux de croissance (1) des importations fournit des indications supplémentaires concernant les possibilités de débouchés futurs. Pour bien mesurer les débouchés qui s'offrent aux pays en voie de développement, on peut en plus déterminer leur part dans l'ensemble des importations. Ces critères de sélection s'appuient toutefois uniquement en fonction du passé. De cette manière, il n'est pas tenu compte par exemple de possibilités de débouchés découlant d'une meilleure situation concurrentielle de certains pays ou de changements dans la consommation intérieure. Il sera toutefois fait appel à ces critères supplémentaires dans la suite de cette analyse.

Si l'on prend toutes les importations dans le secteur "cuirs" (2), la plus grande partie a été de loin en 1970 les importations de chaussures (voir tableau RFA.1). D'autres marchés d'importation importants existent pour les cuirs et peaux bruts de bovins, d'ovins et de caprins, pour les cuirs et peaux tannés ou traités de bovins, d'ovins et de caprins, pour les vêtements en cuir et fourrure ainsi que pour les articles de voyage et de maroquinerie. Si l'on ne tient pas compte des importations relativement peu importantes d'articles de sellerie (pour animaux), on constate que les importations de vêtements de cuir ont le plus augmenté de 1965 à 1970. Par contre, les vendeurs étrangers de courroies de transmission en cuir et autres articles de cuir destinés à l'industrie n'ont augmenté que légèrement leurs ventes en République fédérale. Ceci s'applique également aux fabricants allemands, et est dû aux facteurs suivants :

- Substitution importante du cuir par d'autres matériaux
- Par suite du progrès technique, la demande de l'industrie en articles de cuir industriel a diminué.

(1) Les taux de croissance (t) sont calculés comme moyennes annuelles géométriques, par ex. pour les importations (I) de 1965 à 1970 d'après la formule :

$$t = \left(\sqrt[5]{\frac{I_{70}}{I_{65}}} - 1 \right) \cdot 100.$$

(2) cuirs et peaux, fourrures, articles en cuir, vêtements de cuir, vêtements de fourrure, chaussures.

A ce stade de l'étude, on peut déjà constater qu'en République fédérale, le marché du cuir industriel n'offre aucune chance d'expansion. Cette remarque s'applique également au groupe de produits relativement peu important "Autres articles de cuir" (SITC-N° 612.9), dont les importations ont même régressé de 1965 à 1970. Ont également régressé les importations de cuirs bruts de bovins et de veaux ainsi que les peaux de caprins, ceci par suite de la diminution des travaux dans les tanneries. L'importation de cuirs tannés de veaux a également diminué de 1965 à 1970, du fait de la rareté générale de l'offre de peaux, ce qui a entraîné une augmentation des prix qui étaient déjà élevés. Il en est résulté une diminution de la consommation des cuirs de veaux au profit d'autres sortes de cuir. Il ne faut pas s'attendre à ce que la situation change profondément au cours des années à venir. Du reste jusqu'à présent, les pays en voie de développement n'ont fourni qu'une très faible part des importations de cuirs de veaux en République fédérale.

On trouvera ci-dessous en résumé les groupes de produits pour lesquels les chances d'importation - déterminées d'après les critères mentionnés plus haut - ne sont pas très favorables pour l'avenir :

Cuirs bruts de bovins	N° SITC 211.1
Peaux de veaux	211.2
Peaux d'ovins et de caprins	211.4
Cuirs tannés de veaux	611.3
Courroies de transmission en cuir et autres articles de cuir destinés à la technique	612.1
Autres articles de cuir	612.9
Chaussures avec semelles en bois ou en liège	851.03

2. CUIRS ET PEAUX

2.1. Consommation et commerce extérieur

2.1.1. Cuirs et peaux bruts, cuirs pré-tannés

Par suite des mauvais débouchés dans les tanneries, la consommation intérieure de cuirs et peaux bruts a diminué depuis le milieu des années soixante. La préparation des peaux de cheval surtout a considérablement diminué, ce qui est dû à la diminution de l'offre de ces peaux sur le marché international. Une diminution considérable de la consommation a également été enregistrée pour les peaux d'ovins et de caprins ainsi que pour les peaux de veaux. Par contre, la préparation des cuirs bruts de bovins qui (compte tenu du poids) représente de loin la matière première la plus importante des tanneries allemandes, n'a que faiblement régressé. (voir tableau 1).

Pour tous les cuirs et peaux la production intérieure (tableau 1) ne suffit pas à couvrir les besoins. C'est pour les cuirs bruts de bovins que la production intérieure est encore la plus importante. La consommation de peaux de veau et de cheval est également couverte pour une part relativement importante par la production intérieure (en baisse). Par suite du faible cheptel ovin et caprin en République fédérale, on ne traite dans les tanneries que de petites quantités de peaux d'ovins et de caprins provenant de la production intérieure.

Pour le traitement des peaux d'ovins et de caprins, les tanneries allemandes dépendent presque exclusivement des produits étrangers (voir tableau 1). Les importations de peaux de moutons et d'agneaux ont été en augmentation jusqu'à la fin des années soixante ; depuis, à la suite de la baisse de production de cuirs de peaux de moutons et d'agneaux, elles ont diminué. Les importations de peaux de chèvres ont suivi un développement analogue.

Pour les marchandises au poids (en premier lieu les cuirs bruts de bovins), les tanneries dépendent beaucoup moins de l'étranger que pour les marchandises à la pièce (peaux d'ovins et de caprins). En 1971, à peine un tiers des cuirs de bovins façonnés venaient de l'étranger (voir tableau RFA. 2). Par rapport à 1965, la part des marchandises étrangères a légèrement diminué.

Le traitement des marchandises au poids de production nationale présente une constance remarquable. Par contre, le traitement des produits étrangers varie considérablement, ce qui permet de penser que ceux-ci ont un rôle équilibrant lors des variations des besoins. Cela indique que les tanneries ouest-allemandes sont des acheteurs fermes de la production nationale de peaux et qu'en cas de besoins supplémentaires, elles se tournent vers les produits étrangers. Cette attitude est compréhensible dans la mesure où une étroite dépendance vis-à-vis de l'étranger pour les matières premières comporte des risques importants, en particulier en ce qui concerne les prix. Les marchés nationaux des cuirs et peaux ne sont certes pas à l'abri des variations de prix, mais les prix des produits étrangers sont soumis en général à des fluctuations plus importantes.

Les tanneurs ouest-allemands préfèrent pour les marchandises au poids importer des peaux et des cuirs qui sont uniquement conservés et qui n'ont pas encore été soumis à un autre traitement, picklage ou prétannage par exemple. Les cuirs de bovins et autres marchandises au poids sont en grande partie importés au poids vert salé (voir tableau RFA. 3), les marchandises au poids étrangères ayant subi un traitement préalable ne répondant pas toujours aux exigences posées par les tanneurs en matière de qualité. Les importations de cuirs de bovins prétannés mais non corroyés sont proportionnellement insignifiantes (voir tableau RFA. 5).

Tableau 1

CONSUMMATION REELLE DE CUIRS ET PEAUX BRUTS

P = Production
 I = Importation
 E = Exportation
 C = Consommation (c)

en 1.000 tonnes

		1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de croissance annuelle 1965/70 (%)
Cuirs de bovins (a)	P	101,75	108,59	108,41	112,36	115,37	125,09	+ 4,2
	I	95,60	78,34	65,28		82,66	66,45	- 7,0
	E	40,94	44,31	52,64		45,30	59,92	+ 7,9
	C	155,10	141,50	131,80	152,50	164,60	146,90	- 1,1
Peaux de veaux (a)	P	7,24	7,64	7,10	6,20	5,45	4,76	- 8,0
	I	11,60	10,00	13,36		11,80	10,15	- 2,6
	E	3,74	4,76	5,68		3,99	4,26	+ 2,7
	C	15,60	14,70	16,10	18,40	14,80	12,40	- 4,5
Peaux d'équidés (a)	P	0,74	0,61	0,41	0,34	0,33	0,31	- 16,0
	I	1,92	1,14	0,61		0,38	0,61	- 20,5
	E	1,12	0,88	0,52		0,55	0,35	- 20,7
	C (d)	1,54	0,87	0,50		0,61	0,57	- 18,0
Peaux d'ovins (b)	P	0,41	0,39	0,38	0,38	0,57	0,42	+ 0,4
	I	12,08	12,00	10,70		17,00	16,33	+ 6,2
	E	0,35	0,69	0,37		0,55	1,01	- 23,7
	C	10,30	10,20	8,60	8,80	9,30	7,70	- 5,7
Peaux de caprins (b)	P	0,01	0,01	0,01	0,01	0,0	0,0	+ 0
	I	9,69	8,41	3,62		5,57	3,58	- 18,1
	E	0,10	0,20	0,28		0,12	0,15	+ 8,5
	C	11,0	10,30	7,20	6,10	7,20	5,80	- 12,0

(a) Poids salé vert. - (b) poids sec. - (c) la consommation réelle est représentée par les quantités de peaux brutes travaillées par la tannerie au cours de l'année considérée. - (d) consommation apparente (= production + importation - exportation).

Source : OCDE, L'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure.

Contrairement aux marchandises au poids, pour l'importation de marchandises à la pièce, les peaux ayant subi un traitement préalable jouent un rôle beaucoup plus grand, ces peaux étant généralement de première qualité. D'importantes quantités de peaux d'ovins sont achetées à l'étranger, picklées ou prêtannées (voir tableaux RFA. 4 et RFA. 5). La plus grande partie des importations de peaux de caprins est déjà prêtannée.

Au cours des dernières années, de nombreux pays en voie de développement ont décidé d'interdire l'exportation de peaux brutes afin d'obliger les tanneurs des pays industrialisés à utiliser plus de peaux ayant subi un traitement préalable, c'est-à-dire à limiter leur intervention au tannage proprement dit ou au façonnage du cuir. Il faut attribuer à ces efforts le fait que de 1967 à 1971 les importateurs ouest-allemands soient passés, pour les importations de peaux de caprins, des peaux séchées aux peaux prêtannées (voir tableau RFA. 6). Il s'agit ici surtout de cuir prêtanné au végétal. Pour les importations de peaux d'ovins, les peaux prêtannées avaient déjà en 1967 une place relativement importante ; au cours des années suivantes, on a même enregistré une légère diminution de l'importation de ces peaux, ce qui est dû à l'augmentation considérable des importations de peaux de mouton laineuses qui ne sont toutefois pas traitées dans les tanneries mais dans l'industrie de la pelleterie.

Alors que les cuirs de moutons et de chèvres prêtannés au végétal sont généralement considérés comme acceptables sur le plan de la qualité par les tanneurs ouest-allemands, les cuirs prêtannés au chrome (notamment les peaux de veaux et de boeufs) ne répondent que rarement, en raison du processus de tannage assez compliqué, à l'idée que se font les tanneurs de la qualité. De plus, dès que la phase "wet-blue" est dépassée, l'utilisation future du cuir prêtanné est déjà déterminée, ce qui limite la marge de liberté de production des tanneries. Pour ces raisons, la part occupée par les peaux ayant subi un traitement préalable dans les importations de peaux de bovins n'a augmenté que lentement au cours des dernières années ; pour les peaux de veaux, on a même enregistré une régression.

La majeure partie des cuirs bruts et des peaux importées est achetée outremer (voir tableau RFA. 7). Pour les marchandises au poids, les importations en provenance d'Europe acquièrent une importance croissante, de nombreux pays sud-américains qui étaient autrefois d'importants fournisseurs ayant interdit l'exportation des cuirs bruts.

Pour les marchandises à la pièce, il est intéressant de constater qu'une partie importante des peaux de moutons pelanées et picklées sont importées par la Grande-Bretagne qui les réexporte en Allemagne fédérale. Au cours des dernières années toutefois, ces achats ont diminué.

Au cours des prochaines années, il faut s'attendre en République fédérale à une nouvelle diminution de la production de cuir. De ce fait le traitement des cuirs et peaux va également diminuer d'importance. Ce pronostic devrait - à l'exception des cuirs et peaux prêtannés - s'appliquer à toutes les sortes de peaux. Pour les importations, il faut s'attendre à un développement analogue à celui du traitement des cuirs et peaux. Les données dont on dispose actuellement semblent confirmer cette prévision. Alors que les importations de cuirs et peaux bruts ont été faibles au cours des neuf premiers mois de l'année 1972 en comparaison de la période correspondante de l'année précédente, on a importé de grandes quantités de cuir prêtanné de bovins surtout, ainsi que de caprins. Les avantages offerts par le façonnage à l'étranger du cuir prêtanné sont évidents : le coût de la main d'oeuvre pour le prêtannage, qui nécessite un travail intensif, est plus faible dans les pays d'outremer qu'en République fédérale et le transport de cuir prêtanné revient moins cher que le transport de peaux brutes. Malgré ces avantages, on ne peut s'attendre qu'à une lente augmentation des importations de cuir prêtanné, la qualité de ces importations ne répondant pas toujours, comme il a déjà été indiqué, aux exigences des tanneurs. A cela s'ajoute le fait que dans les grandes tanneries surtout, des capitaux importants sont investis dans les machines pour le traitement préalable des peaux (atelier hydraulique par exemple) et que le degré d'automatisation est très élevé dans cette phase de production. Pour ces raisons, les grandes tanneries ne devraient guère être disposées à abandonner cette phase de la production.

2.1.2 - Cuirs tannés

Le développement de la production de cuir a été influencé dans le passé par des changements profonds de la consommation. La forte utilisation du caoutchouc et des matières synthétiques, introduite au cours de la deuxième guerre mondiale, a encore augmenté. Il en est résulté une diminution considérable des débouchés pour le cuir. A cela s'ajoute le fait que la demande de produits en cuir a souvent approché du degré de saturation, de sorte que la consommation de cuir en République fédérale est en stagnation depuis le milieu des années soixante (voir tableau 2).

Tableau 2

CONSOMMATION TOTALE DE CUIRS

en millions de DM

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Taux d'accrois- sement annuel 1965/70 (%)
Production	981,5	1.056,1	887,7	998,4	1.087,5	925,2	895,5	- 1,5
Importation	303,6	376,6	292,3	408,9	511,1	405,0	473,5	+ 7,7
Exportation	195,1	235,1	235,2	259,8	285,0	250,8	267,1	+ 5,4
Consommation (a)	1.090,0	1.197,6	944,8	1.147,5	1.313,6	1.079,4	1.101,9	+ 0,2
(a) Consommation apparente (= production + importation - exportation).								

Source : Statistisches Bundesamt.

L'industrie de la chaussure et l'industrie de transformation du cuir de la République fédérale ont, dans le passé, satisfait une part croissante de leurs besoins en cuir à l'étranger. En 1971, la part des importations sur le marché intérieur était déjà de plus de deux cinquièmes. Les importations croissantes de chaussures et d'articles de cuir ayant privé le marché intérieur du cuir d'une demande potentielle, l'industrie du cuir de la République fédérale a dû, depuis le milieu des années soixante, limiter sa production. Les exportations relativement élevées qui, en 1970, concernaient un quart de la production n'ont pu compenser la baisse de demande suscitée par la concurrence des importations et des produits de substitution ainsi que par les phénomènes de saturation. Malgré ce développement pas très favorable, la République fédérale reste au nombre des plus grands producteurs de cuir d'Europe Occidentale. Dans la fabrication des cuirs de dessus et autres cuirs de surface (sans les cuirs d'ovins et de caprins) elle vient en tête alors que sa production de cuirs à semelle, de cuirs industriels ainsi que de cuirs d'ovins et de caprins, est dépassée par celle d'autres pays, Italie, Royaume-Uni et France surtout.

La production de cuirs à semelle et de cuirs industriels a été soumise à une concurrence d'importation et de substitution particulièrement forte. La consommation de ces sortes de cuirs a diminué au cours des dernières années (voir tableau 3). Les importations ont toutefois considérablement augmenté. Depuis le début des années soixante-dix, elles ont cependant également diminué par suite de la baisse de demande de ces sortes de cuirs. La fabrication de cuirs à semelle revient très cher en raison de la durée de tannage assez longue par comparaison aux autres sortes de cuir. Inévitablement les prix des cuirs à semelle s'en ressentent de sorte que dans la fabrication des chaussures, les frais nécessités par les semelles en cuir occupent une part relativement importante. Les fabricants de chaussure se sont donc efforcés de trouver pour les semelles un matériel meilleur marché mais en même temps de même qualité que le cuir. Des questions de prix surtout ont ainsi joué en faveur du développement des semelles qui ne sont pas en cuir. Les matières plastiques et le caoutchouc sont venus de plus en plus se substituer au cuir, ce qui a entraîné une diminution considérable de la production des cuirs à semelle (voir tableau RFA.11). La hausse actuelle des cuirs bruts devrait encore favoriser cette tendance.

La consommation de cuirs de dessus et autres cuirs de surface (sans le cuir de moutons et de chèvres) s'est développée dans le passé d'une manière relativement favorable comparée à la consommation des autres cuirs. Dans la deuxième moitié des années soixante, on n'a enregistré qu'une légère baisse (voir tableau 3). Par contre, la demande de cuirs de moutons et de chèvres a diminué.

Tableau 3

CONSOMMATION DE CUIRS ET PEAUX TANNES

P = Production
 I = Importation
 E = Exportation
 C = Consommation (a)

		Unités	1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de crois- sance annuel 1965/70 (%)
Cuir à semelles, industriels, etc...	P	1,000 t	13,87	12,16	8,86	9,79	10,11	8,23	- 9,9
	I	"	2,11	2,74	2,54		5,63	4,96	+ 18,7
	E	"	0,89	1,82	1,74		2,18	2,06	+ 18,2
	C	"	15,09	13,08	9,66	11,50	13,56	11,13	- 5,9
Cuir et peaux à dessus et à autres usages	P	millions de pieds carrés	339,80	315,80	288,04	336,87	336,35	298,73	- 2,5
	I	"	69,13	75,47	61,51		119,69	111,98	+ 10,1
	E	"	53,48	51,57	57,58		72,36	79,14	+ 8,2
	C	"	335,45	339,86	291,97	367,40	383,68	331,57	- 1,4
Peaux tannées d'ovins et de caprins	P	"	162,55	163,02	124,25	125,23	135,85	110,19	- 7,5
	I	"	106,54	92,91	66,51		91,55	78,48	- 5,9
	E	"	34,38	32,62	31,06		27,40	23,58	- 7,3
	C	"	234,71	223,31	159,70	179,50	200,00	165,09	- 6,8

(a) Consommation apparente (= production + importation - exportation).

Source : OCDE, L'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure.

Dans le secteur des cuirs de dessus, il a fallu assez de temps aux matières synthétiques pour s'imposer dans la fabrication des chaussures. Des prix relativement élevés ainsi que de mauvaises expériences qu'ont parfois faites les consommateurs avec ces matières ont empêché une percée rapide. Le fait que le consortium chimique Dupont de Nemours ait dû arrêter sa production de "Corfam", un matériel de dessus de chaussures, bien qu'il ait investi des sommes importantes dans le développement de ce produit, montre les difficultés qu'a posées le lancement des matières synthétiques pour les dessus de chaussures. La lente percée des synthétiques a profité dans le passé aux vendeurs étrangers de cuirs de dessus ; les importations de cuirs de boeuf pour le dessus en particulier ont considérablement augmenté.

Le matériel synthétique pour dessus de chaussures devrait être parvenu ces derniers temps à faire une percée définitive. Actuellement, on estime en République fédérale que la part des synthétiques dans l'ensemble des matières de dessus de chaussures est de 15 à 20 %. Il existe toutefois des différences importantes parmi les différentes sortes de chaussures. C'est ainsi que l'on utilise presque exclusivement des matières synthétiques pour les chaussures de ski. Pour les chaussures de dames, la part des synthétiques devrait être déjà de 30 à 35 %, alors que pour les chaussures d'hommes, celle-ci ne serait que de 10 % environ. Le pourcentage relativement élevé pour les chaussures de dames tient au fait que les synthétiques sont surtout utilisés dans la fabrication de chaussures légères, c'est-à-dire de chaussures dans lesquelles le pied peut respirer, ce qui permet l'emploi de matières n'ayant pas la propriété de respirer.

Au cours des dernières années, les qualités des matières synthétiques ont été améliorées au point qu'elles sont considérées par certains comme n'étant plus guère inférieures au cuir naturel. Aujourd'hui, le cuir de dessus synthétique a différentes propriétés : il respire, il est très résistant, il nécessite peu d'entretien. Pour la fabrication des chaussures, la constance de la qualité du produit à façonner présente des avantages considérables ; par exemple, réduction des chutes et possibilités de découper une partie de la chaussure en plusieurs épaisseurs. Toutefois, ces matières synthétiques présentent encore certains inconvénients ; ainsi, en raison de la grande résistance de nombreux matériaux, la chaussure doit aller du premier coup et ne "se fait" pas au pied.

Les qualités améliorées des matières synthétiques ainsi que la concurrence qu'elles livrent de plus en plus au cuir véritable dans le domaine des prix vont encore faire gagner du terrain aux synthétiques comme matériel de dessus de chaussures. Les tendances favorables aux synthétiques sont encore encouragées par la mode actuelle des chaussures ; la mode des

cuirs vernis favorise incontestablement les matières synthétiques (les cuirs mats ainsi que les daims ne peuvent être par contre que difficilement imités). Dans l'industrie de la chaussure, on estime qu'à l'avenir une chaussure sur deux sera en matière synthétique. En raison du prestige dont jouissent les chaussures de cuir et de leurs qualités on peut toutefois en douter.

Pour l'intérieur des chaussures, la part des synthétiques va également en augmentation croissante. Il en est de même pour la fabrication des autres articles en cuir. Ainsi, la production de cuirs de doublure (pour la majeure partie des cuirs d'ovins et de caprins) a dû être considérablement limitée depuis 1965 (voir tableau RFA.11). Depuis, le début des années soixante, les fabricants doivent également lutter contre d'importantes importations qui, en 1971, étaient déjà plus élevées que la production intérieure.

Pour les autres cuirs de surface, le développement n'a pas été uniforme. La demande a été forte pour les cuirs de rembourrage, les sièges rembourrés en cuir étant de plus en plus achetés par suite de l'augmentation des revenus et pour des raisons de prestige. Par contre, la fabrication de cuir de vachette a fortement diminué. Des importations croissantes de valises et de sacs ainsi qu'une augmentation de l'utilisation des synthétiques (80 à 85 % environ des articles de voyage sont fabriqués en matière synthétique) ont entraîné des limitations importantes de la production. Pour les petits articles en cuir, le consommateur refuse souvent encore les matières synthétiques. Il existe toujours un grand intérêt pour les sacs en cuir ; la mode des ceintures et le commerce des souvenirs ont également donné un nouvel élan à la fabrication de cuirs fins pour les articles en cuir. Il n'est donc pas étonnant que la production de cuirs fins n'ait que faiblement diminué depuis le milieu des années soixante (voir tableau RFA.11). Pour l'avenir toutefois, il faut s'attendre à une poussée des matières synthétiques dans le domaine des articles en peausserie fine.

Pour les cuirs à gants, l'évolution des débouchés a été assez défavorable au cours des dernières années, en raison de l'importation croissante de gants et de cuirs à gants ainsi que par suite de la concurrence des gants en textiles et en synthétiques.

Bien que les vêtements en cuir jouissent d'une vogue croissante, les fabricants de cuirs d'habillement ont vu leur production considérablement diminuer depuis la fin des années soixante. C'est une conséquence de la forte concurrence étrangère ; en 1971, les importations de cuirs d'habillement ont été presque le double de la production intérieure.

La fabrication des autres cuirs de surface (1) n'a que faiblement diminué depuis le milieu des années soixante, surtout en raison de la conjoncture favorable ces derniers temps pour les cuirs de harnais ainsi qu'en raison des besoins de sécurité accrus sur le lieu de travail, ce qui a soutenu en quelque sorte la demande de cuirs pour les articles de protection des travailleurs. Cependant pour ces sortes de cuirs également, la concurrence de substitution des matières synthétiques est assez importante, cette constatation s'appliquant dans une plus grande mesure encore pour les cuirs de surface destinés à l'industrie.

La production des matières de substitution à base de cuir a atteint une importance considérable. En 1971 par exemple, elle a dépassé la production de cuirs à semelles (voir tableau RFA.11). La plus grande partie de la production intérieure est exportée. Le développement qui s'est opéré dans le passé ne permet toutefois pas de prédire pour l'avenir de plus grandes chances de croissance.

Le finissage des cuirs acquiert une importance croissante à l'intérieur de l'industrie productrice de cuirs. Ceci est dû au fait que la préparation des peaux accuse une tendance à la baisse alors que les importations de cuirs prêtannés ou tannés, mais non encore façonnés, augmentent.

La plus grande partie des importations de cuir provient des pays industrialisés d'Europe. Au cours des dernières années toutefois, les importations en provenance des pays en voie de développement ont augmenté dans une proportion au-dessus de la moyenne (voir tableaux RFA.12 à RFA.16).

2.2 - Prix

L'approvisionnement mondial en cuirs et peaux s'est fait pendant des années sans grande difficulté. Les prix n'ont en général pas subi de fluctuations plus importantes que les prix des autres matières premières. En République fédérale, au début de l'année 1971, les prix des cuirs et peaux avaient baissé au point d'être presque au niveau d'avant-guerre. Depuis la fin de 1971, les prix sont rapidement montés ; dans l'espace de quatre trimestres, ils ont plus que doublé (voir tableau 4). Depuis le "boom" de Corée, on n'avait plus jamais observé une telle évolution des prix. Alors que, au cours des dernières années, les augmentations de prix sur les marchés cessaient généralement au bout de quelques mois, on ne peut encore prévoir à quel niveau se stabiliseront les prix des cuirs et peaux.

(1) cuirs de surface techniques, cuirs pour articles de protection des travailleurs, cuirs de harnais, parchemin.

Tableau 4

PRIX DES CUIRS ET PEAUX BRUTS

(1962 = 100)

	Cuir et peaux bruts total	Taureau intérieur	Vache intérieur	Génisse intérieur	Boeuf intérieur	Veau intérieur	Veau étranger	Mouton étranger
1963	82,7	83,5	78,3	83,1	82,1	67,6	72,9	114,7
1964	93,3	98,8	89,7	95,0	88,6	80,2	80,4	128,0
1965	100,9	104,3	97,3	101,2	100,8	90,7	100,1	112,3
1966	122,6	132,1	124,1	124,7	127,9	100,2	116,9	117,6
1967	94,9	95,6	94,5	92,0	93,6	77,5	90,6	114,2
1968	98,0	99,1	95,1	92,9	90,1	96,1	114,5	109,0
1969	106,7	111,4	110,9	102,9	103,6	95,0	109,0	124,0
1970	84,1	84,7	84,2	80,4	91,7	66,1	69,9	112,8
1971	81,6	88,1	85,0	80,2	91,9	55,8	66,6	97,1
Nov. 1971	84,0	91,9	89,2	85,8	95,1	54,4	68,6	96,6
Nov. 1972	181,1	248,6	228,4	210,8	195,5	100,7	122,7	149,8

Source : Statistisches Bundesamt.

Les raisons de cette augmentation inhabituelle des prix sont multiples (1) :

- La demande de cuirs s'est accrue dans le monde. Dans les pays industrialisés, le cuir a connu une vogue croissante avec l'augmentation du niveau de vie. Ceci ne s'applique pas seulement aux pays industrialisés européens ou américains, le Japon également, dont la production de peaux est relativement faible, a augmenté sa demande. De plus, les achats des pays du bloc oriental qui sont sous-approvisionnés de façon chronique en peaux et qui ont de ce fait des besoins accumulés considérables, ont considérablement augmenté au cours des deux dernières années.
- Face à la demande croissante, il y a une diminution de l'offre. La diminution des abattages de boeufs et de veaux dans le monde entier a fait que la production de peaux, qui sont un produit accessoire de la production de viandes, a également régressé. En Europe occidentale uniquement, la production de peaux a été en 1972 de 10 % inférieure à l'année précédente. Dans le même temps, les pays fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud ont interdit l'exportation de peaux, ces pays voulant travailler eux-mêmes le cuir et fabriquer des chaussures et d'autres articles en cuir dans leurs propres entreprises. Pour des raisons analogues, l'Inde a interdit l'exportation de peaux d'ovins et de caprins. Dans d'autres pays, comme l'Espagne et la Grèce par exemple, il y a également une tendance à travailler de plus en plus les peaux sur place.

La spéculation a du jouer un rôle certain dans l'actuelle hausse des prix des cuirs et peaux. Lorsque la tendance à la hausse s'est dessinée de façon très nette et que l'on n'a pu prévoir la fin de cette évolution, de nombreux négociants en peaux ont gardé leur offre et ont ainsi accéléré la montée des prix. Le phénomène de raréfaction sur le marché des peaux a été par moments si grand que mêmes les Etats-Unis, en Juin 1972, ont décidé d'interdire provisoirement les exportations pour garantir l'approvisionnement des tanneries du pays. La conséquence a été que de nombreux acheteurs se sont précipités sur le marché européen ce qui a entraîné une nouvelle poussée des prix.

(1) Voir J. J. Jeske, Warum Leder so teuer ist, in : Frankfurter Allgemeine Zeitung.

On estime que l'offre mondiale de peaux sera en 1973, pour ce qui est de la quantité, de l'ordre de celle de l'année précédente (1). Alors qu'il devrait y avoir une production légèrement accrue aux Etats-Unis, dans tout le secteur Ouest-européen et dans les autres pays producteurs d'outre-mer importants, la production comparée à celle de 1971, devrait être en régression de 5 à 10 %. La situation de l'approvisionnement mondial devrait rester tendue en 1973 malgré les mesures prises dans presque tous les pays pour encourager l'élevage. Ces constatations sont valables, avec quelques nuances, et pour l'industrie du cuir allemande et pour les fabriques de cuir dans toute la Communauté Européenne élargie. De l'avis de la Fédération de l'industrie allemande du cuir, il faudra attendre encore deux à trois ans au moins pour avoir, grâce aux mesures d'encouragement de l'élevage de bovins dans le monde entier, une offre de nouveau suffisante.

Jusqu'à présent, par suite de la percée des matières synthétiques ainsi que de la concurrence des importations bon marché, les tanneries n'ont transposé que partiellement les augmentations de prix des matières premières sur les prix du cuir. L'indice des prix pour le cuir (1962 = 100) est passé de 104,2, moyenne annuelle pour 1971, à 147,0 à la fin de 1972 (voir tableau 5). Les prix des cuirs étrangers ont augmenté un peu plus fortement. A la fin de 1972 ils étaient toutefois encore bien inférieurs aux prix des cuirs, pratiqués par les tanneurs allemands (voir tableau RFA.17) (2). On ne peut cependant établir une comparaison entre les prix intérieurs et étrangers car l'on ne dispose pas de prix comparables pour la même qualité. Dans l'ensemble, les cuirs fabriqués en République fédérale sont d'une qualité supérieure aux cuirs importés.

(1) Voir "Aktuelle Branchenprobleme", une interview de E. Merget, gérant de la fédération de l'industrie allemande du cuir, dans "Leder-und Hautemarkt", n° 7, 7.1.1973, p. 2

(2) Pour la comparaison des prix des cuirs étrangers et nationaux, il faut remarquer que les prix à la production (intérieurs) représentent des prix à l'importation réels, alors que les prix à l'importation sont calculés comme valeurs moyennes.

Tableau 5

PRIX DES CUIRS ET PEAUX TANNES

(1962 = 100)

Année	Cuir total	Cuirs		Cuirs intérieur	
		Intérieur	Etranger	Cuirs de dessus	Cuirs de dessous
1963	98,1	96,9	101,8	96,2	95,7
1964	100,4	98,2	107,5	97,3	93,7
1965	103,8	101,5	111,1	101,3	95,8
1966	120,4	116,0	134,7	115,2	107,1
1967	111,5	107,1	125,6	106,5	100,1
1968 (a)	104,9	101,4	116,0	103,0	93,6
1969 (a)	110,0	106,3	121,6	108,5	96,8
1970 (a)	105,4	104,4	108,5	101,4	98,1
1971 (a)	104,6	104,2	105,8	100,1	99,6
Déc. 1971 (a)	105,3	104,6	107,4	100,0	101,7
Déc. 1972 (a)	149,3	147,0	156,7	136,2	160,1

(a) A partir de Janvier 1968 sans TVA, avant 1968 sans impôt sur le chiffre d'affaires à l'importation.

Source : Statistisches Bundesamt.

Par suite de l'augmentation des prix des peaux brutes, on façonnera à l'avenir de plus en plus de cuirs bon marché. Dans la fabrication des chaussures, il faut donc s'attendre à une poussée des cuirs de chèvres. Mais c'est l'industrie des matières synthétiques qui profitera surtout de l'augmentation des prix du cuir. Pour la fabrication des chaussures, articles de voyage et sacs, les matières synthétiques seront encore plus utilisées. Une comparaison des prix souligne avec netteté l'avance de ces matières sur le plan de la concurrence. Actuellement, les prix des matières synthétiques intérieures de bonne qualité pour la fabrication d'articles de cuir ou succédanés sont de l'ordre de DM 6 à DM 9 par mètre carré. Les marchandises étrangères peuvent déjà être importées à des prix allant de DM 3 à DM 3,50 le m². Par contre, les prix du cuir véritable sont de l'ordre de DM 20 le mètre carré.

2.3 - Structures de production et de commercialisation

L'industrie du tannage des peaux représente 163 entreprises (chiffre 1970) et 176 établissements (chiffre 1972) employant respectivement plus de 10 personnes. On assiste à une diminution régulière du nombre d'entreprises et d'établissements (respectivement 192 et 249 en 1963).

Le nombre de salariés dans ce type d'industrie s'élève à 13.103 personnes dont 10.700 ouvriers en 1972, effectif en baisse régulière (21.732 personnes en 1965 dont 18.290 ouvriers).

La valeur de la production de cette industrie est de l'ordre de 1.570 millions de DM (chiffre 1972) ; elle est restée relativement stagnante depuis les années 60 (1.270 millions de DM en 1965).

Non seulement le nombre d'établissements diminue chaque année, mais de plus en plus le nombre moyen d'ouvriers par établissement est passé de 73 en 1965 à 65 en 1971, évolution que l'on peut attribuer à l'augmentation de la productivité dans l'industrie de la tannerie (cf. tableaux RFA.32 et RFA.32bis).

Dans les pays européens la production de cuirs et peaux bruts est généralement mise en vente dans des enchères publiques. En République fédérale, des ventes aux enchères de peaux ont lieu à intervalles de quatre semaines à Stuttgart, Wiesbaden, Essen et Hanovre. Les tanneurs allemands sont soit représentés directement aux ventes aux enchères par leurs propres acheteurs ou bien ils achètent leurs peaux par l'intermédiaire de grossistes.

Les cuirs et peaux bruts d'outre-mer sont en grande partie importées par les importateurs de Hambourg ou d'autres importateurs européens. De grandes quantités de peaux arrivent par l'intermédiaire de sociétés commerciales et d'importations néerlandaises qui disposent traditionnellement de bonnes relations outre-mer. Seules de grandes tanneries achètent directement leurs peaux aux fournisseurs étrangers.

Les tanneurs écoulent la plus grande partie du cuir fini par le commerce du cuir en gros qui a une position très forte. En général, les ventes aux grands fabricants d'articles en cuir se font directement. L'évènement commercial le plus important pour le cuir est la semaine du cuir de Pirmasens au cours de laquelle les fabricants de cuir et les grossistes présentent leur offre, cette manifestation annuelle étant un salon de présentation des modèles et non un salon de vente.

L'importation en République fédérale de cuirs et peaux bruts ainsi que du cuir tanné au végétal en provenance de pratiquement tous les pays du monde, à l'exception des pays à commerce d'Etat (1), est entièrement libre et n'est pas soumise à des droits de douane. Toutefois, les tarifs douaniers contiennent certaines prescriptions de médecine vétérinaire qui interdisent l'importation de cuirs et peaux bruts lorsqu'elles sont atteintes d'agents pathogènes (charbon en particulier).

Le tarif douanier extérieur de la CEE s'applique à l'importation de cuir. Celui-ci varie en fonction de la sorte de cuir et oscille généralement entre 3 et 8 %. Le cuir prêtanné ou simplement tanné est généralement soumis à un tarif inférieur à celui du cuir façonné.

Les acheteurs les plus importants des tanneries, à savoir les fabricants de chaussures, l'industrie de transformation du cuir et les fabricants de vêtements de cuir sont soumis à un changement constant de la mode et du goût du public. Ce changement s'étend également au cuir qui doit être façonné. Les modifications souvent à court terme des tendances de la mode exigent une certaine souplesse du processus de production qui est toutefois très difficile à obtenir étant donné que la durée de tannage des peaux est relativement longue. L'importance de l'élément mode pour la production du cuir s'exprime dans le fait que dans la commission de mode "Chaussures" se trouve représentée l'industrie productrice de cuir à côté de l'industrie de la chaussure et du commerce de détail.

(1) L'importation de marchandises en provenance de pays à commerce d'Etat est soumise à autorisation (processus d'appel d'offres).

Dans le passé, l'industrie du cuir s'efforçait de bien distinguer le cuir, produit naturel, des matières de substitution. A ces fins, on a créé le label "Cuir véritable" qui d'après les dernières enquêtes est connu par trois quarts des consommateurs. Dans cet ordre d'idées, il faut également mentionner l'introduction de ce label, l'année dernière, dans le domaine de la chaussure. A partir de la saison automne-hiver 1973/74, la mention "cuir véritable" sera également marquée dans d'autres domaines de l'industrie de transformation du cuir. Il s'agit ici d'un accord intervenu librement entre l'industrie productrice du cuir et ses acheteurs. L'industrie productrice du cuir souhaite que la désignation de la matière première utilisée dans l'industrie de la chaussure et dans les autres domaines de l'industrie de transformation du cuir soit prescrite par la loi comme dans le domaine des textiles.

3. CHAUSSURES

3.1. Consommation et commerce extérieur

La chaussure fait partie des biens de consommation de courte durée, qui dans le cadre des besoins des budgets privés a perdu de l'importance face aux services et aux biens de qualité supérieure. La consommation de chaussures, mesurée en valeur nominale, n'a donc augmenté que de 4 % environ en moyenne annuelle depuis 1965 (voir tableau 6).

Si l'on tient compte du nombre de paires, on constate une stagnation de la consommation de chaussures (chaussures en cuir ainsi que chaussures entièrement ou principalement en textile) ; la consommation de pantoufles a même régressé (voir tableau 7). Par contre, la consommation d'articles chaussant qui n'ont pas été fabriqués par l'industrie de la chaussure proprement dite s'est développée ; ceci s'applique en particulier aux chaussures en matière plastique (1).

Les besoins en chaussures de la population allemande sont couverts de plus en plus, depuis des années, par des produits étrangers. Les raisons en sont vraisemblablement multiples, par exemple, la mode, le flair étranger et le prix. La plus grande partie des importations de chaussures vient d'Italie et de France (voir Tableaux RFA. 18 à RFA. 21). Les importations en provenance des autres pays européens, Espagne et Grèce par exemple, ainsi que des pays en voie de développement et du bloc oriental prennent de plus en plus d'importance. En 1972, quelques 144 millions de paires de chaussures ont été importées de l'étranger. L'importation des chaussures s'est ainsi située à peu près au niveau de la production intérieure.

En raison de cette concurrence extraordinairement forte de l'importation, l'industrie de la chaussure de la République fédérale a eu dans le passé de grosses difficultés sur le plan des débouchés. Les fabricants de chaussures de ville ont dû, depuis le milieu des années soixante limiter leur production (voir tableau RFA. 22). Les producteurs de chaussures d'enfants ont été particulièrement touchés. Ce marché ne souffre pas seulement des importations qui pénètrent de plus en plus sur le marché allemand mais également du taux de natalité décroissant. Pour les pantoufles, en plus des importations, la baisse de la demande a eu un effet négatif sur l'évolution de la production.

(1) Il s'agit ici de chaussures entièrement en matière plastique, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas, par exemple, de chaussures de ville avec dessus en matière plastique qui sont fabriquées par l'industrie de la chaussure.

Tableau 6

CONSOMMATION TOTALE DE CHAUSSURES (a)

en millions de DM

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	taux de crois. annuel 65/71 (%)
Production	2.847,1	2.905,6	2.618,5	2.862,2 ^(c)	3.101,4 ^(c)	3.186,0 ^(c)	3.225,7 ^(c)	+ 2,1
Importation	375,7	539,6	493,8	637,2	777,0	820,0	1.024,4	+18,2
Exportation	115,5	142,5	184,0	247,8	304,5	284,3	288,4	+16,5
Consommation (b)	3.107,3	3.302,7	2.928,3	3.251,6	3.573,9	3.721,7	3.961,7	+ 4,1

(a) Sans les chaussures en caoutchouc et matières plastiques fabriquées respectivement par l'industrie de transformation du caoutchouc et de l'asbeste et par l'industrie de transformation des matières plastiques.

(b) Consommation apparente (= production + importation - Exportation).

(c) Sans les guêtres en cuirs.

Source : Statistisches Bundesamt

Tableau 7

CONSOMMATION DE CHAUSSURES

P Production
I Importation
E Exportation
C Consommation (e)

en millions de paires

		1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de crois annuel 65/70 (%)
<u>Chaussures avec dessus en cuir (a)</u>	P	122,69	117,32	103,95	119,15	122,69	116,51	- 1,0
	I	27,49	34,87	32,12		50,64	51,12	+13,2
	E	5,28	5,30	7,16		12,54	12,35	+18,5
	C	144,90	146,89	128,91	152,50	160,79	155,28	+ 1,4
<u>Pantoufles et autres chaussures d'appartement</u>	P	37,26	37,32	27,80	29,46	32,81	24,54	- 8,0
	I	4,79	5,32	5,25		14,00	12,65	+21,4
	E	2,45	2,35	2,01		3,41	2,69	+ 1,9
	C	39,60	40,29	31,04	35,60	43,40	34,50	- 2,7
<u>Chaussures entièrement ou principalement en tissu (b)</u>	P	6,18	6,36	8,94	10,82	11,20	9,83	+ 9,7
	I	15,95	17,68	17,99		16,97	13,17	- 3,8
	E	1,19	1,66	1,90		1,72	1,44	+ 3,9
	C	20,94	22,38	25,03	29,70	26,45	21,56	+ 0,6
<u>Chaussures en caoutchouc</u>	P	2,09	2,23	2,02	1,95	2,18	1,71	- 4,0
	I	4,55	4,46	3,93		6,35	6,02	+ 5,7
	E	0,16	0,21	0,24		0,38	0,28	+11,3
	C	6,48	6,48	5,71	9,20	8,15	7,45	+ 2,8
<u>Chaussures en matières plastiques (d)</u>	P	3,29	3,92	3,73	4,43	5,00	4,07	+ 4,2
	I	5,23	5,33	7,53		12,29	17,61	+27,5
	E	0,57	0,77	0,97		1,59	2,15	+30,3
	C	7,95	8,48	10,29		18,70	19,53	+19,7

(a) Chaussures de ville (avec dessus en cuir ou matières plastiques), chaussures de travail et chaussures de sport, sandales et sandalettes non doublées.

(b) Chaussures de ville légères, chaussures de gymnastique, pour le bateau, le tennis et autres semblables.

(c) Fabriquées par l'industrie de transformation du caoutchouc et de l'asbeste.

(d) Fabriquées par l'industrie de matières plastiques

(e) Consommation apparente (= production + importation - exportation).

Source : OCDE, l'Industrie des Cuirs et Peaux et de la chaussure

Le secteur de l'industrie de la chaussure qui offre des chaussures pour les loisirs et le sport a eu la meilleure part ces dernières années. Bien que la concurrence de l'importation sur ces marchés soit encore plus forte que pour les chaussures de ville, les fabricants de chaussures de sport ainsi que de chaussures de gymnastique, pour la navigation ou le tennis ont pu obtenir des augmentations de la production non négligeables. La production de chaussures de ville légères et - dans une moindre mesure - de sandales et de sandalettes a profité du passage à un style d'habillement plus sportif et moins strict.

Si l'on établit une comparaison sur le plan international, la consommation de chaussures par tête est relativement élevée en République fédérale. La consommation de chaussures en cuir, qui en 1970 était de 2,52 paires (voir tableau 8) est seulement dépassée par celle des Etats-Unis (2,74 paires). Une enquête de l'IFO-Institut (1) a montré qu'une consommation par tête de 2,8 paires de chaussures en cuir est considérée comme un niveau de saturation. Il faut en conclure qu'en République fédérale les chances d'augmentation futures pour les chaussures en cuir sont extrêmement faibles. Actuellement, seules les chaussures légères ainsi que les chaussures de sport ont de meilleures chances.

Malgré la faible augmentation du marché de la chaussure à laquelle on peut s'attendre, les importations de chaussures devraient encore augmenter à l'avenir. La preuve en est la création d'industries de la chaussure dans de nombreux pays. C'est ainsi par exemple que les pays d'Amérique du Sud veulent s'implanter dans un proche avenir sur le marché allemand. On ne peut encore prévoir dans quelle mesure ils y parviendront. Une chose est toutefois certaine, les producteurs sud-américains de chaussures ont des charges salariales relativement faibles et peuvent de ce fait devenir des concurrents sérieux pour les pays d'exportation traditionnels que sont l'Italie et la France.

L'industrie de la chaussure de la République fédérale ne pourra tenir tête à cette concurrence étrangère accrue que si elle encourage la rationalisation de la fabrication de la chaussure. C'est pourquoi l'industrie de la chaussures veut à l'avenir utiliser encore plus que jusqu'à présent des matières synthétiques et se spécialiser dans la fabrication de chaussures de qualité supérieure. Elle espère également qu'elle pourra profiter des avantages spécifiques qu'elle tire de ses lieux de production. Pour la fabrication d'articles de mode, surtout le fait que le lieu de fabrication soit proche du lieu de consommation offre des avantages.

(1) Relations entre le revenu et la consommation de chaussures - une étude empirique, Munich 1972.

Tableau 8

CONSOMMATION DE CHAUSSURES PAR HABITANT

en nombre de paires

	Chaussures avec dessus en cuir (a)	Pantoufles et autres chaussures d'appartem.	Chaussures entièrement ou principalement en tissu (b)	Chaussures en caoutchouc (c)	Chaussures en matières plastiques (d)
1965	2,46	0,62	0,35	0,11	0,13
1966	2,46	0,68	0,38	0,11	0,14
1967	2,19	0,52	0,42	0,10	0,17
1968	2,53	0,59	0,49	0,15	
1969	2,64	0,71	0,43	0,13	0,31
1970	2,52	0,56	0,35	0,12	0,32

- (a) Chaussures de ville (avec dessus en cuir ou matières plastiques), chaussures de travail et chaussures de sport, sandales et sandalettes non doublées.
 (b) Chaussures de ville légères, chaussures de gymnastique, pour le bateau, le tennis et autres semblables.
 (c) Fabriquées par l'industrie de transformation du caoutchouc et de l'asbeste.
 (d) Fabriquées par l'industrie de matières plastiques.

Source : OCDE, l'Industrie des Cuirs et Peaux et de la Chaussure.

3.2. Prix

Les dernières augmentations des prix du cuir n'ont eu encore que peu de répercussions sur les prix à la production de l'industrie de la chaussure, étant donné que pour la collection printemps/été 1973/74 on a surtout utilisé du cuir qui avait été acheté à des prix relativement intéressants. Pour l'automne 1973 où la hausse des matières premières se fera vraiment sentir, on attend toutefois des augmentations de prix importantes pour les chaussures en cuir véritable ; un tiers environ du prix de la chaussure dépend en effet du prix de la matière première utilisée. La concurrence de l'étranger freinera toutefois les augmentations de prix.

Pour maintenir un certain niveau des prix, l'industrie de la chaussure devra utiliser une plus grande quantité de matières synthétiques à la place du cuir. Des collections entières seront en partie en matière plastique. Dans l'offre étrangère de la chaussure, celle en provenance d'Italie, par exemple, on trouvera de plus en plus de chaussures en matière synthétique.

Les prix à la production des fabricants allemands de chaussures et les prix à l'importation pour les chaussures étrangères ont augmenté à peu près dans la même proportion (voir tableau 9). La différence de prix assez sensible entre les produits allemands et étrangers (d'un ordre de grandeur de 30 à 50 % pour les chaussures de ville) a donc diminué (voir tableau RFA.23). Une des raisons pour lesquelles le prix des chaussures importées est en moyenne bas (la différence de prix pour les chaussures légères notamment est énorme) est dû au fait qu'il s'agit en premier lieu de produits de consommation bon marché qui ne correspondent pas généralement au niveau de qualité, le plus souvent supérieur, des produits allemands. La différence de prix que l'on constate est cependant sans aucun doute l'expression d'une véritable avance de la concurrence étrangère en matière de prix qui en comparaison des fabricants allemands de chaussures a des charges salariales moins importantes. Ceci s'applique surtout aux pays asiatiques qui par suite d'une main d'oeuvre bon marché jouissent d'avantages considérables en la matière.

Les prix à la consommation pour des chaussures allemandes et étrangères de qualité à peu près égale ne diffèrent que peu ; les prix sont d'ailleurs parfois les mêmes. Ceci est dû au fait que le supplément de marge commerciale du commerce de détail pour les chaussures étrangères (jusqu'à 150 %) est considérablement plus élevé que pour les chaussures allemandes (90 % en moyenne environ). Les possibilités de gain du commerce de détail sont de ce fait beaucoup plus élevées lorsqu'il s'agit de la vente de produits d'importation. Ceci devrait avoir contribué à l'augmentation rapide des importations de chaussures.

Tableau 9PRIX DES CHAUSSURES

(1962 : 100)

	Prix à la production	Prix d'achat pour les produits étrangers	Prix du commerce du bétail
1963	100,5	99,5	103,7
1964	99,9	100,7	104,7
1965	101,9	101,8	106,4
1966	107,7	105,0	111,1
1967	111,2	106,1	115,4
1968	103,5 (a)	102,5 (a)	115,6
1969	106,0	107,3	116,8
1970	113,3	111,7	124,1
1971	121,1	114,8	136,4
Déc. 1971	123,6	115,2	142,3
Déc. 1972	133,3	124,3	154,0

(a) A partir de 1968 sans TVA.

Source : Statistisches Bundesamt.

Les importations - contrairement à l'opinion largement répandue - n'ont guère eu d'effet sur les prix à la consommation pour les chaussures. Les chaussures importées ne sont nullement offertes aussi bon marché que ne le permettraient les conditions d'achat. Il n'est donc pas tout à fait surprenant que depuis 1970 les prix de détail des chaussures aient, même compte tenu de l'augmentation inflationniste générale des prix, considérablement augmenté (voir tableau 9). Certes il ne faut pas nier que l'évolution générale des prix joue un grand rôle dans l'augmentation des prix de la chaussure. Le commerce de la chaussure fait en effet partie des secteurs du commerce de détail où l'incidence du coût de la main d'oeuvre est grande et qui en outre sont difficilement accessibles à une rationalisation. D'un autre côté, on se demande si la concurrence des prix fonctionne encore convenablement sur le marché de la chaussure. On émet le doute que les fabricants et les groupements d'achats ont abusé de la pratique tolérée depuis des années, de la recommandation des prix non-obligatoires pour imposer dans une "action concertée", des prix trop élevés (1). C'est pourquoi, l'Office fédéral des cartels a entrepris une étude du marché de la chaussure et constaté, dans une première analyse des rapports de concurrence, que les recommandations de prix reposent sur un accord mutuel des participants au marché et ne sont pas établies d'après chaque entreprise. Les "recommandations aux commerçants" que faisaient jusqu'à maintenant les fabricants ne sont donc plus permises.

3.3. Structures de production et de commercialisation

L'industrie de la chaussure comprenait en 1965, 613 entreprises et 838 établissements de plus de 10 employés, se réduisant en 1970 à 505 entreprises et 741 établissements. Pour la même période, le nombre de salariés et d'ouvriers est passé de, respectivement : 99.680 et 85.964 à 89.803 et 70.425. Les chiffres 1972 ne font que confirmer la baisse du nombre d'emplois : 76.294 salariés dont 64.489 ouvriers.

La production en valeur est restée relativement stagnante depuis 1965 (3.236 millions de DM en 1972 et 2.847 millions de DM en 1965), ce qui indique une restructuration de l'industrie de la chaussure allant vers une meilleure productivité, amélioration d'environ 25 % en 7 ans (voir les tableaux RFA. 33 et RFA. 33bis).

(1) Voir P.V. Riedt, Pourquoi les chaussures sont-elles si chères dans : Frankfurter Allgemeine Zeitung, n° 200, 30. 8. 1972.

La vente de chaussures reste un domaine du commerce spécialisé. Deux tiers des chaussures (1) vendues en Allemagne lui reviennent. Des systèmes de succursales de fabriques, comme ceux de Salamander et autres grands fabricants de chaussures, participent à 5 % environ au marché de la chaussure. Les formes de grandes entreprises que revêt parfois le commerce de détail (expéditeur en gros, grands magasins et magasins à petits prix, marchés de consommateurs) ont ensemble une part du marché de 20 % environ. Le reste revient au commerce de détail des articles de sport, aux cordonniers, aux magasins d'articles divers, aux magasins d'habillement, etc...

La part du marché du commerce spécialisé de la chaussure a sensiblement diminué au cours des dernières années. Par contre, les marchés de consommateurs ont gagné du terrain.

Une grande partie des commerçants spécialisés de la chaussure est affiliée à un des sept groupements d'achats. L'activité de ces groupements d'achats se concentre surtout sur les opérations de du croire et la liquidation centrale (2). Toutefois au cours des années passées, les coopératives d'achats de chaussures se sont de plus en plus transformées en coopératives à services multiples offrant à leurs membres tout un éventail de services.

Les fabricants allemands de chaussures vendent la majeure partie de leur production directement au commerce de détail. Le commerce de gros ne joue qu'un faible rôle sur le marché de la chaussure.

Dans l'importation des chaussures, le commerce de gros des chaussures est relativement très engagé. A côté de celui-ci, on trouve d'autres importateurs directs : les expéditeurs en gros, les grands magasins et les magasins à petits prix et les marchés de consommateurs. Il est intéressant de constater que les grands fabricants de chaussures importent également de plus en plus des chaussures de pays pratiquant des prix bas, et surtout d'entreprises étrangères qui leur appartiennent.

L'importation en République fédérale de chaussures en provenance des pays autres que les pays à commerce d'Etat est entièrement libéralisée. Le tarif douanier extérieur de la CEE s'y applique ; il s'élève jusqu'à 20 % pour les chaussures en matières plastiques et jusqu'à 8 % pour les chaussures en cuir. L'importation de chaussures en provenance des pays à commerce d'Etat est contingentée et soumise à autorisation.

(1) Voir E. Batzer, E. Greipl, H. Laumer, W. Meyerhöfer, avec la collaboration de R. Geml, Structures du marché et rapports de concurrence dans le commerce de détail, Berlin 1971, p. 232 et suiv.

(2) Décompte des chaussures achetées aux fabricants par l'intermédiaire de la coopérative.

Une caractéristique du marché de la chaussure est la grande dépendance à l'égard de la mode et du temps. La force d'une fabrique de chaussures réside dans son adaptation rapide à ces deux facteurs. La mode crée une demande supplémentaire pour l'industrie de la chaussure. D'un autre côté, elle entraîne des problèmes et des risques nombreux. La mode par exemple est contraire à la fabrication en très grande série : de plus elle ne permet guère une production de stocks, de sorte qu'une insuffisance de commandes peut très vite entraîner un chômage partiel.

La mode de la chaussure change rapidement. Jadis, l'industrie de la chaussure présentait deux fois par an de nouvelles collections, à savoir pour la saison printemps/été et automne/hiver. La plupart des commandes étaient passées en Septembre et en Mars. L'industrie de la chaussure avait ainsi la possibilité de prévoir soigneusement sa production et pour une longue période. Par suite d'une mode de plus en plus changeante, le commerce de la chaussure est toutefois de moins en moins disposé à fixer ses commandes longtemps à l'avance. Il demande des échantillons supplémentaires avec des collections intermédiaires et même un échantillonnage permanent. Les risques entraînés par la mode se répercutent ainsi sur la quasi-totalité de l'industrie de la chaussure.

Le salon de la chaussure le plus important en République fédérale est la GDS à Düsseldorf. Les salons en Italie et en France continuent de donner les tendances de l'évolution de la mode. La place prépondérante occupée par l'offre italienne et française de la chaussure du point de vue mode est une des raisons de l'augmentation rapide de l'importation de chaussures de la République fédérale.

4. ARTICLES DE CUIR (1)

4.1. Consommation et commerce extérieur

La République fédérale est le plus grand marché européen pour les articles de cuir. Au cours des dernières années, la consommation (en valeur nominale) a augmenté à un taux moyen annuel de 4 % (voir tableau 10). En tenant compte des augmentations de prix, le volume du marché a stagné ; en d'autres termes, le marché des articles de cuir en République fédérale semble avoir atteint son niveau de saturation.

Dans le passé, une part croissante de la consommation d'articles de cuir a été couverte par l'étranger. Ceci se remarque dans l'augmentation supérieure à la moyenne des importations (voir tableau 10). Ce sont en premier lieu les articles de cuir de la catégorie de prix inférieure et moyenne qui sont importés. Très souvent, il ne s'agit pas ici de "véritables" articles de cuir, mais de produits en matière synthétique ou en textile. La pénétration rapide des fabricants étrangers sur le marché allemand est également due au fait qu'ils comblent avec leur multitude d'idées nouvelles et peu conventionnelles des lacunes sur le marché. Sur le plan de la mode tout particulièrement, l'offre étrangère jouit souvent d'une certaine avance sur les produits des fabricants nationaux.

Les pays de la Communauté européenne, et surtout l'Italie, sont les fournisseurs les plus importants d'articles de cuir en République fédérale (voir tableaux RFA.24 et RFA.25). Les importations en provenance d'Espagne, des pays d'Extrême-Orient (Hong-Kong en particulier) ainsi que de Yougoslavie et des pays du bloc oriental ont également gagné en importance au cours des années passées. A Hong-Kong, des articles de cuir sont fabriqués en grande série presque exclusivement pour l'exportation. La Yougoslavie et les pays du bloc oriental ont jadis exporté presque exclusivement du cuir ; au cours des dernières années, ils ont transformé le cuir en produits finis qu'ils ont exportés. Depuis quelque temps ces pays offrent également sur les marchés étrangers des produits en matière plastique. Récemment, l'Argentine et le Brésil ont lancé une offensive d'exportation sur le marché allemand.

(1) Dans la nomenclature de l'Office fédéral des statistiques font partie des articles de cuir, à côté des articles de sellerie, de sellerie fine, de maroquinerie et de fantaisie, les gants en cuir ainsi que les courroies de transmission, les articles de cuir industriel et les articles de protection des travailleurs. Le marché des gants de cuir est traité au paragraphe 6.

Tableau 10

CONSOMMATION TOTALE D'ARTICLES DE CUIR (a)

en millions de DM

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance annuel 1965/71 (%)
Production	1.273,9	1.310,9	1.181,1	1.247,6	1.371,4	1.445,7	1.488,1	+ 2,7
Importation	114,5	131,4	104,9	133,5	174,2	216,9	243,6	+ 13,4
Exportation	172,1	174,1	176,3	195,8	212,3	194,8	186,9	+ 1,5
Consommation (b)	1.216,3	1.267,2	1.109,7	1.185,3	1.333,3	1.467,8	1.544,8	+ 4,1

(a) Courroies de transmission, articles de cuir industriel, articles de protection des travailleurs, articles de sellerie, de sellerie fine, de maroquinerie et de fantaisie, gants en cuir.
 (b) Consommation apparente (= production + importation - exportation).

Source : Statistisches Bundesamt.

Outre les importations apparentes enregistrées, les touristes allemands importent également des quantités considérables d'articles de cuir en République fédérale, et surtout d'Italie, d'Espagne, de Tunisie et du Maroc. Les experts estiment que ces importations sont aussi importantes que les importations apparentes correspondantes.

La pression de la concurrence étrangère a eu pour conséquence que les fabricants allemands se sont de plus en plus détournés des qualités bon marché et se sont consacrés à la production d'articles de cuir classiques, de qualité supérieure. De sorte que depuis 1965 les taux d'accroissement de la production ont été faibles ; il a même parfois fallu procéder à des réductions de la production.

Les articles en cuir synthétique, en matière synthétique, en textiles ont connu la plus grande expansion. Ces matières se sont souvent prêtées à de nouvelles possibilités de transformation et de façonnage et ont ainsi augmenté leurs débouchés.

Par suite de l'augmentation des loisirs de la population, les bâches et les tentes qui font partie des articles de sellerie en tissus divers ont connu une demande assez forte (voir tableau RFA.26). Les articles de sellerie en cuir, tels que sacs de travail ainsi qu'équipements de militaires, de police, de pompiers et de chasse ont également bénéficié d'une évolution relativement favorable ; la demande de ces produits est en premier lieu fonction des besoins des institutions publiques.

Les possibilités d'accroissement de la production des articles de sellerie fine ont été considérablement entravées au cours des années passées par la concurrence des importations. En même temps, les matières synthétiques se sont de plus en plus imposées. Pour les mallettes et les valises, la part des articles en matières synthétiques s'élevait déjà à plus de trois quarts de la production en 1971. Pour les sacs, la part n'est pas encore aussi élevée, mais dans ce domaine également il se produit un processus de substitution analogue. Ceci se remarque nettement dans le changement de la production entre 1965 et 1971. Alors que la production d'articles en cuir véritable a dû être réduite, les articles de sellerie fine en matières de substitution ont atteint un taux de croissance plus grand (voir tableau RFA.26).

Le consommateur refuse encore souvent les articles de maroquinerie et articles de fantaisie en cuir synthétique ou d'une matière semblable. Ceci s'applique surtout aux petits articles de cuir. La valeur de la production d'articles de maroquinerie et d'articles de fantaisie en cuir a de ce fait légèrement augmenté depuis le milieu des années soixante ; il faut toutefois faire remarquer que l'expansion des produits fabriqués dans d'autres matières a presque été le double.

La fabrication de courroies de transmission, d'articles de cuir industriel et d'articles de protection pour le travail n'a qu'une faible importance dans l'industrie de transformation du cuir. Il a déjà été indiqué précédemment dans cette analyse que ces domaines n'offrent guère pour l'avenir de chances de croissance (cf. 1). Pour ce qui est des chances d'avenir des autres domaines de l'industrie des articles de cuir, il faut partir du fait que ce marché a déjà atteint son niveau de saturation. Etant donné qu'il faut s'attendre au cours des prochaines années également à une augmentation - bien que plus lente - des importations, le champ d'action des fabricants allemands va être encore réduit. Ceux-ci devraient à l'avenir se spécialiser encore plus dans la fabrication d'articles de mode et de qualité supérieure car la lutte sera encore plus serrée pour les qualités inférieures.

4.2 - Prix

Les prix à la production pour les articles de cuir ont augmenté à une cadence rapide au cours de l'année 1972 (voir tableau 11). C'est en partie la conséquence de la hausse des prix du cuir véritable, en partie également celle des tendances inflationnistes générales. L'augmentation des prix du cuir devrait vraiment se refléter dans les collections d'automne 1973. On annonce des augmentations de prix de l'ordre de 10 % pour certains articles de cuir. En raison de la hausse des prix du cuir, les firmes se tourneront de plus en plus vers la transformation des matières synthétiques dont les prix sont restés stables. Pour les sacs à main, on tentera d'implanter des matières synthétiques de qualité supérieure dans des catégories de prix plus élevés. Dans les commandes que le commerce a passées au printemps 1973, les produits en matière synthétique occupent une place encore plus grande que celle qu'elles avaient jusqu'à présent.

Des différences très nettes se constatent entre l'évolution des prix de détail pour les articles de cuir "véritable" et les articles en matière plastique. C'est ainsi qu'à la fin de 1972 par exemple le consommateur devait dépenser pour une valise en cuir près de 60 % de plus qu'en 1962 ; pour une valise en matière plastique, la dépense supplémentaire n'était "que" de 35 %. Dans l'ensemble, on peut constater que l'on peut freiner la montée des prix à la consommation par l'utilisation de plus en plus grande des matières plastiques. La transformation des pièces préformées en matière plastique en particulier a un effet stabilisateur sur les prix (voir tableau 11 les prix de détail pour les valises coquille en matière plastique).

Tableau 11

PRIX DES ARTICLES DE MAROQUINERIE

(1962 = 100)

	Prix à la production	Prix d'achat pour les produits étrangers	Prix du commerce de détail						
			Cartable peau de vache	Serviette, peau de vache veinée	Valise en matières plastiques	Serviette en matièr. plastiques	Porte-monnaie boxcalf	Valise en cuir, peau de vache	Valise coquille, en matièr. plastiques
1963	100,3	107,2	102,0	102,3	102,3	-	-	102,6	-
1964	103,1	93,1	105,1	103,8	104,9	-	-	103,7	-
1965	107,4	94,6	108,5	106,2	107,8	111,1	-	105,2	-
1966	114,7	93,3	113,4	110,7	111,4	114,7	119,1	111,1	102,0
1967	115,5	92,2	117,0	112,1	113,2	115,0	122,0	114,2	102,8
1968 (a)	106,5	91,7	116,1	111,4	113,6	112,8	120,8	114,3	104,1
1969	110,8	103,7	119,4	113,1	116,0	113,1	123,4	117,0	106,5
1970	118,6	97,8	127,1	120,0	120,2	118,2	131,9	126,5	109,7
1971	124,4	103,1	135,9	126,1	125,7	124,1	140,5	136,2	114,0
Déc. 1971	125,7	103,5	138,6	128,3	128,0	126,4	143,8	140,2	115,8
Déc. 1972	137,5	103,6	155,1	142,1	134,9	134,8	161,1	157,3	121,4
(a) A partir de 1968 sans TVA									

Source : Statistisches Bundesamt.

Tenir de plus en plus compte des produits en matières synthétique lors de la création de collections est une nécessité pour l'industrie allemande des articles de cuir étant donné que ce n'est que de cette manière qu'elle peut en quelque sorte concurrencer l'offre étrangère dans le domaine des prix. Les prix d'achat des articles de cuir étrangers n'ont en effet guère augmenté au cours des dernières années (voir tableau 11). Etant donné que, dans le même temps, les prix à la production de l'industrie allemande des articles de cuir ont sensiblement augmenté, la différence de prix entre les produits nationaux et étrangers a augmenté.

L'Association de l'industrie allemande des articles de cuir fait remarquer par exemple que des sacs en matière plastique de la catégorie de prix inférieure sont offerts par les fabricants allemands à des prix allant de 18 à 20 DM. Pour l'importation de Corée ou de Hong-Kong de sacs de qualité égale, on ne paye que 4,50 à 6 DM. Des fabricants d'Argentine et du Brésil pourraient livrer en République fédérale des articles de cuir à des prix tels qu'ils ne couvriraient même pas les prix des matières premières des fabricants allemands. Il est compréhensible qu'en face d'une telle prépondérance de la concurrence étrangère dans le domaine des prix les fabricants allemands aient en grande partie abandonné la fabrication d'articles de cuir bon marché.

Au niveau du commerce de détail, les différences de prix entre les produits nationaux et étrangers ne sont plus aussi grandes qu'au niveau des prix à la production. Ceci tient au fait que la marge de bénéfice commercial du commerce de détail est généralement plus grande pour les produits importés que pour les articles de fabrication allemande (environ 90 à 110 %).

4.3. Structures de production et de commercialisation (1)

L'industrie de la maroquinerie se composait en 1970 de 625 entreprises et 842 établissements de plus de 10 ouvriers, employant 40.198 personnes dont 32.832 ouvriers, pour une valeur de la production de 925 millions de DM.

La structure de ce secteur semble n'avoir que peu évolué depuis 1965 où l'on comptait 665 entreprises et 866 établissements, 42.320 salariés dont 34.997 ouvriers et une valeur de la production de 981 millions de DM (voir tableaux RFA.34 et RFA.34bis).

(1) Voir également à ce sujet CNUCED/GATT : le marché des articles de maroquinerie en Amérique du Nord et dans certains pays d'Europe occidentale, Genève 1969, p. 151 et suiv.

La vente des articles de cuir se fait pour la plus grande part par l'intermédiaire du commerce spécialisé ; plus de la moitié des articles de cuir vendus en Allemagne lui revient (1). Quelques fabricants d'articles de cuir comme Gold-Pfeil et Mädler ont des systèmes de succursales de fabrique. Les grandes entreprises du commerce de détail (entreprises de vente par correspondance, grands magasins et magasins à petits prix, marchés de consommateurs ont amélioré de manière considérable leur position sur le marché des articles de cuir au cours des dernières années ; elles doivent avoir environ un tiers du marché.

Les fabricants allemands d'articles de cuir vendent la plus grande partie de leur production directement (ou par l'intermédiaire de représentants de commerce) au commerce de détail. Le commerce de gros n'intervient que pour une faible part dans le processus de distribution.

Dans l'importation des articles de cuir bon marché ce sont surtout les grands magasins et les marchés de consommateurs qui sont engagés.

L'importation des articles de cuir en République fédérale, est soumise aux mêmes règlements de droit commercial que celle du cuir. Le tarif extérieur de la CEE atteint jusqu'à 15 % pour les articles en matière plastique et jusqu'à 9 % pour les articles en cuir.

Le marché des articles de cuir - comme le marché de la chaussure - dépend très étroitement de la mode. L'industrie allemande des articles de cuir fabrique de nouvelles collections deux fois par an. Celles-ci sont présentées aux salons d'échantillons de la CDH (2) ou au salon des articles de cuir d'Offenbach. En raison de ses dates tardives, le salon d'Offenbach n'a toutefois pas le caractère d'une vente mais uniquement un caractère d'exposition. Au moment du salon, certains exposants ont déjà leurs carnets de commandes remplis à 90 %. Les dates tardives du salon d'Offenbach sont également parfois considérées comme une raison de l'augmentation rapide des importations.

(1) De nombreux commerçants spécialisés dans la vente des articles de cuir font partie d'une des quatre coopératives d'achat.

(2) Fédération des associations allemandes de représentants de commerce et courtiers de commerce.

5. VETEMENTS DE CUIR

5.1. Consommation et commerce extérieur

Le marché des vêtements de cuir a été caractérisé dans le passé par un dynamisme remarquable. Depuis le milieu des années soixante, le volume du marché s'est accru de plus de 20 % par an (voir le tableau 12). Il faut surtout chercher les raisons de cette expansion dans le fait que les vêtements de cuir jouissent d'une grande faveur auprès du consommateur : manteaux, vestes, costumes, jupes, ensembles-pantalons et chapeaux en cuir sont depuis quelques années très à la mode.

Bien que l'étranger ait participé à cette expansion du marché des vêtements de cuir en République Fédérale dans une proportion au-dessus de la moyenne (voir tableau 12)(1), les fabricants allemands ont, de 1965 à 1971, réalisé avec un taux moyen annuel de près de 14 % la plus forte augmentation de production de tout le domaine des articles de cuir. La fabrication des manteaux de cuir a été caractérisée par des taux d'accroissement particulièrement importants (voir tableau RFA 28). La demande a également été forte pour les vestes ainsi que pour les ensembles en cuir.

Par contre, les culottes de cuir ne répondent plus tout à fait aux idées du consommateur, en matière de mode ; on a toutefois constaté une reprise en 1971. Cela tient au fait que la mode des costumes régionaux a eu un regain de faveur.

5.2. Prix

L'augmentation des prix des matières premières est actuellement un sujet d'inquiétude pour l'industrie des vêtements de cuir. Depuis l'automne 1971, les peaux et les cuirs ont augmenté de plus de 200 %. Cette évolution devrait se répercuter prochainement dans les prix du cuir pour vêtements qui est surtout acheté à l'étranger. Pour les prix à la consommation, les effets devraient se

(1) Les principaux pays fournisseurs sont les pays de la CEE ainsi que la Yougoslavie et l'Espagne. Voir également tableau RFA 27 ; il faut remarquer ici que les importations en provenance de Hong-Kong concernent en premier lieu les gants de protection en cuir ou en cuir synthétique (dans la nomenclature de l'Office fédéral des statistiques, ces articles ne font pas partie des vêtements de cuir).

Tableau 12

CONSOMMATION TOTALE DE VETEMENTS DE CUIR

En millions D. M.

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	taux de croissance annuel 1965/71 (%)
Production	126,7	145,2	146,7	172,5	194,2	201,2	273,3	+ 13,7
Importation	9,5 b)	19,3 c)	13,6 d)	24,7 d)	38,6	54,6	142,4	+ 57,0
Exportation	9,0 b)	8,4 c)	4,4 d)	7,2 d)	8,4	10,7	21,1	+ 15,2
Consommation(a)	127,2	156,1	155,9	190,0	224,4	245,1	394,6	+ 20,8

a) Consommation apparente (=production + importation - exportation).
 b) Y compris vêtements de travail et accessoires, sans chapeaux en cuir.
 c) Y compris vêtements de travail et accessoires.
 d) Y compris accessoires.

Source : Statistisches Bundesamt

faire sentir dans les collections d'automne/hiver 1973/74 (1). Le prix d'un manteau de cuir qui est actuellement, par exemple, de 700 DM, devrait alors être porté à plus de 1.000 DM (2). L'industrie du vêtement de cuir craint que par suite d'une telle augmentation de prix, le manteau en peau de mouton retournée devienne, encore plus que par le passé, le symbole d'un certain niveau social et ne puisse plus attirer financièrement une certaine clientèle.

Néanmoins, l'industrie du vêtement de cuir n'est pas prête à accepter la stagnation ou le recul. Elle continue à prendre des dispositions pour une demande croissante, ce qui se traduit par une augmentation importante des capacités. Toutefois, par suite de la hausse des prix du cuir, les matières de remplacement pourraient prendre une place plus importante ; on n'accorde cependant que peu de chances pour le moment à ces matières.

L'augmentation des prix des vêtements de cuir devrait également avoir un effet stimulant sur les importations. Déjà dans le passé, des prix intéressants, un style attrayant et une façon acceptable ont permis aux articles étrangers d'avoir une part importante et croissante du marché allemand des vêtements de cuir.

5.3. Structures de commercialisation

Il y a quelques années encore, la vente de vêtements de cuir était un domaine du commerce spécialisé. Aujourd'hui toutefois, la plus grande partie des vêtements de cuir est distribuée par l'intermédiaire des grandes entreprises du commerce de détail. Les grandes entreprises du commerce de détail sont assez fortement engagées dans l'importation des vêtements de cuir. L'importation des vêtements de cuir est soumise à des règlements de droit commercial analogues à ceux qui s'appliquent à l'importation du cuir. Le taux maximum du tarif extérieur de la CEE est de 8 %.

Pour les vêtements de cuir également, l'élément mode joue un grand rôle. Ceci s'applique en premier lieu au domaine des vêtements pour femmes mais avec des réserves au domaine des vêtements pour hommes. En raison notamment des hausses de prix attendues, les hommes ne devraient pas acheter des articles coûteux pour le temps d'une saison.

(1) Jusqu'à il y a peu de temps, de nombreuses firmes de l'industrie des vêtements de cuir ont su, grâce à des dispositions et des contrats à long terme, maintenir la hausse des prix dans certaines limites.

(2) Pour les vêtements de cuir, le supplément de marge commerciale est compris entre 100 et 120 %.

6. GANTS

6.1. Consommation et commerce extérieur

La consommation des gants de cuir ne s'est pas considérablement modifiée depuis le milieu des années cinquante ; elle s'élève, estime-t-on à 10 millions de paires par an (1). La pénétration sur le marché de produits de substitution a porté préjudice ces dernières années à la vente de gants de cuir. Les gants en tissu dont d'importantes quantités sont importées de Hong-Kong sont de plus en plus appréciés du consommateur. Les gants en matière synthétique, qui généralement ne portent pas cette mention et de ce fait se distinguent difficilement des gants en cuir véritable, sont également importés en quantités considérables de pays à bas niveau de prix.

Pour les gants de cuir également, l'étranger a submergé le marché allemand d'articles bon marché. Les fabricants italiens surtout ont enregistré de gros succès de vente. En 1971, les importations comptabilisées ont atteint environ 3 millions de paires. A ces importations s'ajoutent d'importants achats de touristes allemands à l'étranger et qui, selon les estimations des experts, devraient atteindre l'ampleur des importations commerciales.

Par suite de l'augmentation des importations, la production de l'industrie des gants de cuir a fortement diminué au cours des dernières années (voir tableau 13). Les fabricants allemands se sont surtout spécialisés dans les gants de qualité supérieure et ont abandonné à la concurrence étrangère le marché des articles standard bon marché.

6.2. Prix

Les prix à la production des fabricants allemands de gants de cuir et les prix à l'importation des gants de cuirs étrangers diffèrent considérablement. En moyenne, les produits étrangers sont de 50 à 60 % moins chers (voir tableau RFA 30). Cette différence de prix est due au fait que les articles allemands doivent être généralement classés dans la catégorie supérieure alors que les articles étrangers sont de qualité inférieure. Toutefois, il ne fait pas de doute que cette différence de prix est également due à un véritable avantage de l'étranger en matière de prix.

(1) Le tableau 13 indique la consommation d'après les chiffres officiels. Il faut y ajouter les importations non apparentes.

Tableau 13

CONSOMMATION DE GANTS EN CUIR

En 1.000 paires

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	taux de croissance annuel 1965/71 (%)
Production	6.485	6.364	5.229	5.368	5.210	4.856	3.899	- 7,1
Importation	-	-	1.254	1.680	2.386	2.862	3.010	+ 24,5
Exportation	-	-	1.223	1.305	1.173	873	555	- 17,9
Consommation(a)	-	-	5.260	5.743	6.423	6.845	6.354	+ 4,9
a) Consommation apparente (= production + importation - exportation)								

Source : Statistisches Bundesamt

Les prix à la consommation des gants n'ont que peu augmenté jusqu'à la fin des années soixante. Depuis, les gants de cuir sont devenus beaucoup plus chers, en particulier à cause de la hausse des prix du cuir (voir tableau 14). Les gants fabriqués dans d'autres matières exercent un certain effet stabilisateur sur les prix (par exemple : gants en tricot, tableau 14). Si les prix des gants de cuir continuent à augmenter de façon démesurée, il est tout à fait possible que les consommateurs achètent de plus en plus d'autres gants. De ce fait, la consommation de gants de cuir ne devrait pas augmenter au cours des prochaines années.

6.3. Structures de commercialisation

Comme pour les autres articles en cuir, la vente des gants de cuir s'est également de plus en plus déplacée vers les grandes entreprises du commerce de détail. La vente par l'intermédiaire du commerce spécialisé a par contre perdu du terrain.

Les règlements de droit commercial auxquels est soumise l'importation des gants de cuir sont semblables à ceux imposés à l'importation du cuir. Le taux maximum du tarif douanier extérieur de la CEE s'élève à 13 %. En plus des dispositions douanières générales, un certificat d'origine est requis pour les gants de cuir afin d'empêcher une importation illégale en provenance des pays à commerce d'Etat.

Tableau 14

PRIX DU COMMERCE DE DETAIL DE GANTS EN CUIR (la paire)

(1962 = 100)

	Gants pour messieurs chevreau fourré	Gants pour la voiture porc	Gants pour dames veau ou chèvre non fourrés	Gants pour dames en tricot pure laine
1963	103,6	-	103,8	-
1964	106,8	-	107,2	-
1965	110,3	-	110,8	-
1966	113,2	106,1	114,4	104,9
1967	115,0	108,1	116,4	104,6
1968	116,2	108,0	117,3	104,5
1969	117,2	108,4	119,4	106,0
1970	123,5	111,6	125,6	111,2
1971	129,8	115,7	132,3	118,2
Déc. 1971	133,1	117,3	135,4	121,7
Déc. 1972	138,6	120,9	143,1	124,5

Source : Statistisches Bundesamt

7. CONCLUSIONS

Si l'on cherche à tirer parti des résultats de l'analyse précédente en ce qui concerne les débouchés possibles sur le marché allemand des cuirs et peaux et articles de cuirs en provenance des pays africains en voie de développement, on arrive aux conclusions suivantes :

- 1 - Seul le marché des vêtements de cuir laisse présager de bonnes chances d'expansion. Les autres marchés, c'est-à-dire ceux du cuir, des chaussures, des articles de cuir et des gants de cuir, ont déjà dans l'ensemble atteint leur niveau de saturation. En même temps, certains secteurs de ces marchés semblent encore pouvoir absorber des marchandises, ainsi par exemple, les marchés :
 - du cuir prêt-à-porter,
 - du cuir fini, dans la mesure où il est offert à des prix relativement intéressants,
 - de tous les articles de cuir qui ont à faire d'une manière ou d'une autre aux loisirs et au sport,
 - des articles pour lesquels la qualité du cuir est particulièrement soulignée et qui, pour l'acheteur, amènent un surcroît de prestige. Le prestige de certains articles de cuir est considérablement accru par la hausse actuelle des prix.
- 2 - Le marché du cuir et des articles de cuir de la République Fédérale a fait preuve d'une grande capacité d'absorption des importations au cours des années écoulées. Les pays africains en voie de développement ne devraient donc pas avoir des difficultés insurmontables pour s'implanter sur ce marché. Cela devrait être d'autant plus facile que le volume d'importation - considéré en valeur absolue - est relativement grand et qu'1 % de ce volume d'importation ouvrirait déjà aux pays africains en voie de développement des possibilités d'exportation importantes.
- 3 - La fabrication de cuir, et surtout d'articles de cuir nécessite un travail intensif. Par suite des salaires comparativement bas, les pays africains en voie de développement sont prédestinés à la production de ces articles.
- 4 - Les variations de prix des matières premières (peaux et cuir) étant généralement plus grandes que pour les produits finis, il est recommandé aux pays africains en voie de développement d'exécuter dans le pays le traitement de la matière première jusqu'au produit fini.

5 - Par contre, l'établissement d'unités de traitement ou de transformation du cuir dans les E.A.M.A. rencontre un certain nombre de difficultés à surmonter, par exemple :

- la concurrence internationale est très forte dans le secteur du cuir et des articles de cuir. Le contingent d'importation de la République Fédérale pour ces produits devrait progressivement atteindre son maximum, le commerce ayant besoin d'un certain nombre de produits nationaux dont il peut disposer rapidement et sans grand risque.
- les pays africains et malgache sont en quelque sorte désavantagés du fait de leur éloignement par rapport au consommateur. Il pourrait en particulier être difficile de suivre rapidement les tendances de la mode en République Fédérale. Les grandes distances par rapport au consommateur devraient également entraîner des délais de livraison plus longs et les réclamations prendraient un temps considérable.
- la hausse des prix du cuir entraîne une utilisation croissante des matières synthétiques qui peut ouvrir des possibilités de rationalisation importantes. La demande d'articles de cuir pourrait ainsi diminuer.
- très souvent les pays africains manquent de spécialistes pour mettre en œuvre certains processus de production.

6 - A ces arguments on peut toutefois opposer les considérations suivantes :

- malgré la concurrence relativement intense, il y a toujours des pays qui parviennent à s'implanter sur le marché de la République Fédérale. Les derniers exemples en sont le Brésil et l'Argentine sur le marché de la chaussure.
- le désavantage de l'éloignement du lieu de production et du lieu de consommation perd de plus en plus de son importance.
- la hausse des prix du cuir ne pourra se poursuivre éternellement de sorte que le processus de substitution finira par se ralentir.
- la formation de spécialistes est tout à fait possible.

7 - En pesant le pour et le contre, on arrive à la conclusion que le marché du cuir et des articles de cuir de la République Fédérale peut fort bien absorber des importations en provenance des pays africains en voie de développement.

8 - TABLEAUX

- RFA- 1 Aperçu des importations de produits du secteur " cuir "
- RFA- 2 Transformation des peaux d'après les marchandises de production intérieure et étrangère
- RFA- 3 Importation de peaux de veau, de bovidé, de buffle, de cheval, de poulain et de peaux d'autres solipèdes et animaux
- RFA- 4 Importation de peaux d'ovin et de caprin
- RFA- 5 Importation de cuirs tannés
- RFA- 6 Structure des importations de peaux (y compris du cuir prétanné) d'après le degré de transformation
- RFA- 7 Importation de cuirs et peaux bruts par pays
- RFA- 8 Importation de peaux de bovins, équidés (sauf veaux) par pays
- RFA- 9 Importation de peaux d'ovins lainées par pays
- RFA-10 Importation de pelleteries non apprêtées par pays
- RFA-11 Production de sortes de cuir sélectionnées
- RFA-12 Importation de cuirs par pays
- RFA-13 Importation de cuirs de bovins et d'équidés par pays
- RFA-14 Importation d'autres cuirs préparée par pays
- RFA-15 Importation de peaux d'ovins préparées par pays
- RFA-16 Importation de pelleteries tannées ou apprêtées par pays
- RFA-17 Comparaison des prix du cuir de production nationale et étrangère
- RFA-18 Importation de chaussures par pays
- RFA-19 Importation de chaussures à semelles-dessus en caoutchouc-plastique par pays
- RFA-20 Importation de chaussures à semelles de cuir, caoutchouc-plastique ou matières artificielles par pays
- RFA-21 Importation de chaussures à semelles en bois ou liège par pays
- RFA-22 Production de chaussures
- RFA-23 Comparaison des prix des chaussures de fabrication nationale et étrangère
- RFA-24 Importation d'articles manufacturés en cuir naturel ou artificiel
- RFA-25 Importation d'articles de voyage, sacs à mains etc. par pays

Tableau

RFA-26	Production d'articles de cuir sélectionnés
RFA-27	Importation de vêtements et accessoires en cuir par pays
RFA-28	Production de vêtements de cuir
RFA-29	Importation de gants de cuir
RFA-30	Comparaison des prix entre gants de cuir de fabrication nationale et étrangère
RFA-31	Importation de vêtements de fourrure et pelleteries artificielle par pays
RFA-32	L'industrie de la tannerie
RFA-32 bis	Structure de l'industrie de la tannerie
RFA-33	L'industrie de la chaussure
RFA-33 bis	Structure de l'industrie de la chaussure
RFA-34	L'industrie de la maroquinerie
RFA-34 bis	Structure de l'industrie de la maroquinerie

TABLEAU RFA - 1 : APERCU DES IMPORTATIONS DE PRODUITS DU SECTEUR "CUIR"

Nomenclature SITC (a)	1 000 US \$			Taux de croissance %		Importation provenant des pays en voie de développement							
						1 000 US \$			Part dans l'importation totale				
	1960	1965	1970	1960/65	1965/70	1960	1965	1970	1960	1965	1970	1960/65	1965/70
211	72 756	80 090	69 271	+ 1,9	-2,9	16 593	15 756	14 540	22,8	19,7	21,0	- 3,1	+ 1,3
211.1	33 104	34 537	26 470	+ 0,8	-5,2	5 785	6 903	3 672	17,5	20,0	13,9	+ 2,5	- 6,1
211.2	12 064	13 255	8 572	+ 1,9	- 8,3
211.4	8 978	13 824	8 145	+ 9,0	-10,0
211.6		8 208	12 618		+ 9,0		3 210	5 475		39,1	43,4		+ 4,3
211.7	16 160	6 645	8 517	- 1,7	+ 5,1	4 374	310	.	27,1	4,7	.	- 3,4	.
211.8	914	964	1 165	+ 1,0	+ 3,9
211.9	.	2 657	3 784	.	+ 7,3
212	52 473	109 296	144 150	+15,8	+ 5,7	13 718	17 949	28 366	26,1	16,4	19,7	- 9,7	+ 3,3
611	47 511	74 934	109 477	+ 9,6	+ 7,9	10 068	11 348	22 851	21,2	15,1	20,9	- 6,1	+ 5,8
611.2	.	869	1 117	.	+ 5,2
611.3		12 481	9 079		- 6,2		232	.		1,9	.		.
611.4	16 160	19 107	39 994	+14,3	+15,9	.	710	7 978	.	3,7	19,9	.	+16,2
611.9	.	42 477	59 287	.	+ 7,0	.	.	14 535	.	.	24,5	.	.
611.91	.	.	19 976	2 001	.	.	10,0	.	.
612	2 476	10 729	20 550	+34,1	+13,9	249	1 440	2 914	10,1	13,4	14,2	+ 3,3	+ 0,8
612.1	.	500	595	.	+ 3,5
612.2	.	135	883	.	+45,6
612.3	.	7 863	17 225	.	+17,0
612.4	.	2 231	1 847	.	- 3,7
613	9 014	29 626	67 649	+26,9	+17,9	.	1 301	6 711	.	4,4	9,9	.	+ 5,5
831	2 793	16 142	36 777	+42,0	+17,9	213	1 069	6 278	7,6	6,6	17,1	- 1,0	+10,5
841.3	.	6 807	32 757	.	+36,9	.	1 123	9 227	.	16,5	28,2	.	+11,7
842	714	7 170	33 105	+58,6	+35,8	.	.	3 138	.	.	9,5	.	.
851	38 741	111 064	245 057	+23,5	+17,2	1 619	6 947	16 640	4,2	6,3	6,8	+ 2,1	+ 0,5
851.01	.	.	31 800	2 723	.	.	8,6	.	.
851.02	.	.	212 479	13 907	.	.	6,5	.	.
851.03	.	.	261	1	.	.	0,4	.	.

(a) Nomenclature voir page suivante.

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Series C, Trade by commodities, market summaries : imports.

ANNEXE AU TABLEAU RFA-1

Désignation des numéros SITC :

- 211 Peaux (à l'exception des fourrures) brutes
 - 211.1 Peaux de bovidé et peaux de solipède (à l'exception des peaux de veaux)
 - 211.2 Peaux de veau
 - 211.4 Peaux de chèvre et de chevreau
 - 211.6 Peaux de mouton et d'agneau, laineuses (à l'exception de l'astrakan, du karakul, breitschwanz et fourrures semblables)
 - 211.7 Peaux de mouton et d'agneau, non-laineuses (à l'exception de l'astrakan, du karakul, breitschwanz et fourrures semblables)
 - 211.8 Chutes de cuir
 - 211.9 Peaux et autres

- 211 Fourrures brutes
 - 212.0 Fourrures brutes (y compris astrakan, karakul, breitschwanz et fourrures semblables)

- 611 Cuir
 - 611.2 Cuir synthétique à base de cuir
 - 611.3 Cuir de veau
 - 611.4 Cuir de boeuf, de cheval et cuir d'autres solipèdes
 - 611.9 Cuir et autres
 - 611.91 Cuir de mouton et d'agneau
 - 611.92 Cuir de chèvre et de chevreau
 - 611.93 Peau de chamois
 - 611.94 Parchemin et cuir vert
 - 611.95 Cuir verni et cuir métallisé
 - 611.99 Autres cuirs

- 612 Articles en cuir et en cuir synthétique et autres
 - 612.1 Courroies de transmission en cuir et autres articles techniques en cuir
 - 612.2 Articles de sellerie en matières de toutes sortes
 - 612.3 Dessus, tiges et autres pièces pour chaussures en matière de toutes sortes (à l'exception du métal et de l'asbeste)
 - 612.9 Autres articles en cuir et autres

- 613 Fourrures, tannées ou traitées (également teintés)
- 831 Articles de voyage et articles de maroquinerie
 - 841.3 Vêtements et accessoires en cuir
- 842 Vêtements de fourrure (à l'exception des coiffures) et autres articles en fourrure; fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle
 - 842.0 Vêtements de fourrure (à l'exception des coiffures) et autres articles en fourrure; fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle
 - 842.01 Articles en fourrure
 - 842.02 Fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle
- 851 Chaussures
 - 851.0 Chaussures
 - 851.01 Chaussures avec semelle et dessus en caoutchouc ou matière synthétique
 - 851.02 Chaussures avec semelle en cuir, caoutchouc ou matière synthétique (à l'exception des chaussures du n° 851.01)
 - 851.03 Chaussures avec semelle en bois ou en liège

TABLEAU RFA 2

TRANSFORMATION DES PEAUX D'APRES LES MARCHAN-
DISSES DE PRODUCTION INTERIEURE ET ETRANGERE.

GENRE	1967			1971		
	Marchandises intérieures	Marchandises étrangères	Part des marchandises étrangères	Marchandises intérieures	Marchandises étrangères	Part des marchandises étrangères
<u>Marchandises au poids</u>		Poids vert en t			Poids vert en t	
Peaux de veau	6.874,4	11.050,9	61,6	5.543,0	8.001,8	59,1
Peaux de bovin (animaux domestiques)	92.386,8	37.651,7	28,9	113.076,5	37.214,9	24,8
Peaux d'animaux sauvages et peaux séchées	-	16.392,2	100	-	13.044,7	100
Peaux de cheval et autres peaux	1.508,0	1.071,3	41,5	530,5	1.142,5	68,3
Total	100.769,2	66.166,1	39,6	119.150,0	59.403,9	33,3
<u>Marchandises à la pièce</u>		1.000			1.000	
Peaux de mouton et d'agneau	210,7	5.745,0	96,5	113,9	5.013,4	97,8
Cuir de mouton et d'agneau (prétanné)	7,4	3.645,4	99,8	0,9	2.732,0	99,9
Peaux de chèvre, de chevreau et d'animaux sauvages	167,0	7.270,3	97,8	48,9	4.398,5	98,9
Cuir de chèvre et de chevreau prétanné	3,9	4.625,2	99,9	9,4	5.080,4	99,8
Peaux de poisson et de reptile	-	830,3	100	70,0	242,5	77,6
Total	389,0	22.116,2	98,3	243,1	17.466,8	98,6

Source: Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-3

IMPORTATIONS DE PEAUX DE VEAU, DE BOVIDE, DE BUFFLE, DE
CHEVAL, DE POULAIN ET DE PEAUX D'AUTRES SOLIPEDES ET
ANIMAUX
(par 1000 Kg)

Désignation des marchandises	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1967/71 (%)
Peaux de veau						
vertes ou salées à l'état humide	13.250	14.805	11.729	9.898	10.012	- 6,8
séchées ou salées à l'état sec	43	89	17	60	66	+ 11,2
picklées	2	10	24	21	2	+ 0
Peaux de bovidé (vache, boeuf ou taureau)						
vertes ou salées à l'état humide	60.334	77.249	76.182	60.110	50.261	- 4,5
séchées ou salées à l'état sec	548	1.093	1.607	1.744	1.452	+ 27,6
picklées	2.322	3.158	2.431	1.962	2.348	+ 0,3
Peaux de buffle						
vertes ou salées à l'état humide	160	60	16	16	1	- 61,3
séchées ou salées à l'état sec	435	490
picklées	1	8	2	5	.	.
Peaux de cheval, de poulain et peaux d'autres solipèdes						
vertes ou salées à l'état humide	514	600	741	528	254	- 16,2
séchées ou salées à l'état sec	38	27	34	34	34	- 2,7
picklées	1	.	.	.	0	.
Peaux d'autres animaux (a)						
vertes, salées ou séchées (b)	1.488	2.082	2.323	2.019	1.231	- 4,6
picklées	109	76	146	114	204	+ 16,9

a) par ex. de porcs, chamois, gazelles, rennes, élans, cerfs, chevreuils, chiens, y compris peaux d'oiseau sans plumes ou duvet.
b) Vertes, salées à l'état humide, séchées ou à l'état sec.

Source: Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-4

IMPORTATION DE PEAUX D'OVIN ET DE CAPRIN
(1000 pièces)

Désignation des marchandises	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1967/71 (%)
Peaux de mouton						
Laineuses	2.546	3.855	5.014	4.898	3.787	+ 10,5
autres: (a)						
vertes, salées ou séchées	237	361	379	336	335	+ 9,0
picklées	5.067	6.304	6.683	5.118	5.060	- 0,1
Peaux d'agneau						
laineuses	1.482	1.880	2.335	1.560	1.530	+ 0,7
autres: (a)						
vertes, salées ou séchées	179	290	175	124	36	- 33,0
picklées	610	581	433	959	375	- 11,5
Peaux de chèvre (a)						
vertes, salées ou séchées	5.955	5.534	6.730	4.209	3.509	- 12,4
Peaux de chèvre et de chevreau picklées	14	35	69	61	86	+ 57,4
Peaux de chevreau (a) verte, salées ou séchées	1.506	1.910	1.329	590	1.018	- 9,3
a) Vertes, salées à l'état humide, séchées ou salées à l'état sec.						

Source: Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-5

IMPORTATION DE CUIRS TANNES

Désignation des marchandises	Unité	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1967/71 (%)
Cuir indien séché (a)	1000 Kg	.	.	10	77	24	.
Cuir de veau, tanné uniquement	"	118	.	.	129	11	- 44,7
Cuir de bovidé, tanné uniquement	"	1.649	.	.	3.484	2.085	+ 6,0
Cuir de mouton et d'agneau de métis indien (a)	1000 pièces	894	1.071	1.357	849	1.390	+ 11,6
Autres cuirs de mouton et d'agneau, tannés uniquement	"	1.357	.	.	1.087	840	- 11,3
Cuir de chèvre et de chevreau de chèvres indiennes (a)	"	1.968	4.193	4.029	2.744	4.740	+ 24,6
Autres cuirs de chèvre et de chevreau, tannés uniquement	"	2.656	.	.	2.602	1.593	- 12,0
Cuir de reptiles (a)	1000 kg	.	.	68	41	16	.
Cuir de peaux d'autres animaux, tanné uniquement	"	83	160	136	66	94	+ 3,1
(a) Uniquement tanné au végétal, également traité, mais pas utilisable pour la fabrication immédiate d'articles de cuir.							

Source: Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-6

STRUCTURE DES IMPORTATIONS DE PEAUX (Y COMPRIS
DU CUIR PRETANNE) D'APRES LE DEGRE DE TRANSFOR-
MATION

Désignation des marchandises	En %	
	1967	1971
Peaux de veau		
vertes ou salées à l'état humide	98,8	99,2
séchées ou salées à l'état sec	0,3	0,7
picklées	0,0	0,0
cuir de veau (tanné uniquement)	0,9	0,1
Peaux de bovin		
vertes ou salées à l'état humide	93,0	89,5
séchées ou salées à l'état sec	0,8	2,6
picklées	3,6	4,2
cuir de bovin (tanné uniquement) (a)	2,5	3,7
Peaux de mouton et d'agneau		
laineuses	32,6	39,8
vertes, salées ou séchées	3,4	2,8
picklées	45,9	40,7
cuir mouton et d'agneau (tanné uniquement)	18,2	16,7
Peaux de chèvre et de chevreau		
vertes, salées ou séchées	61,7	41,4
picklées	0,1	0,8
cuir de chèvre et de chevreau (tanné uniquement)	38,2	57,9
(a) Y compris cuir indien séché.		

Source: Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-7

IMPORTATION DE CUIRS ET PEAUX BRUTS PAR PAYS

(SITC-N° 211)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	80.090	69.271	- 2,9
Japon	14	7	- 12,9
Canada	2.577	2.399	- 1,4
Etats-Unis	11.257	7.693	- 7,3
OCDE-Europe	32.004	24.870	- 4,9
CEE	15.214	13.826	- 1,9
Belgique-Luxembourg	2.900	2.784	- 0,8
France	5.513	4.945	- 2,2
Italie	2.865	1.361	- 13,8
Pays-Bas	3.936	4.736	- 3,7
EFTA	12.365	9.989	- 4,2
Danemark	1.135	866	- 5,3
Royaume-Uni	2.661	2.525	- 1,0
Islande	671	183	- 22,9
Norvège	1.219	564	- 14,3
Autriche	2.211	3.195	- 7,7
Portugal	262	48	- 28,8
Suède	1.102	477	- 15,4
Suisse	2.911	1.704	- 10,2
Finlande	864	427	- 13,1
Grèce	1.907	462	- 24,7
Irlande	12	97	+ 51,9
Espagne	1.438	491	- 19,3
Turquie	397	5	- 58,3
Bloc sino-soviétique	10.139	6.644	- 8,1
Chine (continent.)	8.464	5.492	- 8,3
Pologne	1.414	931	- 8,0
Autres pays développés	8.343	13.118	+ 9,4
Australie	3.909	7.967	+ 15,3
Nouvelle-Zélande	2.079	1.885	- 1,9
Afrique du Sud	2.355	3.266	+ 6,8
Pays en voie de développement	15.756	14.540	- 1,6
Ethiopie	814	1.802	+ 17,2
Argentine	4.339	4.102	- 1,1
Brésil	3.169	2.712	- 3,1
Indonésie	886	1.307	+ 8,2
Pérou	590	786	+ 5,9
Uruguay	1.255	996	- 4,5

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-8
 IMPORTATION DE PEAUX DE BOVINS, EQUIDES
 (SAUF VEAUX) PAR PAYS
 (SITC-N° 211.1)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	34.537	26.470	- 5,2
Japon	.	2	.
Canada	2.445	2.397	- 0,4
Etats-Unis	9.159	7.200	- 4,7
OCDE-Europe	11.977	8.815	- 6,0
CEE	7.218	5.224	- 6,3
Belgique-Luxembourg	1.705	1.188	- 7,0
France	2.506	2.305	- 1,7
Italie	790	345	- 10,3
Pays-Bas	2.217	1.386	- 9,0
EFTA	4.708	3.561	- 5,4
Danemark	863	620	- 6,4
Royaume-Uni	317	90	- 22,3
Islande	.	.	.
Norvège	757	238	- 20,7
Autriche	639	1.268	+ 14,6
Portugal	.	.	.
Suède	564	259	- 14,4
Suisse	1.079	686	- 8,7
Finlande	489	400	- 3,9
Grèce	.	.	.
Irlande	.	30	.
Espagne	40	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	62	57	- 1,7
Autres pays développés	3.991	4.327	+ 1,6
Australie	2.661	3.270	+ 4,2
Nouvelle-Zélande	939	915	- 0,5
Pays en voie de développement	6.903	3.672	- 11,9
Argentine	3.515	2.393	- 7,4
Brésil	1.826	369	- 27,4
Thaïlande	138	402	+ 23,8

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-9
 IMPORTATION DE PEAUX D'OVINS LAINÉES PAR PAYS
 (SITC-No 211.6)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	8.208	12.618	+ 9,0
Japon	.	.	.
Canada	2	.	.
Etats-Unis	205	119	- 10,3
OCDE-Europe	3.359	2.031	- 9,6
CFF	616	950	+ 9,0
Belgique-Luxembourg	38	25	- 8,0
France	48	152	+ 26,0
Italie	493	573	+ 3,0
Pays-Bas	37	200	+ 40,2
EFTA	338	460	+ 6,3
Danemark	44	43	- 0,5
Royaume-Uni	49	70	+ 7,4
Islande	626	100	- 30,7
Norvège	69	78	+ 2,5
Autriche	.	6	.
Portugal	17	47	22,5
Suède	81	69	- 3,2
Suisse	73	47	- 8,4
Finlande	.	.	.
Grèce	977	214	- 26,2
Irlande	1	36	+ 104,8
Espagne	593	366	- 9,2
Turquie	208	5	- 52,6
Bloc sino-soviétique	165	.	.
Autres pays développés	1.267	4.993	+ 31,6
Australie	811	4.082	+ 38,1
Afrique du Sud	453	893	+ 14,5
Pays en voie de développement	3.210	5.475	+ 11,3
Ethiopie	606	1.071	+ 12,1
Argentine	445	1.522	+ 27,9
Brésil	518	787	+ 8,7
Chili	18	175	+ 57,6
Pérou	362	455	+ 4,7
Soudan	112	227	+ 14,2
Syrie	48	192	+ 32,0
Uruguay	416	841	+ 15,1

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970

TABLEAU RFA 10

IMPORTATION DE PELLETERIES NON APPRETEES PAR PAYS
(SITC No 212)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	109.296	144.150	+ 5,7
Japon	139	40	- 22,1
Canada	4.888	4.187	- 3,0
Etats-Unis	15.608	14.177	- 1,9
OCDE-Europe	31.759	48.432	+ 8,7
CEE	1.396	1.405	+ 0,2
Belgique-Luxembourg	121	15	- 34,1
France	373	361	- 0,7
Italie	65	42	- 8,4
Pays-Bas	837	987	+ 3,4
EFTA	30.084	46.898	+ 9,3
Danemark	8.455	18.235	+ 16,7
Royaume-Uni	3.647	2.334	- 8,5
Islande	145	151	+ 0,8
Norvège	6.857	9.253	+ 6,2
Autriche	152	66	- 15,4
Portugal	.	3	.
Suède	7.173	6.808	- 1,0
Suisse	55	216	+ 31,5
Finlande	3.738	9.832	+ 21,3
Grèce	.	35	.
Irlande	2	11	+ 40,6
Espagne	61	25	- 16,3
Turquie	71	58	- 4,0
Bloc sino-soviétique	21.646	19.551	- 2,0
Chine (continent)	1.333	2.136	+ 9,9
U. R. S. S.	19.585	16.202	- 3,7
Autres pays développés	17.307	29.397	+ 11,2
Afrique du Sud	17.213	29.264	+ 11,2
Pays en voie de Développement	17.949	28.366	+ 9,6
Afghanistan	7.034	10.989	+ 9,3
Brésil	3.416	5.874	+ 11,5
Inde	1.837	3.428	+ 13,3
Pakistan	1.321	3.390	+ 20,8

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1975 and 1970.

TABLEAU RFA-11

PRODUCTION DE SORTES DE CUIR SELECTIONNEES

Sorte de cuir	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1965/71 (%)
Cuir de dessus	1000 m ²	21.332	20.772	18.521	20.580	20.538	18.143	16.943	- 3,8
Cuir de doublure	"	7.194	6.496	4.618	4.029	3.780	3.243	3.472	- 11,4
Autres cuirs de surface total	"	18.143	17.230	15.164	18.321	20.052	17.604	18.765	+ 0,5
dont :									
- vachette et cuir de rembourrage	"	5.516	5.297	4.691	5.842	6.160	5.331	7.774	+ 3,9
- cuir fin pour la fabrication des articles de maroquinerie	"	3.307	3.183	2.835	3.360	3.525	3.177	3.038	- 1,4
- cuir pour gants	"	1.970	1.996	1.682	1.667	1.895	1.531	1.426	- 5,2
- cuir pour vêtements	"	2.527	2.569	2.247	2.784	2.900	2.086	2.096	- 3,1
- autres cuirs de surface (a)	"	5.127	4.523	4.075	5.130	5.573	5.479	4.433	- 2,4
Cuir de dessous	t	12.094	10.433	7.124	7.733	7.901	5.966	5.166	- 13,2
Autres cuirs au poids(b)	t	1.014	882	823	906	952	949	665	- 15,1
Cuirs traités	t	.	.	.	1.497	2.169	1.799	2.306	.
Matières de remplacement à base de cuir	t	.	.	.	17.294	19.115	19.313	16.208	.

a) Cuirs industriels, cuirs pour articles de protection des travailleurs, cuirs de harnais, parchemin.
b) Cuir pour courroies de transmission, cuirs industriels au poids et autres.

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-12
 IMPORTATION DE CUIRS PAR PAYS
 (SITC-N°611)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	74.934	109.477	+ 7,9
Japon	62	594	+ 57,1
Canada	5	.	.
Etats-Unis	4.487	3.022	- 7,6
OCDE-Europe	58.767	82.160	+ 7,0
CEE	48.856	73.878	+ 8,6
Belgique-Luxembourg	6.204	12.192	+ 14,5
France	25.703	26.249	+ 0,4
Italie	7.786	21.300	+ 22,3
Pays-Bas	9.163	14.137	+ 9,0
EFTA	9.369	7.203	- 5,1
Danemark	329	96	- 21,8
Royaume-Uni	5.979	4.478	- 5,6
Islande	.	.	.
Norvège	15	8	- 11,8
Autriche	1.606	1.197	- 5,7
Portugal	.	.	.
Suède	367	470	+ 5,1
Suisse	1.073	954	- 2,3
Finlande	3	.	.
Grèce	1	67	+ 23,2
Irlande	125	246	+ 14,5
Espagne	415	766	+ 13,1
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	239	758	+ 26,0
Autres pays développés	23	92	+ 32,0
Pays en voie de développement	11.348	22.851	+ 15,0
Argentine	101	3.420	+ 20,2
Brésil	20	2.970	+171,9
Inde	8.125	7.001	- 2,9
Yougoslavie	502	2.578	+ 38,7
Pakistan	1.487	3.736	+ 20,2
Uruguay	295	1.738	+ 42,6

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-13

IMPORTATION DE CUIRS DE BOVINS ET D'EQUIDES
PAR PAYS

(SITC-N° 611.4)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	19.107	39.994	+ 15,9
Japon	1	11	+ 61,5
Canada	.	.	.
Etats-Unis	170	131	5,1
OCDE-Europe	18.213	31.848	+ 11,8
CEE	15.071	28.681	+ 13,7
Belgique-Luxembourg	2.910	3.504	+ 3,7
France	1.408	2.308	+ 10,4
Italie	4.601	13.945	+ 24,8
Pays-Bas	6.152	8.924	+ 7,7
EFTA	3.045	2.866	- 1,2
Danemark	91	38	- 16,0
Royaume-Uni	860	1.004	+ 3,2
Islande	.	.	.
Norvège	12	1	- 93,9
Autriche	1.091	814	+ 5,7
Portugal	.	.	.
Suède	86	196	+ 17,9
Suisse	905	813	- 2,1
Finlande	.	.	.
Grèce	.	67	.
Irlande	97	223	+ 18,1
Espagne	.	11	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	22	.
Autres pays développés	13	4	- 21,0
Pays en voie de développement	710	7.978	+ 62,2
Argentine	97	3.051	+ 99,3
Brésil	2	2.461	+ 315,0
Uruguay	275	1.736	+ 44,6

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-14

IMPORTATION D'AUTRES CUIRS PREPARES PAR PAYS
(SITC-N° 611.9)

Région	1970 (1000 US-\$)
Monde	53.297
Japon	583
Canada	.
Etats-Unis	2.874
OCDE-Europe	40.538
CEE	36.340
Belgique-Luxembourg	8.437
France	18.751
Italie	4.186
Pays-Bas	4.966
EFTA	3.421
Danemark	35
Royaume-Uni	2.895
Islande	.
Norvège	7
Autriche	138
Portugal	.
Suède	270
Suisse	76
Finlande	.
Grèce	.
Irlande	23
Espagne	754
Turquie	.
Bloc sino-soviétique	669
Autres pays développés	88
Pays en voie de développement	14.535
Yougoslavie	2.110
Inde	6.913
Pakistan	3.556

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, 1970.

TABLEAU RFA-15

IMPORTATION DE PEAUX D'OVINS PREPAREES PAR PAYS

(SITC-N° 611.91)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	22.786	19.976	- 12,3
Japon	.	.	.
Canada	.	.	.
Etats-Unis	1.882	1.706	- 9,8
OCDE-Europe	17.858	.	.
CEE	16.380	14.856	- 9,3
Belgique-Luxembourg	921	1.168	+ 26,8
France	14.082	12.182	- 13,5
Italie	289	183	- 36,7
Pays-Bas	1.088	1.323	+ 21,6
EFTA	1.347	.	.
Danemark	80	32	- 60,0
Royaume-Uni	1.170	926	- 20,8
Islande	.	.	.
Norvège	3	.	.
Autriche	9	15	+ 66,7
Portugal	.	.	.
Suède	79	98	+ 24,1
Suisse	6	32	+ 433,3
Finlande	.	.	.
Grèce	.	.	.
Irlande	5	14	+ 180,0
Espagne	111	236	+ 112,6
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	1	.	.
Autres pays développés	34	.	.
Pays en voie de développement	3.001	.	.
Inde	2.133	1.406	- 34,1
Yougoslavie	636	452	- 28,9

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-16

IMPORTATION DE PELLETERIES TANNÉES OU
APPRETÉES PAR PAYS
(SITC-N° 613)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de crois- sance 1965/70 (%)
Monde	29.626	67.649	+ 17,9
Japon	17	2	- 34,8
Canada	212	374	+ 12,0
Etats-Unis	3.099	2.440	- 4,7
OCDE-Europe	23.854	54.870	+ 18,1
CEE	10.618	25.849	+ 19,4
Belgique-Luxembourg	3.625	12.031	+ 27,1
France	2.618	6.512	+ 20,0
Italie	4.079	6.385	+ 9,4
Pays-Bas	296	921	+ 25,5
EFTA	7.275	12.342	+ 11,2
Danemark	233	789	+ 27,7
Royaume-Uni	4.238	6.190	+ 7,9
Islande	17	268	+ 73,6
Norvège	1.308	1.760	+ 6,2
Autriche	830	1.358	+ 10,4
Portugal	-	37	-
Suède	394	704	+ 12,4
Suisse	272	606	+ 17,4
Finlande	82	630	+ 50,3
Grèce	5.267	10.061	+ 13,8
Irlande	-	4	-
Espagne	595	6.531	+ 61,5
Turquie	-	83	-
Bloc sino soviétique	988	2.722	+ 22,5
Chine continentale	512	727	+ 7,3
U.R.S.S.	60	978	+ 74,9
Autres pays développés	155	530	+ 27,9
Pays en voie de développement	1.301	6.711	+ 38,8
Argentine	284	802	+ 23,0
Israël	246	1.313	+ 39,8
Uruguay	676	3.561	+ 39,4

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-17COMPARAISON DES PRIX DU CUIR DE
PRODUCTION NATIONALE ET ETRANGERE

Désignation des marchandises	Unité	Période	DM par unité
<u>Prix à la production (prix effectifs)</u>			
Cuirs de dessous			
Vache domestique I, Prix de vente départ usine			
Croupons 3-4 mm	1 kg	21.11.72	14,46
4-5 mm	1 kg	21.11.72	13,38
Collets	1 kg	21.11.72	20,97
Cuirs de dessus, prix de vente départ usine	1 m2	21.11.72	34,43
<u>Prix à l'importation (valeur moyenne)</u>			
Cuirs de dessous (cuir de boeuf)	1 kg	Nov. 72	8,64
Cuirs de dessus (cuirs de boeuf, cuirs grainés)	1 m2	Nov. 72	22,93

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-18IMPORTATION DE CHAUSSURES PAR PAYS
(SITC-N° 851)

Région	1970 (1.000 US-\$)
Monde	245.057
Japon	5.266
Canada	29
Etats-Unis	188
OCDE-Europe	216.663
CEE	199.916
Belgique-Luxembourg	5.479
France	35.422
Italie	149.675
Pays-Bas	9.340
EFTA	12.051
Danemark	221
Royaume-Uni	1.700
Islande	-
Norvège	282
Autriche	4.475
Portugal	104
Suède	769
Suisse	4.150
Finlande	350
Grèce	1.131
Irlande	1
Espagne	3.559
Turquie	5
Bloc sino-soviétique	6.255
Roumanie	2.483
Autres pays développés	16
Pays en voie de développement	16.640
Hong-Kong	6.963
Yougoslavie	7.074

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RFA-19IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES-
DESSUS EN CAOUTCHOUC-PLASTIQUE PAR PAYS

(SITC-N° 851.01)

Région	1970 (1.000 US-\$)
Monde	31.800
Japon	2.527
Canada	4
Etats-Unis	53
OCDE-Europe	-
CEE	-
Belgique-Luxembourg	411
France	6.704
Italie	13.644
Pays-Bas	3.463
EFTA	-
Danemark	13
Royaume-Uni	34
Islande	-
Norvège	183
Autriche	1.117
Portugal	-
Suède	63
Suisse	67
Finlande	320
Grèce	38
Irlande	-
Espagne	62
Turquie	-
Bloc sino-soviétique	-
Autres pays développés	-
Pays en voie de développement	-
Hong-Kong	1.444
Yougoslavie	905
Taiwan	344

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RFA-20

IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES DE CUIR,
CAOUTCHOUC-PLASTIQUE OU MATIERES ARTIFICIELLES PAR PAYS
(SITC-N° 851.02)

Région	1970 (1.000 US-\$)
Monde	212.479
Japon	2.698
Canada	21
Etats-Unis	135
OCDE -Europe	-
CEE	-
Belgique-Luxembourg	5.062
France	28.707
Italie	135.862
Pays-Bas	5.812
EFTA	-
Danemark	168
Royaume-Uni	1.664
Islande	-
Norvège	99
Autriche	3.348
Portugal	104
Suède	658
Suisse	4.082
Finlande	28
Grèce	1.093
Irlande	1
Espagne	3.497
Turquie	5
Bloc sino-soviétique	-
Roumanie	2.480
Autres pays développés	-
Pays en voie de développement	-
Hong-Kong	5.513
Yougoslavie	6.168

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, 1970.

TABLEAU RFA-21

IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES
EN BOIS OU LIEGE PAR PAYS
(SITC-N° 851.03)

Région	1970 (1.000 US-\$)
Monde	261
Japon	-
Canada	-
Etats-Unis	-
OCDE-Europe	-
CEE	-
Belgique-Luxembourg	-
France	5
Italie	156
Pays-Bas	22
EFTA	-
Danemark	39
Royaume-Uni	-
Islande	-
Norvège	-
Autriche	-
Portugal	-
Suède	36
Suisse	-
Finlande	2
Grèce	-
Irlande	-
Espagne	-
Turquie	-
Bloc sino-soviétique	-
Autres pays développés	-
Pays en voie de développement	-

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RFA-22

PRODUCTION DE CHAUSSURES
(1.000 paires)

Sorte de chaussures	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1965/71 (%)
Chaussures de travail	3.278	3.326	2.814	2.942	3.350	4.307	3.780	+ 2,4
Chaussures de sport	2.881	3.020	2.824	3.597	3.977	4.115	4.363	+ 7,1
Chaussures de ville, total	106.026	103.063	91.261	101.000	104.783	97.705	93.879	- 2,0
dont : pour hommes	26.795	25.784	21.945	23.875	26.169	26.363	24.320	- 1,6
pour femmes	58.805	55.817	51.122	57.268	59.684	54.409	54.046	- 1,4
pour enfants	13.134	13.964	11.361	13.362	13.219	11.931	10.672	- 3,4
pour bébés	7.292	7.498	6.833	6.495	5.711	5.002	4.842	- 6,6
Sandaes et sandalettes non doublées	10.508	7.906	7.063	11.607	10.583	11.380	11.842	+ 2,1
Chaussures de ville légères	1.724	1.644	3.331	3.531	4.076	4.806	4.532	+ 17,5
Chaussures d'appartement	37.266	37.321	27.803	29.456	32.808	24.544	23.623	- 7,3
Chaussures de gymnastique, pour le bateau, le tennis et autres semblables	2.895	3.145	2.466	3.466	4.034	4.412	4.444	+ 7,5
Autres chaussures	1.558	1.567	1.377	1.212	1.228	610	470	- 18,1
Chaussures à semelles en bois	1.933	1.637	2.221	3.666	6.510	6.458	6.842	+ 22,8

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-23

COMPARAISON DES PRIX DE CHAUSSURES
DE FABRICATION NATIONALE ET ETRANGERE

Désignation des articles	Unité	Moment	DM par unité
<u>Prix à la production (prix effectifs)</u>			
Chaussures de ville pour hommes avec semelle en cuir, pointure 42			
Boxcalf	1 paire	21.11.72	36,24
Cuir de boeuf	1 paire	21.11.72	27,30
Chaussures de ville pour femmes avec semelle en cuir cousue ou doublée, 1ère qualité, pointure 38			
Boxcalf	1 paire	21.11.72	31,57
<u>Prix à l'importation (valeur moyenne)</u>			
Chaussures de ville pour hommes et garçons, avec dessus en cuir	1 paire	Nov. 72	16,74
Chaussures de ville pour femmes et filles avec dessus en cuir	1 paire	Novem. 72	20,45

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-24

IMPORTATION D'ARTICLES MANUFACTURES
EN CUIR NATUREL OU ARTIFICIEL
(SITC-N° 612)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	10.729	20.550	+ 13,9
Japon	64	482	+ 49,8
Canada	17	5	- 21,7
Etats-Unis	70	174	+ 20,0
OCDE-Europe	9.125	16.854	+ 13,1
CEE	5.991	12.092	+ 15,1
Belgique-Luxembourg	1.648	1.924	+ 3,2
France	718	1.404	+14,4
Italie	2.785	5.187	+ 13,2
Pays-Bas	840	3.577	+ 33,6
EFTA	1.577	2.264	+ 7,6
Danemark	23	55	+ 19,0
Royaume-Uni	174	132	- 5,4
Islande	-	-	-
Norvège	-	-	-
Autriche	1.055	1.485	+ 7,1
Portugal	-	21	-
Suède	16	34	+ 16,3
Suisse	287	527	+ 13,0
Finlande	2	10	+ 38,0
Grèce	-	-	-
Irlande	-	-	-
Espagne	1.557	2.397	+ 9,0
Turquie	-	-	-
Bloc sino-soviétique	11	121	+ 61,5
Autres pays développés	-	-	-
Pays en voie de développement	1.440	2.914	+ 15,1
Yougoslavie	221	1.343	+ 43,5
Maroc	520	340	- 8,1
Uruguay	535	888	+ 10,7

Source OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-25IMPORTATION D'ARTICLES DE VOYAGE, SACS A MAINS ETC. PAR PAYS
(SITC-N° 831)

Région	1970 (1.000 US-\$)
Monde	36.777
Japon	1.513
Canada	12
Etats-Unis	216
OCDE-Europe	27.745
CEE	26.054
Belgique-Luxembourg	4.118
France	4.649
Italie	13.826
Pays-Bas	3.461
EFTA	1.434
Danemark	73
Royaume-Uni	651
Islande	-
Norvège	8
Autriche	253
Portugal	-
Suède	103
Suisse	342
Finlande	4
Grèce	35
Espagne	1
Turquie	220
Bloc sino-soviétique	1.005
Pologne	403
Autres pays développés	8
Pays en voie de développement	6.278
Hong-Kong	2.845
Yougoslavie	1.996
Liban	507
Marco	615

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RFA-26

PRODUCTION D'ARTICLES DE CUIR SELECTIONNES

Produit	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1965/71(%)
Courroies de transmis.	t	410	424	332	428	470	459	-	-
Articles de cuir techniques (a)	t	841	770	656	866	960	1.121	1.059	+ 3,9
Articles pour la protect. des travailleurs (b)	t	3.496	3.220	2.365	2.832	2.520	3.608	2.564	- 5,0
Articles de sellerie (e) total	1000 DM	123.106	137.249	129.133	143.413	168.275	198.082	206.700	+ 9,1
dont : en cuir	1000 DM	28.325	27.883	28.421	25.845	29.400	30.892	37.666	+ 4,9
en d'autres matériel (d)	1000 DM	94.781	109.366	100.712	117.568	138.875	167.190	169.024	+ 10,1
Articles de sellerie fine (e),total	1000 DM	301.103	297.954	260.780	278.118	303.267	325.124	338.364	+ 1,9
dont : en cuir	1000 DM	166.110	159.775	123.957	134.962	144.092	139.882	130.113	- 4,0
en d'autres matériel	1000 DM	134.993	138.179	136.823	143.156	169.175	185.242	208.251	+ 9,5
Maroquinerie fine et objets de luxe,total	1000 DM	701.468	725.134	670.570	693.242	747.217	779.459	832.303	+ 2,9
dont en cuir	1000 DM	450.905	471.504	431.903	454.171	486.808	492.449	514.200	+ 2,2
en d'autres matériels	1000 DM	250.563	253.630	238.667	239.071	260.409	287.010	318.103	+ 4,1
a) articles de cuir pour filatures et tissages, articles en cuir vert, autres articles de cuir techniques. b) gants de protection pour les travailleurs et autres articles de protection pour les travailleurs. c) articles de sellerie pour animaux, courroies, équipements pour militaires, la police, les pompiers et la chasse, etc. d) y compris bâches et tentes confectionnées avec du matériel acheté au mètre. e) sacs à main et valises, autres sacs. - f) boutons, ceintures, sacs de dame, portefeuilles, etc.									

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-27

 IMPORTATION DE VETEMENTS ET ACCESSOIRES EN CUIR PAR PAYS
 (SITC-N° 841.3)

Région	1965 (1.000 US- \$)	1970 (1.000 US- \$)	TAux de croissance 1965/70 (%)
Monde	6.807	32.757	+ 36,9
Japon	777	985	+ 4,9
Canada	11	19	+ 11,6
Etats-Unis	94	103	+ 1,9
OCDE -Europe	4.366	26.428	+ 36,2
CEE	3.703	17.298	+ 36,1
Belgique-Luxembourg	1.003	3.827	+ 30,7
France	702	4.531	+ 54,5
Italie	1.092	4.531	+ 32,9
Pays-Bas	906	2.755	+ 24,9
EFTA	518	1.428	+ 22,5
Danemark	6	40	+ 46,2
Royaume-Uni	59	477	+ 51,9
Islande	-	1	-
Norvège	-	4	-
Autriche	1	547	+ 252,8
Portugal	38	94	+ 19,8
Suède	233	101	- 15,4
Suisse	114	164	+ 7,6
Finlande	1	130	+ 164,7
Grèce	3	1.097	+ 225,6
Irlande	-	6	-
Espagne	134	381	+ 23,2
Turquie	-	88	-
Bloc sino-soviétique	436	1.993	+ 35,5
Roumanie	-	440	-
Hongrie	320	912	+ 23,3
Autres pays développés	1	2	+ 14,9
Pays en voie de développement	1.123	9.227	+ 52,4
	-	818	-
Hong-Kong	447	6.409	+ 70,3
Yougoslavie	593	1.423	+ 19,1

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RFA-28

PRODUCTION DE VETEMENTS DE CUIR
(1.000 DM)

Produit	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	Taux de croissance 1965/71 (%)
Vestes et gilets en cuir	63.839	82.540	89.974	108.940	123.572	122.329	164.908	+ 17,1
Culottes en cuir	41.573	38.112	29.870	29.919	28.124	21.557	27.095	- 6,9
Manteaux de cuir	11.151	15.866	16.236	20.622	30.198	45.157	63.633	+ 27,0
Autres vêtements de cuir (a)	6.119	8.706	10.620	13.045	12.293	12.138	17.709	+ 19,4
a) Ensembles et costumes en cuir, coiffures en cuir, autres vêtements de cuir.								

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-29

IMPORTATION DE GANTS DE CUIR

Région	1967 (1.000 paires)	1971 (1.000 paires)	Taux de croissance 1967/71 (%)
Monde	1.254	3.010	+ 24,5
Japon	215	585	+ 28,4
OCDE-Europe	660	1.773	+ 28,1
CEE	621	1.635	+ 27,4
Belgique-Luxembourg	26	29	+ 2,9
France	102	126	+ 5,5
Italie	470	1.215	+ 26,9
Pays-Bas	23	265	+ 84,2
EFTA	33	76	+ 23,2
Royaume-Uni	9	27	+ 31,6
Autriche	2	4	+ 18,9
Portugal	-	36	-
Suède	22	10	- 17,9
Espagne	6	40	+ 60,7
Bloc sino-soviétique	315	431	+ 8,2
Hongrie	260	335	+ 6,6
Chine continentale	21	64	+32,2
Pays en voie de développement	51	193	+ 39,4
Hong-Kong	-	37	-

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-30COMPARAISON DES PRIX ENTRE GANTS DE
CUIR DE FABRICATION NATIONALE ET ETRANGERE

Désignation des marchandises	Unité	Période	DM par unité
<u>Prix à la production (valeur moyenne)</u>			
Gants de cuir	1 paire	Oct./Déc. 1972	15,03
<u>Prix à l'importation (valeur moyenne)</u>			
Gant pour le sport en cuir ou en cuir synthétique	1 paire	Sept. 1972	5,91
Autres gants de cuir	1 paire	Sept. 1972	7,82

Source : Statistisches Bundesamt.

TABLEAU RFA-31

IMPORTATION DE VETEMENTS DE FOURRURE
ET PELLETERIES ARTIFICIELLES PAR PAYS
(SITC-N° 842)

	1970 (1.000 US-\$)
Monde	33.105
Japon	4
Canada	2.323
Etats-Unis	241
OCDE-Europe	21.237
CEE	9.025
Belgique-Luxembourg	1.110
France	4.831
Italie	2.316
Pays-Bas	768
EFTA	2.447
Danemark	326
Royaume-Uni	965
Islande	2
Norvège	5
Autriche	322
Portugal	9
Suède	443
Suisse	375
Finlande	160
Grèce	7.330
Irlande	-
Espagne	1.907
Turquie	368
Bloc sino-soviétique	6.159
Bulgarie	2.764
Chine continentale	798
Pologne	497
Roumanie	398
Hongrie	1.495
Autres pays développés	5
Pays en voie de développement	3.138
Afghanistan	334
Yougoslavie	1.862

Source : OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RFA-32

INDUSTRIE DE LA TANNERIE

	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Entreprises ¹⁾	Nombre	192	184	174	167	166	163	.	.
Etablissements ²⁾	Nombre	249	238	226	212	205	201	188	176
Production ³⁾	1000 DM	1.273.860	1.310.859	1.181.105	1.247.568	1.371.330	1.445.669	1.488.092	1.573.529
Salariés ²⁾	Personnes	21.732	19.871	17.548	17.234	17.375	16.025	14.081	13.103
Dont: Ouvriers ²⁾	Personnes	18.292	16.613	14.512	14.395	14.506	13.169	11.500	10.703
Salaires ³⁾	1000 DM	260.918	263.773	247.887	155.202	169.784	181.132	178.857	176.228
1) Fin septembre, entreprises avec plus de 10 employés. 2) Etablissements avec plus de 10 employés. 3) Etablissements avec plus de 10 employés.									

Source: Statistisches Bundesamt, Fachserie D, Reihe 1, I., II.; Reihe 3; Zensus im Produzierenden Gewerbe 1967, Heft 2.

TABLEAU RFA-32 bis

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA TANNERIE

Nombre d'établissements	Ensemble	Salariés ¹⁾						
		10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	1000 et plus
1965	210	34	89	35	27	20	3	2
1970	171	38	65	29	23	17	-	1
Nombre d'entreprises	Ensemble	Chiffre d'affaire ¹⁾ (Millions de DM)						
		-1	1-2	2-5	5-10	10-25	25-50	50 et plus
1965	192	49	40	55	26	17	2	3
1970	163	34	34	46	24	18	6	1
1) Fin septembre, Etablissement resp. entreprises avec plus de 10 employés.								

Source: Statistisches Bundesamt, Fachserie D, Reihe 1, II.; Reihe 4.

TABLEAU RFA-33

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Entreprises ¹⁾	Nombre	613	602	573	541	519	505	.	.
Etablissements ²⁾	Nombre	838	826	798	771	757	741	710	673
Production ³⁾	1000 DM	2.847.114	2.905.610	2.618.462	2.782.028	3.020.343	3.185.983	3.225.676	3.236.016
Salariés ²⁾	Personnes	99.680	98.137	90.965	90.813	92.470	89.820	82.803	76.294
Dont: Ouvriers ²⁾	Personnes	85.964	84.384	77.529	77.606	79.250	76.765	70.423	64.489
Salaires ³⁾	1000 DM	746.989	768.743	721.086	777.200	835.046	924.058	949.758	981.984
1) Fin septembre, entreprises avec plus de 10 employés. 2) Etablissements avec plus de 10 employés. 3) Etablissements avec plus de 10 employés.									

Source: Statistisches Bundesamt, Fachserie D, Reihe 1, I., II.; Reihe 3; Zensus im Produzierenden Gewerbe 1967, Heft 2.

TABLEAU RFA-33 bis

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Nombre d'établissements	Ensemble	Salariés ¹⁾						
		10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	1000 et plus
1965	841	118	280	189	141	84	22	7
1970	724	88	243	164	117	87	18	7
Nombre d'entreprises	Ensemble	Chiffre d'affaire ¹⁾ (Millions de DM)						
		-1	1-2	2-5	5-10	10-25	25-50	50 et plus
1965	613	198	147	151	67	30	14	6
1970	505	138	116	117	75	37	11	11
1) Fin septembre, Etablissement resp. entreprises avec plus de 10 employés.								

Source: Statistisches Bundesamt, Fachserie D, Reihe 1, II.; Reihe 4.

TABLEAU RFA-34

L'INDUSTRIE DE LA MAROQUINERIE

	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Entreprises ¹⁾	Nombre	665	657	647	646	630	625	.	.
Etablissements ²⁾	Nombre	866	873	871	853	840	842	831	816
Production ³⁾	1000 DM	981.522	1.056.058	887.711	958.827	1.037.746	925.182	895.463	981.481
Salariés ²⁾	Personnes	42.320	41.745	38.832	39.398	40.527	40.198	38.728	37.659
Dont:									
Ouvriers ²⁾	Personnes	34.997	34.429	31.710	32.335	33.307	32.832	31.409	30.237
Salaires ³⁾	1000 DM	284.563	303.055	286.771	309.329	336.092	383.070	409.973	433.685
1) Fin septembre, entreprises avec plus de 10 employés. 2) Etablissements avec plus de 10 employés. 3) Etablissements avec plus de 10 employés.									

Source: Statistisches Bundesamt, Fachserie D, Reihe 1, I., II.; Reihe 3; Zensus im Produzierenden Gewerbe 1967, Heft 2.

TABLEAU RFA-34 bis

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA MAROQUINERIE

Nombre d'établissements	Ensemble	Salariés ¹⁾						
		10-19	20-49	50-99	100-199	200-499	500-999	1000 et plus
1965	775	221	320	148	56	23	7	-
1970	748	228	304	139	46	26	4	1
Nombre d'entreprises	Ensemble	Chiffre d'affaire ¹⁾ (Millions de DM)						
		-1	1-2	2-5	5-10	10-25	25-50	50 et plus
1965	665	358	143	105	44	12	3	-
1970	625	275	154	121	48	19	8	-
1) Fin septembre, Etablissement resp. entreprises avec plus de 10 employés.								

Source: Statistisches Bundesamt, Fachserie D, Reihe 1, II.; Reihe 4.

BELGIQUE - LUXEMBOURG (U.E.B.L.)

Monnaie : Franc Belge / Franc Luxembourgeois

Cours officiel au 1.1.1974 : 48,65724 FB/FL = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes
au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. AZOUVI (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Pages
1 - CUIRS ET PEAUX	1
1.1. <u>Situation générale en 1971 - Evolution</u>	1
1.1.1. Production	1
1.1.2. Commerce extérieur et consommation	3
1.1.2.1. Quantités	3
1.1.2.2. Prix	6
1.2. <u>Perspectives</u>	7
1.2.1. Perspectives qualitatives	8
1.2.2. Perspectives quantitatives	8
2 - CHAUSSURES	11
2.1. <u>Situation générale en 1971 - Evolution</u>	11
2.1.1. Production	11
2.1.2. Commerce extérieur	13
2.1.3. Consommation	15
2.2. <u>Perspectives</u>	16
3 - MAROQUINERIE	18
3.1. <u>Situation générale en 1971 - Evolution</u>	18
3.1.1. Production	18
3.1.2. Commerce extérieur	21
3.1.3. Consommation	22
3.2. <u>Perspectives</u>	23
4 - AUTRES BRANCHES TRAVAILLANT LE CUIR	25
4.1. <u>Ganterie</u>	25
4.2. <u>Vêtements de cuir</u>	26
4.3. <u>Autres utilisations du cuir</u>	27
5 - TABLEAUX	28

1 - CUIRS ET PEAUX

1.1. Situation générale en 1971 - Evolution

1.1.1. Production

Selon le rapport de l'UNITAN, l'industrie belge de la tannerie était composée en 1971 de 36 entreprises, parmi lesquelles onze totalisaient plus de 90 % de la production. Ce pourcentage semble indiquer que la restructuration de la branche est déjà très avancée, des progrès importants ayant été enregistrés depuis 1945, où l'on comptait environ 150 entreprises.

Le tableau suivant met en évidence l'amélioration de productivité depuis 1958, par ouvrier et par heure travaillée (1). Entre cette date et 1971, la productivité, dans l'un et l'autre cas, a plus que doublé :

- par ouvrier	+ 208 %, soit 5,8 % / an
- par heure travaillée	+ 217 %, soit 6,2 % / an

La progression a été la plus marquée dans les premières années de la période, le gain annuel entre 1960 et 1965 étant respectivement de 7,4 % et 7,7 % alors qu'il tombait à 4,1 % et 5,0 % pour la période 1965 - 1971.

(1) Les enseignements tirés de ce tableau ne doivent en aucun cas être interprétés comme des données sûres, mais simplement comme une approche au problème posé. Ils n'ont pu en effet être réunis qu'après une conversion très approximative des données en tonnage dont on dispose ordinairement pour les cuirs lourds. Cette conversion s'est faite sur les bases suivantes : 1 peau cuir lourd = 31,5 kg = 4,5 m² = 48,4 pieds carrés.

Tableau 1

EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE DANS LA TANNERIE BELGE

Année	PRODUCTION (1.000 pieds carrés)				Nombre d'ouvriers	Nombre d'heures "ouvriers" dans l'année (103)	Production par ouvrier (103 pieds carrés)	Production par heure "ouvrier" (pieds carrés)
	Cuirs lourds	Peausseries bovins et équidés	Peaux tannées ovines et caprines	Totale				
1958	5.354	28.115	10.757	44.226	2.934	5.770	15,1	7,7
1960	3.207	28.341	12.587	44.135	2.534	5.132	17,4	8,6
1965	3.774	37.261	12.069	53.104	2.144	4.260	24,8	12,5
1966	3.342	40.416	15.141	58.899	2.246	4.511	26,2	13,1
1967	2.878	43.613	11.401	57.892	2.183	4.361	26,5	13,3
1968	3.511	47.554	12.396	63.461	2.167	4.322	29,3	14,7
1969	3.802	51.599	13.152	68.553	2.210	4.337	31,0	15,8
1970	3.340	45.568	10.533	59.441	2.168	4.154	27,4	14,3
1971	3.208	46.664	13.851	63.723	2.030	3.806	31,4	16,7

Source : UNITAN - Rapport 1971

1.1.2. Commerce extérieur et consommation

1.1.2.1. Quantités

La caractéristique fondamentale de la tannerie belge réside dans sa grande capacité concurrentielle qui lui a permis d'exporter, en 1971, près des 3/4 de sa production, contre 51 % en 1966. Le tableau suivant résume, pour la période 1960-1971, l'évolution générale du commerce extérieur des cuirs tannés.

Les renseignements statistiques figurent dans ce tableau uniquement en valeurs. Il est regrettable de ne pouvoir se fonder sur des quantités, qui permettent d'éviter le passage par un indice adéquat, si l'on désire raisonner à prix constants. Mais de trop nombreux changements d'unités ont eu lieu au cours de la décennie pour qu'une approche de ce type soit envisageable.

Entre 1960 et 1971, le commerce extérieur de la tannerie a progressé de 59 %, mais seulement 10 % entre 1960 et 1970. Il apparaît ainsi que les résultats année par année sont trop fluctuants, pour que l'on puisse dégager des tendances réelles surtout si l'on se souvient que l'on raisonne à prix courants. Plus intéressante parce que plus profonde, apparaît la modification intervenue dans les poids respectifs des importations et des exportations. Le taux de couverture des premières par les secondes était de 44 % en 1960. Il est passé à 49 % en 1965 et, progressant régulièrement, a atteint 90 % en 1969. Il est vrai qu'il s'est replié ensuite (76 % en 1970, 85 % en 1971) mais il est indéniable qu'au total une forte amélioration a été enregistrée.

A cette amélioration, tous les postes ont participé : en 1960 la balance était équilibrée seulement pour les "autres peaux", et à cette date les importations de cuirs lourds n'étaient couvertes qu'à concurrence de 37 % et celles de peaux d'ovins et caprins que pour 12 % ; les taux étaient les suivants en 1965, 1969 et 1971 :

	1965	1969	1971
Cuirs lourds	93 %	131 %	110 %
Autres cuirs de bovins et équidés	96 %	162 %	166 %
Peaux d'ovins et caprins	17 %	33 %	34 %

Tableau 2

COMMERCE EXTERIEUR BELGE DE CUIRS ET PEAUX TANNES

I = Importations
E = Exportations

Valeurs en 10⁶ FB

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
Cuir lourds	88,5	32,5	48,8	45,4	63,5	70,9	36,3	45,9	36,0	48,1	53,1	69,6	45,1	73,7	72,3	79,8
Autres peaux bovins et équidés	265,9	289,3	337,3	324,5	329,7	371,0	278,9	332,6	305,8	500,9	323,8	526,1	303,1	377,2	362,7	603,7
Peaux tannées d'ovins et caprins	397,3	46,7	564,7	96,4	574,1	121,7	405,7	109,2	465,5	101,4	445,3	147,4	403,2	120,0	597,3	203,0
TOTAL	751,7	368,5	950,8	466,3	967,3	563,6	720,9	487,7	807,3	650,4	822,2	743,1	751,4	570,9	1032,3	886,5

Source : Statistiques du Commerce Extérieur.

Les origines principales pour les cuirs de bovins, dont les achats sont restés pratiquement stables au cours de la décennie, ont été dans les premières années 60, la CEE, l'Uruguay et l'Argentine ; en fin de période, la CEE, le Maroc et le Royaume-Uni. Pour les ovins-caprins, la part de la France n'a cessé de croître, tandis que l'Inde (pour les caprins) et le Royaume-Uni (ovins) étaient aussi des fournisseurs notables.

Pour les destinations enfin, les exportations de l'UEBL se sont toujours davantage orientées vers les 4 autres partenaires de la CEE. A ceux-ci, l'URSS s'est ajoutée dans les dernières années, exclusivement pour des cuirs de bovins.

Les productions étant données en quantités (rapport UNITAN) et, du fait des difficultés signalées, le commerce extérieur apparaissant en valeur, les chiffres de consommation nationale ne peuvent se déduire directement. Pour avoir malgré tout une idée de cette consommation, on a utilisé les rapports annuels de l'OCDE sur "L'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure dans les pays de l'OCDE".

Tableau 3

CONSOMMATION BELGE DE CUIRS ET PEAUX TANNES

	Unités	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Cuirs à semelles industriels, etc...	Tonnes	2,9	2,3	1,6	1,0	1,2	1,8	1,5
Cuirs et peaux à dessus	Milliers pieds carrés	39,9	40,9	37,5	35,7	36,3	35,0	26,4
Peaux tannées d'ovins et caprins	"	28,2	31,5	29,8	18,0	19,8	12,9	14,9

Source : OCDE

Selon cette source, la consommation belge de cuirs et peaux tannés a diminué de moitié pour les cuirs lourds et les peaux d'ovins et caprins, et un peu moins pour les autres cuirs et peaux à dessus (- 12 % de 1960 à 1969, - 1/3 de 1960 à 1970, année, semble-t-il, exceptionnelle). Cela ne signifie évidemment pas a priori que la consommation de cuir du pays a baissé dans les mêmes proportions. Il est possible, en effet, que cette diminution des utilisations de produits semi-finis soit compensée par des achats accrus à l'étranger d'articles de consommation incluant une part de cuir plus ou moins importante. Ce point devra être examiné aux paragraphes suivants "chaussures" et "maroquinerie".

1.1.2.2. Prix

Les tableaux BL-1 à BL-3 reprennent depuis 1965 l'évolution moyenne annuelle des cotations des cuirs et peaux bruts, aux ventes publiques de la Halle aux cuirs de Bruxelles. On y constate une grande stabilité des cours jusqu'en 1971, suivie, en 1972, d'une flambée impressionnante : doublement à triplement dans l'année.

Les cuirs et peaux ont de tous temps été soumis à des phases de spéculation, favorisée par le fait que les peaux brutes ne sont qu'un sous-produit de la viande et que leur production est donc totalement dépendante des politiques d'abattage. Il n'existe aucun mécanisme, spécifique aux cuirs, susceptible d'enrayer ou de ralentir une hausse des cours.

Dans l'impressionnante croissance actuelle, et bien que l'on manque évidemment d'éléments précis, il est vraisemblable que la spéculation a pu jouer un rôle, en certains cas non négligeable. Il ne semble pas cependant, qu'il faille lui attribuer la responsabilité première dans une hausse qui apparaît, au contraire, due bien davantage à l'évolution de plusieurs éléments structurels de ce marché.

Après avoir légèrement progressé de 1966 à 1970, la production mondiale de cuirs et peaux bruts de bovins a régressé de 2 % en 1971, par rapport à l'année précédente (chiffres FAO en millions de pièces). Dans la mesure où la Belgique est importatrice nette de cuirs bruts, cette raréfaction de l'offre au niveau mondial n'a pas manqué de peser sur les cours comme le montre l'évolution détaillée des cotations de l'année 1971. Cette évolution vers le haut s'étant ensuite accélérée en 1972, il est important pour l'avenir d'essayer d'en déterminer les raisons profondes.

Selon nos interlocuteurs, certaines de ces raisons restent encore du domaine de la conjoncture comme par exemple la crise du dollar qui aurait, pendant un temps, retenu les abattages. De la même façon, les achats soviétiques, très importants, ont correspondu à une mauvaise année agricole. Enfin, les abattages de l'Argentine, qui est avec les Etats-Unis, le principal fournisseur de l'Europe en cuirs bruts de bovins, ont été volontairement restreints, d'une part pour permettre la reconstitution du cheptel, d'autre part dans le but de promouvoir la tannerie nationale et la fabrication d'articles manufacturés.

Mais plus fondamentalement, d'autres facteurs interviennent, dont la permanence probable interdit de penser que les cours des peaux brutes puissent retrouver leurs niveaux de 1970, même si à court terme une baisse par rapport aux sommets de 1972 est envisageable.

Le premier de ces facteurs concerne la politique des pays sous-développés. Dans le but de revaloriser au maximum leurs matières premières locales, ceux-ci mettent de plus en plus d'obstacles à l'exportation de peaux brutes. Il est ainsi probable que l'Argentine, une fois retrouvé son niveau habituel de production, ne continuera plus à approvisionner les pays européens en peaux brutes, pour les mêmes volumes que précédemment, et donnera en outre la préférence à son marché intérieur et à celui des pays américains avoisinants.

De même, pour les peaux brutes d'ovins et caprins, les sources d'approvisionnement que constituaient l'Afrique du Nord et l'Espagne se tarissent progressivement et il en est de même pour l'Inde et le Pakistan, dont les exportations se font de plus en plus sous forme de wet-blue.

Restent donc comme sources notables d'approvisionnement : les Etats-Unis pour les bovins, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Afrique, l'Ethiopie et l'Afrique du Sud pour les ovins et les caprins. Ces origines ne peuvent à elles seules compenser la baisse des arrivages de fournisseurs très importants comme l'Inde, l'Argentine ou le Pakistan.

La pénurie relative des peaux brutes qui s'ensuivra, devrait par conséquent maintenir une forte pression sur les prix qui, dans l'hypothèse d'une stabilisation se situeront à un niveau relativement élevé.

1.2. Perspectives

Les industries du cuir ont fait l'objet, dans le cadre du Plan 1971 - 1975, d'une analyse et de prévisions du Bureau de Programmation Economique.

1.2.1. Perspectives qualitatives

Le Bureau de Programmation a estimé qu'au niveau de chacun des sous-secteurs (cuirs lourds, grosses peausseries finies, petites peaux finies), une concurrence accrue se fera sentir, venant des produits de substitution. Cela conduira, en particulier dans les deux premiers secteurs, à une concentration, encore accrue de l'appareil de production, "les unités survivantes disposant d'une part plus grande du marché". Par ailleurs, la concurrence des pays en voie de développement se fera de plus en plus vive, les peaux importées arrivant en Belgique déjà pré-tannées.

Compte tenu de ces deux contraintes, les milieux professionnels estiment que les tanneries devraient se préoccuper des problèmes suivants :

- approvisionnement : par une recherche d'une meilleure qualité des cuirs et peaux indigènes.
- organisation du marché : à la fois par une diversification de l'offre pour mieux résister à la concurrence des paromères et par une organisation systématique de l'exportation.
- rationalisation technologique : par la création d'unités de production suffisamment importantes. Cet objectif, qui va de pair avec la définition d'une recherche scientifique plus importante, est à relier également aux moyens financiers exigés par l'importance des investissements nécessaires à cette rationalisation.

1.2.2. Perspectives quantitatives

Le Bureau de Programmation a établi, en prix constants 1965, l'évolution de l'industrie des cuirs lourds et légers. Le tableau BL-4 met en évidence plusieurs éléments intéressants :

- croissance relativement régulière de la production nationale :
 - + 28 % de 1957 à 1969 , soit 2,1 % par an.
- croissance très rapide des exportations qui ont triplé en douze ans. Comme par ailleurs, après avoir augmenté de 50 % entre 1957 et 1965, les importations sont retombées en 1969 pratiquement à leur niveau douze ans plus tôt, le rapport export/import s'est considérablement modifié. De 70 % en 1957 et moins de 55 % en 1960, il était remonté à 82 % en 1965, et atteignait 185 % quatre ans plus tard.

- assez paradoxalement compte tenu de ce qui vient d'être dit, le rapport importation/consommation, quoique sujet à fluctuations, est en hausse :

40 % en 1957, 65 % en 1969.

Cela signifie que l'industrie belge de la tannerie, suffisamment dynamique pour exporter l'essentiel de sa production, laisse par ailleurs sur le marché national des "trous" dont profitent ses concurrents étrangers.

Sur cette base, des prévisions ont été définies pour 1975, en partant des considérations et contraintes suivantes :

- compte tenu des perspectives des industries transformatrices du cuir (hypothèse maximale de croissance) et de l'utilisation croissante des matières de substitution, la consommation apparente devrait atteindre en 1975 : 1,1 milliard de FB.
- il a été admis que les exportations suivraient un trend rectiligne les portant à 1,7 milliard FB.
- les importations se stabiliseraient au niveau de 1969, soit 0,7 milliard FB.
- dans ces conditions, les livraisons intérieures se situeraient autour de 0,4 milliard FB, la production de la branche atteignant 2,1 milliards FB, en 1975.

Ces prévisions sont résumées au tableau suivant (tableau 3).

Il est clair que ces hypothèses traduisent une vision assez optimiste de l'évolution future, qui suppose obtenus des industriels les efforts de rationalisation et de concentration énumérés précédemment. Telle quelle, cette prévision fait une part restreinte aux producteurs des pays sous-développés. Si, comme il est prévu, les importations doivent effectivement rester étales, il est peu probable que seront facilement supplantés par de nouveaux venus, les fournisseurs habituels du marché belge, qui tireront parti au maximum des liens de toutes sortes (financiers, commerciaux, juridiques ...) qu'ils ont tissés dans le passé.

Tableau 4PREVISIONS RELATIVES AUX CUIRS ET PEAUX

(en milliards FB 1965)

	1 9 6 5	1 9 6 9	1 9 7 5
Production	1,27	1,64	2,10
Exportations	0,73	1,28	1,70
Livraisons intérieures	0,54	0,36	0,40
Importations	0,89	0,69	0,70
Consommation	1,43	1,05	1,10
Export/Import (%)	82,0	185,5	242,9
Import/Consommation (%)	62,2	65,7	63,6

2 - CHAUSSURES

2.1. Situation générale en 1971 - Evolution

2.1.1. Production

Contrairement à la tannerie, dont la production, stimulée par les exportations, a dans l'ensemble progressé au cours des dernières années, l'industrie de la chaussure est en déclin depuis 1964, et la production totale est inférieure en 1970 de 23 % à celle de 1960 (cf. tableau BL-5).

Cette situation est d'autant plus alarmante, pour l'industrie nationale, que parallèlement, la consommation de chaussures n'a cessé de croître, quoiqu'à un taux réduit, la satisfaction des besoins étant donc de plus en plus assurée par le recours aux importations.

L'explication principale de ces difficultés réside dans la structure même de la branche. Certes, des efforts appréciables ont été apportés au niveau de la rationalisation de l'appareil de production. Selon l'Institut National de la Statistique, le nombre d'établissements occupant 10 ouvriers et plus, s'est réduit de 289 en 1957 employant 19.500 salariés à 149 en 1969 (11.700 salariés), tandis que selon les rapports annuels du Centre de Recherches du Cuir (CRC), le nombre d'entreprises occupant 10 ouvriers et moins est passé de 231 en 1957 à 128 en 1969.

Parallèlement, la productivité dans l'industrie de la chaussure, a été améliorée de plus de 50 % en dix ans.

Tableau 5

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CHAUSSURES ET
DE PANTOUFLES

(par ouvrier et par heure)

	Production de chaussures	Production de pantoufles
1960	0,60	2,81
1965	0,79	3,14
1966	0,83	2,94
1967	0,84	3,22
1968	0,88	3,68
1969	0,91	3,50
1970	0,95	3,30

Source : Colloque de la Fédération de l'industrie belge de la
chaussure 21.1.72

Le taux de croissance annuel moyen résultant de ces chiffres ressort à 4,7 %.

Ces efforts cependant, n'ont pas été suffisants. D'une part, la plupart des entreprises de la branche, même parmi les plus importantes, ont un caractère familial, ce qui conduit à la prédominance des petites et moyennes entreprises. Ce facteur à son tour, est une limitation, du point de vue financier, et par conséquent un frein à la recherche, donc à l'amélioration de la productivité, seule susceptible face à la concurrence extérieure, de pallier la hausse des coûts salariaux.

En second lieu, les services commerciaux et de gestion, sont faiblement structurés (1). Les résultats parfois obtenus sur des marchés étrangers difficiles comme la Suède ou les Etats-Unis, restent la plupart du temps sans lendemain, car ils ne reposent pas sur une prospection systématique.

(1) Cf. Livre blanc.

De la même façon, sur le marché national, et comme on a pu l'observer aussi pour la tannerie, les producteurs belges se spécialisent dans une ou quelques gammes de prix bien définies - par exemple, la chaussure pour dames dans la gamme 500 - 700 FB - et négligent presque complètement les autres créneaux de marché possibles. Ce sont évidemment les concurrents étrangers qui profitent des "trous" ainsi laissés.

2.1.2. Commerce extérieur

Les tableaux 6 et 7 mettent en évidence, pour la période 1960-1970, l'évolution des différentes composantes de la consommation nationale apparente, à la fois pour les chaussures et pour les pantoufles et chaussures d'intérieur qui représentent, en Belgique, une sous-branche importante.

Pour les premières nommées, on constate pratiquement depuis le début de la décennie, une quasi-stagnation des livraisons à l'étranger ; pour les pantoufles, la progression a été forte entre 1960 et 1964, mais suivie ensuite d'une régression continue de plus de 8 % par an.

Les importations, au contraire, dans l'un et l'autre domaine n'ont cessé de progresser : pratiquement multipliées par trois pour les chaussures (+ 11,2 % par an) et + 74 % pour les pantoufles et autres chaussures d'intérieur (+ 5,7 % par an).

A l'intérieur de ce poste, il est intéressant, surtout pour les chaussures, d'examiner la part qui revient aux articles à dessus en cuir et à dessus en autres matières que le cuir. Pour ce qui concerne les pantoufles, la part des pays de la CEE dans les importations belges a toujours été importante, et en progression constante depuis dix ans, comme le montrent les pourcentages ci-dessous :

Tableau 6

PART DE LA CEE DANS LES IMPORTATIONS BELGES
DE PANTOUFLES ET CHAUSSURES D'INTERIEUR

	en %			
	1960		1970	
	Q	V	Q	V
A dessus en cuir	83	90	97	97
A dessus en autres matières que le cuir	65	83	74	87

Source : Institut National de la Statistique (INS)

Dans l'optique de la présente étude : recherche de débouchés pour d'éventuelles entreprises installées en Afrique, il apparaît donc que cette activité n'est pas à prendre prioritairement en considération.

Pour les chaussures par contre, l'origine des approvisionnements est un peu plus diversifiée, sinon pour les chaussures à dessus en cuir au moins pour les articles à dessus en autres matières que le cuir (cf. tableaux BL-6 à BL-9).

Pour les premières, la part de la CEE était en 1970 de 94 % en quantités et 95 % en valeur (dont pour l'Italie, respectivement 40 % et 42 %) ; pour les secondes par contre, le pourcentage des quatre partenaires de l'UEBL, au sein du Marché Commun était, également en 1970, de 60 % pour les quantités et 78 % pour les valeurs. Des livraisons importantes étaient effectuées à partir des pays de l'Est - environ 900.000 paires, stable depuis 1960, et représentant 17 % des quantités et 9 % des valeurs importées -, et des pays en voie de développement - environ 960.000 paires en 1970, en diminution depuis 1968, représentant 18 % des quantités et 10 % des valeurs importées -.

La mise en regard de ces pourcentages met en évidence une compétitivité très forte, au niveau des prix unitaires des articles dont l'origine se situe hors CEE. Les tableaux 10 à 11 montrent pour la période considérée, l'évolution des valeurs unitaires, par type d'articles, et pour les principaux fournisseurs du marché belge.

Pour les chaussures à dessus en cuir, les valeurs unitaires moyennes ont progressé annuellement durant la décennie, de 2,6 % en prix courants. Cette croissance est à peu près répartie entre tous les fournisseurs sauf pour les "autres pays", où elle a atteint 10,6 % l'an, avec cependant des quantités vendues de l'ordre de 0,5 % du total importé.

Les chaussures à dessus en autres matières que le cuir ont une valeur unitaire moyenne trois à cinq fois inférieure aux articles "cuir". La progression moyenne annuelle des prix unitaires est inégalement répartie, selon les zones de provenance. Pour les trois principales d'entre elles, on aboutit aux taux suivants :

- CEE	:	6,6 %
- Pays de l'Est	:	3,3 %
- Pays en voie de développement	:	1,8 %

En fait, une analyse un peu plus fine du tableau des valeurs unitaires montre qu'un pourcentage moyen annuel n'est justifié que dans le cas des pays de l'Est. Pour la CEE en fait, les prix sont pratiquement stables autour de 80 FB depuis 1965 ; pour les pays en voie de développement, c'est entre 1960 et 1969 que la valeur moyenne est restée pratiquement uniforme, autour de 29 FB.

Le chiffre de 1970, trop isolé, n'a pas dans ce tableau de valeur signifiante.

Il est évident que dans l'optique d'une valorisation maximale de leurs ressources naturelles, c'est à la fabrication de chaussures à dessus en cuir que devraient se consacrer les pays africains. On vient de montrer cependant que cet objectif, s'il reste possible du fait de la grande ouverture du marché belge aux produits étrangers, est aussi rendu très difficile par la part principale, et en augmentation, prise par les partenaires de la Belgique au sein de la CEE. C'est le cas au premier chef de l'Italie, mais aussi de la France qui a vendu en 1970 près de 3 millions de paires.

Pour ce qui concerne les chaussures à dessus en autres matières que le cuir, la situation est un peu différente. Là aussi, les importations en provenance de la Communauté sont de plus en plus importantes, tant en quantité qu'en valeur, mais deux sources d'approvisionnement - pays de l'Est et pays en voie de développement - restent fortes, avec chacune environ un million de paires en 1970. On peut donc imaginer que des exportations africaines sont possibles. Il est clair cependant que, pour un type d'articles où la matière première naturelle n'entre que pour une part très faible, sinon même nulle, la valeur ajoutée nationale ressortant de l'opération de production ne pourrait être que minime.

2.1.3. Consommation

Le tableau BL-12 donne l'évolution de la consommation de chaussures (sans les pantoufles) entre 1960 et 1970. La progression sur la période a été de 37 %, mais elle était déjà presque totalement acquise dès 1965 (gain 1965-1970 : + 3 %) ; on relève même une décroissance semble-t-il régulière, depuis 1968.

Dans cette évolution globale, la part des chaussures à dessus cuir a progressé, passant de 69 % en 1970 à 74 % en 1965, puis 79 % en 1968, année de plus forte consommation, et 1970. Comme on l'a déjà noté brièvement, ce sont les importations qui ont concouru à l'expansion : + 289 % en 10 ans (et + 342 % pour les seules chaussures cuir) avec une progression régulière, malgré le retournement de 1968, tandis que la production nationale décroît régulièrement depuis 1965. On aboutit ainsi aux taux de couverture suivants pour les chaussures à dessus en cuir qui représentent les 4/5ème de la consommation et qui sont pratiquement les seuls articles fabriqués en Belgique :

(en %)

	1960	1965	1968	1969
<u>Exportations</u> Importations	65	36	25	23
<u>Importations</u> Consommation	26	45	51	57
<u>Exportations</u> Production	19	23	21	24

Ces pourcentages traduisent bien un fort affaiblissement de l'appareil de production dans les livraisons à la consommation nationale.

2.2 - Perspectives.

"Dans l'ensemble, la situation de l'industrie belge de la chaussure est préoccupante". Tel est le diagnostic du Livre blanc élaboré par la Fédération Nationale. Les exportations plafonnent depuis 1962, les importations ont quadruplé de 1957 à 1969 et la production nationale est en déclin constant depuis 1964.

Les raisons de cette situation ont déjà été évoquées. Selon les milieux professionnels, le remède à y apporter est avant tout structurel, et porte sur la nécessité d'agrandir la taille des entreprises et de réaliser une spécialisation plus poussée.

S'il faut en effet probablement admettre que, dans le moyen terme, la part des importations dans la consommation continuera à augmenter, il apparaît en même temps nécessaire d'éviter une diminution trop importante des ventes intérieures, le marché national devant toujours rester suffisant pour servir de plate-forme de lancement aux exportations.

Le Plan sectoriel 1971-1975, prévoit donc un certain nombre de mesures dans les domaines de la commercialisation (réduction des points de vente pour le marché intérieur, groupement des fabricants pour l'exportation), de la production (spécialisation des entreprises, concentration accrue (1), utilisation de nouvelles techniques comme la haute fréquence), de la gestion et de l'organisation ; et le Livre blanc estime

(1) - selon ce même rapport, l'emploi moyen par entreprise est resté, entre 1960 et 1969, pratiquement inchangé : 36,45 personnes en 1960, 36,13 en 1969.

que "c'est la continuité même de l'industrie qui est l'enjeu de ces modifications structurelles".

D'un point de vue quantitatif, les prévisions 1975 ne se réfèrent pas spécifiquement à la consommation nationale de chaussures, mais plus largement à celle de tous les articles produits par l'industrie transformatrice du cuir. Il est prévu que la consommation théorique de ces produits doit atteindre 7,7 milliards FB en 1975, chiffre ramené à 7,0 milliards pour tenir compte d'une consommation anormalement élevée d'articles en cuir dans la période 1962-1966. Par ailleurs, le développement des importations doit se poursuivre jusqu'à ce qu'elles couvrent en 1975 les 3/4 de la demande intérieure. Les exportations enfin ont fait l'objet d'une projection très volontariste : doublement entre 1969 et 1975. Ces divers éléments sont repris ci-dessous :

Tableau 7

PREVISIONS RELATIVES A L'INDUSTRIE

TRANSFORMATRICE DU CUIR

(en milliards FB 1965)

	1965	1969	1975
Production	4,58	3,89	4,3
Exportations	1,06	1,25	2,6
Livraisons intérieures	3,52	2,64	1,7
Importations	1,91	3,20	5,3
Consommation	5,43	5,84	7,0
Export/Import (%)	55,5	39,1	47,1
Import/Consommation (%)	35,2	54,8	75,5

Pour ce qui concerne l'industrie de la chaussure proprement dite, qui pèse du poids le plus lourd dans l'industrie transformatrice du cuir, on peut admettre en première approximation, une évolution du même ordre. Cela signifie que le marché belge sera, dans les prochaines années encore davantage ouvert aux fournisseurs étrangers. Bien que ce facteur soit objectivement favorable pour des productions installées en Afrique, il est plus vraisemblable cependant que les tendances actuelles du commerce extérieur -chaussures cuir de plus en plus fréquemment originaires de la CEE- se maintiendront. Il est donc peu probable que des producteurs belges, à supposer qu'ils aient la surface financière souhaitable visent dans un avenir prévisible à une décentralisation outre-mer.

3 - MAROQUINERIE

3.1 - Situation générale en 1971 - Evolution.

3.1.1. Production.

Les derniers renseignements de structure dont on dispose sur l'industrie de la maroquinerie datent de 1969, mais il ressort d'un entretien à la Fédération que la situation n'a pas beaucoup varié depuis lors. Avec un effectif global de l'ordre de 2.000 personnes pour une centaine d'établissements, la maroquinerie belge apparaît comme une industrie très dispersée, caractéristique qui ne s'est pas modifiée depuis le début des années 1960.

L'effectif moyen par établissement était alors de 21 personnes ; en 1965 comme en 1969, il n'avait pratiquement pas varié (20 ouvriers). De plus, cette stabilité, apparemment incompatible avec des gains de productivité, n'est pas simplement due à un nombre accru de petites entreprises plus particulièrement spécialisées dans la fabrication d'un article donné.

Tableau 8

EFFECTIF MOYEN PAR TRANCHE D'ETABLISSEMENTS

- EVOLUTION -

	5 à 9 salariés	10 à 49	≥ 50
1960	7	20	92
1965	6	21	83
1969	6	24	63

Tableau 9

STRUCTURE DE LA MAROQUINERIE BELGEEVOLUTION

Année		5 à 9 salariés	10 à 49	≥ 50	Total
1960	E : Etablissements	35	45	8	88
	O : Ouvriers	255	870	732	1 857
1965	E	48	55	10	113
	O	285	1 151	834	2 270
1966	E	43	54	10	107
	O	258	1 176	746	2 180
1967	E	45	50	12	107
	O	268	1 126	918	2 312
1968	E	42	51	13	106
	O	236	1 104	949	2 289
1969	E	48	50	10	108
	O	288	1 182	634	2 104

Source : INS

Tout au contraire, il ressort des précédents tableaux, une importance sans cesse décroissante des entreprises de taille supérieure (1). Il est vrai que dans le même temps, les chiffres de production, corrigés de l'influence de la hausse des prix, montrent, après une progression sensible entre 1960 et 1965, un recul des livraisons entre 1965 et 1969.

Cependant, cette régression est moins spectaculaire que ce que l'on peut a priori craindre, étant donnée la faiblesse de la taille moyenne des entreprises de la branche.

Il y a donc là un phénomène spécifique à la maroquinerie : en l'état actuel de notre information, on peut noter qu'au contraire des industries de la chaussure et de la tannerie, la taille n'apparaît pas forcément comme un gage de réussite ni sur le plan technique, ni sur le plan commercial.

Tableau 10

LIVRAISONS DE LA MAROQUINERIE BELGE

en 10⁶ FB

	1960	1965	1966	1967	1968	1969
en Belgique	-	632,4	613,7	694,3	707,5	696,8
à l'étranger	-	192,8	158,8	171,5	181,9	152,2
Total	432,8	825,2	772,5	865,8	889,4	849,0
Indice des prix (2)	100	113	118	122	125	130
Total à prix constants	432,8	730,3	654,6	710,0	711,5	653,1

Source : I. N. S.

(1) - Même si l'on ne retient pas le chiffre de 1969 qui, pour cette taille d'entreprises, peut être considéré comme partiellement non significatif, l'effectif moyen des plus de 50 en 1968 était de 73.

(2) - Prix à la consommation.

Le rapprochement des tableaux relatifs à la structure et aux livraisons de la maroquinerie belge montre d'ailleurs qu'à prix constants, la production par ouvrier n'a pas varié durant les cinq années 1965 - 1969.

Tableau 11

PRODUCTIVITE DE LA MAROQUINERIE BELGE

	1960	1965	1966	1967	1968	1969
Valeur de la production à prix constants (10 ⁶ FB)	432,8	730,3	654,6	710,0	711,5	653,1
Nombre d'ouvriers (unités)	1.857	2.270	2.180	2.312	2.289	2.104
Production par ouvrier (10 ³ FB)	233,1	321,7	300,3	307,1	310,8	310,4

Au contraire de l'industrie de la chaussure et de celle de la tannerie, il apparaît ainsi que la maroquinerie s'est maintenue jusqu'à présent en Belgique sans qu'apparaisse un effort de modernisation.

Cette limitation peut être considérée, du point de vue d'un pays sous-développé, comme un élément favorable : si la matière première peut être trouvée localement, avec par ailleurs une main-d'oeuvre quatre à cinq fois moins chère qu'en Europe, les conditions de base pour la création d'une industrie d'exportation semblent réunies. A ce niveau, l'industrie européenne se défendra par le recours accru aux matières plastiques et, vraisemblablement, par le renouvellement accéléré des collections.

3.1.2. Commerce extérieur

Les articles de maroquinerie sont repris dans la NDB sous le numéro 42-02. Mais à l'intérieur de ce chapitre, les affectations des numéros à 6 chiffres ont été modifiées à plusieurs reprises depuis 1960. Pour la présentation des tableaux BL-13, BL-14 donnant l'évolution du commerce extérieur de la maroquinerie, il a été nécessaire de procéder à des regroupements mais, même ainsi, les correspondances ne sont pas parfaites. En définitive 4 rubriques ont été retenues dans ces tableaux. La sommation de l'ensemble permettra de faire le départ entre l'évolution de la consommation d'articles en cuir d'une part, en d'autres matières d'autre part.

Il apparaît qu'entre 1960 et 1970, la part du cuir dans le commerce extérieur de la maroquinerie belge a considérablement diminué, passant de 46 % du total des échanges en 1960, à 29 % en 1970 (pour figurer à 35 % en 1971 par suite d'une remontée -inexpliquée- des importations "d'autres articles en cuir" ; mais la hausse des cours du cuir a fait retomber le pourcentage en 1972).

On peut noter également que le pourcentage aux importations est plus élevé qu'aux exportations : en 1970, 33 % contre 22 % ; en 1971, 43 % contre 18 %. Cela correspond en valeur à une différence importante : en 1970, 195 millions importés et 65 millions exportés ; en 1971, respectivement : 325 et 60 millions.

Comme dans l'industrie de la chaussure, les échanges extérieurs sont très orientés vers la CEE qui comptait, dans les trois dernières années, pour les pourcentages suivants (calculés sur les valeurs) :

	1969	1970	1971
Importations	89 %	87 %	85 %
Exportations	69 %	82 %	82 %
Total	82 %	85 %	84 %

3. 1. 3. Consommation.

Le détail des productions de la branche a pu être obtenu à l'Institut National de la Statistique, mais seulement jusqu'en 1969. Après confrontation avec les informations relatives au commerce extérieur, on aboutit aux consommations, consignées dans le tableau BL-15.

Le point le plus remarquable ressortant du tableau BL-15 est la stagnation des consommations nationales, à prix courants. Une légère baisse (3 %) peut même être observée entre 1966 et 1969. Pour les années ultérieures, il n'existe plus de données sur la production. Mais les statistiques du commerce extérieur montrent une progression sensible (+ 25 %) des échanges entre 1969 et 1971, surtout imputable aux importations. La production étant restée, pour cette période, à peu près stable, on peut en conclure à un gain de la consommation, à prix courants, compris entre 15 % et 20 % entre 1966 et 1971, c'est-à-dire à prix constants, à une stabilisation des utilisations nationales.

Le deuxième point notable est la forte progression des composantes de la consommation, et en particulier de celles du commerce extérieur : en 9 ans, + 89 % pour la production, mais + 263 % pour les importations et + 607 % aux exportations. Ainsi, en début de période, les achats à l'étranger représentaient 38 % de la consommation ; ils étaient passés à 57 % en 1969 ; de même, les exportations, qui ne comptaient que pour 13 % de la production en 1960, sont montées à 43 % en 1969.

Le dernier fait saillant enfin concerne la stabilité de la part du cuir : 44 % en 1965, 45 % en 1969. Le cuir est toujours prépondérant dans les consommations de sacs à mains (53 % du total en 1969) et de petite maroquinerie (88 % en 1968). Il est par contre en régression dans les articles de voyage (6 % en 1969) et dans les autres articles (34 %). Le maintien de sa position est essentiellement dû à la forte progression de la part des sacs à mains dans la consommation totale d'articles de maroquinerie, part passée de 25 % en 1960 et 1965 à 46 % en 1969.

3.2 - Perspectives.

A moyen terme - 1975 - les perspectives de la maroquinerie belge, doivent être appréciées dans le cadre des prévisions du Plan 1971-1975. Comme on l'a vu à propos de l'industrie de la chaussure, ces prévisions portent sur l'ensemble de l'industrie transformatrice du cuir et mettent en évidence une ouverture accrue du marché belge aux produits étrangers.

Dans le cas particulier de la maroquinerie, c'est une tendance qui s'est déjà manifestée dans le passé avec des importations multipliées par 3,6 entre 1960 et 1971. Cependant, dans le même temps les producteurs belges ne restaient pas inactifs, et multipliaient par 6,4 la valeur des exportations de la branche, en partant, il est vrai, d'un niveau assez bas.

Cette performance par ailleurs était réalisée sans que rien de fondamental ne soit modifié dans la structure de la branche. Dans ces conditions, il ne paraît pas déraisonnable d'y prévoir, à long terme, une relative stabilité. Celle-ci possède en particulier, le grand avantage d'être moins liée que d'autres industries à la matière première cuir naturel.

Selon nos interlocuteurs, il ne fait pas de doute que dans l'avenir, le pourcentage du cuir sera encore amené à baisser. Il semble ainsi que l'on s'oriente vers deux types d'entreprises bien différenciées.

D'une part celles, les plus nombreuses, produisant un article de qualité moyenne, en matière synthétique, de prix relativement bas et à période de remplacement assez courte ; c'est dans ce domaine que la concurrence de fournisseurs comme Hong-Kong (1) est la plus vive, et que des possibilités importantes de mécanisation de la production sont possibles. Sous cette double influence, il est vraisemblable que le nombre des entreprises diminuera en même temps que leur taille croîtra.

D'autre part, une petite quantité de producteurs se spécialisera vraisemblablement dans un type de fabrications en cuir, de très bonne qualité et de prix élevé. Pour cette sous-branche, les possibilités de mécanisation apparaissent plus faibles et la taille des entreprises pourrait rester moyenne (de l'ordre de 25 à 50 salariés).

En tout état de cause, pour ce qui concerne les pays africains, dans l'un et l'autre cas, la conquête du marché apparaît extrêmement difficile, sinon impossible, au moins dans le moyenterme.

(1) - On nous a cité à ce propos des sacs à mains en plastique vendus CAF 60 FB, alors que le prix de revient des entreprises locales pour un article identique serait de l'ordre de 250 FB. Comme au détail, l'un et l'autre article se retrouvent au même prix (495 FB), l'intérêt du détaillant pour l'article provenant d'Extrême-Orient est évident.

4 - AUTRES BRANCHES TRAVAILLANT LE CUIR.

4.1 - Ganterie.

La ganterie belge apparaît en 1972, aux dires des professionnels consultés, en déclin prononcé. Selon les responsables de la Chambre syndicale, celle-ci ne regroupe plus à présent que 8 adhérents, dont plusieurs n'ont même pas cinq salariés, l'ensemble des entreprises faisant travailler un maximum de 250 ouvriers.

Au vu des statistiques du commerce extérieur de la branche en effet (cf. tableau BL-16), la situation apparaît très difficile : le taux de couverture, en valeur, des importations par les exportations est passé entre 1960 et 1971 de 140 % à 36 %, en diminution régulière depuis 1965 : 200 % en 1965, 111 % en 1967, 65 % en 1969, 36 % en 1971.

On dispose par ailleurs d'informations détaillées, recueillies par l'Institut National de la Statistique belge sur la production de l'industrie locale. En 1960, les livraisons se montaient à 1,5 million de paires pour une valeur de 125,5 millions FB ; en 1965 elles étaient en quantités au même niveau, pour une valeur de 152 millions FB ; en 1967, 1968 et 1969, elles avaient baissé à 1,3 million de paires.

Ces chiffres rapprochés des données du tableau BL-16, montrent entre 1960 et 1969, un léger déclin de la consommation nationale, les importations accrues n'ayant pas tout à fait compensé la baisse des livraisons intérieures.

A long terme, il semble donc hasardeux de bâtir en Afrique un appareil de production visant à la satisfaction des besoins, apparemment de moins en moins ressentis par le consommateur belge ; à moyen terme, il est certain qu'un marché existe qui, dans l'avenir absorbera vraisemblablement de plus en plus de produits importés, comme le montre en particulier l'évolution 1968-1971, des achats à l'étranger.

Mais ce marché apparaît pour l'instant solidement tenu par ses fournisseurs habituels : Pays de la CEE essentiellement (France, Italie), mais aussi pays de l'Est (Hongrie, Tchécoslovaquie) et d'Asie du sud-est (Hong-Kong, Chine populaire, qui a pris la place de la Belgique sur des marchés comme les Etats-Unis ou la RFA). Il ne semble donc pas raisonnable dans ces conditions de prévoir en Afrique,

pour le prochain avenir, l'installation d'unités de production de gants (1).

4.2 - Vêtements de cuir.

L'industrie des vêtements de cuir est, en Belgique, en pleine expansion et le chiffre des exportations dépasse de très loin celui des importations. Malheureusement, les données statistiques disponibles sont restreintes en ce qui concerne la production locale pour laquelle aucun élément n'existe ayant trait aux années les plus récentes. Par ailleurs, la comparabilité entre les sources de données est loin d'être toujours satisfaisante.

En première approximation, on peut cependant noter, au tableau BL-17, une progression en valeur, des ventes à l'étranger, entre 1965 et 1968, de 27 %, suivie ensuite d'un doublement en 3 ans. Pour la même période, les quantités livrées dans le pays par l'industrie nationale ont évoluées comme suit :

	1965	1966	1967	1968
Quantités (pièces)	148.215	167.780	148.398	168.180
Valeur (10 ⁶ FB)	210,4	256,1	237,8	259,4

C'est surtout en fait, à partir de 1966, comme on l'a noté à propos du commerce extérieur, qu'à pris place le véritable démarrage de l'industrie belge du vêtement de cuir. On ne dispose malheureusement pas, pour cette industrie, de la décomposition de ses consommations intermédiaires.

(1) Cela ne signifie pas que, pour des raisons propres à une firme donnée, la décentralisation d'une partie ou de la totalité de son activité de production dans un pays africain ne puisse être envisagée. Mais cette implantation se ferait alors dans le cadre d'une stratégie de groupe industriel, qui dépasse évidemment les limites d'une étude de pré-fertilité.

On peut signaler cependant, à titre indicatif, qu'en France, où l'utilisation des vêtements de cuir a connu un développement spectaculaire dans les dernières années, en 1971, 40 % des peaux d'ovins livrées par la mégisserie étaient destinés au vêtement ; la même année, plus de 560.000 peaux de caprins -sur un total livré de près de 8 millions- ont été de même livrées à l'industrie du vêtement. Il semble bien qu'à l'avenir, cette utilisation soit encore appelée à se développer, ouvrant ainsi un marché neuf et en pleine expansion aux produits en provenance d'Afrique.

4.3 - Autres utilisations du cuir.

En Belgique, comme dans les autres pays européens, deux branches d'activité sont également utilisatrices du cuir : l'ameublement et la décoration d'intérieur. Si, dans le second cas, on ne peut encore parler pour l'instant que de potentialités, dans le premier au contraire l'usage du cuir est de plus en plus répandu sans que, malheureusement on ait pu parvenir à une appréciation quantifiée. Mais le débouché est probablement important, et en expansion, pour d'éventuels fournisseurs africains.

5 - TABLEAUX

Tableau BL-1	Cotations des cuirs et peaux bruts 1er choix à la halle aux cuirs de Bruxelles - Evolution 1965 - 1971
BL-2	Cotation des cuirs et peaux bruts à la halle aux cuirs de Bruxelles (année 1971)
BL-3	Halles aux cuirs de Bruxelles : ventes 1972
BL-4	Evolution de l'industrie des cuirs lourds et légers
BL-5	Production de chaussures et pantoufles
BL-6	Evolution des livraisons et de la consommation apparente de chaussures
BL-7	Evolution des livraisons et de la consommation apparente de pantoufles et chaussures d'intérieur
BL-8	Importations de chaussures à dessus en cuir
BL-9	Importations de chaussures à dessus en autres matières que le cuir
BL-10	Evolution des valeurs unitaires des importations de chaussures à dessus en cuir
BL-11	Evolution des valeurs unitaires des importations de chaussures à dessus en autres matières que le cuir
BL-12	Consommation belge de chaussures
BL-13	Commerce extérieur belge d'articles de maroquinerie, Importations
BL-14	Commerce extérieur belge d'articles de maroquinerie, Exportations
BL-15	Consommation belge d'articles de maroquinerie
BL-16	Commerce extérieur belge de gants et moufles
BL-17	Commerce extérieur belge de vêtements en cuir et daim.

TABLEAU BL-1

COTATIONS DES CUIRS ET PEAUX BRUTS 1er CHOIX

aux ventes publiques de la Halle aux Cuirs de Bruxelles
frais de lotissement et de conservation compris

en FB

	Cours moyens						
	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Boeufs/Génisses - de 26 kg	20,20	25,75	18	18,78	23,52	20,63	18,81
Vaches de moins de 26 kg	17,45	24,10	16,40	17,19	21,20	18,23	17,02
Boeufs et génis. 26,5/29,5kg	17,75	23,45	16,70	17,33	21,29	17,71	16,96
Vaches 26,5 / 29,5 kg	16,55	22,30	15,70	16,58	20,59	17,58	16,36
Génisses 30 / 34,5 kg	16,45	22	15,40	15,60	20,10	17,36	16,40
Vaches 30 / 34,5 kg	16,55	22	15,70	16,25	20,04	17,45	16,40
Génisses 35 kg et plus	16	21,50	15,45	15,60	19	17,15	16,40
Vaches 35 kg et plus	16,35	21,85	15,25	15,55	19,32	16,78	16,40
Boeufs 30 / 34,5 kg	16,50	22,30	15,95	16,30	20,10	17,36	16,40
Boeufs 35 kg et plus	16	21	14,95	14,93	19	17,15	16,40
Taureaux moins de 33 kg	17,25	22	15,05	15,70	19,87	16,63	15,87
Taureaux 33,5 / 44,5 kg	13,95	19	13,25	13,25	17,13	14,08	13,77
Taureaux 45 kg et plus	13,70	17,70	13	13,22	16	12,80	12,61
Veaux moins de 5 kg	54,25	68,45	46,30	56,71	55,66	40,43	35,16
Veaux 5,1 / 7 kg	52,25	62,50	45,75	56,60	55,66	40,43	35,16
Veaux 7,1 kg et plus	41,70	48,60	43	43,73	46,20	33,10	30,45
Noirchons	28,25	37	25,85	29,87	29,36	24,50	24
Moutons laine	26,40	30,20	21,35	22,45	29	24,11	18,07*
Moutons demi-laine	26,10	29,90	21	22,44	28,93	24,57	18,07*
Rasons repoussés	21,30	24	17,85	20,09	25,70	25,50	17,42*
Rasons, la pièce	73,45	66,50	54,20	58,20	76,66	69,29	58
Agneaux, la pièce	72,85	78	57,55	68,25	97,22	111,25	86,22
Chevaux 4/4, la pièce	493	676	541,60	425	544,50	610	484
Poulains, la pièce	137	262	207,50	133	146	190	175

* Ces prix s'entendent prix d'adjudication.

En plus, il est perçu 10 F à la pièce pour les peaux de moutons, pour frais de lotissement et de conservation.

Il s'agit de kg vert.

TABLEAU BL-2COTATIONS DES CUIRS ET PEAUX BRUTSà la HALLE AUX CUIRS DE BRUXELLES

en FB

	Janvier 1971	Juillet 1971	Octobre 1971	Décembre 1971
Boeufs/Génisses moins de 26 kg	17, 50	18, 30	19, 50	21, 70
Vaches moins de 26 kg	14, 60	17, 50	17, 80	19, 40
Boeufs et génisses 26, 5/29, 5 kg	14, 90	16, 75	17, 30	19, 40
Vaches 26, 5/29, 5 kg	14	15, 70	17	18, 80
Génisses 30/34, 5 kg	14, 40	16	16, 75	19, 20
Vaches 30/34, 5 kg	14, 40	16	16, 75	19, 20
Génisses moins de 35 kg	14, 40	16	16, 75	19, 20
Vaches 35 kg et +	14, 40	16	16, 75	19, 20
Boeufs 30/34, 5 kg	14, 40	16	16, 75	19, 20
Boeufs 35 kg et +	14, 40	16	16, 75	19, 20
Taureaux moins de 33 kg	14, 20	15, 40	16	18, 60
Taureaux 33, 5/44, 5 kg	11, 70	13, 90	13, 70	16, 20
Taureaux 45 kg et +	10, 50	12, 50	12, 70	16, 70
Veaux moins de 5 kg)	31	35	32	42, 50
Veaux 5, 1/7 kg)				
Veaux 7, 1 kg et +	25, 50	30, 50	29	35
Noirchons	21, 75	19	24, 75	30, 75
Moutons laine (*)	18	17	17, 50	Inv.
Moutons 1/2 laine (*)	18	17	17, 50	Inv.
Rasons repoussés (*)	20	-	16	18
Rasons, la pièce	60	60	50	50
Agneaux, la pièce	90	95	Ret.	85
Chevaux 4/4, la pièce	425	630	Ret.	475
Poulains, la pièce	-	175	Ret.	175

(*) En plus de ces prix, il est perçu depuis le 1.1.71, 10 FB à la pièce, pour frais de lotissement et de conservation.

Tableau BL-3

HALLE AUX CUIRS DE BRUXELLES

Résultats des ventes publiques

Ventes 1972

(en FB)

Cuir sans tête	catégorie	11 février (1)		15 Mai (2)		11 Août (2)			10 Novembre (2)		
		choix I	choix II	choix I	choix II	choix I	choix II	choix III	choix I	choix II	choix III
Bœufs	24 kg et -	25,20	24,05	27,70	25,80	44,50	42,15	40,50	51	48,20	46,35
Génisses	24,5 à 27 kg	22	21,90	26	25	43	42,10	41,60	49,45	46,50	45,40
"	27,5 kg et +	20,30	19,45	25,75	24,15	40,70	39	37,80	44,40	41,55	40,60
Vaches	24 kg et -	21	20	26,80	25,10	43,10	41	39,60	47,50	44,85	43,05
"	24,5 à 27 kg	20,30	18,50	26	25,60	40,70	39,20	38,10	45,65	42,90	42
"	27,5 kg et +	20,30	19,45	25,75	24,15	40,70	39	37,80	44,40	41,55	40,60
Boeufs, vaches, génis. Ecart	tous poids	14,70		19,40		32,60			34,10		
Taureaux	30,5 kg et -	20,90	20	26	24,40	39,70	37,70	36,30	45,50	43	41,35
"	31 à 41 kg	16,90	16,90	23	21,60	36,25	34,90	33,25	39,45	39,45	36,50
"	42 kg et +	16,10	16,10	20	20	30,90	30,90	30,90	36,15	34	33,50
Ecart	tous poids	14,20		19,50		31,10			32		
Veaux	7 kg et -	51,25	49,05	51	47,85	62	58,80	56,65	70	66,20	63,65
"	7,1 kg et +	38,50	37,75	42,25	42,25	59	57	57	64,25	61,25	61,25
"	Idem DM	39,70	-	44,50	-	59,90	-	-	-	69,25	-
Ecart	tous poids	30,50		-		47,50			52,50		
Noirchons		32	30,40	39	36,85	47,50	45	43,35	52,50	49,60	47,65
Moutons	laine	22	-	28,75	-	29,50	-	-	39	-	-
	1/2 laine	22	-	28,75	-	29,50	-	-	39	-	-
	rasons rep	20,50	-	-	-	-	-	-	34,50	-	-
	rasons	65	-	55	-	60	-	-	90	-	-
	agneaux	75	-	120	-	125	-	-	-	-	-
Chevaux 4/4	pièce	460	435	485	455	680	645	621	905	858	827

En plus du prix d'adjudication, il sera perçu pour les frais de lotissement et de conservation :

- | | |
|--|---|
| (1) - 3 FB par kilo pour les cuirs de bovins | (2) - 3,40 FB par kilo pour les cuirs de bovins |
| 5 " " " pour les veaux et les noirchons | 5 " " " pour les veaux et les noirchons |
| 75 " " " à la pièce pour les chevaux | 75 " " " à la pièce pour les chevaux |
| 10 " " " pour les moutons. | 10 " " " pour les moutons. |

TABLEAU BL-4

EVOLUTION DE L'INDUSTRIE DES CUIRS LOURDS ET LEGERS

en milliards FB

	1 9 5 7	1 9 6 0	1 9 6 5	1 9 6 6	1 9 6 7	1 9 6 8	1 9 6 9
Production	1, 279	1, 054	1, 274	1, 394	1, 370	1, 512	1, 635
Exportations	0, 419	0, 395	0, 733	0, 809	0, 830	1, 010	1, 274
Livraisons intérieures	0, 860	0, 659	0, 541	0, 585	0, 540	0, 502	0, 361
Importations	0, 603	0, 739	0, 891	0, 748	0, 616	0, 684	0, 686
Consommations	1, 463	1, 398	1, 432	1, 333	1, 156	1, 186	1, 047
Export/Import (%)	69, 5	53, 5	82, 3	108, 2	134, 7	147, 7	185, 7
Import/Consommation (%)	41, 2	52, 9	62, 2	56, 1	53, 3	57, 7	65, 5

TABLEAU BL-5

PRODUCTION DE CHAUSSURES ET DE PANTOUFLES

Quantité : 1.000 paires

Années	Chaussures à dessus en cuir					Chaussures à dessus en autres mat. que le cuir (1)	Production totale de chaussures	Pantoufles		
	Hommes	Femmes	Enfants	Autres	Total			à dessus en cuir	à dessus en autres mat. que le cuir	Total
1960	2.703	5.763	2.480	186	11.132	3.280	14.412	1.165	6.780	7.945
1961	2.873	5.965	2.583	162	11.583	3.411	14.994	1.211	7.619	8.829
1962	3.018	6.464	2.690	222	12.394	3.409	15.803	1.196	7.663	8.859
1963	3.397	6.462	2.696	207	12.763	3.379	16.141	1.321	9.273	10.594
1964	3.603	6.756	2.439	219	13.017	3.311	16.328	1.243	9.039	10.282
1965	3.703	6.435	2.342	170	12.650	3.257	15.907	1.096	8.207	9.303
1966	3.646	7.935	2.373	500	14.454	1.023	15.477	1.158	7.705	8.863
1967	3.248	7.430	2.117	492	13.287	666	13.953	992	7.579	8.571
1968	3.459	6.942	1.866	515	12.782	301	13.083	1.004	7.856	8.860
1969	3.808	6.574	1.728	450	12.560	104	12.664	877	6.650	7.527
1970	3.367	5.527	1.439	502	10.835	199	11.034	696	5.307	6.003

(1) - Jusqu'en 1965 inclus, chaussures entièrement ou principalement en tissu.

Après 1965, chaussures entièrement ou principalement en autres matières que le cuir.

Source : I. N. S.

TABLEAU BL-6

EVOLUTION DES LIVRAISONS INTERIEURES ET DE LA CONSOMMATION APPARENTE DE CHAUSSURES

Années	Production en 1.000 p.	Exportat. en 1.000p.	Livraisons Intérieures			Importat. en 1.000 p.	Consommation		
			en 1.000 p.	Indice	taux de variation		en 1.000 p.	Indice	taux de variation
1960	14.412	2.175	12.237	100	-	5.644	17.881	100	-
1961	14.994	2.628	12.366	101,1	+ 1,1	6.001	18.367	102,7	+ 2,7
1962	15.803	3.152	12.651	103,4	+ 2,4	6.270	18.921	105,8	+ 3,0
1963	16.141	2.743	13.398	109,5	+ 5,9	7.823	21.221	118,7	+12,2
1964	16.328	3.116	13.212	108,0	- 1,4	9.594	22.806	127,5	+ 7,5
1965	15.907	2.947	12.960	105,9	- 1,9	11.020	23.980	134,1	+ 5,1
1966	15.477	2.947	12.530	102,4	- 3,3	11.923	24.453	136,8	+ 2,0
1967	13.953	2.750	11.203	91,6	- 10,6	13.513	24.716	138,2	+ 1,1
1968	13.083	2.855	10.228	83,6	- 8,7	16.092	26.320	147,2	+ 6,5
1969	12.664	3.273	9.391	76,7	- 8,2	16.131	25.522	142,7	- 3,0
1970	11.034	2.785	8.249	67,4	- 12,2	16.333	24.582	137,5	- 3,7

TABLEAU BL-7

EVOLUTION DES LIVRAISONS INTERIEURES ET DE LA CONSOMMATION APPARENTE
DE PANTOUFLES ET CHAUSSURES D'INTERIEUR

Années	Production en 1.000 p.	Exportations en 1.000 p.	Livraisons intérieures			Importations en 1.000 p.	Consommation		
			en 1.000 p.	Indice	taux de variation		en 1.000 p.	Indice	taux de variation
1960	7.945	1.399	6.546	100	-	1.988	8.534	100	-
1961	8.829	2.037	6.792	103,8	+ 3,8	1.871	8.663	101,5	+ 1,5
1962	8.859	2.472	6.387	97,6	- 6,0	2.029	8.416	98,6	- 2,9
1963	10.594	2.653	7.941	121,3	+ 24,3	2.186	10.127	118,7	+ 20,3
1964	10.282	2.767	7.515	114,8	- 5,3	2.228	9.749	114,2	- 3,8
1965	9.303	2.370	6.933	105,9	- 7,8	2.562	9.495	111,3	- 2,6
1966	8.863	2.324	6.539	99,9	- 6,7	3.169	9.708	113,8	+ 2,2
1967	8.571	2.031	6.540	99,9	+ 0,2	2.870	9.410	110,3	- 3,1
1968	8.860	1.768	7.092	108,3	+ 8,4	3.076	10.168	119,1	+ 8,1
1969	7.527	1.965	5.562	85,0	- 21,6	3.291	8.853	103,7	- 12,9
1970	6.003	1.643	4.360	66,6	- 21,6	3.458	7.818	91,6	- 11,7

TABLEAU BL-8

IMPORTATIONS DE CHAUSSURES A DESSUS CUIR

Q : quantité en millions de paires
V : valeur en millions FB

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
C. E. E. (1)	2.793	439,6	7.321	1.144,7	7.693	1.326,3	8.232	1.444,0	9.983	1.808,0	10.239	2.034,8	10.421	2.211,7
AELE	163	62,0	196	68,0	201	70,8	159	62,1	195	68,1	194	78,3	146	66,8
Pays de l'Est	243	21,6	451	43,5	476	47,9	475	45,9	429	41,2	464	47,9	423	45,8
Etats-Unis	3	1,5	3	0,9	2	0,7	2	0,8	2	0,6	1	0,5	4	0,8
Pays en voie de développement	8	0,7	7	0,3	39	1,4	18	0,7	27	1,5	24	1,3	17	1,7
Pays asiatiques à commerce d'Etat					4	0,2	9	0,7	18	0,8	18	1,6	18	2,0
Autres pays	33	2,8	41	6,2	69	8,5	52	7,6	37	7,8	37	6,0	61	8,5
Total	3.243	528,2	8.019	1.263,7	8.484	1.455,8	8.947	1.561,8	10.695	1.928,0	10.977	2.170,4	11.090	2.337,3

(1) Dont Italie : moyenne 49,8 % de 1965 à 1970 (maxi. 51,9 % en 1968 et 1969, mini. 47,8 % en 1966.

TABLEAU BL-9

IMPORTATIONS DE CHAUSSURES A DESSUS EN AUTRES MATIERES QUE LE CUIR

Q : quantité en millions de paires
V : valeur en millions de FB

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
C.E.E. (1)	672	28,2	1.102	86,8	1.548	127,1	2.239	176,9	2.648	196,2	2.861	217,6	3.148	251,5
AELE	34	2,4	26	3,1	25	2,5	33	3,1	37	3,5	18	2,3	21	2,1
Pays de l'Est	999	23,1	1.057	24,4	821	21,8	945	27,4	927	28,3	796	24,0	907	29,0
Etats-Unis	3	0,1	3	0,6	2	0,5	3	0,5	1	0,3	6	0,9	5	0,8
Pays en voie de développement	424	11,8	482	13,5	729	20,2	1.027	28,8	1.392	42,4	1.231	35,9	958	31,7
Pays asiatiques à commerce d'Etat	70	2,2	49	1,6	62	2,2	59	2,0	87	2,6	65	1,9	37	1,2
Autres pays	193	4,9	282	7,9	252	9,2	261	9,0	306	9,7	179	6,2	165	6,7
Total	2.400	72,7	3.001	137,9	3.439	183,5	4.567	247,7	5.398	283,0	5.156	288,8	5.241	323,0

(1) Dont France : moyenne 1965-1970 : 32,6 %, mini. 30,7 % en 1965, maxi. 37 % en 1970
Dont Italie : moyenne 1965-1970 : 36,4 %, mini. 32,4 % en 1966, maxi. 48 % en 1965

TABLEAU BL-10

EVOLUTION DES VALEURS UNITAIRES DES IMPORTATIONS DE CHAUSSURES A DESSUS EN CUIR

	V en FB/paire						
	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970
CEE	157,4	156,4	172,4	175,4	181,1	198,7	212,2
dont Italie	174,7	137,7	156,7	158,9	160,1	180,7	198,1
AELE	381,0	347,1	352,9	390,0	349,9	402,9	458,1
Pays de l'Est	88,8	96,3	100,6	96,5	96,1	103,3	108,1
Pays en voie de développement	76,7	48,4	36,9	39,0	57,8	55,4	96,8
Pays asiatiques à commerce d'Etat	-	-	40,6	72,3	82,0	90,7	108,0
Autres pays	85,1	150,7	123,8	144,0	152,9	164,4	140,3
TOTAL	162,9	157,6	171,6	174,5	180,3	197,7	210,7

Source : L'Industrie de la chaussure : Demain ?

TABLEAU BL-11

EVOLUTION DES VALEURS UNITAIRES DES IMPORTATIONS DE CHAUSSURES

A DESSUS EN AUTRES MATIERES QUE LE CUIR

V en FB/paire

	1 9 6 0	1 9 6 5	1 9 6 6	1 9 6 7	1 9 6 8	1 9 6 9	1 9 7 0
CEE	42,0	78,8	82,1	79,0	74,1	76,1	79,9
dont France	42,3	85,4	84,2	76,0	74,1	82,4	79,6
Italie	59,4	61,7	73,2	72,6	64,3	60,7	57,7
AELE	69,5	122,7	97,5	95,4	93,3	127,0	100,2
Pays de l'Est	23,1	23,0	26,5	29,0	30,5	30,1	32,0
Pays en voie de développement	27,8	28,0	27,8	28,0	30,5	29,2	33,1
Pays asiatiques à commerce d'état	31,7	33,1	36,1	33,2	30,1	29,5	33,4
Autres pays	24,5	28,0	36,4	34,3	31,6	34,5	40,9

Source : L'Industrie de la chaussure : Demain ?

NOTA : Une erreur figure dans le tableau original. Il n'a pas été possible de la repérer avec précision, ce qui explique l'absence ici, de la ligne TOTAL. Les pourcentages cités dans le texte sont donc à prendre avec réserves.

TABLEAU BL-12

CONSOMMATION BELGE DE CHAUSSURES

En 1.000 paires

	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<u>Production</u>							
- Chaussures à dessus cuir	11.132	12.650	14.454	13.287	12.782	12.540	10.835
- Chaussures autres	3.280	3.257	1.023	666	301	124	199
TOTAL	14.412	15.907	15.477	13.953	13.083	12.664	11.034
<u>Importations</u>							
- Chaussures à dessus cuir	3.243	8.019	8.483	8.947	10.695	10.976	11.091
- Chaussures autres	2.400	3.001	3.440	4.566	5.397	5.155	5.242
TOTAL	5.643	11.020	11.923	13.513	16.092	16.131	16.333
<u>Exportations</u>							
- Chaussures à dessus cuir	2.111	2.901	2.783	2.610	2.643	3.031	2.560
- Chaussures autres	64	46	165	140	212	242	225
TOTAL	2.175	2.947	2.948	2.750	2.855	3.273	2.785
<u>Consommation</u>							
- Chaussures à dessus cuir	12.264	17.768	20.154	19.624	20.834	20.505	19.366
- Chaussures autres	5.616	6.212	4.298	5.092	5.486	5.017	5.216
TOTAL	17.880	23.980	24.452	24.716	26.320	25.522	24.582

Source :

L'industrie de la chaussure : Demain ?

Tableau BL-13

COMMERCE EXTERIEUR BELGE D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

IMPORTATIONS

Q : Quantité en 1.000 pièces, sauf contre-

indication

V : Valeurs en 10⁶ FB

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Sacs à mains pour dames																
- en cuir	97	20,5	176	58,5	149	67,4	134	67,5	244	100,7	174	107,0	203	111,1	254	150,0
- en autres matières	309	24,9	463	54,3	478	53,0	444	47,4	591	60,3	642	68,5	677	67,4	979	73,1
TOTAL	406	45,4	639	112,8	627	120,4	578	114,9	835	161,0	816	175,5	880	178,5	1233	223,1
Articles de voyage, trousse de toilette					(t)		(t)		(t)							
- en cuir					72	23,8	66	20,7	55	17,5	173	18,4	120	19,3	163	29,3
- en autres matières					1284	155,5	1084	133,4	986	126,9	1773	139,9	1255	126,8	1200	146,9
TOTAL					1356	179,3	1150	154,1	1041	144,4	1946	158,3	1375	146,1	1363	176,2
Portefeuilles - porte-monnaies																
- en cuir	86	35,9	107	51,6	87	51,2	73	44,1	71	43,3						
- en autres matières	40	6,7	97	14,3	87	14,3	83	13,2	70	13,1						
TOTAL	126	42,6	204	65,9	174	65,5	156	57,3	141	56,4						
Autres articles																
- en cuir		41,9		65,1		25,3		18,7		21,7		64,4		66,2		145,7
- en autres matières		81,7		198,3		130,6		127,5		139,2		158,5		198,3		216,2
TOTAL		123,6		263,4		155,9		146,2		160,9		222,9		264,5		361,9
Total IMPORTATIONS																
- en cuir		98,3		175,2		167,7		151,0		183,2		189,8		96,6		325,0
- en autres matières		113,3		266,9		353,4		321,5		339,5		366,9		392,5		436,2
TOTAL GENERAL		211,6		442,1		521,1		472,5		522,7		556,7		589,1		761,2
% articles en cuir dans le total général		46		40		32		32		35		34		33		43

Tableau BL-14

COMMERCE EXTERIEUR BELGE D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

- EXPORTATIONS -

Q : Quantité en 1.000 pièces sauf contre-indication

V : Valeur en 10⁶ FB

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Sacs à mains pour dames																
- en cuir	47	13,7	152	68,3	174	78,0	129	61,5	99	47,8	138	63,3	99	48,0	92	51,0
- en autres matières	87	15,6	154	23,7	136	25,4	130	24,9	119	25,1	151	29,8	128	25,4	310	35,3
TOTAL	134	29,3	306	92,0	310	103,4	259	86,4	218	72,9	289	93,1	227	73,4	402	86,3
Articles de voyage, trousse de toilette					(t)		(t)		(t)							
- en cuir					25	7,8	99	10,3	191	15,2	245	21,0	65	14,8	31	4,9
- en autres matières					477	66,7	918	85,0	1744	195,1	1224	155,3	321	150,4	515	172,7
TOTAL					502	74,5	1017	95,3	1935	210,3	1469	176,3	386	165,2	546	177,6
Portefeuilles, porte-monnaies																
- en cuir	2	1,6	66	17,5	39	10,9	64	7,6	9	4,2						
- en autres matières	1	0,2	2	0,5	3	0,5	1	0,2	8	1,7						
TOTAL	3	1,8	68	18,0	42	11,4	65	7,8	17	5,9						
Autres articles																
- en cuir		6,9		13,9		4,8		2,4		1,8		2,7		3,1		4,1
- en autres matières		14,9		77,7		27,4		9,3		24,7		49,2		62,3		71,2
TOTAL		21,8		91,6		32,2		11,7		26,5		51,9		65,4		75,3
TOTAL EXPORTATIONS																
- en cuir		22,2		99,7		101,5		81,8		69,0		87,0		65,9		60,0
- en autres matières		30,7		101,9		120,0		119,4		246,6		234,3		238,1		279,2
TOTAL GENERAL		52,9		201,6		221,5		201,2		315,6		321,3		304,0		339,2
% articles en cuir dans le total général		42		49		46		41		22		27		22		18

Tableau BL-15

CONSOMMATION BELGE D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

P : Production
I : Importations
E : Exportations
C : Consommation apparente

Valeurs en 10⁶ FB

		1960	1965	1966	1967	1968	1969			1960	1965	1966	1967	1968	1969
Sacs à mains								Articles de voyage							
- en cuir	P		82,7	212,4	196,2	190,7	198,9	- en cuir	P			13,8	22,1	18,5	10,0
	I	20,5	58,5	67,4	67,5	100,7	107,0		I			23,8	20,7	17,5	18,4
	E	13,7	68,3	78,0	61,5	47,8	63,3		E			7,8	10,3	15,2	21,0
	C		72,9	201,8	202,2	243,6	242,6		C			29,8	32,5	20,8	7,4
- en autres matières	P		110,0	114,8	144,9	161,8	172,3	- en autres matières	P			150,7	161,7	192,8	127,4
	I	24,9	54,3	53,0	47,4	60,3	68,5		I			155,5	133,4	126,9	139,9
	E	15,6	23,7	25,4	24,9	25,1	29,8		E			66,7	85,0	195,1	155,3
	C		141,6	142,4	167,4	197,0	211,0		C			239,5	210,1	124,6	112,0
TOTAL	P	126,4	193,7	327,2	341,1	352,5	371,2	TOTAL	P	56,9		164,5	183,8	211,3	137,4
	I	45,4	112,8	120,4	114,9	161,0	175,5		I			179,3	154,1	144,4	158,3
	E	29,3	92,0	103,4	86,4	72,9	93,1		E			74,5	95,3	210,3	176,3
	C	142,5	214,5	344,2	369,6	440,6	453,6		C			269,3	242,6	145,4	119,4
Portefeuilles porte-monnaies - en cuir								Autres articles - en cuir							
	P			83,0	77,8	86,8	85,3		P		213,8	70,2	62,4	61,8	46,1
	I	35,9	51,6	51,2	44,1	43,3	?		I	41,9	65,1	25,3	18,7	21,7	64,4
	E	1,6	17,5	10,9	7,6	4,2	?		E	6,9	13,9	4,8	2,4	1,8	2,7
	C			123,3	114,3	125,9			C		265,0	90,7	78,7	81,7	107,8
- en autres matières	P			9,1	8,2	5,0	7,0	- en autres matières	P		195,3	60,6	64,6	78,8	101,7
	I	6,7	14,3	14,3	13,2	13,1	?		I	81,7	198,3	130,6	127,5	139,2	158,5
	E	0,2	0,5	0,5	0,2	1,7	?		E	14,9	77,7	27,4	9,3	24,7	49,2
	C			22,9	21,2	16,4			C		315,9	163,8	182,8	193,3	211,0
TOTAL	P	89,5		92,1	86,0	91,8	92,3	TOTAL	P	123,9	409,1	130,8	127,0	140,6	147,8
	I	42,6	65,9	65,5	57,3	56,4	?		I	123,6	263,4	155,9	146,2	160,9	222,9
	E	1,8	18,0	11,4	7,8	5,9	?		E	21,8	91,6	32,2	11,7	26,5	51,9
	C	130,3		146,2	135,5	142,3	92,3		C	225,7	580,9	254,5	261,5	275,0	318,8

		1960	1965	1966	1967	1968	1969
Tous articles							
- en cuir	P		296,5	379,4	358,5	357,8	340,3
	I	98,3	175,2	167,7	151,0	183,2	189,8
	E	22,2	99,7	101,5	81,8	69,0	87,0
	C		372,0	445,6	427,7	472,0	443,1
- en autres matières	P		306,3	335,2	379,4	438,4	408,4
	I	113,3	266,9	353,4	321,5	339,5	366,9
	E	30,7	101,9	120,0	119,4	246,6	234,3
	C		471,3	568,6	581,5	531,3	541,0
TOTAL GENERAL	P		602,8	714,6	737,9	796,2	748,7
	I	211,6	442,1	521,1	472,5	522,7	556,7
	E	52,9	201,6	221,5	201,2	315,6	321,3
	C	555,4	843,3	1,014.2	1,009,2	1,003,3	984,1

(1) Compte tenu du commerce extérieur des portefeuilles et porte-monnaies.

TABLEAU BL-16

COMMERCE EXTERIEUR BELGE DE GANTS ET MOUFLES

Q : Quantité en 10³ dz paires

V : Valeur en 10⁶ FB

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Imports</u>																
Gants de protection.	-	-	}	7,9	26,4	8,5	34,5	8,9	30,0	10,3	68,0	17,3	93,7	26,3	208,0	41,8
Gants de sport	0,9	0,6			1,4	1,5	1,2	1,0	1,9	1,5	7,1	4,9	5,5	3,2	14,0	4,3
Autres gants	64,3	44,9			37,1	33,2	46,4	49,2	42,5	45,4	52,4	56,5	54,0	60,9	45,0	54,4
<u>Exports</u>																
Gants de protection.	-	-	}	6,2	3,2	1,8	2,6	0,9	3,2	1,8	14,1	3,7	19,2	7,9	76,0	12,7
Gants de sport	72	£			0,9	0,8	0,4	0,7	0,1	0,1	1,7	0,6	5,1	1,0	1,5	1,0
Autres gants	65,1	63,6			61,8	75,9	55,9	74,7	41,9	59,8	35,3	47,5	51,5	49,7	40,1	38,4

Source : Institut National de la Statistique.

TABLEAU BL-17

COMMERCE EXTERIEUR BELGE DE VETEMENTS EN CUIR ET DAIM

I : Importations

E : Exportations

en millions FB

	1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
CEE	20,5	156,7	24,0	230	19	191	24	220	41	277	81	349	197	540,5
dont Pays-Bas	10	80,4	10	98	9	69	7	79	8	77	21	141	40	229,5
Autres pays	5,7	84,3	4,0	95	3	93	4	85	5	143	14	94	20	89,5
TOTAL	26,2	241	28,0	325	22	284	28	305	46	420	95	443	217	630

Sources : Bulletin "Vêtement et confection"

Mars-Avril 1967 ; Mars-Avril 1968 ; Mars-Avril 1970 ; Mai-Juin 1971 ; Mai-Juin 1972.

DANEMARK

Monnaie : Couronne Danoise

Cours officiel au 1.1.1974 : 7,57832 KR = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes
au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. AZOUVI (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
1. - CUIRS ET PEAUX	2
1.1. - <u>Situation générale en 1972 - Evolution</u>	2
1.1.1. - Production	2
1.1.2. - Commerce extérieur et consommation	4
1.1.2.1. - Quantités	4
1.1.2.2. - Prix	7
1.2. - <u>Perspectives</u>	9
2. - CHAUSSURES	10
2.1. - <u>Situation générale en 1971 - Evolution</u>	10
2.1.1. - Production	10
2.1.2. - Commerce extérieur	12
2.1.3. - Consommation	13
2.2. - <u>Perspectives</u>	15
3. - MAROQUINERIE	16
3.1. - <u>Situation générale en 1971 - Evolution</u>	16
3.1.1. - Production	16
3.1.2. - Commerce extérieur	18
3.1.3. - Consommation	20
3.2. - <u>Perspectives</u>	21

	<u>Pages</u>
4. - AUTRES BRANCHES TRAVAILLANT LE CUIR	22
4.1. - <u>Ganterie et vêtements</u>	22
4.1.1. - Gants	22
4.1.2. - Vêtements de cuir	22
4.2. - <u>Autres utilisations du cuir</u>	23
5. - TABLEAUX	25

1 - CUIRS ET PEAUX

1.1 - Situation générale en 1971 - Evolution -

1.1.1 - Production

Comme dans les autres pays européens, la décennie 1960-70 a été marquée par une réduction sensible de l'appareil de production. De 20 entreprises en 1960 employant environ un millier de salariés, il est passé à 19 entreprises et 845 salariés en 1965 puis, cinq ans plus tard, respectivement à 10 et 550.

Dans le même temps - entre 1960 et 1971 - les ventes en valeur a prix courants passaient de 85 à 110 millions de couronnes, soit + 28 % ou 2,3 % par an (voir tableau 1). Pour obtenir une appréciation exacte de la progression réelle, il faut raisonner à prix constants. Malheureusement, un indice spécifique n'est pas utilisable. Il existe un indice des prix de gros des peaux brutes et cuirs, mais son évolution n'est connue que pour les trois années 1969, 1970 et 1971. Par ailleurs, au niveau des prix de détail, les éléments de référence qui apparaissent comme les plus intéressants sont l'indice général des prix ou, mieux, celui de la chaussure. Ce dernier, qui intervient pour 1,3 % dans l'indice total, est passé de 100 en 1964 à 130 en 1971, tandis que l'indice global progressait dans le même temps de 100 à 154. Cette distorsion n'est pas surprenante puisque l'on sait qu'effectivement les cours du cuir ont été étonnamment stables (quoiqu'avec parfois de brutales variations, mais avec des retours rapides à la moyenne) durant toute cette période, alors que l'ensemble des prix croissait au contraire régulièrement.

Il paraît plus pertinent dans ces conditions de se fonder, pour évaluer les ventes à prix constants, sur l'indice "chaussures", dont on admettra qu'en 1965 il se situait autour de 105. Les ventes ont ainsi varié en six ans de 99 millions de couronnes à 84, soit une chute réelle de 15 %. Globalement donc, l'appareil de production danois en matière de cuirs et peaux apparaît en récession.

Tableau 1

PRODUCTION (1) EN VALEUR (EN PRIX COURANTS)
DE LA TANNERIE DANOISE

en millions de couronnes

	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Cuirs de bovins	72,6	84,4	89,6	76,4	82,7	92,4	85,8	95,1
dont :								
A dessus	34,7	50,2	49,7	40,8	47,8	50,2	39,4	38,6
A semelle	17,7	8,6	8,2	5,5	4,1	4,1	2,3	2,6
Peaux d'ovins	10,0	11,7	13,9	13,1	15,6	15,0	9,8	11,6
Peaux de caprins	-	-	0,9	0,3	0,6	0,5	0,3	0,8
Autres	2,7	1,3	ε	ε	ε	0,1	0,6	1,3
TOTAL	85,3	97,4	104,4	89,8	98,9	108,0	96,5	108,8

(1) Production en 1960 et 1965 ; ventes de 1966 à 1971.

Source : Institut national de la statistique

Cependant, dans le même temps, le nombre de salariés de la branche a diminué de 30 %, passant de 850 à 550 (1). Il en résulte donc un gain net en productivité de 30 %, ou 4,5 % en moyenne par an, qui traduit un effort sensible de rationalisation. Il convient de noter malgré tout, qu'à prix courants la production de 1971 était la même que celle de 1969, elle-même à peine supérieure à la valeur enregistrée en 1966 (+ 4 %). La chute à prix constants est donc nette, et il ne semble pas non plus que dans les toutes dernières années des gains notoires en productivité aient été obtenus.

(1) Si l'on admet que le chiffre de 1969, conservé en 1970 était encore le même en 1971, ce qui apparaît très vraisemblable compte tenu des informations recueillies.

La tannerie danoise semble donc avoir atteint en ce début de décennie, un palier, appréciation qui nous a été confirmée par plusieurs des interlocuteurs rencontrés. Du point de vue des pays africains exportateurs éventuels de peaux, cela peut constituer un facteur objectif favorable dans la mesure où cette stabilité peut signifier aussi rigidité relative face à de futures évolutions structurelles. Autrement dit, la branche des cuirs et peaux au Danemark ne dispose peut-être plus de la "réserve" de productivité que l'on a pu noter dans d'autres pays. Si cette appréciation se vérifiait, les importations éventuelles en provenance d'Afrique en seraient facilitées.

1.1.2 - Commerce extérieur et consommation

1.1.2.1 - Quantités

Le tableau DAN.1 reprend, en quantités et valeurs, les principaux postes du commerce extérieur danois de cuirs et peaux tannés. On y relève que les importations ont doublé en valeur entre 1960 et 1971, tandis que les quantités progressaient de 90 % (mais le gain était autour de 110 % en 1969 et 1970) (1), le rapport prix-quantités étant ainsi resté pratiquement stable.

Dans ce total, les principales composantes ont suivi des évolutions différentes. Les importations de peaux de bovins (celles de chevaux, incluses dans le même poste de nomenclature douanière, sont faibles et peuvent être négligées en première approximation) ont beaucoup progressé, tandis que leur valeur unitaire diminuait : quantités multipliées par 3,6 entre 1960 et 1971, valeurs triplées. Par ailleurs, la progression des achats à l'étranger a été régulière jusqu'en 1970, et l'on manque d'éléments pour apprécier si la chute enregistrée la dernière année est conjoncturelle ou marque au contraire le début d'une stabilisation, le niveau des importations de 1971 ayant retrouvé celui de 1969.

(1) Les statistiques du commerce extérieur danois de cuirs et peaux sont, pour les quantités, données en tonnes jusqu'en 1967 puis, pour certains postes, en pieds carrés à partir de 1968. Une conversion approximative pieds-carrés-tonnes a donc été réalisée pour que puisse être suivie l'évolution en quantités. Dans le cas du Danemark, et compte tenu des éléments comparatifs fournis, par les statistiques nationales, pour les années 1965, 1966 et 1967, les bases suivantes ont été retenues : (1 t = x pieds carrés)

Poste de nomenclature	Importations	Exportations
41.02.400	10.200	8.400
41.02.700	10.200	12.500
41.03.400	23.800	24.300
41.04.200	22.400	23.000
41.04.500	21.600	25.600

A l'intérieur de ce poste par ailleurs, la part des achats destinés à l'industrie de la chaussure est en régression forte - plus des 3/4 du total en 1960, 46 % en 1965, 38 % en 1970 (mais à nouveau 42 % en 1971) - les cuirs à dessus ayant progressé en quantités de 120 % et les cuirs à semelle de 44 % seulement, avec des fluctuations très prononcées entre 1965 et 1971.

Globalement la part des peaux de bovins dans le total des importations apparait de plus en plus importante : 47 % en 1960, 72 % en 1965, 92 % en 1970 et 1971. Des autres achats à l'étranger, ce sont ceux portant sur les peaux de moutons et d'agneaux qui ont le plus baissé : - 25 % en valeur et - 78 % en quantités. Quant aux peaux de chèvres et chevreaux, elles ont enregistré une forte progression entre 1960 et 1966 pour diminuer ensuite aussi fortement, le niveau de 1971, de 40 % supérieur en valeur à celui de 1960 lui étant aussi inférieur de 17 % en quantité.

Du point de vue des origines, on peut indiquer que les exportateurs principaux de cuirs bovins tannés, à destination du Danemark, sont européens, et ce depuis 1960. A cette date, la quasi-totalité des achats danois se faisait en Europe, à la fois CEE et pays nordiques. A partir de 1965 apparaissent, dans les statistiques douanières, quelques pays sud-américains et d'Asie du Sud-est, mais pour des montants encore très limités. Cette poussée se confirme à la fin de la décennie (années 1970 et 1971), encore que le total des achats danois, en valeur, à des pays sous-développés n'atteigne pas encore 10 % des importations. Les principaux partenaires restent donc toujours la CEE et les pays nordiques (Royaume-Uni inclus), avec une prépondérance toujours plus marquée des seconds sur les premiers. A signaler cependant en 1971 l'apparition dans les statistiques douanières, de pays africains : Kenya, Afrique du Sud, Tanzanie, pour des valeurs encore plutôt symboliques.

En ce qui concerne les peaux de moutons et d'agneaux, les Etats-Unis, l'Inde et surtout et de plus en plus dans les dernières années, le Royaume-Uni, sont les principaux vendeurs. Enfin, pour les peaux de chèvres et de chevreaux, dont l'importance est beaucoup plus réduite, le Royaume-Uni est le principal pourvoyeur depuis 1960 : en valeur, 42 % du total cette année-là, 57 % en 1965, 68 % en 1970.

Les exportations, quant à elles, se situent à un niveau moindre, quoiqu'en progression assez régulière : multiplication par près de 3 des quantités entre 1960 et 1971 (année en retrait de 15 % sur le chiffre de 1969); multiplication par 3,2 des valeurs pour la même période (- 10 % en 1971 par rapport à 1969). Globalement, la balance commerciale, quoique toujours déficitaire, s'est améliorée : le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 23 % en 1960 à 27 % cinq ans plus tard, puis 36 % en 1971 (à peu près stable autour de 35 % depuis 1967).

Comme aux importations, le poste principal est constitué par les peaux de bovins qui, depuis 1965, représente les 3/4 environ des ventes à l'étranger. Le complément est assuré presque uniquement par les peaux de moutons, les exportations de peaux de chèvres n'ayant qu'une importance extrêmement réduite.

Les destinations principales pour les peaux de bovins, comme pour les peaux de moutons et d'agneaux, sont surtout les pays scandinaves et d'Europe du Nord, en particulier Suède et Norvège, mais aussi RFA et Royaume-Uni; quelques marchés complémentaires non négligeables sont aussi passés, selon les années, avec la Finlande, la Suisse, l'Autriche et les Etats-Unis, tous pays très concurrentiels où, apparemment, la qualité des produits de la tannerie danoise a su faire ses preuves.

Du rapprochement des tableaux reprenant les productions et le commerce extérieur de la branche, on peut tenter d'élaborer une esquisse des consommations nationales, le bilan global est présenté dans le tableau DAN. 2.

On y constate, à prix courants, une progression de la consommation nationale entre 1960 et 1971 : + 42 %, soit 3,3 % l'an. Il faut noter toutefois que le niveau de 1971, en retrait sur celui de 1969 mais supérieur aux résultats de 1970, était déjà pratiquement atteint dès 1966. On peut dire en fait que depuis cinq ans la consommation danoise de cuirs et peaux tannés, est pratiquement étale. Par habitant, le gain en 11 ans, compte tenu de la croissance démographique, est de 32 %, imputable principalement aux utilisations de cuirs de bovins.

1.1.2.2 - Prix

Les prix d'achat moyens de peaux brutes, en couronnes, par kg de poids vert, sont repris au tableau 2 et au graphique suivant. Ce dernier en particulier met clairement en évidence la hausse des prix des peaux brutes au cours de l'année 1972 : multiplication en moyenne par 2,5. Aussi, comme dans les autres pays européens, cette flambée des prix n'a pas manqué de poser quelques problèmes aux industries de transformation. Après avoir, en une première phase, répercuté la hausse dans leurs prix de vente à la consommation, les tanneurs danois ont ensuite été contraints de rogner sur leur marge bénéficiaire, obérant une situation financière en général déjà plutôt moyenne. Il apparaît ainsi que le niveau des prix actuels des peaux brutes représente le maximum absolu de ce que peuvent supporter, avec une marge bénéficiaire extrêmement réduite, les industries danoises de première transformation des cuirs et peaux.

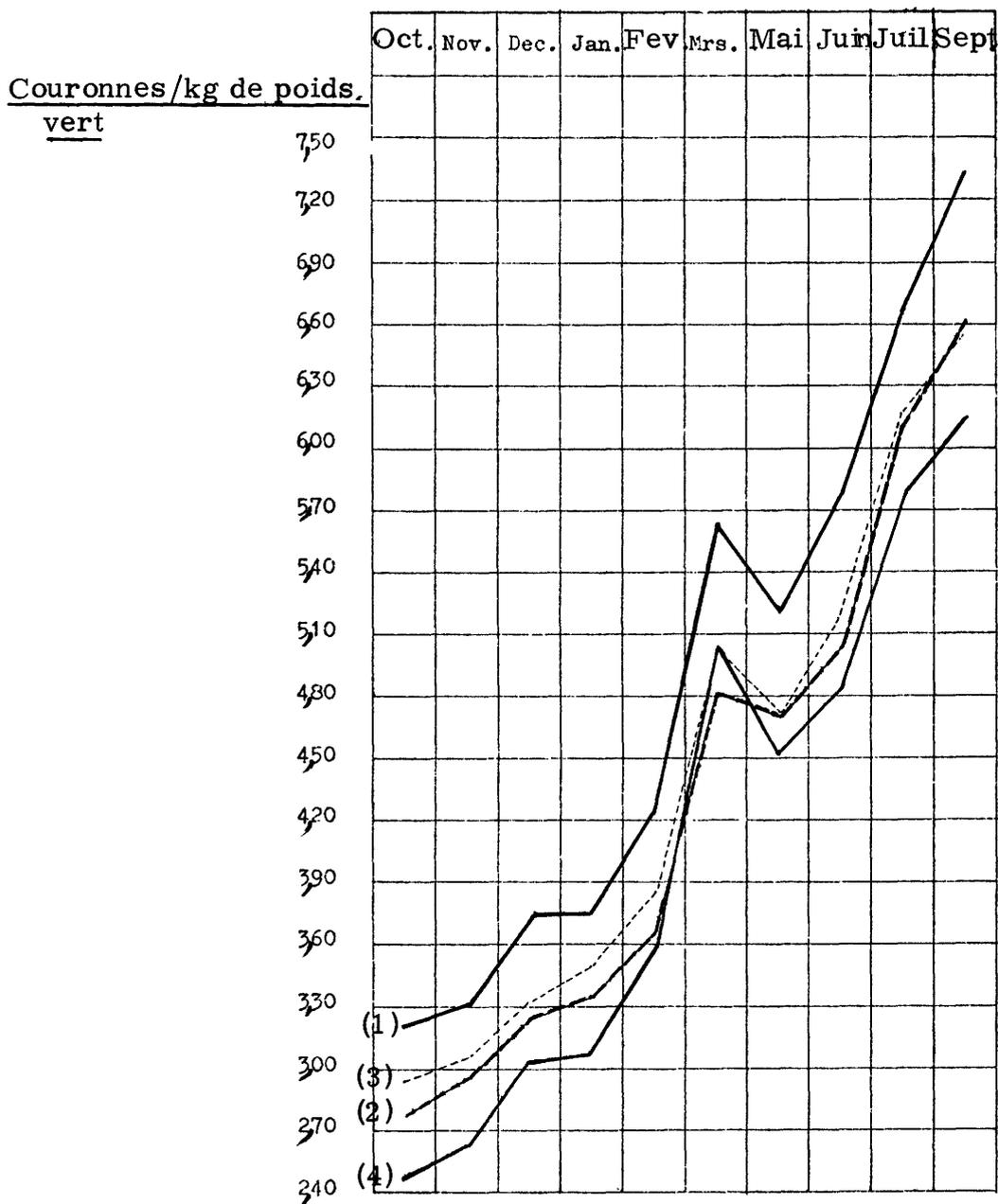
Tableau 2

RIX D'ACHAT MOYENS DE PEAUX BRUTES AU DANEMARK

en couronnes/kg de poids vert

	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71
Veaux 12/17 kg	4,40	2,85	3,40	4,15	3,30	3,35
Vaches	2,85	2,35	2,60	3,15	2,90	2,60
Génisses	3,40	2,75	3,25	3,80	3,15	3,00
Taureaux 17/24 kg	3,25	2,60	3,00	3,50	2,80	2,50
1971/72						
Veaux 12/17 kg	4,90					
Vaches	4,35					
Génisses	4,45					
Taureaux 17/24 kg	4,10					

PRIX D'ACHAT MOYEN DE PEAUX BRUTES
EN 1971-1972



- (1) Veaux 12/17 kg
- (2) Vaches
- (3) Génisses
- (4) Taureaux 17/24 kg

1.2 - Perspectives

Il n'a pas été possible de trouver au Danemark d'étude synthétique de la branche présentant le bilan de l'évolution passée et dressant les perspectives principales. On ne peut donc, à ce dernier titre, que faire état d'appréciations qualitatives sans pouvoir fournir aucun chiffre précis.

On peut estimer globalement que pour les prochaines années, au niveau des prix actuels, la consommation danoise de cuirs et peaux continuera à être stable, augmentant peut-être légèrement en même temps que la croissance démographique. Mais il n'est pas certain que l'appareil de production "tannerie" continuera à être le fournisseur prioritaire du marché national. Sur la dizaine d'entreprises répertoriées en 1972, une seule pouvait vraiment être qualifiée d'importante.

Il est possible que l'on assiste, dans les années à venir, et devant la concurrence extérieure, en particulier de pays comme l'Argentine, à une contraction de cet appareil de production, dont l'importance dans l'économie nationale est déjà des plus réduites (550 salariés en 1971). Jusqu'à présent les achats à l'étranger se sont faits dans les pays européens. Mais le courant d'importations en provenance de pays sous-développés existe aussi, et il semble raisonnable d'envisager qu'il puisse se développer.

2 - CHAUSSURES

2.1 - Situation générale en 1971 - Evolution

2.1.1 - Production

Entre 1960 et 1971, le nombre d'entreprises de fabrication de chaussures a diminué au Danemark de plus de moitié, passant de 129 avec 5.600 salariés au début de la période à 50 environ employant 2.800 travailleurs. En fait, la véritable contraction a eu lieu dans la deuxième partie de la décennie, puisque l'on comptait encore en 1965, 120 entreprises et 4.900 ouvriers. Ainsi, sans atteindre les proportions presque catastrophiques de réductions d'activités que l'on a connu en Suède, les industriels danois de la chaussure ont cependant été fortement touchés, et leur volume global de production s'en est ressenti.

La production totale de chaussures de tous types (y inclus sabots et pantoufles) est passée de 7,9 millions de paires pour 230 millions de couronnes (Kr) en 1960 à 9,9 millions de paires et 280 millions Kr en 1965, puis est redescendue à 8,8 millions de paires avec une valeur de 295 millions Kr six ans plus tard. En quantité, cela représente une diminution de 11 % dans les dernières années ; en valeur, le gain est de 6 % à prix courants.

L'indice du prix de vente au détail des chaussures est passé d'environ 105 en 1965 à 130 en 1971. Dans ces conditions, c'est en fait une chute sensible qu'il faut prendre en compte : pour un indice de base 100 en 1964, la production en valeur est de 270 millions Kr l'année suivante, et descend à 230 millions en 1971, soit une regression de 15 %.

Le tableau DAN.3, duquel sont repris les chiffres précédents, manque d'homogénéité du fait des changements de nomenclature, opérés à trois reprises au cours de la décennie. Certaines séries peuvent malgré tout être considérées comme relativement homogènes, telles celles des chaussures en cuir, des pantoufles et des sabots.

On peut y constater des évolutions très divergentes. La production de chaussures en cuir a beaucoup diminué au cours de la période, le nombre de paires en 1971 étant même inférieur à celui de 1960 (respectivement 5,4 et 6,4 millions de paires pour des valeurs de 225 et 215 millions Kr). Sur ce dernier chiffre, l'application de l'indice ci-dessus permet d'enregistrer une chute de 28 % entre 1965 et 1971, tandis que le pourcentage de baisse des quantités produites entre ces deux mêmes dates atteint 31 %.

La situation est à peu près la même pour les pantoufles : production en quantité en 1971 inférieure à celle de 1960 de 14 %, et de 47 % sur celle de 1965. C'est en définitive la croissance continue du poste "sabots" qui explique qu'au total la diminution d'activité de la branche se soit située seulement entre 11 % et 15 %.

Il faut noter enfin, malgré cette évolution, qu'en fin de période, les chaussures en cuir prédominent toujours dans la production nationale. Mais il est vrai aussi que leur part est en diminution constante. La part des chaussures en cuir dans la production danoise est la suivante en %.

	1960	1965	1970	1971
Quantités	82 %	79 %	64 %	62 %
Valeurs	93 %	90 %	77 %	76 %

Globalement, la situation de la branche apparaît donc assez difficile, d'autant plus que les chiffres de production indiquent une baisse inquiétante par sa régularité. Il semble cependant que les deux années 1970 et 1971 aient été caractérisées par un freinage de la contraction d'activités, après les fortes réductions d'effectifs et d'entreprises observées depuis 1965.

Par ailleurs, il faut noter une amélioration moyenne de la productivité tout à fait remarquable, et due sans aucun doute à la vigueur de la concurrence étrangère. La production par ouvrier est ainsi passée de 0,58 paire/heure (1) en 1960 à 0,84 en 1965 et 1,32 en 1971. La progression, sur les onze années, est de 228 %, soit 7,8 %/an.

(1) Pour 2.400 heures de travail par an.

Cette dernière observation montre ainsi la vitalité et le dynamisme, malgré de grandes difficultés, de l'industrie danoise de la chaussure. Ce facteur est sans aucun doute de nature à freiner les importations, d'autant plus que la moitié environ - 50 % en 1960, 50 % en 1965, 45 % en 1971 - de la fabrication nationale se compose de chaussures pour dames, toujours plus sensibles au facteur "mode".

2.1.2 - Commerce extérieur (tableau DAN. 5)

Le commerce extérieur danois d'articles chaussants s'est considérablement développé au cours de la dernière décennie : alors qu'en 1960, les importations représentaient en valeur moins de 6 % de la production nationale, elles en atteignaient onze ans plus tard près de 80 %. Deuxième trait caractéristique de ces échanges avec l'étranger, le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré : 10 % en 1960, 34 % en 1971 (mais sans progression sur 1965 où ce taux atteignait déjà 32 %). Enfin, troisième trait marquant l'importance, aux importations comme aux exportations, de la part des chaussures à dessus cuir : en 1971, 64 % du total des achats et 62 % des ventes.

Globalement, les quantités en provenance de l'étranger ont été multipliées par près de 20 au cours de la période, les valeurs étant au coefficient 18; la progression moyenne annuelle a donc été de l'ordre de 30 %, ce qui est énorme, et s'explique à la fois par le faible niveau d'échanges au début de la période et la perte de terrain de l'appareil de production national face à la concurrence étrangère.

Les entreprises danoises cependant ne se sont pas contentées de défendre leur marché national; les gains qu'elles ont enregistré à l'exportation sont aussi tout à fait remarquables : multiplication par près de 20 également des quantités vendues et par près de 30 des valeurs correspondantes.

En fait, dans les deux cas, c'est surtout le premier quinquennat (1960-1965) qui a vu se produire les modifications décisives : les progressions ensuite, tout en restant fortes, n'ont pas atteint les taux de croissance observés lors de la phase initiale du "décollage" du commerce extérieur . De 1965 à 1971 :

	Quantité	Valeur
progression annuelle des importations	10,5 %	20,0 %
dont chaussures à dessus cuir	9,1 %	15,5 %
progression annuelle des exportations	14,2 %	21,5 %
dont chaussures à dessus cuir	13,0 %	18,0 %

Comme on l'a noté , la part des chaussures à dessus cuir est toujours largement prépondérante en 1971 ; les chiffres ci-dessus indiquent cependant un repli de cet article (compte non tenu des sabots à dessus cuir non comptabilisés comme tels, mais repris indifférenciés à la rubrique sabots), compensé :

- . aux importations par une progression plus forte des pantoufles et surtout des sabots et autres articles chaussants ;
- . aux exportations par une progression plus forte des sabots et autres articles seulement, car les quantités et valeurs des pantoufles vendues à l'étranger ont diminué, en valeur absolue, entre 1965 et 1971.

Du point de vue des origines, deux pôles principaux sont à retenir ; Europe Occidentale et Asie du Sud-Est. En 1960 et quel que soit le type d'article considéré, toutes les provenances sont européennes, originaires principalement d'Allemagne Fédérale, du Royaume-Uni, d'Italie et de Suisse. Dès 1965, les arrivages de Hong-Kong sont importants, principalement pour les pantoufles et chaussures autres (en tissus, en caoutchouc...), dès cette année également, l'Italie se taille la part du lion dans les articles en cuir, surtout les chaussures pour dames. La physionomie générale reste ensuite inchangée dans l'ensemble ; il faut signaler cependant, dans les articles les plus coûteux, une perte relative de l'importance italienne compensée par des achats accrus, en particulier en 1971, au Royaume-Uni et en Autriche ; pour les pantoufles et chaussures autres, à côté de Hong-Kong, d'autres partenaires apparaissent, d'Asie du Sud-Est (Corée du Sud, Inde, Pakistan), mais aussi d'Europe (Finlande, Suisse, France) ; quant aux sabots, ils viennent, pendant toute la période, principalement de Suède et de Norvège.

Aux exportations, l'aspect des marchés est beaucoup plus simple, avec deux partenaires - Suède et Norvège - prédominant largement quel que soit le produit considéré. A ces destinations principales, on peut également ajouter, pour les sabots et chaussures autres, la République Fédérale d'Allemagne et, pour les premiers nommés, à partir de 1969, les Etats-Unis.

2.1.3 - Consommation

Cette consommation est définie, à partir du rapprochement des tableaux sur la production nationale et le commerce extérieur, comme le résultat de : production + importations - exportations, sans que l'on fasse jouer les stocks. Le résultat de ce regroupement est repris dans le tableau DAN, 5 (en millions Kr).

Il en ressort globalement une progression sensible, traduite par un gain de plus de 85 % en onze ans et de 35 % entre 1965 et 1971. Cependant, si le calcul est fait à prix constants, en se servant de l'indice du prix de détail des chaussures, le progrès dans les six dernières années ne ressort plus qu'à 8,4 %, soit 1,3 % par an, taux de croissance encore supérieur à celui de la démographie du pays (+ 0,7 % annuellement entre 1963 et 1969 (1)). Mais les progrès de cette consommation sont inégalement répartis : pour la période considérée, régression à prix courants de la consommation de pantoufles ; progression spectaculaire des utilisations de sabots : + 24 % an à prix constants et, plus encore, de chaussures autres : gain annuel de 33,5 %. Par contre, toujours à prix constants, les chaussures "cuirs" ont vu baisser, de 1,9 % par an, leur consommation par la population danoise (2). Par contre, en quantités, la progression est de 20 % en onze ans (mais en diminution de 15 % entre 1965 et 1971).

Le tableau résumé suivant qui reprend, en pourcentage, la part des différentes rubriques dans la consommation totale, indique bien cette perte d'importance du poste "chaussures cuir".

Tableau 3

PART DES COMPOSANTES DE LA CONSOMMATION
DANOISE D'ARTICLES CHAUSSANTS

en %

	1960	1965	1970	1971
Chaussures "cuir"	92,7	89,2	73,7	71,4
Pantoufles	4,2	4,9	3,9	3,3
Sabots	1,8	2,7	6,8	8,9
Chaussures "autres"	1,3	3,2	15,6	16,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Annuaire statistique ONU

(2) Avec ce correctif déjà évoqué, qu'une partie des sabots est aussi à dessus cuir.

2.2 - Perspectives

On peut ainsi dire, en conclusion, du point de vue des pays africains, que l'exportation d'articles chaussants, à base de cuir, à destination du Danemark, se heurte à priori à deux difficultés importantes : l'extrême ouverture commerciale du pays, qui y rend la concurrence entre fournisseurs particulièrement vive, et la nette baisse d'importance de la part du cuir, non seulement en valeur relative comme le montre le tableau 3, mais également, à prix constants, en valeur absolue. Il est peu vraisemblable dans ces conditions que les industriels danois se sentent intéressés par un éventuel transfert de leurs installations en pays africains.

En 1972 par exemple, après deux années de stabilité relative, la profession s'est à nouveau trouvée en difficulté du fait de l'arrivée de plusieurs centaines de milliers de paires de chaussures "cuir" brésiliennes, qui lui ont porté un préjudice certain. Il n'a cependant pas été question, malgré cette concurrence estimée déloyale, de transférer à l'étranger une partie de l'appareil de production.

Les solutions envisagées résident plutôt, d'une part dans une éventuelle intervention du Gouvernement au cas où les exportations brésiliennes apparaîtraient effectivement comme des ventes de dumping, d'autre part dans une amélioration supplémentaire de la productivité de la branche.

3 - MAROQUINERIE

3.1. - Situation générale en 1971 - Evolution

3.1.1. - Production

La structure de la branche maroquinerie au Danemark, après être restée stable de 1960 à 1965, a sensiblement évolué depuis : 48 entreprises au début de la décennie et en 1965, avec respectivement 950 et 1.120 salariés ; environ 26 sociétés en 1971, pour lesquelles on ne dispose malheureusement pas du chiffre des effectifs. On sait seulement que, sur ce total d'entreprises, 20, les plus importantes, sont regroupées dans la Fédération danoise de la maroquinerie, et qu'elles emploient 519 salariés ; il est plausible d'admettre pour les six autres un effectif moyen d'une quinzaine de personnes, ce qui porterait le total des salariés de la branche, en 1971, à 600 environ.

A prix courants, le tableau DAN 6 indique une progression régulière de la production, qui a gagné 50 % entre 1960 et 1965 et encore 44 % de 1965 à 1971. Comme il n'est pas possible, sauf pour certains articles spécifiques, de raisonner sur les quantités, on tentera une approche des valeurs à prix constants. Mais les indices de référence font défaut. Pour les articles en cuir (sans les chaussures), on ne dispose que de l'indice de gros pour les années 1968 à 1971. Faute de mieux, on utilisera donc à nouveau l'indice des prix de détail de la chaussure. Il est évident que cette solution est peu satisfaisante. Elle apparait cependant préférable au raisonnement à prix courants (1).

Il est alors possible de calculer la production globale à prix constants puis, par comparaison avec les effectifs concourant à cette production, de déduire l'effort de rationalisation de la branche (2).

(1) Il est aussi vraisemblable que la distorsion est relativement faible dans les évolutions respectives des indices "articles en cuir" et "chaussures". Pour la période 1968-1971, l'indice des prix de gros a évolué comme suit (68 = 100) :

	1969	1970	1971
Chaussures	104	108	111
Articles en cuir	101	106	111

(2) Mais il faut noter aussi que la part des articles en cuir dans le total des livraisons de la maroquinerie est de l'ordre du tiers seulement.

Tableau 4PRODUCTION PAR SALARIE DE LA MAROQUINERIE DANOISE

	1965	1971
Production à prix courants (millions kr)	62,8	90,5
Indice des prix	105	130
Production à prix constants (millions kr)	60	70
Nombre de salariés	1.120	+600
Production par salariés (milliers kr)	53,6	116,7

Globalement, entre 1965 et 1971, les ventes n'ont progressé que de 17 %, soit 2,7 % par an, ce qui traduit la saturation progressive de la demande intérieure (1). Cependant, dans le même temps, les effectifs ont presque diminué de moitié, d'où il résulte un gain en productivité très élevé atteignant presque 14 % par an.

Bien que très dispersé - l'effectif moyen par entreprise, avec les hypothèses retenues, ne serait que de 25 salariés - la maroquinerie danoise semble donc s'être donnée les moyens de lutter contre la concurrence étrangère (2). Selon les informations recueillies, il apparaîtrait en fait que deux entreprises, employant chacune plus de 100 salariés, et faisant en 1971, 45 % du chiffre d'affaires global, sont responsables pour l'essentiel des gains enregistrés. Il est vraisemblable qu'à terme, c'est autour de ces deux sociétés que se cristallisera l'activité de la branche.

Pour ce qui est de la ventilation de la production, on constate pour toute la période une grande stabilité de la part des articles en cuir : 34 % du total en 1960, 36 % en 1971. Mais cette stabilité apparente cache en fait une double évolution en sens inverse : amélioration de la position du cuir entre 1960 et 1966 (43,3 % du total des ventes), déclin lent mais régulier ensuite appelé, selon les milieux professionnels, à se poursuivre dans l'avenir. Il est à noter cependant que cette régression relative correspond, à prix constants, entre 1965 et 1971, à une stabilité des ventes : 20 millions kr pour chacune des deux années.

(1) Ce point sera mieux précisé au paragraphe suivant sur la consommation.

(2) En particulier, selon les interlocuteurs rencontrés, l'industrie danoise de la maroquinerie n'a jamais demandé de protection du Gouvernement.

En ce qui concerne la ventilation par type d'articles, le tableau met en évidence la quasi-disparition du cuir dans la catégorie des articles de voyage. Par contre, pour les sacs à main et les petits objets de maroquinerie, le cuir résiste bien : pour ces deux postes, 59 % de leur valeur en 1960 étaient attribuables au cuir et encore 54 % en 1971. Dans le cas des porte-monnaies et portefeuilles, l'importance du cuir n'a cessé de croître depuis dix ans au point qu'en 1971, 90 % des quantités et 97 % des valeurs le concernaient; mais, pour les sacs à main, l'évolution est inverse : la prééminence du cuir, nette en 1965, n'a cessé de diminuer depuis pour ne plus représenter en 1971 que 20 % des quantités et 36 % des valeurs.

Enfin, pour les autres articles, dont l'importance décroît d'ailleurs régulièrement depuis 1968, la part du cuir, en baisse absolue elle aussi se maintient, en pourcentage, autour du quart des livraisons.

3.1.2. - Commerce extérieur (tableaux DAN 7 et DAN 8)

Les échanges extérieurs de la maroquinerie danoise ont beaucoup progressé entre 1960 et 1971, passant de 250 tonnes et 7,5 millions kr à 2.140 tonnes pour une valeur de 70 millions kr. Comparés à la production nationale, ces échanges représentaient 18 % en 1960, 43 % en 1965 et 80 % en 1971. Le Danemark, en partant il est vrai d'un bas niveau, s'est donc beaucoup ouvert aux échanges internationaux.

La progression, à la fois des importations et des exportations, a été vive, mais s'est plus encore affirmée pour les secondes que pour les premières. Alors qu'en 1965, les ventes à l'étranger ne couvraient les achats qu'à concurrence de 68 %, en 1971 pour la première fois, ces ventes, qui ont progressé régulièrement entre ces deux dates, de 23 % par an, dépassaient les importations elles-mêmes stagnantes, en quantité et en valeur, depuis 1968. Il faut voir là le reflet de l'amélioration de productivité de la branche.

Si l'on met à part les "autres articles", dont le poids est d'ailleurs relativement important dans le total des échanges - en 1971, 37 % des quantités et 29 % des valeurs, mais que l'on ne peut cerner que malaisément, il apparaît que le commerce extérieur a porté principalement sur les sacs à main (34 % des valeurs en 1971, avec là aussi, pour la première fois, des exportations supérieures aux importations), puis sur les articles de voyage (24 % des valeurs avec des ventes supérieures aux achats depuis 1969).

En ce qui concerne les matières de base utilisées, on constate une diminution régulière mais progressive, de la part du cuir : 61 % en valeur de l'ensemble des échanges en 1960, 56 % en 1965, encore 53 % six ans plus tard. L'utilisation de cette "matière noble" diminue donc, mais sans que l'on assiste à une raz-de-marée des matières de remplacement (plastiques, textiles et autres). Quant aux quantités, si la part des tonnages "cuirs" est passée de 43 % en 1960 à 39 % en 1965, et 1970, puis 37 % en 1971 (après avoir atteint deux ans plus tôt 41 %), la progression annuelle des utilisations est élevée puisqu'elle ressort à 13 % aux importations et 20 % aux exportations. On ne constate donc à ce niveau, bien au contraire, aucun ralentissement dans la demande de cuir émanant de la branche.

Enfin, du point de vue des origines et destinations, les directions principales sont européennes, l'évolution pouvant être résumée comme suit, pour chacun des principaux articles :

- articles de voyage en cuir :

Entre 1960 et 1971, diversification des importations, d'abord en provenances principales de RFA et du Royaume-Uni, puis à partir de 1965, émanant également d'autres pays européens soit régulièrement (RDA, Pologne), soit plus occasionnellement (UEBL) ; à noter également la présence régulière du Liban. Aux exportations, on relève principalement la Suède et la Norvège, auxquelles s'ajoutent en fin de période, Etats-Unis et Allemagne Fédérale.

- sacs à mains en cuir :

Aux importations, mêmes tendances à la diversification. Les achats entre 1960 et 1965 proviennent surtout de France, RFA, Italie. S'y ajoutent ensuite Hong-Kong, RDA et Liban, la France disparaissant des fournisseurs principaux. L'exportation primitivement orientée presque exclusivement vers les Etats-Unis, voit la part de ceux-ci diminuer peu à peu au profit de la Suède et de la Norvège.

- petite maroquinerie en cuir :

Origines principales : RFA, puis Italie et Royaume-Uni ; ventes d'abord à RFA et Norvège et, à partir de 1967 surtout, à Norvège, Suède et Japon.

- articles de voyage en matières autres que le cuir :

La gamme des fournisseurs s'est beaucoup diversifiée dans les dernières années. D'abord le fait des pays de l'Est (RDA, Hongrie), la

fin de la décennie a vu s'y rajouter, d'abord Suède et Norvège, puis Royaume-Uni et Japon. Aux expéditions, on note surtout deux pays scandinaves habituels puis d'autres partenaires de l'AELE (Royaume-Uni, Autriche, Suisse, Finlande).

- sacs à mains en matières autres que le cuir :

Le fournisseur principal pour la période est le Royaume-Uni, suivi de l'Italie. Pour les ventes, on relève principalement la Suède et la Norvège.

- petite maroquinerie en matières autres que le cuir :

Les exportations de ce type d'articles sont faibles et portent, comme à l'ordinaire, principalement sur les deux habituels partenaires scandinaves. Les achats sont surtout effectués à Hong-Kong et au Japon, auxquels s'ajoute l'Italie, à partir de 1967.

3.1.3. - Consommation

Le tableau DAN 9 définit, en prix courants, la consommation danoise d'articles de maroquinerie (1). Globalement, on y constate un doublement au cours de la décennie avec un progrès annuel de 4,6 % pour les six dernières années. Mais en fait, une analyse plus fine montre que les capacités d'absorption du marché national sont saturées depuis 1968, année à partir de laquelle les importations ont cessé de croître.

Du point de vue des types d'articles pris en compte, cette même évolution se retrouve pour les articles de voyage, dont la consommation en 1971, toujours à prix courants, était de 20 % inférieure à celle de 1965, et les "autres articles" qui ont enregistré entre 1968 et 1971, une chute de 11 %. Par contre, la progression s'est poursuivie pour les sacs à mains (+ 11 %) et la petite maroquinerie (+ 8 %).

En ce qui concerne enfin les matières utilisées, on constate une régression absolue de l'importance du cuir (-10 % entre 1968 et 1971), qui a surtout affecté les sacs à mains (-28 % depuis 1968 et - 11 % depuis 1965) et, accessoirement les articles de voyages, dont on a déjà noté la part faible. Par contre, aussi bien pour la petite maroquinerie que pour les autres articles, de légers gains ont encore été enregistrés entre 1968 et 1971, respectivement de 16 % et 6 % ce qui, compte tenu de la hausse des prix, correspond grosso modo, à une consommation étale.

(1) Du fait de la régularité observée dans l'évolution de chacune des parts de cette consommation, il n'est pas apparu utile de reprendre la totalité des années sous revue. Les quatre points retenus suffisent pour rendre compte de l'évolution enregistrée.

3.2 - Perspectives.

La situation générale de la maroquinerie danoise est favorable. Mais le maintien et même l'amélioration de ses positions sur le marché international se sont opérés globalement au détriment du cuir. Il n'y a pas de raison particulière de croire qu'à l'avenir cette branche connaîtra des difficultés ; au contraire, les années 60 ont permis que soit beaucoup amélioré l'outil de production national et les derniers résultats du commerce extérieur portent les fruits de cette politique, menée à son terme sans qu'ait été utilisée l'arme du transfert d'entreprises.

Il est vraisemblablement exclu dans ces conditions que les pays africains puissent compter, dans un avenir prévisible, sur ce type de transfert, duquel d'ailleurs, ils ne tireraient pas grand profit, du fait de la part sans cesse décroissante du cuir dans les ventes de la branche.

4 - AUTRES BRANCHES TRAVAILLANT LE CUIR

4.1. - Ganterie et vêtements

On ne dispose pas, pour ces activités, de données spécifiques relatives aux entreprises concernées, qui sont reprises dans les statistiques danoises, sous la rubrique "travail du cuir", c'est-à-dire maroquinerie incluse. On ne peut donc tenter de raisonner qu'à partir de chiffres de production et de commerce extérieur, résumés dans les tableaux DAN 10 et DAN 11.

4.1.1. - Gants

La production nationale est stable autour de 700.000 paires/an pour environ 10 millions kr depuis 1968. Il en est de même pour les exportations, dont la destination privilégiée est la Suède. Par contre les importations - dont les origines principales sont dans l'ordre, le Portugal, les pays de l'Est (Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie), Hong-Kong, le Royaume-Uni et l'Italie - ont très fortement progressé entre 1966 et 1970 (+24,5 % par an pour les quantités + 20,5 % par an pour les valeurs), pour connaître en 1971 un tassement. Il en résulte au total une consommation nationale elle aussi en progression sensible, même si l'on tient compte de la régression de 1971 : + 10,8 %/an entre 1967 et cette dernière année. Mais cette croissance rapide des besoins en gants de cuir a été couverte uniquement par les importations. L'appareil de production national n'a pas été en mesure de contenir l'offensive des pays "à bas salaires" : Portugal, pays de l'Est, Hong-Kong.

4.1.2. - Vêtements de cuir

Les vêtements de cuir présentent une physionomie différente. Il apparaît, à la lecture du tableau DAN 10 et malgré, semble-t-il, des insuffisances statistiques, que la production nationale croît, en quantités, lentement mais régulièrement : + 2,7 % l'an de 1966 à 1971. Il est difficile par contre de tirer des conclusions de la série en valeur, des différences très importantes, dues peut être à l'influence de la mode, pouvant être notées d'une année sur l'autre : + 80 % entre 1968 et 1969 - 11 % de 1969 à 1970, + 56 % de 1970 à 1971. Globalement cependant, la croissance ne semble pas faire de doute.

Cette croissance se retrouve aussi dans les chiffres du commerce extérieur. Les ventes à l'étranger des entreprises danoises, à destination d'abord de la Norvège, puis de la Suède auxquelles la RFA s'est ajoutée les dernières années, ont progressé - mais en partant d'un bas niveau - de plus de 50 % par an tant en quantité qu'en valeur. Les importations quant à elles, se sont aussi beaucoup développées, surtout en provenance de Suède, du Royaume-Uni et, dans les dernières années, de Finlande : + 36 % par an.

Il résulte de cette triple évolution une forte croissance de la consommation qui, selon les données dont on dispose, aurait doublé en cinq ans en valeur (1). A noter cependant que le chiffre de 1971 n'est probablement pas seulement représentatif d'un trend de croissance mais reflète aussi vraisemblablement une part d'éléments conjoncturels qu'il n'a pas été possible d'apprécier.

Quoiqu'il en soit, il est certain que la tendance est à la croissance de la consommation que l'appareil de production répond de façon dynamique à la demande, comme en témoignent ses performances à l'exportation, mais que le marché national est aussi ouvert à la concurrence extérieure. Jusqu'à présent, dans ce domaine, ce sont les pays industrialisés qui se sont taillés la plus grande part.

4.2. - Autres utilisations du cuir

Il est utile de mentionner pour terminer, le domaine de l'ameublement, où l'utilisation du cuir, déjà ancienne, a connu ces dernières années un développement important. Mais, là non plus, les statistiques disponibles ne permettent pas d'appréhender au niveau de la production, l'impact de cette activité. Les seuls éléments dont on dispose concernent quelques informations sur le commerce extérieur, isolées sous numéro de nomenclature propre à partir de 1970. On peut donc noter que cette année et la suivante, les importations de cuir pour ameublement ont été respectivement de 42.000 et 46.000 pieds carrés avec une valeur de 18 et 21 millions kr, tandis que les exportations n'atteignaient que 4.000 pieds carrés et 2 millions kr. La demande des transformateurs est donc forte et, selon nos interlocuteurs, ne devrait pas se ralentir avant longtemps.

(1) La comparaison des quantités n'est pas possible. La production est donnée en pièces et le commerce extérieur en tonnes.

Jusqu'à présent, ce sont surtout les pays industrialisés européens (Royaume-Uni, Autriche, RFA, Suisse, Suède) et, en 1970 l'Argentine qui ont approvisionné le marché. Il est possible à l'avenir que, compte tenu de la croissance des besoins, de nouvelles sources soient recherchées, au nombre desquelles pourraient figurer les pays africains.

5. - TABLEAUX

Tableau DAN 1	Commerce extérieur de cuirs et peaux (1960-1971)
DAN 2	Consommations danoises de cuirs et peaux tannés (1960-1971)
DAN 3	Production danoise de chaussures (1960-1971)
DAN 4	Commerce extérieur danois de chaussures (1960-1971)
DAN 5	Consommation apparente danoise d'articles chaussants (1960-1971)
DAN 6	Production danoise d'articles de maroquinerie (1960-1971)
DAN 7	Importations danoises d'articles de maroquinerie (1960-1971)
DAN 8	Exportations danoises d'articles de maroquinerie (1960-1971)
DAN 9	Consommation danoise d'articles de maroquinerie (1960-1971)
DAN 10	Production danoise de gants et vêtements de cuir (1966-1971)
DAN 11	Commerce extérieur et consommation de gants et vêtements de cuir (1966-1971)

Tableau DAN 1

COMMERCE EXTERIEUR DANOIS DE CUIRS ET PEAUX TANNESIMPORTATIONSQ en tonnes
V en millions kr

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Peaux de bovins et de chevaux	592,8	22,6	1.531,9	34,0	1.562,1	36,5	1.627,5	40,6	(1.863,0)	52,9	(2.142,9)	66,1	(2.456,2)	68,3	(2.161,7)	66,9
dont : pour cuirs à dessus	322,7	16,7	473,2	17,8	420,2	16,0	407,4	16,1	(539,4)	22,9	(745,1)	26,5	(753,1)	30,2	(710,1)	29,0
pour cuirs à semelle	130,9	1,9	228,4	2,5	239,7	2,5	114,3	1,4	92,9	1,2	104,3	1,4	168,1	2,7	188,0	2,4
Peaux de moutons et d'agneaux	572,6	12,7	417,8	20,4	390,4	22,7	365,8	18,4	(254,4)	14,7	(382,7)	20,2	(154,1)	10,8	(128,0)	9,3
Peaux de chèvres et de chameaux	86,4	5,2	171,8	12,1	190,4	14,0	111,9	9,7	(89,4)	8,2	(101,1)	8,4	(64,2)	5,9	(71,5)	7,3
TOTAL	1.251,8	40,5	2.121,5	66,5	2.142,9	73,2	2.105,2	68,7	(2.206,8)	75,8	(2.626,7)	94,7	(2.674,5)	85,0	(2.361,2)	83,5

EXPORTATIONS

Peaux de bovins et de chevaux	139,8	4,1	408,3	12,7	454,3	14,5	558,7	17,3	(638,3)	20,9	(720,8)	25,1	(567,4)	19,7	(607,1)	22,6
dont : pour cuirs à dessus	46,0	2,2	255,7	8,3	276,4	8,9	398,9	12,0	(461,7)	14,6	(505,9)	17,4	(361,9)	12,3	(319,3)	12,5
pour cuirs à semelle	49,2	0,5	77,5	1,1	69,7	1,0	27,2	0,4	26,7	0,4	62,5	0,9	17,1	0,3	27,9	0,4
Peaux de moutons et d'agneaux	92,4	4,4	66,9	3,8	81,5	5,0	80,3	5,2	(108,4)	7,0	(107,2)	6,7	(90,6)	5,8	(103,3)	6,6
Peaux de chèvres et de chameaux	15,3	0,8	15,6	1,3	15,8	1,1	9,2	0,6	(6,6)	0,5	(8,6)	0,7	(2,9)	0,2	(2,5)	0,2
TOTAL	247,5	9,3	490,8	17,8	551,6	20,6	648,2	23,1	(753,3)	28,4	(836,6)	32,5	(660,9)	25,7	(712,9)	29,4

Source : Institut national de la statistique.

TABLEAUDAN 2

CONSOMMATIONS DANOISES DE CUIRS ET PEAUX TANNES

		P Production I Importations			E Exportations C Consommation			en millions kr	
		1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
<u>Cuir de</u>									
<u>bovins</u>	P	72,6	84,4	89,6	76,4	82,7	92,4	85,8	95,1
	I	22,6	34,0	36,5	40,6	52,9	66,1	68,3	66,9
	E	4,1	12,7	14,5	17,3	20,9	25,1	19,7	22,6
	C	91,1	105,7	111,6	99,7	114,7	133,4	134,4	139,4
dont :									
A dessus	P	34,7	50,2	49,7	40,8	47,8	50,2	39,4	38,6
	I	16,7	17,8	16,0	16,1	22,9	26,5	30,2	29,0
	E	2,2	8,3	8,9	12,0	14,6	17,4	12,3	12,5
	C	49,2	59,7	56,8	44,9	56,1	59,3	57,3	55,1
A semelle	P	17,7	8,6	8,2	5,5	4,5	4,1	2,3	2,6
	I	1,9	2,5	2,5	1,4	1,2	1,4	2,7	2,4
	E	0,5	1,1	1,0	0,4	0,4	0,9	0,3	0,4
	C	19,1	10,0	9,7	6,5	5,3	4,6	4,7	4,6
<u>Cuir d'ovins</u>	P	10,0	11,7	13,9	13,1	15,6	15,0	9,8	11,6
	I	12,7	20,4	22,7	18,4	14,7	20,2	10,8	9,3
	E	4,4	3,8	5,0	5,2	7,0	6,7	5,8	6,6
	C	18,3	28,3	31,6	26,3	23,3	28,5	14,8	14,3
<u>Cuir de</u>	P	-	-	0,9	0,3	0,6	0,5	0,3	0,8
<u>caprins</u>	I	5,2	12,1	14,0	9,7	8,2	8,4	5,9	7,3
	E	0,8	1,3	1,1	0,6	0,5	0,7	0,2	0,2
	C	4,4	10,8	13,8	9,4	8,3	8,2	6,0	7,9
TOTAL	P	82,6	96,1	104,4	89,8	98,9	107,9	95,9	107,5
	I	40,5	66,5	73,2	68,7	75,8	94,7	85,0	83,5
	E	9,3	17,8	20,6	23,1	28,4	32,5	25,7	29,4
	C	113,8	144,8	157,0	135,4	146,3	170,1	155,2	161,6
Population (en milliers)		4.587	4.767	4.800	4.834	4.870	4.896	4.921	4.955
<u>Consommations</u> (kr/habitant)									
Cuir de bovins		19,9	22,2	23,3	20,6	23,6	27,2	27,3	28,1
Peaux d'ovins		4,0	5,9	6,6	5,4	4,8	5,8	3,0	2,9
Peaux de caprins		1,0	2,3	2,9	1,9	1,7	1,7	1,2	1,6
TOTAL		24,9	30,4	32,8	27,9	30,1	34,7	31,5	32,6

TABLEAU DAN 3

PRODUCTION DANOISE DE CHAUSSURES

H Hommes
F Femmes
E Enfants
T Total

Q en 1.000 paires
V en millions kr

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971		
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	
Chaussures en cuir	H	1.301	58,5	1.522	63,2	1.392	58,8	1.650	66,8	1.628	63,6	1.671	62,1	1.498	57,3	1.399	58,2
	F	3.249	114,4	3.888	131,2	3.498	129,5	3.320	123,0	2.958	117,4	2.980	115,4	2.485	96,0	2.447	114,7
	E	1.884	39,9	2.432	60,0	2.580	60,9	2.399	47,1	2.019	49,4	1.936	51,3	1.680	54,5	1.593	53,7
	T	6.434 (1)	212,8 (1)	7.842 (1)	254,4 (1)	7.470 (1)	249,2 (1)	7.369 (1)	236,9 (1)	6.605 (1)	230,4 (1)	6.587 (1)	228,8 (1)	5.663	207,8	5.439	226,6
Chaussures en caoutchouc ou plastique		129	3,1			1.188 (2)	20,7 (2)	765 (2)	13,5 (2)	771 (2)	11,6 (2)	571 (2)	8,4 (2)	344	7,0	622	14,5
Pantoufles		944	9,4	1.535	17,4	1.357	15,1	1.104	13,0		13,6	1.076	12,3	1.038	13,3	810	10,8
Sabots		278	4,2	535	9,3	496	9,4	725	13,8	881	17,8	1.093	22,3	1.579	33,7	1.778	39,7
Autres		71	0,5	21	0,2	172	1,9	123	2,2	132	2,3	117	2,1	262	6,7	192	5,3
TOTAL		7.856	230,0	9.934	281,3	10.683	296,3	10.086	279,4	9.357	275,7	9.444	273,9	8.886	268,5	8.841	296,9
Indice prix de détail chaussures						105											130
Production à prix constants(millions kr)						268											228

(1) y inclus sabots à dessus cuir.

(2) y inclus pantoufles à dessus en matière plastique.

Source : Annuaire de la production nationale.

TABLEAU DAN 4

COMMERCE EXTERIEUR DANOIS DE CHAUSSURES

IMPORTATIONS

		1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
		Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Chaussures cuir	H Hommes	161	4,3	586	17,5	815	24,9	899	30,2	1.069	36,8	1.159	41,0	1.446	54,6	1.410	54,5
	F Femmes	191	6,5	1.638	43,0	1.890	48,7	2.420	66,4	2.625	79,2	3.232	99,0	2.927	101,8	2.170	83,1
	E Enfants	29	0,5	167	2,4	163	2,4	204	3,2	285	4,6	372	6,9	298	6,0	472	10,0
	T Total	381	11,3	2.391	62,9	2.868	76,0	3.523	99,8	3.979	120,6	4.763	146,9	4.671	162,4	4.052	147,6
Taux de couverture			6 %		30 %										31 %		35 %
Pantoufles		118	0,8	394	3,1	748	5,8	820	5,9	726	5,8	766	6,0	908	8,3	769	7,2
Sabots		4	0,1	20	0,1	14	0,1	31	0,4	257	4,3	319	6,1	537	10,4	682	13,5
Autres		190	1,4	1.349	12,4	2.303	20,6	3.221	26,9	4.098	34,9	5.660	44,6	5.816	57,6	6.930	67,5
TOTAL		693	13,6	4.154	78,5	5.933	102,5	7.595	133,0	9.060	165,6	11.508	203,6	11.932	238,7	12.433	235,8
Taux de couverture			10 %		32 %										31 %		34 %

EXPORTATIONS

Chaussures cuir	H Hommes	0,5		109	3,3	124	4,0	150	4,9	238	7,6	388	12,0	425	15,6	350	13,4
	F Femmes	11,0	0,7	379	11,5	353	11,0	468	14,0	533	17,6	592	21,8	687	26,2	874	30,9
	E Enfants	1,1		185	4,0	189	4,4	213	5,6	200	5,4	212	6,6	247	8,6	185	7,1
	T Total	12,6	0,7	673	18,8	666	19,4	831	24,5	971	30,6	1.192	40,4	1.359	50,4	1.409	51,4
Pantoufles		3,6	0,1	363	4,0	238	2,8	347	4,1	450	5,7	484	6,4	275	4,8	217	3,2
Sabots		5,0	0,1	30	0,5	18	0,4	27	0,5	91	1,6	362	7,5	686	14,8	543	12,9
Autres		119,5	1,8	118	2,0	150	2,3	148	2,8	116	1,7	77	1,2	174	3,5	453	13,1
TOTAL		140,7	2,7	1.184	25,3	1.072	24,9	1.353	31,9	1.628	39,6	2.115	55,5	2.494	73,5	2.622	80,6

Source : Institut national de la statistique.

TABLEAU DAN 5

CONSOMMATION APPARENTE DANOISE D'ARTICLES CHAUSSANTS

P Production
I Importations
E Exportations
C Consommation

V en millions kr

		1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Chaussures "cuir"	P	212,8	254,4	249,2	236,9	230,4	228,8	207,8	226,6
	I	11,3	62,9	76,0	99,8	120,6	146,9	162,4	147,6
	E	0,7	18,8	19,4	24,5	30,6	40,4	50,4	51,4
	C	223,4	298,5	305,8	312,2	320,4	335,3	319,8	322,8
Pantoufles	P	9,4	17,4	15,1	13,0	13,6	12,3	13,3	10,8
	I	0,8	3,1	5,8	5,9	5,8	6,0	8,3	7,2
	E	0,1	4,0	2,8	4,1	5,7	6,4	4,8	3,2
	C	10,1	16,5	18,1	14,8	13,7	11,9	16,8	14,8
Sabots	P	4,2	9,3	9,4	13,8	17,8	22,3	33,7	39,7
	I	0,1	0,1	0,1	0,4	4,3	6,1	10,4	13,5
	E	0,1	0,5	0,4	0,5	1,6	7,5	14,8	12,9
	C	4,2	8,9	9,1	13,7	20,5	20,9	29,3	40,3
Chaussures "autres"	P	3,6	0,2	22,6	15,7	13,9	10,5	13,7	19,8
	I	1,4	12,4	20,6	26,9	34,9	44,6	57,6	67,5
	E	1,8	2,0	2,3	2,8	1,7	1,2	3,5	13,1
	C	3,2	10,6	40,9	39,8	47,1	53,9	67,8	74,2
TOTAL	P	230,0	281,3	296,3	279,4	275,7	273,9	268,5	296,9
	I	13,6	78,5	102,5	133,0	165,6	203,6	238,7	235,8
	E	2,7	25,3	24,9	31,9	39,6	55,5	73,5	80,6
	C	240,9	334,5	373,9	380,5	401,7	422,0	433,7	452,1
Indice prix de détail chaussures			105						130
Consommation totale à prix constants			320						347
Consommation de chaussures "cuir" à prix constants			285						250

Tableau DAN 6

PRODUCTION DANOISE D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q en 1.000 pièces
V en 10⁶ kr

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Articles de voyage</u>																
- en cuir		1,0		0,5		0,6		0,9		0,5		0,4		0,2		0,2
- en matières plastiques ou textiles		4,2		8,9		9,2		9,8		10,1		10,4		13,2		15,7
- en autres matières		1,9		2,1		1,9		1,7		1,9		1,4		1,4		1,4
TOTAL		7,1		11,5		11,7		12,4		12,5		12,2		14,8		17,3
<u>Sacs à main</u>																
- en cuir	93	4,1	340	14,3	330	15,9	802	16,9	275	15,7	220	15,8	187	14,3	142	12,4
- en matières plastiques ou textiles	254	4,1	446	9,9	480	10,5	444	10,5	444	12,9	453	15,7	437	17,3	548	21,0
- en autres matières	74	0,7	30	0,4	45	0,3	50	0,3	?	0,6	?	0,6	?	0,4	?	1,3
TOTAL	421	8,9	816	24,6	855	26,7	1.296	27,7	719	29,2	673	32,1	624	32,0	690	34,7
<u>Porte-monnaies, portefeuilles</u>																
- en cuir	418	3,4	1.085	5,9	1.392	7,7	1.189	7,8	998	9,2	1.537	11,8	1.659	11,8	1.699	14,0
- en matières plastiques ou textiles	267	0,5	166	0,8	134	0,5	455	0,9	242	1,0	309	0,8	352	0,8	215	0,5
- en autres matières			-	0,1	-	-	-	-								
TOTAL	685	3,9	1.251	6,8	1.526	8,2	1.644	8,7	1.240	10,2	1.846	12,6	2.011	12,6	1.914	14,5
<u>Autres articles</u>																
- en cuir		5,6		6,0		6,0		6,3		7,5		7,2		6,3		5,7
- en matières plastiques ou textiles		4,1		4,9		12,2		15,8		18,8		15,5		14,7		11,5
- en autres matières		11,9		9,0		5,0		6,9		3,7		5,2		5,9		6,8
TOTAL		21,6		19,9		23,2		29,0		30,0		27,9		26,9		24,0
<u>TOTAL</u>																
- en cuir		14,1		26,7		30,2		31,9		32,9		35,2		32,6		32,3
- en matières plastiques ou textiles		12,9		24,5		32,4		37,0		42,8		42,4		46,0		48,7
- en autres matières		14,5		11,6		7,2		8,9		6,2		7,2		7,7		9,5
TOTAL GENERAL		41,5		62,8		69,8		77,8		81,9		84,8		86,3		90,5

Tableau DAN 7
IMPORTATIONS DANOISES D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q en tonnes
V en 10⁶ kr

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Articles de voyage																
- en cuir	33,2	0,5	59,8	1,5	116,6	3,1	122,8	3,1	96,5	2,6	95,0	2,6	101,0	2,8	113,4	3,0
- en matières plastiques ou textiles	15,9	0,2	41,8	0,6	46,5	0,6	29,6	0,5	62,9	1,0	58,2	0,8	63,2	1,1	72,0	1,3
- en autres matières	19,8	0,1	83,5	0,7	104,2	0,8	110,9	1,1	77,7	0,9	60,4	0,8	48,7	0,6	47,9	0,9
TOTAL	68,9	0,8	185,1	2,8	267,3	4,5	263,3	4,7	237,1	4,5	213,6	4,2	212,9	4,5	233,3	5,2
Sacs à mains																
- en cuir	21,6	1,4	80,2	4,5	92,2	6,0	114,6	6,2	138,0	8,2	187,2	10,9	136,6	8,7	143,5	9,0
- en matières plastiques ou textiles	10,5	0,3	18,3	0,6	19,2	0,7	32,3	1,2	41,3	1,3	49,8	2,0	63,9	2,8	58,7	2,6
- en autres matières	2,9	0,1	11,5	0,4	9,0	0,4	15,1	0,5	11,8	0,5	11,6	0,6	18,2	0,8	10,4	0,5
TOTAL	35,0	1,8	110,0	5,5	120,4	7,1	162,0	7,9	191,1	10,0	248,6	13,5	218,7	12,3	212,6	12,1
Porte-monnaies, porte- feuilles																
- en cuir	17,5	1,3	35,1	2,5	61,3	4,4	52,9	3,3	50,4	2,8	50,5	3,4	50,3	3,2	36,3	2,5
- en matières plastiques ou textiles	5,6	0,2	15,2	0,4	21,6	0,5	24,9	0,8	25,4	0,7	18,1	0,6	21,8	0,5	14,7	0,4
- en autres matières	1,0	0,1	2,9	0,1	3,4	0,2	7,8	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	24,1	1,5	53,2	3,0	86,3	5,1	85,6	4,5	75,8	3,5	68,6	4,0	72,1	3,7	51,0	2,9
Autres articles																
- en cuir	26,4	0,9	114,2	3,2	139,6	3,8	168,0	4,2	198,0	5,6	309,0	8,4	372,9	9,4	308,9	8,6
- en matières plastiques ou textiles	11,5	0,2	51,5	0,9	73,1	1,2	85,7	1,3	161,1	8,7	200,5	3,3	243,9	4,3	274,9	5,0
- en autres matières	18,6	0,4	29,3	0,6	44,8	0,7	57,3	0,9	97,0	1,7	102,1	1,7	85,9	1,8	85,2	1,8
TOTAL	56,5	1,5	195,0	4,7	257,5	5,7	311,0	6,4	456,1	16,0	611,6	13,4	702,7	15,5	669,0	15,4
TOTAL ARTICLES																
- en cuir	98,7	4,1	289,3	11,7	409,7	17,3	458,3	16,8	482,9	19,2	641,7	25,3	660,8	24,1	602,1	23,1
- en matières plastiques ou textiles	43,5	0,9	126,8	2,5	160,4	3,0	172,5	3,8	290,7	11,7	326,6	6,7	392,8	8,7	420,3	9,3
- en autres matières	42,3	0,6	127,2	1,8	161,4	2,1	191,1	2,9	186,5	3,1	174,1	3,1	152,8	3,2	143,5	3,2
TOTAL GENERAL	184,5	5,6	543,3	16,0	731,5	22,4	821,9	23,5	960,1	34,0	1142,4	35,1	1206,4	36,0	1165,9	35,6

Tableau DAN 8

EXPORTATIONS DANOISES D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q en tonnes
V en 10⁶ kr

	1960		1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Articles de voyages</u>																
- en cuir	2,1	£	6,8	0,2	3,6	0,1	7,0	0,2	14,2	0,6	19,2	1,0	25,0	1,3	32,9	2,0
- en matières plastiques ou textiles	5,0	0,1	105,2	1,2	141,2	1,7	283,6	4,2	194,3	3,2	257,5	3,9	397,6	6,2	553,3	9,9
- en autres matières	0,1	£	0,7	0,2	1,9	0,1	1,5	0,1	7,5	0,2	4,7	0,1	4,9	0,1	16,2	0,6
TOTAL	7,2	0,1	112,7	1,6	146,7	1,9	292,1	4,5	216,0	4,0	281,4	5,0	427,5	7,6	602,4	12,5
<u>Sacs à mains</u>																
- en cuir	5,3	0,4	43,3	2,7	39,0	2,9	66,0	4,8	48,4	4,0	47,1	4,5	53,9	5,4	82,6	7,0
- en matières plastiques ou textiles	10,4	0,2	46,9	1,9	29,9	1,2	31,5	1,1	140,2	4,6	168,8	6,4	148,8	6,3	118,6	6,1
- en autres matières	0,5	£	1,0	£	2,2	0,1	1,2	0,1	10,6	0,4	25,6	0,7	12,2	0,5	2,7	0,2
TOTAL	16,2	0,6	91,2	4,6	71,1	4,2	98,7	6,0	199,2	9,0	241,5	11,6	214,9	12,2	203,9	13,3
<u>Porte-monnaies, portefeuilles</u>																
- en cuir	1,3	0,1	2,9	0,3	5,3	0,5	9,5	1,1	15,1	2,0	31,3	3,9	30,2	3,9	35,1	4,9
- en matières plastiques ou textiles	26,1	0,2	3,0	0,1	4,7	0,1	3,9	0,1	3,9	0,2	6,4	0,2	7,5	0,3	1,4	0,1
- en autres matières	0,2	£	0,2	£	5,9	0,1	0,8	0,1	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	27,6	0,3	6,1	0,4	15,9	0,7	14,2	1,3	19,0	2,2	37,7	4,1	37,7	4,2	36,5	5,0
<u>Autres articles</u>																
- en cuir	0,8	£	7,2	0,2	9,5	0,4	11,3	0,5	31,8	1,1	38,9	1,4	33,3	1,6	28,8	1,6
- en matières plastiques ou textiles	8,8	0,3	69,2	1,5	61,8	1,7	117,7	3,0	84,4	5,4	131,8	4,2	92,5	3,5	66,3	2,7
- en autres matières	9,3	0,7	58,2	2,5	59,3	3,1	44,4	2,1	39,2	1,9	36,8	1,7	36,2	1,7	36,8	1,7
TOTAL	18,9	1,0	134,6	4,2	130,6	5,2	173,4	5,6	155,4	8,4	207,5	7,3	162,0	6,8	131,9	6,0
<u>TOTAL ARTICLES</u>																
- en cuir	9,5	0,5	60,2	3,4	57,4	3,9	93,8	6,6	109,5	7,7	136,5	10,8	142,4	12,2	179,4	15,5
- en matières plastiques ou textiles	50,3	0,8	224,3	4,7	237,6	4,7	436,7	8,4	422,8	13,4	564,5	14,7	646,4	16,3	739,6	18,8
- en autres matières	10,1	0,7	60,1	2,7	69,3	3,4	47,9	2,4	57,3	2,5	67,1	2,5	53,3	2,3	55,7	2,5
TOTAL GENERAL	69,9	2,0	344,4	10,8	364,3	12,0	578,4	17,4	589,6	23,6	768,1	28,0	842,1	30,8	974,7	36,8

Tableau DXX9

CONSUMMATION DANOISE D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

P Production
I Importations
E Exportations
C Consommation

en millions kr

		1960	1965 →	1968	1971			1960	1965	1968	1971	
Articles de voyage	- en cuir	P	1,0	0,5	0,5	0,2	Petite maroquinerie	P	3,4	5,9	9,2	14,0
		I	0,5	1,5	2,6	3,0		I	1,3	2,5	2,8	2,5
		E	ε	0,2	0,6	2,0		E	0,1	0,3	2,0	4,9
		C	1,5	1,8	2,5	1,2		C	4,6	8,1	10,0	11,6
	- en autres matières	P	6,1	11,0	12,0	17,1	- en autres matières	P	0,5	0,9	1,0	0,5
		I	0,3	1,3	1,9	2,2		I	0,2	0,5	0,7	0,4
		E	0,1	1,4	3,4	10,5		E	0,2	0,1	0,2	0,1
		C	6,3	10,9*	10,5	8,8		C	0,5	1,3	1,5	0,8
	TOTAL	P	7,1	11,5	12,5	17,3	TOTAL	P	3,9	6,8	10,2	14,5
		I	0,8	2,8	4,5	5,2		I	1,5	3,0	3,5	2,9
		E	0,1	1,6	4,0	12,5		E	0,3	0,4	2,2	5,0
		C	7,8	12,7	13,0	10,0		C	5,1	9,4	11,5	12,4
Sacs à mains	- en cuir	P	4,1	14,3	15,7	12,4	Autres articles	P	5,6	6,0	7,5	5,7
		I	1,4	4,5	8,2	9,0		I	0,9	3,2	5,6	8,6
		E	0,4	2,7	4,0	7,0		E	ε	0,2	1,1	1,6
		C	5,1	16,1	19,9	14,4		C	6,5	9,0	12,0	12,7
	- en autres matières	P	4,8	10,3	13,5	22,3	- en autres matières	P	16,0	13,9	22,5	18,3
		I	0,4	1,0	1,8	3,1		I	0,6	1,5	10,4	6,8
		E	0,2	1,9	5,0	6,3		E	1,0	4,0	7,3	4,4
		C	5,0	9,4	10,3	19,1		C	15,6	11,4	25,6	20,7
	TOTAL	P	8,9	24,6	29,2	34,7	TOTAL	P	21,6	19,9	30,0	24,0
		I	1,8	5,5	10,0	12,1		I	1,5	4,7	16,0	15,4
		E	0,6	4,6	9,0	13,3		E	1,0	4,2	8,4	6,0
		C	10,1	25,5	30,2	33,5		C	22,1	20,4	37,6	33,4

P : Production
I : Importations
E : Exportations
C : Consommation

		1960	1965	1968	1971
TOTAL tous articles					
- en cuir	F	14,1	26,7	32,9	32,3
	I	4,1	11,7	19,2	23,1
	E	0,5	3,4	7,7	15,5
	C	17,7	35,0	44,4	39,9
- en autres matières	P	27,4	36,1	49,0	58,2
	I	1,5	4,3	14,8	12,5
	E	1,5	7,4	15,9	21,3
	C	27,4	33,0	47,9	49,4
TOTAL GENERAL	P	41,5	62,8	81,9	90,5
	I	5,6	16,0	34,0	35,6
	E	2,0	10,8	23,6	36,8
	C	45,1	68,0	92,3	89,3

TABLEAU DAN 10

PRODUCTION DANOISE DE GANTS ET VETEMENTS DE CUIR

V en 10⁶ kr

	1 9 6 6		1 9 6 7		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0		1 9 7 1	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Gants (Q en 1.000 paires)	?	?	638,8	7,4	754,1	9,9	703,7	9,6	690,6	9,4	739,0	10,3
Vêtements de cuir (Q en 1.000 pièces)	75,0	13,1	80,5	10,4	49,5	9,1	80,0	16,5	84,1	14,7	86,6	23,0
				17,8		19,0		26,1		24,1		33,3

Tableau DAN 11

COMMERCE EXTERIEUR ET CONSOMMATION DE GANTS ET VETEMENTS DE CUIR

V en 10⁶ kr

	1 9 6 6		1 9 6 7		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0		1 9 7 1	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Gants (Q en 1.000 paires)												
Import	460,0	6,4	510,6	7,1	559,1	7,6	789,7	9,6	1.112,8	13,5	1.001,7	11,0
Export	50,3	0,7	50,1	0,8	37,3	0,6	33,4	0,3	51,4	0,7	77,7	0,8
Consommation			1.099,3	13,7	1.275,9	16,9	1.460,0	18,9	1.752,0	22,2	1.663,0	20,5
Vêtements de cuir (Q en tonnes)												
Import	23,8	4,1	27,6	5,1	45,3	7,4	51,1	7,9	66,5	12,1	111,4	19,2
Export	7,4	1,2	7,5	1,5	14,3	2,6	22,9	3,6	34,2	5,1	58,6	9,9
Consommation		16,0		14,0		13,9		20,8		21,7		32,3
TOTAL Consommation				27,7		30,8		39,7		43,9		52,8

FRANCE

Monnaie : Franc Français

Cours officiel au 1.1.1974 : 5,55419 FF = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes
au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. LIBCHABER (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - METHODOLOGIE	1
1.1. <u>Position du problème</u>	1
1.2. <u>Approche du problème</u>	2
2 - ACTIVITES "AMONT"	3
2.1. <u>Négoce des peaux brutes</u>	3
2.2. <u>Tannerie - corroierie, mégisserie</u>	5
3 - ACTIVITES "AVAL"	6
4 - CONSOMMATION APPARENTE DE CUIR FINI	8
4.1. <u>Cuirs de bovins</u>	8
4.1.1. Consommation apparente de cuirs finis de bovins	8
4.1.2. Origine des matières premières	11
4.1.3. Essai de prévision sur l'horizon 1980 - 1985	14
4.1.4. Destinations des cuirs finis	15
4.2. <u>Cuirs de veaux</u>	17
4.2.1. Consommation apparente de cuirs finis de veaux	17
4.2.2. Origine des matières premières	17
4.2.3. Destination des cuirs finis	19
4.3. <u>Peaux d'ovins</u>	20
4.3.1. Consommation apparente de peaux finies d'ovins	20
4.3.2. Origine des matières premières	22
4.3.3. Essai de prévision sur l'horizon 1980 - 1985	22
4.3.4. Destination des peaux finies	24
4.4. <u>Peaux de caprins</u>	26
4.4.1. Consommation apparente de peaux finies de caprins	26
4.4.2. Origine des matières premières	27
4.4.3. Destination des peaux finies	27

5 - INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE	29
5.1. <u>Consommation de cuirs et peaux</u>	29
5.2. <u>Production de chaussures à dessus cuir</u>	30
5.3. <u>Evolution des échanges extérieurs pour chaussures à dessus cuir</u>	30
6 - MAROQUINERIE, GAINERIE, SELLERIE, ARTICLES DE VOYAGE	33
6.1. <u>Consommation de cuirs et peaux</u>	33
6.2. <u>Productions d'articles de maroquinerie et assimilés</u>	35
7 - GANTERIE	37
7.1. <u>Consommation de cuirs et peaux</u>	37
7.2. <u>Production de gants</u>	37
8 - VETEMENTS	39
9 - AUTRES EMPLOIS	40

1 - METHODOLOGIE

1.1. Position du problème

La présente étude porte sur :

- les besoins en cuir ou produits à base de cuir en France, à l'horizon 80 - 85
- la partie de ces besoins qui devra alors être couverte par des importations, dont la provenance pourrait être les EAMA

Le problème est caractérisé par une double singularité du point de vue économique :

A - l'offre de matière première (peaux brutes) ne naît pas de la demande de produits en cuir ; elle résulte des besoins propres à deux secteurs d'activité totalement distincts, mais prioritaires :

- le secteur de l'alimentation : besoins de viande
- le secteur de l'industrie textile : besoins de laine

La matière première se présente donc comme un sous-produit "fatal". Les quantités offertes sur le marché sont absolument indépendantes de leur demande spécifique. La demande, en quantité, est fixée par l'offre, l'adéquation étant réalisée par le jeu du mécanisme des prix.

B - Le cuir fini ne constitue qu'un bien de consommation intermédiaire pour les industries produisant les biens de consommation finale (chaussure, maroquinerie, ganterie, etc...). Or la détermination prévisionnelle de cette consommation finale, à supposer qu'elle soit possible, ne permet absolument pas de préjuger la demande prévisionnelle de cuir par les industries transformatrices. La substitution au cuir des matières de synthèse est, depuis 10 ans, le phénomène marquant dans ce secteur d'activité.

En conclusion, la détermination des besoins prévisionnels en cuirs d'importation sur le marché français est soumise à deux contraintes dirimantes :

- une demande assez souvent substituable (matière plastique au lieu de cuir)
- une offre locale totalement autonome et irréductible à la demande.

Face à cette impossibilité logique, il reste la solution de l'extrapolation de tendance qui, certes, ne peut avoir que valeur indicative.

1. 2. Approche du problème

Cette situation, où offre de matières premières (peaux brutes) et demande de produits finis (chaussures, articles de maroquinerie) sont très largement indépendantes, oblige à procéder à une démarche "tranchante".

On ne partira ni du début, ni de la fin du processus de production, qui mène de la peau brute au produit final. L'étude sera développée sur la base d'une analyse de la situation et de l'évolution dans le domaine des cuirs finis, produits intermédiaires dans le circuit qui va de la peau brute à l'article de consommation finale à base de cuir.

L'indicateur de référence sera donc :

la consommation apparente de cuirs finis en France

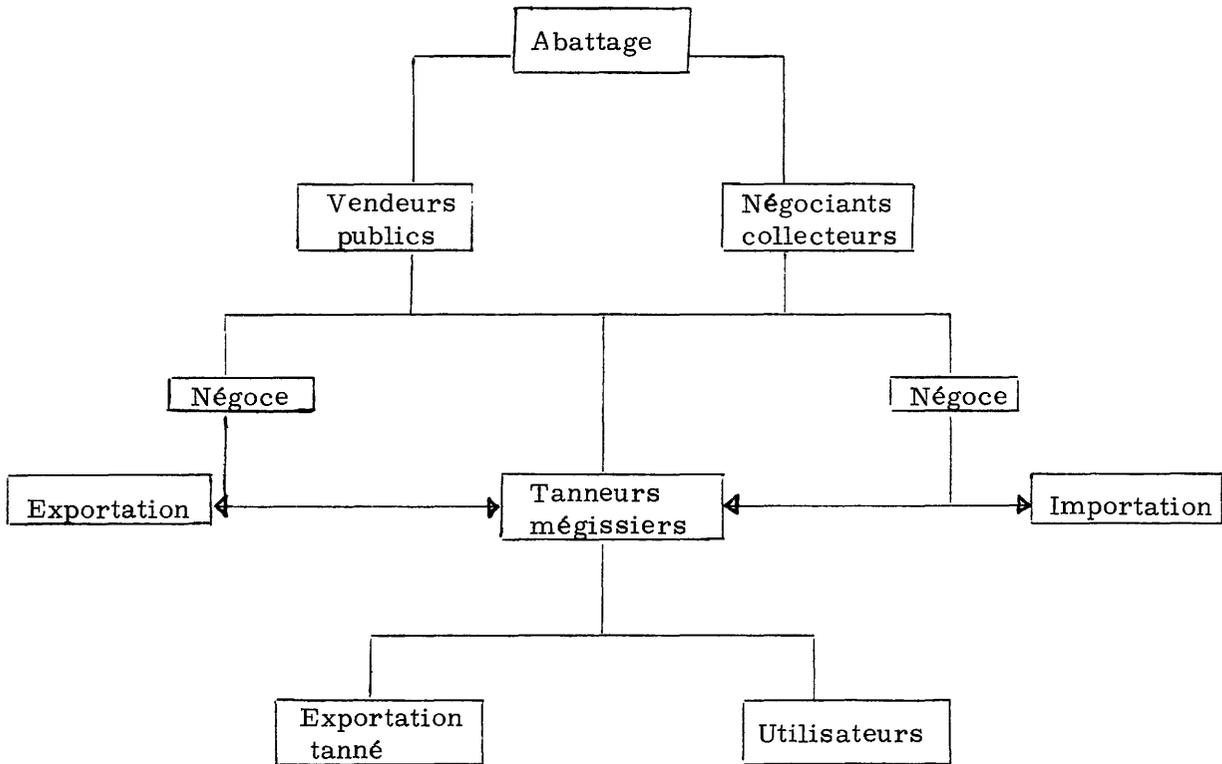
Le cuir fini est le produit d'une étape du processus de production qui permet de démarquer :

- en amont : les activités consacrées uniquement au traitement initial des cuirs
- en aval : les activités consacrées partiellement, mais parfois à titre principal, au traitement final des cuirs.

2 - ACTIVITES "AMONT"

Elles se composent :

- du commerce des peaux brutes par les vendeurs publics, négociants-collecteurs et négociants en cuirs et peaux en poils.
- de la tannerie-corroierie et de la mégisserie.



2.1. Négoce des peaux brutes

Il consiste dans la collecte des peaux brutes (cuirs verts), leur triage, leur classement, leur mise en état de conservation par salage, leur stockage.

Il est effectué par les intermédiaires suivants :

	1960	1972
Vendeurs publics	45	35
Négociants-collecteurs	109	64
Négociants spécialisés	22	12

Le personnel employé s'élève au total à :

- 2.601 cadres et ouvriers en 1972 contre 3.117 en 1960

Les frais de mise à disposition des peaux brutes destinées aux tanneries, mégisseries et à l'exportation se décomposent en :

- commission "Ad Valorem"
- frais de salage, manutention, magasinage, courtage
- droits d'enregistrement
- agios pour ventes à crédit

Le total des facturations, hors taxes, s'élevait à :

	1960 (évaluations)	1972
Vendeurs publics	302.349.000 F (44,8 %)	566.826.000 F (38,2 %)
Négociants collecteurs	269.079.000 F (39,8 %)	671.459.000 F (45,3 %)
Négociants spécialisés	101.876.000 F (15,1 %)	244.810.000 F (16,5 %)
	<hr/> 675.304.000 F	<hr/> 1.483.095.000 F

La part des exportations est passée de : 29,1 % en 1968
à : 35,8 % en 1972.

2.2. Tannerie-corroierie et mégisserie

Leur rôle est de traiter les peaux brutes pour les rendre imputrés-cibles et leur conférer les qualités requises par les utilisateurs. Les tanneries-corroieries se spécialisent par définition dans les peaux de bovins, veaux, équidés et les mégisseries dans celles d'ovins et caprins.

Il existait en France en 1972 :

- 78 tanneries-corroieries industrielles, non compris les tanneurs de reptiles (199 en 1960)
- 251 mégisseries (272 en 1960)

Les effectifs employés étaient respectivement de :

- 8.928 employés (12.946 en 1960)
- 7.437 employés (4.913 en 1960)

Le montant des facturations, hors taxes, s'élevait à :

	1960 (évaluations)			1972		
	%		Dont export.	%		Dont export.
Tanneries-corroieries	69,6	590.133.000	19,4%	46,4	964.886.000	31 %
Mégisseries	30,4	257.226.000	21,6%	53,6	1.116.560.000	40,7%
Total	100,0	847.359.000	20,0%	100,0	2.081.446.000	36,2%

3 - ACTIVITES "AVAL"

Consommatrices de cuir fini, elles comprennent :

(Chiffres d'affaires H. T.)	1960 (évaluations)			1972		
	%	Millions F	dont export.	%	Millions F	dont export.
a) Les industries de la chaussure	76,7	1.457,7	10,2%	77,9	4.300,2	23,3%
b) La maroquinerie, gainerie, sellerie	15,2	289,5	17,9%	19,0	1.045,8	16,5%
c) La ganterie de ville	4,5	84,5	29,7%	1,5	82,8	24,4%
d) La ganterie de protection	-	-	-	1,6	88,9	3,5%
e) Le négoce des cuirs et crépins	3,6	68,4	-	-	-	-
Total	100,0	1.900,1	11,9%	100,0	5.517,7	21,7%

Le problème crucial, du point de vue de l'étude, posé par ces activités "Aval" tient au caractère évolutif de leur relation d'échanges avec les activités "Amont". Ces dernières ont pour vocation exclusive le traitement des peaux brutes. Par contre, les activités "Aval", que l'on vient de définir, semblent se libérer progressivement de leur sujétion aux cuirs au profit des produits de synthèse.

En somme, il ne semble pas qu'il y ait de coefficient technique stable qui permette, à partir des activités "Aval", de déduire les activités "Amont". Le seul indicateur significatif et mesurable de cette mutabilité pourrait être représenté par le différentiel de taux de croissance entre :

- la consommation apparente de cuirs finis destinés, en principe, à l'approvisionnement des activités "Aval".
- la production totale de ces activités "Aval".

Ces montants, exprimés en valeur à prix courants, ont connu entre 1960 et 1970 une hausse annuelle moyenne de :

- 4,4 % pour la consommation apparente de cuir fini
- 7,1 % pour la production totale des activités "Aval", utilisatrices de ce cuir fini

Si l'on admet, ce qui demande à être vérifié, que l'augmentation de l'indice des prix unitaires a été la même au niveau des cuirs finis et à celui des biens de consommation finale à base de cuir, il s'en suit que la part du cuir dans les industries utilisatrices est en constante diminution.

Le rapport $\frac{\text{consommation apparente de cuir fini}}{\text{production de biens à base de cuir}}$ en France aurait

évolué de la manière suivante (rapport de valeurs marchandes) :

	Courbe ajustée	Statistiques annuelles
1960	36,5 %	38,4 %
1965	32,1 %	30,6 %
1970	28,1 %	26,7 %

Ces chiffres manifestent le retrait progressif de la part du cuir dans les approvisionnements d'industries qui pourtant sont considérées, par tradition, comme relevant du secteur "cuir".

Tant que l'on ne se sera pas fait une idée, solidement étayée sur les faits, du rôle que pourrait jouer le cuir à l'avenir dans les achats intermédiaires des industries transformatrices, aucune prévision de consommation de cuir ne pourra être dérivée de la demande estimée des ménages en articles chaussants, de maroquinerie et de ganterie.

Précisons que l'extrapolation mécanique de la tendance enregistrée entre 1960 et 1970 conduit à prévoir un rapport :

$\frac{\text{consommation apparente de cuir fini}}{\text{production des industries utilisatrices}}$

de : 21,8 % en 1980
19,1 % en 1985

4 - CONSOMMATION APPARENTE DE CUIRS FINIS

Les grandes catégories de cuirs finis destinés à la transformation par les activités "Aval" sont :

- le cuir de bovins (
- le cuir de veaux) produits en tannerie
- le cuir d'équidés (

- le cuir d'ovins (
- le cuir de caprins) produits en mégisserie

4.1. Cuirs de bovins

4.1.1. La consommation apparente de cuir fini de bovins

Elle a évolué comme suit entre 1960 et 1972 : tableau 1

Tableau 1

CONSOMMATION APPARENTE DE CUIR FINI DE BOVINS

en Tonnes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Production locale	30.381	33.260		31.414	30.149	27.368	29.872	27.107	27.732	30.604	27.201	30.034	30.070
+ Importation	840	1.065		1.326	1.353	1.381	2.772	2.430	2.734	3.934	4.392	5.090	7.569
- Exportation	3.432	3.122		2.714	2.903	2.936	2.961	2.549	2.026	1.808	1.974	2.057	2.747
Consommation apparente	27.789	31.203		30.026	28.599	25.813	29.683	26.988	28.440	32.730	29.619	33.067	34.892

9

Tableau 2

PART DES IMPORTATIONS DANS LA CONSOMMATION APPARENTE EN FRANCE

3,0%	3,4%		4,4%	4,7%	5,3%	9,3%	9,0%	9,6%	12,0%	14,8%	15,4%	21,7%
------	------	--	------	------	------	------	------	------	-------	-------	-------	-------

Cette série chronologique permet deux constatations :

- la consommation apparente est restée en France pratiquement étale. Le taux de croissance annuelle sur courbe ajustée n'est en effet que de 1,00 %.

L'extrapolation simple donne à penser que la consommation apparente future en France sera de l'ordre de :

. 34.000 t en 1980

. 36.000 t en 1985

- la part des importations s'accroît régulièrement comme le montre le tableau 2. Elle est passée de 3,0 % en 1960 à 21,7 % en 1972.

Cette augmentation de la part des importations semble devoir s'expliquer par le fait que les cuirs d'origine nationale sont lourds, alors que les transformateurs ont besoin, de plus en plus, de cuirs légers d'origine étrangère.

Poids moyen du cuir de collecte en France en 1971 : 30,54 kg

Poids moyen du cuir importé en 1971 : 25,65 kg

" " " exporté en 1971 : 30,50 kg

" " " acheté en 1971 par les tanneurs : 26,61 kg

En admettant que les importations de cuir fini représentent :

25 % de la consommation apparente en 1980

30 % de la consommation apparente en 1985

et que la production française se stabilise à 30.000 t/an, il vient :

En tonnes

Cuir fini	Importations	Production locale	Exportations
1980	8.500	30.000	4.500
1985	10.800	30.000	4.800

4. 1. 2. Origine des matières premières

L'équilibre quantitatif pour les cuirs à traiter, en tannerie, s'établit comme suit entre 1960 et 1971 : tableau 3

L'analyse de cette série chronologique met en évidence l'accroissement de la part des cuirs importés (tableau 4) : de moins de 30 % en 1960, elle est passé à plus de 60 % en 1972.

On notera que la correspondance entre la consommation apparente de cuirs (bruts, chaulés ou picklés et tannés) et les achats déclarés par les tanneurs est assez satisfaisante, les différences pouvant provenir des mises en stock, mises au rebut ou déstockages effectués par les intermédiaires.

A titre d'illustration, la moyenne annuelle entre 1966 et 1972 s'établit à :

Cuirs bruts locaux	112. 380 t	53, 6 %
+ cuirs bruts importés	35. 221	41, 5 %
- cuirs bruts exportés	66. 845	
Total cuirs bruts	<hr/> 80. 756 t	
Cuirs chaulés ou picklés importés	2. 011	2, 4 %
Cuirs tannés importés	2. 176	2, 5 %
Total disponibilités	<hr/> 84. 943 t	100, 0 %
Achats tanneries corroieries	82. 823 t	
Divergence disponibilités - achats		2, 5 %

Tableau 3

DISPONIBILITES EN CUIRS DE BOVINS - EVOLUTION 1960-1972

En tonnes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<u>Cuir bruts</u>													
Collecte locale	98.435	107.599	110.203	110.871	101.363	99.865	106.286	115.186	119.054	112.397	113.136	115.141	105.461
+ Importation	25.989	24.928	26.865	27.629	36.411	28.471	36.069	33.308	32.687	34.088	32.680	35.579	42.137
- Exportation	34.462	43.850	43.752	43.928	41.732	48.153	47.665	58.765	70.179	69.037	66.566	79.370	76.336
Solde	89.962	88.677	93.316	94.572	96.042	80.183	94.690	89.729	81.562	77.448	79.250	71.350	71.262
<u>Cuir picklés ou chaulés</u>													
Importation	893	974		1.589	1.515	1.138	2.003	1.585	769	991	3.349	2.889	2.491
<u>Cuir seulement tannés</u>													
Importation	219	322		688	1.289	1.416	2.385	2.324	1.520	2.520	1.932	2.046	2.505
Total disponible	91.074	89.973		96.849	98.846	82.737	99.078	93.638	83.851	80.959	84.531	76.285	76.258
Achats déclarés des tanneries-corroieries	79.631	89.356	88.281	89.878	92.039	78.350	87.959	81.444	81.918	83.358	77.509	88.519	79.052
Divergence entre total disponible et achats déclarés	- 11.443	- 617		- 6.971	- 6.807	- 4.387	- 11.119	- 12.194	- 1.933	+ 2.399	- 7.022	+ 12.234	+ 2.794

Tableau 4

ORIGINE DE L'APPROVISIONNEMENT DES TANNERIES FRANCAISES

En %

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Cuir bruts locaux	70,2	70,8		69,2	60,3	62,5	59,2	60,3	58,3	53,6	55,1	46,9	38,2
Cuir bruts importés	28,5	27,7		28,5	36,9	34,4	36,4	35,5	39,0	42,1	38,6	46,6	55,2
Cuir chaulés ou picklés importés	1,0	1,1		1,6	1,5	1,4	2,0	1,7	0,9	1,2	4,0	3,8	3,3
Cuir semi-tannés importés	0,3	0,4		0,7	1,3	1,7	2,4	2,5	1,8	3,1	2,3	2,7	3,3

4. 1. 3. Essai de prévision sur l'horizon 1980-85

- Posant comme hypothèses que les importations de cuirs bruts ou semi-traités représenteront en 1980-85 :
 - . 70 % de la consommation des tanneries françaises, soit
 - . 60 % en cuirs bruts
 - . 5 % en cuirs chaulés ou picklés
 - . 5 % en cuirs seulement tannés (ou en croûte),
- Sur la base d'une production française restant stable à 30.000 t/an,
- Compte tenu que, à l'importation, les poids unitaires atteignaient en 1971 :
 - . 25,6 kg/pièce pour les cuirs bruts
 - . 22,5 kg/pièce pour les cuirs chaulés ou picklés
 - . 12,3 kg/pièce pour les cuirs seulement tannés,
- En admettant que, comme par le passé, le rapport de poids cuir fini/cuir brut frais est de 36 %,

on peut prévoir pour les importations à l'horizon 1980 - 1985 :

. cuirs bruts	50.000 t	1.950.000 cuirs
. cuirs chaulés ou picklés	3.200 t	150.000 cuirs
. cuirs seulement tannés	3.200 t	260.000 cuirs

4. 1. 4. Destinations des cuirs finis de bovins

Les statistiques, exploitables depuis 1964 seulement, indiquent les consommations apparentes suivantes, en moyennes annuelles :

en tonnes

	1964-1966		1967-1969		1970-1972	
Cuirs à semelle	4. 875	17, 4%	4. 776	16, 3%	4. 508	13, 9%
Cuirs à dessus de chaussure	19. 214	68, 5%	20. 511	69, 8%	20. 989	64, 5%
Cuirs vendus à la surface (carrosserie, sellerie, équipement)	2. 409	8, 6%	2. 674	9, 1%	4. 565	14, 0%
Cuirs vendus au poids (trépointe, courroies, cuirs industriels, harnachement, bœurrellerie)	1. 533	5, 5%	1. 425	4, 8%	2. 464	7, 6%
Total	28. 031	100, 0%	29. 386	100, 0%	32. 526	100, 0%

Ce tableau fait apparaître essentiellement :

- une décroissance continue de la consommation apparente de cuirs à semelle, en valeur absolue et en valeur relative
- une forte augmentation des cuirs vendus à la surface pour carrosserie automobile selon toute vraisemblance.

Du point de vue de l'étude, les aspects significatifs concernent la part prise par les importations dans la consommation apparente de cuir fini de bovins en France.

	1964-66	1967-69	1970-72
Cuirs à semelle	2,6 %	3,1 %	10,0 %
Cuirs à dessus de chaussure	3,3 %	6,9 %	9,8 %
Cuirs vendus à la surface	35,2 %	41,6 %	54,0 %
Cuirs vendus au poids	14,6 %	25,1 %	29,0 %

La composition des importations de cuir fini en France a, en conséquence évolué comme suit :

	1964 - 66	1967 - 69	1970 - 72
Cuirs à semelle	6,9 %	4,9 %	8,0 %
Cuirs à dessus de chaussure	34,7 %	46,6 %	36,1 %
Cuirs vendus à la surface	46,2 %	36,7 %	43,4 %
Cuirs vendus au poids	12,2 %	11,8 %	12,5 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Une certaine constance paraît se dégager qui autorise de prévoir sur l'horizon 80-85 :

		1980	1985
Cuirs à semelle	7,5 %	640 t	810 t
Cuirs à dessus de chaussure	40,0 %	3.400 t	4.320 t
Cuirs vendus à la surface	40,0 %	3.400 t	4.320 t
Cuirs vendus au poids	12,5 %	1.060 t	1.350 t
Total	100,0 %	8.500 t	10.800 t

4. 2. Cuir de veaux

4. 2. 1. La consommation apparente de cuir fini de veaux

Elle a évolué comme suit entre 1960 et 1972

En 1.000 m²

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Production locale	6.309	6.431		6.399	6.226	5.896	6.444	5.818	6.820	6.098	5.052	5.389	4.970
+ Importation	1.000	680		1.089	754	556	929	834	757	818	450	409	549
- Exportation	3.231	3.095		3.712	3.847	4.213	4.342	3.867	5.046	4.944	4.100	4.178	4.498
Consommation apparente	4.078	4.016		3.776	3.133	2.239	3.031	2.785	2.531	1.972	1.402	1.620	1.021

La baisse de la consommation apparente apparait très forte : elle s'établit à - 8,7 % par an, en moyenne, sur la dernière période décennale.

Les exportations françaises de cuir fini de veau restent stagnantes.

Les importations de cuir fini de veau suivent la chute de la consommation apparente.

4. 2. 2. Origine des matières premières

Les équilibres en tonnage se présentent comme suit depuis 1960.

Tableau 5

CONSOMMATION APPARENTE DE CUIR DE VEAU

Unité : tonne peau brute

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Collecte locale	34.342	35.410	35.130	36.931	34.705	34.949	33.369	37.265	38.861	36.020	32.920	33.497	30.852
+ Importation	3.154	2.657	3.584	3.863	4.110	4.133	4.009	3.246	4.498	5.387	2.189	1.850	1.747
- Exportation	9.979	9.453	9.371	12.885	11.914	11.235	9.634	14.797	13.886	9.398	11.928	21.101	15.684
Consommation apparente	27.517	28.614	29.343	27.909	26.901	27.847	27.744	25.714	29.473	32.009	23.181	14.246	16.915
Achats de tanne- ries corroieries	28.112	28.413	28.355	30.362	27.304	29.547	30.537	28.292	30.850	29.932	24.950	25.720	25.405

On note que, sauf pour les années 1971 et 1972 où les statistiques paraissent aberrantes, la correspondance entre consommation apparente de peaux brutes et achats déclarés des tanneries corroieries est satisfaisante.

L'activité des tanneries dans le domaine des cuirs de veaux s'est maintenue à un niveau élevé jusqu'en 1969. On enregistre cependant une baisse de l'ordre de 15 % en 1970 et, à nouveau, de 10 % en 1972, qui s'explique surtout par la chute des débouchés à l'exportation pour les cuirs finis (voir paragraphe 4. 2. 1.).

Les perspectives d'importation de peaux brutes en provenance des EAMA ne paraissent pas intéressantes.

	1960	1965	1970
Part des importations dans l'approvisionnement du marché français	11, 5 %	14, 8 %	9, 4 %

4. 2. 3. Destinations des cuirs finis

Le cuir fini de veau est essentiellement destiné à la production de dessus de chaussure en box-calf.

	1960	1966	1972
Dessus Box-calf	88, 2 %	89, 1 %	91, 4 %
Dessus velours	2, 9 %	2, 0 %	4, 1 %
Autres usages (maroquinerie)	8, 9 %	8, 9 %	4, 5 %

4. 3. Peaux d'ovins

4. 3. 1. Consommation apparente de peaux finies d'ovins

Sa détermination, même approchée, est rendue délicate en raison des divergences de modes de quantification :

- la production est exprimée en nombre de peaux
- les échanges extérieurs sont donnés en surfaces et en poids.

De plus, une distinction était opérée dans les statistiques douanières, jusqu'en 1968, entre peaux finies de moutons et peaux finies d'agneaux et de regards. Elle mettait en évidence la prééminence des importations de peaux finies d'agneaux et de regards sur celles de moutons, phénomène qui a son importance du point de vue de l'étude, mais qu'il n'est plus possible de vérifier à partir de 1969.

Enfin, à partir de 1972, la distinction entre peaux finies d'agneaux, de regards et de moutons, au niveau de la production, disparaît à son tour.

Le tableau 6 a été établi en raccordant les ventes à l'étranger déclarées par les tanneries aux statistiques officielles d'exportations et en supposant l'identité de surfaces unitaires moyennes entre peaux importées et exportées.

Les conclusions certaines qui se dégagent de ce tableau portent :

- sur la production nationale : elle a augmenté fortement entre 1960 et 1971
 - . de plus de 50 % pour les peaux finies de moutons
 - . de plus de 100 % pour les peaux finies d'agneaux et de regards
- sur les exportations : leur croissance a été encore plus importante
 - . plus du doublement dans les deux cas entre 1960 et 1971

On note également que la production de peaux finies de moutons est 10 fois plus élevée que celle d'agneaux et regards.

Tableau 6

CONSOMMATION APPRETE DE PEAUX FINIES D'OVINS

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<u>Moutons</u> (1. 000 peaux)													
+ Production locale	25 240	28 621		32 098	30 388	32 008	32 345	34 566	38 999	37 127	36 726	41 614	
+ Importation	661	1 019		2 332	3 514	1 910	3 965	5 972	8 748	?	?	?	
- Exportation	8 124	9 249		10 719	10 657	12 390	12 535	11 838	14 307	14 849	15 296	17 386	
Consommation apparente	17 777	20 391		23 711	23 245	21 528	23 775	28 700	33 440	?	?	?	
<u>Agneaux et regords</u> (1. 000 peaux)													
+ Production locale	1 994	3 073		3 126	2 596	2 247	2 857	3 226	2 939	3 260	3 141	4 169	
+ Importation	1 014	4 277		3 490	7 507	3 757	5 326	6 974	2 817	?	?	?	
- Exportation	383	526		717	486	405	501	610	490	576	732	1 011	
Consommation apparente	2 625	6 824		5 899	9 617	4 599	7 682	9 590	5 266	?	?	?	
<u>Ovins</u> (1. 000 peaux)													
+ Production locale													53 363
+ Importation													?
- Exportation													23 800
Consommation apparente													?

4.3.2. Origine des matières premières

Le point remarquable que met en évidence le tableau 7, où sont repris l'ensemble des approvisionnements des mégisseries françaises, est la croissance rapide des importations de peaux d'ovins picklées. Représentant, en 1960, 7,8 % des fournitures de peaux, elles atteignent en 1972 la proportion de 24,2 %.

Il semble d'ailleurs que l'année 1967 marque le départ d'une véritable mutation dans la politique d'approvisionnement des mégisseries françaises. Elle est caractérisée par deux traits :

- orientation des achats vers des sources étrangères. Alors que les peaux importées (on exclut les cuirots qui sont, en fait, les sous-produits de la tonte de la laine) constituaient, jusqu'en 1966, 28 à 39 % des approvisionnements, leur part dépasse 40 % dès 1967 pour atteindre 49,9 % en 1972.
- orientation des achats à l'étranger sur les produits semi-élaborés (peaux picklées, en croûte, semi-tannées, en stain). Alors que les peaux semi-traitées représentaient, jusqu'en 1966, 35 à 49 % des peaux importées (à l'exclusion des cuirots), cette proportion est portée à 58,2 % en 1967 et s'élève en 1972 à 81,6 %.

4.3.3. Essai de prévision sur l'horizon 1980 - 1985

La croissance annuelle moyenne de la consommation de peaux d'ovins par les mégisseries se chiffre, entre 1960 et 1972, à 3,75 %.

La prolongation de la tendance donnerait :

- pour 1980 58.900.000 peaux
- pour 1985 70.800.000 peaux

Tableau 7

DISPONIBILITES EN PEAUX D'OVINS

Nombre de peaux (1. 000)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<u>Peaux brutes</u>													
<u>Locales</u>													
. moutons	3. 416	3. 651		3. 907	3. 754	4. 301	3. 943	4. 350	4. 312	4. 163	4. 176	4. 140	} 7. 770
. cuirots	276	320		1. 862	1. 150	1. 431	1. 398	1. 454	1. 757	1. 930	2. 378	3. 629	
. agneaux et regords	2. 269	2. 774		1. 975	1. 694	1. 825	1. 886	2. 335	2. 199	1. 911	2. 417	2. 722	
<u>Importées</u>													
. moutons	4. 105	5. 400		4. 826	5. 138	5. 402	5. 820	4. 740	6. 274	4. 975	3. 563	4. 447	} 4. 709
. agneaux et regords	625	1. 990		1. 038	1. 006	892	1. 205	1. 543	1. 451	1. 514	1. 223	1. 036	
. cuirots	13. 337	13. 251		14. 116	14. 311	16. 468	16. 745	13. 812	13. 202	13. 686	13. 181	14. 040	
<u>Peaux picklées</u>													
Importées	2. 099	2. 868		3. 876	2. 884	1. 395	2. 159	4. 692	4. 071	5. 817	6. 706	8. 424	12. 430
<u>Peaux semi-tannées</u>													
Importées (métis des Indes)	-	-		-	-	-	-	2. 361	2. 765	2. 201	2. 446	3. 687	5. 103
<u>Peaux en croûte</u>													
Importées (moutons)	839	2. 389		1. 734	1. 135	2. 073	1. 876	1. 677	2. 796	1. 626	1. 018	1. 541	851
<u>Peaux en stain</u>													
Importées	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	2. 497
Total	26. 966	32. 843		33. 334	31. 072	33. 787	35. 032	36. 964	38. 827	37. 823	37. 108	43. 666	51. 266
dont peaux importées (sauf cuirots)	7. 668	12. 647		11. 474	10. 163	9. 762	11. 060	15. 013	17. 357	16. 133	14. 956	19. 135	25. 590
	(28, 4%)	(38, 7%)		(34, 4%)	(32, 7%)	(28, 9%)	(31, 6%)	(40, 6%)	(44, 7%)	(42, 7%)	(40, 3%)	(43, 8%)	(49, 9%)

Posons alors, en tenant compte des tendances nouvelles dans la politique d'achats des mégisseries françaises, que :

- la part des importations s'élèvera à 55 % en 1980
 60 % en 1985
- la part des peaux semi-traitées dans ces importations sera de
 85 % en 1980
 90 % en 1985

Les perspectives d'importations de peaux d'ovins (à l'exclusion des cuirots, à destination primaire de laine) deviendront :

	Peaux d'ovins semi-traitées	Peaux d'ovins brutes
1980	27.500.000	4.900.000
1985	38.200.000	4.300.000

4.3.4. Destinations des peaux finies

En se référant aux seules ventes des mégisseries nationales (elles couvrent plus de 95 % des besoins du marché intérieur), les grandes catégories d'utilisation de cuir fini d'ovins sont distribuées comme suit : tableau 8.

Les évolutions marquantes que traduit ce tableau sont :

- la prééminence prise par l'usage "vêtement" qui passe de 9,5 % des emplois, en 1960 - 1963, à 47,3 % en 1972.
- la chute dans l'usage "ganterie" qui rétrograde de 7,2 % des emplois à 3,3 % et dans l'usage "doublures" qui n'absorbe plus que le quart de la production de peaux finies d'ovins alors qu'il en consommait plus de la moitié en 1960 - 1963.

Tableau 8

EMPLOI DES PEAUX FINIES D'OVINS

Moyennes annuelles (nombre de peaux)

	1960 - 63		1964 - 67		1968 - 69		1970 - 71		1972	
		%		%		%		%		%
<u>Dessus chaussures</u>										
Moutons	2.761.700		2.575.100		1.859.600		1.882.200			
Agneaux + regords	-		-		-		127.000			
Total	2.761.700	8,8	2.575.100	7,3	1.859.600	4,5	2.009.200	4,7	2.536.200	4,8
<u>Doublures</u>										
Moutons	17.160.100		17.771.300		16.884.900		13.190.800			
Agneaux - regords	-		-		-		304.200			
Total	17.160.100	54,7	17.771.300	50,7	16.884.900	41,0	13.495.000	31,5	14.795.300	27,7
<u>Vêtements</u>										
Moutons	2.971.300		4.952.200		10.485.900		14.917.100			
Agneaux (depuis 1970)	-		-		-		1.616.800			
Total	2.971.300	9,5	4.952.200	14,1	10.485.900	25,5	16.533.900	38,6	25.254.800	47,3
<u>Maroquinerie, reliure ameublement</u>										
Moutons	1.280.300		1.300.000		2.209.600		2.564.200			
Agneaux (+ vêtements jusqu'en 1969)	1.089.400		872.400		1.491.900		256.300			
Total	2.369.700	7,6	2.172.400	6,2	3.701.500	9,0	2.820.500	6,6	3.248.000	6,1
<u>Peaux lainées : moutons</u>	602.000	1,9	913.300	2,6	1.856.800	4,5	2.497.900	5,8	2.256.300	4,2
<u>Chairs chamoisées : moutons</u>	1.666.100	5,3	1.745.800	5,0	1.576.500	3,8	1.183.000	2,8	1.490.800	2,8
<u>Ganterie</u>										
Moutons	653.000		859.600		1.128.200		599.300			
Agneaux + regords	1.591.900		1.775.100		1.394.200		1.034.000			
Total	2.244.900	7,2	2.634.700	7,5	2.522.400	6,1	1.633.300	3,8	1.749.400	3,3
<u>Divers</u>	-	5,0	-	6,6	-	5,6	-	6,2	-	3,8
Total annuel peaux d'ovins	31.384.000	100,0	35.058.000	100,0	41.162.000	100,0	42.825.000	100,0	53.363.000	100,0

4.4. Peaux de caprins4.4.1. Consommation apparente de peaux finies de caprins

Comme pour les peaux d'ovins, les statistiques disponibles ne permettent pas, sauf avec un risque élevé d'erreur, l'évaluation même approchée de la consommation apparente de peaux finies de caprins en France. La production est chiffrée en nombre de pièces, mais les échanges extérieurs sont exprimés en surfaces (M2) et poids (T), les correspondances et corrélations que l'on s'est efforcé d'établir se sont révélées, en fait, incohérentes.

On en est réduit à présenter l'évolution des quantités globales d'une manière hétérogène :

- nombre de peaux pour la production
- tonnes pour les échanges extérieurs.

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Production (1000 peaux)	5832	6554		6304	7481	10102	10582	7729	7971	8023	7222	9087	12348
Importation (tonnes)	211	180		269	549	1093	1233	1128	1694	410	309	473	415
Exportation (tonnes)	147	191		228	265	583	684	405	561	664	593	796	1101
Solde échanges extérieurs (tonnes)	-64	+11		-41	-284	-510	-549	-723	-1133	+254	+284	+323	+686

Au niveau de la production, aucune ligne de tendance ne se dégage. Par contre, les échanges extérieurs marquent un retournement en 1969, avec un solde extérieur excédentaire croissant d'année en année, après une longue période de déficits toujours accrus.

Une première explication de ce phénomène tient à la chute des importations (baisse de 76 % en 1969 par rapport à 1968, due apparemment à la quasi-disparition des emplois de peaux de caprins pour ganterie) et à l'augmentation des exportations. On peut en inférer que la consommation apparente de caprins en France diminue régulièrement depuis 1968.

4.4.2. Origine des matières premières

En l'absence d'informations chiffrées sur la production nationale, on se limite aux statistiques disponibles relatives aux importations::

En tonnes	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Peaux brutes	6615	6573		9090	11101	12641	13472	8318	7796	5008	3332	6429	5182
Peaux chaulées ou picklées	7	-		36	100	61	122	67	47	54	79	152	166
Peaux seulement tannées	12	2		-	-	-	-	-	-	2666	2704	4505	4537
Total	6634	6575		9126	11201	12702	13594	8385	7843	7728	6115	11086	9885

Aucune évolution nette ne se dessine, quant au montant des importations. Par contre, un phénomène intéressant du point de vue de l'étude se manifeste depuis 1969 : la substitution aux peaux brutes de peaux semi-tannées (47,6 % des peaux importées en 1972 contre 35,2 % en 1969 et 0,6 % en 1968).

4.4.3. Destinations des peaux finies

Les emplois les plus importants pour les peaux finies de caprins ont été les suivants, s'agissant de la production nationale :

Moyenne annuelle en 1.000 p

	1960-63		1964-67		1968-69		1970-71		1972	
		%		%		%		%		%
Dessus de chaussures	1.610	25,8	3.837	42,7	4.173	52,2	4.550	55,8	7.276	58,9
Doublure	2.194	35,2	2.687	29,9	1.872	23,4	1.859	22,8	2.835	23,0
Ganterie	1.539	24,7	1.751	19,5	1.241	15,5	66	0,8	124	1,0
Vêtements	} 728	} 11,7	} 597	} 6,6	} 549	} 6,9	642	7,9	580	4,7
Maroquinerie							347	4,3	448	3,6
Divers	-	2,6	-	1,3	-	2,0	-	8,4	-	8,8
Total production	6.230	100,0	8.996	100,0	7.997	100,0	8.154	100,0	12.348	100,0

L'évolution au cours de ces 13 dernières années, a donc été marquée :

- par la quasi-disparition de l'usage "ganterie"
- par la croissance continue de l'usage "dessus de chaussures" qui assure désormais presque 60 % des débouchés pour les peaux finies de caprins.

5 - INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

5.1. Les consommations de cuirs et peaux finis

Les statistiques exploitables, relatives aux cuirs et peaux finis utilisés dans la fabrication des chaussures, se présentent comme suit, pour la France :

Moyennes annuelles	1960-63	1964-67	1968-69	1970-71	1972
<u>Bovins</u>					
. Cuirs à semelle (consommation apparente)	8.349 t	4.795 t	4.831 t	4.333 t	4.858 t
. Trépointes (production)	323 t	213 t	227 t	239 t	239 t
. Cuirs à dessus (en 1.000 m ²) (consommation apparente)	?	10.441	11.769	10.656	12.286
<u>Veaux</u>					
. Dessus (en 1.000 m ²) (consommation apparente)	3.752	2.523	2.014	1.418	1.004
<u>Ovins (1.000 peaux)</u>					
. Dessus de chaussures (production)					
. Moutons	2.762	2.575	1.860	1.882	} 2.536
. Agneaux	-	-	-	127	
. Doublures (production)					
. Moutons	17.160	17.771	16.885	13.191	} 14.795
. Agneaux	-	-	-	304	
<u>Caprins (1.000 peaux)</u>					
. Dessus de chaussures (production)	1.610	3.837	4.173	4.550	7.276
. Doublures (production)	2.194	2.687	1.872	1.859	2.835

Compte tenu de l'augmentation de la production de chaussures en France, la stagnation relative des consommations de cuir fini traduit une désaffection de cette industrie pour le cuir. On notera, en particulier, la forte chute des cuirs finis de veaux pour dessus de chaussures, mais également la hausse assez sensible des peaux finies de caprins destinées au même usage.

L'hétérogénéité des documents statistiques, selon les sources, nous a interdit la référence à la seule consommation apparente en cuirs et peaux finis. Cependant, un certain parallélisme entre la production intérieure et la consommation apparente doit vraisemblablement exister et justifie le recours, opéré dans certains cas, aux seules données chiffrées de la production nationale.

5.2. Production de chaussures à dessus cuir

La séparation entre catégories d'articles chaussants caractérisées par la matière du dessus de chaussure :

- cuir
- produit synthétique
- caoutchouc
- textile et autres matières

n'est effectuée en France, dans les statistiques de production intérieure, que depuis 1970.

La production de chaussures à dessus cuir s'est élevée en France à :

- 1970	92.015.000 paires	
- 1971	99.198.000 paires	(+ 7,8 %)
- 1972	104.959.000 paires	(+ 5,8 %)

5.3. Echanges extérieurs pour chaussures à dessus cuir

Les statistiques du commerce extérieur ne distinguent les chaussures à dessus cuir et ceux à dessus en succédané du cuir que depuis 1969.

Moyennes annuelles (1.000 paires)

	Importations	Exportations	Solde
1960-62 (dessus cuir et succédané du cuir)	1.274	11.574	+ 10.300
1963-65 (dessus cuir et succédané du cuir)	3.647	15.645	+ 11.998
1966-68 (dessus cuir et succédané du cuir)	7.562	17.947	+ 10.385
1969 (dessus cuir)	15.799	19.149	+ 3.350
1970 "	12.145	23.014	+ 10.869
1971 "	11.915	24.068	+ 12.153
1972 "	14.582	25.668	+ 11.086

Le solde des échanges extérieurs est toujours resté largement excédentaire pour la France, mais toujours du même ordre de grandeur (10.000.000/12.000.000 paires), sauf pendant l'année 1969 marquée par une réduction de cet excédent au 1/3 de sa valeur normale.

Les importations qui ont fortement augmenté entre 1968 et 1969 (+ 73,7 %) sont restées relativement stables depuis cette dernière date. Elles traduisent l'existence, sur le marché français, d'une demande se portant sur des articles de luxe ou de style, à haute valeur spécifique.

Exemples :

	Importations d'Italie		Exportations en Allemagne	
	1971	1972	1971	1972
. Chaussures à dessus cuir naturel pour femmes (rubrique douanière 64-02-35) - F/paire	3.441.410 paires	4.228.200 paires	1.452.980 paires	1.396.410 paires
- F/kg	30,53	30,64	28,86	30,15
- Grammes/paire	59,40	59,10	49,70	46,30
	514	518	580	651
. Chaussures à dessus cuir naturel pour hommes (rubrique douanière 64-02-39) - F/paire	1.466.950 paires	1.681.470 paires	1.421.450 paires	1.608.730 paires
- F/kg	37,67	36,86	19,91	23,50
- Grammes/paire	46,20	46,50	29,80	29,50
	815	793	668	796

Depuis 1970, date à partir de laquelle les statistiques de production classent selon la nature de la matière du dessus de chaussure, on enregistre l'évolution suivante :

	1970	1971	1972
Dessus en cuir	46,9 %	44,4 %	43,7 %
Dessus en matière synthétique	23,9 %	24,5 %	24,6 %
Dessus en caoutchouc	1,9 %	1,4 %	1,1 %
Dessus en textile et autres	27,3 %	29,7 %	30,6 %
Total production (1.000 paires)	196.073 100 %	223.312 100 %	239.998 100 %

6 - MAROQUINERIE, GAINERIE, SELLERIE, ARTICLES DE VOYAGE

6.1. Consommation de cuirs et peaux

Moyennes annuelles	1960-63	1964-67	1968-69	1970-71	1972
<u>Bovins</u>					
. Harnachement - bourrellerie (consommation apparente)	443 t	261 t	138 t	137 t	217 t
. Autres usages, vendus au poids (consommation apparente)	16 t	19 t	46 t	183 t	392 t
. Equipement, carrosserie, sellerie (1.000 m2) (consommation apparente)	1.402	1.428	1.959	2.952	3.309
<u>Veaux</u>					
. Filature et autres usages (1.000 m2) (production)	205	274	238	93	16
<u>Ovins</u>					
. Maroquinerie, reliure, ameublement (1.000 peaux) (production)	2.370	2.172	3.701	2.820	3.248
. Peaux lainées de moutons (1.000 peaux) (production)	602	913	1.857	2.498	2.256
. Chairs chamoisées de moutons (1.000 peaux) (production)	1.666	1.746	1.576	1.183	1.491
<u>Caprins</u>					
. Maroquinerie (1.000 peaux) (production)	728	597	549	347	448

Industrie de création, où priment les effets de style, les variations de la mode et la nouveauté, la maroquinerie est assez indifférente au problème des matières premières. Le cuir, en particulier, intervient assez souvent comme élément mineur dans le prix de revient.

Son coût relativement élevé oblige à une substitution rapide par des produits de synthèse. Le cuir tend à devenir la matière des seuls articles de luxe. La relation entre maroquinerie et cuir apparaît, en définitive, assez lâche.

L'exemple des articles de voyage donne une idée de la diversité des produits employés en maroquinerie.

	% consommations intermédiaires en valeur
Fibres et fibrilles (cartons et bois)	60
TEP (tissus, enduits, plastiques)	30
Tissus caoutchoutés et tout cuir	7
Métal et divers	3

On admet que le cuir n'intervient, en moyenne, que pour 3 % des achats de matières de fabrication dans les articles de voyage. Notons toutefois que la vogue est actuellement aux bagages en toile.

La gainerie d'étalage et la gainerie industrielle (gainage d'appareils radio) n'emploient pas de cuir. Par contre, les produits de la gainerie d'art (sous mains, articles de bureau) et les sacs de dame sont assez souvent en tout cuir.

Globalement, la consommation apparente de cuir reste assez stable dans cette branche industrielle. La seule évolution remarquable concerne les cuirs de bovins pour équipement, carrosserie et sellerie. Il semble que la croissance enregistrée dans ce secteur soit en relation avec le développement de la construction automobile (garniture des sièges).

6.2. Productions d'articles de maroquinerie et assimilés

Les statistiques de production fournissent, depuis 1969, les quantités d'articles fabriqués en spécifiant la matière de fabrication (cuir ou autres matières).

La part qui revient au cuir a évolué comme suit :

Branches d'activité	% articles en cuir			
	1969	1970	1971	1972
<u>Maroquinerie</u>				
. Sacs de dame	30,9	33,4	42,5	44,2
. Petite maroquinerie	49,3	37,8	32,9	34,8
. Objets divers	24,2	25,7	19,8	7,9
<u>Chasse - sellerie</u>				
. Serviettes	35,4	16,1	9,4	5,5
. Articles de chasse	59,0	82,2	76,6	82,8
. Etais photos	22,1	12,4	8,8	2,0
. Articles pour chiens	64,6	94,6	97,2	94,6
. Objets divers	9,5 (?)	80,2	72,3	81,2
<u>Gainerie</u>	12,3	8,3	20,4	7,2
<u>Ceintures</u>	75,8	81,1	85,5	84,1
<u>Bracelets - montres</u>	73,5	76,3	71,3	68,2

A l'exception de la branche "sacs de dame", la tendance paraît être à la réduction de la part des objets en cuir.

Entre 1968 et 1972, la structure de l'industrie de la maroquinerie et assimilés, exprimée en % du chiffre d'affaires, a évolué comme suit :

Branches d'activité	1968 (%)	1972 (%)
. Maroquinerie	58,4	47,0
. Bracelet-montre	3,7	3,3
. Gainerie	6,2	6,6
. Articles de voyage	19,9	22,7
. Chasse - sellerie	5,5	11,3
. Ceinture	4,7	7,1
. Sellerie - harnachement	0,7	1,0
. Sacoche pour cycles et motocycles	0,8	0,9
. Equipement militaire	0,1	0,1
Total chiffre d'affaires	100,0 = 677.694.817 F	100,0 = 1.045.787.610 F

7 - GANTERIE

7.1. Consommation de cuirs et peaux

Faute d'informations sur les importations de peaux finies à usage "ganterie", on se réfère aux seules productions nationales vendues sur le marché intérieur.

Moyennes annuelles en 1.000 peaux

	1960-63	1964-67	1968-69	1970-71	1972
Moutons	477	580	653	370	} 1.212
Agneaux	1.274	1.406	1.152	883	
Caprins	1.605	1.598	1.157	62	74

La chute de la consommation apparente, assimilée ici à la production intérieure de peaux finies écoulées dans le pays, affecte surtout les peaux de caprins. Cette baisse est en relation avec le recul généralisé de l'usage des gants de ville.

7.2. Production de gants

7.2.1. Gants de ville

La désaffection des consommateurs pour les gants de ville constitue un phénomène remarquable, qui ne peut être attribué qu'à une évolution des habitudes vestimentaires.

Moyennes annuelles en 1.000 paires

	1960-63	1964-67	1968-69	1970-71	1972
Production	8.650	7.837	6.373	4.639	4.022
Importation	30	94	492	327	404
Exportation	1.867	1.976	1.380	895	717
Consommation apparente	6.813	5.955	5.485	4.071	3.709

7.2.2. Gants de protection

A l'inverse de la fabrication de gants de ville, la production de gants de protection s'est accrue régulièrement :

Moyennes annuelles	1964-67	1968-69	1970-71	1972
. Gants de protection en cuir et toile (1.000 paires)	5.417	6.026	8.030	8.448
. Gants de protection en autres matières (1.000 paires)	2.837	2.690	3.286	4.895
. Tabliers de protection en cuir (pièces)	1.593	1.278	886	672
. Ceintures de protection en cuir (pièces)	62.100	60.400	51.000	55.500
. Autres articles de protection en cuir (pièces) (à l'exclusion des articles chaussants)	124.400	160.000	492.300	284.200

8 - VETEMENTS

Bien que l'industrie du vêtement ne fasse pas partie du secteur industriel lié aux cuirs et peaux, elle intervient désormais comme utilisatrice importante et constitue pour eux un débouché dynamique et prometteur.

La croissance des consommations de cuirs et peaux au titre de l'usage "vêtements" apparaît en effet très forte. En l'absence de données chiffrées sur les importations, on ne relève que les productions écoulées localement et les productions exportées.

Moyennes annuelles (en 1.000 peaux)

	1960-63	1964-67	1968-69	1970-71	1972
<u>Productions vendues en France</u>					
. Moutons	2.249	3.428	6.430	7.799	} 11.487
. Agneaux	?	?	?	1.258	
. Caprins	?	?	?	465	
<u>Productions exportées</u>					
. Moutons	722	1.474	4.056	7.118	} 13.768
. Agneaux	?	?	?	359	
. Caprins	?	?	?	177	

Entre 1970-71 et 1972, les taux de croissance sur les ventes de peaux de moutons et d'agneaux à usage "vêtements" produites en France ont été de :

+ 26,8 % sur le marché intérieur

+ 84,1 % sur les marchés extérieurs.

9 - AUTRES EMPLOIS

Consommation de cuirs et peaux

Moyennes annuelles	1960-63	1964-67	1968-69	1970-71	1972
<u>Bovins</u>					
. Courroies (consommation apparente)	427 t	315 t	358 t	357 t	406 t
. Articles industriels (consommation apparente)	828 t	657 t	727 t	1.166 t	1.971 t

Les emplois industriels connaissent une forte croissance :

+ 60,4 % entre 1968 - 69 et 1970 - 71

+ 69,0 % entre 1970 - 71 et 1972

IRLANDE

Monnaie : Livre Irlandaise

Cours officiel avant flottement (22.6.1972) : 0,41666 £ irl = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes
au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M.M. BREITENACHER (IFO-Institut, Munich)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - SELECTION PREALABLE DES PRODUITS DES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX	1
2 - CUIRS ET PEAUX	3
2.1 - <u>Commerce extérieur et consommation</u>	3
2.1.1 - Cuirs et peaux brutes	3
2.1.2 - Cuirs et peaux tannés	5
2.2 - <u>Prix</u>	7
2.3 - <u>Structures de production et commercialisation</u>	7
3 - CHAUSSURES	9
3.1 - <u>Commerce extérieur et consommation</u>	9
3.2 - <u>Prix</u>	11
3.3 - <u>Structures de production et de commercialisation</u>	11
4 - AUTRES ARTICLES EN CUIR	13
5 - CONCLUSIONS	13
6 - TABLEAUX	

1 - SELECTION PREALABLE DES PRODUITS DES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX

Une sélection des produits pour lesquels il existera à l'avenir des débouchés substantiels sur le marché irlandais pour les vendeurs étrangers peut être établie d'après plusieurs critères.

Dans la mesure où les importations de certains produits étaient déjà relativement importantes dans le passé, on peut en déduire - toutes choses égales par ailleurs - qu'à l'avenir également le marché intérieur leur restera ouvert. Le taux de croissance (1) des importations fournit des indications supplémentaires concernant les possibilités de débouchés futurs. Pour avoir une idée des débouchés qui s'offrent aux pays en voie de développement, on peut de plus déterminer leur part dans l'ensemble des importations. Ces critères de sélection s'appuient toutefois uniquement sur des tendances passées. De cette manière, il n'est pas tenu compte par exemple des possibilités de débouchés découlant d'une meilleure situation concurrentielle de certains pays ou de changements dans la structure de la consommation intérieure. Il sera toutefois fait usage de ces critères dans la suite de cette analyse.

Si l'on prend toutes les importations dans le secteur "cuirs" (2), en 1970 les importations de cuirs et de chaussures (voir tableau IRL 1) ont été les plus importantes. Par ailleurs, seuls les marchés d'importation pour les peaux de bovins, les pièces pour chaussures et les articles de cuir ont une certaine importance ; toutefois, ils sont relativement petits par comparaison aux marchés d'importation des pays industriels européens les plus importants. Mises à part les importations relativement peu importantes de cuir synthétique (sur la base du cuir), les importations de vêtements de cuir, de chaussures et de vêtements de fourrure ont fortement augmenté de 1965 à 1970. Les importations de pièces pour chaussures ont également atteint des taux de croissance au-dessus de la moyenne. Par contre, le marché n'a guère pu absorber les importations de cuir industriel ; les vendeurs étrangers de cuir de veau ainsi que de peaux de mouton et d'agneau laineuses ont enregistré des pertes.

(1) Les taux de croissance (t) sont calculés comme moyennes annuelles géométriques, par exemple pour les importations (I) de 1965 à 1970 d'après la formule

$$t = \left[\sqrt[5]{I_{70}/I_{65}} - 1 \right] \cdot 100.$$

(2) Peaux et cuirs, fourrures, articles de cuir, vêtements de cuir, vêtements de fourrure, chaussures.

A partir de l'évolution qu'ont suivie jusqu'à présent les importations on peut tirer les conclusions suivantes en ce qui concerne les débouchés futurs de l'étranger.

Le marché des courroies en cuir et autres articles de cuir industriels n'offrira aucune chance d'expansion dans les années à venir. Ceci tient au fait que d'une part le cuir est largement remplacé par d'autres produits pour ces articles et que, d'autre part, la demande diminue de toute façon en raison des changements technologiques. Les importations de peaux de mouton et d'agneau devraient également accuser une évolution défavorable, l'Irlande étant elle-même un producteur important de ces peaux. Le développement des importations de cuir de veau devrait également pas être très favorable, ce cuir étant relativement cher par rapport aux autres sortes de cuir. D'un autre côté, il faut toutefois tenir compte du fait que le marché irlandais du cuir de veau est presque entièrement alimenté par l'étranger ; cependant les pays en voie de développement n'ont guère pu s'implanter sur ce marché.

On a réuni tous les groupes de produits pour lesquels - compte tenu des critères exposé ci-dessus - les futures chances d'importation ne sont guère favorables.

	N° SITC
Peaux de mouton et d'agneau, laineuses	211.6
Cuir de veau	611.3
Courroies en cuir et autres articles de cuir industriel	612.1
Autres articles de cuir	612.9

De façon générale, les chances d'importation des autres produits du secteur du cuir ne sont pas très élevées, le marché irlandais étant, avec ses 3 millions à peine de consommateurs, relativement petit.

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Consommation et commerce extérieur

2.1.1 - Cuirs et peaux bruts

En raison de la production de viande relativement importante, la production de cuirs et peaux est suffisante pour couvrir les besoins du marché.

Cependant l'Irlande est importatrice de cuirs et peaux bruts. Ceci est dû au fait que la quantité de peaux en provenance de la production intérieure varie considérablement. L'Irlande est d'autre part un exportateur important. En 1971, environ 15.000 T de cuirs et peaux bruts ont été exportées et 5.300 T importées.

De 1965 à 1970, les importations de cuirs bruts ont augmenté plus rapidement que la consommation intérieure. On constate une évolution analogue pour les peaux de moutons, la part des importations pour le travail de ces peaux dans les tanneries est toutefois relativement faible. Les peaux brutes sont surtout importées de Grande Bretagne. Les autres pays fournisseurs importants sont le Canada, l'Australie, la Nouvelle - Zélande et les Etats - Unis (voir tableaux IRL2 et IRL4).

La consommation intérieure de cuirs de bovins a certes augmenté entre 1965 et 1970 mais depuis la fin des années soixante, on enregistre un léger recul (voir tableau 1). Le traitement des peaux de moutons a également diminué d'importance au cours de la deuxième moitié des années soixante.

Bien que l'industrie irlandaise du cuir se montre relativement optimiste en ce qui concerne l'avenir, elle ne devrait guère réaliser au cours des années à venir une augmentation notable de sa production. Par conséquent, le traitement des cuirs et peaux bruts ne devrait pas beaucoup dépasser le niveau du début des années soixante-dix. Les mêmes pronostics devraient également s'appliquer aux importations de ces produits.

Tableau 1

CONSOMMATION APPARENTE DE CUIRS ET PEAUXBRUTS

en 1.000 tonnes

Composantes de la consommation		1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de croissance 1965/70 %
Cuir de bovins (a)	Production	13,19	16,39	24,96	24,90	21,96	23,82	
	Importation (c)	5,00	5,93	5,11		10,82	8,25	
	Exportation	4,97	7,19	13,30		11,49	12,26	
	Consommation (e)	13,22	15,13	16,77		21,29	19,81	
Peaux de veaux (a)	Production	0,16	0,18	0,16	0,16	0,15	0,16	- 0,1
	Importation	0,03	0,02	0,09		0,10	0,03	+ 3,9
	Exportation	(0,28)	(0,40)	(0,40)		0,25	(0,20)	- 7,1
	Consommation (e)	-	-	-		-	-	-
Peaux d'équidés (a)	Production	0,29	0,29	0,26	0,26	0,21	0,23	
	Importation (d)	-	-	-	-	-	-	-
	Exportation	(0,39)	(0,32)	(0,35)		(0,27)	(0,18)	
	Consommation (e)	-	-	-	-	-	-	-
Peaux d'ovins (b)	Production	5,37	5,83	5,44	5,40	5,22	4,80	- 2,2
	Importation	0,06	0,03	0,18		0,05	0,25	+ 30,8
	Exportation	1,37	1,65	1,39		3,72	1,21	- 2,6
	Consommation (e)	4,06	4,21	4,23		1,55	3,84	- 1,1
Peaux de caprins (b)	Production	-	-	-	-	-	-	-
	Importation	-	-	-	-	-	-	-
	Exportation	-	-	-	-	-	-	-
	Consommation (e)	-	-	-	-	-	-	-

a) Poids salé vert. - b) Poids sec. - c) Y compris les peaux équidés. - d) Compris dans cuirs de bovins. - e) Consommation apparente (= production + importation - exportation).

Source : OCDE, l'industrie des cuirs et peaux de la chaussure.

2.1.2. - Cuirs et peaux tannés

La consommation de cuir tanné à légèrement regressé en Irlande au cours de la deuxième moitié des années soixante (voir tableau 2). Cette évolution est due à la substitution croissante d'autres produits au cuir.

Dans le passé, une part toujours plus importante des besoins des tanneurs irlandais a été couverte par les importations en provenance de l'étranger. La part des importations sur le marché intérieur a donc augmenté. Il faut toutefois tenir compte du fait que les importations englobent également des variétés et des qualités de cuir qui ne sont pas fabriquées en Irlande ; ceci s'applique surtout au cuir de veau. Les pays fournisseurs de cuir les plus importants sont la Grande Bretagne et les Etats Unis (voir tableaux IRL6 et IRL9). Les importations en provenance des pays en voie de développement sont en régression.

La concurrence étrangère croissante pour les chaussures et autres articles de cuir a également fait baisser la demande cuir sur le marché intérieur. C'est pourquoi depuis 1965, l'industrie du cuir irlandaise a enregistré des pertes parfois importantes. Depuis 1970 toutefois, la situation s'est de nouveau quelque peu améliorée.

La production de cuirs de dessous a été la plus touchée par le processus de substitution. Actuellement, on ne fabrique presque plus de cuirs de dessous en Irlande. Certaines variétés de cuir de dessus, le cuir fin et le cuir d'habillement se maintiennent encore bien ; le cuir d'habillement profite surtout de l'augmentation de la demande suscitée par l'évolution de la mode.

Les fabricants de cuir irlandais sont relativement très engagés sur les marchés étrangers. La plupart des firmes exportent plus de 50 % de leur production. Sur le total des exportation, 90 % environ vont en Grande Bretagne. Le marché du cuir irlandais dépend fortement de l'étranger aussi bien par les importations que les exportations. C'est un phénomène connu pour les pays dont le marché intérieur est relativement petit.

Les fabricants de cuir irlandais (actuellement il n'y a que 15 firmes environ) espèrent, à l'avenir pouvoir maintenir leur niveau actuel de production. Pour cela il faudra toutefois que des efforts importants soient entrepris en raison de la pénétration des matières synthétiques. Si l'on part du fait que le marché irlandais est capable d'absorber, proportionnellement, autant de matières synthétiques que le marché britannique, il est difficile de faire un pronostic optimiste pour la consommation intérieure de cuir. D'un autre côté, il ne faut cependant pas oublier que le cuir véritable jouit, en Irlande également, d'un regain de prestige en raison de l'élévation du niveau de vie. La demande croissante de vêtements de cuir en est la preuve.

Tableau 2

CONSOMMATION DE CUIRS ET PEAUX TANNES

	Composantes de la consommation	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de croissance 1965/70 (%)
Cuir à semelles industriels, etc..	Production	1.000 t	0,60	0,54	0,28	0,25	0,15	0,15	- 24,4
	Importation	"	0,66	2,44	0,21		1,04	0,75	+ 2,7
	Exportation	"	(1,61)	0,67	0,48		0,76	0,32	- 27,5
	Consommation (a)	"	-	2,31	0,01		0,43	0,58	-
Cuir et peaux à dessus et à autres usages	Production	Mill. de pieds carrés	30,77	31,62	31,04	31,55	35,20	25,66	- 3,6
	Importation	"	5,75	5,04	10,02		8,33	6,14	+ 1,4
	Exportation	"	17,46	16,87	20,16		26,18	18,94	+ 10,7
	Consommation (a)	"	19,06	19,79	20,90	15,00	17,35	2,86	- 31,6
Peaux tannées d'ovins et de caprins	Production	Mill. de pieds carrés	9,70	6,55	7,92	6,34	6,73	6,22	- 8,5
	Importation	"	3,08	3,08	3,30		1,31	0,82	- 23,3
	Exportation	"	0,73	0,69	0,81		2,02	2,03	+ 22,6
	Consommation (a)	"	12,05	8,94	10,41	8,20	6,02	5,01	- 16,1
a) Consommation apparente (= production + importation - exportation).									

Source : OECD, l'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure.

2.2 - Prix

La hausse des prix des cuirs à l'échelle mondiale qui a commencé à se faire sentir à la fin de 1971 s'est, bien entendu, répercutée sur le marché irlandais et ceci d'autant plus que les prix des peaux irlandaises dépendent généralement, étroitement des cotations sur les marchés britanniques.

Les tanneurs ont - avec un certain retard - transposé en partie dans les prix du cuir la hausse des prix des matières brutes. La position concurrentielle du cuir véritable par rapport aux matières synthétiques s'est donc aggravée.

2.3 - Structures de production et de commercialisation

La structure de l'industrie de la tannerie en Irlande se présente comme suit :

- production des cuirs de bovins

En total sept entreprises, dont quatre se sont réunies dans un cartel et deux sont indépendantes et une est issue de la fusion de deux anciennes entreprises.

	1965	1966	1967	1968	1969
Nombre de salariés :	1.222	1.135	1.109	1.141	1.130

- production de peaux tannées d'ovins et de caprins

Au total, huit entreprises.

	1964	1969
Nombre de salariés :	190	140

Les tanneurs irlandais achètent les peaux étrangères aux ventes aux enchères mondialement connues. Les peaux sont généralement importées par des sociétés commerciales et des importateurs hollandais, anglais et allemands.

Les peaux en provenance de la production intérieure sont généralement achetées par l'intermédiaire du commerce des peaux.

Certaines parties du marché du cuir irlandais sont protégées par des droits de douane relativement élevés. C'est ainsi par exemple que des droits de douane pouvant atteindre 32 % frappent les importations de cuir tanné au chrome ; ces droits de douane ne sont cependant que de 6 % pour les articles en provenance de la Grande Bretagne. En 1976, toutes les importations britanniques seront exemptes de droits de douane, en 1977 ce sera le tour de toutes les importations en provenance des pays de la Communauté européenne.

Les cuirs de chèvres, les peaux de chamois et les cuirs vernis peuvent déjà, mises à part quelques exceptions, être importées en Irlande sans droits de douane.

Il n'y a pas de restrictions quantitatives pour l'importation de cuirs.

3 - CHAUSSURES

3.1 - Consommation et commerce extérieur

Depuis le milieu des années soixante, la consommation de chaussures de la population irlandaise reste à un niveau relativement constant. On constate, d'après les données statistiques dont on dispose que la consommation de chaussures de cuir et de pantoufles a stagné de 1965 à 1970 (voir tableau 3). Une particularité du marché irlandais de la chaussure est la consommation relativement importante de chaussures en caoutchouc, en raison surtout du climat humide.

L'importation des chaussures a considérablement augmenté au cours des dernières années. En 1971, 1,44 millions de paires de chaussures de ville en cuir ont été importées, ce qui, pour une consommation totale de 5,27 millions de paires, représente un quota d'importation de près de 30 %. Les importations de chaussures en matière plastique qui, en 1971, ont atteint 1,07 million de paires revêtent une importance encore plus grande pour l'approvisionnement intérieur. La plupart des importations proviennent de Grande Bretagne.

Bien que le niveau de vie en Irlande - comparé aux pays industriels européens les plus importants - soit encore relativement bas, la consommation de chaussures par habitant est déjà assez élevée. Avec environ 2 paires de chaussures en cuir en 1970, elle a été presque au même niveau que celle de la Belgique/Luxembourg, des Pays Bas, de la Suède et de la Grande Bretagne. On peut donc en déduire que l'augmentation du niveau de vie en Irlande n'entraînera pas d'accroissement notable de la consommation de chaussures. L'évolution de la consommation depuis 1965 en est la preuve (voir tableau 4).

L'industrie irlandaise de la chaussure a jusqu'à présent été protégée de la concurrence étrangère par des droits de douane relativement élevés. Une des conséquences a été que les salaires sont plus élevés dans l'industrie irlandaise de la chaussure que dans l'industrie britannique de ce type. Les fabricants de chaussures craignent que les abaissements des tarifs douaniers nécessités par l'adhésion à la Communauté Economique Européenne n'entament de façon considérable leur capacité concurrentielle. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que les importations augmentent considérablement prochainement.

Tableau 3

CONSOMMATION APPARENTE DE CHAUSSURES

en millions de paires

	Composantes de la consommation	1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de croissance 1965/70 (%)
Chaussures avec dessus en cuir	Production	7,11	7,11	7,02	7,24	7,77	6,98	- 0,4
	Importation	0,26	0,22	0,26		0,36	0,68	+ 21,5
	Exportation	1,61	1,64	1,61		2,00	1,80	+ 2,3
	Consommation (a)	5,76	5,69	5,67	5,60	6,13	5,86	+ 0,4
Pantoufles et autres chaussures d'appartement	Production	0,99	1,12	1,22	1,02	1,14	1,13	+ 2,5
	Importation	0,01	0,01	0,01		0,02	0,10	+ 47,3
	Exportation	-	-	-	-	-	0,05	-
	Consommation (a)	1,00	(1,00)	-	-	1,11	1,18	
Chaussures entièrement ou principalement en tissu	Production	0,23	0,21	0,37	0,37	0,32	0,26	+ 3,0
	Importation	0,03	0,01	0,01		0,03	0,02	- 3,3
	Exportation	-	-	-	-	-	-	-
	Consommation (a)	(0,20)	0,20					-
Chaussures en caoutchouc	Production	1,32	1,35					
	Importation	0,16	0,08	0,08		0,20	0,31	
	Exportation (b)	-	-	-		0,18	0,14	
	Consommation (a)	(1,50)	(1,50)					
Chaussures en matières plastiques	Production		0,31	0,45	0,13	0,36	0,83	
	Importation	0,02	0,01	0,04		0,55	0,77	
	Exportation (c)							
	Consommation (a)							

a) - Consommation apparente (=production + importation - exportation). - b) Y compris chaussures en matières plastiques. - c) Compris dans chaussures en caoutchouc.

Source : OCDE, l'industrie de cuirs et peaux et de la chaussure.

Tableau 4CONSOMMATION DE CHAUSSURES PAR HABITANT

en nombre de paires

Année	Chaussures avec dessus en cuir	Pantoufles et autres chaussures d'appartements
1965	1,95	
1966	2,00	
1967	1,97	
1968	1,92	
1969	2,09	0,48
1970	2,00	0,41

Source : OCDE, l'industrie des cuirs et peaux de la chaussure

3.2 - Prix

L'augmentation du prix du cuir ne s'est d'abord que faiblement répercutée dans les prix à la production de l'industrie de la chaussure. On peut s'attendre à ce que les prix des chaussures de cuir augmentent au cours des prochains mois.

3.3 - Structures de production et commercialisation

L'industrie irlandaise de la chaussure, qui comprend environ 35 établissements (dont deux comptent plus de mille ouvriers) fabrique environ 8,5 millions de paires de chaussures par an, dont près de 2 millions de paires sont exportées. La région de vente la plus importante est la Grande Bretagne ; les filiales irlandaises qui s'y trouvent sont approvisionnées par l'industrie irlandaise.

Il y a environ 20 commerçants en gros de chaussures en Irlande. L'approvisionnement des consommateurs se fait par l'intermédiaire de 350 à 400 détaillants (y compris les grands magasins).

L'entrée de l'Irlande dans la Communauté européenne signifie pour l'industrie de la chaussure le passage d'une politique commerciale protectionniste au libre échange des marchandises. A l'avenir, elle entrera en concurrence avec des fabricants de chaussures du continent européen plus expérimentés et mieux armés sur le plan technique. Pour préparer l'entrée dans le marché commun, on a supprimé le 1er Juillet 1970 les quotas d'importation pour les chaussures et introduit provisoirement des taxes douanières allant de 22,5 % à 54 %. Les taxes de 22,5 % s'appliquent spécialement à la Grande Bretagne. Après la suppression des quotas d'importation, l'importation de chaussures a plus que doublé et ceci malgré les droits de douane élevés.

4 - AUTRES ARTICLES EN CUIR

Les autres secteurs qui produisent des articles en cuir - tels que articles de maroquinerie, gants de cuir, vêtements de cuir et vêtements de fourrure - sont relativement peu importants. Il faut remarquer que les fabricants de vêtements de cuir sont, comme l'industrie de la chaussure, protégés par des droits de douane relativement élevés.

Les tableaux IRL15 à IRL18 montrent que la Grande Bretagne est le fournisseur le plus important.

5 - CONCLUSIONS

Les conclusions que l'on peut tirer quant aux possibilités de développement des importations de cuirs et peaux et articles en cuir en provenance des pays africains sont les suivantes :

A - Le marché des vêtements de cuir et de fourrure est peu développé en Irlande. Ceci est dû au niveau de vie relativement bas. Le climat en particulier pour les vêtements de cuir, joue également un certain rôle. Pour l'avenir, on ne peut s'attendre qu'à une lente, mais en tout cas certaine, expansion de ce marché. La consommation de chaussures et d'articles de cuir a atteint un niveau beaucoup plus élevé. Alors que l'on remarque déjà des signes de saturation pour les chaussures, il y a encore une place importante, sur le marché des articles de cuir.

Il ne faut pas oublier cependant, que le marché irlandais, avec ses 3 millions de consommateurs, est relativement petit.

B - Dans le passé, les importations de cuir et d'articles de cuir ont accusé une augmentation au-dessus de la moyenne. La Grande Bretagne est encore, et de loin, le fournisseur le plus important ; conséquence de l'accord de libre-échange anglo-irlandais. Jusqu'à présent, les pays en voie de développement n'ont guère pu s'implanter sur le marché irlandais, à l'exception des marchés de vêtements de cuir, des articles de voyage et des articles de maroquinerie. Il faut toutefois s'attendre à ce que, par suite de la suppression des droits de douane relativement élevés, les possibilités d'exportation des pays en voie de développement se trouvent également améliorées et ceci d'autant plus que l'industrie irlandaise, en raison de la politique commerciale protectionniste, n'a pas un niveau technique très élevé. A ce sujet cependant, il faut tenir compte de deux choses :

- en raison de l'étroitesse du marché, l'augmentation absolue des importations restera relativement faible ;
- les fabricants irlandais de cuir et d'articles de cuir reçoivent même depuis l'entrée dans le marché commun, des subventions importantes de l'Etat.

C - La fabrication du cuir, mais surtout des articles de cuir, nécessite une main d'oeuvre relativement importante. L'industrie du cuir irlandaise devant verser des salaires très élevés, est défavorisée sur ce plan par rapport à l'industrie du cuir implantée en pays en voie de développement.

D - Le marché irlandais montre un certain parallélisme par rapport au marché britannique. Les matières synthétiques ayant conquis en Grande Bretagne une part importante du marché, il faut s'attendre, en Irlande également, à un processus de substitution analogue au détriment du cuir. Les chances d'exportation, en particulier celles des pays en voie de développement africains, seraient ainsi amoindries.

E - En tenant compte des arguments généraux qui ont été avancés pour et contre la création de tanneries et manufactures d'articles de cuir dans les pays en voie de développement (1), on arrive à la conclusion qu'il existe certaines chances pour les pays africains en particulier, de trouver des débouchés en Irlande. On peut toutefois se demander si les efforts de vente nécessaires ne seraient pas plus prometteurs de succès s'ils étaient entrepris sur d'autres marchés plus importants.

(1) Voir à ce sujet le rapport sur la République fédérale d'Allemagne.

6 - TABLEAUX

- IRL 1 Aperçu des importations de produits du secteur "cuir"
- IRL 2 Importation de cuirs et peaux brut par pays
- IRL 3 Importation de peaux de bovins et équidés (sauf veaux)
par pays
- IRL 4 Importation de peaux d'ovins lainées par pays
- IRL 5 Importation de pelleteries non apprêtées par pays
- IRL 6 Importation de cuirs par pays
- IRL 7 Importation de cuirs de bovins et d'équidés par pays
- IRL 8 Importation d'autres cuirs préparés par pays
- IRL 9 Importation de peaux d'ovins préparées par pays
- IRL 10 Importation de pelleteries tannées ou apprêtées par pays
- IRL 11 Importation de chaussures par pays
- IRL 12 Importation de chaussures à semelles-dessus en caoutchouc-
plastique par pays
- IRL 13 Importation de chaussures à semelles de cuir, caoutchouc-
plastique ou matières artificielles par pays
- IRL 14 Importation de chaussures à semelles en bois ou liège
par pays
- IRL 15 Importation d'articles manufacturés en cuir naturel ou
artificiel
- IRL 16 Importation d'articles de voyage, sacs à mains etc. par
pays
- IRL 17 Importation de vêtements et accessoires en cuir par pays
- IRL 18 Importation de vêtements de fourrure et pelleteries artifi-
cielles par pays

TABLEAU IRL - 1

APERCU DES IMPORTATIONS DE PRODUCTS DU SECTEUR "CUIR"

Nomenclature SITC (a)	Importation totale					Importations provenant des pays en voie de développement							
	1.000 US-\$			Taux de croissance (%)		1.000 US-\$			Part dans l'importation totale				
	1960	1965	1970	1960/65	1965/70	1960	1965	1970	%		Différence dans les parts		
									1960	1965	1970	1960/65	1965/70
211	841	1.898	2.652	+17,7	+ 7,0	.	7	1	.	0,4	0,0	.	-0,4
211.1	675	1.666	2.343	+19,8	+ 7,1	.	1	.	.	0,1	.	.	.
211.2	55	17	15	-20,9	- 2,5
211.4		11	1	.	-93,8
211.6		62	46	.	- 5,8
211.7	56	59	228	+16,7	+31,0	.	2	.	.	3,4	.	.	.
211.8	20	45	8	+17,6	-29,2
211.9		38	11	.	-22,0
212	3	72	.	+88,8
611	3.621	4.037	6.347	+ 2,1	+ 9,4	169	122	90	4,7	3,0	1,4	-1,7	-1,6
611.2	.	9	36	.	+32,0
611.3	.	1.079	1.006	.	- 1,4	.	7	.	.	0,6	.	.	.
611.4	.	1.418	2.606	.	+13,0	.	79	29	.	5,6	1,1	.	-4,5
611.9	.	1.531	2.699	.	+12,0	.	.	32	.	.	1,2	.	.
611.91	.	.	1.033	3	.	.	0,3	.	.
612	152	1.088	2.292	+48,3	+16,1	.	0	12	.	.	0,5	.	.
612.1	.	51	68	.	+ 5,9
612.2	.	58	135	.	+18,4
612.3	.	906	1.998	.	+17,2
612.9	.	73	91	.	+ 4,6
613	443	830	1.290	+13,3	+ 9,2	.	6	.	.	0,7	.	.	.
831	268	1.209	1.852	+35,2	+ 8,9	.	94	65	.	7,8	3,5	.	-4,3
841.3	.	181	653	.	+29,3	.	9	48	.	5,0	7,4	.	+2,4
842	9	112	367	+65,6	+26,8	.	.	4	.	.	1,1	.	.
851	1.294	1.655	5.659	+ 5,1	+27,9	.	2	74	.	0,1	1,3	.	+1,2
851.01	.	.	2.192	61	.	.	2,8	.	.
851.02	.	.	3.405	11	.	.	0,3	.	.
851.03	.	.	5	1	.	.	20,0	.	.

a) Nomenclature voir page suivante.

Source : OECD, Statistics of foreign trade, Series C, Trade by commodities, market summaries : imports.

Annexe au tableau IRL 1Désignation des numéros SITC :211 Peaux (à l'exception des fourrures) brutes

- 211.1 Peaux de bovidé et peaux de solipèdes (à l'exception des peaux de veau)
- 211.2 Peaux de veau
- 211.4 Peaux de chèvre et de chevreau
- 211.6 Peaux de mouton et d'agneau, laineuses (à l'exception de l'astrakan, du karakul, breitschwanz et fourrures semblables)
- 211.7 Peaux de mouton et d'agneau, non-laineuses (à l'exception de l'astrakan, du karakul, breitschwanz et fourrures semblables)
- 211.8 Chutes de cuir
- 211.9 Peaux et autres

212 Fourrures brutes

- 212.0 Fourrures, brutes (y compris, astrakan, karakul, breitschwanz et fourrures semblables)

611 Cuir

- 611.2 Cuir synthétique à base de cuir
- 611.3 Cuir de veau
- 611.4 Cuir de boeuf, de cheval et cuir d'autres solipèdes
- 611.9 Cuir et autres
 - 611.91 Cuir de mouton et d'agneau
 - 611.92 Cuir de chèvre et de chevreau
 - 611.93 Peau de chamois
 - 611.94 Parchemin et cuir vert
 - 611.95 Cuir verni et cuir métallisé
 - 611.99 Autres cuirs

612 Articles en cuir et en cuir synthétique et autres

- 612.1 Courroies de transmission en cuir et autres articles industriels en cuir
- 612.2 Articles de sellerie en matières de toutes sortes
- 612.3 Dessus, tiges et autres pièces pour chaussures en matières de toutes sortes (à l'exception du métal et de l'asbeste)
- 612.9 Autres articles en cuir et autres

613 Fourrures, tannées ou traitées (également teintées)

831 Articles de voyage et articles de maroquinerie

841.3 Vêtements et accessoires en cuir

842 Vêtements de fourrure (à l'exception des coiffures) et autres articles en fourrure; fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle

842.0 Vêtements de fourrure (à l'exception des coiffures) et autres articles en fourrure, fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle

842.01 Articles en fourrure

842.02 Fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle

851 Chaussures

851.0 Chaussures

851.01 Chaussures avec semelle et dessus en caoutchouc ou matière synthétique

851.02 Chaussures avec semelle en cuir, caoutchouc ou matière synthétique (à l'exception des chaussures du N° 851.01)

851.03 Chaussures avec semelle en bois ou en liège

TABLEAU IRL 2

IMPORTATION DE CUIRS ET PEAUX BRUTS PAR PAYS

(SITC-No 211)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	1.898	2.652	+ 7,0
Japon	.	.	.
Canada	65	50	- 5,1
Etats-Unis	73	8	- 35,7
OCDE-Europe	1.554	2.207	+ 7,3
CEE	50	19	- 17,6
Belgique-Luxembourg	10	.	.
Allemagne	4	12	+ 24,6
France	1	1	± 0
Italie	.	.	.
Pays-Bas	35	6	- 29,7
EFTA	1.504	2.188	+ 7,7
Danemark	.	.	.
Royaume-Uni	1.504	2.187	+ 7,7
Islande	.	1	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	.	.	.
Suisse	.	.	.
Finlande	.	.	.
Grèce	.	.	.
Espagne	.	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	198	379	+ 13,8
Australie	130	229	+ 12,0
Nouvelle-Zélande	60	126	+ 16,0
Pays en voie de développement	7	1	- 32,2

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 3

IMPORTATION DE PEAUX DE BOVINS ET EQUIDES (SAUF VEAUX) PAR PAYS
(SITC-No 211.1)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	1.666	2.343	+ 7,1
Japon	.	.	.
Canada	57	50	- 2,6
Etats-Unis	30	.	.
OCDE-Europe	1.454	2.007	+ 6,7
CEE	29	1	- 49,0
Belgique-Luxembourg	.	.	.
Allemagne	.	.	.
France	.	1	.
Italie	.	.	.
Pays-Bas	29	.	.
EFTA	1.425	2.006	+ 7,1
Danemark	.	.	.
Royaume-Uni	1.425	2.006	+ 7,1
Islande	.	.	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	.	.	.
Suisse	.	.	.
Finlande	.	.	.
Grèce	.	.	.
Espagne	.	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	123	277	+ 17,6
Australie	91	201	+ 17,2
Nouvelle-Zélande	29	76	+ 21,2
Pays en voie de développement	1	.	.

Source : OCDE, *Statistics of Foreign Trade*, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 4

IMPORTATION DE PEAUX D'OVINS LAINÉES PAR PAYS

(SITC-No 211.6)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	62	46	- 5,8
Japon	.	.	.
Canada	.	.	.
Etats-Unis	1	.	.
OCDE-Europe	24	23	- 0,9
CEE	.	12	.
Belgique-Luxembourg	.	.	.
Allemagne	.	12	.
France	.	.	.
Italie	.	.	.
Pays-Bas	.	.	.
EFTA	24	11	- 14,4
Danemark	.	.	.
Royaume-Uni	24	10	- 16,1
Islande	.	1	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	.	.	.
Suisse	.	.	.
Finlande	.	.	.
Grèce	.	.	.
Espagne	.	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	37	24	- 8,3
Afrique du Sud	2	24	+ 64,4
Pays en voie de développement	.	.	.

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 5

IMPORTATION DE PELLETERIES NON APPRETEES PAR PAYS

(SITC-No 212)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	72	5	- 48,7
Japon	.	.	.
Canada	1	.	.
Etats-Unis	.	.	.
OCDE-Europe	71	5	- 48,5
CEE	.	.	.
Belgique-Luxembourg	.	.	.
Allemagne	.	.	.
France	.	.	.
Italie	.	.	.
Pays-Bas	.	.	.
EFTA	71	5	- 48,5
Danemark	.	.	.
Royaume-Uni	69	5	- 48,1
Islande	.	.	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	.	.	.
Suisse	.	.	.
Finlande	2	.	.
Grèce	.	.	.
Espagne	.	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	.	.	.
Pays en voie de développement	.	.	.

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 6

IMPORTATION DE CUIRS PAR PAYS

(SITC-No 611)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	4.037	6.347	+ 9,4
Japon	.	.	.
Canada	65	36	- 11,1
Etats-Unis	335	386	+ 2,8
OCDE-Europe	3.423	5.723	+ 10,8
CEE	409	1.085	+ 21,5
Belgique-Luxembourg	15	110	+ 48,9
Allemagne	131	401	+ 25,1
France	137	488	+ 19,9
Italie	46	36	- 4,8
Pays-Bas	20	50	+ 20,1
EFTA	3.014	4.526	+ 8,5
Danemark	5	1	- 27,5
Royaume-Uni	2.961	4.463	+ 8,6
Islande	.	.	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	2	.
Portugal	.	.	.
Suède	48	55	+ 2,8
Suisse	.	5	.
Finlande	.	.	.
Grèce	.	102	.
Espagne	.	10	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	4	.
Autres pays développés	40	12	- 21,4
Pays en voie de développement	122	90	- 5,9

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie 6, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 7

IMPORTATION DE CUIRS DE BOVINS ET D'EQUIDES PAR PAYS

(SITC-No 611.4)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	1.418	2.606	+ 13,0
Japon	.	.	.
Canada	27	1	- 94,8
Etats-Uni	212	233	+ 1,9
OCDE-Europe	1.064	2.254	+ 16,2
CEE	85	236	+ 22,7
Belgique-Luxembourg	1	17	+ 76,2
Allemagne	49	152	+ 25,4
France	21	6	+ 23,0
Italie	6	6	± 0
Pays-Bas	8	2	- 24,2
EFTA	979	1.969	+ 15,0
Danemark	.	.	.
Royaume-Uni	978	1.966	+ 15,0
Islande	.	.	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	1	3	+ 24,6
Suisse	.	.	.
Finlande	.	.	.
Grèce	.	49	.
Espagne	.	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	20	8	- 16,7
Pays en voie de développement	79	29	- 18,2

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 8

IMPORTATION D'AUTRES CUIRS PREPARES PAR PAYS

(SITC-No 611.9)

R é g i o n	1970 (1.000 US-\$)
Monde	2.699
Japon	.
Canada	32
Etats-Unis	129
OCDE-Europe	2.488
CEE	655
Belgique-Luxembourg	89
Allemagne	202
France	303
Italie	14
Pays-Bas	47
EFTA	1.795
Danemark	.
Royaume-Uni	1.737
Islande	.
Norvège	.
Autriche	2
Portugal	.
Suède	51
Suisse	5
Finlande	.
Grèce	28
Espagne	10
Turquie	.
Bloc sino-soviétique	3
Autres pays développés	4
Pays en voie de développement	32

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU IRL 9

IMPORTATION DE PEAUX D'OVINS PREPAREES PAR PAYS

(SITC-No 611.91)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	1.014	1.003	- 1,1
Japon	.	.	.
Canada	4	.	.
Etats-Unis	102	70	- 31,4
OCDE-Europe	893	.	.
CEE	223	224	+ 0,4
Belgique-Luxembourg	.	6	.
Allemagne	104	79	- 24,0
France	117	122	+ 4,3
Italie	.	1	.
Pays-Bas	2	16	+700,0
EFTA	664	.	.
Danemark	.	.	.
Royaume-Uni	658	623	+ 3,8
Islande	.	.	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	6	.	.
Suisse	.	5	.
Finlande	.	.	.
Grèce	.	9	.
Espagne	4	1	- 75,0
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	2	.	.
Pays en voie de développement	11	.	.

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 10

IMPORTATION DE PELLETERIES TANNEES OU APPRETEES PAR PAYS
(SITC-No 613)

Région	1965 (1.000 US-\$)	1970 (1.000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	830	1.290	+ 9,2
Japon	.	.	.
Canada	87	100	+ 2,8
Etats-Unis	9	25	+ 22,7
OCDE-Europe	711	1.144	+ 10,0
CEE	28	256	+ 55,7
Belgique-Luxembourg	5	117	+ 87,9
Allemagne	3	4	+ 5,9
France	11	46	+ 33,1
Italie	9	.	.
Pays-Bas	.	89	.
EFTA	683	888	+ 5,4
Danemark	.	1	.
Royaume-Uni	681	881	+ 5,2
Islande	.	.	.
Norvège	.	.	.
Autriche	.	.	.
Portugal	.	.	.
Suède	.	.	.
Suisse	.	.	.
Finlande	2	.	.
Grèce	.	.	.
Espagne	.	.	.
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	2	.	.
Autres pays développés	14	21	+ 8,5
Australie	.	20	.
Afrique du Sud	14	1	- 94,1
Pays en voie de développement	6	.	.

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL 11IMPORTATION DE CHAUSSURES PAR PAYS

(SITC-No 851)

R é g i o n	1970 (1.000 US-\$)
Monde	5.659
Japon	69
Canada	7
Etats-Uni	4
OCDE-Europe	5.230
CEE	1.111
Belgique-Luxembourg	3
Allemagne	175
France	150
Italie	751
Pays-Bas	32
EFTA	3.885
Danemark	2
Royaume-Uni	3.781
Islande	.
Norvège	.
Autriche	28
Portugal	1
Suède	51
Suisse	18
Finlande	4
Grèce	.
Espagne	214
Turquie	.
Bloc sino-soviétique	145
Tchécoslovaque	139
Autres pays développés	.
Pays en voie de développement	74
Hong-Kong	61

Source : OCDE Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU URL12IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES-DESSUSEN CAOUTCHOUC PLASTIQUE PAR PAYS

(SITC-No 851. 01)

Régions	197 0 (1000 US-\$)
MONDE	2.192
JAPON	68
CANADA	6
ETATS - UNIS	-
OCDE - EUROPE	-
CEE	-
BELGIQUE - LUXEMBOURG	-
ALLEMAGNE	55
FRANCE	35
ITALIE	137
PAYS-BAS	12
EFTA	-
DANEMARK	-
ROYAUME - UNI	1.633
ISLANDE	-
NORVEGE	-
AUTRICHE	1
PORTUGAL	-
SUEDE	27
SUISSE	-
FINLANDE	3
GRECE	-
ESPAGNE	113
TURQUIE	-
BLOC SINO - SOVIETIQUE	-
AUTRES PAYS DEVELOPPES	-
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	-
HONG - KONG	52

Source : OCDE., Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970

TABLEAU IRL13

IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES DE CUIR
CAOUTCHOUC PLASTIQUE OU MATIERES ARTIFICIELLES PAR PAYS
(SITC-No 851.02)

Régions	1970 (1000 US-\$)
MONDE	3.405
JAPON	1
CANADA	1
ETATS - UNIS	1
OCDE - EUROPE	-
CEE	-
BELGIQUE - LUXEMBOURG	3
ALLEMAGNE	120
FRANCE	115
ITALIE	614
PAYS - BAS	20
EFTA	-
DANEMARK	2
ROYAUME - UNI	2.074
ISLANDE	-
NORVEGE	-
AUTRICHE	27
PORTUGAL	1
SUEDE	24
SUISSE	18
FINLANDE	1
GRECE	-
ESPAGNE	101
TURQUIE	-
BLOC SINO - SOVIETIQUE	-
TCHECOSLOVAQUIE	131
AUTRES PAYS DEVELOPPES	-
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	-

Source : OCDE Statistics of Foreign Trad, Serie C, 1970.

TABLEAU IRL14

IMPORTATIONS DE CHAUSSURES A SEMELLES EN BOIS OU
LIEGE PAR PAYS
(SITC-No 851. 03)

Régions	1970 (1000 US-\$)
MONDE	5
JAPON	.
CANADA	.
ETATS - UNIS	.
OCDE - EUROPE	.
CEE	.
BELGIQUE - LUXEMBOURG	.
ALLEMAGNE	.
FRANCE	.
ITALIE	.
PAYS - BAS	.
EFTA	.
DANEMARK	.
ROYAUME - UNI	3
ISLANDE	.
NORVEGE	.
AUTRICHE	.
PORTUGAL	.
SUEDE	.
SUISSE	.
FINLANDE	.
GRECE	.
ESPAGNE	.
TURQUIE	.
BLOC SINO - SOVIETIQUE	.
AUTRES PAYS DEVELOPPES	.
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	.

Source : OCDE. Statistics of Foreign Trad, Serie C, 1970.

TABLEAU IRL15

IMPORTATION D'ARTICLES MANUFACTURES EN CUIR

NATUREL OU ARTIFICIEL

(SITC-No 612)

Régions	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (4)
MONDE	1.088	2.292	+ 16,1
JAPON	1	1	± 0
CANADA	-	-	-
ETATS - UNIS	16	108	+ 46,5
OCDE - EUROPE	1.065	2.163	+ 15,2
CEE	275	862	+ 25,6
BELGIQUE - LUXEMBOURG	25	17	- 7,4
ALLEMAGNE	147	540	+ 29,7
FRANCE	27	50	+ 13,1
ITALIE	59	238	+ 32,2
PAYS - BAS	17	17	± 0
EFTA	790	1.249	+ 9,6
DANEMARK	15	6	- 16,7
ROYAUME - UNI	760	1.214	+ 9,9
ISLANDE	-	-	-
NORVEGE	-	-	-
AUTRICHE	11	21	+ 13,8
PORTUGAL	-	-	-
SUEDE	2	-	-
SUISSE	1	8	+ 51,6
FINLANDE	-	-	-
GRECE	-	-	-
ESPAGNE	-	52	-
TURQUIE	-	-	-
BLOC SINO - SOVIETIQUE	-	2	-
AUTRES PAYS DEVELOPPES	1	2	+ 14,9
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	-	12	-

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL16

IMPORTATION D'ARTICLES DE VOYAGE, SACS A MAINETC... PAR PAYS

(SITC-No 831)

Régions	1970 (1000 US-\$)
MONDE	1.852
JAPON	32
CANADA	3
ETATS - UNIS	62
OCDE - EUROPE	1.599
CEE	207
BELGIQUE - LUXEMBOURG	14
ALLEMAGNE	108
FRANCE	9
ITALIE	69
PAYS - BAS	7
EFTA	1.389
DANEMARK	-
ROYAUME - UNI	1.375
ISLANDE	-
NORVEGE	-
AUTRICHE	1
PORTUGAL	-
SUEDE	8
SUISSE	5
FINLANDE	-
GRECE	1
ESPAGNE	2
TURQUIE	-
BLOC SINO - SOVIETIQUE	83
TCHECOSLOVAQUIE	47
AUTRES PAYS DEVELOPPES	1
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	65
HONG - KONG	54

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trad, Serie C, 1970.

TABLEAU IRL17

IMPORTATIONS DE VETEMENTS ET ACCESSOIRES EN CUIR
PAR PAYS

(SITC-No 841.3)

Régions	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
MONDE	181	653	+ 29,3
JAPON	4	3	- 5,6
CANADA	19	3	- 30,9
ETATS - UNIS	-	-	-
OCDE - EUROPE	133	521	+ 30,3
CEE	28	79	+ 23,0
BELGIQUE - LUXEMBOURG	-	-	-
ALLEMAGNE	17	45	+ 21,5
FRANCE	5	10	+ 14,9
ITALIE	4	10	+ 20,1
PAYS - BAS	2	14	+ 47,6
EFTA	110	440	+ 32,0
DANEMARK	-	1	-
ROYAUME - UNI	109	432	+ 31,7
ISLANDE	-	-	-
NORVEGE	-	-	-
AUTRICHE	-	-	-
PORTUGAL	-	-	-
SUEDE	-	3	-
SUISSE	1	4	+ 32,0
FINLANDE	-	-	-
GRECE	-	-	-
ESPAGNE	1	2	+ 14,9
TURQUIE	-	-	-
BLOC SINO - SOVIETIQUE	4	10	+ 20,1
AUTRES PAYS DEVELOPPES	-	-	-
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	9	48	+ 39,8
HONG - KONG	7	46	+ 45,7

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU IRL18IMPORTATION DE VETEMENTS DE FOURRURE ET
PELLETERIE ARTIFICIELLES PAR PAYS

(SITC-No 842)

Régions	1970 (1000 US-\$)
MONDE	367
JAPON	-
CANADA	9
ETATS - UNIS	2
OCDE - EUROPE	300
CEE	92
BELGIQUE - LUXEMBOURG	6
ALLEMAGNE	50
FRANCE	15
ITALIE	11
PAYS - BAS	10
EFTA	208
DANEMARK	-
ROYAUME - UNI	207
ISLANDE	-
NORVEGE	1
AUTRICHE	-
PORTUGAL	-
SUEDE	-
SUISSE	-
FINLANDE	-
GRECE	-
ESPAGNE	-
TURQUIE	-
BLOC SINO - SOVIETIQUE	26
TCHECOSLOVAQUIE	17
AUTRES PAYS DEVELOPPES	-
PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	4
AFGHANISTAN	4

Source : OCDE, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

ITALIE

Monnaie : Lire

Cours officiel avant flottement (14.2.1973) : 631,31074 L = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes
au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

**Ce rapport a été établi par MM. PAQUIER et FILIPPI (SEDES, Paris)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.**

SOMMAIRE

	Page
1 - CUIRS ET PEAUX	1
1.1. <u>Production nationale de cuirs et peaux bruts</u>	1
1.2. <u>Consommation de cuirs et peaux bruts par les tanneries</u>	3
1.3. <u>Commerce extérieur</u>	5
1.3.1. Cuirs et peaux bruts	5
1.3.1.1. Evolution des importations	5
1.3.1.2. Origine des importations	7
1.3.2. Cuirs et peaux tannés	7
1.3.2.1. Origine et destination du commerce extérieur de cuirs et peaux tannés	8
1.4. <u>Prix</u>	8
1.4.1. Cuirs et peaux bruts	8
1.4.2. Cuirs et peaux tannés	8
1.5. <u>Perspectives</u>	9
1.5.1. Perspectives de production de cuirs et peaux bruts	9
1.5.2. Perspectives de consommation de cuirs et peaux bruts par les tanneries	10
1.5.3. Perspectives d'importations de cuirs et peaux bruts	12
1.5.4. Perspectives d'importations de cuirs et peaux tannés	13
2 - CHAUSSURES	14
2.1. <u>Production de chaussures à dessus en cuir</u>	14
2.2. <u>Commerce extérieur</u>	15
2.2.1. Exportations	15
2.2.2. Importations	18
2.3. <u>Consommation apparente de chaussures</u>	18
2.4. <u>Commercialisation</u>	20
2.5. <u>Perspectives</u>	20

3 - MAROQUINERIE - VETEMENTS EN CUIRS ET PEAUX	22
3.1. <u>Production - Commerce extérieur</u>	22
3.1.1. Production	22
3.1.2. Commerce extérieur	23
3.1.3. Commercialisation	24
4 - CONCLUSIONS	25
4.1. <u>Cuir et peaux</u>	25
4.2. <u>Chaussures et autres articles en cuir</u>	25
5 - TABLEAUX	26

1 - CUIRS ET PEAUX

Dans le secteur des industries de la tannerie, l'Italie se place parmi les plus grands producteurs de la Communauté élargie.

En 1971 sa production, en pourcentage de la production totale des neuf pays de la Communauté représentait environ :

- 46 % pour les cuirs à semelle et industriel
- 22 % pour les cuirs à dessus et à autres usages
- 21 % pour les peaux tannées d'ovins et de caprins

L'industrie italienne de la tannerie est groupée autour de quatre centres :

- Turbigo près de Milan
- Arsiniano près de Vicence
- Santa Croce (le plus important centre mondial sur l'Arno près de Florence)
- Solofra près de Naples

toutefois, on trouve des tanneries importantes dans d'autres centres (Turin, Udine ...).

Les activités de ces centres sont plus ou moins spécialisés :

- Turbigo traite plutôt des cuirs et peaux pour doublures et chaussures
- Arsiniano traite plutôt des cuirs et peaux destinés à l'ameublement
- Solofra travaille principalement pour la ganterie.

On compte environ 850 établissements de tannerie en Italie dont environ :

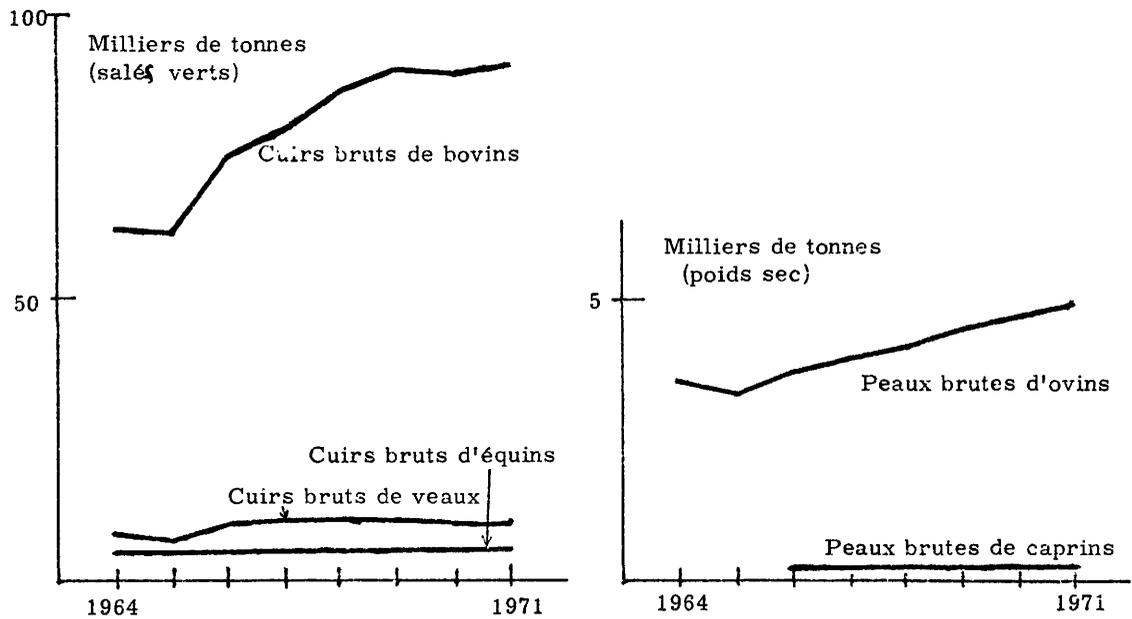
- 150 emploient plus de 30 personnes et 3 plus de 500 personnes
- 700 emploient moins de 30 personnes

1.1. Production nationale de cuirs et peaux bruts (voir tableau IT-1)

La production nationale de cuirs et peaux bruts est fonction du nombre d'abattages effectués annuellement. Son évolution sur la période 1964 - 1971 a été la suivante pour les différentes catégories de cuirs et peaux :

GRAPHIQUE 1

PRODUCTION NATIONALE DE CUIRS ET PEAUX BRUTS



Ces statistiques de productions de cuirs et peaux bruts mettent en évidence sur la période d'observation :

- une croissance de la production de cuirs bruts de bovins allant en se ralentissant du fait que la consommation de viande bovine en Italie approche de la saturation et que l'on assiste à un développement des importations de viande aux détriments des importations de bovins sur pieds donc à un ralentissement des abattages
- une stagnation de la production de cuirs de veaux et d'équins
- une croissance de la production de peaux d'ovins de l'ordre de 7 % par an, conséquence de l'augmentation de la consommation de viande ovine
- une production de peaux de caprins négligeable.

1. 2. Consommation de cuirs et peaux bruts par les tanneries
(voir tableaux IT-1 et IT-2)

Les statistiques de consommation de cuirs et peaux bruts par l'industrie de la tannerie font apparaître les évolutions suivantes sur la période 1960 - 1971 (voir graphique 2) :

- pour les cuirs de veaux, les peaux d'ovins et de caprins : une croissance régulière aux taux annuels moyens suivants :
 - . peaux d'ovins 4, 5 % par an
 - . peaux de caprins 8, 5 % par an
 - . cuirs de veaux 7 % par an

- pour les cuirs bruts de bovins (veaux exclus) on observe globalement une forte croissance sur la période 1960 - 1969, à un taux annuel moyen de 7 %, puis une baisse en 1970 et en 1971. Cette évolution suit assez fidèlement celle qu'a connu la production de chaussures à dessus cuir (cf. chapitre 2) qui absorbe la majorité des cuirs issus des tanneries.

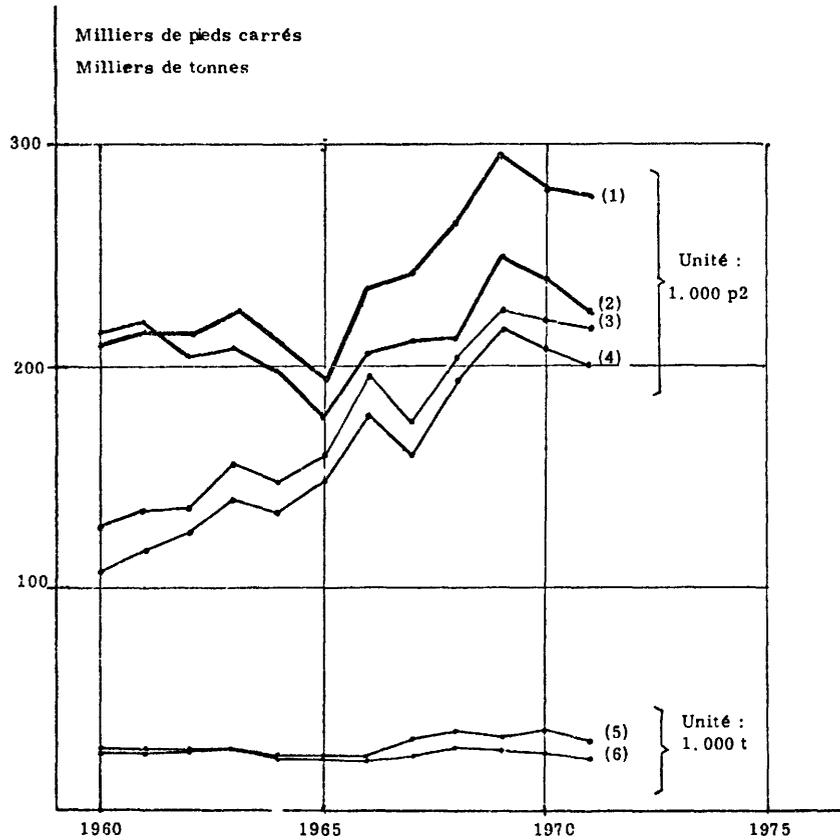
Les statistiques de production de cuirs et peaux tannés rapprochées des statistiques de consommation de cuirs et peaux bruts par les tanneries ne concordent, de par leurs imprécisions respectives, que pour les tendances sur une longue période (voir graphique 2) :

- cuirs à dessus (cuirs à semelle et industriel exclus): l'évolution de la production s'ajuste assez fidèlement à l'évolution de la consommation de cuirs bruts de bovins ; augmentation globale jusqu'en 1969, baisse en 1970 et 1971 consécutive à la baisse d'activité dans l'industrie de la chaussure

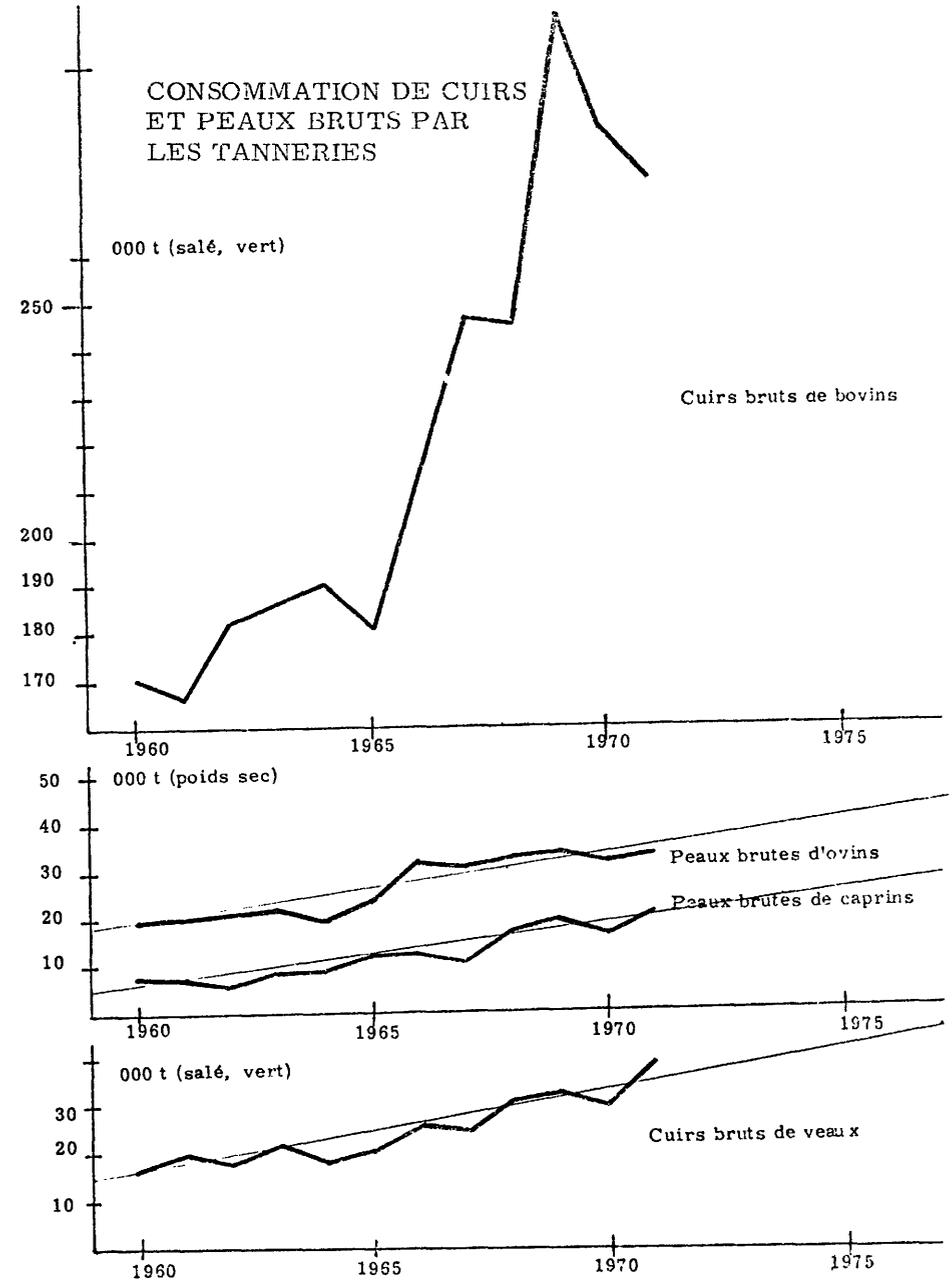
- peaux tannées d'ovins et de caprins : on observe une bonne concordance entre les deux séries de statistiques peaux brutes et peaux peaux tannées, sauf en 1970 et 1971 où les chiffres de peaux tannées font apparaître une baisse de la production en contradiction avec les chiffres de consommation de peaux brutes par les tanneries. Néanmoins sur la période 1960 - 1971 on observe une croissance moyenne de la production de 6, 5 % l'an qui correspond bien à la croissance annuelle d'achat de peaux brutes par les tanneries

- cuirs à semelle et industriel : la production reste stagnante depuis 1960.

GRAPHIQUE 2
 PRODUCTION ET CONSOMMATION
 DE CUIRS ET PEAUX TANNES



- Cuir à dessus de bovins, veaux équidés { (1) Production
 (2) Consommation apparente
- Peaux tannées d'ovins et de caprins { (3) Consommation apparente
 (4) Production
- Cuir à semelle et industriel { (5) Consommation apparente
 (6) Production



1. 3. Commerce extérieur

1. 3. 1. Cuirs et peaux bruts (voir graphique 3)

La production locale est insuffisante pour alimenter les tanneries, aussi l'Italie importe-t-elle la plus grande partie des cuirs et peaux dont elle a besoin. Ces importations s'élevaient à 174 millions de dollars en 1971.

En 1971 la part de la production locale et des importations dans la consommation des tanneries s'établissait comme suit :

% par rapport à la consommation des tanneries

	Origine locale	Importation
Cuirs bruts de bovins	32	68
Cuirs bruts de veaux	22,5	77,5
Cuirs bruts d'équins	45,5	54,5
Peaux brutes d'ovins	11,6	88,4
Peaux brutes de caprins	0,9	99,1

Les exportations de cuirs et peaux bruts sont très faibles et négligeables devant les importations.

1. 3. 1. 1. Evolution des importations

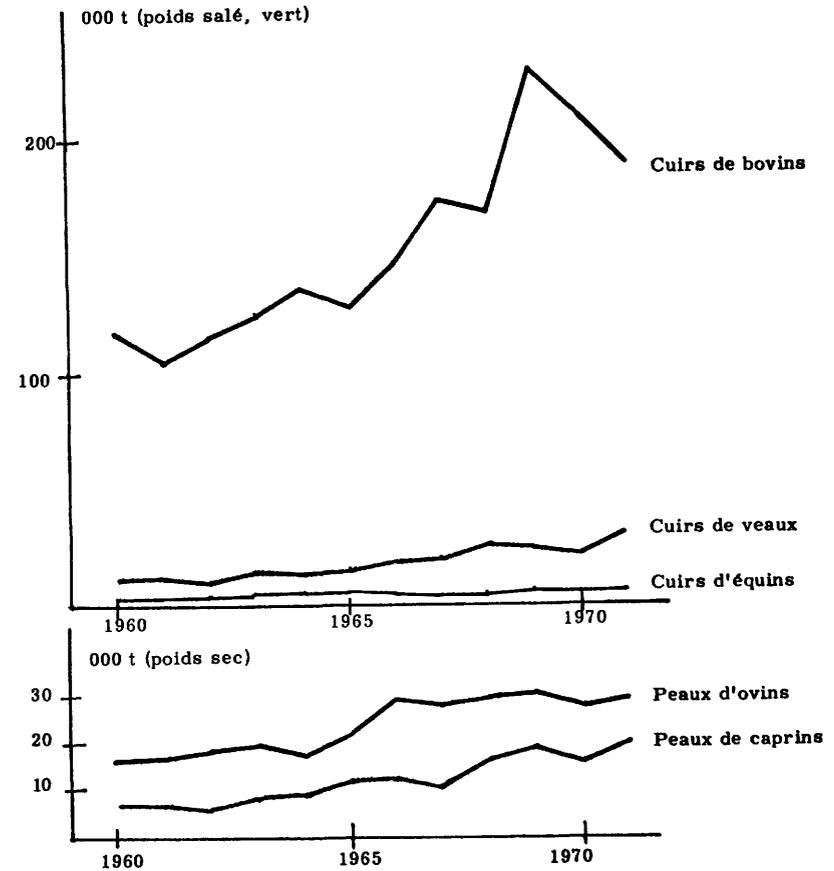
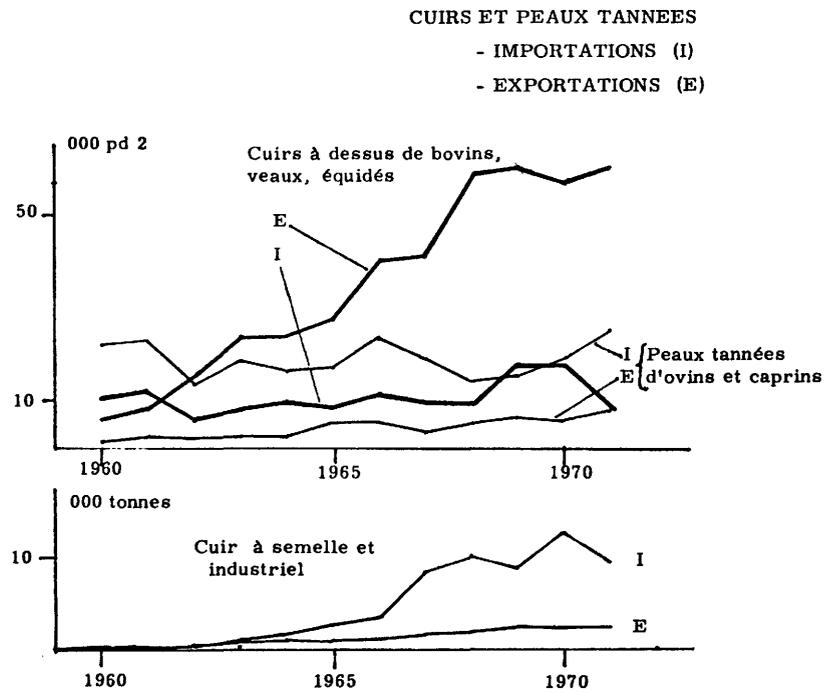
Globalement les importations de cuirs et peaux bruts n'ont cessé de croître sur la période 1960 - 1971 à l'exception des cuirs bruts de bovins pour lesquels on assiste à une baisse en 1970 et 1971.

GRAPHIQUE 3

COMMERCE EXTERIEUR DE CUIRS ET PEAUX

CUIRS ET PEAUX BRUTS

- IMPORTATIONS



1.3.1.2. Origine des importations (voir tableau IT-3)

L'Italie est de loin le pays le plus gros importateur de cuirs et peaux bruts, aussi s'approvisionne-t-elle auprès de tous les pays producteurs dont les principaux sont :

- pour les cuirs bruts de bovins : les pays de la CEE, la Nouvelle Zélande et certains pays d'Afrique (Afrique du Sud, Botswana, Rhodésie, Ethiopie, Kenya)
- pour les cuirs bruts de veaux : les pays de la CEE et surtout l'Inde
- pour les peaux brutes d'ovins : la Nouvelle Zélande
- pour les peaux brutes de caprins : l'Inde et certains pays d'Afrique (Nigéria, Ethiopie, Kenya)

L'Italie éprouve des difficultés à s'approvisionner en cuirs et peaux bruts en raison surtout des restrictions apportées aux exportations argentine qui représentaient environ 11 % des achats italiens de cuirs de bovins en 1970 et plus que 3,9 % en 1971.

Les importations de cuirs et peaux en provenance des 18 EAMA (cf tableau IT-6) représentent environ 3,1 milliards de lires soit environ 3 % du total des importations italiennes.

1.3.2. Cuirs et peaux tannés (cf. graphique 3)

L'importance du commerce extérieur de cuirs et peaux tannés évalué en % par rapport à la production apparait comme suit, en 1971 :

	Importation	Exportation	Production
Cuirs à semelle et industriel	40 %	9,6 %	100 %
Cuirs à dessus de bovins, veaux, équidés	3 %	22 %	100 %
Peaux tannées d'ovins et de caprins	12,4 %	4,3 %	100 %

Au vu de ces chiffres, l'Italie s'avère importatrice pour les cuirs à semelles et industriels (40 % de la production) et les peaux tannées d'ovins et de caprins (12,4 % de la production) et exportatrice pour les cuirs et peaux à dessus (22 % de la production).

1.3.2.1. Origine et destination du commerce extérieur
de cuirs et peaux tannés (voir tableaux IT-4 et IT-5)

- Le cuir à semelle et industriel provient surtout de pays n'appartenant pas à l'OCDE (83 % des importations)
- les peaux tannées d'ovins et de caprins proviennent surtout des pays européens de l'OCDE (88 %)
- les cuirs et peaux à dessus sont exportés surtout dans les pays européens de l'OCDE (65 %) et les pays à commerce d'Etat (25 %).

1.4. Prix (voir tableau IT-7)

1.4.1. Cuirs et peaux bruts

A partir du second trimestre 1971, la pénurie sur le marché des cuirs et peaux bruts, principalement causée par les restrictions aux exportations de l'Argentine a provoqué une certaine augmentation des prix des cuirs de bovins. Cette hausse s'est très fortement accentuée en 1972, 30 à 35 % dès le premier trimestre et 100 à 150 % en fin d'année pour les cuirs de gros bovins.

1.4.2. Cuirs et peaux tannés

Les prix des principales catégories de cuirs et peaux sont restés stables dans le courant de l'année 1971. La hausse spectaculaire des prix des cuirs bruts enregistrée dès le début de l'année 1972 s'est répercutée sur les cuirs tannés, atteignant au premier trimestre 1972 17 % pour les coupons lissés.

Il faut toutefois signaler que les hausses de prix enregistrées en 1972 sont intervenues après une décennie de stabilité des prix en valeur absolue. Si l'on prend comme référence les prix de 1961 en leur attribuant la valeur 100; A la fin de 1971 les prix des cuirs et peaux bruts se situent dans la fourchette 65-103, et les prix des cuirs et peaux tannés dans la fourchette 106-127.

1. 5. Perspectives

Ce paragraphe essaie de bâtir pour le moyen terme, un ordre de grandeur des besoins italiens en matières premières : cuirs et peaux bruts ou semi-tannés et en cuirs et peaux finis.

1. 5. 1. Perspectives de production de cuirs et peaux bruts

Elles dépendent des perspectives d'abattage et donc des perspectives de consommation de viandes.

Les prévisions effectuées par l'IRVAM (cf. rapport "viande") fournissent les chiffres suivants quant à la consommation nationale de viande bovine, ovine, caprine et équine à l'horizon 1981 :

Unité : tonne

	1981	1971	Consom. 1981/ Consom. 1971
Consommation de :			
Viande bovine (veaux inclus)	1. 450. 000	1. 358. 100	1, 06
Viande ovine et caprine	80. 000	60. 200	1, 32
Viande équine	20. 000	47. 600	0, 42

En faisant l'hypothèse que le nombre de cuirs et peaux collecté proportionnel à la consommation de viande de l'animal correspondant ; ce qui revient à supposer que le nombre d'abattages effectués sur le territoire national est proportionnel à la consommation de viande de l'animal correspondant, on peut déduire des chiffres de consommation de viande en 1981 une estimation des quantités de cuirs et peaux collectés à cette date :

- cuirs bruts de bovins (veaux inclus) 107 500 tonnes-salé, vert
- peaux brutes d'ovins et caprins 6.700 tonnes-poids sec
- cuirs bruts d'équins 2.700 tonnes-salé, vert

L'examen de l'évolution de la production de cuirs et peaux bruts sur la période 1964 - 1971 montre une stagnation de la production de cuirs de veaux et des peaux de caprins. On peut supposer que cette tendance se conservera à l'horizon 1981, ce qui fournit comme perspectives de production de cuirs et peaux :

ESTIMATION DE LA PRODUCTION
DE CUIRS ET PEAUX A
L'HORIZON 1981

	1971	1981
Cuirs bruts de bovins	91.200	97.250 tonnes (salé, vert)
Cuirs bruts de veaux	10.250	10.250 "
Cuirs bruts d'équins	5.500	2.700 "
Peaux brutes d'ovins	230	230 tonnes (poids sec)
Peaux brutes de caprins	4.890	6.470 "

En se basant sur les perspectives de consommation de viande, les conclusions que l'on peut tirer de ces projections sont que la production de cuirs de bovins devrait peu augmenter entre 1971 et 1981, que seule la production de peaux d'ovins devrait croître sensiblement, poursuivant la tendance observée entre 1961 et 1971.

1.5.2. Perspectives de consommation de cuirs et peaux bruts
par les tanneries

Elles dépendent des perspectives d'utilisation des cuirs et peaux tannées par les industries situées en aval des tanneries : fabrication de chaussures, maroquinerie, ganterie.

Il est difficile de bâtir des prévisions à moyen terme d'utilisation de cuir par l'industrie de la chaussure, grande consommatrice de cuir fini.

Les années 1971 et 1972 semblent marquer un arrêt de la croissance exceptionnelle que cette industrie a connue entre 1960 et 1970 (cf. chapitre 2). L'utilisation de plus en plus grande de matières synthétiques en remplacement du cuir ainsi que la saturation progressive des marchés à l'exportation de la chaussure italienne, doublée de la concurrence de plus en plus vive sur ces marchés de nouveaux pays exportateurs tels que le Brésil et l'Espagne, laissent à penser que la production de chaussures et donc l'utilisation de cuir fini par cette industrie ne devrait augmenter que faiblement à moyen terme.

La liaison qui existe entre l'industrie de la tannerie et les industries de la ganterie et la maroquinerie apparaît comme très lâche, en raison de la grande utilisation par ces activités de matières diverses autre que le cuir aussi est-il quasiment impossible de relier le développement de leur production avec leur consommation de cuir.

En tenant compte des considérations ci-dessus, nous prendrons comme hypothèses d'évolution de la consommation de cuirs et peaux bruts par les tanneries :

- cuirs de bovins : une faible croissance entre 1971 et 1981, la consommation en 1981 retrouvant la valeur qu'elle aurait en 1969 (cf. graphique n° 2)
- cuirs d'équins, cuirs de veaux, peaux d'ovins et caprins : une continuation jusqu'en 1981 de la tendance moyenne observée sur 1960 - 1971 (cf. graphique n° 2).

En fonction de ces hypothèses, l'estimation de la consommation de cuirs et peaux bruts à l'horizon 1981, est :

	1971	1981
Cuir bruts de bovins	276.654	313.000 tonnes (salé, vert)
Cuir bruts de veaux	39.190	53.000 "
Cuir bruts d'équins	12.131	13.000 "
Peaux brutes d'ovins	34.531	50.000 tonnes (poids sec)
Peaux brutes de caprins	20.539	35.000 "

1.5.3. Perspectives d'importation de cuirs et peaux bruts

En supposant que les exportations de cuirs et peaux bruts seront en 1981 tout aussi faibles qu'en 1971 et du même ordre de grandeur, les perspectives 1981 de production et de consommation nous permettent d'établir, par solde, une estimation des importations de cuirs et peaux bruts pour cette date.

ESTIMATION DES IMPORTATIONS
DE CUIRS ET PEAUX BRUTS
EN 1981

	1971	1981
Cuirs bruts de bovins	188.960	219.100 tonnes (salé, vert)
Cuirs bruts de veaux	30.377	44.100 "
Cuirs bruts d'équins	6.631	0.300 "
Peaux brutes d'ovins	30.506	44.400 tonnes (poids sec)
Peaux brutes de caprins	20.354	34.800 "

Ces importations qui correspondent à un besoin de matières premières des tanneries ont de fortes chances de se présenter dans l'avenir de plus en plus sous forme de cuirs et peaux semi-tannées. Ceci tient à ce que certains pays producteurs de cuirs et peaux bruts préféreront procéder à leur traitement sur place et en interdiront l'exportation en brut (ce fut le cas de l'Argentine en 1972).

D'autre part, il semble qu'en raison des problèmes de pollution et de pénibilité du travail, les activités de prêtannage seront abandonnées en Italie dans les vingt prochaines années et que seules subsisteront les activités de finissages à partir de cuirs et peaux semi-tannés.

Cette évolution, déjà amorcée en particulier par les plus grandes tanneries italiennes, est éminemment favorable au développement des activités industrielles de transformation des cuirs et peaux dans les pays au Tiers-Monde et en particulier des EAMA.

1. 5. 4. Perspectives d'importations de cuirs et peaux tannés

- Cuirs à semelles et industriels : on observe sur la période 1960 - 1970 une croissance des importations de cuirs à semelles et industriels (cf. graphique 3). En effet la production de ce type de cuir est restée stationnaire alors que la production de chaussures a augmenté fortement pendant cette période, induisant un besoin croissant de semelle de cuir.

A moyen terme la faible augmentation attendue quant à la production de chaussures, ainsi que la concurrence croissante des produits de synthèse, laisse penser que la consommation de cuirs à semelle tendra à diminuer.

Les importations devraient, à l'horizon 1981, être inférieures à leur niveau de 1971 soit 9.500 tonnes.

- Cuirs à dessus de bovins, veaux, équins : leurs importations sont restées stationnaires de 1960 à 1970 bien que leur production ait fortement augmenté, aussi il est vraisemblable que les importations à l'horizon 1981 seront de même ordre de grandeur qu'en 1971 soit 8,5 millions de pieds carrés.
- Peaux tannées d'ovins et de caprins : leurs importations sont aussi restées stationnaires de 1960 à 1970, bien que leur production ait augmenté. Aussi il semble admissible que le niveau d'importation 1981 soit du même ordre de grandeur que celui de 1971, soit environ 25 millions de pieds carrés.

2 - CHAUSSURES

L'industrie de la chaussure occupe une place prépondérante dans l'économie italienne. Elle représentait en 1971 : (voir tableau IT-8)

- 6.900 entreprises regroupant 119.000 emplois.
- une production totale en valeur de 1.185 millions d'unité de compte (740 milliards de lires) soit environ 349 millions de paires de chaussures de tout type dont 264 millions de paires avec dessus en cuir, faisant de l'Italie, de loin, le premier producteur de la Communauté des neuf (l'Italie assure environ 40 % de la production totale en volume de la Communauté).
- des exportations s'élevant à environ 773 millions d'unités de compte (483 milliards de lires) soit 65 % de la production de chaussures représentant 4 % de la valeur totale des exportations.

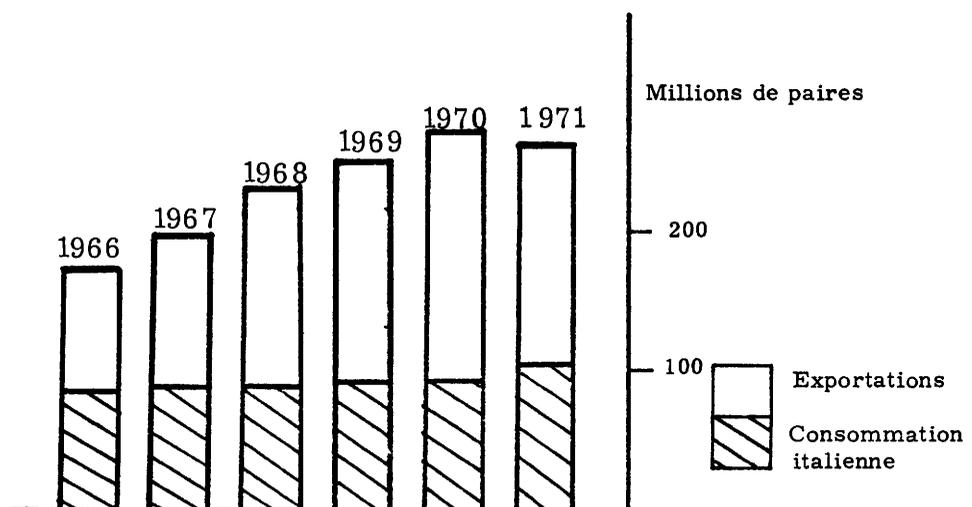
De ce fait cette industrie est la troisième industrie exportatrice italienne.

2.1. Production de chaussures à dessus en cuir (voir tableaux IT9-IT10)

L'examen de l'évolution de la production de chaussures avec dessus en cuir fait apparaître une progression exceptionnelle jusqu'en 1970 (12 % d'augmentation annuelle moyenne sur 1966 - 1970) suivie d'une baisse de production en 1971 et d'une légère reprise en 1972.

GRAPHIQUE 4

PRODUCTION ITALIENNE DE CHAUSSURES A DESSUS EN CUIR



PRODUCTION ET EXPORTATION DE
CHAUSSURES A DESSUS EN CUIR

(Millions de paires)

Année	Production	Exportation	Production destinée à la consommation locale
1966	170,3	88,6	81,7
1967	194,8	107,1	87,7
1968	225,8	137,8	88,0
1969	258,0	165,0	93,0
1970	269,5	172,9	96,6
1971	262,8	158,6	104,2

Seuls les autres types d'articles chaussants et principalement les articles en matière synthétique ont vu leur production augmenter de 1970 à 1971.

L'arrêt de la croissance de la production de chaussures à dessus cuir en 1971 se vérifie au niveau de chaque catégorie de chaussures de ce type et est consécutif à la stagnation des marchés à l'exportation, qui absorbent les deux tiers de la production et plus particulièrement à la réduction enregistrée sur le marché des Etats-Unis, qui constitue le débouché le plus important pour la chaussure italienne (47 % des exportations en volume).

2.2. Commerce extérieur

2.2.1. Exportations (voir tableau IT-12)

En 1971 les exportations de chaussures se répartissaient comme suit :

EXPORTATIONS D'ARTICLES CHAUSSANTS

	Quantité (1000 paires)		Valeur (1.000 u. c.)	
Chaussures à dessus en cuir	158.576	67 %	624.804	81 %
Autres chaussures et articles chaussants	77.272	33 %	148.352	19 %
Total chaussures et articles chaussants	235.848	100 %	773.156	100 %

Les chaussures à dessus en cuir représentent 67 % du volume des exportations totales de chaussures et articles chaussants et 81 % de leur valeur. Ont été regroupées dans la rubrique "autres chaussures et articles chaussants" : les pantoufles, les chaussures principalement en tissu, en caoutchouc, en plastique qui représentent 33 % des exportations en volume et 20 % en valeur.

En 1971 la répartition, suivant les principaux marchés destinataires, des exportations de chaussures à dessus de cuir était la suivante :

	Quantité (1000 paires)		Valeur (1.000 u. c.)	
Etats-Unis + Canada	74.481	47 %	277.599	44 %
Pays de la CEE (à six)	60.451	38 %	244.641	39 %
dont l'Allemagne Fédérale	(41.156)	(26%)	(156.796)	(25%)
Pays de l'EFTA (1)	15.655	10 %	65.441	11 %
Autres pays	7.989	5 %	37.123	6 %
Total exportation de chaussures à dessus cuir	158.576	100 %	624.804	100 %

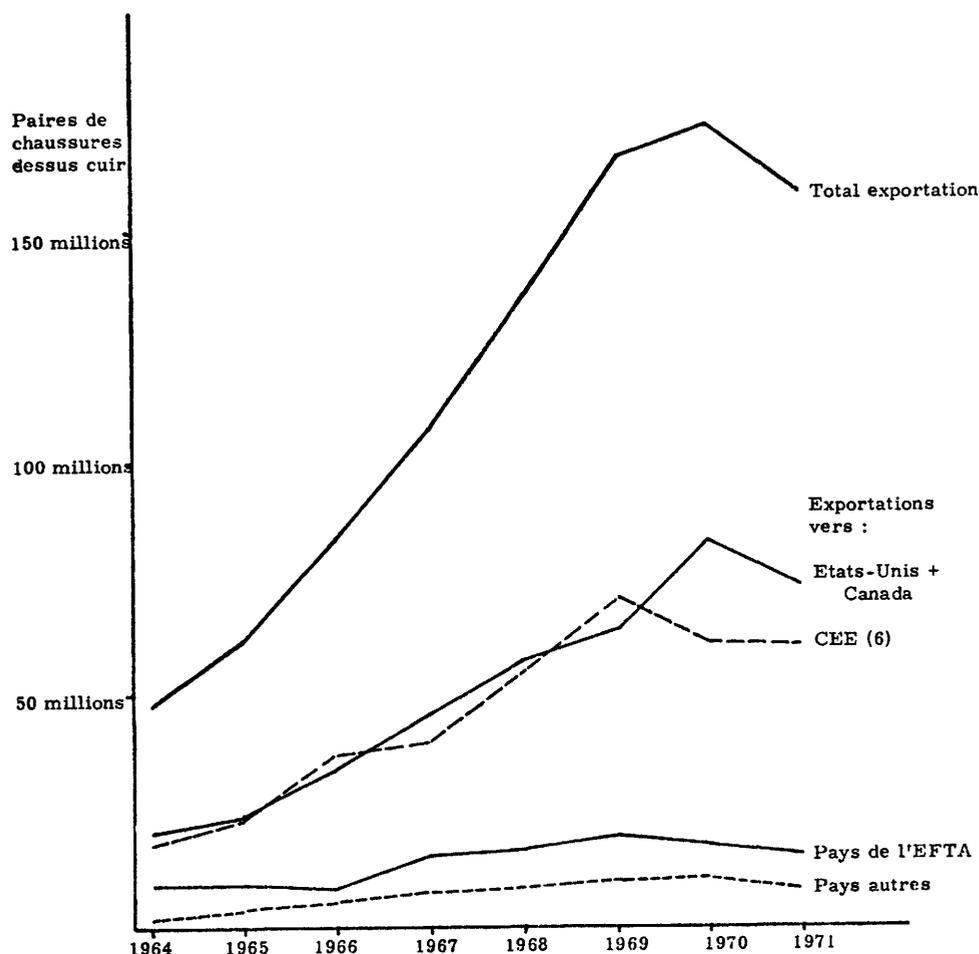
(1) EFTA : CEE à six avec : Autriche, Danemark, Finlande, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

Les plus gros clients de l'Italie sont, dans l'ordre, les Etats-Unis et le Canada où sont écoulées 47 % des exportations en volume et 44 % en valeur puis la CEE (38 % en quantité, 39 % en valeur) avec surtout l'Allemagne (26 % en quantité, 25 % en valeur). Le marché Nord Américain apparait d'après ces chiffres, demandeur de chaussures de moindre valeur spécifique que le marché européen.

L'examen de l'évolution passée des exportations de chaussures à dessus en cuir fait apparaitre une croissance à taux élevé qui s'est maintenue jusqu'en 1970, suivie en 1971 d'une baisse brutale des exportations en volume, les exportations en valeur ayant cependant augmentées - à un taux moindre - entre 1970 et 1971 par l'effet de l'augmentation du prix moyen de la paire de chaussure exportée passée de 2.176 liras en 1970 à 2.382 liras en 1971.

GRAPHIQUE 5

EXPORTATIONS DE CHAUSSURES A DESSUS EN CUIR



La régression des exportations en 1970 et 1971 est principalement imputable à la baisse des exportations vers l'Amérique du Nord consécutive aux mesures protectionnistes américaines et à la dévaluation du dollar qui a eu pour effet de renforcer la position sur ce marché d'autres pays exportateurs de chaussures tels que l'Espagne et le Brésil : en 1971 l'Espagne a augmenté ses exportations vers les Etats-Unis de 64 %, le Brésil les a triplées.

2.2.2. Importations (voir tableau IT-11)

Les importations de chaussures et articles chaussants par l'Italie sont très faibles : 3.081.000 paires en 1971 dont 584.000 à dessus cuir.

Les articles importés se composent surtout de chaussures de luxe en provenance de France ou du Royaume-Uni ainsi que d'articles à bon marché en matière synthétique, importés d'Extrême Orient.

2.3. Consommation apparente de chaussures (voir tableau IT-14)

La consommation apparente de chaussures par habitant en Italie, que l'on obtient en retranchant de la production de chaussures, le solde du commerce extérieur, s'avère être la plus faible des pays de la CEE.

CONSOMMATION APPARENTE DE CHAUSSURES DE TOUT TYPE PAR HABITANT DANS LES PAYS EUROPEENS En nombre de paires/an

	1971
Italie	2,28
Allemagne Fédérale	4,39
Belgique	3,62
France	4,20
Pays-Bas	3,60
Royaume-Uni	4,56

Les chiffres ci-dessus montrent un écart atteignant presque 2 paires de chaussures par personne et par an entre l'Italie et le reste de la Communauté des Six et le Royaume-Uni : fait surprenant pour ce pays qui est le premier producteur de chaussures d'Europe.

En 1971 les Italiens ont acheté environ 121 millions de paires de chaussures dont 104 millions à dessus en cuir. Ces achats se sont décomposés comme suit, en valeur :

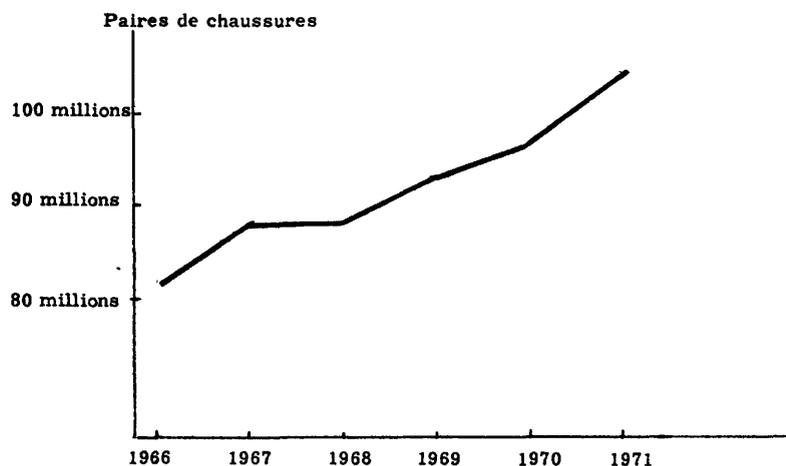
- 57 % pour les chaussures de dames
- 34 % pour les hommes
- 9 % pour les enfants.

Au niveau des dépenses une enquête effectuée auprès des consommateurs précise que :

- 27,2 % des chaussures sont achetées à un prix inférieur à 4.000 liras
- 41,75 % entre 4.000 et 7.000 liras
- 20,81 % entre 7.000 et 10.000 liras
- 10,24 % à un prix supérieur à 10.000 liras

GRAPHIQUE 6

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CHAUSSURES A DESSUS EN CUIR DESTINEE A LA CONSOMMATION LOCALE



	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Production consommée localement (millions de paires)	81,7	87,7	88,0	93,0	96,5	104,2

Sur la période 1966-1970 la production de chaussures à dessus cuir consommée en Italie et que l'on peut confondre avec la consommation totale de chaussures en raison de la faible importance des importations, n'a augmenté qu'à un taux annuel moyen de l'ordre de 4 %, alors que la production totale a cru sur cette même période à un taux d'environ 12 %.

2. 4. Commercialisation (voir tableau IT-10)

Le commerce italien de la chaussure se caractérise par un circuit court entre la production et la distribution. La plus grosse partie de la distribution est effectuée par des petits détaillants, indépendants le plus souvent.

Le marché entre les principaux détaillants se répartit comme suit :

- détaillants indépendants (moins de cinq points de ventes) ; leurs ventes représentent 80 % des ventes intérieures
- détaillants possédant plusieurs points de ventes : ils assurent 15 % des ventes intérieures
- grands magasins : ils n'assurent que 5 % des ventes intérieures.

L'approvisionnement du commerce de détail se fait le plus souvent par contact direct entre le détaillant et le producteur et peu par l'intermédiaire de grossistes (sauf en ce qui concerne les articles bon marché).

Les détaillants passent leurs commandes aux producteurs à l'occasion des différentes foires qui ont lieu chaque année en Italie.

2. 5. Perspectives

Il semble impossible à l'heure actuelle de pouvoir établir des prévisions à moyen terme convenables pour la production et les exportations de chaussures italiennes. Un certain nombre de considérations relatives aux débouchés futurs de l'industrie italienne de la chaussure laissent raisonnablement penser que l'expansion exceptionnelle de la période 1963-1970 est révolue.

En effet :

- sur ses marchés traditionnels d'exportation, l'Italie entre en concurrence avec de nouveaux pays exportateurs tels que l'Espagne et le Brésil qui proposent des chaussures à dessus cuir à meilleur marché. Ainsi l'accroissement de 20 % des importations des Etats-Unis entre 1970 et 1971 a profité à ces pays et non à l'Italie. De même sur le marché d'Allemagne Fédérale, l'Italie se voit de plus en plus concurrencée par l'Espagne, la Grèce et bientôt le Brésil.

Il semble donc que l'industrie italienne de la chaussure ait peu de chance d'élargir notablement ses ventes vers ses principaux pays clients et qu'il lui faille, sous peine de stagnation chercher de nouveaux débouchés dans d'autres pays.

- les consommations de chaussures à dessus en cuir, par habitant, en Allemagne Fédérale (2,70 paires/an) et aux Etats-Unis (2,75 paires/an) qui sont les principaux clients de l'Italie pour ce produit, approchent vraisemblablement de la saturation. L'augmentation future de la consommation de chaussures par ces deux pays sera donc faible dans l'avenir.
- la consommation italienne de chaussures, bien que située à un niveau bas comparée aux autres pays européens, n'augmente que faiblement (4 % l'an). Toutefois, des possibilités de débouchés non négligeables sont offerts sur le marché intérieur pour l'avenir, si on admet que la consommation de chaussures par habitant en Italie tendra à se rapprocher de celle des Etats-Unis et des autres pays européens.

3 - MAROQUINERIE - VETEMENTS EN CUIRS ET PEAUX

La maroquinerie est relativement récente en Italie, elle s'est développée surtout après 1950 et se compose surtout de petites entreprises dont certaines emploient des travailleurs à domicile.

On compte environ 300 entreprises de maroquinerie représentant 30.000 emplois dont 20.000 en usine.

La répartition de ces entreprises suivant leur taille est la suivante :

- plus de 100 employés	15 entreprises
- de 50 à 100 "	90 "
- de 10 à 50 "	120 "
- moins de 10 "	75 "
	<hr/>
	300 "

3.1. Production - Commerce extérieur

3.1.1. Production

Il n'existe pas de statistiques de production d'objets de maroquinerie. On peut cependant retenir l'ordre de grandeur suivant, fourni par l'association italienne de la maroquinerie (AIMPES) :

- consommation nationale	230 milliards de liras
- exportation	50 "
- exportations invisibles par les touristes	20 "
	<hr/>
- production totale (valeur sortie usine)	300 milliards de liras

La maroquinerie utilise des matières premières autres que les cuirs et peaux, tels que tissus, matières plastiques, succédanés du cuir, en très grande quantité.

La répartition de la production entre objets en cuirs et peaux naturels et objets en matières autres aurait pour ordre de grandeur, en valeur :

- production pour la consommation locale	40 % cuirs et peaux 60 % matières autres
- production exportée	69 % cuirs et peaux 31 % matières autres

Globalement les articles en cuir et peau représenteraient environ 50 % de la production totale d'articles de maroquinerie. Il s'en suit que la liaison qui existe entre les industries de fabrication de cuirs et peaux et la maroquinerie est très faible et que la substitution sans cesse croissante de produits synthétiques aux cuirs et peaux naturels ne permet guère de déduire du développement de cette activité un besoin en cuirs et peaux tannés.

Dans le domaine de l'habillement on assiste cependant à un important développement de la production de vêtements de peaux qui apparaît au niveau des exportations :

6,7 milliards pendant le premier semestre 1972 contre

5 milliards pour l'année entière 1971.

La croissance de la production de ce type de vêtement a pour conséquence directe le développement de la consommation de peaux tannées d'ovins et de caprins.

3.1.2. Commerce extérieur (voir tableau IT- 15)

L'évolution récente des exportations d'articles de maroquinerie et de vêtements de cuir a été la suivante :

EXPORTATIONS

Unité : millions de lires

	1970	1 ^{er} sem. 1971	1971	1 ^{er} sem. 1972
Articles de maro- quinerie en cuirs et peaux	27.485	13.143	31.490	18.456
Vêtements en cuirs et peaux	1.590	1.507	5.044	6.736
Articles de maro- quinerie en matières plastiques	13.283	7.483	14.293	9.409
Total	42.358	22.133	50.827	34.60

- Pour les articles de maroquinerie en cuirs et peaux : l'augmentation en valeur des exportations qui était de 14,5 % en 1971 par rapport à 1970 a été de 40,4 % pour le premier semestre 1972 par rapport au premier semestre 1971.
- Pour les vêtements en cuirs et peaux : la valeur des exportations pour le seul premier semestre 1972 a dépassé de 33,5 % la valeur des exportations pour l'année entière 1971.
- Pour les articles de maroquinerie non en cuirs et peaux : la valeur des exportations a augmenté de 25,7 % pour le premier semestre 1972 par rapport au premier semestre 1971.
- Pour l'ensemble maroquinerie - vêtement de cuirs et peaux : la croissance est de 20 % de l'année 1970 à 1971 et 56,3 % du premier semestre 1971 au 1^{er} semestre 1972.

Sur la valeur des exportations, les articles (vêtements compris) en cuirs et peaux représentaient :

68,6 % en 1970
71,8 % en 1971
72,8 % au premier semestre 1972.

3.1.3. Commercialisation

Il existe peu de grossiste en maroquinerie et l'approvisionnement du commerce de détail, tout comme pour la chaussure, se fait plutôt par contact direct entre le détaillant et le producteur à l'occasion des foires annuelles.

4 - CONCLUSIONS

4. 1. Cuir et peaux

Les besoins italiens en cuirs et peaux tannés ne devraient guère augmenter à moyen terme. Du fait de la faible croissance de la production intérieure de cuirs et peaux bruts, les importations de cuirs et peaux bruts devraient se stabiliser dans le moyen terme à leur niveau de 1971. Cependant la substitution croissante des importations sous forme "Wet-blue" ou "Stain" aux importations à l'état brut ouvre des perspectives au transfert dans le tiers monde et plus particulièrement dans les EAMA, d'unités de production de cuirs et peaux semi-tannés.

Déjà à l'heure actuelle des investisseurs italiens ont participé à la création d'unités de ce type en Inde et au Pakistan .

4. 2. Chaussures et autres articles en cuir

L'Italie étant exportatrice de chaussures en cuir et d'articles de maroquinerie, n'offre pas de marché à d'éventuelles productions des EAMA.

Le problème qui se pose à l'heure actuelle aux entreprises italiennes est plutôt de rechercher de nouveaux débouchés, intérieurs et extérieurs afin d'utiliser leur capacité de production déjà installée, que d'envisager des transferts d'activité hors d'Italie.

5 - TABLEAUX

- Tableau IT- 1 Production, commerce extérieur, consommation par les tanneries de cuirs et peaux bruts
- Tableau IT- 2 Production, commerce extérieur, consommation apparente de cuirs et peaux tannés
- Tableau IT- 3 Origine des importations de cuirs et peaux bruts en 1971
- Tableau IT- 4 Origine des importations de cuirs et peaux tannés en 1971
- Tableau IT- 5 Destination des exportations de cuirs et peaux tannés en 1971
- Tableau IT- 6 Importations italiennes de cuirs et peaux bruts en provenance des EAMA
- Tableau IT- 7 Evolution des prix des principales catégories de cuirs et peaux bruts
Evolution des prix des principales catégories de cuirs et peaux tannés
- Tableau IT- 8 Structure de l'industrie de la chaussure et main d'oeuvre employée
- Tableau IT- 9 Production de chaussure, répartition par type
- Tableau IT-10 Montant des facturations hors taxe en unités de compte de l'industrie de la chaussure
- Tableau IT-11 Chaussures, importations 1971
- Tableau IT-12 Chaussures, exportations 1971
- Tableau IT-13 Exportations en volume de chaussures - Evolution 1964 - 1971
- Tableau IT-14 Consommation apparente de chaussures en Italie
- Tableau IT-15 Maroquinerie, vêtements en cuirs et peaux - Exportations

CUIRS BRUTS DE BOVINS

(Tonnes, salé-vert)

Année	Production locale	Importation (2)	Exportation	Consommation
1960		118.396		171.600
1961		106.160		167.313
1962		116.225		183.391
1963		125.713		187.617
1964	63.000	136.559	8.478	191.081
1965	61.910	128.446	7.653	182.703
1966	75.000	144.778	6.212	213.566
1967	80.000	174.745	6.700	248.045
1968	87.200	168.025	8.591	246.634
1969	90.500	229.527	6.290	313.737
1970	89.000	209.886	10.245	288.641
1971	91.200	188.960	3.406	276.654

TABLEAU IT-1

PRODUCTION, COMMERCE EXTERIEUR,
CONSOMMATION PAR LES TANNERIES DE CUIR ET
PEAUX BRUTES

- Production : calculée sur la base du nombre d'abattages
- Consommation ; en fait consommation apparente calculée comme suit :
Conso. = Product. + Import. - Export.

Source : Union Nationale des Industries de la Tannerie (UNIC)

CUIRS BRUTS DE VEAU

(Tonne, salé-vert)

Année	Production locale	Importation (2)	Exportation	Consommation
1960		10.866		17.196
1961		10.936		20.418
1962		9.917		18.314
1963		15.284		22.153
1964	8.600	14.116	4.488	18.228
1965	7.850	16.923	3.011	21.762
1966	10.200	19.730	3.505	26.425
1967	10.500	20.102	4.776	25.886
1968	11.000	26.118	4.701	32.417
1969	11.000	24.260	2.311	32.949
1970	10.900	22.276	2.248	30.928
1971	10.250	30.377	1.437	39.190

CUIRS BRUTS D'EQUINS

(Tonnes, salé-vert)

Année	Production locale	Importation (2)	Exportation	Consommation
1960		3.264		7.760
1961		3.801		9.292
1962		4.444		10.537
1963		4.380		10.200
1964	5.650	4.355	192	9.813
1965	5.250	5.828	473	10.605
1966	5.300	4.299	-	9.559
1967	5.180	3.510	-	8.690
1968	5.200	5.066	-	10.266
1969	5.450	7.018	-	12.468
1970	5.700	5.538	4	11.234
1971	5.500	6.631	-	12.131

PEAUX BRUTES D'OVINS

(Tonnes, poids sec)

Année	Production locale	Importation (2)	Exportation	Consommation
1960		16.918		19.122
1961		17.173		19.416
1962		19.373		21.593
1963		20.022		22.282
1964	3.820 (1)	17.718	1.399 (1)	20.125
1965	3.645 (1)	22.386	1.429 (1)	24.577
1966	3.750	29.413	1.087	32.076
1967	3.990	28.546	891	31.645
1968	4.164	30.631	1.122	33.673
1969	4.460	31.202	742	34.920
1970	4.700	28.634	975	32.359
1971	4.890	30.506	865	34.531

PEAUX BRUTES DE CAPRINS

(Tonnes, poids sec)

Année	Production locale	Importation (2)	Exportation	Consommation
1960		7.163		7.318
1961		6.950		7.056
1962		5.489		5.605
1963		8.080		8.246
1964		8.945		8.959
1965		12.022		12.047
1966	240	12.283	84	12.408
1967	235	10.835	94	10.976
1968	246	16.919	5	17.160
1969	262	19.222	223	19.261
1970	250	16.187	83	16.354
1971	230	20.354	45	20.539

(1) Y compris les peaux de caprins

(2) Y compris les cuirs et peaux semi-tannés en provenance des Indes et du Pakistan

TABLEAU IT-2

PRODUCTION, COMMERCE EXTERIEUR, CONSOMMATION APPARENTE
DE CUIR ET PEaux TANNES

Années	Cuir à semelle et industriel unité : tonne				Cuir à dessus et à autres usages, de bovins de veaux et d'équidés unité : 1.000 pd2				Peaux tannées d'ovins et de caprins unité : 1.000 pd2			
	Production	Importation	Exportation	Consomma- tion apparen	Production	Importation	Exportation	Consomma- tion apparen	Production	Importation	Exportation	Consomma- tion apparen
1960	26.700	139	263	26.576	211.000	11.555	6.415	216.140	108.000	22.564	2.259	128.305
1961	26.700	107	422	26.385	216.000	12.739	8.313	220.426	117.000	23.549	3.822	136.727
1962	26.800	221	625	26.396	216.500	6.628	15.672	207.456	126.000	14.290	2.634	137.656
1963	28.100	901	705	28.296	226.000	8.078	24.778	209.300	141.000	18.776	2.980	156.796
1964	23.430	1.829	944	24.315	212.600	10.352	23.964	198.988	135.500	16.144	3.057	148.587
1965	23.290	2.915	765	25.440	196.000	9.044	27.497	177.547	148.000	17.184	5.361	159.823
1966	22.400	3.687	1.156	24.931	236.000	12.303	40.640	207.669	178.000	23.967	5.706	196.261
1967	25.700	8.263	1.602	32.361	244.000	9.919	41.092	212.827	161.000	19.109	3.332	176.777
1968	27.700	9.949	1.681	35.968	265.000	9.512	59.862	214.650	196.000	14.400	5.126	205.274
1969	27.300	8.710	2.647	33.363	296.000	17.902	61.756	252.146	218.000	15.454	6.807	226.647
1970	26.200	12.839	2.179	36.860	280.000	17.808	57.477	240.331	208.000	19.408	5.613	221.795
1971	23.800	9.521	2.336	30.985	278.000	8.459	61.182	225.277	202.000	25.104	8.799	218.305

Source : Union Nationale des Industries de la Tannerie (U. N. I. C.)

Nota : Consommation apparen = Production + Importation - Exportation

TABLEAU IT-3

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX BRUTS

EN 1971

	Pays de la CEE	Pays de l'EFTA	Autres pays européens de l'OCDE	Etats-Unis et Canada	Argentine	Autres pays d'Amérique du Sud	Nouvelle Zélande et Australie	Inde	Autres pays	Total (% arrondi à 100)
<u>Cuirs de bovins</u>										
Quantité en tonnes (poids, salé-vert)	76.401	8.846	105	7.042	7.451	5.394	25.934	642	57.145	188.960
Quantité en pourcentage	40,4	4,7	-	3,7	3,9	2,8	13,7	0,3	30,2	100,0
Valeurs en milliers de dollars	28.810	4.123	31	1.832	2.510	1.535	10.879	307	17.320	67.347
Valeurs en pourcentage	42,8	6,1	-	2,7	3,7	2,3	16,1	0,4	25,7	100,0
<u>Cuirs de veaux</u>										
Quantité en tonnes (poids, salé-vert)	7.160	2.778	32	2.523	540	557	1.671	11.778	3.348	30.377
Quantité en pourcentage	23,5	9,1	0,1	8,3	1,7	1,8	5,5	38,8	11,0	100,0
Valeurs en milliers de dollars	5.252	2.211	37	2.081	191	199	1.467	5.248	3.148	19.834
Valeurs en pourcentage	26,5	11,1	0,2	10,5	1,0	1,0	7,4	26,4	15,9	100,0
<u>Cuirs d'équins</u>										
Quantité en tonnes (poids, salé-vert)	2.537	139	132	-	463	1.954	-	-	1.406	6.631
Quantité en pourcentage	38,2	2,1	2,0	-	7,0	29,4	-	-	21,2	100,0
Valeurs en milliers de dollars	1.022	51	47	-	125	403	-	-	539	2.187
Valeurs en pourcentage	46,7	2,3	2,1	-	5,7	18,4	-	-	24,6	100,0
<u>Peaux d'ovins</u>										
Quantité en tonnes (poids sec)	1.603	1.062	683	208	1.961	1.280	11.554	1.008	11.147	30.506
Quantité en pourcentage	5,2	3,5	2,2	0,7	6,4	4,2	37,9	3,3	36,5	100,0
Valeurs en milliers de dollars	2.548	2.518	2.836	321	1.721	2.244	12.438	4.287	15.368	44.281
Valeurs en pourcentage	5,7	5,7	6,4	0,7	3,9	5,0	28,1	9,7	34,7	100,0
<u>Peaux de caprins</u>										
Quantité en tonnes (poids sec)	451	97	754	74	166	1.262	55	6.016	11.479	20.354
Quantité en pourcentage	2,2	0,4	3,7	0,3	0,8	6,2	0,3	29,5	56,4	100,0
Valeurs en milliers de dollars	933	210	1.038	226	389	1.792	38	16.849	18.669	40.144
Valeurs en pourcentage	2,3	0,5	2,6	0,5	1,0	4,5	0,1	42,0	46,5	100,0

Source : OCDE

TABLEAU IT-4

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX TANNES EN 1971

	Cuir à semelles et industriel				Cuir à dessus de bovins, veaux, équidés				Peaux tannées d'ovins et de caprins			
	Quantité(1)	%	Valeur	%	Quantité (2)	%	Valeur	%	Quantité (2)	%	Valeur	%
Pays de la CEE	1. 110	11, 6	1. 073	18, 2	6. 785	80, 2	2. 942	82, 4	17. 695	70, 5	8. 331	67, 7
Pays de l'EFTA	95	1, 0	364	6, 2	1. 112	13, 1	499	13, 9	4. 074	16, 2	2, 000	16, 2
Autres pays européens de l'OCDE	7	-	8	0, 1	2	-	3	-	715	2, 8	821	6, 7
Etats-Unis et Canada	252	2, 6	151	2, 5	243	2, 9	24	0, 7	406	1, 6	105	0, 8
Japon	-	-	-	-	4	-	3	-	40	0, 1	18	0, 1
Pays à commerce d'état	126	1, 3	37	0, 6	12	0, 1	3	-	97	0, 4	47	0, 3
Autres pays	7. 931	83, 3	4. 264	72, 3	301	3, 5	98	2, 7	2. 097	8, 3	980	8, 0
Total (1)	9. 521	100, 0	5. 897	100, 0	8. 459	100, 0	3. 572	100, 0	25. 104	100, 0	12. 302	100, 0

Source : OCDE

(1) Quantité en tonnes

(2) Quantité en milliers de pieds carrés

Valeurs : milliers de dollars

(1) Les pourcentages sont arrondis à 100

TABLEAU IT-5

DESTINATION DES EXPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX TANNES EN 1971

	Cuir à semelle et industriel				Cuir à dessus de bovins, veaux, équidés				Peaux tannées d'ovins et caprins			
	Quantité (1)	%	Valeur	%	Quantité (2)	%	Valeur	%	Quantité (2)	%	Valeur	%
Pays de la CEE	1.308	56,0	6.622	56,2	34.288	56,0	15.763	52,5	4.617	52,4	3.959	58,0
Pays de l'EFTA	67	2,9	409	3,5	5.153	8,4	3.064	10,2	1.769	20,1	1.237	18,1
Autres pays de l'OCDE	1	-	21	0,2	661	1,1	300	1,0	171	1,9	138	2,0
Etats Unis et Canada	393	16,8	3.394	28,8	1.601	2,6	1.374	4,6	1.163	13,2	856	12,5
Japon	2	-	20	0,1	39	-	39	0,1	134	1,5	168	2,4
Pays à commerce d'état	264	11,3	522	4,4	15.085	24,6	6.705	22,3	328	3,7	153	2,2
Autres pays	301	12,9	801	6,8	4.355	7,1	2.786	9,3	617	7,0	317	4,6
Total (1)	2.336	100,0	11.789	100,0	61.182	100,0	30.001	100,0	8.799	100,0	6.828	100,0

Source : OCDE

(1) Quantités en tonnes

(2) Quantités en milliers de pieds carrés

Valeurs : milliers de dollars

(1) Les pourcentages sont arrondis à 100

TABLEAU IT-6

IMPORTATIONS ITALIENNES DE CUIRS ET PEAUX BRUTS DE
BOVINS - OVINS - CAPRINS - EN PROVENANCE DES EAMA

	Quantité unité : quintal					Valeur unité : millions de liras				
	1967	1968	1969	1970	1971	1967	1968	1969	1970	1971
Burundi	4.004	3.776	3.597	7.026	8.325	198,0	168,8	263,9	467,0	502,1
Cameroun	4.173	2.761	6.737	10.112	7.728	163,4	107,8	335,5	468,8	368,1
R. C. A.	2.874	1.980	3.180	2.118	2.874	107,4	63,5	87,1	86,1	107,4
République Populaire du Congo	223	210	14			92,4	86,4	5,5		
Côte d'Ivoire	-	1.758	2.292	1.791	3.257	-	158,9	237,1	115,6	130,4
Dahomey		122	88				8,7	6,8		
Gabon										
Haute-Volta	-	56	842	1.600	2.785	-	20,0	73,3	131,2	151,6
Madagascar	10.662	7.311	7.398	8.277	8.302	363,4	192,9	237,0	241,3	241,2
Mali	2.934	..	148			136,1	..	1		
Mauritanie	-	42	261	-	-	-	1,8	11,0	-	-
Niger	-	314	208	3.365	3.403	-	29,8	19,6	287,6	259,0
Somalie	9.518	11.981	15.173	16.493	16.460	441,1	573,3	762,0	822,4	826,6
Rwanda		46	200				0,9	5,3		
Sénégal	5.660	6.383	12.797	9.614	8.797	252,2	325,5	448,7	363,6	373,5
Tchad		1.576	2.362		3.180		54,9	92,1		148,5
Togo	-	105	-	-	-	-	4,8	-	-	-
Zaire		2.880	548				205,4	49,1		
Total				60.396	65.111				2.983,6	3.108,4

Source : Statistica annuale del commercio con l'estero

Part des EAMA dans les importations de cuirs et peaux bruts :
3 % en valeur

TABLEAU IT-7

EVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPALES
CATEGORIES DE CUIRS ET PEAUX BRUTS

1er trimestre 1961 = 100

	1970	1971				1972
	1e trim.	1e trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1e trim.
Boeufs 40 - 50 kg	100	83	86	85	94	122
Vaches moins de 30 kg	97	84	85	85	93	119
Taureaux 30 kg		79	84	87	103	139
Veaux légers 4 - 6 kg	80	56	61	62	65	75
Moutons rasons 1,3 - 1,8 kg	90	82	82	82	82	85
Agneaux ganterie	107	101	101	101	101	103

Source : OCDE

EVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPALES
CATEGORIES DE CUIRS ET PEAUX TANNES

1er trimestre 1961 = 100

	1970	1971				1972
	1e trim.	1e trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1e trim.
Croupon lissé	107	100	104	104	106	124
Box calf noir	129	122	126	126	127	138
Vachette box	111	106	107	107	109	123
Doublure mouton	119	111	111	111	111	123

Source : OCDE

TABLEAU IT-8STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE
ET MAIN D'OEUVRE EMPLOYEE

Catégories (nombre d'emplois)	Nombre d'entreprises	Effectif ouvriers d'usine		Cadres et employés	
		Nombre	% du total	Nombre	% du total
0 - 10	4.050	30.700	25,8	1.160	12,3
11 - 50	2.150	24.800	20,8	2.320	24,8
51 - 100	560	33.950	28,5	2.780	29,5
101 - 200	131	14.300	12,0	1.640	17,4
201 - 500	43	9.750	8,2	1.060	11,3
501 et plus	11	5.600	4,7	440	4,7
Total	6.945	119.100	100	9.400	100

Total effectif ouvriers d'usine : 119.100 dont : - hommes : 51.900
- femmes : 67.200

dont : - + de 20 ans : 92.000
- de 20 ans : 27.100

Total cadres et employés : 9.400

Travailleurs à domicile : 7.000

Source : C.L.E.I.C. (Centre de Liaison et d'Etude des Industries
de la Chaussure - Bruxelles)

TABLEAU IT-9

PRODUCTION DE CHAUSSURES
REPARTITION PAR TYPE

Catégories	1970		1971		Variation 1970- 1971	
	1000 paires	1000 u. c.	1000 paires	1000 u. c.	Quantité	Valeur
A. Chaussures à dessus en cuir						
. Chaussures de travail et de sécurité	4. 200		4. 100		- 2, 4	
. Chaussures pour la pratique des sports	8. 200		7. 900		- 1, 3	
. Chaussures de ville et bottes						
. pour hommes et jeunes gens	51. 500		51. 300		- 0, 04	
. pour dames et jeunes filles	62. 000		61. 850		- 0, 03	
. pour enfants	21. 000		20. 750		- 1, 2	
. pour bébés						
. Sandales						
. pour hommes et jeunes gens	10. 000		9. 900		- 1, 0	
. pour dames et jeunes filles	100. 000		98. 900		- 1, 1	
. pour enfants	8. 000		8. 100		+ 1, 2	
. pour bébés						
Total	264. 900		262. 800		- 0, 7	
B. Chaussures à dessus en matière de synthèse	13. 000		25. 500			
C. Pantoufles et chaussures d'appartement						
. à dessus en cuir	4. 800		5. 200		+ 8, 3	
. à dessus en autres matières	10. 000		10. 100		+ 1, 0	
D. Autres chaussures à dessus						
. en matières textiles	43. 000		14. 500			
. en caoutchouc			35. 800			
Total général	335. 700		353. 900		+ 1, 2	

Source : C. L. E. I. C.

TABLEAU IT-10MONTANT DES FACTURATIONS HORS TAXE EN
UNITES DE COMPTE DE L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

- 1971 -

1) Industrie de la chaussure :	1.185.656.000
dont :	
a) part revenant à l'exportation	773.156.000
b) part revenant au marché intérieur, prise	412.500.000
- par les grossistes	30 %
- par les groupements d'achats	10 %
- par les détaillants spécialisés	42 %
. indépendants	29 %
. succursalistes	13 %
- par les grandes surfaces de distribution	15 %
- par les Administrations Publiques	2 %
- par la vente par correspondance	1 %
- par d'autres canaux	
2) Partie "fabrication d'articles chaussants de l'industrie du caoutchouc et de l'industrie chimique"	n. d.

Taux de parité retenus.

1 unité de compte (u. c.) = 0,88867088 gramme d'or fin
= 50 francs belges
= 3,66 deutsche mark
= 5,55419 francs français
= 625 liras italiennes
= 3,62 florins néerlandais.

Source : C. L. E. I. C.

TABLEAU IT-11

CHAUSSURES
IMPORTATIONS

- 1971 -

Chaussures à dessus en cuir	
. 1000 paires	584
. 1000 u. c.	2.593
Chaussures à dessus en matière synthétique	
. 1000 paires	120
. 1000 u. c.	457
Pantoufles et chaussures d'appartement	
. 1000 paires	192
. 1000 u. c.	166
Chaussures entièrement en caoutchouc et/ou en plastique	
. 1000 paires	730
. 1000 u. c.	517
Autres chaussures (de loisirs, etc..)	
. 1000 paires	1.455
. 1000 u. c.	1.691
Totaux	
. 1000 paires	3.081
. 1000 u. c.	5.424

Source : C. L. E. I. C.

TABLEAU IT-12

CHAUSSURES
EXPORTATIONS

- 1971 -

Destination	Chaussures à dessus en cuir		Chaussures à dessus en matière synthétique		Pantoufles et chaussures d'appartement		Chaussures entièrement en caoutchouc et/ou en plastique		Autres chaussures (de loisirs etc.,)		Totaux	
	1000 p.	1000 u. c.	1000 p.	1000 u. c.	1000 p.	1000 u. c.	1000 p.	1000 u. c.	1000 p.	1000 u. c.	1000 p.	1000 u. c.
Allemagne Fédérale	41,156	156,796	7,331	15,727	2,726	4,013	9,697	14,840	2,062	4,542	62,972	196,818
U. E. B. L.	6,715	28,707	3,024	4,936	1,102	1,220	2,640	5,761	654	2,009	14,135	42,633
France	6,431	35,488	3,099	4,286	2,465	2,372	4,326	4,082	2,714	4,304	19,035	50,532
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	6,149	23,650	1,295	1,951	458	651	1,254	1,767	271	746	9,427	28,765
Total C. E. E.	60,451	244,641	14,749	26,900	6,751	9,156	17,917	26,450	5,701	11,601	105,569	318,748
Royaume-Uni	4,278	17,059	1,902	4,589	211	366	2,066	4,463	388	1,247	8,845	27,724
Autriche	1,764	6,438	678	1,078	414	475	877	945	196	350	3,929	9,286
Norvège	510	2,194	272	663	30	40	445	876	33	129	1,290	3,902
Suède	3,786	14,567	877	2,165	186	291	1,042	1,229	142	471	6,133	18,723
Danemark	938	3,705	449	688	93	120	290	486	218	643	1,988	5,642
Suisse	4,111	20,340	790	2,150	338	723	857	1,492	277	595	6,373	25,300
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Finlande	268	1,138	82	255	21	40	111	338	11	30	493	1,801
Total E. F. T. A.	15,655	65,441	5,150	11,588	1,293	2,055	5,688	9,829	1,265	3,465	29,051	92,378
Canada	3,828	15,022	328	1,804	66	130	357	900	248	695	4,827	18,551
Etats-Unis	70,653	262,577	1,925	11,008	298	920	7,318	15,752	833	3,026	81,027	293,283
Espagne)												
U. R. S. S. (
Autres pays d'Europe)												
Pays d'Asie (7,989	37,123	2,386	4,156	883	1,018	2,815	4,383	1,301	3,516	15,374	50,196
Pays d'Afrique)												
Pays d'Amérique (
Divers autres)												
Total autres pays												
Total général	158,576	624,804	24,538	55,546	9,291	13,279	34,095	57,314	9,348	22,303	235,848	773,156

Source : C. L. E. I. C.

TABLEAU IT-13

EXPORTATION EN VOLUME DE CHAUSSURES

- EVOLUTION 1964 - 1971 -

Unité : milliers de paires

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
<u>Chaussures à dessus en cuir</u>	<u>48.611</u>	<u>61.000</u>	<u>83.600</u>	<u>107.151</u>	<u>137.846</u>	<u>165.564</u>	<u>172.965</u>	<u>158.576</u>
. Etats Unis + Canada	20.200	23.750	32.733	45.132	57.746	64.974	83.859	74.481
. CEE (6)	17.700	23.450	37.352	39.781	55.543	71.286	61.775	60.451
. Pays de l'EFTA	8.971	9.920	8.488	15.297	16.247	19.408	17.065	15.655
. Autres pays	1.740	3.880	5.027	6.941	8.310	9.896	10.266	7.989
<u>Autres articles chaussants</u>							<u>52.698</u>	<u>74.990</u>
. Etats-Unis + Canada	nd	nd	nd	nd	nd	nd	6.415	10.946
. CEE (6)							29.257	43.790
. Pays de l'EFTA							2.243	13.101
. Autres pays							14.783	7.153
<u>Total chaussures et articles chaussants</u>							<u>225.663</u>	<u>233.566</u>
. Etats-Unis + Canada							90.274	85.427
. CEE (6)							91.032	104.241
. Pays de l'EFTA							19.308	28.756
. Autres pays							25.049	15.142

Source : OCDE

TABLEAU IT-14

CONSOMMATION APPARENTE DE
CHAUSSURES EN ITALIE

- 1971 -

Nombre d'habitants : 53 Millions

En milliers de paires

Catégories	I Produc- tion	II Impor- tations	III Expor- tations	Consommation apparente (I+II-III)	
				Total en paires	
Chaussures à dessus en cuir	262.800	584	158.576	104.808	1,98
Chaussures à dessus en matières synthétiques	25.500	120	24.583	1.082	0,02
Pantoufles	15.300	192	9.291	6.201	0,11
Autres chaussures	14.500	1.455	9.348	6.607	0,12
Sous-total	318.100	2.351	201.753	118.698	2,23
Chaussures entièrement en caoutchouc et/ou en plastique	35.800	730	34.095	2.435	0,05
Total général	353.900	3.081	235.848	121.133	2,28

Source : C. L. E. I. C.

TABLEAU IT-15
MAROQUINERIE - VETEMENTS EN CUIRS ET PEAUX
EXPORTATIONS

Source : I. S. T. A. T.

Valeur en millions de livres

Nomenclature	Destinations	1970	1 ^{er} sem. 1971	1971	1 ^{er} sem. 1972
Articles de voyage - sac pour la toilette en cuirs et peaux	Total	1. 137, 36	434, 15	1. 138, 40	773, 75
	U. S. A.	236, 33	60, 03	204, 51	88, 78
	France	163, 21	82, 67	210, 90	169, 80
	Allemagne R. F.	214, 05	81, 13	220, 88	193, 51
Sac de dame en cuirs et peaux	Total	16. 482, 28	8. 012, 99	19. 177, 22	11. 532, 43
	U. S. A.	5. 009, 12	2. 263, 50	5. 610, 18	2. 912, 18
	Allemagne R. F.	4. 822, 89	2. 518, 88	6. 261, 76	4. 045, 78
	France	-	671, 08	1. 657, 70	1. 088, 44
	Suisse	1. 273, 33	564, 10	1. 336, 39	847, 92
	Belgique	-	533, 25	1. 018, 68	-
Porte-documents	Total	375, 60	130, 62	396, 68	308, 16
	Allemagne R. F.	-	-	130, 96	103, 73
Sacs et articles du même genre en cuirs et peaux	Total	4. 634, 25	2. 140, 98	5. 072, 55	2. 757, 91
	U. S. A.	1. 629, 41	615, 36	1. 601, 06	877, 56
	Allemagne R. F.	721, 17	453, 26	1. 124, 58	643, 61
	Japon	505, 16	245, 68	445, 45	-
	Suisse	-	216, 88	442, 06	225, 29
Accessoires d'habillement en cuirs et peaux	Total	1. 836, 01	1. 161, 26	2. 596, 04	1. 553, 70
	U. S. A.	443, 45	184, 05	455, 65	225, 35
	Allemagne R. F.	481, 50	440, 65	650, 40	647, 07
	France	-	176, 71	380, 73	217, 89
Autres articles en cuirs et peaux	Total	3. 020, 25	1. 263, 70	3. 109, 12	1. 530, 06
	U. S. A.	1. 087, 69	427, 68	1. 082, 91	444, 11
	France	292, 36	181, 21	363, 34	142, 20
	Allemagne R. F.	493, 03	180, 17	515, 16	333, 26
Sous-total		27. 485, 75	13. 143, 70	31. 490, 01	18. 456, 02
Vêtements en cuirs et peaux	Total	1. 590, 50	1. 507, 58	5. 044, 11	6. 736, 39
	Allemagne R. F.	637, 07	779, 18	2. 786, 81	2. 782, 98
	U. S. A.	385, 70	219, 50	797, 00	-
	Suisse	-	149, 22	471, 25	-
Articles de voyage, sac de toilette en matière plastique	Total	512, 65	371, 54	792, 25	461, 55
	Allemagne R. F.	-	117, 73	186, 72	92, 19
Sacs et articles du même genre en matière plastique	Total	2. 132, 70	1. 055, 13	2. 317, 19	1. 488, 81
	France	280, 21	-	238, 65	267, 68
	Allemagne R. F.	483, 32	346, 37	750, 50	428, 97
	U. S. A.	188, 02	-	-	-
	Pays-Bas	-	132, 42	267, 95	107, 78
	Suisse	-	97, 64	224, 00	123, 31
Articles de voyage, sacs de toilette en fibre vulcanisée ou en carton	Total	84, 25	60, 08	132, 50	41, 31
Articles de voyage, sacs de toilette en fibre vulcanisée ou en tissus	Total	346, 24	187, 32	371, 76	265, 61
Sacs de dame en tissus	Total	1. 757, 57	1. 387, 05	2. 339, 95	1. 706, 46
	Allemagne R. F.	516, 73	346, 89	529, 70	359, 66
	France	246, 87	289, 77	425, 42	381, 44
	Suisse	140, 25	119, 40	175, 40	-
	U. E. B. L.	120, 23	-	-	-
	U. S. A.	247, 30	263, 16	619, 48	434, 57
	Pays-Bas	-	118, 30	148, 11	-
Sacs de dame en autres matières	Total	4. 986, 35	2. 868, 31	5. 068, 48	3. 229, 38
	France	652, 53	395, 81	515, 48	357, 26
	U. S. A.	1. 589, 85	1. 039, 36	2. 109, 84	1. 343, 47
	Allemagne R. F.	709, 55	451, 36	807, 14	505, 86
	Grande Bretagne	338, 13	260, 65	322, 07	-
	Canada	-	113, 80	198, 90	172, 03
Sacs et articles de même genre non en cuirs et peaux naturels	Total	3. 463, 78	1. 554, 15	3. 271, 50	2. 216, 69
	France	442, 36	279, 79	576, 32	261, 56
	Allemagne R. F.	821, 05	364, 36	756, 53	620, 95
	U. S. A.	868, 94	261, 50	609, 35	393, 77
Sous-total		13. 283, 54	7. 483, 58	14. 293, 63	9. 409, 81
Total général		42. 359, 79	22. 134, 86	50. 827, 75	34. 602, 22

PAYS-BAS

Monnaie : Florin

Cours officiel au 1.1.1974 : 3,35507 FL = 1 uc (1)

au 1.1.1973 : 3,52278 FL = 1 uc

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. AZOUVI (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Pages
1 - CUIRS ET PEAUX	
1. 1. <u>Situation générale en 1969-70 - Evolution</u>	2
1. 1. 1. Production	2
1. 1. 2. Commerce extérieur et consommation	4
1. 1. 2. 1. Quantités	4
1. 1. 2. 2. Prix	7
1. 2. <u>Perspectives</u>	7
2 - CHAUSSURES	9
2. 1. <u>Situation générale en 1971 - Evolution</u>	9
2. 1. 1. Production	9
2. 1. 2. Commerce extérieur	11
2. 1. 3. Consommation	12
2. 2. <u>Perspectives</u>	14
3 - MAROQUINERIE	
3. 1. <u>Situation générale en 1970</u>	15
3. 1. 1. Production	15
3. 1. 2. Commerce extérieur	18
3. 1. 3. Consommation	19
3. 2. <u>Perspectives</u>	20
4 - AUTRES BRANCHES TRAVAILLANT LE CUIR	
4. 1. <u>Ganterie</u>	21
4. 2. <u>Vêtements</u>	22
4. 3. <u>Autres utilisations du cuir</u>	24
5 - TABLEAUX	25

1 - CUIRS ET PEAUX

1.1 - Situation générale en 1969-70 - Evolution

1.1.1 - Production

La Fédération hollandaise de la tannerie a récemment publié une étude faisant le point des problèmes et difficultés auxquels est confrontée la profession qui, dans les dernières années, a vu son taux de rentabilité baisser continûment, pour atteindre 0 % sur la période 1967-1969 (bénéfice brut, hors amortissement : 2,5 % des capitaux investis) alors qu'il était encore de 6,2 % pour la période 1959-1963.

La situation générale est donc difficile et ce, malgré une constante réduction depuis la fin de la dernière guerre, à la fois des entreprises et des salariés.

Tableau 1

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DE LA TANNERIE HOLLANDAISE

	1950	1955	1958	1960	1967	1968	1969
<u>Nbre entreprises</u>	<u>163</u>	<u>144</u>	<u>126</u>	<u>123</u>	<u>103</u>	<u>98</u>	<u>87</u>
dont :							
-10 salariés	68	53		41	46		40
de 10 à 25	95	91		21	22		16
> 25				61	35		31
<u>Nbre total de salariés :</u>	<u>4.762</u>	<u>4.896</u>	<u>4.105</u>	<u>4.051</u>	<u>3.211</u>	<u>2.900</u>	<u>2.887</u>
dont dans entreprises employant :							
- 10 salariés	345	257		228	226		158
de 10 à 25	4.417	4.639		314	363		238
> 25				3.509	2.622		2.491

Les premières en 1969 étaient réduites à la moitié de leur nombre de 1950 et la réduction était surtout sensible pour les plus importantes d'entre elles. Quant au personnel, les effectifs à la fin de la période n'étaient plus que les 60 % du chiffre de 1950, la diminution portant principalement sur les entreprises les plus petites.

Dans le même temps, la production globale diminuait, et la part de la branche dans le PNB passait entre 1950 et 1967 de 10 % à 2 %. Malgré tout, compte tenu de la baisse importante des effectifs employés, des gains en productivité au cours de la dernière décennie ont été enregistrés. Selon le rapport cité, la tannerie hollandaise se situait de ce point de vue, en 1968, au premier rang en Europe, comme l'indique les chiffres ci-dessous :

(en pieds carrés/homme/an)

Pays-Bas	France	Italie	RFA	UEBL	CEE	Etats-Unis
38.000	33.500	29.500	29.500	28.000	31.000	45.500

Les données suivantes résument l'évolution de cette productivité pour les dix années écoulées.

	1960	1962	1964	1966	1968	1969
Ventes à prix courants (en 10 ⁶ F1)	143,3	143,7	147,5	154,7	153,5	153,4
Nombre de salariés	4.051				2.900	2.887
Ventes annuelles/sal. (10 ³ F1)	35,4				52,9	53,1

Du fait de l'absence d'éléments sur les correspondances aux Pays-Bas entre cuirs lourds, exprimés en tonnes, et cuirs légers, en pieds carrés, le calcul a été présenté en valeur, ce qui n'est pas non plus satisfaisant en l'absence d'un indice de prix permettant des évaluations à prix constants.

Les données dont on dispose montrent qu'en neuf ans, les ventes par salarié ont progressé de 50 %, soit près de 5 % par an. Si l'on estime, par analogie avec les autres pays, que la hausse des prix au cours de cette période a été de l'ordre de 25 %, le gain annuel en productivité est alors de 2,1 % ce qui, sans être négligeable, situe cependant la profession, loin des progrès marqués par ses homologues danoise et belge, tels du moins qu'on a pu les calculer au travers des données disponibles. Il est à noter, pour terminer, qu'à prix constants avec l'hypothèse ci-dessus, c'est une chute nette des ventes de 15 %, qui a été enregistrée entre 1960 et 1969, tendance commune à la plupart des pays européens.

1.1.2 - Commerce extérieur et consommation

1.1.2.1 - Quantités

Les tableaux PB.1 et PB.2 résument, pour la période 1960-1969, ou 1960-1970, et pour les postes cuir lourd, cuir léger et chamois, les évolutions des ventes sur le marché national, du commerce extérieur et de la consommation.

En matière de production, l'évolution est très dissemblable selon qu'il s'agit des cuirs lourds ou légers. La production des premiers, en quantités, n'était plus en 1970 qu'à 30 % de celle de 1960, tandis que les valeurs, sur la base 100 en 1960 étaient, à prix courants, au coefficient 46 neuf ans plus tard. Ce sont les cuirs pour semelles qui ont enregistré l'essentiel de la baisse, tandis que les cuirs lourds destinés à d'autres usages que la chaussure se maintenaient à peu près stables. En conséquence, la part des cuirs pour semelles, qui représentait 86 % du total des cuirs lourds au début de la décennie, était passée à 57 % en 1970.

Pour les cuirs légers au contraire, on note globalement une progression, en quantité de 9 %, en valeur de 24 %, entre 1960 et 1969. Mais une interprétation plus fine permet de distinguer deux phases : forte progression de la production de 1960 à 1964 (+ 21 %), suivie ensuite d'une régression lente mais continue (les résultats de 1968 constituant une exception) ; de 1964 à 1969, la baisse en quantité est de 10 %, et elle s'est poursuivie l'année suivante. Une analyse prenant en compte la décomposition du poste "cuirs légers" selon les utilisations montre un grand parallélisme dans les évolutions enregistrées - progression générale de 1960 à 1964, déclin ensuite - quelles que soient ces utilisations.

Enfin, le dernier poste analysé, celui des peaux de chamois a connu une évolution assez semblable à celle des cuirs légers, à cette différence près que sa progression continue de 1960 à 1966 (+ 53 %) a été suivi d'une régression (- 13 % de 1966 à 1970).

En définitive, la part de chacun des postes retenus a évolué comme suit, durant les dix années :

Tableau 2

EVOLUTION DE LA PART DES DIVERS TYPES DE CUIRS
DANS LA PRODUCTION HOLLANDAISE

	en %					
	1960	1962	1964	1966	1968	1969
Cuirs lourds	23	19	15	14	11	10
Cuirs légers	68	72	74	73	78	79
Peaux de chamois	9	9	11	13	11	11
TOTAL	100	100	100	100	100	100

En ce qui concerne la consommation, le tableau PB.2 met en évidence une stabilisation à prix courants, ce qui correspond, compte tenu de la hausse des prix, à une baisse absolue. Comme pour la production, deux phases doivent être distinguées :

1960-1966	Croissance
1967-1970	Déclin.

L'analyse des quantités montre la très forte baisse des cuirs lourds dont les tonnages consommés représentaient en 1969 moins du tiers de ceux de 1960. Pour les cuirs légers, le déclin est beaucoup moins prononcé (- 6 % pour la même période), tandis que les peaux ont apparemment progressé (+ 53 %) mais sont caractérisées par une évolution en dents de scie qui rend douteuse la représentativité des années de référence.

Il est intéressant de noter que ce déclin des quantités consommées n'a pas été accompagné d'une diminution ni relative, ni absolue des quantités livrées ; les importations ont progressé, passant de 33 % de la consommation en 1960 à 44 % en 1964 et 48 % en 1969, mais parallèlement les exportations progressaient encore plus vite ; elles représentaient 1/3 de la production en 1960, passaient à 43 % en 1964 et 52 % en 1969.

Si, pour les cuirs lourds, on n'enregistre guère de modifications en matière de commerce extérieur (les importations oscillent autour de 500 tonnes et les exportations autour de 1.000 tonnes), le déclin étant uniquement le fait de la production nationale, par contre des progrès sensibles en matière d'amélioration de la balance commerciale peuvent être constatés pour les cuirs légers.

en %

	1960	1962	1964	1966	1968	1969
<u>Cuirs légers :</u>						
<u>Importations</u> Consommation	42	44	51	53	49	50
<u>Exportations</u> Production	38	46	46	48	47	52
<u>Exportations</u> Importations	86	109	81	83	95	105
<u>Peaux de chamois :</u>						
<u>Importations</u> Consommation	13	15	19	22	32	50
<u>Exportations</u> Production	43	42	49	46	65	68
<u>Exportations</u> Importations	509	408	417	300	397	213
<u>Tous cuirs :</u>						
<u>Importations</u> Consommation	33	35	44	46	44	48
<u>Exportations</u> Production	33	40	43	46	47	52
<u>Exportations</u> Importations	103	123	96	100	112	117

Globalement, après la période ascendante initiale, qui s'est traduite par de bons résultats commerciaux, les chiffres de 1964 marquent un repli traduisant le début de la réorganisation de la branche. Après cette passe difficile, une amélioration continue a été enregistrée ensuite, se traduisant entre 1964 et 1969, par une amélioration de 22 % du taux de couverture des importations par les exportations.

1.1.2.2 - Prix

En matière de prix, il n'a pas été possible d'obtenir des indications concernant une longue période. Mais le tableau PB.3 montre clairement, comme pour les autres pays européens, l'envolée des cotisations en 1972, plus forte encore que celle, déjà importante, enregistrée en 1968. Cette hausse n'a pas manqué, comme ailleurs, de poser des problèmes aux tanneurs nationaux qui ont de plus en plus de mal à répercuter dans leurs prix de vente les augmentations relevées sur les peaux brutes. Ces difficultés commerciales actuelles éclairent d'un jour défavorable les perspectives de la branche.

1.2 - Perspectives

L'étude à laquelle il a été déjà fait référence date des années 1970-1971, période où le problème des prix de la matière première se posait de façon très différente. Or, déjà à cette époque, les auteurs insistaient sur la nécessité impérieuse de restructuration de la tannerie hollandaise, condition de survie face à la concurrence étrangère. Dans ce but, plusieurs propositions étaient avancées :

- augmentation de la taille moyenne des entreprises : la capacité moyenne actuelle de traitement est de l'ordre de 30.000 cuirs ou peaux/an. Le but envisagé est d'accroître cette capacité jusqu'à un minimum de 120.000 par an.
- fusion : solution déjà utilisée avec succès lors de la crise des années 20, et qui permettrait d'atteindre plus aisément le premier objectif.
- amélioration de la productivité.
- transformation accrue de peaux européennes, étant donné l'augmentation du coût du fret maritime.
- sous-traitance et fabrication à façon, procédures permettant d'allonger les séries.
- exportation du savoir-faire sous une forme n'impliquant pas nécessairement le transfert de l'entreprise, mais qui pourrait consister en un travail de conseiller d'organismes internationaux, ou en des prises de participation dans des projets en pays sous-développés.

- évolution vers le commerce, parfois en abandonnant la production.
- enfin, étant donné l'impact des charges d'épuration, il était demandé aux pouvoirs publics néerlandais de ne plus procéder à des augmentations de ces charges, qu'en liaison avec les autres pays européens.

Depuis ces recommandations, la situation s'est aggravée et, entre 1968 et 1970, plus de 10 entreprises ont encore fermé leurs portes. Selon les interlocuteurs rencontrés, cette tendance va très certainement se poursuivre ; les coûts d'épuration, actuellement de 10 florins par équivalent - population, devraient passer d'ici cinq ans à 25-30 florins, ce qui constituera vraisemblablement une charge insupportable pour la plupart des tanneurs. Beaucoup d'entre eux devront fermer, et il ne semble pas, malgré les problèmes régionaux d'emploi qui se posent dans la province du Brabant, que le Gouvernement hollandais soit décidé, compte tenu de la faible surface économique de la branche, à beaucoup ralentir le déclin de la profession.

En conséquence, on peut estimer à une trentaine ou peut-être moins, le nombre de tannerie encore en activité à la fin de la décennie. Il ne semble pas que les professionnels s'inquiètent à la perspective d'importations accrues de peaux semi-tannées ou tannées en provenance des pays du Tiers-Monde. Bien au contraire, ils estiment d'une part qu'il est probablement intéressant d'acheter aux prix actuels du wet-blue plutôt que de la peau brute, d'autre part que le travail de rivière, le plus salissant, effectué en pays sous-développés, leur épargnerait les taxes de pollution qu'ils seront, autrement, inéluctablement contraints de payer.

2 - CHAUSSURES

2.1 - Situation générale en 1971 - Evolution

2.1.1 - Production

Entre 1960 et 1971, le nombre d'entreprises de fabrication de chaussures est passé de 227 à 111, les effectifs baissant dans une proportion analogue : 16.600 travailleurs en 1960, 8.800 en 1971.

D'abord relativement lente en début de période (- 1.100 salariés entre 1960 et 1964), la contraction s'est accélérée ensuite, au rythme moyen de 5,5 % l'an.

Le tableau PB.4 fournit pour la période, l'évolution de la production en quantités et en valeur, qui présente la même physionomie générale que celle de la tannerie : progression initiale entre 1960 et 1964, plafonnement ensuite, et recul important dans les dernières années. La production d'articles chaussants de tous types et en toutes matières est en 1971 à 21 % en dessous de son niveau de 1960, et en 1970 à 13 %, tandis qu'en valeur pour la décennie, la progression est de 24 %.

On ne dispose de statistiques détaillées complètes que pour les quantités. Les chiffres du tableau suivant mettent en évidence un recul généralisé des trois postes retenus. La baisse de production de 1960 à 1971 est de 20 % pour les chaussures à dessus cuir, de 40 % pour les pantoufles et autres chaussures d'intérieur, de 12 % pour les autres articles chaussants. Enfin, à l'intérieur du poste "chaussures cuir", ce sont surtout les chaussures pour enfants qui ont régressé de 1/3 entre 1960 et 1971 ; celles pour dames ont aussi sensiblement baissé (de 23 %) tandis que les articles pour hommes se maintenaient mieux, avec une production 1971 (4,9 millions de paires, en reprise de 4 % sur l'année précédente), pratiquement encore au niveau de celle de 1960 (5 millions de paires). Les autres chaussures en cuir enfin, ont progressé d'un peu plus de 20 %, mais elles ne représentent que 6 % en fin de période du total des quantités vendues par l'industrie nationale.

Tableau 3

EVOLUTION DE LA PART DES DIFFERENTS
TYPES DE CHAUSSURES
DANS LES VENTES AU MARCHE NATIONAL

en %

	1960	1964	1968	1969	1970	1971
<u>Chaussures à</u> <u>dessus cuir</u>						
pour hommes	27	31	30	28	25	26
pour dames	16	16	17	17	17	20
pour enfants	22	18	16	15	16	19
autres	3	3	3	4	4	4
TOTAL	68	68	66	64	62	69
<u>Chaussures</u> <u>d'intérieur</u>	14	19	15	15	14	11
<u>Autres chaussures</u>	18	13	19	21	24	20
TOTAL	100	100	100	100	100	100

La régression, continue mais relativement lente, de la part des chaussures cuir a été enrayée en 1971 mais il n'est pas possible de dire si ce phénomène est temporaire ou marque une stabilisation durable.

A l'instar de la plupart des pays européens, les fabricants hollandais jouent la carte de la qualité et, si leurs ventes décroissent régulièrement, ils n'en restent pas moins attachés à la production d'articles en cuir. Il est vraisemblable dans ces conditions que la hausse des cours de la matière première en 1972 n'aura pas manqué de leur créer un certain nombre de difficultés.

Du point de vue de l'amélioration de la productivité, la mise en regard des ventes (1) et des salariés de la branche permet d'aboutir aux résultats suivants :

(1) On ne dispose pas de toutes les données sur la production. Mais l'approximation présente se justifie par la relation étroite, et pratiquement sans modification, existant entre ventes et productions.

	1960	1964	1968	1970	1971
Ventes au marché intér. (10 ⁶ paires)	31,6	34,9	34,0	27,5	24,9
Personnel de la branche	16.600	15.500	12.400	9.800	8.800
Paires/an/salarié	1.900	2.250	2.740	2.810	2.830

La progression en onze ans est de 49 %, soit 3,7 % par an. Elle a été particulièrement marquée dans la première phase de la période, où elle a atteint 4,7 % l'an ; elle est restée presque stable ensuite, progressant seulement de 3 % entre 1968 et 1971.

L'évolution générale de la profession s'en déduit : en un premier temps, les ressources de rationalisation de la branche étaient relativement importantes, ce qui explique à la fois le gain en productivité et la réduction relativement lente du nombre d'entreprises et de salariés. C'est aussi pendant toute cette phase (1960-1968) que la production a globalement progressé.

A partir de 1968, la situation devient plus difficile : les réserves de productivité sont pour beaucoup déjà utilisées et la lutte contre la concurrence extérieure se traduit principalement par des fermetures d'entreprises, sans que pour autant la production annuelle par salarié s'en trouve beaucoup modifiée.

2.1.2 - Commerce extérieur

Les données du tableau PB. 5 permettent de mieux mettre en évidence les difficultés de la profession auxquelles il a été fait allusion. Le commerce extérieur d'articles chaussants des Pays-Bas a progressé entre 1960 et 1971 de 310 %, soit 10,8 % par an. Mais l'évolution des achats et des ventes a été très différente, les secondes progressant de 26 % en onze ans avec une chute en 1971 par rapport aux niveaux atteints les années précédentes, et une progression au contraire très forte des importations, de plus de 500 %. Il en est résulté un déséquilibre profond, en quantités et en valeurs de la balance commerciale de la branche ; encore positifs en 1960, les taux de couverture ont évolué par la suite comme suit :

en %

	1960		1964		1969		1970	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Taux de couverture	105	119	48	54	39	48	36	42

Les exportations hollandaises se font à des prix supérieurs à ceux pratiqués aux importations mais, quelle que soit la référence - quantités ou valeurs - utilisée, la dégradation est très nette, et les chiffres de 1971 ne font que l'accentuer : le taux de couverture, pour les quantités n'est plus cette année que de 26 %.

Tous les postes considérés sont touchés par cette dégradation qui affecte plus particulièrement les chaussures cuir passées d'un taux de couverture de 179 % en 1960 à 23 % en 1971, avec des exportations en fin de période en baisse de 30 % sur celles de 1968 et 1969, et revenant au niveau de celles de 1960.

Par contre, bien que présentant aussi un bilan défavorable en matière de balance commerciale, les ventes à l'étranger ont progressé, tant pour les chaussures d'intérieur (+ 22 %, stables depuis 1968) que pour les chaussures "autres" (+ 60 %).

C'est ainsi que la part des chaussures "cuir" dans le total des achats est passée de 30 % en 1960 à 44 % en 1964 et 48 % en 1971, tandis qu'aux exportations le processus était inverse : 52 % en 1960, 50 % en 1964, 42 % en 1971.

2.1.3 - Consommation

Le rapprochement des tableaux relatifs aux ventes et au commerce extérieur, donne la consommation du pays en articles chaussants de tous types (tableau PB.6). Celle-ci a régulièrement progressé de 1960 à 1971, au rythme annuel moyen de 4 % (mais avec une chute sensible, suivie ensuite d'une reprise, en 1970).

Globalement, comme on l'a indiqué, cette progression est essentiellement le fait des importations qui représentaient 20 % de la consommation en 1960, passaient à 34 % en 1964, puis 43 % en 1968, pour atteindre les 2/3 du total en 1971. Les exportations quant à elles, augmentaient plus lentement mais représentaient aussi, du fait de la baisse constante de la production, une part sans cesse croissante de celle-ci : 21 % en 1960, 27 % en 1968, 33 % en 1971.

A cette consommation en progression, les chaussures "cuir" ont aussi participé, pour un taux annuel de l'ordre de 3 %, les derniers résultats connus - ceux de 1971 - tendant à prouver qu'après un recul passager la progression a repris comme par le passé. Enfin, pour les deux autres postes considérés ici, on note également des améliorations : les chaussures d'intérieur ont gagné 24 % en 11 ans (2 % par an) mais sont en déclin régulier depuis 1964 (- 27 % depuis cette date) ; les autres articles chaussants ont connu un taux d'accroissement annuel de 7,2 %.

Au total, les parts de chaque type de chaussures dans la consommation nationale se présentent ainsi :

Tableau 4

PART DES DIFFERENTS TYPES D'ARTICLES CHAUSSANTS
DANS LA CONSOMMATION NATIONALE

en %

	1960	1964	1968	1969	1970	1971
Chaussures dessus cuir : pour dames	27	31	29	33	27	27
pour hommes	15	16	17	12	17	17
pour enfants	18	13	14	13	13	14
autres	3	3	3	2	2	3
Total	63	63	63	60	59	60
Chaussures d'intérieur	18	22	18	17	16	14
Autres chaussures	19	15	19	23	25	26
TOTAL GENERAL	100	100	100	100	100	100

Deux évolutions principales se dégagent de ce tableau :

- faible régression de la part des chaussures cuir, dans un marché en augmentation, ce déclin étant imputable uniquement aux articles pour enfants : régression également de la part des chaussures d'intérieur.
- progression assez forte des chaussures autres matières que le cuir.

2.2 - Perspectives

Le bilan qui vient d'être dressé présente deux caractéristiques, d'une part la régression, relative et absolue, de l'importance de l'appareil de production nationale dans la consommation du pays, d'autre part le gain encore assez net, même en fin de période, enregistré dans les utilisations de chaussures "cuir", même si, relativement, celles-ci perdent peu à peu de leur importance

Pour l'avenir, il semble que ces deux tendances devraient se confirmer. Les hollandais sont des utilisateurs de chaussures "cuir", qu'ils estiment bien adaptées au climat de leur pays et l'on doit s'attendre à un gain pour les prochaines années au moins égal à l'accroissement démographique.

Mais, il semble aussi difficile que ce gain soit pour l'essentiel le fait des producteurs locaux. Un institut de Rotterdam a publié récemment une étude sur la branche, dont les conclusions sont dans l'ensemble approuvées par les responsables de la Fédération de la chaussure.

Selon cette étude, toutes les possibilités de compétitivité de la branche ne seraient pas encore épuisées, et celles qui restent seraient plus vraisemblablement en faveur des firmes moyennes (de 50 à 200 salariés), plus à même de par leur souplesse de s'adapter à la demande. Par ailleurs, un vigoureux effort devrait être effectué en faveur des exportations, tandis qu'une coopérative, en particulier financière, devrait être instaurée entre ces firmes afin qu'elles ne dépendent pas trop de leurs spécialités.

Dans la pratique, c'est sur ce principe même de coopération que risquent de buter les efforts de restructuration. Comme en Belgique, les professionnels se caractérisent par la volonté parfois vive de maintenir leur indépendance. La vitalité de l'ensemble de l'appareil de production nationale dépendra donc en dernier ressort de leurs capacités à s'unir ou coopérer sous une forme ou sous une autre. En tout état de cause, il est vraisemblable d'escompter pour l'avenir une contraction accrue des entreprises et des effectifs, non compensée par des gains en productivité. La croissance de la consommation de chaussures "cuir" devant se poursuivre, c'est par conséquent par un recours accru aux importations que devra être comblé le déficit potentiel. Pour ces achats à l'étranger, il est logique de penser que des entreprises installées en Afrique seraient bien placées. Mais il faut aussi noter que les chefs d'entreprises hollandais qui seraient tentés de s'expatrier, paraissent a priori davantage intéressés par des pays comme le Brésil ou l'Indonésie.

3 - MAROQUINERIE

3.1 - Situation générale en 1970

3.1.1 - Production

L'évolution de la structure de la maroquinerie hollandaise, telle que l'on peut la saisir à travers la catégorie "grandes entreprises" (plus de 20 salariés) (1), a connu depuis 1960 trois phases distinctes. Lors de la première (1960-1965), le nombre de firmes, et les effectifs employés ont baissé, passant respectivement de 74 à 62 et de 4.041 à 3.000 (2) ; la seconde (1966-1968) a été marquée par une certaine stabilisation ; le nombre de société a légèrement crû (66 en 1968) tandis que les effectifs restaient à peu près stables; enfin, la dernière phase a été marquée par un repli sensible : 48 entreprises en 1970, employant 2.500 personnes.

Si l'on raisonne à partir de 1962, pour toutes les entreprises, c'est-à-dire celles employant dix salariés et plus, l'évolution est la suivante :

	<u>1962</u>	<u>1965</u>	<u>1968</u>	<u>1970</u>
Entreprises	114	119	128	110
Personnel employé	3.400	3.700	3.710	3.330

En pratique, pour toute la période, la structure de la branche est pratiquement restée inchangée, à l'instar de ce qui s'est passé en Belgique (3).

(1) En 1960, on appelle "petites entreprises" celles qui emploient de 5 à 20 salariés ; à partir de 1962, cette catégorie concerne les entreprises employant de 10 à 20 salariés.

(2) Ganterie incluse.

(3) Pour l'ensemble de la branche, le personnel employé en 1970 était de 6.630 travaillant dans plus de 350 entreprises. En l'absence de données chronologiques détaillées de production, on ne raisonnera dans la suite que sur des unités de plus de 10 salariés.

Pour le calcul de la productivité, on sera contraint de raisonner sur les ventes, faute de données statistiques complètes. Mais cette approximation est raisonnable, compte tenu du lien étroit existant entre ces ventes annuelles et la production qui leur correspond (cf. statistiques annuelles de l'Association).

Tableau 5

EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE DANS
L'INDUSTRIE DE LA MAROQUINERIE

en prix courants

	1962	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Ventes (millions Fl)	76,8	104,2	107,3	114,7	114,0	107,4	120,8
Personnel	3.400	3.700	3.700	3.800	3.700	3.450	3.330
Ventes/salarié (milliers Fl)	22,6	28,2	29,0	30,2	30,8	31,1	36,3

Pour les 8 années prises en compte, la progression globale à prix courants est de 61 %, soit 6,1 % annuellement. Par ailleurs, le rapport annuel 1971 de l'Association hollandaise pour l'industrie de la maroquinerie fournit de 1963 à 1970, l'évolution des indices quantitatifs de production. Moyennant l'assimilation ventes-production, ces indices permettent de raisonner à prix constants. Le résultat est alors sensiblement moins favorable.

Tableau 6

EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE DANS
L'INDUSTRIE DE LA MAROQUINERIE

	1963	1966	1967	1968	1969	1970
Ventes en prix courants (millions Fl)	88,8	107,3	114,7	114,0	107,4	120,8
Indices quantitatifs de production	100	114	108	111	112	120
Ventes en prix constants (millions Fl)	88,8	94,1	106,2	102,7	95,9	100,7
Personnel	3.600	3.700	3.800	3.700	3.450	3.330
Ventes/salarié en prix constants (milliers Fl)	24,7	25,4	27,9	27,8	27,8	30,2

La ventilation ci-dessus met en évidence une stabilité d'ensemble pour les sacs à mains et porte-feuilles - porte-monnaies. Les premiers, après avoir progressé régulièrement de 1962 à 1968 sont retombés ensuite à une part très proche de celle qui était la leur en début de période ; la part des seconds n'a pratiquement pas connu de modifications. Les seuls postes à changement important sont ceux des articles de voyage qui ont triplé en 8 ans, aux dépend des "autres articles".

Pour ce qui est, enfin, de la matière "cuir", la seule information continue dont on dispose concerne les sacs à mains. Les quantités produites de sacs en cuir ont progressé de 1965 à 1967 pour décroître ensuite et se retrouver en fin de période au niveau initial, décroissance qui a correspondu à la baisse de production globale.

3.1.2 - Commerce extérieur

L'évolution des échanges est donnée dans le tableau PB. 8. A prix courants, ils ont été multipliés par trois, passant en dix ans de 27 à 85 millions Fl, cette augmentation affectant un peu plus les achats que les ventes (pour les premiers + 325 % ; pour les seconds + 284 %). La balance commerciale de la branche s'est donc dégradée, particulièrement depuis 1966 : jusqu'à cette date le taux de couverture des importations par les exportations se maintenait autour de 60 % ; il a baissé ensuite jusqu'à 54 % pour les deux dernières années examinées.

Un examen par postes montre que peu de modifications sont à noter sur les articles de voyage ; au contraire une progression est enregistrée de la part des sacs à mains et des porte-monnaies, qui passent respectivement entre 1966 et 1970 de 17 % à 22 % et de 10 % à 14 % du total des échanges extérieurs de la branche.

Dans les dernières années, les origines européennes (CEE) des achats étaient toujours prépondérantes, avec cependant un pourcentage en baisse, 69 % en 1969 et 63 % en 1971 (1). Viennent ensuite l'Europe de l'Est, stable autour de 16 % et l'Extrême-Orient, en forte progression : 9 % en 1969, 11 % en 1970, 14 % en 1971. Les pays est-européens vendent principalement des articles de voyage en matière textile, des sacs à mains en cuir ou non, et surtout des gants (cf. paragraphe suivant). Quant aux pays d'Extrême-Orient, leurs ventes principales portent sur les articles de rangement (Formose, Hong-Kong) à support textile ou plastique et, également les gants de ville.

(1) Source : Rapport annuel 1971 de l'Association pour l'Industrie de la Maroquinerie.

Les exportations principales sont aussi dirigées sur le Marché Commun, en premier lieu vers l'UEBL et la RFA.

3.1.3 - Consommation

On la déduira du rapprochement des tableaux de production (tableau PB.7) et de commerce extérieur (tableau PB.8). Il ressort des chiffres du tableau PB.9 une progression à prix courants, en huit ans, de 86 % ou 8 % par an. Cependant, il faut noter que les résultats de 1970 peuvent provenir de phénomènes conjoncturels, la progression annuelle moyenne entre 1965 et 1969 n'ayant atteint que 3,5 %, avec une stagnation de 1967 à 1969. Les parts de chaque poste se présentent ainsi (en %) :

	1962	1965	1966	1967	1968	1969	1970
articles de voyage	3	9	11	13	14	16	17
sacs à mains	26	30	30	31	33	30	29
dont : en cuir	9	16	17	19	19	15	13
porte-monnaies	12	14	14	13	12	11	10
autres	59	47	45	43	41	43	44
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

L'importance des articles de voyage - en matière synthétique pour la quasi-totalité - n'a cessé de croître de 1962 à 1970 ; celle des sacs à mains, et en particulier des sacs à mains en cuir, a d'abord progressé (jusqu'en 1968), pour diminuer ensuite et se retrouver en 1970 à un niveau inférieur à celui de 1965 ; enfin, le pourcentage des porte-monnaies, articles presque tous en cuir, n'a cessé de baisser depuis 1965.

3.2 - Perspectives

Du point de vue de sa structure, l'industrie hollandaise de la maroquinerie a peu évolué au cours de la décennie écoulée, et il est vraisemblable que cette situation se prolongera à l'avenir. Selon les professionnels consultés, il est raisonnable de prévoir une chute continue, mais plutôt lente, du nombre des petites entreprises, avec un renforcement corollaire de la position des grandes (en 1971, les 14 plus grandes entreprises employaient 40 % du personnel). Au total, la situation de la branche est loin d'être dramatique.

En ce qui concerne les matières premières utilisées, il est probable que s'accentuera la baisse d'importance du cuir. On peut considérer actuellement que la totalité des articles de voyage est en matière autre que le cuir, de même de 60 % à 70 % des sacs à mains ; la petite maroquinerie par contre utilise presque exclusivement la matière naturelle. Il est vraisemblable qu'aux environs de 1980, la petite maroquinerie continuera à utiliser prioritairement le cuir ; par contre, les sacs à mains pourraient être à 90 % en matières synthétiques.

De ces deux types de considérations, il ressort qu'il ne faut guère attendre des professionnels de la branche, de les voir s'intéresser à des implantations en Afrique. Même si les fermetures d'entreprises devaient s'accélérer (du fait en particulier des départs à la retraite des pionniers de la maroquinerie hollandaise, qui ont édifié le secteur après 1945)(1), le chiffre d'affaires global de la branche ne diminuerait pas pour autant, la part des grandes unités croissant, avec les possibilités ultérieures de mécanisation que cela suppose. L'implantation préférentielle en Europe en serait au contraire renforcée.

(1) Ces fermetures possibles constituent une seconde hypothèse d'évolution aux dires de l'Association Professionnelle.

4 - AUTRES BRANCHES TRAVAILLANT LE CUIR

4.1 - Ganterie

Comme ses homologues des autres pays européens, la ganterie hollandaise est en position difficile.

On comptait 9 entreprises en 1960, il n'y en avait plus, semble-t-il que 3 à 4 dix ans plus tard.

Tableau 8EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HOLLANDAISE
DE GANTS

en million F1

	1962	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Ventes "Nationale"	9,5	12,1	10,1	9,0	8,6	8,7	8,8
Importations	8,3	10,8	14,4	13,1	14,1	16,5	19,4
Exportations	3,3	4,6	4,8	3,2	3,5	5,0	7,5
Consommation	14,5	18,3	19,7	18,9	19,2	20,2	20,7

A prix courants, la consommation du pays est à peu près étale depuis cinq ans ; les ventes, après avoir baissé régulièrement de 1962 à 1968, se sont stabilisées depuis ; les exportations ont suivi la même tendance générale, mais leur redressement en fin de période est très spectaculaire, leur valeur représentant en 1970, 85 % des ventes destinées au marché local (contre 36 % en 1967 et 35 % en 1962). Quant aux importations, ce sont elles qui ont le plus progressé : + 11,2 %/an, reprenant vigoureusement en 1969 après un tassement les deux années précédentes. C'est ce progrès qui explique que, malgré la stabilité en valeur les consommations en quantités aient progressé, car les achats proviennent, hormis l'Italie, essentiellement de pays à bas salaires - Europe de l'Est (Tchécoslovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie) et surtout Hong-Kong - pour lesquels l'augmentation des prix vérifiée sur le marché intérieur n'a évidemment pas joué.

Tableau 9

CONSOMMATION HOLLANDAISE DE GANTS (1)(en 10³ dz paires)

	1966	1967	1968	1969	1970
Ventes "nationales"	233,3	200,0	211,8	223,8	276,4
Importations	194,4	164,7	171,8	281,2	359,3
Exportations	122,8	59,4	47,9	65,9	105,5
Consommation	304,9	305,3	335,7	439,1	530,2

Il apparaît ainsi que les ganteries hollandaises, après avoir traversé une passe très difficile entre 1965 et 1968, semblent s'être ressaisies depuis au prix, d'une part d'une forte réduction de l'appareil de production, d'autre part, d'une conversion partielle de leur activité en réexportation. C'est ce qui explique la très forte progression des ventes à l'étranger qui ont plus que doublé en deux ans.

Compte tenu de ce fait, et de ce que, pour les importations, des courants commerciaux relativement anciens, importants et réguliers existent avec des pays à bas niveaux de salaire, il semble peu réaliste d'envisager que les pays africains puissent accueillir des ganteries travaillant prioritairement pour le marché hollandais.

4.2 - Vêtements

Les statistiques hollandaises ne distinguent pas dans la production nationale de la confection, la part des vêtements en cuir. Il est donc impossible de se faire un idée précise de la consommation du pays. On dispose cependant des statistiques douanières qui différencient, sous le poste 420 300, les vêtements en cuir. Le tableau ci-après met en évidence qu'après une longue période d'échanges stables, ceux-ci ont pris leur essor depuis 1968. En 1971, les exportations étaient à 430 % au dessus de leur niveau trois ans plus tôt, et les importations à 540 %, le pourcentage de couverture des unes par les autres passant dans le même temps de 45 % à 36 %.

(1) Pour le commerce extérieur, on ne dispose pas des statistiques de quantités par paires des expéditions par paquets-poste.

Tableau 10

COMMERCE EXTERIEUR HOLLANDAIS
DE VETEMENTS DE CUIR

V = en 10⁶ Fl

	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Importations	7,6	6,7	7,4	5,5	7,3	8,7	17,6	39,4
Exportations	3,9	3,2	2,5	2,1	3,3	4,1	6,7	14,3
<u>Exportations</u> <u>Importations</u> (%)	51	49	35	39	45	47	38	36

Par ailleurs, les informations qu'il a été possible de recueillir indiquent, qu'après une période difficile se situant vers le milieu de la décennie, la branche a suivi, et est encore, dans une phase de développement continu. Les importations n'ayant par conséquent pas eu pour but principal la relève d'une production nationale défaillante, on en conclut que les consommations hollandaises de vêtements de cuir sont en hausse.

Il ne semble pas que l'on doive s'attendre prochainement à un ralentissement de la croissance. Le rapport cité sur la tannerie insiste au contraire sur le potentiel d'expansion de la confection de vêtements en cuir. Selon ce rapport, la consommation actuelle de la branche serait d'environ 2 millions pieds carrés de cuir tanné localement auquel s'ajoute du chevreau d'importation. Or, la consommation allemande de cuir pour la confection serait déjà d'au moins un pied carré par habitant, ce qui, transposé au Pays-Bas, conduirait à 13 millions de pieds carrés.

Bien que cette comparaison ne puisse évidemment pas être prise au pied de la lettre, les professionnels hollandais estiment cependant qu'une large marge existe pour le développement de la confection "cuir" (1). Il est possible dans ces conditions qu'un approvisionnement direct à partir des pays africains s'avère possible et rentable. L'étude technique devra alors déterminer sous quelle forme devront se faire ces achats : peaux préparées pour l'industrie de la confection ou vêtements finis.

(1) A titre de comparaison, les utilisations de cuir pour chaussures représentent 33 millions de pieds carrés pour empeigne, et 11 millions de pieds carrés pour doublures (en 1969).

4.3 - Autres utilisations du cuir

Un autre secteur d'utilisation potentielle du cuir est celui du mobilier et de la décoration. Toujours selon le rapport cité, le potentiel pour le mobilier serait de 900.000 pieds carrés, pour la décoration de 200 à 500.000 pieds carrés, le secteur le plus prometteur étant vraisemblablement l'automobile où un débouché pourrait probablement être trouvé pour un million de pieds carrés.

Ici aussi, c'est une étude technique qui pourrait déterminer dans quelle mesure il est possible et rentable d'exporter soit la peau préparée, soit le cuir fini.

5 - TABLEAUX

- Tableau PB 1 Evolution de la production hollandaise de cuirs (1960 - 1970)
- PB 2 Evolution de la consommation hollandaise de cuirs (1960 - 1969)
- PB 3 Relevé de quelques prix de peaux bruts pour les années 1968 et 1972
- PB 4 Ventes hollandaises de chaussures (1960 - 1971)
- PB 5 Commerce extérieur hollandais d'articles chaussants (1960 - 1971)
- PB 6 Consommation hollandaise d'articles chaussants (1960 - 1971)
- PB 7 Vente et production hollandaise d'articles de maroquinerie (1962 - 1970)
- PB 8 Commerce extérieur de la maroquinerie hollandaise (1960 - 1970)
- PB 9 Consommation hollandaise d'articles de maroquinerie (1962 - 1970)

TABLEAU PB.1

EVOLUTION DE LA PRODUCTION HOLLANDAISE DE CUIRS

Q = Quantités
 Cuirs lourds en tonnes
 Autres cuirs en millions
 pieds carrés
 V = valeurs en millions Fl

	1960		1962		1964		1966		1968		1969		1970	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Ventes Totales</u>		155,6		152,5		156,6		168,0		166,7		169,2		164,8
dont : <u>Cuirs lourds</u>	7,3	33,1	6,0	27,9	4,8	22,7	3,8	21,8	3,0	16,6	2,5	15,3	2,1	
dont cuir à semelle	6,3		5,0		3,9		3,0		2,2		1,6		1,2	
cuir pour autres usages	1,1		1,0		0,9		0,8		0,8		0,9		0,9	
<u>Cuirs légers</u>	74,2	97,3	82,0	103,1	90,0	109,4	79,3	113,2	84,2	119,1	81,2	121,0	80,1	
dont : pour empeignes	47,4		50,9		54,1		47,8		52,1		51,0			
pour doublures	12,8		14,1		18,2		14,6		15,9		14,1			
pour maroquinerie-ganterie	8,9		11,7		13,3		12,4		10,9		11,6			
pour confection	3,7		4,9		3,3		3,5		2,1		2,6			
pour autres usages	0,4		0,4		1,1		1,0		3,2		1,9			
<u>Peaux de chamois</u>	9,1	12,9	9,1	12,7	11,4	15,4	79,3	19,7	12,6	17,8	11,4	17,1	10,6	
<u>Total Cuir</u>		143,3		143,7		147,5		154,7		153,5		153,4		

TABLEAU PB.2

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION HOLLANDAISE DE CUIRS

P : Production
I : Importations
E : Exportations
C : Consommation

Q : Quantités
Cuirs lourds 1000 t
autres cuirs 10⁶ pieds
carrés

V : Valeur en millions Fl

	1960		1962		1964		1966		1968		1969		
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	
Cuirs lourds	P	7,3	33,1	6,0	27,9	4,8	22,7	3,8	21,8	3,0	16,6	2,5	15,3
	I	0,4	2,2	0,5	2,2	0,3	1,6	0,4	2,0	0,5	2,1	0,6	2,7
	E	1,1	5,2	1,2	5,5	1,1	5,1	1,3	7,2	0,9	4,0	1,0	4,9
	C	6,6	30,1	5,3	24,6	4,0	19,2	2,9	16,6	2,6	14,7	2,1	13,1
Cuirs légers	P	74,2	97,3	82,0	103,1	90,0	109,4	79,3	113,2	84,2	119,1	81,2	121,0
	I	32,7	43,2	34,4	43,5	48,1	61,8	48,9	65,6	44,4	59,8	41,2	59,5
	E	28,7	37,0	40,2	47,2	40,9	50,3	42,4	54,6	46,7	57,1	48,6	62,6
	C	78,2	103,5	76,2	99,4	97,2	120,9	85,8	124,2	81,9	121,8	73,8	117,9
Chamois	P	9,1	12,9	9,1	12,6	11,4	15,4	11,5	19,7	12,6	17,8	11,4	17,1
	I	0,9	1,1	1,3	1,3	1,7	1,8	2,3	3,0	2,9	2,9	5,1	5,5
	E	4,9	5,6	4,3	5,3	5,5	7,5	5,7	9,0	9,7	11,5	8,7	11,7
	C	5,1	8,4	6,2	8,6	7,6	9,7	8,2	13,7	5,8	9,2	7,8	10,9
Tous cuirs	P		143,3		143,7		147,5		154,7		153,5		153,4
	I		46,5		47,0		65,2		70,6		64,8		67,7
	E		47,8		58,0		62,9		70,8		72,6		79,2
	C		142,0		132,7		149,8		154,5		145,7		141,9

TABLEAU PB. 3
RELEVÉ DE QUELQUES PRIX DE PEAUX BRUTES
POUR LES ANNEES 1968 & 1972

en Florins/kg, hors TVA

	Veaux Légers	Broutards	Veaux Lourds 6/8 kg	Veaux Lourds 8/12 kg	Bovins (1)	Chevaux
<u>1968</u>						
Janvier	4,70	1,90	3,40	2,65	1,10	32
Février	4,85	2,00	3,55	2,65	1,12	32
Mars	5,15	2,10	3,75	2,80	1,15	31
Avril	5,30	2,10	3,75	2,90	1,13	30
Mai	5,30	2,00	3,60	2,80	1,12	28,50
Juin	5,40	2,10	3,70	2,90	1,15	28
Juillet	5,40	2,20	3,90	3,15	1,18	28
Août	5,40	2,20	4,10	3,25	1,22	27
Septembre	5,50	2,20	4,20	3,25	1,25	27
Octobre	5,90	2,30	4,25	3,25	1,27	26
Novembre	6,70	2,35	4,30	3,40	1,29	26
Décembre	6,70	2,35	4,50	3,55	1,33	26,50
<u>1972</u>						
Janvier	4,25	2,20	3,05	2,75	1,51	32,50
Février	4,75	2,75	3,95	3,60	1,68	36
Mars	5,25	3,10	4,25	3,65	2,10	37,50
Avril	5,25	3,20	4,35	3,75	2,30	38,50
Mai	5,25	3,20	4,30	3,70	2,15	38,50
Juin	5,25	3,25	4,35	3,80	2,22	38,50
Juillet	5,25	3,50	4,45	3,90	2,40	38,50
Août	5,35	4,10	5,50	4,95	2,95	48
Septembre	5,55	4,10	5,40	4,85	2,97	48
Octobre	5,55	4,10	5,60	4,95	3,12	56
Novembre	6,25	4,30	5,85	5,20	3,25	56
Décembre	6,25	4,30	5,75	5,30	3,15	56

(1) En 1968, poids : 26,5 - 29,5 kg ; en 1972 : 27 - 30 kg.

NOTA - pour veaux et broutards, prix au poids salé
- pour autres bovins, prix au poids frais
- pour les chevaux, prix à l'unité

Source : Association professionnelle des cuirs et peaux indigènes.

TABLEAUPB. 4
VENTES HOLLANDAISES DE CHAUSSURES

(Q : Quantités en 10⁶ paires)
(V : Valeurs en 10⁶ Fl)

	1960		1964		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Chaussures à dessus cuir												
- pour dames	8,4		10,7		10,2	175,5	9,1	159,2	6,9	131,8	6,5	
- pour hommes	5,0		5,5		5,9	104,1	5,5	93,6	4,7	86,0	4,9	
- pour enfants	7,1		6,2		5,6	59,5	4,8	53,5	4,4	53,8	4,7	
- autres	0,9		1,2		0,8	15,4	1,0	19,3	1,1	21,5	1,1	
Total	21,4		23,6		22,5	354,5	20,4	325,6	17,1	293,1	17,2	
Pantoufles et autres chauss. d'intérieur	4,5		6,9		5,1	25,2	4,9	23,4	3,8	18,1	2,7	
Chaussures, bottes et sandal. à dessus en mat. synthét. (1)							1,9	17,3	2,4	28,0	1,5	
Autres chaussures en autres matières	5,7		4,4		6,4	42,1	4,9	29,4	4,2	30,9	3,5	
TOTAL	31,6	297,7	34,9	359,4	34,0	421,8	32,1	395,7	27,5	370,1	24,9	
Production	32,3	315,3										

(1) Avant 1969, inclus dans "Autres chaussures en autres matières"

Sources : Fédération hollandaise de la chaussure ; Bureau Central de la Statistique.

TABLEAU PB. 5
COMMERCE EXTERIEUR HOLLANDAIS D'ARTICLES CHAUSSANTS

I = Importations
E = Exportations

en millions de paires

	1960		1964		1968		1969		1970		1971	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
<u>Chaussures à dessus cuir</u>												
- pour dames	1,2	1,0	4,0	1,5	5,4	3,0	7,4	1,3	6,9	2,1	7,9	1,5
- pour hommes	0,6	0,9	1,8	0,8	2,9	1,4	3,0	2,9	4,1	1,4	4,9	1,5
- pour enfants	0,1	1,5	0,5	1,1	1,1	0,5	2,0	0,7	1,7	0,5	2,4	0,5
Total	1,9	3,4	6,3	3,4	9,4	4,9	12,4	4,9	12,7	4,0	15,2	3,5
<u>Chaussures d'intérieur</u>	1,9	0,9	4,2	1,6	3,9	1,1	4,1	1,2	4,5	1,2	5,2	1,1
<u>Autres articles chaussants</u>	2,5	2,3	3,7	1,8	5,2	3,3	6,9	3,1	8,2	4,0	11,3	3,7
TOTAL GENERAL	6,3	6,6	14,2	6,8	18,5	9,3	23,3	9,2	25,6	9,2	31,7	8,3

Sources : Fédération hollandaise de la chaussure
Bureau Central de Statistiques.

TABLEAU PB 6

CONSOMMATION HOLLANDAISE D'ARTICLES CHAUSSANTS

V = Vente de la production locale

I = Importations

E = Exportations

C = Consommation

en millions de paires

		1960	1964	1968	1969	1970	1971
<u>Chaussures à dessus cuir</u>							
- pour dames	V	8,4	10,7	10,2	9,1	6,9	6,5
	I	1,2	4,0	5,4	7,4	6,9	7,9
	E	1,0	1,5	3,0	1,3	2,1	1,5
	C	8,6	13,2	12,6	15,2	11,7	12,9
- pour hommes	V	5,0	5,5	5,9	5,5	4,7	4,9
	I	0,6	1,8	2,9	3,0	4,1	4,9
	E	0,9	0,8	1,4	2,9	1,4	1,5
	C	4,7	6,5	7,4	5,6	7,4	8,3
- pour enfants	V	7,1	6,2	5,6	4,8	4,4	4,7
	I	0,1	0,5	1,1	2,0	1,7	2,4
	E	1,5	1,1	0,5	0,7	0,5	0,5
	C	5,7	4,6	6,2	6,1	5,6	6,6
- autres	V	0,9	1,2	0,8	1,0	1,1	1,1
	I	-	-	-	-	-	-
	E	-	-	-	-	-	-
	C	0,9	1,2	0,8	1,0	1,1	1,1
TOTAL	V	21,4	23,6	22,5	20,4	17,1	17,2
	I	1,9	6,3	9,4	12,4	12,7	15,2
	E	3,4	3,4	4,9	4,9	4,0	3,5
	C	19,9	26,5	27,0	27,9	25,8	28,9
<u>Chaussures d'intérieur</u>							
	V	4,5	6,9	5,1	4,9	3,8	2,7
	I	1,9	4,2	3,9	4,1	4,5	5,2
	E	0,9	1,6	1,1	1,2	1,2	1,1
	C	5,5	9,5	7,9	7,8	7,1	6,8
<u>Autres articles chaussants</u>							
	V	5,7	4,4	6,4	6,8	6,6	5,0
	I	2,5	3,7	5,2	6,9	8,2	11,3
	E	2,3	1,8	3,3	3,1	4,0	3,7
	C	5,9	6,3	8,3	10,6	10,8	12,6
<u>TOTAL GENERAL</u>	V	31,6	34,9	34,0	32,1	27,5	24,9
	I	6,3	14,2	18,5	23,3	25,6	31,7
	E	6,6	6,8	9,3	9,2	9,2	8,3
	C	31,3	42,3	43,2	46,2	43,9	48,3

Tableau PB 7

VENTES ET PRODUCTIONS HOLLANDAISES D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q = Quantités en millions de pièces
V = Valeurs en millions de florins.

	1962		1965		1966		1967		1968		1969		1970	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Articles de voyages														
Ventes toutes entreprises : Total		3,5	0,5	7,4	0,7	10,1	0,8	11,7	1,1	12,4	1,7	15,0	2,2	16,6
Ventes grandes entreprises		5,8		10,1		21,3		23,5		23,7		14,2		15,0
Production grandes entreprises														
Sacs à mains														
Ventes toutes entreprises	en cuir	4,4	0,5	12,1	0,6	14,7	0,7	19,5	0,6	17,5	0,4	13,0	0,5	13,2
		en autres matières	13,7	2,0	16,3	1,8	14,4	1,5	14,2	1,5	15,9	1,4	15,3	1,7
Total		18,1	2,5	28,4	2,4	29,1	2,2	33,7	2,1	33,4	1,8	28,3	2,2	32,4
Ventes grandes entreprises		1,6	15,5	1,8	24,5		41,6		42,5		44,5			
Production grandes entreprises												33,7		38,6
Porte-monnaies, portefeuilles														
Ventes toutes entreprises : Total		6,9	2,4	10,5	2,3	10,7	2,5	11,0	2,3	10,1	2,0	8,5	2,2	9,6
Ventes grandes entreprises		1,9	5,3	2,0	8,5		16,1		15,9		15,5			
Production grandes entreprises												12,9		15,6
Autres articles														
Ventes toutes entreprises : Total		38,8		45,8		47,3		49,3		49,6		46,9		53,4
Ventes grandes entreprises		21,5		29,7		-		-		-				
Production grandes entreprises												10,9		15,7
VENTES TOTAL GENERAL		67,3		92,1		97,2		105,7		105,5		98,7		112,0
Ventes grandes entreprises (ganterie incluse)		56,9		84,0		88,1		89,8		91,4				
Production grandes entreprises (ganterie incluse)		56,9		84,3		88,7		89,7		91,9		78,2		91,0
Ventes grandes entreprises (hors ganterie)		48,1		72,8		79,0		81,9		83,8				
Production grandes entreprises (hors ganterie)												71,7		84,9

Pour les "grandes entreprises", les précisions suivantes doivent être apportées :

- le poste "articles de voyage" inclut également les ceintures et autres bracelets, les articles militaires et d'autres produits;
- à partir de 1966, le poste "sacs à mains" reprend les sacs de tous types;
- à partir de 1966, le poste "porte-monnaies, portefeuilles" reprend toute la petite maroquinerie.

TABLEAU PB 8

COMMERCE EXTERIEUR DE LA MAROQUINERIE HOLLANDAISE

I = Importations

E = Exportations

en million FI

	1960		1962		1965		1966		1967		1968		1969		1970	
	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E	I	E
<u>Articles de voyage</u>																
- en cuir							1,6	0,1	1,3	0,3	1,4	0,3	1,9	0,2	2,2	0,5
- en autres mat.							6,8	5,9	6,8	3,5	7,5	3,9	8,1	5,1	9,9	4,9
Total			2,2	3,5	4,6	2,8	8,4	6,0	8,1	3,8	8,9	4,2	10,0	5,3	12,1	5,4
<u>Sacs à mains</u>																
- en cuir	2,6	0,4	2,6	0,6	5,4	0,8	6,0	1,2	6,0	2,4	7,4	1,3	6,5	1,0	6,1	1,9
- en autres mat.	0,6	1,2	0,7	1,8	0,9	2,2	1,4	2,0	1,8	2,0	3,4	2,5	6,0	3,5	6,7	3,8
Total	3,2	1,6	3,3	2,4	6,3	3,0	7,4	3,2	7,8	4,4	10,8	3,8	12,5	4,5	12,8	5,7
<u>Porte-monnaies</u>																
- en cuir			2,2	0,2	3,7	0,6	4,1	0,6	3,6	0,6	4,1	0,7	7,1	2,1	8,1	3,9
- en autres mat.			0,4	0,4	1,2	0,2	1,4	0,3	1,8	0,4	1,7	0,4				
Total	1,7	0,6	2,6	0,6	4,9	0,8	5,5	0,9	5,4	1,0	5,8	1,1	7,1	2,1	8,1	3,9
<u>Autres articles</u>	11,7	8,1	11,7	7,2	19,0	15,9	17,5	14,3	16,2	12,9	15,3	13,7	15,8	12,5	21,0	14,3
TOTAL GENERAL	16,6	10,3	19,8	13,7	34,8	22,5	38,8	24,4	37,5	22,1	40,8	22,8	45,4	24,4	54,0	29,3

TABLEAU PB 9

CONSOMMATION HOLLANDAISE D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

V = Vente de la production locale
sur marché national

I = Importations

E = Exportations

C = Consommation

en millions FI

		1962	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<u>Articles de voyage</u>								
	V	3,5	7,4	10,1	11,7	12,4	15,0	16,6
	I	2,2	4,6	8,4	8,1	8,9	10,0	12,1
	E	3,5	2,8	6,0	3,8	4,2	5,3	5,4
	C	2,2	9,2	12,5	16,0	17,1	19,7	23,3
<u>Sacs à mains</u>								
- en cuir	V	4,4	12,1	14,7	19,5	17,5	13,0	13,2
	I	2,6	5,4	6,0	6,0	7,4	6,5	6,1
	E	0,6	0,8	1,2	2,4	1,3	1,0	1,9
	C	6,4	16,7	19,5	23,1	23,6	18,5	17,4
- en autres matières	V	13,7	16,3	14,4	14,2	15,9	15,4	19,2
	I	0,7	0,9	1,4	1,8	3,4	6,0	6,7
	E	1,8	2,2	2,0	2,0	2,5	3,5	3,8
	C	12,6	15,0	13,8	14,0	16,8	17,8	22,1
TOTAL	V	18,1	28,4	29,1	33,7	33,4	28,3	32,4
	I	3,3	6,3	7,4	7,8	10,8	12,5	12,8
	E	2,4	3,0	3,2	4,4	3,8	4,5	5,7
	C	19,0	31,7	33,3	37,1	40,4	36,3	39,5
<u>Porte-monnaies</u>	V	6,9	10,5	10,7	11,0	10,1	8,5	9,6
<u>Portefeuilles</u>	I	2,6	4,9	5,5	5,4	5,8	7,1	8,1
	E	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1	2,1	3,9
	C	8,9	14,6	15,3	15,4	14,8	13,5	13,8
<u>Autres articles</u>	V	38,8	45,8	47,3	49,3	49,6	46,9	53,4
	I	11,7	19,0	17,5	16,2	15,3	15,8	21,0
	E	7,2	15,9	14,3	12,9	13,7	12,5	14,3
	C	43,3	48,9	50,5	52,6	51,2	50,2	60,1
<u>TOTAL GENERAL</u>								
	V	67,3	92,1	97,2	105,7	105,5	98,7	112,0
	I	19,8	34,8	38,8	37,5	40,8	45,4	54,0
	E	13,7	22,5	24,4	22,1	22,8	24,4	29,3
	C	73,4	104,4	111,6	121,1	123,5	119,7	136,7

ROYAUME-UNI

Monnaie : Livre Sterling

Cours officiel avant flottement (22.6.1972) : 0,41666 £ stg = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes
au 1.1.1974, 1 uc = 1,20635 \$ US
au 1.1.1973, 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. M. BREITENACHER (IFO-Institut, Munich)
à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - SELECTION PREALABLE DES PRODUITS DES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX	2
2 - CUIRS ET PEAUX	4
2.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	4
2.1.1. Cuir et peaux bruts, cuir pré-tannés	4
2.1.2. Cuir et peaux tannés	6
2.2. <u>Prix</u>	8
2.3. <u>Structures - Production et commercialisation</u>	10
3 - CHAUSSURES	12
3.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	12
3.2. <u>Prix</u>	17
3.3. <u>Structures de production et de commercialisation</u>	19
4 - ARTICLES DE CUIR	21
4.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	21
4.2. <u>Prix</u>	22
4.3. <u>Structures de commercialisation</u>	22
5 - VETEMENTS DE CUIR	23
5.1. <u>Consommation et commerce extérieur</u>	23
5.2. <u>Structures de commercialisation</u>	24
6 - GANTS	25
7 - CONCLUSIONS	26
8 - TABLEAUX	28

1. - SELECTION PREALABLE DES PRODUITS DES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX

Une sélection provisoire des produits pour lesquels il existera à l'avenir des débouchés substantiels sur le marché du Royaume-Uni pour les vendeurs étrangers peut être établie d'après plusieurs critères.

Dans la mesure où les importations de certains produits étaient déjà relativement importantes dans le passé, on peut en déduire - toutes choses égales par ailleurs - qu'à l'avenir également le marché intérieur leur restera ouvert. Le taux de croissance (1) des importations fournit des indications supplémentaires concernant les possibilités de débouchés futurs. Pour bien déterminer les débouchés qui s'offrent aux pays en voie de développement, on peut de plus déterminer leur part dans l'ensemble des importations. Ces critères de sélection s'appuient toutefois uniquement sur des tendances passées. De cette manière, il n'est pas tenu compte par exemple des possibilités de débouchés découlant d'une meilleure situation concurrentielle de certains pays ou de changements dans la consommation intérieure. Il sera toutefois fait usage de ces critères dans la suite de cette analyse.

Si l'on prend toutes les importations dans le secteur "cuirs" (2), en 1970, les importations de cuirs et peaux brutes ont été les plus importantes (voir tableau RU 1). D'autres marchés d'importation importants existent pour les chaussures, le cuir de bovins, d'ovins et de caprins pour les cuirs de bovin, les peaux de moutons et d'agneaux ainsi que pour les peaux tannées ou traitées. Par comparaison, les marchés d'importation pour les articles de voyage et de maroquinerie ainsi que pour les vêtements de cuir sont relativement petits. Si l'on tient compte des importations relativement peu importantes des articles de sellerie (pour animaux), ce sont les importations de chaussures qui ont le plus augmenté de 1965 à 1970. Les vendeurs étrangers de vêtements de cuir ont également enregistré des ventes bien au dessus de la moyenne. Les ventes de cuir de veau, de chèvre et de mouton ainsi que les peaux de bovin, de veau, de chèvre et de chevreau en provenance de l'étranger ont été en baisse.

(1) Les taux de croissance (t) sont calculés comme moyennes annuelles géométriques, par exemple pour les importations (I) de 1965 à 1970 d'après la formule :

$$t = \left(\sqrt[5]{\frac{I_{70}}{I_{65}}} - 1 \right) \cdot 100$$

(2) Peaux, cuirs, fourrures, articles de cuir, vêtements de cuir, vêtements de fourrure, chaussures.

La part des importations en provenance des pays en voie de développement dans l'ensemble des importations est en général relativement élevée. Pour ce qui est des produits finis, en particulier, la part prise par ces pays est en augmentation. C'est pourquoi les futures chances d'importation - dans la mesure où l'on peut tirer des conclusions de l'évolution passée - peuvent généralement être considérées comme favorables.

Par contre, il ne devrait guère y avoir des perspectives intéressantes pour les importations des groupes de produits suivants :

	<u>n° SITC</u>
Cuir de bovins	211.1
Peaux de veaux	211.2
Peaux de chèvres et de chevreaux	211.4
Cuir de veau	611.3
Autres cuirs (en particulier cuirs de chèvres et de chevreaux)	611.9
Autres articles de cuir	612.9

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1. - Consommation et commerce extérieur

2.1.1. - Cuirs et peaux bruts, cuirs prêtannés

La consommation intérieure de cuirs et de peaux bruts a subi des fluctuations assez importantes depuis le milieu des années soixante. Vers la fin de la dernière décennie, on a constaté des tendances à la baisse. Celles-ci sont en premier lieu une conséquence de la détérioration des ventes des tanneries. Le traitement des peaux de veaux et de chèvres en particulier a été considérablement réduit (voir tableau RU- 1).

Plus de la moitié de l'approvisionnement en cuirs et peaux bruts est d'origine locale. Il s'agit ici en premier lieu de produits de qualité supérieure.

Pour la fabrication de certaines sortes de cuirs, il est nécessaire d'importer des cuirs et des peaux bruts. Pendant la période examinée, les importations de ces produits ont accusé une baisse, à l'exception des importations de peaux de moutons.

Tableau 1

CONSOMMATION REELLE DE CUIRS ET PEAUX BRUTS

en 1.000 tonnes

		1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de croissance 1965/1970 (%)
Cuir de bovins (a)	Production	83,20	87,20	91,10	89,60	86,00	93,60	+ 2,5
	Importation (d)	70,67	68,47	57,60		71,20	61,12	- 2,9
	Exportation (d)	8,89	13,16	21,69		20,85	22,41	+20,3
	Consommation (c)	140,10	137,20	124,40	135,40	150,80	147,50	+ 1,0
Peaux de veaux (a)	Production	1,20	1,55	1,78	1,50	1,30	1,10	- 1,7
	Importation	7,90	6,17	4,58		4,73	3,25	-16,3
	Exportation	0,67	0,87	1,15		1,54	1,84	+22,3
	Consommation (c)	7,90	6,40	5,00	6,10	7,40	5,70	- 6,3
Peaux d'équidés (a)	Production
	Importation (e)
	Exportation (e)
	Consommation
Peaux d'ovins (b)	Production
	Importation	12,81	13,22	12,14		13,86	14,43	+ 2,5
	Exportation	3,27	3,46	3,90		3,87	3,71	+ 2,5
	Consommation (c)
Peaux de caprins (b)	Production
	Importation	11,67	10,45	7,24		2,61	1,69	-32,1
	Exportation	0,16	0,06	0,09		0,01	.	.
	Consommation (c)	4,60	3,90	2,20	2,20	2,70	2,10	-14,5

(a) poids salé vert

(b) poids sec

(c) la consommation réelle est représentée par les quantités de peaux brutes travaillées par les tanneries pendant l'année considérée

(d) y compris les peaux d'équidés

(e) compris dans les cuirs de bovins.

Source : OCDE, l'Industrie des cuirs et peaux et de la chaussure.

Le fournisseur le plus important de cuirs et peaux est la République d'Irlande d'où l'on importe surtout des peaux de bovins (voir tableaux RU 2 et RU 3). La forte position de l'Irlande s'explique par l'accord de libre-échange anglo-irlandais mais également par sa proximité géographique. A cela s'ajoute le fait qu'en Irlande le bétail est élevé dans des conditions climatiques presque identiques à celles de la Grande-Bretagne ; il n'y a donc guère de différence de qualité pour les cuirs et peaux.

Ensemble, les peaux de bovins de Grande-Bretagne et d'Irlande représentent 70 % de toutes les peaux de bovin traitées dans les tanneries britanniques.

En raison des conditions climatiques semblables, le Danemark et les Pays-Bas sont également des fournisseurs importants de peaux de bovins (voir tableau RU 3). Les peaux de moutons et d'agneaux sont surtout importées d'Australie, de Nouvelle-Zélande et d'Afrique du Sud (voir tableau RU 4).

En raison de l'interdiction d'exportation qui dans de nombreux pays frappent les peaux et cuirs bruts, l'importation de cuir prêtanné a pris de l'importance. C'est un fait que montre également la forte augmentation du traitement des cuirs prêtannés par les tanneries britanniques (voir tableau RU 6). Pour la fabrication de cuirs de dessus de chaussures en particulier, on utilise de plus en plus du cuir prêtanné. Certaines firmes sont exclusivement spécialisées dans la préparation du cuir. La plus grande partie du cuir prêtanné est importée des pays en voie de développement. Une partie du cuir préparé en Grande-Bretagne est réexportée.

Au cours des prochaines années, il faut s'attendre en Grande-Bretagne à une nouvelle baisse de la production de cuir. Pour cette raison, le traitement des cuirs et peaux va également diminuer, ce qui devrait avoir des conséquences négatives pour le développement des importations. Seules les importations de cuir prêtanné devraient augmenter dans l'avenir.

2.1.2. - Cuirs et peaux tannés

Le Royaume-Uni est un des marchés européens du cuir les plus importants. En Europe, il vient en deuxième position après la République Fédérale d'Allemagne. Le marché du cuir britannique a été dans le passé - tout comme les marchés du cuir d'autres pays industrialisés - marqué par de profonds changements de structure. D'une part, l'utilisation de caoutchouc et de matières plastiques a fortement augmenté, d'autre part la concurrence étrangère s'est accrue dans le domaine des produits finis en cuir. Ceci a entraîné une baisse de la consommation de cuir. La consom-

Tableau 2

CONSOMMATION APPARENTE DE CUIRS ET PEAUX TANNES

		Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	Taux de croissance 1965/1970 (%)
Cuir à semelles industriels, etc...	Production	Milliers de tonnes	16,08	15,11	13,57	12,36	11,60	11,29	- 6,8
	Importation	"	4,55	3,65	4,54		3,48	3,48	- 5,2
	Exportation	"	4,18	4,11	3,57		3,47	3,75	- 2,1
	(a) Consommation	"	16,45	14,65	14,54	13,10	11,61	11,02	- 7,7
Cuir et peaux à dessus et autres usages	Production	Millions de pieds carrés	286,79	269,91	231,95	264,06	273,26	256,00	- 2,2
	Importation	"	54,29	55,37	57,92		67,50	61,57	+ 2,5
	Exportation	"	55,87	61,49	54,63		75,52	75,42	+ 6,2
	(a) Consommation	"	285,21	263,79	235,24	258,70	265,24	242,15	- 3,2
Peaux tannées d'ovins et de caprins	Production	Millions de pieds carrés	189,18	182,97	154,53	170,54	159,87	149,00	- 4,7
	Importation	"	3,64	4,04	4,98		5,74	6,49	+12,2
	Exportation	"	75,91	71,14	68,80		73,78	72,24	- 1,0
	(a) Consommation	"	116,91	115,87	90,71	101,30	91,83	83,25	- 6,6

(a) La consommation apparente est calculée : production + importation - exportation

Source : OCDE, l'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure

mation de cuir de dessous et de cuir industriel a considérablement diminué (voir tableau RU 2).

Parallèlement à la baisse de consommation, la production a également diminué de 1965 à 1970, toutefois moins fortement. Ceci tient au fait que la Grande-Bretagne est un des exportateurs de cuir les plus importants du monde. Le Quota d'exportation est particulièrement élevé pour le cuir de doublure et les peaux de chamois (voir tableau RU 7) . Les succès remportés dans le domaine des exportations par les tanneries britanniques doivent être surtout attribués à la qualité supérieure des produits fabriqués. Bien qu'au cours des années passées la tendance générale de la production de cuir ait été à la baisse, la fabrication de certaines sortes de cuir a pu être étendue d'une manière non négligeable. Il s'agit ici surtout du cuir d'habillement (voir tableau RU 8) qui jouit d'une vogue croissante en Grande-Bretagne.

L'industrie de la chaussure et l'industrie britannique du traitement du cuir ont, au cours des années passées, couvert une part croissante de leurs besoins en cuir en se tournant vers l'étranger. C'est pourquoi, malgré une baisse de la consommation de cuir, les importations de cuir de dessus et de cuir de moutons et de chèvres ont pu augmenter de 1965 à 1970 (voir tableau RU 2). La plus grande partie des importations est venue en 1970 de l'Inde, même si les importations en provenance de ce pays ont été en baisse (voir tableau RU 9). Le deuxième fournisseur important, à savoir l'Irlande, a par contre de plus en plus d'importance (voir tableaux RU 10 à RU 12).

Au cours des prochaines années, la consommation de cuir devrait continuer à diminuer. Il faut s'attendre à ce que la substitution du cuir par d'autres matières, observée dans le passé, se poursuivre. Ceci s'applique en particulier au cuir de dessus et de dessous de chaussures. En 1971, une chaussure sur deux fabriquée en Grande-Bretagne avait encore un dessus en cuir et 6 % seulement avaient une semelle en cuir (voir tableau RU 4).

Bien que dans l'ensemble les perspectives d'avenir de la consommation de cuir ne soient pas trop favorables, il y a néanmoins des possibilités de croissance pour certaines sortes de cuir, tel que le cuir d'habillement.

2.2. Prix

La hausse mondiale des prix des cuirs et peaux depuis la fin de 1971 a également été observée dans le Royaume-Uni. En Décembre 1971, les prix des cuirs et peaux dépassaient déjà de 28 % les prix du mois de Décembre

Tableau 3

PRIX DES CUIRS ET PEAUX

(1963 = 100)

Année	Cuir et peaux bruts		Cuir et peaux tannés	
	Décembre	Moyenne annuelle	Décembre	Moyenne annuelle
1964	112,8	105,8	103,6	101,2
1965	136,7	123,3	112,0	106,7
1966	134,1	159,1	110,4	122,1
1967	122,6	117,8	117,5	115,8
1968	143,7	130,6	131,4	124,0
1969	147,4	155,9	139,0	138,1
1970	122,8	133,2	135,7	136,0
1971	157,3	139,6	140,3	137,3

Source: British Footwear Manufacturers Federation, Footwear Industry Statistical review 1971, London 1972.

de l'année précédente (voir tableau n° 3). En 1972, la hausse des prix s'est poursuivie. Ce n'est qu'en Avril 1973 que l'on a constaté certains signes d'apaisement de la hausse.

Les tanneries ont transposé la hausse des prix des matières premières dans les prix du cuir. L'indice des prix pour le cuir de chaussure montrait à la fin de 1971 une augmentation de 3,4 % par rapport à la situation de l'année précédente (voir tableau n°3). Les prix du cuir ont encore augmenté.

2.3. - Structures de production et Commercialisation (1)

- Le secteur de la production de cuir (y compris pelleterie) représentait en 1968 , 356 entreprises, 21.800 emplois et une valeur de la production de 133 millions de £ (cf tableaux RU 24, RU 25, RU 26).
- Les cuirs et peaux sont généralement importés de trois manières différentes :
 - a - les exportateurs vendent aux commerçants (importateurs)
 - b - les exportateurs vendent (directement) aux tanneries
 - c - les exportateurs vendent (indirectement) aux tanneries par l'intermédiaire de courtiers.

Les frontières entre a) et c) ne sont pas bien délimitées. Très souvent, le courtier n'est pas seulement un intermédiaire, il conclut des affaires pour son propre compte. Les commerçants de cuirs et peaux les plus importants ont leur siège à Londres. Les plus grandes de ces firmes exercent une forte influence sur les prix par leur politique commerciale.

Les importateurs de cuir britanniques achètent le cuir soit directement aux tanneries étrangères soit indirectement par l'intermédiaire d'entreprises commerciales. Dans les échanges commerciaux avec les pays en voie de développement, l'achat direct de cuir prédomine. Ceci s'applique en particulier à l'importation de cuir prêtanné que les tanneries britanniques achètent généralement directement aux fabricants de cuir étrangers. Au cours des années passées toutefois, les commerçants sont intervenus de plus en plus dans les importations de cuir.

(1) Voir UNCTAD-GATT, skins and leather, Major markets in Western Europe, Geneva 1968, p. 216 et suiv.

- L'importation de cuirs et peaux bruts dans le Royaume-Uni est exempte de droits de douane et autres restrictions de politique commerciale. Il n'y a également pas de droit de douane pour les importations de cuir en provenance des anciens pays de l'AELE et des pays du Commonwealth. Les tarifs douaniers pour les importations de marchandises en provenance des "anciens" six pays de la CEE seront réduits à zéro d'ici le milieu de l'année 1977. Pour les importations de cuir des autres pays, le tarif douanier est en moyenne de 8 à 12 % ; pour le cuir de bovins, le tarif douanier est de 16 %.

Dans le but de promouvoir le commerce des pays en voie de développement, les droits de douane avaient été supprimés pour le cuir en provenance de ces pays. Le gouvernement britannique s'est toutefois réservé le droit de revenir sur cette réglementation ou de la modifier au cas où celle-ci porterait préjudice aux fabricants nationaux. Il a été fait usage de ce droit à la fin de 1972 ; la Grande -Bretagne perçoit à nouveau la totalité du tarif douanier de 16 % sur les cuirs de bovins et de chevaux, le boxcalf, le cuir de bovins et autres cuirs tannés au chrome importés d'Argentine, du Brésil, de Colombie ou de l'Uruguay.

3. - CHAUSSURES

3.1. - Consommation et commerce extérieur

Depuis assez longtemps, la consommation de chaussures en Grande-Bretagne est stagnante (voir tableau 4).

La consommation de chaussures de cuir a même considérablement diminué depuis le milieu des années soixante (voir tableau 5). C'est en partie une conséquence de la percée des chaussures en matière synthétique. L'évolution défavorable de la consommation de chaussures est également attribuée à la mauvaise conjoncture économique éprouvée par la Grande-Bretagne (1). On pense que dans une telle situation, la préférence du consommateur est donnée à d'autres parties de l'habillement.

Dans le passé, les produits étrangers ont eu de plus en plus de succès auprès du consommateur. En 1971, près de 80 millions de paires de chaussures ont été importées, soit près d'un tiers du marché.

Tableau 4

CONSOMMATION TOTALE DE CHAUSSURES

en millions de paires

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	taux de croissance 1965/1971 (%)
Production	197,3	193,8	190,1	200,8	194,1	190,5	185,7	- 1,0
Importation	42,1	48,9	53,9	65,4	65,4	65,1	79,4	+11,2
Exportation	12,3	12,3	13,3	16,2	20,5	20,8	20,4	+ 8,8
Consommation	227,1	230,4	230,7	250,0	239,0	234,8	244,7	+ 1,3

Source : British Footwear Manufactures Federation, Footwear Industry Statistical Review 1971, London 1972

Tableau 5

CONSOMMATION DE CHAUSSURES

en millions de paires

		1965	1966	1967	1968	1969	1970	taux de croissance 1965/1970 (%)
Chaussures avec dessus en cuir	Production	128,31	119,57	107,52	110,81 (e)	109,21	98,21	- 5,2
	Importation	9,84	13,07	14,06		16,29	15,44	+ 9,4
	Exportation	7,25	7,51	7,81		12,02	11,86	+10,4
	Consommation (a)	130,90	125,13	113,77	115,40	113,48	101,79	- 4,9
Pantoufles et autres chaussures d'appartement	Production	37,62	38,27	39,69	40,65	37,88	37,60	- 0,0
	Importation	5,94	6,86	5,50		4,36	3,29	-11,2
	Exportation	1,54	1,38	1,76		2,61	2,36	+ 8,9
	Consommation (a)	42,02	42,75	43,43	45,00	39,63	38,53	- 1,7
Chaussures entière- ment ou principale- ment en tissu	Production	22,68	24,06	31,13	8,53	8,14	8,47	-17,9
	Importation	16,86	19,71	20,33		25,46	24,09	+ 7,4
	Exportation	1,41	1,71	1,43		1,35	1,31	- 1,5
	Consommation (a)	38,13	42,06	50,03	32,20	32,25	31,25	- 3,9
Chaussures en caout- chouc	Production	6,66	5,74	5,39	5,15	5,88	4,70	- 6,7
	Importation	1,83	2,91	3,25		6,16	5,68	+25,4
	Exportation (c)	1,07	1,11	1,12		3,62	4,32	+32,2
	Consommation (a)	7,42	7,54	7,52	.	8,42	6,06	- 4,0
Chaussures en matière plastique	Production	0,87	2,14	2,03	30,85	33,01	41,54	+116,7
	Importation (b)	.	.	2,30		12,48	15,46	.
	Exportation (d)	.	.	0,34		.	.	.
	Consommation (a)	.	.	3,99

(a) Consommation apparente (= production + importation - exportation). (b) Y compris les chaussures avec semelles en caoutchouc et dessus en matières plastiques et celles avec semelles en matières plastiques et dessus en caoutchouc. (c) Y compris chaussures en matières plastiques. (d) Compris dans chaussures en caoutchouc. (e) Non compris les chaussures de sport.

Source : OCDE, l'industrie des cuirs et peaux et de la chaussure.

Les deux grands fournisseurs du Royaume-Uni sont : Italie et Hong-Kong (cf. tableaux RU 15 à RU 18).

En 1971, les importations italiennes représentaient 13 % seulement des importations totales en volume mais 27 % en valeur, les importations en provenance de Hong-Kong représentaient 48 % des importations totales en volume mais seulement 23 % en valeur. Les autres grands fournisseurs de chaussures sont en Europe : la France et l'Espagne ; en Asie : l'Inde, le Japon, le Pakistan, Taiwan. Les importations en provenance des pays de l'Europe de l'Est prennent de plus en plus d'importance.

Par suite de l'augmentation rapide des importations, les fabricants de chaussures britanniques ont eu beaucoup de difficultés à écouler leurs marchandises. L'augmentation des exportations n'a également rien changé à cette situation. Depuis 1969, la production de chaussures a en effet été en régression. La production de chaussures de ville en cuir et notamment de chaussures de dames a dû être limitée (voir tableau RU 19). Par contre, les chaussures à dessus en plastique ou en matière synthétique ont connu une forte hausse. La percée des matières synthétiques a été particulièrement marquée pour les chaussures de dames étant donné que sur ce marché l'accent est moins mis sur la qualité que sur l'aspect mode de la chaussure. Les matières synthétiques ont des coloris gais. De plus, les chaussures synthétiques sont moins chères que les chaussures en cuir de sorte que l'on peut en acheter plus souvent. Pour les semelles de chaussures, la part du cuir, comme il a déjà été indiqué au chapitre 2.1.2., a encore diminué plus vite que pour les dessus.

Examinée du point de vue international, la consommation de chaussures de cuir par tête n'est pas très élevée en Grande-Bretagne. En 1970, elle était, avec 1,87 paires, au-dessous du niveau de nombreux pays industriels européens; par rapport aux Etats-Unis (2,74 paires), l'écart est très grand. Par contre, la consommation des autres chaussures, en particulier des chaussures en textile, caoutchouc et matières synthétiques, est très élevée. La consommation par tête de ces chaussures a rapidement augmenté au cours des dernières années, de sorte que la consommation globale de chaussures par tête montre quand même une légère tendance à la hausse.

On peut s'attendre pour les années à venir à une poursuite de cette tendance. Une enquête faite à la demande de la British Footwear Manufacturers Federation (1) indique que la consommation de chaussures augmentera d'un quart -

(1) Footwear, Report prepared by Associated Industrial Consultants in Coopération with the and Allied Traders Research Association, August 1971.

Tableau 6

CONSOMMATION DE CHAUSSURES PAR HABITANT

en nombre de paires

Année	Chaussures avec dessus en cuir	Pantoufles et chaussures d'appartement	Chaussures en caoutchouc, en tissu et en matière plastique	Total
1965	2,44	0,77	0,96	4,17
1966	2,36	0,78	1,08	4,22
1967	2,14	0,79	1,26	4,19
1968	2,18	0,82	1,54	4,54
1969	2,06	0,72	1,56	4,34
1970	1,87	0,70	1,72	4,29
1971 (a)	1,90	0,69	1,96	4,55

(a) Par suite du changement des données de l'enquête, les chiffres de cette année ne sont pas tout à fait comparables aux chiffres 1965-1970.

Source : British Footwear Manufacturers Federation, Footwear Industry Statistical Review 1971, London 1972.

soit environ 60 millions de paires - jusqu'en 1980. Cela englobe toutes les sortes de chaussures ; la substitution du cuir par d'autres matières se poursuivra. D'après l'enquête en question, toute l'augmentation de la consommation sera couverte par l'étranger. Pour l'année 1980, on s'attend à ce qu'une chaussure sur deux provienne de l'étranger. Pour les chaussures en caoutchouc, tissu et plastique, la part des importations sera particulièrement élevée. Par suite de l'avance de la concurrence étrangère, on s'attend à ce que les fabricants de chaussures britanniques soient obligés de diminuer de 10 % environ leur production d'ici 1980.

3.2. Prix

Au cours des années passées, le prix des chaussures a continuellement augmenté et en 1971 on a pu constater une nette accélération de la hausse des prix (voir tableau 7). Ceci est une conséquence de la hausse internationale des prix des peaux et des cuirs. Il est intéressant de constater que les prix du commerce de détail des chaussures ont augmenté plus fortement que les prix du commerce de gros.

En Grande-Bretagne, les chaussures importées sont offertes à des prix relativement bas. En 1971, la valeur d'importation moyenne pour les chaussures de cuir en provenance de l'étranger était de 1,40 £ par paire, alors que le prix de vente des fabricants britanniques pour des chaussures correspondantes était de 1,97 £ par paire. Cet écart de prix n'est pas seulement dû à des différences de qualité. Les fabricants étrangers ont souvent des frais considérablement moins élevés. C'est ainsi que l'on indique par exemple que pour les fabricants britanniques les frais de matériel pour une paire de chaussures sont aussi élevés que le prix à l'importation des chaussures étrangères. L'industrie de la chaussure britannique estime qu'il ne s'agit pas là de marchandises dont les prix respectent les règles du commerce. C'est pourquoi la fédération des fabricants de chaussures britanniques a déposé auprès du gouvernement britannique une plainte pour dumping contre les importations de chaussures en provenance des pays de l'Europe de l'Est.

Tableau 7

PRIX DES CHAUSSURES

(Janvier 1962 = 100)

Année	Prix du commerce de gros		Prix du commerce de détail	
	Décembre	Moy. annuelle	Décembre	Moy. annuelle
1965	103,5	102,6	109	108,5
1966	107,7	106,8	115	112,9
1967	107,9	107,6	116	115,2
1968	110,2	109,5	118	117,6
1969	112,5	111,8	123	120,8
1970	117,8	115,9	130	127,3
1971	126,0	122,9	138	135,1

Source : British Footwear Manufacturers Federation, Footwear Industry Statistical Review 1971, London 1972

3.3. Structures de production et commercialisation

- L'industrie de la chaussure employait environ 92.000 personnes en 1972, effectif en constante régression (101.700 personnes en 1969).
- cf. tableaux RU 24 et RU 25.
- En Grande-Bretagne, la plus grande partie de la vente de chaussures se fait par l'intermédiaire de maisons à succursales. Le commerce de détail indépendant, les entreprises de vente par correspondance et les magasins d'habillement jouent encore un rôle important dans la vente (voir tableau 8).

De 1966 à 1971, la part des magasins d'habillement et des entreprises de vente par correspondance dans la vente des chaussures devrait avoir augmenté. Le commerce de détail indépendant et les maisons à succursales ont également pris une importance au-dessus de la moyenne.

Tableau 8

STRUCTURE DES VENTES DU COMMERCE DE DÉTAIL DES CHAUSSURES D'APRÈS LES FORMES D'EXPLOITATION

Forme d'exploitation	en %	
	1 9 6 1	1 9 6 6
Maisons à succursales	45,1	45,3
Commerce de détail indépendant	31,6	20,3
Coopératives de consommation	6,8	5,4
Magasins d'habillement	7,7	9,3
Grands magasins	5,2	4,6
Maisons de vente par correspondance	8,0	10,5
Entreprises à petits prix et magasins d'articles divers	4,7	3,6
Divers	0,9	1,0
	100	100

Source: British Footwear Manufacturers Federation, Footwear Industry Statistical Review 1971, London 1972.

- En Grande-Bretagne, il existe de nombreux fabricants de chaussures, intégrés verticalement et qui sont fortement engagés dans le commerce de détail. C'est ainsi par exemple que le consortium de chaussures Clore possède environ 2000 magasins de détail. Les firmes intégrées verticalement s'occupent également d'une grande partie des importations.
- La marge commerciale du commerce de détail des chaussures est généralement comprise entre 35 et 70%. Lorsqu'il s'agit d'importation, la marge commerciale est plus élevée.
- Par principe, l'importation de chaussures n'est soumise à aucun règlement concernant les quantités. Les prescriptions douanières pour l'importation de chaussures correspondent à celles en vigueur pour l'importation du cuir.
- Un caractère particulier du marché de la chaussure britannique est sa grande dépendance à l'égard de la mode. Les fabricants de chaussures britanniques prétendent que leur offre répond plus aux exigences de la mode que celle par exemple des fabricants allemands, car ils présentent plus que deux fois par an une nouvelle collection.

4 - ARTICLES DE CUIR

4.1. Consommation et commerce extérieur

La consommation d'articles de cuir n'a que peu augmenté depuis le milieu des années soixante. Par contre, les importations d'articles de cuir ont considérablement gagné du terrain. En 1971, du point de vue de la valeur, la part des importations atteignait presque un quart du montant de la consommation (voir tableau 9). Si l'on considère la quantité, la part des importations est encore plus élevée en raison des prix à l'importation relativement bas. La concurrence étrangère est surtout très forte pour les petits articles de cuir ainsi que pour les articles de voyage et les sacs en matière synthétique. Par contre pour les articles de sellerie, il y a eu en 1971 un excédent non négligeable des exportations.

Tableau 9

CONSOMMATION DES ARTICLES DE CUIR EN
1971

	en milliers de £
Production	37.772
Importation	9.040
Exportation	10.473
Consommation	36.339

Source: Department of Trade and Industry, Business Monitor, Production series, Leather goods.

Les articles de cuir sont en premier lieu importés des pays du Commonwealth, des pays de l'Europe de l'Est ainsi que d'autres pays où les prix sont bas. L'Italie, L'Irlande et le Japon ont également une forte position sur le marché britannique (voir tableau RU 20 et RU 210).

Par suite de la forte concurrence étrangère, les fabricants britanniques d'articles de cuir n'ont guère pu accroître leur production. Les fabricants d'articles de voyage et d'articles de sellerie (voir tableau RU 22) ont eu la meilleure part. Mais si l'on tient compte que la hausse des prix à la production est comprise dans la valeur à la production, il n'y a dans ces secteurs également qu'une faible augmentation de la production.

La préférence donnée aux matières de remplacement est caractéristique pour l'industrie britannique des articles de cuir. Dans la fabrication des articles de voyage notamment, on utilise presque exclusivement des matières synthétiques. On estime que la part du cuir dans la consommation de matériel atteint à peine 10% (1). Les matières de remplacement prédominent également pour les sacs à main. Par contre, le cuir a encore la préférence pour la fabrication de petits articles de maroquinerie. Une industrie spécifiquement britannique est la fabrication d'articles de sellerie qui emploie surtout du cuir.

Au cours des prochaines années, la consommation des articles de cuir ne devrait pas augmenter considérablement. Comme il faut s'attendre à une augmentation - bien que ralentie - des importations, il sera difficile pour les fabricants britanniques de maintenir leur niveau de production actuel.

4.2. Prix

Il existe parfois des différences assez considérables entre les prix des fabricants nationaux d'articles de cuir et les prix des articles de cuir importés. Cela est déjà montré par le seul fait que, même avec des tarifs douaniers pouvant atteindre 20%, les produits étrangers sont encore moins chers que les produits nationaux.

4.3. Structures de commercialisation

Les articles de cuir sont surtout vendus par l'intermédiaire du commerce de détail spécialisé indépendant. Au cours des dernières années toutefois, les grandes entreprises du commerce de détail, en particulier les grands magasins ont pris de l'importance comme magasins de vente des articles de cuir. Cette constatation s'applique surtout à la vente des articles d'importation.

L'importation des articles de cuir n'est soumise par principe à aucune limitation concernant la quantité. Les prescriptions douanières pour l'importation des articles de cuir correspondent à celles en vigueur pour l'importation du cuir.

Les fabricants britanniques d'articles de cuir se sont plaints au cours des années passées des préférences douanières consenties aux pays du Commonwealth.

(1) Voir CNUCED/GATT, le marché des articles de maroquinerie en Amérique du Nord et dans certains pays d'Europe occidentale, Genève 1969, page 233.

5 - VETEMENTS DE CUIR

5.1. Consommation et commerce extérieur

Les vêtements de cuir ont connu un essor considérable en Grande-Bretagne au cours des années passées. La production a considérablement augmenté (voir tableau 10). Les fournisseurs étrangers ont également profité de l'accroissement de la demande de vêtements de cuir. En 1971, l'étranger approvisionnait environ un cinquième du marché.

Les pays en voie de développement sont d'importants fournisseurs de vêtements de cuir (voir tableau RU 23 (1)); ainsi que l'Irlande, les pays scandinaves, la France et le Portugal.

On se montre très exigeant sur la qualité du cuir utilisé pour la fabrication de vêtements de cuir. C'est pourquoi, les fabricants britanniques utilisent surtout du cuir qui a été tanné dans le pays.

On peut être assez optimiste quant aux chances de croissance du marché des vêtements de cuir. Ceci tient déjà au seul fait qu'actuellement la consommation de ces articles en Grande-Bretagne ne représente qu'un tiers environ de la consommation en Allemagne fédérale. Toutefois, il faut tenir compte du fait qu'en raison des conditions climatiques différentes la consommation de vêtements de cuir en Grande-Bretagne (surtout de manteaux d'hiver) n'atteindra pas le niveau de la République Fédérale.

Tableau 10

PRODUCTION DE VETEMENTS EN CUIR

	en milliers de £		
	1 9 6 3	1 9 7 1	Taux de croissance 1963/71 (%)
Vêtements pour hommes et garçons	1.031	5.287	+ 22,7
Vêtements pour dames et fillettes	.	10.218	.

Source: Department of Trade and Industry, Business Monitor, Production series, Men's and boys' tailored outerwear, Women's and girls' tailored outerwear; Report on the Census of Production? Men's and boy's tailored outwear.

(1) D'importantes quantités de gants sont comprises dans les importations en provenance de Hongkong indiquées dans le tableau RU 23.

5.2. Structures de commercialisation

Les vêtements de cuir sont certes surtout encore vendus par le commerce de détail indépendant, mais les grandes entreprises du commerce de détail se mettent de plus en plus au premier plan.

6 - GANTS

La consommation de gants en cuir n'a pas beaucoup changé au cours des années passées. Elle se monte à plus de 10 millions de paires par an. La stagnation de la consommation des gants est due, d'une part, à certains phénomènes de saturation, d'autre part, à la concurrence des gants fabriqués dans d'autres matières. De plus, les fabricants britanniques de gants de cuir ont été placés devant une concurrence étrangère croissante. Certes, depuis 1965, la valeur à la production des gants fabriqués a pu légèrement augmenter (voir tableau 11) mais si l'on tient compte de la quantité, la production a stagné car les prix à la production ont augmenté de façon non négligeable.

Au cours des prochaines années, on ne peut s'attendre à aucune relance de la consommation des gants.

Tableau 11
PRODUCTION DE GANTS EN CUIR

en milliers de £

1965	1967	1969	1971	Taux de croissance 1965/71 (%)
7.223	7.127	7.989	8.313	+ 2,4

Source: Department of Trade and Industry, Business Monitor, Production series, Gloves; Report on the Census of Production, Gloves.

7 - CONCLUSIONS

Les conclusions que l'on peut tirer à partir de l'analyse précédente, en ce qui concerne l'accès aux marchés britanniques du cuir et des articles en cuir par les pays africains en voie de développement, sont les suivantes:

- (1) Les marchés britanniques du cuir et des articles de cuir ont atteint un niveau de développement relativement élevé. Ceci s'applique en premier lieu aux articles de cuir et aux gants en cuir, mais également le marché de la chaussure ne devrait atteindre à l'avenir que de faibles taux de croissance. Il s'ensuit que le marché du cuir n'aura guère de plus grandes capacités d'absorption. Il faut toutefois remarquer que pour certains produits qui ne répondent pas à des besoins essentiels mais à un luxe, les consommations ont des chances de croissance. Pour les chaussures, toutes les catégories en rapport avec les loisirs et le sport devraient être très demandées. Même sur le marché du cuir en stagnation, certains fournisseurs, à savoir les fournisseurs de cuir d'ameublement et d'habillement, peuvent se montrer optimistes pour l'avenir. Pour le cuir d'habillement surtout, il devrait y avoir de bonnes perspectives étant donné que, d'une part, avec l'augmentation des revenus, les vêtements de cuir sont de plus en plus demandés et que, d'autre part, la mode joue un rôle de plus en plus important dans ce secteur.
- (2) Le marché britannique du cuir et des articles de cuir a, au cours des années passées, absorbé un volume d'importations croissant. Il faut s'attendre à ce qu'à l'avenir cette tendance se poursuive d'autant plus que ce marché - considéré sur le plan de la grandeur absolue - est un des marchés qui a les plus grandes capacités d'absorption dans toute l'Europe. A cela s'ajoute que, par suite de l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté Européenne, les importations en provenance des pays africains associés au marché commun, pourraient se substituer en partie aux importations provenant des pays du Commonwealth.

- (3) Les fabrications de cuir et surtout d'articles de cuir, nécessitent une main d'oeuvre relativement importante. Le niveau élevé des salaires au Royaume-Uni rend l'industrie nationale moins compétitive que celle implantée dans les pays africains.
- (4) Une caractéristique particulière du marché britannique des articles de cuir est la grande utilisation des matières de remplacement. Il n'est pas exclu que le comportement du consommateur britannique pour l'achat de certains articles soit de ce fait déjà très déterminé de sorte qu'il sera extrêmement difficile aux produits en cuir véritable de regagner le terrain perdu. Ceci influencerait les chances d'exportations des pays africains en voie de développement.
- (5) Compte tenu des arguments d'ordre général qui ont été développés en faveur et contre la création d'industries du cuir et d'articles de cuir dans les pays en voie de développement, on arrive à la conclusion que le marché britannique de cuir et des articles de cuir offre - avec certaines restrictions - de bonnes chances d'exportation aux pays africains en voie de développement.

8 - TABLEAUX

RU 1	Aperçu des importations de produits du secteur "cuir"
RU 2	Importation de cuirs et peaux bruts par pays
RU 3	Importation de peaux de bovins équidés (sauf veaux) par pays
RU 4	Importation de peaux d'ovins lainées par pays
RU 5	Importation de pelleteries non apprêtées par pays
RU 6	Achats de cuir et peaux bruts
RU 7	Exportation et importation de cuir en 1971
RU 8	Production de cuirs et peaux tannés
RU 9	Importation de cuirs par pays
RU 10	Importation de cuirs de bovins et d'équidés par pays
RU 11	Importation d'autres cuirs préparés par pays
RU 12	Importation de peaux d'ovins préparés par pays
RU 13	Importation de pelleteries tannés ou apprêtées par pays
RU 14	Ventilation de la production de chaussures par matières
RU 15	Importation de chaussures par pays
RU 16	Importation de chaussures à semelles-dessus en caoutchouc-plastique par pays
RU 17	Importation de chaussures à semelles de cuir, caoutchouc-plastique ou matières artificielles par pays
RU 18	Importation de chaussures à semelles en bois ou liège par pays
RU 19	Production de chaussures
RU 20	Importation d'articles manufacturés en cuir naturel ou artificiel
RU 21	Importation d'articles de voyage, sacs à mains etc. par pays
RU 22	Production des articles de cuir
RU 23	Importation de vêtements et accessoires en cuir par pays
RU 24	Nombre d'employés dans le secteur du cuir
RU 25	Structures des entreprises du secteur du cuir
RU 26	Structure de l'industrie de la tannerie

TABLEAU RU 1

APERCU DES IMPORTATIONS DE PRODUITS DU SECTEUR "CUIR"

Nomenclature SITC (a)	1000 US-\$			Taux de croissance %		Importation provenant des pays en voie de développement									
						1000 US-\$			Part dans l'importation totale						
	1960	1965	1970	1960/65	1965/70	1960	1965	1970	%			Différence dans les parts			
211	56 744	55 624	52 732	- 0,4	- 1,3	16 182	13 815	10 002	28,5	24,8	19,0	- 3,7	- 5,8		
211.1	20 842	18 951	18 160	- 1,9	- 0,8	6 335	3 087	2 153	30,4	16,3	11,9	-14,1	- 2,4		
211.2	5 857	5 371	862	- 1,7	-30,6		
211.4	5 454	4 704	2 129	- 2,9	-14,7		
211.6	22 199	10 981	14 399	+ 1,4	+ 5,6	4 047	1 328	1 787	18,2	12,1	12,4	.	+ 0,3		
211.7	12 696	15 637		+ 4,2	3 545		.	.		.	27,9
211.8	157	214	269	+ 6,3	+ 4,7	
211.9	.	2 707	1 276	.	-14,0	
212	83 555	100 644	115 654	+ 3,7	+ 2,8	12 363	13 976	19 691	14,8	13,9	17,0	- 0,9	+ 3,1		
611	61 976	57 966	58 287	- 1,3	+ 0,2	40 747	33 271	29 966	65,7	57,4	51,4	- 8,3	- 6,0		
611.2	.	700	837	.	+ 3,7		
611.3	.	7 201	7 056	.	- 0,4	.	2 243	.	.	31,1	.	.	.		
611.4	37 211	25 654	27 748	- 2,4	+ 1,6	.	13 503	12 479	.	52,6	45,0	.	- 7,6		
611.9	.	24 411	22 646	.	- 1,5	.	.	14 590	.	.	64,4	.	.		
611.91	.	.	6 115	3 984	.	.	65,2	.	.		
612	2 786	3 347	4 580	+ 3,7	+ 6,5	.	271	1 787	.	8,1	39,0	.	+30,9		
612.1	.	289	309	.	+ 1,4		
612.2	.	78	218	.	+22,8		
612.3	.	2 511	3 732	.	+ 8,3		
612.9	.	469	321	.	- 7,3		
613	10 825	12 332	15 093	+ 2,7	+ 4,1	.	122	597	.	1,0	4,0	.	+ 3,0		
831	5 465	11 081	13 765	+15,2	+ 4,4	403	1 522	3 624	7,4	13,7	26,3	+ 6,3	+12,6		
841.3	.	3 298	6 003	.	+12,7	.	590	1 878	.	17,9	31,3	.	+13,4		
842	1 063	5 543	4 468	+39,1	- 4,2	.	.	796	.	.	17,8	.	.		
851	49 831	50 344	97 377	+ 0,2	+14,1	11 438	14 759	28 923	23,0	29,3	29,7	+ 6,3	+ 0,4		
851.01	.	.	25 756	10 844	.	.	42,1	.	.		
851.02	.	.	70 800	17 962	.	.	25,4	.	.		
851.03	.	.	661	62	.	.	9,4	.	.		

(a) Nomenclature: voir page suivante.

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Series C, Trade by commodities, market summaries: imports.

ANNEXE AU TABLEAU RU 1

Désignation des numéros SITC:

211 Peaux (à l'exception des fourrures) brutes

- 211.1 Peaux de bovidé et peaux de solipèdes (à l'exception des peaux de veaux)
- 211.2 Peaux de veau
- 211.4 Peaux de chèvre et de chevreau
- 211.6 Peaux de mouton et d'agneau, laineuses (à l'exception de l'astrakan, du karakul, breitschwanz et fourrures semblables)
- 211.7 Peaux de mouton et d'agneau, non-laineuses (à l'exception de l'astrakan, du karakul, breitschwanz et fourrures semblables)
- 211.8 Chutes de cuir
- 211.9 Peaux et autres

212 Fourrures brutes

- 212.0 Fourrures, brutes (y compris, astrakan, karakul, breitschwanz et fourrures semblables)

611 Cuir

- 611.2 Cuir synthétique à base de cuir
- 611.3 Cuir de veau
- 611.4 Cuir de boeuf, de cheval et cuir d'autres solipèdes
- 611.9 Cuir et autres
 - 611.91 Cuir de mouton et d'agneau
 - 611.92 Cuir de chèvre et de chevreau
 - 611.93 Peau de chamois
 - 611.94 Parchemin et cuir vert
 - 611.95 Cuir verni et cuir métallisé
 - 611.99 Autres cuirs

612 Articles en cuir et en cuir synthétique et autres

- 612.1 Courroies de transmission en cuir et autres articles techniques en cuir
- 612.2 Articles de sellerie en matières de toutes sortes
- 612.3 Dessus, tiges et autres pièces pour chaussures en matières de toutes sortes (à l'exception du métal et de l'asbeste)

613 Fourrures, tannées ou traitées (également teintées)831 Articles de voyage et articles de maroquinerie841.3 Vêtements et accessoires en cuir842 Vêtements de fourrure (à l'exception des coiffures) et autres articles en fourrure; fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle

842.0 Vêtements de fourrure (à l'exception des coiffures) et autres articles en fourrure; fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle

842.01 Articles en fourrure

842.02 Fourrures artificielles et articles en fourrure artificielle

851 Chaussures

851.0 Chaussures

851.01 Chaussures avec semelle et dessus en caoutchouc ou matière synthétique

851.02 Chaussure avec semelle en cuir, caoutchouc ou matière synthétique (à l'exception des chaussures du n° 851.01)

851.03 Chaussures avec semelle en bois ou en liège

TABLEAU RU-2

IMPORTATION DE CUIRS ET PEAUX BRUTS PAR PAYS
(SITC-N° 211)

Région	1965 (1000 us-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	55.624	52.732	- 1,3
Japon	261	92	-18,8
Canada	981	1.016	+ 0,8
Etats-Unis	4.968	3.636	- 6,0
OCDE-Europe	18.545	18.836	+ 0,4
CEE	9.915	6.585	- 7,9
Belgique-Luxembourg	253	172	- 7,5
Allemagne	1.564	1.253	- 4,3
France	1.551	906	-10,2
Italie	2.846	811	-22,2
Pays-Bas	3.701	3.443	- 1,4
EFTA	4.508	5.915	+ 5,6
Danemark	2.268	2.381	+ 1,0
Islande	5	31	+44,0
Norvège	132	405	+25,2
Autriche	68	94	+ 6,7
Portugal	25	1	-47,5
Suède	1.408	2.069	+ 8,0
Suisse	546	607	+ 2,1
Finlande	61	327	+39,9
Grèce	50	36	- 6,4
Irlande	3.497	5.833	+10,8
Espagne	544	462	- 3,2
Turquie	26	5	-28,1
Bloc sino-soviétique	773	169	-26,2
Autres pays développés	16.285	18.977	+ 3,2
Australie	4.970	4.081	- 3,8
Nouvelle-Zélande	8.040	11.151	+ 6,8
Afrique du Sud	3.275	3.745	+ 2,7
Pays en voie de développement	13.815	10.002	- 6,2
Ethiopie	2.487	2.770	+ 2,1
Argentine	1.010	1.137	+ 2,5
Brésil	1.035	713	- 7,2
Iran	2	696	+222,3
Kenya	1.705	685	-16,7
Nigeria	2.553	1.330	-12,2
Tanzanie	1.484	991	- 7,7

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-3

IMPORTATION DE PEAUX DE BOVINS EQUIDES (SAUF
VEAUX) par PAYS (SITC-N° 211.1)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	18.951	18.160	- 0,8
Japon	.	7	.
Canada	531	948	+ 12,4
Etats-Unis	2.816	1.252	- 15,0
OCDE-Europe	10.659	13.252	+ 4,4
CEE	5.415°	3.886	- 6,4
Belgique-Luxembourg	44	56	+ 4,9
Allemagne	1.374	950	- 7,1
France	87	224	+ 20,8
Italie	2.076	326	- 30,9
Pays-Bas	1.834	2.330	+ 4,9
EFTA	3.700	5.344	+ 7,6
Danemark	1.804	2.289	+ 4,9
Islande	.	7	.
Norvège	58	296	+ 38,5
Autriche	52	33	- 8,7
Portugal	.	.	.
Suède	1.258	1.887	+ 8,5
Suisse	477	523	+ 1,9
Finlande	51	309	+ 43,4
Grèce	.	.	.
Irlande	1.521	4.007	+ 21,3
Espagne	23	15	- 8,2
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	97	40	- 16,2
Autres pays développés	1.764	506	- 22,1
Australie	599	210	- 18,9
Nouvelle-Zélande	1.054	275	- 23,6
Pays en voie de développement	3.087	2.153	- 6,9
Argentine	236	223	- 1,1
Tanzanie	669	856	+ 5,1
Thaïlande	399	400	+ 0

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-4
 IMPORTATION DE PEAUX D'OVINS LAINÉES
 PAR PAYS
 (SITC-N° 211,6)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	10.981	14.399	+ 5,6
Japon	.	.	.
Canada	60	56	- 1,4
Etats-Unis	1.120	2.107	+ 13,5
OCDE-Europe	2.862	3.123	+ 1,7
CEE	1.598	1.512	- 1,1
Belgique-Luxembourg	89	29	- 20,1
Allemagne	16	154	+ 57,3
France	9	28	+ 25,5
Italie	581	414	- 6,5
Pays-Bas	903	887	- 0,4
EFTA	18	260	+ 70,6
Danemark	10	32	+ 26,2
Islande	.	21	.
Norvège	.	22	.
Autriche	.	54	.
Portugal	.	.	.
Suède	4	113	+ 95,1
Suisse	4	.	.
Finlande	.	18	.
Grèce	.	35	.
Irlande	866	879	+ 0,4
Espagne	365	437	+ 3,7
Turquie	15	.	.
Bloc sino-soviétique	.	14	.
Autres pays développés	5.611	7.312	+ 5,4
Australie	3.470	3.581	+ 0,6
Nouvelle-Zélande	483	1.070	+ 17,4
Afrique du Sud	1.658	2.653	+ 9,9
Pays en voie de développement	1.328	1.787	+ 6,2
Argentine	367	784	+ 16,4
Brésil	437	481	+ 1,9

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-5

IMPORTATION DE PELLETERIES NON APRETEES PAR
PAYS (SITC-N° 212)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	100.644	115.654	+ 2,8
Japon	1.075	192	- 29,1
Canada	6.307	5.858	- 1,5
Etats-Unis	9.240	9.671	+ 1,0
OCDE-Europe	18.849	20.798	+ 1,9
CEE	5.251	9.048	+ 11,5
Belgique-Luxembourg	318	126	- 16,9
Allemagne	857	1.510	+ 12,0
France	1.009	1.717	+ 11,2
Italie	149	119	- 4,4
Pays-Bas	2.918	5.576	+ 13,8
EFTA	13.193	10.543	- 4,4
Danemark	6.612	3.174	- 13,7
Islande	.	.	.
Norvège	2.455	1.112	- 14,6
Autriche	132	33	- 24,2
Portugal	.	5	.
Suède	1.738	2.345	+ 6,2
Suisse	372	424	+ 2,7
Finlande	1.884	3.450	+ 12,9
Grèce	2	4	+ 14,9
Irlande	324	1.119	+ 28,1
Espagne	76	84	+ 2,1
Turquie	3	.	.
Bloc sino-soviétique	27.942	24.779	- 2,4
Chine continentale	3.120	2.867	- 1,7
Pologne	3.936	3.859	- 0,4
U.R.S.S.	20.014	17.193	- 3,0
Autres pays développés	23.260	34.665	+ 8,3
Afrique du Sud	22.826	34.178	+ 8,5
Pays en voie de développement	13.976	19.691	+ 7,1
Afghanistan	8.124	12.842	+ 9,6
Brésil	1.407	1.951	+ 6,8
Pakistan	826	2.206	+ 21,7

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-6

ACHATS DE CUIR ET PEAUX
BRUTS (a)
(milliers de £)

Sortes	1963	1968	Taux de croissance 1963/68 (%)
Cuirs et peaux bruts total	37.561	44.630	+ 3,5
Cuirs de bovins	13.088	17.452	+ 5,9
- provenant de R. U. ou Rép. d'Irlande	(9.319)	(12.516)	(+ 6,0)
- importés (sauf provenant de Rép. d'Irlande) salées	(2.955)	(4.427)	(+ 8,5)
- séchées ou salées à l'état sec	(814)	(509)	(- 9,0)
Peaux de veaux, séchées ou salées à l'état sec	2.229	2.496	+ 2,3
Peaux de buffles	299	546	+ 12,9
Peaux de porc	140	82	- 10,1
Peaux d'ovins	19.113	21.460	+ 2,3
laineuse			
- provenant de R. U. ou Rép. d'Ir.	(8.626)	(7.560)	(- 2,6)
- importés (sauf provenant de Rép. d'Irlande)	(2.442)	(2.345)	(- 0,8)
autres	(1.533)	(2.004)	(+ 5,6)
Fourrures			
- éclats	(595)	(497)	(- 3,5)
autres			
provenant de RU ou Rép. d'Irlande	(4.442)	(6.391)	(+ 7,6)
importés (sauf provenant de Rép. d'Irlande)	(1.475)	(2.663)	(+ 12,6)
Peaux de caprins	1.894	1.370	- 6,3
Autres cuirs et peaux bruts	798	1.224	+ 8,9
Cuirs et peaux pré-tannés	14.251	19.480	+ 6,5
Peaux chromées	974	2.765	+ 23,2
wet-blue	(675)	(2.396)	(+ 28,7)
Autres	(296)	(369)	(+ 4,6)
Autres peaux tannées	7.461	9.293	+ 4,6
Peaux d'ovins	3.056	4.280	+ 7,0
Peaux de caprins	1.618	2.468	+ 8,9
Autres	1.142	674	- 10,0
(a)	Etablissements avec plus de 25 employés; tanneries incluant des tanneries de fourrures.		

Source: Department of Trade and Industry, Business Statistics Office, Report on the Census of Production 1968, Leather (tanning and dressing) and fellmongery, London 1971.

TABLEAU RU-7

EXPORTATION ET IMPORTATION DE CUIR EN 1971

Sortes des cuirs et peaux	Mesure	Production	Impor- tations	Expor- tations	Consom- mation	(Importa- tions) (marché intérieur)	(Exporta- tions) (pro- duction to- tale)
Cuir de dessous	tonnes	7.855	945	1.290	7.510	12,6 %	16,4 %
Cuir de dessus	1000 p. c.	181.063	66.346	52.988	194.421	34,1 %	29,3 %
Cuir de doublure	"	40.176	909	21.633	19.452	4,7 %	53,8 %
Cuir pour vêtements, pour gants et pour chapeaux	"	120.454	319	34.438	86.335	0,4 %	28,6 %
Cuir de rembourrage	"	21.521	.	7.692	13.829	.	35,7 %
Cuir de chamois	"	20.583	1.931	11.309	11.205	17,2 %	54,9 %
Cuirs industriels	tonnes	1.318	.	510	808	.	38,7 %

Source: Departement of Trade and Industry, Business Monitor, Production Series, Leather and Sellmongery.

TABLEAU RU-8

(a)

PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX TANNES

(milliers de 1000 \$)

Sortes de cuirs et peaux	1963	1968	Taux de croissance 1963/68 (%)
Cuirs à semelles	5.488	4.583	- 3,5
Cuirs et peaux à dessus	26.854	34.410	+ 5,1
Cuirs de doublure	5.202	5.070	- 0,5
Cuirs industriels	1.010	836	- 3,7
Cuirs de rembourrage	3.975	4.028	+ 0,2
Cuirs pour gants	3.886	3.830	- 0,3
Cuirs pour vêtements	4.958	14.080	+23,2
Autres cuirs	8.789	13.174	+ 8,5
(a) Etablissements avec plus de 25 employés.			

Source: Departement of Trade and Industry, Business Statistics Office, Report on the Census of Production 1968, Leather (tanning and dressing) and Fellmongery, London 1971.

TABLEAU RU-9

 IMPORTATION DE CUIRS PAR PAYS
 (SITC-N° 611)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	57.966	58.287	+ 0,2
Japon	6	83	+ 69,1
Canada	1.483	1.681	+ 2,5
Etats-Unis	4.097	1.059	- 23,7
OCDE-Europe	14.089	23.285	+ 10,5
CEE	4.762	5.535	+ 3,0
Belgique-Luxembourg	507	494	- 0,5
Allemagne	561	1.216	+ 16,8
France	3.241	3.037	- 1,3
Italie	296	419	+ 7,3
Pays-Bas	157	369	+ 18,6
EFTA	1.744	4.560	+ 21,2
Danemark	75	658	+ 54,4
Islande	.	9	.
Norvège	33	81	+ 19,6
Autriche	290	363	+ 4,6
Portugal	47	5	- 36,1
Suède	1.072	2.618	+ 19,5
Suisse	227	742	+ 26,7
Finlande	6	84	+ 69,5
Grèce	1	85	+ 24,3
Irlande	7.184	13.040	+ 12,7
Espagne	398	65	- 30,4
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	249	566	+ 17,8
Autres pays développés	4.762	1.644	- 19,2
Australie	4.523	1.465	- 20,2
Pays en voie de développement	33.271	29.966	- 2,0
Brésil	28	1.808	+ 23,0
Inde	25.073	20.034	- 4,4
Kenya	340	960	+ 23,0
Nigeria	3.154	2.811	- 2,3
Pakistan	3.118	2.592	- 3,6

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-10

IMPORTATION DE CUIRS DE BOVINS ET D'EQUIDES PAR PAYS
(SITC-N° 611.4)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	25.654	27.748	+ 1,6
Japon	1	16	+ 74,1
Canada	1.145	371	- 21,2
Etats-Unis	369	108	- 21,8
OCDE-Europe	6.691	13.238	+ 14,6
CEE	434	920	+ 16,2
Belgique-Luxembourg	68	51	- 5,6
Allemagne	56	350	+ 44,3
France	192	275	+ 7,4
Italie	83	109	+ 5,6
Pays-Bas	35	135	+ 31,0
EFTA	132	1.632	+ 65,4
Danemark	21	240	+ 62,8
Islande	.	9	.
Norvège	14	50	+ 29,0
Autriche	9	13	+ 7,6
Portugal	.	1	.
Suède	75	1.209	+ 74,4
Suisse	13	96	+ 49,2
Finlande	1	14	+ 69,5
Grèce	.	15	.
Irlande	6.115	10.666	+ 11,7
Espagne	9	5	- 11,1
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	.	.	.
Autres pays développés	3.944	1.460	- 18,0
Australie	3.725	1.319	- 18,7
Pays en voie de développement	13.503	12.479	- 1,6
Brésil	2	441	+194,2
Ceylan	270	355	+ 5,6
Inde	11.150	9.643	- 2,9
Kenya	276	602	+ 16,9
Uruguay	464	395	- 3,2
Pakistan	1.038	873	- 3,4

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU 11
IMPORTATION D'AUTRES CUIRS PREPARES PAR PAYS
(SITC-N° 611.9)

Région	1970 (1000 US-\$)
Monde	27.748
Japon	16
Canada	371
Etats-Unis	108
OCDE-Europe	13.238
CEE	920
Belgique-Luxembourg	51
Allemagne	350
France	275
Italie	109
Pays-Bas	135
EFTA	1.632
Danemark	240
Islande	9
Norvège	50
Autriche	13
Portugal	1
Suède	1.209
Suisse	96
Finlande	14
Grèce	15
Irlande	10.666
Espagne	5
Turquie	.
Bloc sino-soviétique	74
Autres pays développés	1.460
Australie	1.319
Pays en voie de développement	14.590
Brésil	1.348
Inde	7.841
Yougoslavie	494
Kenya	356
Nigeria	2.811
Pakistan	1.509

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RU-12
 IMPORTATION DE PEAUX D'OVINS PREPARES PAR PAYS
 (SITC-N° 611.91)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	7.576	6.115	- 19,3
Japon	.	.	.
Canada	84	88	+ 4,8
Etats-Unis	52	39	- 25,0
OCDE-Europe	1.358	.	.
CEE	143	261	+ 82,5
Belgique-Luxembourg	14	10	- 28,6
Allemagne	46	60	+ 30,4
France	53	181	+241,5
Italie	12	5	- 58,3
Pays-Bas	18	5	- 72,2
EFTA	361	.	.
Danemark	137	263	+ 92,0
Islande	.	.	.
Norvège	7	14	+100,0
Autriche	25	48	+ 92,0
Portugal	18	.	.
Suède	95	342	+260,0
Suisse	60	26	- 56,7
Finlande	19	26	+ 36,8
Grèce	.	.	.
Irlande	841	998	+ 18,7
Espagne	13	9	- 30,7
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	8	.	.
Autres pays développés	17	.	.
Pays en voie de développement	6.058	.	.
Inde	5.446	3.765	- 30,9
Pakistan	519	144	- 72,3

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970;

TABLEAU RU-13

IMPORTATION DE PELLETERIES TANNES OU
APPRETEES PAR PAYS (SITC-N° 613)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	12.332	15.093	+ 4,1
Japon	1	2	+ 14,9
Canada	95	105	+ 1,9
Etats-Unis	575	833	+ 7,7
OCDE-Europe	3.554	5.130	+ 7,6
CEE	2.251	2.308	+ 0,6
Belgique-Luxembourg	72	101	+ 7,0
Allemagne	814	1.420	+ 11,7
France	857	469	- 11,4
Italie	255	210	- 3,8
Pays-Bas	253	108	- 15,7
EFTA	955	2.213	+ 18,3
Danemark	232	440	+ 13,7
Islande	77	52	- 7,5
Norvège	50	229	+ 35,6
Autriche	35	125	+ 29,0
Portugal	.	4	.
Suède	494	991	+ 15,0
Suisse	143	158	+ 1,9
Finlande	16	214	+ 68,0
Grèce	86	115	+ 6,0
Irlande	74	32	- 15,4
Espagne	91	461	+ 38,4
Turquie	4	1	- 24,2
Bloc sino-soviétique	7.008	8.163	+ 3,0
Chine	1.854	2.669	+ 7,6
U.R.S.S.	3.232	3.866	+ 3,7
Tchécoslovaque	1.482	1.362	- 1,7
Autres pays développés	991	268	- 23,0
Afrique du Sud	958	192	- 27,5
Pays en voie développement	122	597	+ 37,4

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970

TABLEAU RU-14

VENTILATION DE PRODUCTION DE CHAUSSURES PAR
MATIERES

Année	Total mill. de paires	Chaussures avec des- sus en cuir		Chaussures avec se- melles en cuir	
		mill. de paires	%	mill. de paires	%
1966	193,8	123,0	63,5	18,6	9,6
1967	190,1	111,3	58,5	16,9	8,9
1968	200,8	115,1	57,3	15,7	7,8
1969	194,1	109,2	56,3	14,8	7,6
1970	190,5	98,2	51,5	12,0	6,3
1971	194,1	98,1	50,5	12,0	6,2

Source: British Footwear Manufacturers Federation, Footwear Industry
Statistical Review 1971, London 1972.

TABLEAU RU-15
 IMPORTATION DE CHAUSSURES PAR PAYS
 (SITC-N° 851)

Région	1970 (1000 US-\$)
Mond e	97.377
Japon	2.730
Canada	158
Etats - Unis	248
OCDE-Europe	55.783
CEE	33.786
Belgique-Luxembourg	543
Allemagne	1.624
France	7.522
Italie	22.910
Pays-Bas	1.187
EFTA	10.655
Danemark	326
Islande	2
Norvège	114
Autriche	4.603
Portugal	2.053
Suède	869
Suisse	2.222
Finlande	466
Grèce	75
Irlande	5.863
Espagne	5.403
Turquie	1
Bloc sino-soviétique	9.519
Pologne	3.553
Roumanie	1.967
Tchécoslovaque	2.403
Hongrie	1.043
Autres pays développés	18
Pays en voie de développement	28.923
Hong-Kong	24.278
Inde	1.343

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RU-16
IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES-DESSUS EN
CAOUTCHOUC-PLASTIQUE PAR PAYS

Région	1970 (1000 US-\$)
Monde	25.756
Japon	2.008
Canada	19
Etats-Unis	35
OCDE-Europe	.
CEE	.
Belgique-Luxembourg	88
Allemagne	503
France	2.848
Italie	6.857
Pays-Bas	451
EFTA	.
Danemark	37
Islande	.
Norvège	8
Autriche	89
Portugal	363
Suède	337
Suisse	44
Finlande	160
Grèce	.
Irlande	492
Espagne	316
Turquie	.
Bloc sino-soviétique	.
Autres pays développés	.
Pays en voie de développement	.
Chypre	336
Hong-Kong	9.454
Taiwan	451

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RU-17

IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES DE CUIR
CAOUTCHOUC-PLASTIQUE OU MATIERES ARTIFICIELLES PAR PAYS
(SITC-N° 851.02)

Région	1970 (1000 US-\$)
Monde	70.800
Japon	713
Canada	139
Etats-Unis	210
OCDE-Europe	.
CEE	.
Belgique-Luxembourg	454
Allemagne	1.102
France	4.649
Italie	15.996
Pays-Bas	735
EFTA	.
Danemark	107
Islande	.2
Norvège	99
Autriche	4.470
Portugal	1.645
Suède	256
Suisse	2.177
Finlande	306
Grèce	75
Irlande	5.371
Espagne	5.084
Turquie	1
Bloc sino-soviétique	.
Pologne	3.486
Roumanie	1.966
Tchécoslovaque	2.295
Hongrie	1.017
Autres pays développés	.
Pays en voie de développement	.
Hong-Kong	14.750
Inde	1.143

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RU-18
 IMPORTATION DE CHAUSSURES A SEMELLES EN BOIS
 OU LIEGE PAR PAYS
 (SITC-N° 851.03)

Région	1970 (1000 US-\$)
Mond e	661
Japon	.
Canada	.
Etats-Unis	.
OCDE-Europe	.
CEE	.
Belgique-Luxembourg	.
Allemagne	17
France	5
Italie	35
Pays-Bas	1
EFTA	.
Danemark	180
Islande	.
Norvège	6
Autriche	41
Portugal	45
Suède	267
Suisse	.
Finlande	.
Grèce	.
Irlande	.
Espagne	2
Turquie	.
Bloc sino-soviétique	.
Autres pays développés	.
Pays en voie de développement	.
Hong-Kong	58

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RU-19
PRODUCTION DE CHAUSSURES (Millions de paires)

Sortes de chaussures	1966	1967	1968	1969	1970	1971 ^(a)	Taux de croissance 1966/71 (%)
Chaussures avec dessus en cuirs							
- chaussures de ville : . pour hommes	33,6	31,5	34,5	33,3	32,2	30,9	- 1,7
. pour femmes	55,7	48,3	47,0	42,1	33,0	32,5	- 10,2
. pour enfants	30,2	27,7	29,3	29,1	27,9	29,5	- 0,5
- chaussures de sport	1,8	2,1	2,4	2,5	2,8	3,2	+ 12,2
- chaussures de sécurité	1,7	1,7	2,0	2,2	2,2	2,1	+ 4,4
Chaussures avec dessus en poromères^(b)							
. pour hommes	-	-	-	-	-	1,8	-
. pour femmes	-	-	-	-	-	6,5	-
. pour enfants	-	-	-	-	-	2,2	-
Chaussures avec dessus en matière plastique ou synthétique^(c)							
. pour hommes	0,1	0,2	0,4	0,8	2,1	0,5	+ 38,0
. pour femmes	9,1	16,2	21,0	22,4	28,2	26,1	+ 23,5
. pour enfants	4,9	5,9	6,9	7,0	8,0	6,6	+ 6,2
Pantoufles, chaussures d'appartement, ballet							
. pour hommes	8,7	9,1	9,8	9,1	9,4	8,9	+ 0,4
. pour femmes	21,3	22,1	22,5	20,6	20,3	21,5	+ 0,2
. pour enfants	8,3	8,4	8,3	8,2	7,9	7,6	- 1,7
Chaussures avec dessus en tissu, nylon, etc ...	6,7	6,0	5,3	5,2	3,6	4,8	- 6,4
Chaussures de sport avec dessus en matière non-cuir	3,2	2,8	3,3	3,2	5,3	2,4	- 5,6
Chaussures de sécurité entièrement en caoutchouc ou plastique	8,5	8,0	8,2	8,4	7,6	7,1	- 3,5
TOTAL	193,8	190,1	200,8	194,1	190,5	194,1	+ 0,0
(a) A cause de changement de base les chiffres de 1971 ne sont pas entièrement comparables avec les chiffres jusqu'à 1970.							
(b) Jusqu'à 1970 compris dans chaussures avec dessus en matière plastique ou synthétique							
(c) Y compris jusqu'à 1970 les chaussures avec dessus en poromères							

Source : British Footwear Manufacturers Federation, Footwear Industry Statistical Review 1971, London 1972.

TABLEAU RU-20

 IMPORTATION D'ARTICLES MANUFACTURÉS EN CUIR
 NATUREL OU ARTIFICIEL (SITC-N° 612)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	3.347	4.580	+ 6,5
Japon	50	40	- 4,4
Canada	258	172	- 7,8
Etats-Unis	97	128	+ 5,7
OCDE-Europe	2.632	2.383	- 2,0
CEE	1.155	1.376	+ 3,5
Belgique-Luxembourg	129	99	- 5,2
Allemagne	382	968	+ 20,4
France	159	83	- 12,2
Italie	407	148	- 18,3
Pays-Bas	78	78	+ 0
EFTA	294	548	+ 13,2
Danemark	78	20	- 23,8
Islande	.	.	.
Norvège	3	.	.
Autriche	83	325	+ 31,4
Portugal	.	27	.
Suède	11	5	- 14,6
Suisse	111	111	+ 0
Finlande	15	60	- 16,7
Grèce	.	.	.
Irlande	483	412	- 3,1
Espagne	700	47	- 34,8
Turquie	.	.	.
Bloc sino-soviétique	8	1	- 34,0
Autres pays développés	16	66	+ 32,8
Australie	.	59	.
Pays en voie de développement	271	1.787	+ 45,8
Chypre	.	1.069	.
Hong-Kong	120	149	+ 4,4
Inde	42	126	+ 24,6
Pakistan	74	342	+ 35,8

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-21

IMPORTATION D'ARTICLES DE VOYAGE, SACS A MAINS ETC. PAR
PAYS
(SITC-N° 831)

Région	1970 (1000 US- \$)
Monde	13.762
Japon	1.018
Canada	363
Etats-Unis	313
OCDE-Europe	6.470
CEE	3.322
Belgique-Luxembourg	70
Allemagne	670
France	418
Italie	2.045
Pays-Bas	119
EFTA	1.489
Danemark	343
Islande	.
Norvège	32
Autriche	126
Portugal	174
Suède	548
Suisse	266
Finlande	108
Grèce	79
Irlande	1.344
Espagne	127
Turquie	1
Bloc sino-soviétique	1.938
Chine continentale	683
Allemagne (République Démocratique)	403
Pologne	482
Autres pays développés	36
Pays en voie de développement	3.624
Hong-Kong	2.906
Liban	355
Maroc	172

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1970.

TABLEAU RU-22

PRODUCTION DES ARTICLES
DE CUIR

(milliers de £)

	1963	1971	Taux de croissance 1963/71 (%)
Articles de voyages en toutes matières	11.693	11.574	+ 2,6
Porte-documents, etc.		2.827	
Sacs à main	8.605	8.576	- 0,1
Articles de petit maroquinerie	10.563	12.227	+ 1,9
Articles de sellerie	1.162	1.420	+ 2,5
Articles de cuir industriel	2.201 (a)	2.445	+ 1,3
(a) Etablissements avec plus de 25 employés.			

Source: Departement of Trade and Industry, Business Monitor, Production series Leather goods, Leather and Fellmongery. Report on the Census of Production, Leather goods, Leather and Fellmongery.

TABLEAU RU-23
 IMPORTATION DE VETEMENTS ET ACCESSOIRES
 EN CUIR PAR PAYS (SITC-N° 841.3)

Région	1965 (1000 US-\$)	1970 (1000 US-\$)	Taux de croissance 1965/70 (%)
Monde	3.298	6.003	+ 12,7
Japon	12	19	+ 9,6
Canada	235	122	- 12,3
Etats-Unis	69	59	- 3,1
OCDE-Europe	2.051	3.409	+ 10,7
CEE	1.273	768	- 9,6
Belgique-Luxembourg	541	65	- 34,5
Allemagne	74	82	+ 2,1
France	283	342	+ 3,9
Italie	89	155	+ 11,7
Pays-Bas	286	124	- 15,4
EFTA	406	1.107	+ 22,3
Danemark	28	80	+ 23,4
Islande	.	.	.
Norvège	2	5	+ 20,1
Autriche	3	56	+ 79,6
Portugal	6	457	+137,9
Suède	178	272	+ 8,9
Suisse	189	237	+ 4,6
Finlande	.	316	.
Grèce	1	4	+ 32,0
Irlande	196	1.035	+ 39,5
Espagne	174	154	- 2,4
Turquie	.	25	.
Bloc sino-soviétique	339	472	+ 6,8
Pologne	5	71	+ 70,0
Tchécoslovaquie	92	74	- 4,3
Hongrie	96	218	+ 17,8
Autres pays développés	1	43	+112,2
Pays en voie de développement	590	1.878	+ 26,0
Hong-Kong	345	1.179	+ 27,9
Inde	.	66	.
Israël	44	99	+ 17,6
Malte	.	375	.
Pakistan	36	108	+ 24,6

Source: OECD, Statistics of Foreign Trade, Serie C, 1965 and 1970.

TABLEAU RU-24

NOMBRE D'EMPLOYES DANS LE SECTEUR
DU CUIR

	Unités	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<u>Production de cuir, d'articles de cuir et vêtements de fourru- res (sans chaussures)</u>									
Total	1000	61	60	57	57	57	53	50	50
Dont: Employés	%	15,7	15,9	16,8	17,3	16,8	16,8	.	.
Production de cuir	1000					24,8	23,4	22,8	.
Production de chaussures	1000					101,7	97,1	95,3	91,8

Source: Departement of Employment.

TABLEAU RU-25

STRUCTURES DES ENTREPRISES
DU SECTEUR DE CUIR

	Unité	Production de cuir (incl. pelletterie)		Production de chaussures		Production d'articles de cuir	Production de gants	Production de vêtements de fourrures
		1963	1968	1963	1968	1963	1963	1963
Entreprises	Nombre	440	356	686	ca. 400	659	169	494
Etablissements	Nombre	499	414	938	.	687	220	513
Valeur de production	1000 £	113004	133863	205439	.	35.732	14.705	27.050
Salariés, total	1000	25,6	21,8	102,3	.	19,2	8,8	8,9
Ouvriers	1000	21,3	17,8	88,5	.	15,8	7,6	7,0
Autres	1000	3,8	3,7	13,3	.	2,6	1,1	1,3
Salaires:								
Ouvriers	1000 £	13.295	15.292	47.933	.	6.981	3.027	4.488
Autres	1000 £	4.129	5.124	11.723	.	2.102	978	1.187

Source: Departement of Trade and Industry.

TABLEAU RU-26

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA TANNE RIE
(1 9 6 8)

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises
- 39	107
40 - 79	55
80 - 119	27
120 - 159	19
160 - 199	15
200 et plus	17

Source: UNCTAD-GATT: Hides, Skins and Leather -
Major Markets in Western Europe, Geneva 1968.

LES POSSIBILITES D'OFFRE DANS LES
ETATS AFRICAINS ET MALGACHE ASSOCIES (EAMA)

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Monnaie : Ouguiya depuis le 29. 6. 1973

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 55, 5419 Ouguiya = 1 uc (1)

Avant le 29. 5. 1973 : Franc Cfa

277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. DE MIEULLE (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Pages
1 - ELEVAGE	2
1.1 - <u>Capital élevage</u>	2
1.2 - <u>Abattages</u>	2
2 - CUIRS ET PEAUX	4
2.1 - <u>Ressources</u>	4
2.1.1 - Production nationale	4
2.1.2 - Importations	5
2.2 - <u>Collecte</u>	6
2.2.1 - Organisation	6
2.2.2 - Quantités collectées	6
2.2.3 - Prix	7
2.3 - <u>Emplois</u>	8
2.3.1-Utilisation nationale	8
2.3.1.1 - Artisanat	8
2.3.1.2 - Industrie	8
2.3.2- Exportations	9
2.3.2.1 - Quantités	9
2.3.2.2 - Prix	10
3 - PRODUITS MANUFACTURES	11
4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	13
4.1 - <u>Bilan global cuirs et peaux</u>	13
4.1.1 - Cuirs de bovins	13
4.1.2 - Peaux d'ovins et caprins	13
4.2 - <u>Perspectives</u>	14
4.3 - <u>Conclusions</u>	14
4.3.1 - Difficultés de collecte	14
4.3.2 - Qualité des cuirs et peaux	14
4.3.3 - Tannerie de Kaédi	15

1 - ELEVAGE

1.1 - Capital élevage

En se fondant sur les vaccinations effectuées lors de la campagne conjointe contre la peste bovine et en tenant compte des pertes dues à la sécheresse, on a pu aboutir aux chiffres suivants pour l'année 1970 :

Bovins	1.920.000 têtes
Ovins et caprins	7.000.000 têtes
Camelins	700.000 têtes

Depuis 1970, la sécheresse s'est poursuivie et accentuée. On peut donc être certain que les effectifs actuels sont nettement inférieurs à leurs niveaux 1970, sans qu'il soit possible de proposer de nouvelles estimations.

Les chiffres concernant les petits ruminants sont particulièrement incertains. En particulier, on ne peut envisager d'estimer séparément les effectifs d'ovins et de caprins malgré l'intérêt que présente cette distinction dans l'étude de la production des peaux.

1.2 - Abattages

A partir des effectifs et des taux d'exploitation retenus les abattages sont estimés pour 1970 à :

Bovins	209.300
Ovins et caprins	2.100.000
Camelins	70.000

Pour les années 1970 et 1971, les abattages contrôlés par le Service de l'Elevage se présentent comme suit :

TABLEAU 1ABATTAGES CONTROLES

en nombre de têtes

Catégorie Année	Taureaux	Boeufs	Vaches	Veaux	Total bovins	Ovins	Caprins	Total Ov. Cap.	Camelins
1970	2.742	7.284	4.873	6.427	21.326	11.350	15.116	26.466	9.094
1971	2.661	22.190	4.864	5.744	35.459	8.578	14.973	23.551	9.850

Les abattages contrôlés ne représentent qu'une faible part des abattages totaux effectués en Mauritanie. Cette situation provient essentiellement du caractère rural très accentué (90 % du total) de la population mauritanienne et, à un moindre degré, des taxes élevées prélevées dans les abattoirs.

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

2.1.1 - Production nationale

La production nationale de cuirs et peaux découle directement de l'exploitation du cheptel. En 1970, elle atteint donc théoriquement (1) :

209.300 cuirs de bovins
2.100.000 peaux d'ovins et caprins.

Pour obtenir la production disponible on doit retrancher les exportations d'animaux vivants à destination du Sénégal et du Mali : 105.000 bovins et 800.000 ovins et caprins. Il reste donc :

104.300 cuirs de bovins
1.300.000 peaux d'ovins et caprins.

Dans la réalité, la part de la production commercialisée est extrêmement faible, la plus grande partie des cuirs et peaux produits étant autoconsommée.

Une étude du Docteur Robinet (2) indique qu'en 1968 la part commercialisable de la production atteint :

70 % pour les cuirs de bovins
35,7 % pour les peaux de caprins
16,7 % pour les peaux d'ovins.

Les chiffres incluent les cuirs et peaux des animaux exportés sur pied, généralement bien exploités. Pour les cuirs et peaux obtenus à partir des abattages mauritaniens, la part commercialisable serait seulement de l'ordre de 10 % soit 10.400 cuirs de bovins et 130.000 peaux d'ovins et caprins environ.

(1) Cf. Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'ouest - SEDES 1973.

(2) La promotion commerciale des cuirs et peaux originaires des états africains associés de la zone soudano-sahélienne sur le marché de la CEE - Docteur Robinet - Octobre 1968.

2.1.2 - Importations

D'après les statistiques du commerce extérieur de la Mauritanie, elles se sont établies comme suit en 1970 et 1971 :

TABLEAU 2IMPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX

Quantité en quintaux
Valeur en 1.000 F. cfa

	1 9 7 0		1 9 7 1	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Cuir frais bovins	1,6	16,0	-	-
Peaux chaulées	-	-	0,3	20,0
Cuir bovins tannés	7,7	219,8	-	-
Cuir bovins corroyés	-	-	2,0	125,8
Peaux équidés travaillées	7,0	200,6	3,2	112,8
Peaux veaux travaillées	-	-	10,5	327,7
Peaux ovins tannés	0,3	83,0	-	-
Peaux ovins tournées	-	-	4,7	79,2
Peaux ovins travaillées	0,4	44,4	0,5	59,6
Peaux caprins travaillées	-	-	0,2	41,4
Peaux caprins tannés	5,9	88,0	-	-
Autres peaux tournées	-	-	0,5	8,0
Cuir et peaux chamoisés	3,1	536,4	1,6	583,4
Cuir et peaux parcheminés	-	-	0,8	30,3
Cuir et peaux vernis	5,6	244,9	6,0	92,0
Succédanés du cuir	0,1	5,6	1,8	86,6
Totaux	31,7	1.438,7	32,6	1.566,8

Source : Statistiques du commerce extérieur de la Mauritanie.

En 1970 comme en 1971, les importations de cuirs et peaux dépassent légèrement les 3 tonnes pour une valeur d'environ 1,5 millions de F. cfa.

2.2 - Collecte

2.2.1 - Organisation

La collecte est rendue difficile par l'insuffisance des voies de communication et la faible importance de la plupart des centres d'abatage. Comme dans beaucoup de pays africains il s'agit d'un des principaux obstacles à surmonter pour assurer le développement des activités industrielles qui intéressent le traitement et la commercialisation des cuirs et peaux.

L'échec de la tannerie de Kaédi est en grande partie imputable à des difficultés d'approvisionnement qui ne lui ont jamais permis d'atteindre le seuil de rentabilité.

Actuellement la collecte dépend entièrement des initiatives des commerçants privés. Les cuirs et peaux de "brousse", sommairement séchés, sont rassemblés dans les principaux centres urbains et généralement acheminés jusqu'à Nouakchott.

La tannerie de Kaédi s'approvisionne exclusivement auprès de l'abattoir frigorifique de la ville mais achète seulement les cuirs et peaux des animaux abattus par la COVIMA et les bouchers, alors que la SOMABEV (1) vend ses cuirs et peaux à une autre société (SOCOMETAL).

2.2.2 - Quantités collectées

Elles sont difficiles à obtenir car les commerçants privés ne communiquent pas volontiers leurs activités exactes. Le principal d'entre eux (SOCOMETAL) aurait traité en 1972 environ 25.000 peaux de petits ruminants et 7.000 cuirs de bovins. Le responsable de la SOCOMETAL prévoit pour 1973 une collecte qui porterait sur 50.000 peaux d'ovins-caprins et 15.000 cuirs de bovins.

(1) Société privée qui abat des animaux à Kaédi en vue de l'exportation de viandes.

Nous donnerons les prix d'achat pratiqués par la tannerie de Kaédi et par la SOCOMETAL:

	Tannerie Kaédi (1)	SOCOMETAL
cuirs verts	///	19 F. cfa /kg
cuirs secs	30 F. cfa /kg s	50 F. cfa ./kg
peau caprins	200 F. cfa /kg sec)	
peau mouton	(250 à 300
- lainier	150 F. cfa /kg sec)	F. cfa /kg sec
- poil	200 F. cfa /Kg sec(

On constate que les prix pratiqués par la SOCOMETAL sont supérieurs à ceux de la tannerie de Kaédi. On comprend ainsi pourquoi les cuirs et peaux des animaux abattus par la SOMABEV à Kaédi sont vendus à SOCOMETAL, ce qui ne contribue pas à relancer l'activité de la tannerie de Kaédi.

(1) En Octobre 1967 le prix était de 100 à 110 F. cfa le kg sec pour les peaux de mouton ou de chèvre.

2.3. - Emplois

2.3.1 - Utilisation nationale

La tannerie de Kaédi n'étant pas actuellement en activité, on ne peut parler d'utilisation industrielle. Par contre les utilisations artisanales présentent une grande importance.

2.3.1.1 - Artisanat

En Mauritanie où le nomadisme est très répandu, "les peaux de mouton servent à confectionner des couvertures ou des tapis et celles des chèvres sont utilisées pour les sacs, les outres et les tentes. Les cuirs de bovins constituent la matière première des cordes ou servent à confectionner des selles. En zone sédentaire, bien qu'une certaine utilisation artisanale existe, la production est plus importante et les surplus disponibles sont l'objet d'un trafic local avec les dioulas qui les exportent hors douane vers le Sénégal (1).

2.3.1.2 - Industrie

L'unique installation à caractère industriel est la tannerie de Kaédi. La Manufacture Nationale de Cuirs et Peaux, est une société anonyme au capital de 52 millions de F. cfa détenu en majorité, à l'origine, par des industriels français, italiens, belges. Les investissements se sont élevés à 83,5 millions de F. cfa répartis comme suit:

	<u>%</u>	<u>F. cfa</u>
Frais de constitution	0,6	500.000
Frais de premier établissement	1,4	1.000.000
Génie civil (y compris les agencements et l'équipement général)	19,0	16.000.000
Machines (y compris le transport jusqu'à Kaédi et leur installation)	79,0	66.000.000
	<u>100,0</u>	<u>83.500.000</u>

(1) Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'Ouest-SEDES 1973.

Les travaux ont été réalisés en 1967 et 1968. D'après les promoteurs, la création de l'unité industrielle a pour objet le tannage des peaux brutes produites en Mauritanie, aussi bien celles de l'abattoir frigorifique de Kaédi que celles provenant des autres abattoirs, ainsi que des petites peaux (moutons et chèvres) abondantes en Mauritanie qui proviennent d'abattages familiaux et sont abandonnées faute de débouchés"...

L'équipement installé doit assurer une production supérieure à 3 millions de pieds carrés par an et traiter les cuirs et peaux jusqu'au finissage inclus.

Les problèmes de collecte étant particulièrement délicats à résoudre, les promoteurs avaient décidé d'organiser eux-mêmes l'approvisionnement de la tannerie. Il ne semble pas que les circuits mis en place aient donné satisfaction car l'échec de la tannerie doit être imputé en majeure partie à des difficultés de collecte, des insuffisances d'ordres qualitatif et quantitatif interdisant à la tannerie de travailler dans des conditions satisfaisantes.

Au début de l'année 1973 un nouveau directeur est entré en fonction. Ce changement pourrait coïncider avec une tentative de remise en marche de la tannerie. Lors de notre entrevue avec le nouveau responsable de l'unité de Kaédi, en Février 1973, il ne semblait pas qu'une réponse avait été apportée aux principaux problèmes: collecte, commercialisation, obtention d'un fonds de roulement.

2.3.2 - Exportations

2.3.2.1 - Quantités

Pour les années 1970 et 1971, les quantités contrôlées par les services douaniers sont transcrites dans le tableau suivant:

TABLEAU 3

EXPORTATIONS CONTROLEES DE CUIRS ET
PEAUX

Quantités en quintaux
Valeur en 000 F. cfa

	1 9 7 0		1 9 7 1	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Pelletterie pour la confection	0,2	110,0	-	-
Cuirs frais bovins	-	-	30,0	104,2
Peaux fraîches caprins	-	-	2,4	52,4

Il est certain que ces exportations sont largement sous-estimées. Il existe en particulier un courant d'exportation non contrôlé vers le Sénégal dont l'importance, difficile à chiffrer, est certainement loin d'être négligeable.

A partir du mois d'Août et jusqu'à la fin de l'année 1972, la SOCOMETAL a exporté environ 25.000 peaux d'ovins et caprins et 7.000 cuirs de bovins. Les principaux pays destinataires étaient la France et la Grèce.

Au début de 1973 la SOCOMETAL a vendu plusieurs milliers de peaux de petits ruminants aux Etats-Unis.

2.3.2.2 - Prix

Nous ne possédons sur les prix à l'exportation que des renseignements très fragmentaires.

A Dakar les cuirs mauritaniens seraient achetés aux alentours de 55 F. cfa le kg sec.

Le prix rendu à Marseille pour les cuirs atteindrait 300 F. cfa le kg sec.

A l'exportation, les cuirs et peaux sont assujettis aux taxes suivantes, appliquées aux prix FOB:

Droit Fiscal	1%
Taxe de conditionnement	0,5%
Taxe forfaitaire	2%

3 - PRODUITS MANUFACTURES

Les activités artisanales, certainement non négligeables pour l'économie mauritanienne sont difficiles à apprécier, faute d'éléments chiffrés.

Mis à part l'artisanat, on ne mentionne pas de production d'articles manufacturés en Mauritanie. En conséquence la Mauritanie doit importer des quantités importantes d'articles chaussants et d'articles de maroquinerie.

TABLEAU 4

IMPORTATIONS DE CHAUSSURES ET
D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Source : Statistiques douanières

Quantité en quintaux
Valeur en 1.000 F.CFA

Articles	1 9 7 0		1 9 7 1	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
<u>CHAUSSURES</u>				
- Chaussures caoutchouc, plastique	596,8	21.692,0	632,3	26.639,5
- Chaussures dessus cuir	792,8	71.878,2	669,2	52.373,2
- Chaussures dessus caoutch.	17,7	1.322,7	489,4	5.906,6
- Chaussures dessus tissus	6,3	836,3	-	-
- Chaussures caoutchouc et tissus	132,1	6.175,3	33,9	2.467,5
- Autres chaussures	7,7	678,1	45,0	890,8
- Chaussures cordes	3,0	248,6	2,5	93,3
Total	1.556,4	102.831,2	1.872,3	88.370,9
<u>MAROQUINERIE, dont</u>				
- Articles sellerie	0,6	109,7	-	-
- Articles de voyage en cuir	400,1	4.434,8	189,7	3.452,6
- Sacs militaires	0,1	19,3	2,3	140,7
- Cartables	21,0	834,9	14,4	718,9
- Sacs à mains	0,6	36,3	7,3	217,9
Total	475,7	12.980,5	261,5	10.368,2

Le Sénégal, qui possède une usine de fabrication, est le principal pays fournisseur de chaussures. Pour les articles de maroquinerie la France arrive en tête, suivie du Sénégal.

En 1971, la Mauritanie a importé pour plus de 98 millions de F. cfa de chaussures et de maroquinerie.

4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

4.1 - Bilan global cuirs et peaux (1970)

4.1.1 - Cuirs de bovins

D'après le Docteur Robinet, les cuirs de bovins auraient les caractéristiques suivantes:

Poids unitaire sec	5,5 kg
Poids unitaire frais	18 kg
Surface moyenne	28 pieds carrés

Faute d'éléments chiffrés, il est extrêmement difficile d'établir un bilan global pour les cuirs:

	<u>Nombre</u>	<u>Poids (tonne)</u>
Production nette 1970 (hors exportation)	104.300	574 tonnes
Commercialisation		
. industrie	-	-
. exportations contrôlées	-	-
. exportations estimées	10.000	55 "
Autoconsommation et pertes	94.300	519 "

4.1.2 - Peaux d'ovins et caprins

Les peaux de moutons et de chèvres présenteraient les caractéristiques suivantes (Dr. Robinet 1968):

	Peaux de moutons	Peaux de chèvres
Poids unitaire sec (kg)	0,7	0,6
Poids unitaire frais (kg)	2,0	1,8
Surface moyenne (pied carré)	7	5

Dans le bilan global (1970) estimé, on ne peut distinguer les peaux d'ovins des peaux de caprins:

	<u>Nombre</u>	<u>Poids</u>
Production nette (hors exportation)	1.300.000	845 tonnes
Commercialisation		
. industrie	-	-
. exportations contrôlées	-	-
. exportations estimées	100.000	65 "
Autoconsommation et pertes	1.200.000	780 "

4.2 - Perspectives

L'étude SEDES 1973 sur l'approvisionnement en viandes des pays d'Afrique de l'Ouest a établi des prévisions jusqu'en 1985 pour les effectifs du cheptel et le disponible:

(millier de têtes)

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>
<u>Effectifs</u>				
. bovins	1.920	2.080	2.251	2.366
. ovins-caprins	7.000	7.539	8.119,5	8.744,7
<u>Disponibles</u>				
. bovins	209,3	226,7	267,9	281,6
. ovins-caprins	2.100	2.261,7	2.435,8	2.623,4

De 1970 à 1985, on prévoit une augmentation de 34,5% du disponible bovin et de 24,9% du disponible en petits ruminants. Mais à la suite des graves sécheresses qui ont frappé la Mauritanie depuis 1970, ces chiffres doivent être révisés en baisse sans qu'il soit encore possible de disposer de données chiffrées.

4.3 - Conclusions

Dans le domaine des cuirs et peaux, la situation de la Mauritanie nous semble caractérisée par les différents éléments suivants:

4.3.1 - Difficultés de collecte

L'insuffisance des voies de communications, la faible importance de la plupart des centres d'abattage, rendent les opérations de collecte particulièrement difficiles. En outre les nombreuses utilisations artisanales réduisent les quantités disponibles pour une éventuelle collecte.

Compte tenu des charges élevées supportées par les commerçants dans l'acheminement des peaux, les prix à la production s'établissent à des niveaux assez peu attractifs qui ne constituent pas un encouragement pour les producteurs.

Avec l'augmentation de la demande à l'exportation et la majoration spectaculaire des cours mondiaux, on peut s'attendre à observer un dynamisme accru des collecteurs et une augmentation des prix à la production.

4.3.2 - Qualité des cuirs et peaux

En raison de l'insuffisance des moyens mis à la disposition des producteurs et de leurs formations techniques insuffisantes, la qualité des cuirs et peaux produits apparait comme assez mauvaise. La dépouille des animaux et le séchage des cuirs et peaux sont effectués le plus souvent dans des conditions très précaires.

La mise en place de séchoirs rustiques, la distribution de petits matériels (couteaux à bouts ronds), une aide technique appropriée et l'achat de la production en fonction de normes qualitatives précises permettraient d'améliorer la valorisation de la production mauritanienne de cuirs et peaux.

4.3.3 - Tannerie de Kaédi

Depuis plusieurs années, la Mauritanie dispose à Kaédi d'une unité industrielle coûteuse dont le fonctionnement n'a jamais pu être assuré de manière satisfaisante. Il semble très souhaitable d'étudier de manière approfondie l'avenir de cette unité et les possibilités de démarrage de la production. Cette étude pourrait être liée à une réorganisation générale de la production et de la commercialisation des cuirs et peaux en Mauritanie.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. AZOUVI (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - ELEVAGE	2
1.1 - <u>Capital Elevage</u>	2
1.2 - <u>Abattages</u>	2
2 - CUIRS ET PEAUX	3
2.1 - <u>Ressources</u>	3
2.1.1. - Production nationale	3
2.1.2 - Importations	3
2.2 - <u>Collecte</u>	5
2.2.1 - Organisation	5
2.2.2 - Prix	7
2.3 - <u>Emplois</u>	9
2.3.1 - Utilisation nationale pour le marché intérieur	9
2.3.1.1 - Artisanat	9
2.3.1.2 - Industrie	10
2.3.2 - Exportations	11
2.3.2.1 - Quantités	11
2.3.2.2 - Commercialisation et prix	13
3 - PRODUITS MANUFACTURES	15
4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	20
4.1 - <u>Bilan global cuirs et peaux(1970)</u>	20
4.2 - <u>Projets à l'étude</u>	21
4.3 - <u>Perspectives à plus long terme</u>	23

1 - ELEVAGE

1.1 - Capital élevage

Les derniers états statistiques concernant l'élevage au Sénégal se présentent ainsi (en milliers de têtes) pour les principales espèces bovines et petits ruminants:

	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Bovins	2.617	2.668
Ovins-caprins	2.702	2.804

Pour la décomposition du dernier poste, on peut se fonder sur les données d'une étude 1968 pour la Commission des Communautés Européennes, d'où il ressort une répartition 55% - 45%, d'où (en milliers de têtes):

	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Ovins	1.485	1.540
Caprins	1.215	1.260

1.2 - Abattages

Le taux moyen d'exploitation des bovins au Sénégal a été évalué par la SEDES à 11,5%; celui applicable aux petits ruminants a fait l'objet d'estimation du Service de l'Elevage sénégalais qui le fixe à 30%. Le disponible annuel pour chaque espèce se présente ainsi (arrondi, en milliers de têtes):

	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Bovins	300	307
Ovins	445	460
Caprins	365	380

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

2.1.1 - Production nationale

La production théorique, liée à l'abattage, est par conséquent, en 1970, de 300.000 cuirs de bovins et 810.000 peaux d'ovins-caprins. A ces quantités, il faut ajouter les cuirs et peaux d'animaux importés vivants de Mauritanie et abattus au Sénégal.

En 1970, la production contrôlée commercialisée, aurait été d'après le Service de l'Elevage de:

- 315.000 cuirs de bovins dont:

95.000 cuirs verts
49.000 cuirs salés verts
16.000 cuirs salés séchés
155.000 cuirs "campagne" séchés

- 510.000 peaux d'ovins et caprins dont:

	Ovins	Caprins
Peaux vertes	72.000	56.000
Peaux boucherie, arseniquées séchées	11.000	30.000
Peaux "campagne" séchées	106.000	235.000
	<hr/>	<hr/>
	189.000	321.000

2.1.2 - Importations

Les importations contrôlées de cuir-matière première se présentent comme suit:

TABLEAU 1

IMPORTATIONS SENEGALAISES DE CUIRS ET PEAUX

V = valeur en millions F cfa

Q = quantités en tonnes

	1 9 6 0		1 9 6 5		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0		1 9 7 1	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Cuirs bovins tannés	1,6	0,8	0,3	0,2			14,9	8,0	6,5	8,9		
Cuirs bovins corroyés	1,8	0,9	0,6	0,7								
Peaux chamoisées	1,0	3,5	1,0	4,3								
Peaux vernies	1,9	1,7	2,5	2,1								
Succédanés du cuir					177	31	156	20	107	19	96	23

Comme on peut le constater, elles sont très faibles sauf, en fin de période, pour les succédanés du cuir. Pour ce qui concerne la matière première à proprement parler, les quantités impliquées ne modifient pas le bilan d'ensemble présenté au début du paragraphe.

2.2 - Collecte

2.2.1. - Organisation

Outre l'autoconsommation familiale et artisanale qui n'est pas directement appréhendable, les cuirs et peaux sont utilisés soit par l'industrie (Bata), soit par des acheteurs étrangers. En 1972, 5 sociétés procédaient au ramassage des cuirs et peaux bruts: la SERAS, la Société Africaine de Peaux (SAP), Lattes et Cie, INTERPRAL et Bata.

Les statistiques concernant ces sociétés sont reprises ci-dessous. Elles sont malheureusement difficilement comparables.

SERAS: La SERAS est une société d'économie mixte créée en 1962, avec l'objectif de "promouvoir l'extension de la production du cheptel sénégalais et son exploitation rationnelle".

Elle peut intervenir à tous les stades d'exploitation de ces ressources: production, collecte, transformation, conditionnement, conservation, commercialisation. A cet effet, 8 départements techniques ont été créés: froid, mielset cires, lait et produits laitiers, volailles et oeufs, animaux vivants (gestion du ranch de Doli depuis 1967), viandes et sous-produits de la viande (gestion des abattoirs municipaux de Dakar depuis 1964), cuirs, peaux et phanères. Ce dernier département intervient dans la commercialisation depuis 1966, et semble bénéficier d'un quasi-monopole d'achat de la production de l'abattoir de Dakar. L'évolution de la rentabilité a été la suivante (en millions F cfa):

	<u>1966-67</u>	<u>1967-68</u>	<u>1968-69</u>	<u>1969-70</u>	<u>1970-71</u>
Produits d'exploitation	6,1	41,2	62,5	87,0	124,8
Charges	6,1	46,6	70,1	86,4	114,7
Résultats	-	-5,4	-7,6	+0,6	+10,1

Bien que l'on manque de données quantifiées, il semble que les cours élevés des cuirs et peaux en 1971-72 aient encore renforcé la rentabilité de la société.

SAP: Du point de vue des circuits de collecte, la société achète principalement des peaux de brousse séchées et des peaux de boucherie village qu'elle fait acheter par ses ramasseurs traditionnels non producteurs.

L'activité annuelle totale tourne autour de 700-800 tonnes, dont 60% de bovins, avec une répartition par qualité assez satisfaisante compte tenu de l'origine de la matière première.

Catégories	Bovins	Ovins	Caprins
1	40%	50%	60%
2	40%	30%	30%
3	20%	20%	10%

Lattes et Cie: La société s'occupe depuis 1934 du commerce des cuirs et peaux qu'elle fait collecter par des ramasseurs traditionnels non producteurs. Jusqu'à fin 1969, les achats étaient effectués à la fois en brousse (cuirs et peaux séchés au soleil) et à l'abattoir (cuirs et peaux verts). A cette date, la SERAS est intervenue, monopolisant la production de cuirs verts de l'abattoir et également, mais à un degré moindre, celle des peaux verts.

Les quantités globales achetées et exportées par la société sont les suivantes (en tonnes):

	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72
Cuirs et peaux	305	200	175	150

INTERPRAL: Cette société est de création beaucoup plus récente et n'aurait commencé à pratiquer la collecte des peaux qu'en 1972. Il semble que ses dirigeants fassent preuve d'un grand dynamisme; en tous cas, selon eux, la part de leur firme dans le total des achats de peaux aurait été, en Janvier 1973, de 60% environ. Pour ce même mois, les quantités ramassées ont atteint 104,5 tonnes correspondant aux nombres de cuirs et peaux suivants:

Cuirs de bovins	14.544	dont:
brousse	13.273	
abattoirs	1.266	
Peaux caprins ordinaires	21.681	
Peaux caprins abattoirs	4.225	
Peaux ovins ordinaires	13.351	
Peaux ovins abattoirs	5.052	

Les cuirs verts sont revendus à Bata, le reste est exporté.

Bata: Bata-Sénégal est une société intégrée, du ramassage de la matière première au produit fini, la chaussure vendue sur place ou exportée. Les cuirs collectés - 100.000 en 1972 - sont tous utilisés par la tannerie du groupe à Rufisque qui cède le produit semi-fini à l'usine de chaussures.

Les achats s'effectuent soit en vert, à partir des abattoirs de Rufisque et Dakar (55.000 cuirs en 1972), soit en salés verts, en provenance des abattoirs de l'intérieur, avec collecte par des ramasseurs bouchers (33.000), soit en sec de brousse (12.000).

Cette dernière partie des approvisionnements de l'usine a tendance à croître, ce qui pose quelques problèmes aux responsables techniques. En effet, profitant de la forte hausse des cours du cuir sur les marchés internationaux, les exportateurs de matières brutes peuvent se permettre -malgré la réglementation officielle qui vise à favoriser les conditions d'approvisionnement des unités industrielles nationales, Bata en l'occurrence - de surpayer leurs fournisseurs tout en les orientant vers un type de produits qu'ils préfèrent: dans le cas présent, les peaux sèches qu'ils arseniquent avant exportation; d'où la diminution enregistrée des quantités offertes en vert et salé vert.

Dans l'ensemble, les cuirs et peaux sénégalais présentent les mêmes caractéristiques que dans la plupart des autres pays africains. Les marques de feu en particulier y sont fréquentes et parfois très profondes, et la dépouille au couteau droit provoque de nombreuses coutelures. Il faut noter cependant que ces défauts, encore considérés il y a peu d'années par les professionnels européens du cuir comme rédhibitoires, le sont de moins en moins à présent étant donné la pénurie mondiale de matière première.

Il n'empêche qu'une décote est inévitable à l'exportation et que les recommandations du rapport "Promotion commerciale des cuirs et peaux...sur le marché de la CEE" (Octobre 1968) sont plus que jamais d'actualité.

2.2.2 - Prix

Les prix d'achat aux collecteurs, actuellement pratiqués, sont les suivants. Ils ont été fixé par un arrêté interministériel en date du 5 Janvier 1973.

Unité: F cfa/Kg

	<u>Cuir de bovins</u>	<u>Peaux d'ovins</u>	<u>Peaux de caprins</u>
Verts	30	.	
Salés verts	50		
Boucherie sec	95		
Sec ordinaire:			
- Catégorie 1	70	140	200
- Catégorie 2	50	80	100
- Catégorie 3	40	40	50
Boucherie sec arseniqué:			
- Catégorie 1	115		
- Catégorie 2	90		
- Catégorie 3	70		

Ces nouveaux cours traduisent la difficile politique d'équilibre des gouvernants sénégalais, partagés entre la nécessité d'assurer l'approvisionnement de Bata à des conditions de rentabilité estimées satisfaisantes, et le désir de valoriser au mieux la matière première en assurant dans les campagnes une injection de revenus supplémentaires, rendue possible par la hausse des cours mondiaux.

C'est ainsi que les prix d'achat intérieurs ont évolué ainsi de 1968-69 à 1973 (en F cfa/Kg sec 1er choix) (1)

	1968-69	1973
Bovin	55	70
Ovin	80	130
Caprin	120	170-180

La différence est substantielle, mais moindre que celle que pourrait autoriser le niveau international des prix. C'est ainsi que l'on a pu relever fin 1972, pour des ventes en Italie, des cours atteignant jusqu'à 5 FF/Kg pour un cuir sec arseniqué séché, 5,5 FF/Kg pour une peau d'ovin et 7,5 FF/Kg pour une peau de caprin. Si l'on ajoute aux prix d'achat ci-dessus les frais moyens d'amenée (environ 0,70 F/Kg pour les cuirs, 0,85 FF/Kg pour les peaux), il en résulte une marge pour l'intermédiaire très satisfaisante, et qui s'explique partiellement par le souci de maintenir la compétitivité de Bata.

(1) Source: Société Lattes et Cie.

2.3 - Emplois

2.3.1 - Utilisation nationale pour le marché intérieur

Les industries de transformation des cuirs et peaux sont déjà une réalité au Sénégal, tant en matière artisanale que dans le domaine industriel.

2.3.1.1 - Artisanat

Pour ce qui est de l'artisanat, on ne dispose malheureusement que d'informations très fragmentaires et le plus souvent qualitatives. Il est de fait que tanneurs et cordonniers existent au Sénégal où ils contribuent à la satisfaction d'une partie des besoins de la population locale. Il existe également des artisans maroquiniers, travaillant presque uniquement pour le tourisme international de passage à Dakar, et qui produisent des articles en général de bonne facture.

Il n'existe pas de recensement national des activités artisanales du pays, mais un tel recensement a été réalisé en 1969 pour la région du Cap Vert. Il a permis de mettre en évidence 8.847 petites entreprises utilisant les services de 2 à 3 artisans. Pour le cuir, on dénombrait:

52 maroquineries,
99 tanneries,
586 cordonneries/selleries,

soit autour de 1.500 - 2.000 travailleurs fournissant le marché dakarois sous une forme très dispersée, en l'absence d'une organisation commerciale adéquate.

Il faut noter cependant dans ce domaine les efforts du Gouvernement Sénégalais qui a tenté, par la création du village artisanal de Soumbédioune à la fois de regrouper les activités de production et de centraliser la commercialisation. Par exemple les objets produits dans le village ont déjà été présentés à plusieurs reprises avec, semble-t-il, un certain succès dans des foires internationales.

Mais l'inconvénient de ce genre de village semble résider dans son caractère d'enclave à l'intérieur de la société sénégalaise, avec laquelle les échanges sont des plus réduits. En l'absence de ceux-ci, il est logique de voir les artisans travailler de plus en plus pour ce qu'ils croient, ou ce qu'on leur dit, être le goût des étrangers. Il est logique alors de les voir fabriquer des produits de plus en plus détachés du contexte économique et social national, hors duquel ils ne sont plus que des objets morts.

Il y a déjà longtemps que cette évolution a pu être constatée en matière d'objets à destination soi-disant religieuse. L'absence de toute référence au sacré vécu par les sociétés africaines n'a pas manqué de conduire à la fabrication, que l'on dirait en séries, de marchandises (masques, statuettes...) étonnamment ressemblants, du Congo au Sénégal. Il serait très néfaste, dans le moyen et long terme, pour l'artisanat africain en général et sénégalais en particulier, que la même absence de racines finisse par être perceptible dans la confection de produits d'usage courant (chaussures, sacs à mains...).

A partir du moment en effet où leur banalité conduira l'acheteur étranger à ne plus les percevoir comme le reflet d'un mode de vie autre, mais comme un objet spécifiquement destiné à la vente à l'extérieur du pays, le risque sera grand d'une désaffection rapide.

Il n'existe pas en la matière de solution miracle, et ce n'est pas le lieu de ce rapport de même présenter des suggestions, en l'absence d'un travail préalable, forcément long, sur les caractéristiques principales de l'artisanat national. Mais l'on mentionnera, au chapitre sur le Niger, quelques tentatives récentes et originales d'utilisation de l'artisanat comme créateur de devises, fournisseur du marché local (régional ou national), et susceptible enfin de contribuer efficacement à l'investissement du pays, moyennant quelques précautions initiales concernant la qualité et le suivi de la fourniture et, surtout, l'organisation de la commercialisation.

2.3.1.2 - Industrie

L'industrie de transformation des cuirs et peaux est principalement représentée au Sénégal par le groupe Bata qui y compte deux unités: tannerie et usine de chaussures.

Leur origine date de la deuxième guerre et des relations hasardeuses avec la France. En un premier temps, dès 1940, fut installée l'usine de chaussures: puis, devant les difficultés d'approvisionnement, elle fut complétée par une tannerie, reprise à la CFAO, et qui confectionna d'abord des cuirs à semelle tannés au végétal.

A la fin des hostilités, le groupe décida le maintien des activités, mais la confection de cuir à semelle fut abandonnée, du fait du poids trop faible des peaux locales, en même temps qu'était entreprise la reconversion du végétal au chrome. La tannerie actuelle, qui traite uniquement des peaux de bovins, a une capacité de 400-450 cuirs/jour soit 250 à 300.000/an. On a vu ci-dessus que les achats 1972 n'avaient porté que sur 100.000 cuirs.

Les cuirs tannés ne sont pas encore exportés; le seul client de la tannerie est pour l'heure l'usine de chaussures. Cependant, une petite partie non utilisée est parfois expédiée, sous forme de cuirs grainés, vers les sociétés soeurs.

Pour l'avenir, un projet aurait été mis au point pour augmenter la capacité de traitement jusqu'à 1.200 cuirs/jour (ce qui saturerait l'offre du pays), élaborés jusqu'au stade sur stain. Le dossier technique serait prêt, mais n'aurait pas encore reçu l'aval des services financiers du groupe.

2.3.2 - Exportations

2.3.2.1 - Quantités

Comme tous les pays en développement, le Sénégal exporte des cuirs et peaux bruts, dont les ventes contrôlées à l'étranger, selon les statistiques douanières, ont été les suivantes:

TABLEAU 2

EXPORTATIONS SENEGALAISES DE CUIRS ET PEAUX

Q: quantités en tonnes
V: valeur en millions F cfa

	1 9 6 0		1 9 6 5		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0		1 9 7 1	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Cuirs frais bovins	1.266	178,4	990	75,0	371	34,0	1.390	134	900	104	820	98
Peaux fraîches d'ovins	155	27,7	92	17,0	164	39,0	242	53	114	34	133	46
Peaux fraîches de caprins	263	61,1	150	30,0	216	49,0	264	62	148	44	217	63
Cuirs tannés	40	14,5	27	7,2	72	31,0	167	81	118	60	61	35
Peaux fraîches de reptiles	42	47,0	20	13,0	8	4,4	4	2	3	1,5	1	0,6
Cuirs et peaux vernis	-	-	71	34,5	-	-	-	-	-	-	-	-
Total cuirs et peaux		328,7		176,7		157,4		332,0		243,5		241,6

Les destinations principales sont, dans l'ordre: Italie, France, puis Espagne et Grèce. Dans les dernières années, les achats italiens ont d'abord porté sur les cuirs de bovins, puis de caprins et, en dernier lieu, d'ovins. L'ordre est le même pour les achats français avec une forte prédominance des bovins, qui sont aussi, et de plus en plus, l'acquisition principale des importateurs espagnols. Les Grecs, apparus parmi les clients depuis 1970, achètent exclusivement des peaux de petits ruminants, surtout de caprins.

Il faut noter aussi, au plan global, une grande irrégularité des exportations, due à la fois aux difficultés climatiques et à l'existence de courants de fraude.

2.3.2.2 - Commercialisation et prix

Les exportations de peaux se font le plus souvent par commissionnaires, à destination des pays du bassin méditerranéen: Italie, Espagne, Syrie, Liban, Grèce.

Les prix CAF pratiqués sont, début 1973, les suivants (prix moyens en FF/Kg):

Bovins	:	4	à	5
Ovins	:	4,5	à	5,2
Caprins:		5	à	7

La décomposition moyenne des frais d'amenée est la suivante:

Assurance	1% valeur CAF
Déchets	2% " "
Courtage	4% " "
Taxe portuaire	0,20 F cfa/Kg
Taxe d'embarquement	1,00 " "
Transit	3,00 " "
Vacation douane	730 F cfa par opération (soit environ 0,15 F cfa/Kg)
Taxe d'exportation	2,3% valeur CAF

Le calcul du droit de sortie et de la taxe forfaitaire est assis sur les valeurs mercuriales suivantes, pratiquement sans changement depuis 1967:

Cuir de bovins: Boucherie	60 Fcfa/Kg		
Brousse	44	"	"
Peaux d'ovins	81	"	"
Peaux de caprins	119	"	"

Enfin les taux de ces différents droits et taxes sont les suivants :

	Taxe de conditionnement	Droit fiscal	Taxe forfaitaire
Bovins, ovins, caprins			
frais salés secs	0,5%	1%	5,4%
chaulés, picklés	0,5%	10%	5,4%
Ovins préparés			
seulement tannés	0,5%	-	-
Caprins travaillés			
Après tannage	0,5%	-	-
Peaux chamoisées, vernies, parcheminées			
	0,5%	-	-

L'Administration sénégalaise aurait le projet de supprimer tous ces droits et taxes au cours de l'année 1973.

3 - PRODUITS MANUFACTURES

Outre l'artisanat, la transformation des cuirs est essentiellement le fait de l'usine de chaussures de Bata, qui utilise les cuirs de la tannerie du groupe. Cette usine est une unité importante utilisant les services d'un millier de salariés dont 18 européens (sans le service des ventes). Les ventes se sont réparties ainsi, pour les dernières années:

Q= quantités en milliers de paires

V= valeur en millions F cfa

Ventes		Cuirs Q	Caoutchouc Q	Plastique Q	TOTAL V
1963	Sénégal	697	622	1.489	4.036
	Export	1.061	514	133	588
	Total	1.758	1.136	1.622	4.624
1969	Sénégal	667	570	1.649	4.051
	Export	905	534	159	578
	Total	1.572	1.104	1.808	4.629
1970	Sénégal	760	570	1.819	4.411
	Export	780	771	210	598
	Total	1.540	1.341	2.029	5.009
1971	Sénégal	561	477	1.706	3.505
	Export	784	507	255	565
	Total	1.345	984	1.961	4.070
1972	Sénégal	684	530	1.583	3.977
	Export	932	620	308	752
	Total	1.616	1.150	1.891	4.729

Globalement, les ventes en valeur sont stagnantes, que ce soit au Sénégal ou à l'étranger, où cependant une forte progression a été enregistrée en 1972 (+1/3 sur l'année précédente, + 26% par rapport à 1970). En quantité, et par poste, c'est plutôt une diminution que l'on peut constater, tant pour les chaussures cuir que pour celles en plastique, les quantités vendues d'articles en caoutchouc restant étales (1).

Les causes de cette stagnation sont de deux ordres: limitation et même parfois diminution, de l'importance du marché local du fait de la non amélioration du pouvoir d'achat moyen très lié au volume des récoltes, donc aux conditions climatiques. En second lieu, vivacité de la concurrence étrangère: les producteurs italiens ont réussi à placer en 1971, à des prix compétitifs, 100.000 paires de chaussures pour dames. En ce qui concerne enfin le déclin des ventes de chaussures en plastique, il est vraisemblablement imputable à l'installation récente de 4 fabricants (2 européens, 2 libanais) dont la capacité de production quotidienne, pour chacun d'eux, est de l'ordre de 7.000 à 8.000 paires.

Cependant, du point de vue du commerce extérieur, la part des chaussures a crû depuis 1960 et s'est maintenant stabilisée autour de 70%.

	Valeur en millions F cfa					
	1960	1965	1968	1969	1970	1971
Total export peaux brutes	314,2	135,0	126,4	251,0	183,5	207,6
Total Général (y compris peaux tannées hors chaussures)	328,7	176,7	158,8	335,5	259,5	255,6
Export chaussures (1)	81,0	456,0	588,0	578,0	598,0	565,0
Total exportation	409,7	632,7	746,8	913,5	857,5	820,6
Export chaussures en %						
Toutes exportations	20	72	79	63	70	69

(1) Quelques divergences statistiques sont à noter selon l'origine de la source consultée. Pour les années 1968 à 1972, les exportations de Bata seraient les suivantes (en millions F cfa):

	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
1ère source	581	579	598	605	750
2ème source	588	578	598	565	752

Les ventes s'effectuant comme l'indique le tableau suivant, vers de nombreuses destinations, y inclus pour près d'un tiers en 1972, les pays industrialisés.

TABLEAU 3
PRINCIPAUX PAYS CLIENTS ET % DU CHIFFRE D'AFFAIRES
REALISE A L'EXPORTATION POUR CHAQUE PAYS

P A Y S	Zone monétaire	% d'exportation
USA	US dollar	4
Canada	CAN dollar	1
Angleterre	Livre sterling	1
France	Franc	15
Suisse	Franc suisse	4
Italie	Lire	2
Belgique	Franc belge	2
Hollande	Florin	1
Allemagne	Deutsch mark	1
Sous-total pays industrialisés		31
Caraïbe	US dollar	4,5
Martinique	Franc	4
Guadeloupe	Franc	3
Cayenne	Franc	1
Tahiti	Franc	1
Réunion	Franc	1
Zaïre	Zaïre	1
R C A	Franc	0,5
Congo	Franc	4
Gabon	Franc	1
Cameroun	Franc	4
Côte d'Ivoire	Franc	17
Haute-Volta	Franc	3
Niger	Franc	3
Dahomey	Franc	4
Togo	Franc	2
Nigéria	Livre sterling	2
Libéria	US dollar	3
Sierra Leone	Livre sterling	2
Gambie	Livre sterling	1
Mali	Franc	3
Mauritanie	Franc	4
Sous-total		59
Total		100
	Zone franc	70,5
	Zone sterling	6
	Zone dollar	11,5
	Autres	12
		----- 100

Parallèlement les importations ont continué à se développer comme suit (on n'a pu disposer des informations sur 1960):

TABLEAU 4
IMPORTATIONS SENEGALAISES DE CHAUSSURES

Q= quantité en tonnes
V= valeur en millions Cfa

	1 9 6 5		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0		1 9 7 1	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total	276,2	253,4	298,4	248,6	751,2	316,9	449,9	319,0	293,6	326,5
<u>Dont:</u>										
Chaussures caout. plast.	46,8	26,5	86,5	61,6	173,4	101,0	84,7	67,6	113,7	91,5
Chaussures dessus cuir	165,4	178,0	133,6	144,4	236,8	188,8	321,1	212,6	139,4	202,2
Chaussures caout. tissus	19,7	14,1	22,1	15,3	257,1	12,2	31,5	29,7	22,7	17,2
Chaussures autres	44,3	34,8	56,2	27,3	83,9	14,9	12,6	9,1	17,8	15,6

Source: Statistiques du commerce extérieur

Le principal fournisseur est la France, pour chacun des postes considérés. La Côte d'Ivoire et, dans les dernières années, l'Italie, interviennent aussi pour les chaussures en caoutchouc et plastique; pour les chaussures à dessus cuir, le Maroc vient en seconde position, avant l'Italie.

Enfin, également au titre des produits transformés, il faut mentionner l'existence d'une entreprise de fabrication d'articles de maroquinerie, sur laquelle malheureusement on n'a pu rassembler d'informations. Il est certain, en tout état de cause qu'une très large part des besoins sénégalais en ce type de produits est toujours couvert par les importations, presque toutes originaires de France, à laquelle s'ajoutent selon les années le Maroc (trousses, étuis) la Chine (sacs à main, trousses et étuis) le Japon (sac à main, cartables).

TABLEAU 5

IMPORTATIONS SENEGALAISES D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q= quantité en tonnes
V= valeur en millions F Cfa

	1 9 6 5		1 9 6 8		1 9 6 9		1 9 7 0		1 9 7 1	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total articles de maroquinerie	173,7	100,1	120,9	80,1	108,3	75,0	99,7	75,3	78,1	82,7
<u>Dont:</u>										
Articles sellerie, bœurrellerie	0,6	0,6	0,9	0,8	0,5	0,8	0,6	1,1	1,2	4,1
Articles de voyage	25,8	14,5	27,8	14,5	25,7	13,9	19,6	13,3	26,4	17,0
Sacs militaires	1,5	0,9	0,9	0,9	8,2	5,8	5,6	5,2	2,0	1,9
Etuis et écrins	2,6	2,9	0,6	0,7	0,8	1,4	1,7	2,9	2,1	4,8
Cartables	81,0	39,0	23,7	12,3	10,9	8,0	10,5	7,3	8,2	7,1
Sacs à mains dames	8,7	7,3	11,2	10,7	7,8	8,2	6,7	10,0	13,3	10,3
Trousses, étuis	20,0	11,1	12,2	9,8	8,9	8,6	9,9	11,2	8,2	9,1
Autres articles maroquinerie	23,6	11,9	29,1	15,0	13,6	8,8	25,1	6,5	7,7	6,6
Autres articles du chapitre 4.2	9,9	11,9	14,5	15,4	31,9	19,5	20,0	17,8	9,0	21,8

Source: Statistiques du commerce extérieur

4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

4.1 - Bilan global cuirs et peaux (1970)Cuirs de Bovins

	<u>Nombre</u>	<u>Poids (t)</u>
Production brute	300.000	1.800 (1)
Commercialisation: Industrie	73.000	438 (1)
Exportations	150.000	900 (1)
Autoconsommation et pertes	77.000	462 (1)

Peaux d'Ovins

	<u>Nombre</u>	<u>Poids (t)</u>
Production brute	445.000	312 (3)
Commercialisation: Industrie	-	-
Exportations	163.000(2)	114 (3)
Autoconsommation et pertes	282.000	197 (3)

Peaux de Caprins

	<u>Nombre</u>	<u>Poids (t)</u>
Production brute	365.000	182 (5)
Commercialisation: Industrie	-	-
Exportations	296.000(4)	148 (5)
Autoconsommation et pertes	69.000	35 (5)

- (1) 1 peau = 6 Kg
(2) Elevage = 189.000
(3) 1 peau = 0,7 Kg
(4) Elevage = 321.000
(5) 1 peau = 0,5 Kg

4.2 - Projets à l'étude

Lors du passage de la mission à Dakar, trois projets de tannerie ont été mentionnés. Celui de Bata, évoqué ci-dessus n'a pas été détaillé. Par contre, des informations plus précises ont été fournies sur les dossiers SERAS et surtout INTERPRAL.

Projet SERAS: Il concerne une mégisserie qui serait installée à côté de l'abattoir, d'où proviendrait une partie de l'approvisionnement. La production initiale serait de 240.000 peaux/an (1.200/jour) pouvant être portée ultérieurement à 400.000.

Dans un premier temps, le stade d'élaboration serait le wet-blue; à partir de la 4ème ou 5ème année, il est envisagé d'aller jusqu'au produit fini.

Investissements	80 millions F cfa sans station d'épuration	dont: génie civil 50 équipement 30
Financement	Crédit local USB Crédits extérieurs	50% 50%
Personnel	57 en 1ère phase	dont:
		- 1 ingénieur sénégalais diplômé de l'école de tannerie de Lyon
		- 1 contremaître sénégalais de l'école des cuirs et peaux de Paris
		- 1 assistance technique allemande (Kruppstahl)

Il ne semble pas qu'un compte d'exploitation précis ait été établi. Par exemple, certaines consommations intermédiaires (eau, électricité) n'ont été chiffrées que forfaitairement. Le projet a été déposé à la Commission des investissements pour appréciation. Les éléments communiqués aux experts ne permettent pas de juger de la rentabilité du projet.

Projet INTERPRAL: Le projet SOSETAM (INTERPRAL) a pour but la création d'une tannerie-mégisserie entre Dakar et Rufisque, au capital de 130 millions F cfa répartis entre des actionnaires sénégalais, suisses et allemands.

Matières premières

	Sénégal	Mali	Côte d'Ivoire
Cuir de bovins	120.000	30.000	20.000
Peaux de caprins	360.000	50.000	30.000
Peaux d'ovins	160.000	30.000	20.000

Investissements

351 millions F cfa	dont:
- Terrain génie civil	92 millions
- Equipement	233 "
- Autres investiss.	26 "

Financement

Capitaux propres	130 "
Emprunts	150 "

Commercialisation: Le chiffre d'affaires prévisionnel est de 520 millions F cfa pour 170.000 cuirs et 650.000 peaux traitées jusqu'au stade du produit fini (avec coloris classiques). Les prévisions de ventes se ventilent ainsi:

RFA	40%
Pays-Bas	10%
France	20%
Espagne	30%

Personnel:

161 dont 159 sénégalais. Salaires versés: 62,1 millions F cfa dont 53,1 aux Sénégalais.

Le compte d'exploitation de l'entreprise est assez sommaire et aucune étude de rentabilité précise ne semble avoir été effectuée. On ne sait pas en particulier sur quelles valeurs unitaires le chiffre d'affaires a été calculé.

Comme le précédent, ce projet a été présenté à la Commission des investissements. Lors du passage de la mission, aucune décision préférentielle n'avait encore été prise par la Commission.

4.3 - Perspectives à plus long terme

Le troisième plan de développement 1969-1973 prévoyait un certain nombre d'interventions au titre de la branche "cuirs, peaux et phanères", en particulier afin de remédier à la mauvaise qualité et à l'insuffisante exploitation commerciale, industrielle et artisanale.

Deux types d'actions étaient prévus:

- Création d'équipement dans chaque région, pour favoriser la collecte, le traitement et le conditionnement des cuirs et peaux: séchoirs, magasin et cuves d'arsenicage. A ce titre 6 centres principaux étaient prévus et 31 centres secondaires pour un investissement de 22 millions F cfa et un fonds de roulement de 40 millions F cfa.

- Création d'unités industrielles permettant de traiter les cuirs, peaux et phanères.

- Tannerie-mégisserie à Thiès, employant 26 salariés et traitant 120.000 peaux d'ovins. Investissement: 40 millions F cfa, plus un fonds de roulement de 25 millions F cfa.

- Manufacture d'objet en corne et peut-être de peignes
Coût: 28 millions F cfa.

Aucune de ces actions n'a été menée à bien au cours du troisième Plan, et les responsables sénégalais estiment qu'elles seront reportées telles quelles pour le prochain Plan en cours d'élaboration.

A plus long terme, une étude SEDES de Février 1973 permet de faire le point en matière de cheptel sénégalais pour la période 1975-1985. Dans l'hypothèse où les taux d'abattages actuels seraient maintenus, c'est-à-dire, ces taux étant proches du maximum dans les conditions actuelles d'élevage, dans l'hypothèse où les divers projets d'élevage prévus n'auraient pas encore porté leurs fruits, on peut tabler sur les ressources suivantes (en milliers):

		<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>
<u>Effectifs</u>	Bovins	2.819	2.962	3.112
	Ovins-caprins	3.129	3.627	4.204
<u>Disponibles</u>	Bovins	325	355,4	373,4
	Ovins-caprins	938,7	1.088,1	.261,2

La progression annuelle des ressources en cuirs et peaux pour la période, est de 1,4% pour les cuirs et de 3% pour les peaux. Les tanneries actuellement prévues pourraient donc aisément saturer cette offre supplémentaire.

Cependant, trois remarques complémentaires doivent être présentées:

- ces chiffres ne tiennent pas compte de la baisse d'effectifs due à la sécheresse actuelle;
- en sens inverse, ils sont fondés sur des taux d'abattage faibles, en particulier pour les bovins. La mise au point et la réalisation des divers projets actuellement à l'étude, en permettant l'amélioration des techniques d'élevage, devraient conduire à des taux moyens d'exploitation plus élevés;
- enfin, quel que soit le disponible prévu, il importe que les autorités sénégalaises veillent à maintenir, en qualité et en quantité l'approvisionnement traditionnel du secteur artisanal qui n'a jusqu'à présent pas trouvé son égal, à la fois dans la création de valeur ajoutée nationale et dans la création d'emplois.

REPUBLIQUE DU MALI

Monnaie : Franc Malien (FM)

Cours officiel au 1.1.1974 : 555,419 FM = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. AZOUVI (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - ELEVAGE	
1.1. <u>Capital Elevage</u>	2
1.2. <u>Abattages</u>	2
2 - CUIRS ET PEAUX	
2.1. <u>Ressources</u>	3
2.1.1. Production nationale	3
2.1.2. Importations	3
2.2. <u>Collecte</u>	
2.2.1. Organisation	4
2.2.2. Quantités	5
2.2.3. Prix	5
2.3. <u>Emplois</u>	6
2.3.1. Utilisation nationale	6
2.3.1.1. Artisanat	6
2.3.1.2. Industrie	7
2.3.2. Exportations	8
2.3.2.1. Quantités	8
2.3.2.2. Commercialisation et prix	9
3 - PRODUITS MANUFACTURES	10
4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	
4.1. <u>Bilan global cuirs et peaux (1970)</u>	13
4.2. <u>Projets à l'étude</u>	14
4.3. <u>Perspectives à plus long terme</u>	15

1 - ELEVAGE

1.1. Capital élevage

Les estimations du Service de l'Elevage malien, fondées sur de longues séries historiques, conduisent pour 1970, aux chiffres suivants (en milliers de têtes) :

Bovins	<u>5 350</u>	dont	zébus	4 500
			taurins	320
			métis	530

Ovins-caprins	<u>11 250</u>
---------------	---------------

Pour les petits ruminants, les estimations restent malgré tout hasardeuses du fait des fluctuations importantes des cheptels. Aussi, une ventilation entre ovins et caprins ne peut-elle être que très approximative. En l'absence d'éléments précis, on retiendra une répartition 50 % - 50 % qui recoupe les évaluations de nombreux professionnels. On a donc : (en milliers de têtes)

Ovins	<u>5 625</u>
Caprins	<u>5 625</u>

1.2. Abattages

Pour les bovins, les taux d'abattage varient avec la race, plus faible pour les zébus (de 11,5 % à 11,7 % selon les régions), plus élevé (13 %) pour les taurins et métis. La moyenne pour le total du troupeau est de 11,8 %.

Pour les petits ruminants, le taux retenu est le même que celui du Niger : 30 %. Le disponible 1970 se présente donc approximativement ainsi, après déduction des exportations :

Bovins	450 000 têtes
Ovins	1 500 000 "
Caprins	1 500 000 "

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1. Ressources

2.1.1. Production nationale

Le disponible en cuirs et peaux découle directement des abattages. Il est donc, en 1970, de :

450 000 cuirs de bovins
1 500 000 peaux d'ovins
1 500 000 peaux de caprins

Pour cette même année, la production contrôlée aurait porté, d'après le Service de l'Elevage, sur les quantités suivantes :

Cuirs de bovins	76 619
Peaux d'ovins	29 505
Peaux de caprins	68 735

Ainsi, cette production ne représente que 17 % du disponible bovin théorique, moins de 2 % du disponible ovin et 4,5 % pour les caprins. Ces pourcentages très faibles mettent une fois de plus en évidence la fragilité des statistiques en ce domaine, et au Mali en particulier.

On tentera plus loins, au bilan global, d'obtenir la part de l'auto-consommation familiale et artisanale et des pertes, par déduction des exportations et des quantités utilisées par l'industrie locale. Mais il faut mentionner, avant de dresser le bilan des emplois, quelques importations en frais ou en sec de cuirs de bovins et de peaux d'ovins.

2.1.2. Importations

Elles sont reprises ci-dessous pour la période 1965-1971. Comme on peut le constater, elles sont pratiquement négligeables et n'ont connu quelque ampleur, d'ailleurs très relative, qu'en 1967 et 1968, suite à la dévaluation du franc malien de Mai 1967.

TABLEAU 1

IMPORTATIONS MALIENNES DE CUIRS ET PEAUX

Q en tonnes
V en millions F.M.

	1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Cuir ^s bovins frais ou secs	1,0	0,2					28,2	7,5						
Peaux d'ovins fra- ches ou séchées					11,8	3,1								

2.2. Collecte

2.2.1. Organisation

La collecte et la commercialisation sont assurées à la fois par des commerçants maliens privés et par une société nationale créée en 1968, la Société Malienne du Bétail, des Peaux et des Cuir^s (SOMBEPEC), cette dernière ayant en principe le monopole à l'exportation qui lui a été conféré en 1971, pour tenter de remédier aux classements défectueux pratiqués par les privés. Elle est aussi chargée de pourvoir aux besoins de Tamali.

"Agence" spécialisée de l'Office Malien du Bétail et de la Viande (OMBEVI) dans le commerce des cuir^s et peaux (1), la SOMBEPEC a pris le relais de la SONEA et de la SEPAM, dissoutes par le Gouvernement malien. Il ne semble pas que cette intervention de l'Etat dans les circuits de commercialisation ait jusqu'à présent abouti à des résultats très probants. Les circuits traditionnels de collecte sont restés inchangés et la fraude continue d'exister. Dans les derniers mois, et devant les difficultés de financement de la SOMBEPEC, il semble même que des dérogations exceptionnelles aient été accordées à certains commerçants pour leur permettre d'exporter sans passer par la Société d'Etat.

(1) L'OMBEVI possède également un département spécialisé dans les cuir^s et peaux. Ses activités portent sur la législation, les agréments et, plus généralement, toutes actions d' "infrastructure".

2.2.2. Quantités

On n'a pu disposer, à la SOMBEPEC, de statistiques antérieures à 1972. Pour cette année, le montant des achats, égal aux exportations du fait de la forte demande extérieure, aurait porté sur les quantités suivantes :

	Nombre	Poids total (sec)	Poids unitaire (sec)	Valeur total FOB port africain (millions F. M.)
Cuir de bovins	87 105	419 t	4,8 kg	123,4
Peaux d'ovins	46 881	26 t	0,55 kg	23,5
Peaux de caprins	160 781	79 t	0,5 kg	75,8

A noter que ces chiffres ne concordent pas avec ceux communiqués par ailleurs par l'OMBEVI et qui donnent :

Cuir bovins 322 tonnes

Peaux d'ovins-caprins 119 tonnes

2.2.3. Prix

Les prix d'achat au producteur, fixés réglementairement sont donnés dans le tableau suivant :

en F.M./kg sec

	1er choix	2° choix	3° choix	
Bovins sans bosse boucherie	90	75	55	
Bovins bossus boucherie	80	70	50	
Bovins sans bosse ordinaires	70	60	40	
Bovins bossus ordinaires	60	55	35	
Caprins (achat tout venant)				
Boucherie				142,5
Ordinaires				85
Ovins (achat tout venant)				
Boucherie				115
Ordinaires				80

Choix moyens (statistiques à la vente)

	1er choix	2° choix	3° choix
Cuirs	30 %	40 %	30 %
Peaux	50 %	30 %	20 %

Il est important de mentionner que, en réalité, ces prix ne sont pas respectés depuis 6 à 8 mois (1) ; des augmentations du double ou même du triple ont parfois été enregistrées, ce qui explique les difficultés actuelles de la SOMBEPEC. En effet, du fait de la flambée des cours internationaux, l'offre est maintenant à même de poser ses conditions, et son pré-financement à plusieurs mois par les acheteurs-exportateurs est devenu chose courante. Or, dans le même temps la SOMBEPEC, qui a hérité du passif de la SONEA et qui n'a pas de budget depuis 1970, ne se finance que par le produit de ses ventes. Il lui est alors difficile d'assurer le pré-financement à des conditions aussi satisfaisantes que celles que peuvent consentir ses concurrents privés. Ceux-ci ont d'ailleurs connu récemment une forte expansion, directement liée aux possibilités de "jeu" que leur donnent leurs cours mondiaux actuels des cuirs et peaux.

2.3. Emplois

2.3.1. Utilisation nationale

A côté des unités industrielles (tanneries, usines de chaussures), il existe un artisanat du cuir souvent florissant.

2.3.1.1. Artisanat

Les artisans du cuir fabriquent des objets d'utilité courante, parfois de très belle facture comme les sandales décorées de Tombouctou ou les sacs à main en peaux d'iguanes ou de serpents vendus aux touristes, principalement à Bamako. Cela dit, on connaît très mal l'artisanat malien, son implantation précise, sa structure et ses possibilités d'organisation.

Sur ce dernier point, le précédent régime avait tenté, par le biais des coopératives, un effort considérable de regroupement et de coordination. Ont ainsi été créées des coopératives de maraîchers, de transporteurs, de pêcheurs à Mopti, de consommation dans les quartiers de Bamako.

(1) Seule Tamli a pu continuer à bénéficier d'approvisionnements à prix fixés : 450 F.M./cuir

Mais il semble que ces tentatives, probablement un peu hâtives, n'aient pas survécu, au moins pour la plupart d'entre elles à la chute de leurs initiateurs. L'artisanat malien vit actuellement dans un cadre désordonné où en particulier rien d'organisé n'est tenté à l'exportation (1). Quelques directives de réflexion et de recherche susceptibles d'aboutir à une promotion durable de ce secteur de l'économie nationale sont proposées dans la partie "Conclusion" de ce rapport.

Il conviendra alors également de garder présent à l'esprit l'arrière plan sociologique de cette activité qui, dans la hiérarchie sociale malienne caractérisée par le maintien des castes, est située à un niveau très inférieur. Les hommes de la caste des cordonniers, de même que les griots, forgerons, tisserands, ont un rôle précis à remplir dans leur groupe tel qu'il est organisé. Transformateurs et créateurs de produits, intermédiaires sociaux, ils ne peuvent jamais être chefs (de tribu aussi bien que de quartier).

Comme il est de règle dans un système de castes, ces fonctions sont héréditaires et il semble, selon nos interlocuteurs, que ce type d'organisation soit encore fortement ressenti par l'ensemble de la société malienne. La promotion souhaitable de l'artisanat qui, du point de vue strictement économique, vise à donner à celui-ci, littéralement, ses lettres de noblesse, devra prendre en compte ce contexte socio-économique global sous peine d'être vouée à l'échec. Autrement dit, il est peu vraisemblable que les types d'organisation qui ont prévalu dans d'autres pays aux caractéristiques sociales différentes, puissent être transposés au Mali, quelles qu'aient été d'ailleurs leur réussite et leur efficacité.

2.3.1.2. Industrie

L'industrie des cuirs et peaux est représentée au Mali par la tannerie et l'usine de chaussures de Tamali, société d'Etat édiflée sur fonds chinois. Le démarrage a eu lieu en 1970, mais l'usine n'a commencé à trouver son rythme que l'année dernière, ce qui explique que les renseignements ci-dessous ne portent que sur 1972. Actuellement (1972-73) avec 43 salariés, la tannerie traite en moyenne, à partir de livraisons de la SOMBEPEC :

110	cuirs de bovins/jour
50 à 60	peaux de caprins/jour
30	peaux d'ovins/jour.

En 1972, les productions ont été de :

25 000 cuirs de bovins	pour une valeur de :	49,8 millions F.M.
4 000 peaux d'ovins	"	: 2,5 "
7 000 peaux de caprins	"	: 4,5 "

(1) Une expérience SOMIEX à la Foire de Marseille s'est avérée décevante, pour des raisons de standardisation du produit présenté (couvertures de largeurs inégales).

Du point de vue de la commercialisation, une partie des peaux tannées (environ 40 % des ventes en 1972) est destinée à la consommation de l'usine de chaussures ; le reste est exporté vers la France, l'Italie et, accessoirement, la Côte d'Ivoire.

2.3.2. Exportations

2.3.2.1. Quantités

Les quantités contrôlées exportées sont données dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 2

EXPORTATIONS MALIENNES DE CUIRS ET PEAUX

Q en tonnes
V en 10⁶ F. M.

	1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Cuirs bovins frais ou secs	305,0	26,4	449,0	60,2	117,9	24,7	275,6	58,9						
Cuirs séchés boucherie									164,0	33,3	16,0	3,8		
Cuirs séchés non boucherie									41,1	13,9	14,1	4,0		
Cuirs équidés frais ou secs	0,8	0,6	5,5	0,5	283,9	47,8	40,4	7,9						
Peaux caprins fraîches ou séchées	22,3	4,5	22,0	4,5	20,4	9,5	30,8	17,5	7,1	3,8	6,8	4,7		
Peaux reptiles fraîches ou séchées	2,9	7,6	1,0	2,8	1,3	1,3	0,8	2,0	1,7	24,8	4,6	37,3	3,2	25,5
Autres cuirs et peaux frais ou secs	0,6	0,9	0,8	1,9			0,2	1,2	2,9	31,3	0,5	7,2	1,6	7,0
Total cuirs et peaux frais ou secs	331,6	40,0	478,3	69,9	423,5	83,3	347,8	87,5	216,8	107,1	42,0	57,0	4,8	32,5
Exportations de peaux tannées (cuirs bovins)			49,9	4,0					n. d.		n. d.		0,8	0,8

La destination de loin la plus importante est la France, pour tous les types de peaux et cuirs bruts. L'Egypte et l'Italie sont également des acheteurs non négligeables.

Ce tableau met aussi en évidence, à partir de 1970, la forte baisse des exportations de matière brute du fait de la mise en route de Tamali, dont l'usine aurait commercialisé les quantités suivantes, en 1972 :

Vers Côte d'Ivoire	1 560 peaux de bovins	1,2 millions F.M.	
Vers France	35 525 peaux de bovins	20,0	"
Vers Italie	28 260 peaux diverses (bovins, ovins, caprins)	23,0	"

Mais il faut noter que ces quantités diffèrent notablement des indications fournies sur la production 1972. Ces renseignements sont donc à prendre avec réserves.

2.3.2.2. Commercialisation et prix

Le circuit utilisé par la SOMBEPEC est simple. Elle a recours aux services de transitaires de la place, SOCOPAO le plus souvent ou, éventuellement, l'UMIMA. Les clients étrangers de l'année 1972 ont été trouvés à la Semaine du Cuir de Paris, la société profitant aussi du portefeuille-clients des anciens établissements Blanc dont elle a pris la succession.

La SOMBEPEC a fourni par ailleurs une décomposition sommaire des frais d'amenée qu'elle doit supporter. En fait, ceux-ci apparaissent assez légers puisque la Société ne paye ni assurance, ni droit de douane, ni frais de courtage. De même, les taxes d'embarquement et portuaire sont réglées par le client. On ne trouve donc, au titre de ces frais, que les postes suivants (F.M./kg) :

Taxes d'exportation et divers frais (licence)	37,30 (1)
Transport sur vente	32,00
Frais de manutention	17,60
	<hr/>
	86,90

Selon les services douaniers consultés, il semblerait que toute taxe de sortie ait été récemment supprimée par décision ministérielle.

(1) Taxe d'exportation : 10 F.M./peau ; 5 F.M./cuir

3 - PRODUITS MANUFACTURES

Une partie des peaux est tannée localement au végétal (graines de gonaquier le plus souvent) et revendue aux artisans maliens dont on a mentionné plus haut les principales productions, "visibles" par l'étranger de passage (chaussures et sandales, maroquinerie de peaux exotiques), mais aussi moins apparentes et destinées à la consommation nationale (sacs et étuis touaregs, tentes, couvertures, tapis, outres, ..). On manque malheureusement d'éléments d'appréciation permettant de quantifier cette activité, à coup sur importante dans l'économie nationale.

A part l'artisanat, au niveau des produits transformés, l'industrie est représentée au Mali par l'usine de chaussures de Tamali qui jouxte la tannerie, et qui a été construite en même temps qu'elle, sur des fonds d'origine chinoise. L'entreprise utilise environ 130 salariés, et comprend également un atelier de bourrellerie-maroquinerie. Sa capacité de production, de l'ordre de 200 paires/jour, serait actuellement utilisée pour moitié, les articles produits se répartissant comme suit en 1972 :

	Production	Commercialisation
Chaussures civiles	9 200 paires	10 915 paires
Chaussures militaires	7 450 paires	7 900 paires
Articles en cuir	11,9 millions F.M.	11,9 millions F.M.

L'entreprise travaille à la demande de ses clients, ce qui lui impose, apparemment, des séries assez réduites. Celles-ci ne sont plus longues que pour les chaussures militaires (brodequins), qui donnent lieu à une petite exportation vers la Guinée.

TABLEAU 3

EXPORTATIONS MALIENNES DE CHAUSSURES EN CUIR

Q en tonnes

V en 10⁶ F.M.

	1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V
Total	20,4	15,0	81,2	50,4	85,0	54,3
dont Guinée	20,1	14,7	81,0	50,3	84,3	53,7

Il faut noter que l'usine est encore loin de satisfaire, en quelque type d'articles que ce soit, la demande malienne, comme en témoignent les montants d'importations portés dans le tableau 4.

TABLEAU 4

IMPORTATIONS MALIENNES D'ARTICLES CHAUSSANTS

Q : Quantité en tonnes
 V : Valeur en millions de F.M.
 U.C. : Unités complémentaires
 en 1 000 paires

	1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total dont	385,6	75,0	333,3	47,2	430,6	138,2	467,5	139,6	245,9	116,6	318,3	180,8	228,6	169,5
chaussures caout. ou plast.	226,8	32,1	260,4	28,0	330,3	94,5	352,9	78,5	70,3	36,7	271,6	125,9	185,3	113,7
U.C.	360		274		634		605		141		439		313	
chaussures dessus cuir	27,8	24,1	8,0	4,4	15,7	11,4	25,1	22,8	65,0	46,0	22,9	37,0	14,5	31,7
U.C.	26		22		27		50		55		38		24	
chaussures caout. ou tissus	121,7	17,3	36,8	9,5	73,0	29,6	83,0	34,4	14,5	8,4	11,7	9,0	15,5	13,3
U.C.	129		56		101		114		137		201		226	

Les origines principales sont d'abord le Sénégal puis, pour la première rubrique, la Côte d'Ivoire et le Ghana ; pour le second poste, la France. Le bond des importations en 1967 et 1968 s'explique, comme pour les peaux, par la dévaluation de mai 1967 ; il semble par ailleurs, mais sans que la tendance soit bien nette, que l'entrée en production de Tamali ait conduit à un ralentissement des achats à l'étranger. En tout état de cause, il est clair qu'avec une adaptation convenable de sa production, la société d'Etat dispose encore d'un champ d'activité potentiel intéressant sur le marché national.

On pourrait en dire autant des artisans maroquiniers maliens, dont la production bien adaptée à des besoins traditionnels spécifiques, laisse peut-être, faute d'une organisation commerciale convenable, un peu trop le champ libre aux fournisseurs étrangers. Les principales importations maliennes d'articles de maroquinerie sont consignés dans le tableau 5.

TABLEAU 5
IMPORTATIONS MALIENNES D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q en tonnes
V en millions F.M.

	1965		1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total dont	26,2	12,5	94,1	30,4	96,7	49,6	19,6	11,8	41,4	24,3	68,7	41,6	71,3	87,8
Articles de voyage	23,1	4,3	79,9	21,2	81,1	37,6	13,3	2,9	26,4	12,0	58,7	30,1	51,1	47,0
Cartables, serviettes	1,9	4,3	11,5	4,7	12,2	7,8	1,2	1,5	5,8	5,9	4,3	4,0	6,3	8,4
Sacs à main				0,6	0,3	0,4	1,5	1,8	4,1	2,4	1,9	1,3	2,5	1,4

Les origines principales, pour les dernières années sont, en matière d'articles de voyages, le Ghana, la Chine Populaire et le Sénégal ; pour les autres postes, les importations françaises sont en tête devant celles du Sénégal.

Il est évident que l'on ne peut pas conclure sommairement, de l'existence d'importations, à des possibilités accrues de fourniture par les producteurs locaux. Une étude de marché précise, détaillant types, qualités, et prix des articles offerts est un préalable nécessaire. Cependant, des informations recueillies sur place, il semble bien qu'une organisation meilleure des artisans maliens leur permettrait un accès élargi au marché national.

4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

4.1. Bilan global cuirs et peaux (1970)

<u>Cuirs de bovins</u>		<u>Poids</u> (tonnes)
	<u>Nombre</u>	
Production nette (hors exportation)	450 000	2 160
Commercialisation :		
Industrie	10 000	48
Exportations contrôlées	90 000	432
Autoconsommation et pertes	350 000	1 680
<u>Peaux d'ovins</u>		<u>Poids</u> (tonnes)
	<u>Nombre</u>	
Production nette (hors exportation)	1 500 000	825
Commercialisation :		
Industrie	-	-
Exportations contrôlées	50 000	28
Autoconsommation et pertes	1 450 000	797
<u>Peaux de caprins</u>		<u>Poids</u> (tonnes)
	<u>Nombre</u>	
Production nette (hors exportation)	1 500 000	750
Commercialisation :		
Industrie	-	-
Exportations contrôlées	160 000	80
Autoconsommation et pertes	1 340 000	670

Ces données sont insatisfaisantes à deux points de vue. D'abord, elles mettent en relief l'insuffisante consommation de peaux brutes par la tannerie locale. Bien que la situation ait un peu évolué depuis 1970 avec la mise en route progressive de Tamali qui tanne cuirs de bovins et peaux de petits ruminants (en 1972, respectivement 25 000 et 11 000), cette unité est insuffisante pour saturer l'offre nationale.

En second lieu, on peut soupçonner étant donné leur modicité, que les exportations contrôlées ne couvrent qu'une faible part des exportations totales. On peut mentionner par exemple les hypothèses du rapport "Promotion commerciale des cuirs et peaux des Etats africains de la zone soudano-sahélienne (octobre 1968)" qui, en partant d'estimations de base d'ailleurs très différentes de celles du présent rapport, évaluait comme suit les exportations hors douane par rapport au total des exportations :

Cuirs de bovins	54 %
Peaux d'ovins	99 %
Peaux de caprins	91 %.

Là aussi, la situation s'est probablement améliorée, l'efficacité de la SOMBEPEC étant apparemment un peu supérieure à celle de la SONEA. Mais beaucoup reste encore à faire dans le sens d'une amélioration des circuits, aussi bien de la viande que des cuirs et peaux tant à l'intérieur du pays qu'à destination de l'étranger.

4.2. Projets à l'étude

De ce point de vue, les responsables maliens de l'OMBEVI ont effectivement pris le problème par la racine et tentent actuellement, avec l'aide du PNUD, de rebâtir l'ensemble du secteur dans le but de tirer des ressources maximum pour le pays de cette richesse essentielle que constitue son cheptel.

Les améliorations à apporter au système actuel porteront aussi bien sur le disponible et le conditionnement que sur l'organisation d'une politique commerciale globale. Pour ce qui concerne les cuirs et peaux seuls, deux consultants FAO sont attendus prochainement, pour des missions de durée respective de 3 mois et 1 an. C'est au vu de leurs conclusions, que les autorités maliennes confronteront avec leurs idées propres, que seront prises les décisions de fond.

A plus court terme, le seul projet dont il ait été fait état est celui de Tamali de tanner toutes les peaux de l'abattoir, en même temps que seraient complétées ses installations. A l'origine en effet, il était prévu que la société devait trouver tout son approvisionnement à l'abattoir. L'usine a donc été conçue comme pouvant traiter les peaux vertes ou salées séchées, mais non les peaux séchées au soleil. Or l'abattoir, créé en 1965 et bénéficiaire jusqu'en 1967, est déficitaire depuis lors. Il a tourné en 1972 à peu près au tiers de sa capacité, du fait des nombreux abattages candestins qui permettent d'éviter la taxe d'abattage (1). Dans ces conditions, les peaux fournies à Tamali l'ont été en quantité insuffisante pour occuper convenablement les capacités de production (2). Il est donc maintenant question, pour Tamali, de compléter l'usine par des cuves de reverdissage. Mais il n'a pas été possible d'obtenir de renseignements plus précis, que n'a pas encore communiqués la partie chinoise.

Pour les installations en aval, un projet d'extension de l'usine de chaussures n'a pas reçu l'agrément des autorités maliennes et serait repris dans un an environ ; par contre, il est prévu d'étendre les activités de l'atelier d'articles en cuir par l'adjonction de fabrications de gants de protection, de taquets pour métiers à tisser, etc...

A notre connaissance, dans le domaine industriel, aucun autre projet n'existe que celui de Tamali.

4.3. Perspectives à plus long terme

Pour ce qui concerne l'élevage, une étude SEDES de Février 1973 fait état des chiffres suivants :

	(en milliers de têtes)			
	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>
Effectifs :				
Bovins	5 350	5 953	6 627	7 373
Ovins-caprins	11 250	12 532	13 961	15 553
Disponible :				
Bovins	634	709	790	880
Ovins-caprins	3 375	3 760	4 188	4 666

(1) Cette taxe est la suivante (TTC) : 2 685 FM/pièce bovin, porcine
225 FM/pièce ovin, caprin

Le projet existe de porter la seconde à 250 FM.

(2) Par l'envoi d'inspecteurs sur les marchés de Bamako, le Gouvernement malien a pris récemment des mesures énergiques (fortes amendes et emprisonnements). Les tonnages actuellement traités par l'abattoir sont en forte hausse et l'équilibre financier est espéré pour 1973.

De 1970 à 1985, ces chiffres signifient un accroissement de l'ordre de 38 %, tant pour les bovins que pour les petits ruminants. Cela correspond à une croissance annuelle moyenne de 2,2 %. Comme pour le Sénégal, cette hypothèse apparaît prudente puisqu'elle n'intègre ni une amélioration de ce taux de croissance malgré la mise en place prévue de plusieurs ranches d'élevage, ni une amélioration du taux d'exploitation susceptible de progresser après mise au point de méthodes d'élevage moins directement dépendantes des conditions climatiques naturelles.

Au niveau de la collecte et, plus généralement, de la commercialisation, tant du bétail que des cuirs et peaux, on a mentionné la présence, actuelle ou prévue, d'experts PNUD et FAO qui devraient remettre leurs premières conclusions fin 1973 - début 1974. Quant à l'industrie, on l'a vue assez peu développée et susceptible par conséquent d'une forte expansion. On peut tout de suite indiquer que si cette expansion doit avoir lieu, elle ne se fera pas, du point de vue des exportations vers l'Europe, dans le domaine de la chaussure, les frais de transport intérieur privilégiant les ports, Dakar, Abidjan ou éventuellement Douala ou Pointe Noire.

Par contre, il est certain que les quantités de peaux tannées pourraient croître beaucoup. Deux possibilités, d'ailleurs non complètement antagonistes s'offriront alors au Gouvernement malien : ou bien faire appel d'abord aux capitaux étrangers, qui se tourneront vers le Mali après s'être "placés" au Sénégal et au Niger, ou bien au contraire privilégier en l'organisant l'industrialisation sur fonds nationaux, soit en favorisant la création d'autres petites unités industrielles du type de Tamali, soit, ce qui serait probablement encore mieux adapté au milieu, entamer le développement du secteur artisanal en le structurant et l'organisant, tant du point de vue technique que commercial, mais en partant, en tout état de cause, de l'"acquis" de l'artisan malien, qu'il soit tanneur, cordonnier ou maroquinier.

Il est important de noter que cette approche rencontre parfois la recherche des responsables maliens : l'OMBEVI par exemple estime qu'en matière de promotion de l'élevage, un autofinancement national est possible. De même, en matière artisanale, le Plan à venir, qui devrait débuter en 1974, reprendrait l'idée d'un organe central de coordination. Dans ce domaine, d'autres propositions ont également été avancées par nos divers interlocuteurs, qui tentent d'allier l'efficacité et la souplesse, afin d'éviter les développements spectaculaires mais en définitive peu féconds parce que trop rigides, qui avaient caractérisé en ce domaine les expériences précédentes.

Trois thèmes d'organisation possible sont ainsi apparus :

a - Sélection préalable des artisans les plus importants dans chaque branche.

Equipement individuel avec choix d'un seul type de fabrication pouvant conduire, à terme, au stade semi-artisanal ou même de mécanisation plus complète.

Dans le même temps, regroupement de ces artisans sous forme de coopérative centralisant la prospection et le placement de la production.

b - Le schéma général est le même mais il n'est pas fait de sélection a priori des artisans les plus importants. Cette approche, plus exhaustive et en un certain sens plus "démocratique" est aussi, bien évidemment, plus coûteuse et de mise en place plus longue.

c - Une dernière approche possible vise à éviter, autant que faire se peut, tout ce qui peut apparaître comme contraignant dans le thème de l'organisation, ce qui est vivement ressenti par le milieu traditionnel. Cette approche a aussi pour but de ne pas multiplier les sociétés d'Etat à un moment où plusieurs d'entre elles ont des difficultés de trésorerie, ce qui ne peut que rendre conditionnelle la confiance qui leur est accordée.

Ces contraintes étant posées, c'est vers une société d'économie mixte qu'il semblerait préférable de s'orienter. La création de celle-ci suppose évidemment résolu au préalable les problèmes d'organisation de la production elle-même, la société en question n'intervenant qu'au contact avec le monde extérieur de la sphère de production.

Quoiqu'il en soit en définitive des options fondamentales retenues par le Gouvernement, on peut dire en conclusion que le Mali, "défavorisé" du point de vue des installations industrielles par rapport à ses voisins sénégalais et nigérien, peut récolter maintenant les fruits d'une politique d'attente. Il lui faudrait pour cela, moyennant le ou les types d'organisation appropriés, s'appuyer d'abord sur les connaissances techniques et commerciales de ses artisans. C'est en partant en priorité du savoir-faire national que la création de valeur ajoutée nationale sera la plus élevée et, partant, les possibilités futures d'investissement augmentées. Cette politique, difficile à mettre en oeuvre du fait principalement de la méconnaissance ou de la sous-estimation du milieu artisanal, peu spectaculaire dans ses effets immédiats puisqu'elle ne correspond pas, en un premier temps, à des investissements de grande ampleur, est probablement à terme celle qui permet le véritable développement.

REPUBLIQUE DU NIGER

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

**Ce rapport a été établi par M. AZOUVI (SEDES, Paris) à partir
des données recueillies sur place et des informations disponibles
dans le courant de l'année 1973.**

S O M M A I R E

	Page
1 - ELEVAGE	2
1.1. <u>Capital Elevage</u>	2
1.2. <u>Abattage</u>	2
2 - CUIRS ET PEAUX	3
2.1. <u>Ressources</u>	3
2.1.1. Production nationale	3
2.1.2. Importations	4
2.2. <u>Collecte</u>	6
2.2.1. Organisation	6
2.2.2. Quantité	8
2.2.3. Prix	8
2.3. <u>Emplois</u>	11
2.3.1. Utilisation nationale	11
2.3.1.1. Artisanat	11
2.3.1.2. Industrie	13
2.3.2. Exportations	14
2.3.2.1. Quantité	14
2.3.2.2. Commercialisation et prix	16
3 - PRODUITS MANUFACTURES	18
4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	20
4.1. <u>Bilan global cuirs et peaux</u>	20
4.2. <u>Projets à l'étude</u>	21
4.3. <u>Perspectives à plus long terme.</u>	23

1 - ELEVAGE

1.1. Capital Elevage

De tous les pays visités, le Niger est celui dont les statistiques en matière d'Elevage sont les moins sujettes à caution. On dispose en particulier d'évaluations séparées des troupeaux ovins et caprins.

Les rapports du Service de l'Elevage retiennent les estimations suivantes en milliers de têtes :

Espèces	1971	1972
Bovins	4.100	4.200
Ovins	2.765	2.850
Caprins	6.165	6.300

1.2. Abattages

Compte tenu des crofts démographiques, les taux moyens d'abattage généralement admis sont de 12,5 % pour les bovins, 25 % pour les ovins et 34 % pour les caprins. L'estimation du nombre d'animaux abattus est alors la suivante en 1971, compte tenu des exportations :

Bovins	:	300.000
Ovins	:	1.900.000
Caprins	:	400.000

A noter que les unités complètes abattoirs - séchoirs sont plus nombreuses que dans les pays voisins. On peut les récapituler ainsi en 1972 :

Départements	Marchés	Abattoirs	Séchoirs
Niamey	93	33	30
Dosso	59	21	20
Maradi	96	67	66
Tahoua	84	47	44
Zinder	126	54	51
Agadez	3	2	2
Diffa	<u>28</u>	<u>13</u>	<u>11</u>
Total	489	237	224

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1. Ressources

2.1.1. Production nationale

En théorie, le disponible cuirs et peaux est égal au nombre d'animaux abattus. Au Niger, des estimations ont pu être faites du taux de perte sur chaque catégorie. Le disponible réel est donc, en 1971, le suivant :

Espèces	Production brute	Taux de perte	Production nette = disponible réel
Bovins	300.000	9 %	275.000
Ovins	410.000	3 %	400.000
Caprins	1.900.000	5 %	1.800.000

Comparés à ceux des pays voisins, ces taux de perte sont faibles. Ils sont probablement corrects, du fait de la meilleure organisation du Service de l'Élevage du pays. Cela est d'ailleurs confirmé par l'observation des abattages contrôlés comparés au total abattages. En 1966 par exemple selon le rapport "Promotion des cuirs et peaux" (1), les pourcentages étaient les suivants : Bovins 30 %, Ovins 19 %, Caprins 24 %.

Ces taux restent dans l'ensemble peu élevés ; ils marquent malgré tout une amélioration sensible sur ceux des pays voisins.

(1) "Promotions commerciales des cuirs et peaux originaires des Etats Africains associés de la zone Soudano-Sahélienne sur le marché de la CEE".
Commission des Communautés Européennes : MM CHAMBARD & ROBINET
Octobre 1968.

2.1.2. Importations

Les importations de peaux sont données ici à titre indicatif. Leur validité est en effet sérieusement sujette à caution même si, certaines années, les tonnages mis en jeu ne sont pas négligeables.

Les achats à l'extérieur portent essentiellement sur les peaux de petits ruminants, les origines principales étant le Liban, le Nigéria et la Haute Volta. Ces importations sont très irrégulières en tonnage, ce qui laisse supposer un certain nombre d'erreurs au niveau de l'enregistrement en douane (1) sans que des explications sur les fluctuations observées puissent être fournies.

C'est pourquoi, devant ces incertitudes, on ne retiendra dans les évaluations de ressources - emplois, que les chiffres de production nationale.

(1) Les prix moyens au kg pour tous cuirs et peaux varient entre 16,5 F. CFA (1968) et 543,9 F. CFA (1970), la valeur la plus fréquente se situant autour de 150 F. CFA (1966, 1969, 1971).

TABLEAU 1

IMPORTATIONS NIGERIENNES DES CUIRS ET PEAUX

Q en tonnes
V en millions F. CFA

	1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total cuirs et peaux	8,0	1,3	139,8	3,7	103,2	1,7	10,4	1,3	5,7	3,1	37,0	5,2
dont :												
Cuir bovins frais ou secs	-	-	0,9	?	2,2	0,4	-	-	-	-	13,3	2,1
Peaux ovins fraîches ou séchées	-	-	39,4	?	26,1	0,1	6,6	0,3	-	-	-	-
Peaux caprins fraîches ou séchées	6,3	0,6	36,5	2,2	45,0	0,3	2,0	0,1	3,5	0,4	19,1	1,4

Source : Service de la Statistique

2.2. Collecte

2.2.1. Organisation

Depuis Avril 1972, la collecte est assurée par la Société Nigérienne de Collecte des Cuirs et Peaux (SNCP) à qui l'Etat a confié le monopole de la commercialisation des peaux brutes, tant pour le marché intérieur (livraisons aux deux tanneries de Maradi et Zinder) qu'à l'exportation. A cette date, la SNCP a pris la place de la CFAO, Copro - Niger, Niger - Afrique, SONITAN et Poyet, mais les intermédiaires traditionnels sont restés les mêmes.

Entreprise à caractère industriel et commercial, la SNCP a un capital de 30 millions F. CFA, financé majoritairement par des organismes para-publics (BDRN, SONERAN, SONARAN, Caisse de stabilisation des produits agricoles), et elle définit son propre budget.

Les objectifs de la Société sont ambitieux : outre le remplacement des collecteurs et exportateurs privés, elle doit aussi contribuer à l'organisation du réseau traditionnel de collecte et mettre en place, à terme un organe de coordination par département.

Les débuts de la SNCP ont été difficiles, en particulier du fait de forts courants d'exportation vers le Nigeria et les engagements initiaux de livraisons aux tanneries locales (20.000 peaux/mois à Zinder, 50.000 peaux/mois à Maradi) n'ont pu être respectés, surtout du fait de l'insuffisance des moyens financiers. Au Niger comme dans les autres pays soudano-sahéliens, la hausse des cours sur le marché mondial a mis les vendeurs dans une position forte leur permettant d'exiger un pré-financement. Cette situation, qui ne pouvait pas être prévue lors de la création de la SNCP, a beaucoup contribué à en accroître les difficultés.

Parmi les professionnels consultés; les avis divergent quant à l'appréciation à porter sur la situation actuelle. Il semble cependant que le réseau SNCP se mette peu à peu en place et travaille maintenant avec davantage d'efficacité. En un premier temps (automne 72) les exportations vers le Nigeria ont été interdites, en même temps qu'était instaurée, en Novembre 72, une carte d'acheteur, obligatoire, à présenter en même temps que la carte d'identité à toute réquisition de l'autorité.

En second lieu, la fraude a été combattue et, même si elle est loin d'avoir disparu, on peut considérer aujourd'hui qu'elle ne progresse plus, du fait du renforcement des contrôles douaniers, de l'institution de la carte d'acheteur, des fonds qu'a pu dégager la SNCP pour participer, elle aussi, aux avances aux collecteurs, enfin des amendes lourdes imposées aux fraudeurs (de 50.000 à 500.000 F. CFA pour collecte à prix différents des prix officiels ; de 5 à 50 millions F. CFA pour ventes à l'exportation ou aux tanneries à des prix différents des prix officiels).

Actuellement, l'organisation de la collecte se fait à quatre niveaux :

- bouchers
- acheteurs
- collecteurs (officiellement, environ 35, retenus d'après l'importance de leur chiffre d'affaires : 100.000 F.CFA minimum par mois).
- SNCP représentée par ses agences d'achat - vente de Zinder, Maradi, Birni, Nkoni et Niamey (auxquelles devraient s'ajouter au printemps 1973 celles de Mainé et Tahoua), dont les ventes s'effectuent selon des destinations prédéfinies :

Agence Zinder : ventes d'abord à tannerie Poyet
puis à Niamey (exportation)

Agence N'Koni et Maradi : ventes d'abord à SONITAN
puis à Niamey (exportation)

Agence Niamey : ventes à l'exportation et quelques rares expéditions
à Maradi pour des besoins très spécifiés et temporairement non couverts par l'agence locale.

Les agences existantes emploient un total de 85 personnes environ dont :

- 44 à Niamey (9 à la direction)
- 12 à N'koni
- 15 à Maradi et Zinder.

Il faut noter enfin, parmi les attributions de la SNCP, la charge de veiller, par des classements sévères, au maintien de la valeur du label "Niger". Les classifications se font par espèces, par type de conditionnement (BS : Boucherie Secs ; ABA : Apprêtés Brousse Arseniqués ; BAV : Boucherie Arseniqués verts), avec au surplus une spécification séparée pour les chèvres rous-ses, et par choix (4 plus les écarts). Selon les responsables de la société, la ventilation par choix serait actuellement la suivante (en %) :

	1	2	3
Peaux de moutons et cuirs	50	25	25 (1)
Peaux de chèvres	40	30	30

(1) contre 30 - 40 - 30 il y a un an

2.2.2. Quantités

Les statistiques suivantes ont été communiquées, pour 1972, par les services de la SNCP. Elles concernent les ventes intérieures et extérieures de la société, qui correspondent aux achats, les stocks étant très faibles actuellement.

Il faut rappeler que ces quantités ne correspondent pas à l'activité d'une année entière puisque la société n'a réellement démarré qu'en Avril 1972.

2.2.3. Prix

Ils sont repris, détaillés, au tableau 3. Maintenus volontairement relativement bas pendant l'année 1972 afin de permettre à la SNCP de percevoir à l'exportation les plus values qui lui permettraient de mieux asseoir son activité, ils ont été relevés à compter du 1er Janvier 1973.

TABLEAU 2

CUIRS ET PEAUX : QUANTITES COMMERCIALISEES PAR LA SNCP (1972)

N : Nombre
P : Poids en tonnes
V : Valeur en milliers
de F. CFA

		Vendues à Poyet (Zinder)			Vendues à SONITAN (Maradi)			Exportations			Total	
		N	P	V	N	P	V	N	P	V	P	V
Chèvres rousses	1	7.883	3,7	2,2	17.055	6,1	4,7					
BAV	2	1.742	0,8	0,4	5.382	2,7	1,5					
	3	922	0,4	0,2	4.693	2,2	1,0					
Total		10.547	4,9	2,8	27.130	11,0	7,2					
Chèvres rousses	1	15.355	7,4	3,9	40.264	17,7	11,1					
ABA	2	11.006	4,7	2,4	26.154	11,7	6,5					
	3	8.529	4,0	1,7	23.572	10,9	5,0					
Total		34.890	16,1	8,0	89.990	40,3	22,6					
Chèvres bariolées	1	8.094	4,0	2,0	5.472	2,4	1,1					
BAV	2	2.580	1,2	0,5	1.933	0,9	0,4					
	3	1.323	0,6	0,2	1.072	0,5	0,2					
Total		11.997	5,8	2,7	8.477	3,8	1,7					
Chèvres bariolées	1	8.784	4,5	2,1	20.461	9,4	4,6					
ABA	2	7.541	3,5	1,4	15.165	7,1	3,1					
	3	6.234	2,9	1,1	9.187	4,0	1,6					
Total		22.559	10,9	4,6	44.813	20,5	9,3					
Total chèvres		79.993	37,7	18,1	170.410	75,6	40,8	195.427	122,3	59,4	235,6	118,3
Kids roux		8.537	2,4	1,1	22.728	6,2	3,1					
Kids bariolés		7.532	2,3	0,9	8.303	2,2	0,9					
Total kids		16.069	4,7	2,0	31.031	8,4	4,0				13,1	6,0
Moutons BAV	1	177	0,1	0,1								
Moutons ABA	1	1.432	0,7	0,3								
	2	150	0,1	0,1								
	3	100	0,1	ε								
Total		1.682	0,9	0,4								
Total moutons		1.859	1,0	0,5				181.093	143,9	86,3	144,9	86,8
Total cuirs								41.663	126,3	37,3	126,3	37,3
Total général											519,9	248,4

TABLEAU 3

PRIX D'ACHAT DES CUIRS ET PEAUX NIGERIENS

(à compter du 1. 1. 73)

F. CFA/kg sec

		Niamey	Maradi - N'Koni	Zinder
Cuir bovins BAV	1	180	160	155
	2	160	145	140
	3	135	120	115
	4 et 5	80	80	80
Cuir brousse	1	100	100	100
	2	90	90	90
	3	80	80	80
Moutons BAV	1	470	400	400
	2	420	360	360
	3	375	320	320
	4 et 5	300	260	260
Moutons ABA	1	440	370	370
	2	395	330	330
	3	350	300	300
	4 et 5	300	260	260
Chèvres bariolées BAV	1	520	520	500
	2	470	470	450
	3	415	415	400
	4 et 5	300	300	300
Chèvres bariolées ABA	1	500	500	480
	2	450	450	430
	3	400	400	385
	4 et 5	300	300	300
Kids bariolés tout venant		420	420	400
Rousses BAV	1	600	600	580
	2	540	540	520
	3	480	480	460
	4 et 5	300	300	300
Rousses ABA	1	580	580	560
	2	520	520	505
	3	460	460	450
	4 et 5	300	300	300
Kids roux tout venant		450	450	430
Cuir chevaux BAV, le cuir		500		

2.3. Emplois

2.3.1. Utilisation nationale

A côté des deux tanneries de Maradi et Zinder, il existe au Niger un artisanat du cuir important et en général mieux organisé que dans la plupart des autres pays de la zone.

2.3.1.1. Artisanat

Au Niger peut-être encore plus qu'ailleurs, l'artisanat est considéré par de nombreux responsables comme une activité parfaitement adaptée aux capacités productives du pays, et celle qui, avec le minimum d'investissements, crée à la fois le plus d'emplois et le plus de valeur ajoutée nationale. Cet état d'esprit est largement répandu, tant à la Présidence de la République qu'à la BDRN. On en trouve aussi la marque dans les efforts de promotion entrepris par le Directeur du Musée national, de même que dans l'organisation récente, sous l'impulsion d'un député d'Agades, de tous les artisans de la ville. Le Niger est aussi le seul pays à notre connaissance où un recensement des artisans du cuir ait été effectué (tableau 4).

Mais cette vitalité présente de l'artisanat du cuir ne doit pas faire oublier les incertitudes qui pèsent sur son avenir. Le Musée national par exemple prévoit une stabilisation des ventes en 1973, dûe surtout à la concurrence étrangère, en particulier celle du Mali, avantaagé par le taux de change. En second lieu, le problème de la disponibilité en peaux brutes est également préoccupant : les cours actuels favorisent l'exportation et, par ailleurs, les artisans transformateurs du cuir ne peuvent pas, sans modification de leurs prix de vente, supporter le coût des peaux tannées industriellement.

Il est donc probable qu'à terme le Gouvernement nigérien devra édicter des règles de répartition, en matière de cuirs et peaux, entre ce qui est vendu à l'étranger, aux tanneries industrielles du pays et aux tanneurs artisans.

TABLEAU 4
ARTISANAT DU CUIR (1964)

Secteur	Tanneurs	Cordonniers	Maroquiniers	Aides diverses	Acheteurs Cuir & Peaux
Maradi	154	124	2	105	37
Zinder	143	155	7	169	47
Agades	9	53	4	52	2
N'Guigmi	7	22	15	-	5
Tera	5	16	1	-	5
Doutchi	-	52	50	9	-
Gaya	1	27	16	-	-
Dosso (1)	-	-	-	-	-
Margou	-	11	-	15	-
Filingué	-	63	-	30	9
Tillabery	6	11	7	-	3
Gouré	18	17	7	44	4
Mainé	11	20	2	5	8
Niamey Ext.	3	16	1	-	-
Niamey ville (1)	?	?	-	-	-
Tahoua (1)	?	?	-	-	-
Madaoua	60	32	3	119	24
Konni (1)	?	-	-	-	-
Total (3)	351	576	105	429 (2)	117 (4)

(1) Questionnaire non retourné au 30 Juin 1964, mais un nouveau recensement est en cours en 1968. Les résultats de ce nouveau recensement n'ont pas pu être recueillis lors du passage de la mission (Février 1973).

(2) Les aides diverses comprennent quelques artisans tanneurs, occasionnels ou saisonniers.

(3) Le total général provisoire dépasse 1. 550 emplois.

(4) Y compris les bouchers/acheteurs.

Source : op. cité page 3

2.3.1.2. Industrie

Deux tanneries représentent au Niger l'industrie des cuirs et peaux celle de M. Poyet à Zinder ; celle, plus importante de la SONITAN à Maradi.

Tannerie Poyet :

Elle est entrée en fonctionnement en 1968 avec un investissement de départ de 24 millions F.CFA dont 5 de fonds de roulement. Les traitements annuels prévus étaient les suivants :

- 60.000 peaux de moutons
- 40.000 peaux de chèvres
- 10.000 peaux de reptiles,

et une douzaine d'emplois devaient être créés.

En fait la tannerie, bien que restant bénéficiaire, n'a jamais atteint ses objectifs de production, partiellement du fait d'un approvisionnement difficile : le palier de 1969 - 50.000 peaux traitées - n'a pas été dépassé, semble-t-il, en 1970 ni en 1971. Pour des raisons personnelles, M. Poyet a récemment cédé son entreprise à la SCOA.

SONITAN :

Plus importante est la tannerie de la Société Nigérienne de Tannerie (SONITAN), implantée à Maradi, au coeur de la région célèbre pour ses chèvres rousses. La Société, dont la majeure partie du capital (30 millions F.CFA) est détenue par des mégissiers français de Graulhet, est équipée pour traiter 500.000 peaux par an en employant une trentaine de salariés.

Elle a bénéficié dès son installation de conditions favorables, les "Maradi", comme les "Kano", étant côtées sur le marché mondial depuis les années 50. Au surplus, la région était assez bien pourvue en unités "puits - abattoirs - séchoirs" (P.A.S.) et le séchage, selon les responsables de la SONITAN, était correctement réalisé.

En un premier temps, pendant la phase de construction de l'usine, SONITAN est intervenue au niveau du négoce en brut, conjointement avec la SCOA, la CFAO et l'UCN, spécialistes depuis de nombreuses années. Sa collecte portait alors sur environ 50.000 peaux/mois.

L'unité de production a réellement démarré en 1971, en traitant 190.000 peaux jusqu'au stade du wet-blue, la production étant portée dès l'année suivante à 420.000 (un an d'avance sur le planning prévu). Dans

l'ensemble, les responsables de la société sont satisfaits de la matière première. Outre les qualités dues à un séchage dans l'ensemble satisfaisant, le problème des marques de feu apparait lui aussi en voie de solution. Dès à présent, ces marques sont beaucoup moins nombreuses et moins profondes que dans les autres pays de la zone.

Si la qualité est satisfaisante, la quantité, semble-t-il, ne l'est pas. Sont mis en cause d'abord les débuts difficiles de la SNCP qui n'a pu approvisionner la société qu'à concurrence de 30.000 peaux par mois au lieu de 50.000 prévues. En second lieu, même si cette insuffisance devait être rapidement comblée, on risque d'assister, surtout à cause du "poids" économique considérable du Nigeria voisin, à un plafonnement de l'offre. Les prévisions à court terme sont donc une stabilisation du traitement des peaux au niveau actuel, voisin de 400.000/an.

2.3.2. Exportations

2.3.2.1. Quantités

Les quantités contrôlées exportées sont reprises dans le tableau 5.

Ce tableau met en évidence une progression assez régulière des ventes à l'étranger de peaux et cuirs nigériens, due en particulier aux exportations accrues de peaux de petits ruminants. Il est intéressant d'observer que cette régularité relative contraste avec ce que l'on a pu observer dans la plupart des autres pays visités, cela étant dû pour l'essentiel à une meilleure organisation, à la fois de la production et des services douaniers.

Du point de vue des destinations, deux pays sont surtout importants, la France et l'Italie. Mais il faut noter aussi la part non négligeable de l'Espagne (cuirs de bovins et d'équidés) de l'Egypte (cuirs de bovins) du Nigeria (peaux d'ovins et caprins) et des Etats-Unis (peaux de caprins).

TABLEAU 5

EXPORTATIONS NIGERIENNES DE CUIRS ET PEAUX

Q : en tonnes

V : en millions de F. CFA

	1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Total cuirs et peaux frais ou secs dont :</u>	493,6	122,1	409,8	97,3	503,8	88,4	987,2	215,9	851,7	232,5	1.330,1	396,8
Cuir bovins frais ou secs	244,7	25,8	99,8	8,1	136,2	11,1	321,1	24,2	192,9	20,3	275,8	29,5
Peaux d'ovins fraîches ou séchées	25,1	7,1	48,8	9,2	66,6	10,5	155,5	25,8	159,2	39,3	270,0	71,7
Peaux de caprins fraîches ou séchées	165,3	81,6	203,0	71,8	196,1	54,3	414,4	121,6	407,8	125,9	659,6	220,3
Cuir équidés frais ou secs	53,3	7,1	48,4	6,1	102,7	11,0	82,1	20,0	52,8	7,0	31,1	5,1
Cuir bovins tannés	-	-	n.d.	-	-	-	0,3	0,2	-	-	-	-
Peaux d'ovins tannées ou travaillées	-	-	n.d.	-	-	-	6,7	3,0	-	-	1,0	0,5
Peaux de caprins tannées ou travaillées	-	-	n.d.	-	-	-	2,7	2,3	26,8	14,2	90,5	61,8

Source : Statistiques du commerce extérieur

3.2.2.2. Commercialisation et prix

Les ventes à l'étranger sont maintenant le monopole de la SNCP, dont on a rappelé dans le tableau 2 les quantités exportées en 1972. La décomposition des frais d'amenée, fournie par la Société nationale, est la suivante :

Peaux

(en F. CFA/kg)

	Cuirs	Moutons	Chèvres
Taxe de garantie	4	7	7
Assurance	3,5	7	7
Douane	6,5	15	20
Manutention	2	2	2
Transport : avion	-	57	57
terrestre	19	19	19
maritime	16	20	20
Courtage :	Pas de décomposition par kg		

A la douane, les droits et taxes d'exportation suivants sont appliqués :

	Cuir et peaux				chaussures, maroquinerie (1)
	bruts	chaulés, pickelés (1)	tannés (1)		
Droit fiscal de sortie	1 % (2)	10 % (2)	ex (3)		ex.
Droit de statistique	1 %	1 %	1 %		1 %
Taxe de conditionnement	0,5 %	0,5 %	0,5 %		ex.
Taxe forfaitaire (4)	6 %	6 %	6 %		6 %

(1) sur valeur prix sortie usine
 (2) cafmans : 20 %
 (3) cafmans, reptiles, antilopes : 25 %
 (4) sur valeur mercuriale + autres droits et taxes

Valeurs mercuriales

(pour cuirs et peaux frais, salés ou secs)

Bovins : 70 F CFA/Kg Caprins : 200 F. CFA/Kg
 Ovins : 150 F CFA/Kg Cafmans, reptiles : 300 F. CFA/Kg

On peut citer, enfin les derniers prix de vente observés à l'exportation tels qu'ils ont été communiqués par la SNCP.

Chèvres : 14,5 - 15 FF/kg CAF Lyon
 Moutons : 18 - 21 FF/kg CAF port
 Cuirs bovins : 9 FF/Kg méditerranéen

3 - PRODUITS MANUFACTURES

En dehors des productions de l'artisanat, et des problèmes qui y sont liés, il n'existe pas à notre connaissance au Niger d'unités de production d'articles en cuir, et la consommation locale est entièrement tributaire des importations.

Si les achats de maroquinerie sont assez peu importants, par contre ceux de chaussures de tous types le sont davantage, encore qu'en régression depuis 1967. La très grande majorité des importations de maroquinerie provient de France ; celles d'articles chaussants sont plus diversifiées : France, Sénégal, Côte d'Ivoire.

Au Niger même, il existe une entreprise de fabrication de chaussures en matière plastique, la SONIPLA, SARL au capital de 35 millions F.CFA fonctionnant depuis 1962, et dont la capacité théorique est de 8.000 paires/jour (production actuelle de l'ordre de 1.000 paires /jour). La direction de cette société estime que ses clients nigériens sont plus intéressés par le modèle que par le matériau, et n'estime pas nécessaire de produire des articles de prix supérieur à 600 - 700 F.CFA la paire. Elle n'envisage pas par conséquent d'étendre sa production aux chaussures à dessus en cuir.

TABLEAU 6

IMPORTATIONS NIGERIENNES DE CHAUSSURES ET
D'ARTICLES DE MAROQUINERIE

Q en tonnes
V en millions de F.

	1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Total chaussures dont :</u>	212,0	95,4	261,5	125,6	176,3	103,2	127,3	81,7	91,9	72,0	77,8	70,9
Chaussures caoutchouc plastique	56,4	23,2	41,5	20,9	22,9	16,0	12,6	5,2	5,5	4,0	22,2	16,9
" dessus cuir	36,0	33,0	49,4	39,3	90,8	58,6	64,7	50,1	37,1	38,2	28,9	35,2
" dessus caout.	4,4	3,2	8,1	6,6	4,0	3,0	1,1	1,1	22,0	14,1	14,3	11,7
" caoutchouc tissus	113,1	33,3	147,0	50,1	39,1	10,9	26,3	9,6	5,8	3,9	4,8	2,8
" autres	1,4	2,2	14,3	7,9	16,4	13,2	18,0	12,5	1,3	2,7	0,2	0,3
<u>Total articles de maroquinerie dont :</u>	23,1	13,6	67,7	16,5	28,2	8,7	19,3	13,8	21,1	15,4	32,2	15,4
Articles de voyage	14,4	5,8	20,0	9,0	6,8	3,1	12,4	5,8	8,1	4,9	9,3	5,7
Cartables, serviettes	1,5	1,0	1,6	1,1	2,2	1,5	2,5	1,8	7,0	2,1	17,8	1,3
Sacs à main	1,2	1,3	8,0	1,6	0,5	1,2	0,9	1,7	1,0	1,8	1,3	2,2
Trousses, étuis, portefeuilles	4,1	2,7	2,2	1,4	0,8	0,5	1,2	0,8	3,3	2,8	1,7	1,6
Autres articles	0,2	0,2	0,1	0,2	12,2	0,2	0,4	0,7	0,3	0,8	0,4	0,8
Courroies en cuir	€	0,1	35,2	1,9	-	-	-	-	€	0,2	0,1	€

Source : Service de la Statistique

4. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

4.1. Bilan cuirs et peaux (1970)Peaux d'ovins

	Nombre	Poids (tonnes)
Production nette	400.000	320 (1)
Commercialisation : .Industrie	-	
.Exportations contrôlées	200.000	160
Autoconsommation et exportations non contrôlées	200.000	160
<u>Peaux de caprins</u>		
Production nette	1.800.000	1.135 (2)
Commercialisation : .Industrie	50.000	30
.Exportations contrôlées	650.000	410
Autoconsommation et exportations non contrôlées	1.110.000	695
<u>Cuirs de bovins</u>		
Production nette	275.000	835 (3)
Commercialisation : .Industrie	-	
.Exportations contrôlées	65.000	195
Autoconsommation et exportations non contrôlées	210.000	640
(1) 1 peau d'ovin = 0,8 kg (d'après statistiques SNCP 1972) (2) 1 peau de caprin = 0,65 kg (d'après statistiques SNCP 1972) (3) 1 cuir = 3 kg (d'après statistiques SNCP 1972)		

4. 2. Projets à l'étude

Le Niger présente la particularité d'être l'Etat africain où les projets et études sur les possibilités d'implantation d'industries transformatrices du cuir ont été les plus nombreux. Pendant longtemps cependant, ces projets n'ont pas abouti, jusqu'à l'installation assez récente (1970) de la SONITAN et à celle, plus modeste, de l'entreprise de M. Poyet.

Depuis quelques mois, à nouveau, les investisseurs semblent s'intéresser de près au potentiel nigérien et plusieurs projets ou idées du projet sont en préparation.

On mentionnera en premier lieu l'extension envisagée des capacités de la SONITAN qui pourrait traiter, avec un investissement supplémentaire relativement modeste, 800.000 à 1.000.000 peaux par an. Cependant, rien de précis ne semble avoir encore été défini, l'une des difficultés à surmonter étant, on l'a vu, l'approvisionnement en peaux brutes. Si ce problème était résolu, le stade d'élaboration supplémentaire prévu serait la généralisation du stain (déjà pratiqué pour un teinturier en velours), puis le passage à la couleur (noir).

Plus précis dans ses dispositions apparait le projet SCOA d'extension de la tannerie de Maradi, récemment rachetée à M. Poyet.

Objectifs de production : Passer de 120.000 peaux/an à 200.000 peaux/an puis, dans 5 ans à 330.000 (dont 88 % de chèvres et 12 % de moutons). L'élaboration pourrait être poussée jusqu'au stain.

Investissements : Totaux : 35 millions F.CFA sans fonds de roulement - Supplémentaires : 10 millions F.CFA

Personnel : 20 la première année, dont 6 spécialistes
30 à partir de la cinquième année.

Salaires versés : 3,2 puis 5 millions F.CFA.

Ce projet a été déposé par la SCOA à la Commission des Investissements. Celle-ci semble devoir accepter avec difficulté la demande de la société d'un renouvellement de l'agrément au Code des investissements, car elle juge les objectifs de production et d'investissements insuffisants pour que soit justifiée cette demande.

Enfin, deux autres projets, mais qui sont plutôt des prises de position de principe, doivent être également relevés.

- Une mission du CNPF est passée récemment à Niamey, et, comptait parmi ses membres un représentant du groupe tanneur français BCS. Celui-ci a semblé intéressé par les possibilités du pays et devrait présenter un projet de tannerie, implantée à Niamey, et traitant au démarrage :

- . 100.000 cuirs de bovins dont 70.000 venant de l'abattoir (1)
- . 400.000 peaux d'ovins
- . 600.000 peaux de caprins

- Enfin, une autre tannerie est envisagée à Niamey par la SNCP, en liaison avec le Centre Technique du Cuir (CTC) de Lyon. Le projet est en cours d'élaboration, la capacité de traitement prévue serait de 700.000 à 800.000 peaux de petits ruminants/an.

Il est peu probable, en tout état de cause que ce projet puisse se cumuler avec celui de BCS ; les extensions envisagées de la SONITAN et de la tannerie de Zinder, ajoutées à l'une des deux propositions précédentes, saturant pratiquement l'offre en cuirs et peaux du pays. Cela risque d'ailleurs de poser un problème quant à la régularité de l'approvisionnement des tanneurs artisans nigériens.

(1) Le groupe BCS estime que, pour les cuirs, le disponible minimum doit atteindre 150.000

4.3. Perspectives à plus long terme

En matière d'élevage une étude SEDES de 1968 "Approvisionnement en viande de l'Afrique de l'Ouest" a fixé les prévisions suivantes pour 1980 (en milliers de têtes) :

	<u>Effectif</u>	<u>Disponible</u>
Bovins	5.540	609,4
Ovins	2.840	682
Caprins	7.650	2.525

Compte tenu de la sécheresse actuelle, il est certain que ces prévisions devront être révisées à la baisse. Elles permettent cependant, telles quelles, de fixer un ordre de grandeur convenable du disponible à terme.

En ce qui concerne la transformation de ce disponible, on a vu qu'au niveau de l'abattage et des unités "puits - abattoirs - séchoirs" (PAS), le Niger était sensiblement mieux pourvu que ses voisins. Des améliorations sont à apporter, mais il existe déjà un acquis. L'école de cuirs et peaux de Maradi dispose par exemple d'équipes de contrôle qui interviennent, au stade PAS et abattoirs de brousse, pour les conseils aux bouchers et le contrôle de la qualité. Fermée pendant 5 ans, elle a été rouverte l'année dernière et prévoit d'assurer prochainement des cycles de formation continue.

A un stade plus aval, doivent être examinées en complémentarité le développement possible de l'artisanat et de l'industrie au Niger, tant à la production qu'à la vente. Historiquement, les premières formes d'organisation systématique de la commercialisation de produits artisanaux ont été lancées par le Musée national à partir de 1962 - 63. Ces efforts ont commencé à porter réellement leurs fruits à partir de 1967, la progression des ventes depuis lors étant la suivante :

1967 :	7,5 millions F.CFA	1970 :	25,9 millions F.CFA
1968 :	9,0 millions F.CFA	1971 :	34,3 millions F.CFA
1969 :	11,4 millions F.CFA	1972 :	40,6 millions F.CFA

Les gains annuels sont particulièrement sensibles depuis 1969, les ventes de 1972 se situant à un niveau près de 4 fois supérieur. Le Gouvernement nigérien a d'ailleurs reconnu la validité des efforts poursuivis en consentant, à partir de 1969, une aide d'équipement annuelle de 5 millions F.CFA.

Sur le plan national, le Musée vend les travaux d'artisans travaillant dans son enceinte même, cette activité de promotion étant approfondie et complétée par deux écoles : une école de formation professionnelle (37 apprentis en 1972) où l'apprenti apprend son métier le matin et produit l'après-midi des objets qu'il vend par l'intermédiaire du Musée ; une école pour les artisans adultes fonctionnant le soir (90 artisans la fréquentent en 1972), dont l'enseignement vise à réduire l'écart entre ces adultes, illettrés pour la plupart et les jeunes apprentis qui sont presque tous du niveau du certificat d'études primaires. Cet enseignement est obligatoire pour tout artisan illettré, travaillant pour le Musée.

Les résultats de cette action qui, dans les premières années, est apparue à beaucoup comme purement utopique sont éloquents. Outre les gains en commercialisation, repérés par les chiffres mentionnés ci-dessus, le Musée a pu faire progresser son influence au plan de l'organisation en général du secteur artisanal, dans le domaine des prix, et enfin dans la promotion des artisans qui, au Niger comme dans les autres pays, sont traditionnellement situés aux échelons inférieurs du corps social.

Cette réussite, le Directeur du Musée estime qu'elle est dûe à quatre facteurs principaux : la garantie de la qualité, le maintien ferme des prix convenus, le respect des délais de livraison, enfin la volonté systématique de n'avoir recours qu'aux techniques traditionnelles afin de ne pas tomber dans l'exotisme de pacotille.

Ce dernier point cependant est loin de faire l'unanimité. S'il est effectivement bon de vouloir préserver l'originalité culturelle de l'artisan nigérien, il est probablement excessif d'opposer un refus délibéré à l'introduction de techniques un peu plus élaborées, dont le besoin est d'ailleurs ressenti par l'artisan lui-même, et qui ne conduisent pas inéluctablement à l'abâtardissement d'un style. Cela revient en fin de compte à privilégier à l'excès l'artisanat ethnographique, pour lequel cette approche "puriste" semble effectivement la meilleure, sinon la seule valable, aux dépens de l'artisanat de production qui se doit d'évoluer, dans ses modèles et ses techniques, en même temps qu'évoluent les besoins des utilisateurs de ses produits (1).

(1) Mais il doit être clair là aussi que l'on ne doit pas rechercher le changement pour lui-même, ou pour répondre aux besoins d'une mode passagère venue de l'étranger. On ne peut à ce propos que souscrire à la phrase suivante : "inspirer l'artisanat africain avec des conceptions esthétiques étrangères au continent constituerait une grave menace qui tuerait, à la longue l'originalité d'un artisanat authentique". La ligne de démarcation est délicate à trouver ; en définitive, ce sont les besoins ressentis par l'artisan lui-même qui devraient servir de critère quant à la nécessité de l'évolution souhaitable.

On peut regretter à cet égard qu'un projet de la Banque de Développement (BDRN) d'organisation de l'artisanat dans tous les domaines par la création d'un Centre de promotion soit actuellement en sommeil du fait de l'opposition du Musée. Ce centre aurait eu pour objectifs l'aide à la finition des articles, à la promotion de la commercialisation, à la sélection de matières premières de qualité.

C'est un peu aussi dans cet esprit qu'un député d'Agadès a entrepris il y a quelques mois de regrouper les efforts des artisans de la ville. Une première exposition à Tamanrasset quelques semaines après la création de la coopérative a rencontré un grand succès, tous les objets présentés ayant été vendus. L'expérience se poursuit actuellement et semble en bonne voie. Il est vrai qu'elle bénéficie aussi des conditions "favorables" créées par la sécheresse répétée des dernières années et la perte par les Touaregs d'une grande partie de leurs troupeaux. Dans ce contexte, l'artisanat, malgré le préjugé défavorable qui lui reste attaché, peut apparaître comme la seule activité économique viable.

On peut noter pour terminer que les mises de fonds nécessaires à l'opération, avancées par la BDRN, sont faibles, ce qui constitue une raison supplémentaire de promotion de ce type d'activités :

- investissement pour regroupement des artisans : 3 - 3,5 millions Fcfa
- investissement pour quelques machines : 0,2 - 0,3 millions F cfa

Au niveau international, les efforts d'organisation sont plus modestes. Outre les ventes récentes à Tamanrasset, on peut signaler plusieurs tentatives lancées à l'initiative du Musée :

- des ventes à la Bagagerie depuis 4 à 5 ans
- une promotion des ventes mise au point par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). Celle-ci dispose de deux centres, à Paris et Montréal, dont les responsables seraient semble-t-il satisfaits ;
- une exposition-vente de produits artisanaux nigériens aux Galeries Lafayette (Paris, dont le succès, selon le Directeur du Musée, a été douteux, les nombreux visiteurs n'ayant effectué que peu d'achats ;
- enfin, un essai de la CEE de mettre en relation hommes d'affaires européens et artisans africains.

A ce niveau, comme on peut le déduire de ce panorama, aucune forme de promotion "suivie" n'a encore été trouvée. Les tentatives ci-dessus mentionnées ont été des coups d'essai qui n'ont pas donné lieu à des prolongements réellement intéressants.

Dans le domaine industriel, l'inventaire des projets de tanneries a montré que l'offre actuelle de peaux brutes était potentiellement entièrement utilisée. Les prévisions 1980 ne modifient pas sensiblement cette perspective, et l'on peut craindre alors une aggravation des difficultés dès maintenant rencontrées par les artisans nigériens en matière d'approvisionnement. Tous les experts cependant ne sont pas d'accord sur ces perspectives pessimistes. A la Direction de l'Elevage par exemple, on estime que le troupeau est en fait mal connu et que les effectifs estimés actuels sont des minima. On en veut pour preuve la prospection systématique de l'Ouest du pays par la CFAO - après qu'ait été réservée à la SONITAN la zone de N'Koni à Tessahoua - prospection qui a permis d'accroître le potentiel supposé de cette région. Dans le même ordre d'idées, l'Est du pays serait encore très sous-exploité.

Cette vision plus optimiste des choses n'est pas invraisemblable. Il faut se souvenir aussi que des efforts importants doivent encore être menés pour renforcer le contrôle aux frontières, et l'on attendra avec beaucoup d'intérêt les résultats de l'institution de la carte d'acheteur. Si, par conséquent, l'on peut souhaiter qu'il ne s'instaure pas de concurrence entre industrie et artisanat, il faudra aussi garder présent à l'esprit la possibilité de cette interférence des besoins de l'une et de l'autre. Dans la mesure où nombre de personnalités nigériennes sont convaincues de l'utilité de l'artisanat pour le développement du pays, des solutions satisfaisantes devraient pouvoir être trouvées, par exemple la fourniture de peaux tannées aux artisans transformateurs à des prix préférentiels, par les tanneries industrielles, ou des subventions utilisant le canal SNCP pour favoriser le maintien puis le développement des artisans tanneurs nigériens.

Si, en matière de tannerie, les projets existants sont multiples, on peut s'étonner par contre de l'absence complète, au niveau industriel, d'unités transformatrices du cuir. Il pourrait être intéressant pour le marché intérieur, d'envisager la création d'une petite entreprise (chaussures, articles divers en cuir) analogue, dans son principe à Tamali. Pour l'exportation, outre les peaux tannées, c'est principalement dans le domaine de la maroquinerie (artisanale) que devraient porter les efforts de promotion à venir. De l'organisation, technique et commerciale, de l'ensemble du secteur, dépend la réussite de l'expansion et la possibilité de lancer le développement sur des bases véritablement nationales.

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974, 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973, 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. BECK (IFO-Institut, Munich) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - ELEVAGE - ABATTAGES	2
1. 1. <u>Capital élevage</u>	2
1. 1. 1. Production de l'élevage voltaïque	3
1. 1. 2. Importation et exportation d'animaux vivants	3
1. 2. <u>Abattages</u>	5
2 - CUIRS ET PEAUX	7
2. 1. <u>Ressources</u>	7
2. 1. 1. Organisation de la collecte	7
2. 1. 2. Qualité et prix des cuirs et peaux	10
2. 2. <u>Emplois</u>	12
2. 2. 1. Utilisation nationale	12
2. 2. 1. 1. Artisanat	12
2. 2. 1. 2. Industrie	13
2. 2. 2. Exportations	13
2. 3. <u>Bilan - Ressources - Emplois</u>	16
2. 4. <u>Projets</u>	17
3 - CONCLUSION	18

1 - ELEVAGE - ABATTAGES**1.1. Capital élevage**

Les estimations les plus récentes donnent comme effectif et composition du cheptel :

- 2.500.000 bovins dont { 1.630.000 boeufs zébus
 } 870.000 taurins
- 4.000.000 de petits ruminants dont } 1.600.000 ovins
 (2.400.000 caprins

TABLEAU 1**REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHEPTTEL**

Zone Climat Pluviométrie moyenne Superficie en km2	Nord Sahélien 600 mm 41.000	Centre Soudanien N. 800 mm 117.000	Sud Soudanien S. 1.000 mm 116.000	Total
<u>Bovins</u>				
Nombre (milliers de têtes)	600	1.270	630	2.500
% du total	25 %	50 %	25 %	100 %
Densité au km2	15	10,8	5,4	9,1
<u>Petits ruminants</u>				
Nombre (milliers de têtes)	1.000	1.900	1.100	4.000
% du total	25 %	47,5 %	27,5 %	100 %
Densité au km2	24,3	16,3	9,4	14,5

Source : SCET International 1972.

1.1.1. Production de l'élevage voltaïque

La production nationale du cheptel voltaïque peut être établie en se fondant sur les estimations suivantes :

	Bovins	Ovins	Caprins
Effectif	2.500.000	1.600.000	2.400.000
Taux d'exploitation moyen	11,7 %	25 %	35 %
Production annuelle	<u>292.500</u>	<u>400.000</u>	<u>840.000</u>

1.1.2. Importations et exportations d'animaux vivants

Les exportations d'animaux sur pieds se font principalement vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Dahomey. Les importations proviennent du Mali et du Niger.

La confusion entre animaux de transit et animaux importés ainsi que la fraude rend les statistiques d'import-export peu fiables. Les services des douanes et les services de l'élevage disposent d'ailleurs de séries de chiffres différentes comme le montre le tableau ci-dessous.

TABLEAU 2

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS D'ANIMAUX
SUR PIEDS

En nombre de têtes

Années	Bovins		Ovins	Caprins	Ovins - Caprins	
	(1)	(2)	(1)	(1)	(1)	(2)
<u>Exportations</u>						
1967	89.833		141.189	72.849	214.038	
1968	98.303		202.405	97.237	299.642	
1969	82.811		152.203	66.220	218.423	
1970	83.320		148.839	84.386	233.225	
1971	81.116	57.774	152.003	85.973	237.976	235.622
1972 (9 mois)	50.391		119.931	61.433	181.364	
<u>Importations</u>						
1967	8.382	13.748	3.651	1.906	5.557	37.975
1968	9.573	9.329	3.816	2.411	6.227	3.159
1969	7.319	3.159	326	404	730	15.702
1970	10.662	10.920	2.245	2.579	4.824	4.824
1971	13.805	29.900	3.096	2.635	5.731	32.500

(1) Source : Service de l'élevage

(2) Source : Service des douanes

Diverses estimations de l'import-export d'animaux ont été faites :

- export : . Estimation SEDES pour 1966 : 65.000 bovins,
136.000 ovins-caprins
- . Estimation SCET-Coop pour 1969 : 47.000 bovins,
140.000 ovins-caprins
- . Estimation du Plan voltaïque pour 1971 :
58.700 bovins, 354.100 ovins-caprins.

Pour les importations les statistiques douanières portant sur les entrées contrôlées (import + transit) donnent pour 1971 :

- 100.764 bovins et 69.510 ovins-caprins

En 1966, la SEDES estimait les entrées totales a 100.000 bovins et 200.000 ovins-caprins.

1. 1. 3. Disponible annuel

En corrigeant les chiffres de la production intérieure du cheptel voltaïque par le solde du commerce extérieur d'animaux vivants on aboutit a un effectif disponible annuel qui se situe, suivant les diverses estimations des imports-exports retenues :

- pour les bovins entre 220.000 et 265.000
 - pour les ovins caprins entre 890.000 et 1.040.000

Nous choisirons, a priori, l'estimation minima du disponible annuel soit : 200.000 bovins et 890.000 petits ruminants.

1. 2. Abattages

TABLEAU 3

EVOLUTION DES ABATTAGES CONTROLES

En nombre de têtes

Années	Bovins	Petits ruminants	
1960	42.995	79.476	
1965	73.979	131.637	
1966	72.096	141.435	
		<u>Ovins</u>	<u>Caprins</u>
1967	81.160	38.643	131.518
1968	82.955	33.571	124.303
1969	65.267	22.321	75.441
1970	75.750	32.580	110.067
1971	83.481	39.811	135.199
Dont en 1971 abat- toirs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	45.981	14.730	18.284

D'après les chiffres la part des abattages contrôlés dans le total des abattages (1) représente environ 38 % pour les bovins et 20 % pour les petits ruminants en 1971.

Jusqu'à 1968, les abattages contrôlés montraient une augmentation constante. En 1969 l'institution d'une taxe nationale d'abattage d'un coût élevé s'est traduite par une chute du nombre des abattages contrôlés. Elle a été supprimée le 1er Août 1969.

La part des deux abattoirs urbains représentent en 1971, en % des abattages totaux contrôlés : 50 % pour les bovins, 38 % pour les ovins, 13 % pour les caprins.

(1) Nous supposons que le nombre d'abattages donc le nombre de cuirs et peaux produits annuellement, correspond au disponible annuel, nous négligeons en première analyse la formation de stocks.

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1. Ressources

2.1.1. Organisation de la collecte

La collecte et la commercialisation des cuirs et peaux sur le territoire de la Haute Volta est le monopole d'une société d'économie mixte la S. V. C. P. (Société Voltaïque des Cuirs et Peaux). Cette société a été créée pour répondre aux objectifs suivants :

a) Organiser et promouvoir le secteur des cuirs et peaux soit :

- accroître le volume des cuirs et peaux collectés
- lutter contre la fraude
- améliorer la qualité des cuirs et peaux au stade du dépouillement et du conditionnement

b) Résoudre les problèmes d'approvisionnement en cuirs et peaux bruts et de commercialisation de la production du Centre de Tannage et de Manufacture des Cuirs et Peaux (C. T. M. C.).

La mise en place de la S. V. C. P. a eu pour effet d'accroître considérablement la collecte des cuirs et surtout des peaux au détriment des exportations hors douanes (surtout vers le Ghana et le Niger)

TABLEAU 4

EVOLUTION DE LA COLLECTE CONTROLEE DES CUIRS ET PEAUX

Poids en kg
Valeur en 1.000 Fcfa
(prix d'achat au producteur)

Années	Cuir de bovins			Peaux de chèvres			Peaux de mouton		
	Nombre	Poids	Valeur	Nombre	Poids	Valeur	Nombre	Poids	Valeur
1964 } 1965 } (1) 1966 }	80.344			84.514			52.771		
				Nombre de peaux ovins + caprins :			109.078		
				Nombre de peaux ovins + caprins :			140.515		
1968 (4 mois) } 1969 (12 mois) } 1970 (12 mois) } (2) 1971 (12 mois) } 1972 (9 mois) } 1972 (prévisions)	22.700	108.800	7.684	64.350	27.700	5.525	17.300	10.150	1.686
	71.950	345.600	26.691	209.300	86.800	19.795	56.000	31.500	5.374
	76.700	352.300	28.283	241.300	98.900	23.202	59.500	34.300	6.070
	88.700	382.300	32.492	375.200	144.500	35.669	95.000	51.100	10.323
	62.000	256.300	25.920	382.600	146.800	44.247	97.350	51.700	13.828
	84.900	353.700	35.760	512.900	198.100	59.700	131.600	69.800	18.700

(1) Source : Direction de l'élevage

(2) Source : S. V. C. P.

D'après le tableau 4 on constate une relative stagnation de la collecte des cuirs de bovins mais par contre une progression spectaculaire de la collecte des peaux d'ovins et de caprins (augmentation 1964-1972, caprins : 500 %, ovins : 150 %) due à une meilleure pénétration des collecteurs dans les zones d'élevage ainsi qu'à la hausse des prix d'achat au producteur évitant les sorties hors douanes. Le taux de collecte en % de la production totale de cuirs et peaux estimée, s'élève en 1971 à 40 % pour les cuirs de bovins et 53 % pour les peaux de petits ruminants.

TABLEAU 5

ORIGINE DE LA PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX

- IMPORTANCE DE LA COLLECTE -

Année 1971

Désignation	Nombre de peaux	% de la production de cuirs et peaux
<u>Cuirs de bovins</u>		
origine : Abattoirs de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	45.981	21 %
Autres abattages contrôlés	37.500	17 %
Collecte en brousse	5.219	2 %
Total cuirs collectés	88.700	40 %
<u>Peaux d'ovins</u>		
origine : Abattages contrôlés	39.811	
Collecte en brousse	55.189	
Total peaux collectés	95.000	
<u>Peaux de caprins</u>		
origine : Abattages contrôlés	135.199	
Collecte en brousse	239.801	
Total peaux collectées	375.000	
Total peaux d'ovins et caprins collectées	470.000	53 %

Pour l'année 1972, nous ne disposons que de chiffres prévisionnels de collecte établis à partir des résultats des neuf premiers mois. Ces chiffres font apparaître un nouvel accroissement de la collecte des peaux d'ovins et caprins (131.600 peaux d'ovins, 512.000 peaux de caprins) qui devrait atteindre 70 % de la production totale théorique. Le nombre de cuirs de bovins collectés resterait stable (apparemment en légère régression par rapport à 1971) soit 38 % de la production théorique.

2.1.2. Qualité et prix des cuirs et peaux

En général les cuirs et peaux souffrent des défauts "classiques" que l'on trouve dans toute la zone sahélo-saharienne. A côté des défauts des cuirs et peaux comme les marques du feu et des défauts dus aux effets mécaniques et parasitaires, le conditionnement souffre d'un écorchage sommaire des animaux. Le personnel chargé de ces travaux n'ayant pas une formation suffisante ne peut apprécier l'importance de ces opérations. Le traitement après l'écorchage, c'est-à-dire le conditionnement pratiqué par les collecteurs ou les abatteurs en brousse révèle des fautes bien connues. Souvent les cuirs et peaux sont séchés au sol en plein soleil ce qui cause leur détérioration totale ou tout au moins en réduit la qualité.

On observe une baisse du poids moyen des cuirs et des peaux, probablement due à la sécheresse des années passées.

TABLEAU 6

POIDS DES CUIRS ET PEAUX

En kg/unité

	1970	1971	1972
Cuirs (bovins)	4,6	4,3	4,1
Peaux de caprins	0,41	0,38	0,38
Peaux d'ovins	0,57	0,54	0,53

Source : S. V. C. P.

Les cuirs et les peaux sont achetés au kg et suivant la qualité, selon la classification suivante :

TABLEAU 7
PRIX SUIVANT LA QUALITE
(premiers mois 1972)

En Fcfa/kg sec

Choix	Cuirs (bovins)	Peaux d'ovins	Peaux de caprins
1er choix	135	310	350
2e "	120	210	260
3e "	100	155	155
4e "	80	-	-

Source : S. V. C. P.

Si pour les peaux la mise en pratique de ce système a permis d'accroître la qualité (prix moyen d'achat intermédiaire entre le 1er et le 2ème choix en 1972, tableaux 7 et 9), il n'en est pas de même pour les cuirs dont le prix moyen d'achat atteint à peine le 3ème choix en 1972. D'où l'importance de la réalisation du projet "abattoirs-séchoirs de brousse" pour améliorer la qualité de cette collecte. De plus les renseignements obtenus sur la répartition de la qualité en classes apparaissent comme évidemment trop optimistes pour les cuirs.

TABLEAU 8
REPARTITION EN CLASSES DE QUALITE

Choix	Bovins	Ovins	Caprins
1er choix	40 %	50 %	60 %
2e : "	30 %	30 %	30 %
3e "	20 %	20 %	10 %
4e "	10 %	-	-

Source : S. V. C. P.

TABLEAU 9

EVOLUTION DES PRIX UNITAIRES MOYENS

En Fcfa /kg sec

Années	Prix d'achat au producteur			Prix de vente F.O.B.		
	Cuir	Peaux de mouton	Peaux de chèvres	Cuir secs	Peaux de chèvres sèches	Croupons
1968 (4 mois)	70,6	166,1	199,4	-	-	171,4
1969	77,2	170,6	228,1	107,9	283,4	-
1970	80,3	177,0	234,6	178,8	500,9	-
1971	85,0	202,0	246,8	145,5	433,4	-
1972 (9 mois)	101,1	267,5	301,4	183,6	519,3	228,5
Accroissement annuel moyen %	9,4	12,6	10,9	19,5	22,5	9,5

Source : S. V. C. P.

En 1973, selon les informations de la S. V. C. P. les prix moyens au producteur sont respectivement pour les bovins 160 Fcfa/kg, pour les ovins 350 Fcfa/kg, pour les caprins 400 Fcfa/kg.

2.2. Emplois

2.2.1. Utilisation nationale

2.2.1.1. Artisanat

L'autoconsommation familiale et artisanale de cuirs et peaux est difficile à estimer. L'ordre de grandeur avancé par l'étude de la Commission des Communautés Européennes sur la promotion commerciale des cuirs et peaux originaires de la zone soudano-sahélienne (Oct. 1968) est de l'ordre de 30.000 cuirs de bovins, 80.000 peaux d'ovins et 350.000 peaux de caprins, ce qui est relativement important.

La production artisanale, très développée dans le Nord-est, consiste, comme dans la plupart des pays sahélo-soudaniens dans la confection d'articles de maroquinerie et de cordonnerie pour le marché local ou la vente aux touristes.

2. 2. 1. 2. Industrie

Actuellement en Haute Volta il n'existe pas d'autres unités industrielles ou semi-industrielles en dehors du Centre de Tannage et de Manufacture des Cuirs et Peaux (C. T. M. C.) dont l'activité principale est le tannage de cuirs et peaux (capacité de production annuelle 200. 000 peaux /an travaillées jusqu'au stade "Wet-blue").

L'inorganisation des circuits commerciaux et des opérations de collecte en amont du CTMC, ainsi que la trop grande multiplicité des activités qui étaient de son ressort :

- collecte et exportation en brut des cuirs et peaux
- tannage de cuirs et peaux et leur commercialisation
- fabrication d'articles chaussants et d'articles de maroquinerie
- fabrication d'une poudre tannante

ont mené cette entreprise à l'échec.

La mise en place de la S. V. C. P. dont l'une des tâches est de pourvoir à l'approvisionnement du C. T. M. C. en matières premières de qualité et de prendre en charge la commercialisation de sa production, ont permis d'alléger considérablement le fonctionnement du CTMC lui permettant de se consacrer aux aspects purement techniques du traitement des cuirs et peaux.

2. 2. 2. Exportations

L'achat et l'exportation des cuirs et peaux, en brut ou tannés, est le monopole de la S. V. C. P., Société d'économie mixte au capital de 5 millions F cfa répartis en 1. 000 actions entre les différents actionnaires de la façon suivante :

	Nombre d'actions détenues			
1 - SEP (1)	507 actions,	1	siège	au C. A.
2 - Etat voltaïque	470	"	1	" "
3 - CTMC (2)	10	"	1	" "
4 - BND (3)	10	"	1	" "
5 - Directeur SEP	1	"	1	" "
6 - SOVOLCI (CFAO)	1	"	1	" "
7 - Directeur SOVOLCI	1	"	1	" "
Total	1.000 actions, 7 (4)			

Source : SCET-International 1972

- (1) Société Européenne de Peaux, Marseille
- (2) Centre de Tannage et de Manufacture de Cuirs, Ouagadougou
- (3) Banque Nationale de Développement
- (4) En fait 5, les actionnaires 1 et 5 puis 6 et 7 étant doubles.

L'ensemble des peaux collectées par la S. V. C. P. après séchage et arsenicage est expédié en brut, par le canal de la S. E. P. vers l'Espagne, la France, l'Italie, le Liban et l'Egypte (exception faite d'environ 18.000 peaux de chèvres par mois pour l'approvisionnement du C. T. M. C.).

La production de peaux traitées au stade "Wet-blue" par le CTMC est vendue en Italie, toujours par le canal de la S. E. P..

En 1973, la valeur mercuriale à l'exportation des cuirs et peaux bruts est de 40.000 Fcfa/tonne pour les bovins et de 125.000 Fcfa/tonne pour les ovins et caprins. Sur les valeurs mercuriales sont imposées les taxes suivantes :

- droit fiscal	7 %
- taxe statistique	1 %
- taxe de conditionnement	0,50 %

Les coûts de transport du magasin à FOB s'élèvent à 17.500 Fcfa la tonne.

Les frais de transport sur l'Europe sont de 16.000 Fcfa/tonne pour les cuirs de bovins et de 17.800 Fcfa/tonne pour les peaux d'ovins et caprins.

Le tableau suivant donne l'évolution des exportations contrôlées de cuirs et peaux :

TABLEAU 10**EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX (prix FOB ou valeur frontière Haute-Volta)**

Poids en kg
Valeur en milliers Fcfa

	Cuir secs			Peaux sèches			Cuir tannés		Collets et flancs			Croupons		
	Nombre	Poids	Valeur	Nombre	Poids	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Poids	Valeur	Nombre	Poids	Valeur
1969	55.200	249.000	26.842	192.550	90.860	25.763			23.700	22.600	1.316	14.000	44.900	7.694
1970	55.100	256.200	45.801	193.000	91.600	45.884	334	908	5.150	6.200	364	-	-	-
1971	88.400	392.850	57.162	235.500	113.000	48.796	184	638	2.800	3.400	370	-	-	-
1972 (9 mois)	75.500	326.700	60.008	330.000	147.200	76.037	175	243	3.750	4.500	112	1.000	2.700	617
1972 (prévisions)	86.900	382.900	70.300	357.200	148.600	77.167								

2.3. Bilan - Ressources - EmploisTABLEAU 11RESSOURCES - EMPLOIS - 1972 -CUIRS DE BOVINS

Production et emplois	Nombre	Poids en sec Tonnes	Valeur en 1.000 Fcfa
<u>Estimation de la production</u>	<u>220.000</u>	<u>902</u>	<u>91.200 (1)</u>
. Part commercialisée	86.900	356	36.000 (1)
dont : - export en douane	86.900	356	36.000 (1)
. Export hors douane	133.100	546	55.200 (1)
. Autoconsommation et pertes			
<u>PEAUX D'OVINS ET CAPRINS</u>			
<u>Estimation de la production</u>	<u>890.000</u>	<u>347</u>	<u>101.000 (1)</u>
. Part commercialisée	513.445	200	58.500 (1)
dont : - export brut en douane	357.200	139	40.700 (1)
- export de peaux de caprins tannées (Wet-blue)	156.245	61	45.800 (2)
. Export hors douane	376.555	147	43.000 (1)
. Autoconsommation et pertes			
<u>TOTAL</u>			
<u>Estimation de la production</u>		<u>1.268</u>	<u>192.200 (1)</u>
. Part commercialisée		722	94.500 (1)
dont : export brut en douane		505	76.700 (1)
export de peaux de chèvres tannées (Wet-blue)		217	45.800 (2)
. Export hors douane		693	98.200 (1)
. Autoconsommation, pertes			

(1) Prix au producteur 1972

(2) Valeur FOB frontière

Base des statistiques :

Cuir de bovins

- . Poids unitaire moyen (sec) 4, 1 kg
- . Valeur unitaire moyenne (1) 101, 1 Fcfa/kg

Peaux d'ovins

- . Poids unitaire moyen (sec) 0, 53 kg
- . Valeur unitaire moyenne (1) 267, 5 Fcfa

Peaux de caprins

- . Poids unitaire moyen (sec) 0, 38 kg
- . Valeur unitaire moyenne (1) 301, 4 Fcfa

} Moyenne :
0, 39 kg
292, 9 Fcfa

Un bilan ressources - emplois sommaire fait apparaitre qu'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer qualitativement et quantitativement la collecte, principalement pour les cuirs de bovins, dont les quantités commercialisées correspondent aux productions des deux abattoirs principaux. Toute la production de brousse est soit exportée hors douane, soit autoconsommée.

2. 4. Projets

Le succès de la S. V. C. P. en matière de collecte et de commercialisation des cuirs et peaux pourra permettre une exploitation plus rationnelle des ressources animales en substituant aux exportations, en brut, l'exportation de cuirs et peaux travaillées ; la garantie d'un approvisionnement de qualité permet en effet de développer le potentiel de fabrication du C. T. M. C.

De la part de la SEP il existe un projet d'extension du C. T. M. C. qui n'a pas encore trouvé l'accord des autorités. En utilisant les bâtiments, les installations et le matériel de l'actuel Centre de Tannage on ajouterait de nouvelles machines d'une valeur d'environ 15 millions de Fcfa.

Dans un premier stade, l'activité de la tannerie consisterait dans le tannage des peaux de caprins, puis celui des cuirs de bovins pour produire des cuirs et peaux semi-finis (Wet-blue et/ou Stain). La tannerie pourrait alors étendre sa production à des articles finis. La production mensuelle, dès la première année d'exploitation devrait être portée à 30.000 peaux de caprins pour arriver à 50-60.000 la 5ème année. Les travaux d'installation et d'aménagement ne devraient pas être d'une durée supérieure à 4-5 mois et cela sans qu'il soit nécessaire d'arrêter totalement la production actuelle.

(1) Prix au producteur / kg.1972.

3 - CONCLUSION

Sur les suggestions du Dr. ROBINET qui ont été faites en 1967, la S.V.C.P. a été mise en place, et le C.T.M.C. réorganisé. En ce qui concerne la S.V.C.P. son succès est évident. Sa création a eu pour conséquences d'accroître le volume des cuirs et peaux collectés, de lutter efficacement contre la fraude et même d'améliorer le dépouillement et le conditionnement des peaux. Aujourd'hui il n'existe plus de problèmes d'approvisionnement en cuirs et peaux pour une tannerie. En ce qui concerne le C.T.M.C., sa production n'avait pas de possibilité de développement pour des raisons déjà mentionnées. L'approvisionnement étant assuré, il ne serait que logique d'accepter et promouvoir le projet d'extension du C.T.M.C. présenté. La gestion de la tannerie serait assurée par la S.E.P., spécialisée dans le négoce des cuirs et peaux et qui, outre une grande expérience de la collecte, possède en Europe de nombreuses ramifications commerciales. Les seuls problèmes se posant à la tannerie ne sont plus que techniques. Elle couvre à peu près la collecte de peaux qui soit possible pour l'instant. La valorisation des cuirs et peaux supplémentaires n'est pas considérée actuellement. Elle peut être envisagée dans les années à venir en fonction du développement de la collecte et de la qualité des cuirs et peaux collectés.

La S.V.C.P. estime arriver à un certain plafond en atteignant une collecte de 100.000 cuirs et 900.000 peaux par an, ce qui représenterait un pourcentage de près de 50 % des cuirs disponibles, et la quasi totalité des peaux.

REPUBLIQUE DU TCHAD

Monnaie : F. cfa

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. cfa = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. BECK (IFO-Institut, Munich) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Pages
1 - ELEVAGE	2
1.1. <u>Capital élevage</u>	2
1.2. <u>Abattages</u>	3
2 - CUIRS ET PEAUX	4
2.1. <u>Ressources</u>	4
2.2. <u>Collecte et commerce des cuirs et peaux</u>	4
2.2.1. Autres commerçants et collecteurs privés	7
2.3. <u>Emplois</u>	8
2.3.1. Exportations contrôlées	8
2.3.2. Industrie du cuir et artisanat	10
2.4. <u>Bilan Ressources-Emplois</u>	12
2.5. <u>Projets à l'étude</u>	13
3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	14

1' - ELEVAGE

1.1. Capital élevage:

Les estimation sur l'effectif du cheptel tchadien sont variables suivant les sources utilisées. L'étude SEDES 1971 estime le cheptel bovin à 4.500.000 têtes en 1969; pour l'année 1971 les services de l'élevage proposent le chiffre de 4.690.000 têtes.

En ce qui concerne les petits ruminants l'estimation du service de l'élevage est de 4.300.000 têtes en 1969 et de 5.200.000 têtes en 1971. En deux ans l'augmentation aurait dépassé 20%, ce qui semble excessif.

Du fait de la sécheresse les effectifs devraient être de l'ordre des estimations de 1969. Nous retiendrons les chiffres suivants:

Effectifs bovins	4.500.000 têtes
Effectifs ovins-caprins	4.300.000 têtes

Nous retiendrons un taux d'exploitation du cheptel de 10,5% pour les bovins et 30% pour les petits ruminants, ce qui fournit le disponible annuel suivant:

Bovins	470.000 têtes/an
Ovins-caprins	1.290.000 têtes/an

1.1.1. Importations et exportations d'animaux vivants

La perméabilité des frontières et le grand nombre de circuits d'échange ôtent tout réalisme aux statistiques d'import-export contrôlées par le service des douanes.

Les estimations des échanges réel sont:

. Exportations:

1969	147.000	bovins	87.000	ovins/caprins (1)
1970	150.000	bovins	107.000	" (2)
1971	200.000	bovins	107.000	" (2)

D'après la plupart des experts on aurait observé en 1972 une très forte augmentation du nombre de bovins exportés vers le Nigéria.

-
- (1) Estimation de l'étude SEDES 1971
 (2) Estimation du Service de l'Elevage.

Importations: elles sont difficilement chiffrables mais négligeable, en première analyse, devant les exportations.

1.2. Abattages

En corrigeant le disponible annuel par le solde du commerce extérieur on obtient l'estimation suivante du nombre de bêtes abattues:

	<u>Bovins</u>	<u>Ovins-caprins</u>
Disponible annuel:	470.000	1.290.000
Exportations (estim. 1971) :	200.000	107.000
Abattages annuels :	<u>270.000</u>	<u>1.183.000</u>

TABLEAU 1

ABATTAGES CONTROLES

en nombre de têtes

	B O V I N S				O V I N S - C A P R I N S			
	Abattoir de Sahr	Abattoir de Farcha	Autres centres	Total bovins	Abatt. de Sahr	Abattoir de Farcha	Autres centres	Total Ov. - capr
1968	8.555	56.784	22.298	87.637	678	25.699	36.491	53.068
1969	6.375	77.587	25.476	109.438	253	24.617	32.402	57.272
1970	13.568	83.707	28.418	125.693	198	25.832	36.043	62.073
1971	9.692	88.779	23.372	121.843	221	31.084	35.443	66.748
1972	p.m.	55.257	p.m.		p.m.	35.297	p.m.	

Les abattages contrôlés représentent environ 45% des abattages de bovins et 5% des abattages de petits ruminants. A noter une baisse importante de l'activité de l'abattoir de Farcha en 1972 consécutive à la hausse des prix de la viande ayant entraîné la perte des exportations de viande vers le Zaïre.

2 - CUIRS ET PEAUX - RESSOURCES-EMPLOIS

2.1. Ressources

D'après l'estimation des abattages annuels on peut tabler sur une production potentielle d'environ: 270.000 cuirs/an et 1.100.000 peaux d'ovins-caprins/an.

2.2. Collecte et commerce des cuirs et peaux

Jusqu'au mois de mars 1972 la N.S.C.K.N. (Nouvelle Société Commerciale du Kouilou Niari) était la seule firme pratiquant l'exportation des cuirs et peaux. Son successeur fut la C.F.A.O. (Compagnie Française de l'Afrique Occidentale). La même année la hausse des prix des cuirs et peaux en Europe a attiré plusieurs commerçants sur le marché tchadien, créant un climat de forte concurrence (qui se reflète dans le manque d'informations). Cette situation est devenue confuse depuis la baisse du nombre d'abattages.

a) La N.S.C.K.N. s'occupait de la collecte des cuirs et peaux des abattoirs et ensuite de l'arseniquage et du séchage. Toute la production était exportée. Les exportations des cuirs se faisaient à raison de 50% vers l'Italie et 50% vers l'Espagne. Les peaux étaient entièrement exportées vers les Etats-Unis.

TABLEAU 2

COLLECTE DE LA N.S.C.K.N. : NOMBRE DE CUIRS
ET PEAUX

Années	Bovins	Ovins-Caprins
1968	97.780 (1)	19.784
1969	105.380 (1)	21.066
1970	114.440 (1)	25.901
1971	90.536	23.261

(1) Dont provenance abattoir de Sarh : 15%

Source: N.S.C.K.N.

- Prix d'achat

		<u>1969</u>	<u>1971</u>
bovins	le cuir	285 FCfa	310 FCfa
ovins-caprins	la peau	105 "	115 "

- Classement en qualités de cuirs

	<u>1969</u>	<u>1971</u>
1er choix	4%	2%
2ème "	38%	29%
3ème "	49%	53%
4ème "	9%	16%

On constate une baisse de la qualité. Les poids moyens sont environ de 6,5 kg le cuir sec, de 0,9 la peau d'ovin, de 0,5 kg la peau de chèvre.

b) La C.F.A.O. qui a pris la succession de la N.S.C.K.N. s'est trouvée confrontée à une situation difficile, évoquée ci-dessus. Elle se concentre sur les mêmes activités: collecte, arseniquage en cuves, séchage sur cadre à l'ombre. Depuis Octobre 1972 elle collecte par mois 1.000 cuirs de bovins, 1.000 peaux d'ovins de l'abattoir de Farcha, 20.000 peaux d'ovins et 30.000 à 35.000 peaux de chèvres de brousse. Les poids de cuirs et peaux correspondent aux informations données par la N.S.C.K.N. Les prix ont fortement augmenté. Le prix moyen d'un cuir est de 600 FCfa. Les peaux d'ovins coûtent selon les deux classes de qualité, 400 FCfa ou 120 FCfa le Kg. et les peaux de caprins 500 FCfa ou 220 FCfa le kg.

Les renseignements fournis sur la répartition des cuirs et peaux par qualité sont les suivants:

Qualité des cuirs	1972	1973
1 er choix	10%	20%
2ème "	40%	30%
3ème "	40%	40%
4ème "	10%	10%

- Qualité des peaux d'ovins et caprins

1er choix	60%
2ème "	40%

Le conditionnement est effectué dans les installations de l'abattoir, pour un coût moyen estimé à 11 FCfa le kg, y compris l'eau.

Toute la production (50 t par mois) est exportée par le canal de la SEP vers l'Europe, par vols charters, dont le coût de fret aérien est de 55 FCfa/kg. Pour les cuirs, les taxes et les coûts de transit sont de 12 FCfa/kg, pour les peaux de 30 FCfa/kg. Les prix d'achats et de ventes sont marqués par de fortes fluctuations. Les prix de ventes sont fixés par la SEP.

La C.F.A.O. envisage la réouverture des installations de traitement des cuirs et peaux mises en place par l'USAID en 1968. Pour le moment ces séchoirs ne sont pas utilisés. Quelques uns sont en mauvais état.

TABLEAU 3
INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES CUIRS ET
PEAUX

Centres	Hangars-abattoirs	Hangars séchoirs	Cuves à arse-niquage	Puits	Châteaux d'eau et pompe
	Dimension mx m		nombre		
Massakary	15 x 8	15 x 8	1	1	-
Dourbali	15 x 8	10 x 7	1	1	1
N'Gama	15 x 8	10 x 7	1	1	1
Moussoro	20 x 10	15 x 8	1	1	1
Koundgouru	15 x 8	10 x 7	1	1	1
Ati	-	10 x 7	1	1	-
Oum-Nadjer	10 x 7	10 x 7	1	-	1
Abéché	-	15 x 8	1	-	-
Biltine	-	10 x 7	1	-	-
Binder	-	10 x 7	1	-	-
Moundou	-	10 x 7	1	-	-
Mongo	-	10 x 7	1	-	-
Bitkine	10 x 7	10 x 7	1	1	1
Am-Timana	10 x 7	10 x 7	1	1	1

soit: 1 Hangar-abattoir de 20m x 10m
4 " " 15m x 8m
3 " " 10m x 7m
2 Hangar-séchoirs 15m x 8m
12 " " 10m x 7m
14 Cuves à arseniquage
7 Puits
7 Châteaux d'eau

c) Autres commerçants et collecteurs privés.

L'activité des commerçants et collecteurs privés, qui s'est fortement intensifiée depuis peu consiste en l'achat en "brousse" de peaux d'ovins et de caprins fraîches ou séchées. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, les prix d'achats seraient de l'ordre de 450 à 500 FCfA le kg pour les peaux de chèvres et 500 à 550 FCfA pour les peaux de mouton. Les peaux sont exportées suivant le cas soit en brut soit après arseniquage principalement vers l'Italie, l'Espagne, la France et les Pays Bas. Les prix C.A.F. Europe (début 1973) des peaux brutes seraient de l'ordre de 700 à 850 FCfA le kilo pour les peaux de chèvres et 650 à 800 FCfA le kilo pour les peaux de mouton.

L'ordre de grandeur de la collecte des peaux et son évolution future est difficile à préciser du fait de la recrudescence récente de cette activité et de l'entrée de nouveaux commerçants sur le marché (cf tableau 4). La quantité de peaux d'ovins et caprins collectée par le commerçants le plus important serait d'environ 30.000 unités par mois depuis Septembre 1972.

d) S.I.V.I.T. (Société des Industries de Viande du Tchad) à Sarh ex Fort-Archambault) est restée un échec. L'abattoir n'a jamais travaillé à pleine capacité, tandis que la tannerie et la fabrique de chaussures n'ont jamais commencé la production.

Un rapport de la Direction de l'élevage du 26 Juillet 1972 fait le point sur la situation. En 1968 l'approvisionnement est commencé par les exportations d'animaux sur pieds. Le Gouvernement essaie une fermeture des frontières et demande aux éleveurs d'emmenner le bétail à Sarh; le marché devient abondant mais sur le pâturage d'attente s'étend une épidémie qui tue 2.000 des 3.000 bêtes entraînant une reprise de la fraude. Les difficultés d'approvisionnement ont mis la SIVIT en faillite.

L'analyse du bilan des activités de la S.I.V.I.T. fait ressortir un déficit de 87 millions FCfa en 1969 sans compter les amortissements se montant à 54 millions de FCfa. Depuis les fournisseurs de bétail refusent de livrer à cause des retards dans les paiements. En 1971 un crédit de 20 millions de FCfa fut accordé et le personnel réduit à une équipe de maintenance. La tannerie et la fabrique de chaussures sont en bon état quelques machines ne sont pas encore montées ou se trouvent encore au port de Point-Noire.

L'erreur principale réside dans le surdimensionnement des installations. La capacité de production n'était pas adaptée aux réalités du marché. En ce qui concerne l'approvisionnement, les antennes commerciales de la S.I.V.I.T. sur les marchés de production ont été insuffisantes sinon inexistantes.

Pour le moment (mars 1973) le nombre d'abattages est insignifiant, 8-10 bovins par jour. Les cuirs sont collectés et envoyés à Fort-Lamy.

2.3. Emplois

2.3.1. Exportations contrôlées

Les exportations en cuirs et peaux bruts se font vers l'Europe, le Nigéria, le Cameroun, le Liban et le Congo-Brazzaville. L'Europe et le Nigéria sont les clients les plus importants.

TABLEAU 4

EXPORTATIONS CONTROLEES DES CUIRS
ET PEAUX

en nombre

Années	Cuirs de bovins	Peaux d'ovins	Peaux de caprins
1967	72.926	44.885	93.763
1968	76.528	45.557	21.546
1969	104.523	130.369	109.913
1970	116.262	69.709	57.692
1971	129.447	72.380	68.850
1972	102.570	176.800	328.350

Source: Direction de l'élevage

Selon ces informations les exportations représentent actuellement près de 50% de la production de cuirs et peaux. La recrudescence de la collecte au cours de la deuxième moitié de 1972 apparaît dans les chiffres d'exportation du mois de décembre 1972:

TABLEAU 5
EXPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX
DECEMBRE 72

Bovins	10.500 pièces
Ovins	36.000 "
Caprins	69.000 "

Source: Direction d'élevage

- Valeurs mercuriales

Cuirs et peaux bruts	Unité	Valeurs mercuriales
- de boeufs "de brousse"	100 kg/brut	6.500 FCfA
- de boeufs de boucherie	"	7.500 "
- de moutons séchées	"	18.000 "
- de chèvres séchées	"	16.000 "

Source: Direction des Douanes

- Droits et taxes de sortie

Droit de sortie	5%	sur valeur	mercuroiale
Taxe de conditionnement	0,5%	"	"
Taxe de recherche	1%	"	"
Taxe sur le chiffre d'affaire (TCA)	6%	"	"

Les importations d'extraits tannants en provenance de la CEE et pays associés sont chargés des droits et taxes suivants, sur la valeur C.A.F. Douala:

Produits	Droit d'entrée	TCA	TIC (1)
Sel	8%	10%	10%
chaux	25%	10%	10%
extraits tannants	10%	10%	10%

(1) TIC - Taxe intérieure de consommation

Sur les importations en provenance d'autres pays, on applique en plus les Droits de Douane suivants sur les prix CAF:

Sel 5%, chaux 10%, extraits tannants 10%.

2.3.2. Industrie du cuir et artisanat

Tous les efforts faits pour donner vie à la SIVIT ont jusqu'à maintenant échoués, il n'existe donc pas à proprement parler d'industries du cuir (tanneries et transformation du cuir) au Tchad. De plus cet échec semble avoir entraîné certaines reticences envers ce type d'industrie dans le pays.

Les seules activités de transformation des cuirs et peaux sont du domaine artisanal. Comme dans les autres pays sahélo-soudaniens, l'artisanat familial en milieu nomade et dans les agglomérations est très développé. Il existe une production d'articles destinés aux touristes, principalement en peaux de reptiles: sandale, sacs à main, porte-monnaie etc. L'absence d'un recensement de l'artisanat ne permet malheureusement pas de mesurer l'importance de cette activité.

Une tentative fort intéressante de promotion de la production artisanale d'articles de cuir se développe actuellement à Fort-Lamy. En effet il existe dans cette ville un Centre Artisanal dont l'activité ne cesse de se développer dans la production d'articles de toute sorte en cuirs et peaux.

Ce centre regroupe environ 25 personnes et traite, par mois, environ 150 peaux d'ovins et caprins, 20 de crocodiles, 30 de serpents et 100 de lézards. Sa production consiste surtout en articles de maroquinerie et de sellerie de grande quantité. Une de ses spécialité est la fabrication de reliures en cuirs de bovins (300 pièces produites en 1972). Il est à remarquer que le centre s'est présenté avec succès à plusieurs foires et expositions européennes et que chaque fois sa production a été vendue.

Ce centre a la particularité intéressante de dispenser une formation au travail des cuirs et peaux. Cet enseignement s'étale sur trois ans pour une quarantaine d'élèves.

Un des freins au développement des activités du centre tant en volume qu'en qualité est la mauvaise qualité des peaux traitées. Jusqu'à présent le matériel brut a du être tanné par le centre lui-même ce qui s'est avéré être une entrave à son activité propre. Selon les dires de son directeur l'approvisionnement en cuirs et peaux de bonne qualité issus d'une tannerie et l'acquisition de machines permettrait d'étendre et de diversifier largement la production du centre (le centre envisage prochainement l'ouverture d'une section maroquinerie à Sarh).

Le recrutement du personnel ne pose apparemment pas de difficultés: nombreux sont les candidats qui peuvent être formés par le centre, lequel dans l'avenir pourrait évoluer vers une activité à caractère industriel de plus en plus marqué.

2.4. Bilan Ressources-EmploisTABLEAU 5BILAN RESSOURCES-EMPLOIS 1972

	Nombre	Poids en t	Valeur en 1000 FCfA
<u>BOVINS</u>			
— Estimation de la production de cuirs:	270.000	1.750	162.000
— Part commercialisée:	102.570	667	61.600
dont:			
• Export brut en douane	102.570	667	61.600
— Export hors douane) Autoconsommation et) pertes)	167.430	1.083	100.400
<u>OVINS-CAPRINS</u>			
— Estimation de la production de peaux:	1.100.000	700	248.000
— Part commercialisée:	505.150	323	109.400
dont:			
• Export en brut en douane (ovins)	176.800	159	45.800
• Export en brut en douane (caprins)	328.350	164	63.600
— Export hors douane) Autoconsommation et) pertes)	594.850	377 (2)	138.600
<u>TOTAL</u>			
— Estimation de la production:		2.450	410.000
— Part commercialisée:		990	171.000
dont:			
• Export en brut en douane:		990	171.000
— Autoconsommation, pertes) Export hors douane)		1.460	239.000

(2) 66% de la production vient des peaux de caprins.

- Normes utilisées:

Peaux d'ovins

Poids unitaire moyen (sec)	0,9 kg
Valeur unitaire moyenne (1)	288 FCfA

Cuir de bovins

Poids unitaire moyen (sec)	6,5 kg
Valeur unitaire moyenne (1)	92,3 FCfA

Peaux de caprins

Poids unitaire moyen (sec)	0,5 kg
Valeur unitaire moyenne (1)	388 FCfA

2.5. Projets à l'étude

Deux projet de tanneries ont été présentés au ministère des Finances, ils sont dus à l'initiative de:

- la CFAO en coopération avec la SEP de Marseille et un groupe de promoteurs privés.

Ces deux projets sont à peu près de la même taille:

- Capacité de traitement: 100.000 cuirs de bovins et 150.000 peaux de petits ruminants par an.

- Production de matériel semi-tanné: wet-blue et/ou picklage.

- Investissements de l'ordre de 150 millions de FCfA.

A l'heure actuelle aucun de ces deux projets n'a reçu l'accord du ministère.

(1) Prix 1972 au producteur, le kg basé sur les renseignements de la C.F.A.O.

3 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Après l'échec du projet de Sarh, le gouvernement tchadien hésite apparemment à se lancer dans un autre projet de tannerie. Un tel projet pourtant sera viable pourvu que son approvisionnement en peaux de qualité soit assuré. Le seul site offrant toutes les caractéristiques propices à l'accueil d'une industrie de ce type est Fort-Lamy. En effet:

- Fort-Lamy est la plaque tournante du commerce tchadien des cuirs et peaux.
- la proximité de l'abattoir de Farcha permettrait un approvisionnement régulier en peaux fraîches de qualité.
Il est à noter que la tannerie devrait être assurée du monopole d'achat des peaux de l'abattoir (1); la collecte des peaux en brousse n'intervenant que comme complément d'approvisionnement.
- l'approvisionnement en eau du Chari et l'évacuation des eaux usées ne semblent pas poser de problèmes particuliers.

En ce qui concerne la vente de la production de la tannerie, il ne semble pas y avoir de difficultés de débouchés du fait que les tanneurs européens sont de plus en plus intéressés par les cuirs et peaux semi-tannés pour les raisons suivantes:

- ces opérations nécessitent beaucoup de main-d'oeuvre et reviennent donc cher en Europe;
- les cuirs wet-blue sont déjà triés, donc la qualité est suivie et les pertes réduites;
- les transformations ultérieures sont sujettes aux variations de la mode, donc doivent être faites sur le lieu de consommation à cause des délais de livraisons.

Pour la réalisation d'un tel projet il serait intéressant d'étudier la possibilité de réutilisation des installations de la SIVIT. Un tel projet pourrait traiter environ 45% de la production nationale de cuirs de bovins et 10% de la production de peaux d'ovins et caprins.

(1) Selon des informations en provenance de l'abattoir de Farcha, les abattages seraient en train de reprendre, les difficultés les plus dures ayant été surmontées dans les premiers mois de 1973 (cf rapport élevage).

Le succès d'un projet de tannerie à Fort-Lamy devrait être la base de départ pour un développement de cette industrie et des industries de transformation du cuir au Tchad. Il pourrait être envisagé par la suite de donner à Fort-Lamy une vocation régionale dans ce domaine du travail des cuirs et peaux.

Le développement de l'industrie de la tannerie en vue de l'exportation vers les pays européens reste soumise à des impératifs de constance de la qualité de la production. En effet du fait de la concurrence des produits synthétiques, l'utilisation du cuir se restreint de plus en plus aux articles de grande qualité. L'amélioration de la qualité des cuirs et peaux conduit à mener des interventions dès le stade de l'élevage et de l'abattage car il est évident qu'une partie de la matière brute n'est pas commercialisable à cause du mauvais traitement des peaux (marquage au feu, défauts dus aux maladies, égratignures...). Il sera du ressort de l'Etat d'édicter un certain nombre de mesures visant à améliorer les conditions d'abattage et le traitement des peaux après dépouillement ainsi que de surveiller les opérations de collecte et commerce des peaux. Un ensemble de mesures allant dans ce sens a fait l'objet d'une ordonnance qui attend d'être appliquée.

En résumé on peut dire que la création et le développement d'une industrie des cuirs et peaux au Tchad s'appuie sur:

- le développement des activités du Centre Artisanal de Fort-Lamy qui devrait déboucher sur une production à caractère industriel;
- la création d'une tannerie à Fort-Lamy point de départ d'une véritable industrie du cuir;
- la réglementation de la collecte et du commerce des cuirs et peaux, afin d'en améliorer la qualité et de réduire les pertes.

REPUBLIQUE RWANDAISE

Monnaie : Franc Rwandais

**Cours officiel au 1. 1. 1974 : 111, 912 F Rw = 1uc (1) ,
au 1. 1. 1973 : 100, 0 F Rw = 1 uc (1)**

(1) UC = Unité de compte des Commauntés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US :

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. PAQUIER (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - ELEVAGE, ABATTAGES	2
1.1 - <u>Capital élevage</u>	2
1.2 - <u>Abattages</u>	2
1.2.1 - Bovins	2
1.2.2 - Caprins	3
2 - CUIRS ET PEAUX: RESSOURCES-EMPLOIS	4
2.1 - <u>Ressources</u>	4
2.1.1 - Organisation de la collecte	4
2.1.2 - Cuir (bovins)	4
2.1.2.1 - Qualités	4
2.1.2.2 - Prix	5
2.1.2.3 - Quantités	6
2.1.3 - Peaux (caprins)	6
2.1.3.1 - Qualités	6
2.1.3.2 - Prix	7
2.1.3.3 - Quantités	7
2.1.4 - Importations	7
2.2 - <u>Emplois</u>	8
2.2.1 - Transformation, tannerie	8
2.2.2 - Exportations	9
3 - PRODUITS MANUFACTURES	11
3.1 - <u>Chaussures</u>	11
3.2 - <u>Autres articles en cuir</u>	11
4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	12
4.1 - <u>Cuir et peaux</u>	12
4.2 - <u>Chaussures et autres articles en cuir</u>	14

1 - ELEVAGE, ABATTAGES

1.1. Capital élevage

D'après les statistiques des services de l'élevage, les effectifs de bovins entre 1949 et 1969 ont varié entre 531.000 et 682.000, la moyenne étant de 590.000. Les effectifs des trois dernières années sont :

1970	706.000
1971	748.000
1972	743.000

Les ovins sont peu nombreux (202.000 en 1972) d'après les Services de l'élevage et les peaux sont rarement commercialisées. Une des utilisations la plus répandue est la confection individuelle de sangles pour porter les bébés. Les peaux d'ovins ne pouvant donner lieu à terme à des exportations, ne sont pas concernées par l'étude, il n'y sera donc plus fait allusion, par la suite.

L'estimation du nombre des caprins varie pour 1972 de 506.000 (Services de l'élevage) à 1.200.000 et 1.500.000. Dans la partie élevage du rapport, le nombre d'ovins et caprins, retenu est 1.700.000 pour 1972 dont 1.320.000 caprins.

Les porcins, sont estimés à 60000 en 1972 mais les peaux des animaux abattus ne sont pas récupérées. Comme pour les ovins il n'en sera donc plus fait mention dans le reste de cette partie de l'étude.

1.2. Abattages

1.2.1. Bovins

Avec le taux retenu d'exploitation du cheptel de 12 % les disponibilités sont pour 1972 de 89.000 bovins dont les emplois se répartissent de la façon suivante :

abattages contrôlés	21.000	
abattages non contrôlés :	49.000	estimation
exportations sur pieds:	19.000	estimation
	<hr/>	
total	89.000	

1.2.2. Caprins

Le taux d'exploitation retenu est 33,3 % d'où des disponibilités pour 1972 de 440.000 dont :

abattages contrôlés	21.000	
abattages non contrôlés	359.000	estimation
exportations sur pieds	60.000	estimation
	<hr/>	
total	440.000	

2 - CUIRS ET PEAUX : RESSOURCES - EMPLOIS

2.1. Ressources

2.1.1. Organisation de la collecte

Les peaux de bovins abattus dans les abattoirs et dans les tueries sont ramassées à l'état frais puis séchées par les acheteurs de la Société RUCÉP (Old East) qui est pratiquement la seule société dans le pays procédant à des achats et à des exportations. Cette société dispose en outre d'un réseau de collecteurs qui achètent le plus souvent sans distinction de qualités sur les marchés, chez les bouchers ou directement au producteur. Elle procède, dans des installations appropriées au séchage des peaux sur cadre pour les bovins, en suspension ou par terre pour les peaux de chèvres, ainsi qu'à leur arsenicage.

2.1.2. Cuirs (bovins)

2.1.2.1. Qualités

La qualité des cuirs de bovins est en moyenne bonne. Ils sont surtout homogènes et peu épais, sur l'ensemble de leur surface. Les animaux les plus courants, zébus-ankolé, ont une bosse peu accentuée. Malheureusement même dans les stations, les bêtes sont marquées au fer rouge sur la croupe, ce qui constitue un facteur de dépréciation du cuir. En général, la dépouille est effectuée de façon relativement satisfaisante par le personnel des abattoirs ou les bouchers. Par contre, par défaut d'installations appropriées et de formation suffisante, les opérations de séchage ne sont pas toujours effectuées dans les meilleures conditions, à savoir sur cadre et à l'ombre.

Le poids moyen des cuirs secs est de 7 à 8 kg ; ils mesurent de 25 à 30 pieds carrés.

Le classement des cuirs en fonction du poids comprend cinq catégories : 0 à 2 kg, 2 à 4 kg, 4 à 6 kg, 6 à 8 kg, 8 kg et plus.

Dans chacune de ces catégories les cuirs sont répartis en 1er, 2ème, 3ème et 4ème choix suivant la nature et la quantité des défauts.

La répartition par choix admise actuellement pour les cuirs est la suivante :

1er choix	12 %
2ème choix	60 %
3ème choix	15 %
4ème choix	10 %

Grâce aux actions menées en vue de l'amélioration de la qualité on espère parvenir à 20 ou 25 % de 1er choix.

2.1.2.2. Prix

Les prix payés au producteur sont indépendants de la qualité des cuirs et variables suivant les lieux de collecte.

Jusqu'en 1972, les prix payés au producteur étaient en moyenne , de l'ordre de 15 FRW/kg. Les prix relevés récemment par les inspecteurs des cuirs et peaux exerçant leur activité dans les préfectures varient de 10 à 70 FRW/kg suivant les localités et le choix des peaux.

Prix payés au producteur

en FRW par kg de cuir sec.

	Gisenyi	Gikongoro	Kibungo	Ruhengeri	Butare
	Jan. 73	Jan. 73	Déc 72	Déc. 72	Jan. 73
1er choix	} 50	30	25	70	55
2ème choix		25	20	60	45
3ème choix	} 40	18	15	50	40
4ème choix		10	10	40	35

Les prix payés début 1973 par la Société RUCÉP sont en moyenne de : 55 FRW/kg à Kigali

de : 20 à 45 FRW/kg à l'extérieur de Kigali.

A la même époque, les prix offerts au collecteur ou au commerçant vendant à la Société RUCÉP sont suivant le choix et suivant qu'il s'agit de cuirs séchés sur cadre ou non.

	Séché sur cadre	Séché par terre
1 er choix	80 FRW/kg	70 FRW/kg
2 ème choix	70 "	60 "
3 ème choix	60 "	50 "
4 ème choix	35 "	

Les prix FOB suivants ont été enregistrés :

49,81 FRW/kg en Janvier 1972
124,7 " en Décembre 1972
130 " en Janvier 1973.

Depuis cette période les prix se sont stabilisés à un niveau légèrement inférieur.

2.1.2.3. Quantités

Pour 1972, d'après les estimations des abattages contrôlés et non contrôlés (70.000) d'une part et les exportations contrôlées d'autre part (531 t correspondant à 66.000 ou 76.000 cuirs suivant que le poids unitaire moyen retenu pour les cuirs secs est 7 ou 8 kg), il semble que la collecte ait porté sur la totalité des disponibilités soit environ 70.000 cuirs. Compte tenu de la dimension du pays, de la densité et de la répartition des populations et des élevages, il ne semble pas invraisemblable que ce taux élevé de collecte puisse être atteint.

2.1.3. Peaux (caprins)

2.1.3.1. Qualités

Les peaux sont de bonne qualité, plutôt épaisses, elles ont de la substance, et pour la plupart ne portent pas de traces de maladies parasitaires. Leur qualité les destine à être utilisées ou en chevreau glacé ou en cuir pour vêtement. En général, la façon dont la dépouille est effectuée ne déprécie pas la peau mais malheureusement le séchage est le plus souvent fait par terre et fréquemment au soleil.

Le poids des peaux séchées est compris entre 400 et 500 g, leur surface est de 3 à 5 pieds carrés.

2.1.3.2. Prix

Les prix payés au producteur sont variables suivant la région et la qualité des peaux, les derniers relevés effectués par les inspecteurs des cuirs et peaux dans diverses préfectures fournissent les indications suivantes

en FRW par peau

Kibuye	Gisenyi	Gikongoro	Ruhengeri	Butare
Janvier 73	Janvier 73	Janvier 73	Déc. 72	Janvier 73
30 à 40	50 à 80	30	40 à 60	55 à 70

Les prix payés par la Société RUCEP à ses collecteurs ou aux commerçants ont été en Janvier 1973 de 50 à 90 FRW/pièce suivant la qualité.

Les prix FOB suivants ont été enregistrés:

68,08 FRW/pièce en Janvier 1972
 145,65 " en Décembre 1972
 155 " en Janvier 1973.

2.1.3.3. Quantités

Pour 1972, les quantités collectées ont été estimées à partir des exportations contrôlées de peaux sèches soit 139 tonnes correspondant à environ 350.000 peaux.

2.1.4. Importations

Les importations concernent essentiellement des cuirs et peaux tannés pour la fabrication de chaussures en particulier. Ces importations sont faibles :

1967	2,7 tonnes	0,7 millions FRW
1968	0,5 "	0,08 "
1969	(23,9) "	(3,8) "
1970	3,2 "	0,9 "
1971	0,5 "	0,1 "

2.2. Emplois

2.2.1. Transformation, tannerie

Il n'existe pas de tannerie industrielle actuellement au Rwanda. La seule installation existante est la Tannerie des Volcans installée à Gisenyi qui fabrique artisanalement quelques articles de maroquinerie de qualité ainsi que des tapis.

Une tannerie avec un petit atelier intégré de fabrication d'articles manufacturés (chaussures en particulier) est en cours d'installation à Kigali. Il s'agit d'un projet FAO dont le début d'exécution remonte à 1968, d'un coût global initial de 70 millions FRW. Actuellement les bâtiments (750 m²) sont construits, les travaux d'adduction d'eau et d'électricité sont en cours ainsi que le montage du matériel. Les investissements réalisés sont de 11 millions FRW pour les bâtiments (sans bassin de décantation). L'ensemble du matériel, d'origine allemande (Schlageder à Reginsbourg) permet de réaliser toutes les opérations de tannage et de finissage des cuirs, il comprend trois foulons, bacs pour tannage végétal et au chrome, écharneuse,essoreuse, refendeuse, rayeuse, ponçeuse, palissoneuse, cylindre, satineuse, mesureuse, etc...

Pour l'ensemble de la tannerie, 30 emplois sont prévus auxquels doivent s'ajouter environ 10 emplois pour la fabrication de chaussures, sur le mode artisanal plutôt qu'industriel.

La capacité de traitement des installations est de 100 tonnes/an de cuirs et peaux séchés dont en poids 50 % de cuirs de bovins et 50 % de peaux de chèvres. Cette capacité correspond aux mises à l'eau suivantes :

Bovins : 50 t/an soit environ 7.200 peaux/an (200.000 pieds carrés),
c'est-à-dire environ 30 peaux/jour pendant 240 jours/an
(48 semaines de 5 jours).

Ovins : 50 t/an soit 100.000 peaux (400.000 pieds carrés).

Pour les bovins, les cuirs seront tannés pour moitié au chrome et moitié végétal. Une faible partie de ces cuirs, celle destinée au marché local (chaussures et maroquinerie), subira les opérations de finissage. Le reste sera exporté avant finissage.

Pour les peaux de chèvres, une partie sera également tannée et finie pour les utilisations locales, l'autre sera exportée en "wet-blue".

Il est prévu de fabriquer dans l'atelier annexe de la tannerie, 4.000 paires/an de chaussures, destinées principalement à l'armée et à la police, à partir du cuir tanné sur place (2 kg par paire).

2.2.2. Exportations

A défaut d'unité de transformation en activité, la totalité des cuirs et peaux collectés est exportée à l'état sec par l'unique société (RUCEP) qui les transporte à Bujumbura en camion pour les trier et les exporter mélangées avec les peaux du Burundi.

En 1972, une très faible quantité (2.400 environ) figurent dans les statistiques comme ayant été exportées vers l'Ouganda.

Les certificats sanitaires sont délivrés par les services compétents avant l'exportation.

Exportations contrôlées

Valeurs en millions FRW
Prix unitaires en FRW

	Bovins				Caprins			
	Tonnes	Nombre	Valeur	Prix unitaires	Tonnes	Nombre	Valeur	Prix unitaires
1967	504	63.000			23	58.000		
1968	284	36.000			32	80.000		
1969	502	63.000	19,7	313	108	270.000	5,1	19
1970	519	65.000	21,0	323	169	423.000	11,8	28
1971	512	64.000 (1)	21,1	330	144	360.000 (2)	14,9	41
1972	531	66.000	22,6	342	139	350.000	15,0	43

Poids moyen retenu pour un cuir de bovin séché : 8 kg

Poids moyen retenu pour une peau de caprin séchée : 400 g.

(1) 73.000 en prenant 7 kg comme poids moyen des peaux séchées

(2) 288.000 en prenant 500 g. comme poids moyen des peaux séchées.

Les droits de sortie sur les divers types de cuirs et peaux sont les suivants :

	Base	Droits de douane	Droits fiscaux	Total
Cuirs bruts séchés de bovidés	En FRW pour 100kg	300	100	400
Cuirs bruts salés de bovidés	En FRW pour 100 kg	150	150	300
Peaux brutes de mouton	Prix FOB	5%	-	5%
Peaux brutes de chèvres	" "	5%	-	5%
Autres peaux	" "	5%	5%	10%
Cuirs et peaux autres que bruts :				
Bovins	En FRW pour 100kg	200	100	300
Autres	Prix FOB	5%	5%	10%

3 - PRODUITS MANUFACTURES

3.1. Chaussures

Il existe à Kigali une usine BATA qui fabrique des chaussures et sandales en plastique (40.000 paires en 1970), uniquement pour le marché national.

Importation :

1967 :	281.000 paires	pour	32,6 millions	FRW		
1968 :	167.000	" "	17,8	" "		
1969 :	47.219	" "	8,5	" "		
1970 :	122.000	" "	20,0	" "		
1971 :	193.000	" "	21,6	" "		

La consommation actuelle est donc faible, de l'ordre de 300.000 paires/an.

3.2. Autres articles en cuir

A part quelques articles de maroquinerie et des tapis en peaux tannées sur place, fabriqués par la tannerie des volcans à Gisenyi ou par quelques artisans, il n'existe pas de production locale.

Importations d'articles de maroquinerie :

1967 :	15,5 tonnes	pour	2,6 millions	FRW		
1968 :	24,9	" "	3,5	" "		
1969 :	23,9	" "	3,8	" "		
1970 :	48,1	" "	8,6	" "		
1971 :	35,8	" "	8,7	" "		

Les articles, en cuir ou matières synthétiques, sont pour leur plus grande part des articles de voyage, des sacs à main ou des cartables.

4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

4.1. Cuirs et peaux

Bilan global et prévisions

	Peaux de bovins	Peaux de caprins
1972		
Disponibilités	89.000	440.000
Emplois :		
Exportations (en sec)	70.000	350.000
Pertes	-	30.000
Exportations animaux sur pied	19.000	60.000
1975		
Disponibilités	92.000	465.000
Emplois :		
Transformation (FAO)	7.000	100.000
Exportations (en sec)	75.000	300.000
Pertes	-	30.000
Exportations animaux sur pied	10.000	35.000
1985 (hypothèse forte)		
Disponibilités	108.000	565.000
Emplois :		
Transformation	100.000	500.000
Exportations (en sec)	-	-
Pertes	-	30.000
Exportations animaux sur pied	8.000	35.000

On a supposé qu'en 1975 la tannerie du projet FAO à Kigali fonctionnerait à pleine capacité. Dès cette époque, il semble que l'approvisionnement d'une tannerie puisse être assuré par la totalité des cuirs et peaux restant disponibles (75.000 de bovins, 300.000 de caprins) à condition que l'exportation des cuirs et peaux séchés ait cessé. Les conditions de fonctionnement d'une telle tannerie dont la taille optimale reste à définir en fonction des prévisions portant sur les approvisionnements, seraient à étudier. Cette tannerie dont l'activité serait complémentaire de celle du projet FAO pourrait semble-t-il exporter les cuirs de bovins tannés, non finis et les peaux de chèvres en "wet-blue".

En plus de ces objectifs quantitatifs, diverses actions sont entreprises ou envisagées en particulier pour améliorer la qualité des peaux collectées.

- une propagande radiophonique a permis de diffuser des conseils aux éleveurs et aux bouchers en particulier pour la dépouille et le séchage des cuirs et peaux
- une cession du Centre d'Enseignement des cuirs et peaux de Kigali a permis de former 10 inspecteurs qui sont maintenant répartis dans chacune des préfectures du pays. Dans le cadre de ce centre, diverses cessions ont également permis de former des employés de bouchers pour améliorer la qualité de la dépouille
- six hangars de séchage ont déjà été construits dans le pays, d'autres sont prévus. Le coût de ces hangars est estimé à 60 ou 70.000 FRW pour abriter 30 cadres et 150.000 FRW pour 60 cadres.
- des propositions des Services de l'élevage portent sur :
 - . le classement des peaux par qualité
 - . la fixation d'un prix minimum garanti (PMG) au producteur pour augmenter et stabiliser leurs revenus et réduire les sorties non contrôlées de peaux vers les pays voisins qui pratiquent des prix d'achat supérieurs (Ouganda). Ce prix, uniforme sur tout le territoire, éventuellement établi et diffusé suivant des pratiques en vigueur au Kenya, devrait tenir compte de la qualité des peaux, des frais de ramassage et de commercialisation, des cours mondiaux et des offres d'acheteurs nationaux ou étrangers.
 - . la formation d'infirmiers vétérinaires pour la préparation et le classement des peaux ainsi que pour la construction de hangars
 - . l'organisation de la commercialisation (comptoirs d'achat).

La création d'un fonds, approvisionné par une perception de nouveaux droits complémentaires des droits de sortie sur les cuirs et peaux séchés, est envisagée pour dégager des disponibilités financières qui seraient utilisées en particulier à la construction de hangars et à la formation d'inspecteurs.

Dans l'attente du tannage sur place des cuirs et peaux locaux, il serait intéressant de pouvoir distinguer grâce à une marque spéciale, les peaux et cuirs exportés, séchés du Rwanda de celles originaires d'autres pays de la région.

4.2. Chaussures et autres articles en cuir

Le marché intérieur des chaussures, très limité, ne semble pas actuellement permettre d'envisager l'extension de l'usine existante en vue d'exportations.

La fabrication industrielle d'articles de maroquinerie ou de vêtements en cuir, ne pouvant intervenir qu'après tannage sur place d'un nombre suffisant de cuirs et peaux locaux, ne semble pas pouvoir s'envisager à court ni moyen terme bien que la qualité des peaux permette la fabrication de telles fabrications.

REPUBLIQUE DU BURUNDI

Monnaie : Franc Burundi

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 95, - F Bu = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. PAQUIER (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - ELEVAGE, ABATTAGES	1
2 - CUIRS ET PEAUX : RESSOURCES - EMPLOIS	2
2.1. <u>Ressources</u>	2
2.1.1. Organisation de la collecte et commercialisation des cuirs et peaux bruts	2
2.1.2. Cuir (bovins)	3
2.1.2.1. Qualités	3
2.1.2.2. Prix	4
2.1.2.3. Quantités	4
2.1.3. Peaux de chèvres	5
2.1.3.1. Qualités	5
2.1.3.2. Prix	5
2.1.3.3. Quantités	6
2.1.4. Importations	6
2.2. <u>Emplois</u>	7
2.2.1. Consommation locale	7
2.2.2. Exportation	7
2.2.2.1. Quantités et valeurs	7
2.2.2.2. Destinations	11
2.2.2.3. Prix	13
2.2.2.4. Modalités d'exportation	14
3 - PRODUITS MANUFACTURES	15
3.1. <u>Chaussures</u>	15
3.2. <u>Autres articles en cuir</u>	17

4 - PROJETS, PREVISIONS, CONCLUSIONS

4. 1. <u>Projets</u>	18
4. 2. <u>Prévisions</u>	18
4. 3. <u>Conclusions</u>	19

1 - ELEVAGE, ABATTAGES

Les effectifs de bovins sont passés de 596.500 en 1967 à 724.800 en 1971 et à 756.100 en 1972. Compte tenu des exportations de bétail sur pieds vers le Zaïre (2.000 estimés) et du taux d'exploitation du cheptel (11 %), les disponibilités pour la consommation locale ont été de 77.800 têtes en 1971 et de 81.200 en 1972, dont 19.100 abattages contrôlés (en 1971).

Pour les ovins, caprins et porcins en 1972 :

	Ovins	Caprins	Porcins
Cheptel	466.700	983.300	70.000
Disponibilités totales	116.700	344.200	42.000
Exportation sur pieds	7.500	2.600	
Disponibilités pour consommation totale	109.200	341.600	42.000
dont abattages contrôlés	13.000	30.700	2.000

Les peaux de moutons et de porcs sont peu commercialisées et n'apparaissent pas, à moyen terme, susceptibles d'être traitées industriellement pour l'exportation ; il n'en sera donc plus fait mention dans cette partie du rapport qui traitera essentiellement des cuirs (bovins) et des peaux de chèvres.

2 - CUIRS ET PEAUX : RESSOURCES - EMPLOIS

2.1. Ressources

2.1.1. Organisation de la collecte et commercialisation des cuirs et peaux bruts

Il existe actuellement deux sociétés commerciales installées à Bujumbura qui collectent la totalité des cuirs et peaux disponibles au Burundi.

L'une de ces sociétés "RUCEP", filiale de la Compagnie de l'Afrique Orientale "OLD EAST" du groupe danois "East Asiatic Co Limited" est implantée au Burundi, depuis longtemps ainsi qu'au Rwanda comme par ailleurs aux U.S.A., en Amérique du Sud et en Extrême-Orient.

Cette société dispose d'installations à Bujumbura où les peaux sont pesées, triées, traitées, séchées sur cadres pour les cuirs et sur fils pour les peaux, emballées et expédiées. Elle fait venir également de Kigali par camions, les peaux collectées au Rwanda, qu'elle exporte avec celles du Burundi par Bujumbura. L'activité de cette société a porté, ces dernières années, sur environ 8 à 900.000 cuirs et peaux par an, y compris les réexportations du Rwanda.

L'autre société "Burundi-Export", plus récente, d'origine Tanzanienne, a commencé ses activités en Août 1972, elle dispose également de vastes locaux où elle effectue les diverses opérations entre la réception des peaux brutes et leur expédition.

Les cuirs et peaux provenant de l'abattoir de Bujumbura (15 par jour environ) sont soit achetés verts pour être traités et séchés dans les installations ci-dessus, soit confiés verts à l'une des sociétés par les bouchers à qui ils sont payés après séchage.

Chacune de ces sociétés dispose d'un réseau de collecteur qui visitent régulièrement les marchés et les collines. Ils achètent les cuirs et peaux séchés soit aux bouchers, soit à des commerçants intermédiaires ou aux éleveurs eux-mêmes. Les peaux sont ensuite acheminées sur Bujumbura par camion.

Un autre commerçant installé à Cibitoké est spécialisé dans l'achat des cuirs et peaux de l'Est Zaïre et leur réexportation par Bujumbura.

2. 1. 2. Cuirs (bovins)

2. 1. 2. 1. Qualités

Les cuirs provenant pour leur majeure partie des zébus "Ankolés", avec une bosse peu accentuée, sont de qualité satisfaisante et appréciée.

Leur poids sec est de 6 à 10 kg/pièce (moyenne 6,6 kg) pour 25 à 30 pieds carrés.

Les cuirs les plus lourds (7,3 à 9,6 kg sec/pièce) et les mieux préparés sont ceux provenant de l'abattoir de Bujumbura ; leur dépouille est effectuée avec soin et ils sont nettoyés, traités et séchés sur cadre par les sociétés commerciales de Bujumbura.

Les cuirs provenant des centres d'abattage où existent des hangars de séchage (Gitega, Rasazi, Matana, Ngozi, Muyinga), sont également séchés sur cadre et à l'ombre dans des conditions satisfaisantes. Ceux provenant des zones rurales ont souvent été séchés par terre, parfois au soleil et ils sont à nettoyer.

On trouve sur ces cuirs les défauts dus à certaines maladies (tiques), des écorchures et les marques au fer rouge. Ils sont classés par poids en quatre classes (12 à 16 livres, 8 à 12, 4 à 8, 0 à 4). Dans chaque classe, la répartition se fait en quatre qualités suivant les défauts constatés.

A titre d'exemple, dans un lot de 120.000 cuirs de 12 à 16 livres, la répartition enregistrée suivant les qualités a été :

- 1ère qualité	5 %
- 2ème qualité	35 %
- 3ème qualité	40 %
- 4ème qualité	20 %

2.1.2.2. Prix

Les prix payés aux producteurs ou bouchers en dehors de Bujumbura par les collecteurs sont indépendants des qualités, les achats se faisant en général par lots "tout venant".

Les prix payés par les sociétés commerciales aux collecteurs sont les suivants pour les cuirs secs rendus Bujumbura :

	1971	Jan. 1973
1ère qualité	33 à 38 F. Bu/kg	73 à 75 F. Bu/kg
2ème qualité	22 à 33 "	63 à 65 "
3ème qualité	18 à 23 "	53 à 55 "
4ème qualité	10 "	30 à 43 "

Du fait de l'existence à Bujumbura depuis 1972, de deux sociétés commerciales spécialisées, une certaine compétition s'est instaurée, qui a fait monter les prix d'achat aux producteurs et collecteurs, cette hausse étant par ailleurs, rendue possible par les prix élevés, à cette époque des cours mondiaux.

En effet les prix CIF Europe des cuirs secs de 1ère qualité sont passés de 35,5 F. B /kg (71 F. Bu) en Janvier 1972 à 88 F. B /kg (172 F. Bu) en Janvier 1973. A cette même époque (Janvier 1973) les prix CIF suivant les qualités se situaient entre 62 F. B /kg (121 F. Bu) et 90,25 F. B /kg (176 F. Bu).

2.1.2.3. Quantités

En 1970, 67.000 cuirs ont été commercialisés sur des disponibilités estimées à 71.100. Le taux de collecte correspondant, aurait été en 1972 de 90 % (environ 73.000 sur un disponible de 81.200). Ce taux élevé s'explique par l'exiguité du pays, la répartition du cheptel, le mode d'élevage, une organisation commerciale efficace (puisque le nombre d'abattages contrôlés atteint seulement 19.000 en 1971) et par des prix jugés suffisamment rémunérateurs par les différents agents concernés par la collecte (éleveurs, commerçants, bouchers, collecteurs).

2.1.3. Peaux de chèvres

2.1.3.1. Qualités

Dans l'ensemble la qualité des peaux est bonne et rentre sous la dénomination "East African". Leur poids moyen est de 0,5 kg/pièce pour 3 à 5 pieds carrés. Les peaux provenant des hangars de séchage ou traitées dans les installations de Bujumbura sont séchées sur cadres ou sur fils, et à l'ombre dans des conditions satisfaisantes. Mais les peaux achetées sèches sur les marchés ont malheureusement été séchées par terre et le plus souvent au soleil. Une campagne d'information pour l'amélioration de la dépouille et du séchage des peaux a été entreprise mais n'a pas encore fait apparaître de résultats sensibles.

La répartition suivant les qualités est la suivante :

- 1ère qualité	10 %
- 2ème qualité	30 %
- 3ème qualité	40 %
- 4ème qualité	20 %

2.1.3.2. Prix

Les peaux sont achetées aux éleveurs ou aux bouchers par les collecteurs, le plus souvent sous forme de lots sans distinction entre les quatre qualités de peaux mais en tenant compte du mode de séchage sur cadre (ou fils), ou par terre.

Les peaux fraîches sont achetées 110 F. Bu/pièce à la sortie de l'abattoir du Bujumbura, sans distinction de qualités.

Les prix payés par les sociétés commerciales aux collecteurs sont : (en F. Bu/pièce)

(en F. Bu/pièce)

	1971	Janvier 1973	
		Séchées sur cadre (ou fils)	Séchées par terre
1ère qualité	60 à 65	110 à 120	90 à 100
2ème qualité	45 à 50	95 à 105	75 à 80
3ème qualité	30 à 35	80 à 90	60
4ème qualité	10	-	30

Les prix CIF Europe de ces peaux sont passés de 56 F. B /pièce (109 F. Bu) en Janvier 1972 à 92 F. B /pièce (180 F. Bu) en Janvier 1973.

2.1.3.3. Quantités

Les quantités collectées en 1972 sont de l'ordre du disponible soit environ 340.000 peaux, (25 à 30.000 par mois) ce qui laisse à penser que le réseau de collecte est suffisamment structuré et efficace pour assurer la commercialisation de la totalité ou presque des peaux disponibles.

2.1.4. Importations

Les cuirs et peaux séchés provenant du Rwanda ne font que transiter par le Burundi et sont expédiés mélangés aux productions locales à partir de Bujumbura ; ils ne sont donc pas à considérer comme des importations du Burundi. Parfois ils sont comptés dans les exportations du Burundi, ce qui peut prêter à confusion.

Les importations de cuirs et peaux figurant dans les statistiques concernent donc essentiellement des cuirs et peaux tannés destinés en particulier à la fabrication de chaussures.

Tableau 1

IMPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX TANNES
AU BURUNDI

	1968	1969	1970	1971
En tonnes	3	4	7	27
En millions F. Bu	0,3	0,5	0,5	2,0

2.2. Emplois

2.2.1. Consommation locale

Actuellement la totalité, ou presque, des cuirs et peaux locaux et de ceux transitant par Bujumbura, est exportée en "sec" puisqu'aucune tannerie à caractère industriel n'existe au Burundi.

Dans les comptes économiques 1970, la consommation locale de cuirs et peaux "secs" est estimée à 28 tonnes correspondant à environ 15.000 peaux d'ovins et 32.000 peaux de chèvres.

2.2.2. Exportation

2.2.2.1. Quantités et valeurs

Les cuirs et peaux (sans celles transitant par Bujumbura) viennent en troisième position des produits exportés par le Burundi. Ainsi pour 1971, le total des exportations a atteint 32,3 millions F. Bu soit 2 % du total des exportations en valeur (1.622 millions F. Bu), après le café (1.293 millions F. Bu soit 80 % du total) et le coton (155 millions F. Bu soit 10 % du total). Les exportations ont évolué de la façon suivante au cours des dernières années.

Tableau 2

EXPORTATIONS ENREGISTREES (PRODUCTION LOCALE ET
TRANSIT) DE CUIRS ET PEAUX (SECS)

De 1962 à 1972

	Quantités (en tonne)						Valeurs FOB (en millions F. Bu)		
	Exports	Transit	Total	dont			Exports	Transit	Total
				Bovins	Ovins	Caprins			
1962			570						
1963			523						
1964			385	330	36	19			9,5
1965			508	481	12	15			20,5
1966			406	335	21	50			22,6
1967	274	398	672	622	14	36	15,0		
1968	392	299	691				19,7	20,7	40,4
1969	481	731	1.212				22,5	40,0	62,5
1970	618	752	1.370	914	151	305	35,3	66,7	102,0
1971	603	482	1.085	792	55	238	32,3	66,8	99,1
1972	780	766	1.546	1.182	55	309	80,5	54,6	135,1

Les sources statistiques disponibles donnent tantôt les exportations proprement dites des cuirs et peaux originaires du Burundi, tantôt le total de ces exportations et des cuirs et peaux provenant du Rwanda et du Zaïre qui ne font que transiter par le Burundi avant d'être expédiées à partir de Bujumbura. Par ailleurs, les éléments fournis par les différentes sources ne sont pas toujours cohérents.

Le tableau 2 a été établi à partir des annuaires statistiques, des bulletins de la Banque de la République du Burundi (B.R.B.), des statistiques du Port de Bujumbura, des rapports de l'Elevage, de divers documents et notes qui ont pu être consultés ainsi que des données recueillies au Rwanda. Il fait apparaître une augmentation rapide au cours des dernières années depuis 1968 surtout tant des exportations que des quantités en transit, et particulièrement pour les cuirs de bovins. Cet accroissement a été particulièrement important de 1971 à 1972 en raison de la conjoncture favorable du marché mondial et de la concurrence pour la collecte sur le marché local. Ces divers facteurs ont permis d'offrir des prix rémunérateurs aux collecteurs, de stimuler leur activité ainsi que l'intérêt des éleveurs et des bouchers.

Malgré des variations annuelles on constate que les activités d'exportation et de transit portent sur des quantités sensiblement égales, avec une différence de l'ordre de 10 % à la faveur du transit pour l'ensemble des dernières années. Les cuirs en transit proviennent pour environ 90 % du Rwanda et pour 10 % du Zaïre, et pour les peaux de chèvres 99 % proviennent du Rwanda.

A ces exportations contrôlées, il convient d'ajouter les exportations clandestines, vers la Tanzanie en particulier lorsque les prix qui y sont offerts sont supérieurs à ceux pratiqués au Burundi. Ces courants sont donc variables en quantité suivant les périodes et les années et difficiles à évaluer.

Pour 1970, les estimations portaient sur 200 t mais depuis 1972, il est admis que ces courants ont diminué sinon disparu.

En vue d'une éventuelle transformation sur place, ce sont les nombres de cuirs et de peaux exportés qui sont intéressants. Les documents statistiques ne les fournissent pas. Les poids moyens retenues pour les cuirs secs de bovins sont de 7 à 8 kg/pièce au Rwanda et de 6,6 kg/pièce au Burundi ; pour les peaux de chèvres, ils sont de 0,4 à 0,5 au Rwanda, et de 0,5 au Burundi.

En l'absence de relevés systématiques et en raison de la similitude des cheptels au Burundi et au Rwanda, on peut admettre pour les deux pays les mêmes poids unitaires de :

7 kg pour les cuirs de bovins

1,4 kg pour les peaux de moutons

0,5 kg pour les peaux de chèvres.

Tableau 3

EXPORTATIONS ET TRANSIT PAR LE BURUNDI

NOMBRE DE CUIRS ET PEAUX (SECS)

1970 - 1971 - 1972 -

	Tonnes			Nombre de cuirs et peaux		
	1970	1971	1972	1970	1971	1972
<u>Exportations (production locale)</u>						
Cuir (bovins)	413	405	497	59.000	57.900	71.600
Peaux de moutons	59	47	55	42.100	33.600	39.300
Peaux de chèvres	146	151	228	292.000	302.000	456.000
S/total	618	603	780			
<u>Transit</u>						
Cuir (bovins)	501	387	685	71.600	55.300	97.900
Peaux de moutons	92	8	-	65.700	5.700	-
Peaux de chèvres	159	87	81	318.000	174.000	162.000
S/total	752	482	766			
<u>Total</u>						
Cuir (bovins)	914	792	1.182	130.600	113.200	169.500
Peaux de moutons	151	55	55	107.800	39.300	39.300
Peaux de chèvres	305	238	309	610.000	476.000	618.000
Total	1.370	1.085	1.546			

En prenant comme poids unitaires :

6,6 kg et 8 kg pour les cuirs (bovins)

0,4 kg et 0,5 kg pour les peaux de chèvres.

On obtient les valeurs extrêmes suivantes pour 1972 :

- Cuir de bovins	exportés	75.000	et	62.100	Cuir
	en transit	103.800	et	85.600	"
	total	179.100	et	147.700	"
- Peaux de chèvres	exportées	570.000	et	456.000	Peaux
	en transit	202.300	et	162.000	"
	total	772.300	et	618.000	"

L'importance du nombre de ces cuirs et peaux expédiés à partir de Bujumbura est à signaler, le total des exportations et du transit pour 1972 étant de l'ordre de 160.000 cuirs et 650.000 peaux.

2.2.2.2. Destinations

Au cours des trois dernières années la destination des exportations de cuirs et peaux provenant du Burundi (sans le transit) a évolué de la façon suivante :

Tableau 4

DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX SECS
DU BURUNDI

Q : Quantité en tonnes

V : Valeur FOB en millions F.Bu.

Destination	1970		1971		1972	
	Q	V	Q	V	Q	V
Cuir (bovins) Total	413	14,6	405	15,6	497	27,7
dont vers :						
Italie	195	7,1	151	6,2	296	20,8
Espagne	115	4,2	150	5,6	123	4,4
Liban	54	2,0	104	3,8	55	2,0
Divers autres	49	1,3			23	0,5
Peaux de chèvres Total	146	15,9	151	13,2	228	44,0
dont vers :						
Italie	134	14,4	102	10,3	174	36,0
Espagne	3	0,4				
Divers autres	9	1,1	49	2,9	54	8,0
Total Cuir et Peaux de chèvres du Burundi	559	30,5	556	28,8	725	71,7
dont vers :						
Italie	329	21,5	253	16,5	470	56,8
Espagne	118	4,6	150	5,6	123	4,4
Liban	54	2,0	104	3,8	55	2,0
Divers autres	58	2,4	49	2,9	77	8,5

Pour les cuirs, l'Italie et l'Espagne ont représenté de 75 à 84 % des exportations, le reste se répartissant entre le Liban et divers autres pays dont la Grande-Bretagne (10 t en 1972). Pour les peaux, l'Italie à elle seule, a été destinataire de 67 à 92 % de la production du Burundi pour les trois dernières années ; en 1972, le Kenya et les USA sont intervenus respectivement pour 10 et 7 % dans les exportations.

Pour l'ensemble "exportation + transit" la répartition des exportations a été la suivante en % du tonnage total :

	1970	1971	1972
Cuir (bovins)			
vers Italie	49	45	46
vers Espagne	24	34	29
vers Liban	21	20	24
autres	<u>6</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
	100	100	100
Peaux de chèvres			
vers Italie	94	84	83
autres	<u>6</u>	<u>16</u>	<u>17</u>
	100	100	100

2.2.2.3. Prix

Les prix FOB moyens à l'exportation en sec ont été les suivants pour les dernières années (Source : Statistiques BRB), pour les cuirs et peaux originaires du Burundi :

	1970	1971	1972
Cuir (bovins)			
F. Bu./kg	35,4	38,5	55,7
F. Bu./pièce	248	270	390
Peaux de chèvres			
F. Bu./pièce	108,9	87,4	193

De source RUCPEP, les prix sont différents mais concernent l'ensemble des cuirs et peaux expédiés à partir de Bujumbura, donc y compris ceux provenant du Rwanda et du Zaïre et transitant par le Burundi :

	1970	1971
Cuir (bovins)		
F. Bu./kg	56	58
F. Bu./pièce	370	383
Peaux de chèvres		
F. Bu./pièce	66	67

Les écarts entre les prix provenant de ces deux sources peuvent s'expliquer, pour les cuirs, par le fait que les relevés statistiques prennent en compte les valeurs mercatoriales et non les valeurs réelles. D'autre part, les uns portent sur les cuirs et peaux originaires du Burundi, les autres sur l'ensemble "exportations + transit".

2.2.2.4. Modalités d'exportation

Les exportations actuelles de cuirs et peaux secs se font par expéditions de 4 à 6 t, soit par ballots de 50 pièces, soit par colis de 450 à 500 kg maximum pour les cuirs. Les peaux de chèvres sont expédiées par ballots de 1 000 pièces ou par colis de 350 kg.

Les frais de transport à l'exportation se décomposent de la façon suivante :

Bujumbura - Kigoma : 880 F.Bu. pour colis de 200 kg et moins
940 F.Bu. pour colis de 200 à 600 kg

Frais connaissance direct : 155 F.Bu. par connaissance

Kigoma - Dar est Salam (en devises) :

par petites quantités	2 337 F. B. /t
par wagons 6 à 11,5 t	1 421 F. B. /t pour 6 t 989 F. B. /t pour 11,5 t

Manutention à Dar es Salam : 64 F.B. /m³

Frais fixes : 350 F.B. par connaissance

Frêt maritime : Dar est Salam - Ports Europe de l'Ouest (Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg)

Peaux picklées et humides	38 à 41 \$/t (Octobre 72)
Peaux sèches	23 à 26 \$/m ³

Sur ces tarifs de fret maritime, il y a lieu d'appliquer le rabais différé (10 %) et le supplément pour déviation par Le Cap (15 %).

2.2.2.5. Droits de sortie

Ces droits s'appliquent sur les produits locaux seulement :

Cuirs (bovins) secs : 10 % sur la valeur mercatoriale de
37 F.Bu./kg, soit 3,7 F.Bu./kg
Peaux de chèvres séchées : 13 % sur prix FOB Bujumbura

Les recettes douanières provenant de ces exportations ont été de :

4,0 millions F.Bu.	en 1970
3,6 "	en 1971
8,1 "	en 1972

3 - PRODUITS MANUFACTURES

3.1. Chaussures

Il existe à Bujumbura une usine de la Société BATA depuis 1964. La capacité est de 1.000.000 paires par an. Son chiffre d'affaire a été de 45 millions F.Bu en 1972 ; elle emploie 47 salariés dont 1 directeur européen. En plus, la société BATA dispose de points de ventes dans le pays, où sont employés 45 salariés dont un européen ; elle forme actuellement des commerçants nationaux (15 actuellement, 40 dans 5 ans) pour la diffusion de ses produits locaux ou importés.

Les ressources et emplois s'établissent ainsi pour les trois dernières années connues :

Tableau 5

CHAUSSURES
RESSOURCES-EMPLOIS

en 1.000 paires

	Productions	Importations	Exportations	Consommation apparente
<u>1969</u>				
Plastiques	246	38	39	245
Caoutchouc	29	30	-	59
Cuir	23	65	-	87
Total	298	133	39	342
dont BATA	294	37	39	
<u>1970</u>				
Plastiques	362	50	148	264
Caoutchouc	59	44	-	103
Cuir	45	65	3	107
Total	466	159	151	474
dont BATA	459			
<u>1971</u>				
Plastiques	433	8	154	287
Caoutchouc	78	77	-	155
Cuir	90	44	11	123
Total	601	129	165	565
dont BATA	590			

Il apparaît que :

- la production locale provient totalement de l'usine BATA (ou presque). Cette production a progressé plus rapidement que la consommation apparente locale, qu'elle a dépassé en 1971.
- les exportations vers le Rwanda essentiellement, ont évolué rapidement passant de 39.000 paires en 1969 à 165.000 paires (dont 93 % plastiques) en 1971.
- les importations en chaussures de cuir ont diminué en valeur absolue, alors que leur consommation a augmenté de 40 % en 2 ans.
- la part de la consommation couverte par les importations a diminué au cours des dernières années : 46 % en 1969, 34 % en 1970 et 23 % en 1971.
- actuellement, la consommation nationale globale augmente de 20 % par an et il est admis que cette évolution devrait se poursuivre dans les années à venir.

Les droits et taxes à l'importations pour les chaussures sont (en % des prix CAF) :

N°		Droit Fiscal (DF)	Droit d'Entrée (DE)
64 02 20	Chaussures à semelles caoutchouc et dessus toile	10	2
64 02 30	Chaussures d'intérieur, pantoufles	20	2
64 02 41/ 42/43	Chaussures autres et à dessus cuir	30	2
64 05 10	Parties de Chaussures	10	0

A l'exportation, les droits de sortie sont nuls pour les chaussures mais à l'entrée au Rwanda, où sont expédiées toutes les exportations du Burundi, les droits à acquitter sont de 40 % CAF Rwanda.

Pour les produits intermédiaires utilisés dans la fabrication des chaussures qui sont exportées par la suite, le remboursement intégral des droits et taxes perçus à l'importation est prévu, sur justification depuis 1972.

3.2. Autres articles en cuir

En dehors de quelques articles artisanaux, aucune fabrication industrielle d'objets en cuir n'existe au Burundi.

Dans les statistiques du commerce extérieur, les chaussures et articles en cuir sont regroupés et ont représenté au cours des dernières années :

années	tonnes	millions F. Bu
1964	49,1	7,9
1965	42,5	13,8
1966	40,0	10,1
1967	36,9	10,1
1968	204,4	37,6
1969	200,4	30,5
1970	93,8	17,6
1971	134	25,4

Les tarifs douaniers appliqués à l'importation sont les suivants (en % sur les prix CAF) :

N°		Droit Fiscal (DF)	Droit d'Entrée (DE)
42 01	Articles de sellerie et bourrellerie		
42 01 20	Articles pour animaux de trait	15	0
42 01 90	Articles pour autres	55	0
42 02 20	Articles de voyage en cuir	65	0
42 03	Vêtements en cuir		
42 03 20	Vêtements pour tous métiers	10	0
42 03 30	Ceintures cuir	55	0
42 04 06 05	Autres articles en cuir naturel, artificiel ou reconstitué	10,15 ou 40	0

4 - PROJETS, PREVISIONS, CONCLUSIONS

4.1. Projets

Un projet de tannerie a été élaboré et présenté par un investisseur privé pour traiter dans un premier stade, les cuirs et peaux secs du Burundi, jusqu'au stade wet-blue.

Capacité initiale prévue : Cuirs (bovins)	60.000 par an
Peaux de chèvre	370.000 par an
Peaux de mouton	50.000 par an
Investissements prévus :	73 millions F. Bu
(y compris stocks, fonds de roulement et frais de premier établissement :	33 millions F. Bu)

Emplois : 129.

Cette unité serait implantée à Bujumbura. La réalisation est subordonnée à l'agrément, au code des investissements et surtout à la mise en application de mesures réglementant les exportations en "sec" pour assurer à l'usine un approvisionnement suffisant.

Ce projet est classé parmi les projets considérés comme de première priorité.

Un projet de petite tannerie et d'une fabrication de sandales a été élaboré par la mission de Kieta.

Il existe un projet de création d'un centre de formation artistique et de promotion de l'artisanat. Il porte dans un premier temps sur les activités du bois, de la céramique, de la peinture et de la tapisserie ; dans une seconde phase, il est prévu d'étendre ses activités au travail des cuirs et peaux.

4.2. Prévisions

Les prévisions admises dans le rapport "Elevage" portent sur les quantités suivantes des disponibilités en cuirs et peaux :

	<u>1975</u>	<u>1980</u>	<u>1985</u>
Cuirs (bovins)	83 à 85.000	92 à 103.000	100 à 124.000
Peaux de chèvres	370.000	460.000	520.000

Compte tenu du taux de collecte déjà atteint on peut admettre que la totalité de ces disponibilités sera susceptible d'être traitée et éventuellement transformée sur place.

4.3. Conclusions

Les disponibilités en cuirs et peaux locaux et l'efficacité des réseaux de collecte permettent d'envisager de façon particulièrement favorable la réalisation d'une tannerie à Bujumbura à condition toutefois que les dispositions nécessaires soient prises et appliquées pour assurer à l'entreprise un approvisionnement régulier. Par ailleurs, à Bujumbura le problème de l'approvisionnement en eau pour une telle activité, grosse consommatrice, ne se pose pas, et il semble que l'évacuation des eaux usées puisse être envisagée sans difficultés spéciales.

En outre, si on suppose que les cuirs et peaux séchés provenant du Rwanda et du Zaïre continueront à transiter par le Burundi, on peut admettre que les quantités à traiter éventuellement à Bujumbura atteindraient des niveaux importants et de l'ordre du double des disponibilités locales soit :

en 1975 : 160.000 cuirs et 670.000 peaux
en 1980 : 200.000 cuirs et 950.000 peaux
en 1985 : 222.000 cuirs et 1.000.000 peaux.

Compte tenu de l'avancement du projet de tannerie dans les deux pays et de la situation privilégiée de Bujumbura, il semble admissible que ces disponibilités globales puissent être traitées à Bujumbura en 1975. Pour le dimensionnement du projet, il importe toutefois de prendre en compte que pour les échéances suivantes (1980 et 1985), il est possible que seules les disponibilités du Burundi puissent être traitées sur place. Il est possible en effet, qu'alors une tannerie industrielle soit également implantée au Rwanda.

Quoi qu'il en soit des essais sur les caractéristiques et le traitement industriel des cuirs et peaux dans la région restent à faire. Un financement permettant de confier rapidement ces travaux à un organisme spécialisé (du genre du centre technique du cuir à Lyon en France, par exemple), serait de nature à accélérer la réalisation d'un projet et la mise au point des fabrications.

Parmi les étudiants boursiers à l'étranger il est à noter qu'aucun n'est en cours d'étude dans les spécialités du travail du cuir et de la fabrication d'articles manufacturés en cuir. Il apparaît comme souhaitable que de jeunes nationaux soient orientés vers ces activités qui peuvent être considérées comme une des voies de l'industrialisation du pays permettant la valorisation d'une importante ressource locale.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE SOMALIE

Monnaie : Shilling Somalien

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 7, 51879 Sh. So = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. BECK (IFO-Institut, Munich) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1. ELEVAGE	1
1.1. <u>Effectif du cheptel</u>	1
1.2. <u>Abattages</u>	2
2. CUIRS ET PEAUX	3
2.1. <u>Ressources</u>	3
2.2. <u>Collecte</u>	4
2.2.1. Prix	6
2.2.2. Coûts de commercialisation	6
2.2.3. Qualités	9
2.3. <u>Emplois</u>	11
2.3.1. Exportations de cuirs et peaux	11
2.3.2. L'industrie du cuir	13
2.4. <u>Projets</u>	16
2.5. <u>Bilan Ressources-Emplois</u>	16
3. CONCLUSION	18

1 - ELEVAGE

1.1. Effectifs du cheptel

Jusqu'à maintenant aucun recensement sur l'effectif du cheptel somalien n'a été fait. Pourtant, sur la base de plusieurs programmes de vaccination du bétail pendant les dernières années, on est arrivé à des estimations assez précises. Selon les estimations des experts du PNUD et de la FAO, l'effectif des bovins varie de 2 à 4 millions de têtes au fil des saisons. Pendant la saison sèche, beaucoup d'animaux s'en vont vers les pays voisins, l'Ethiopie et le Kenya. L'effectif des ovins et caprins est estimé à un minimum de 15 millions de têtes.

De ce fait, les renseignements sur les exportations d'animaux ne sont qu'indicatifs. Il n'existe pas d'informations valables sur les importations.

Tableau 1EVOLUTION DES EXPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS

Quantités : en tonnes vif
Valeurs : en 1 000 Sh,So.

Année	Bovins		Ovins / Caprins	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
1967	8 286	12 289	27 789	64 178
1968	9 378	14 322	38 454	98 564
1969	7 594	11 776	41 825	104 493
1970	10 541	15 452	34 352	84 847
1971	12 678	18 531	34 677	88 247

Source : Central Statistical Department

Les exportations officielles et clandestines se font principalement vers le Kenya.

1.2. AbattagesTableau 2NOMBRE D'ABATTAGES AUX ABATTOIRS URBAINS

(en nombre de têtes)

Régions	Bovins			Ovins - Caprins		
	1969	1970	1971	1969	1970	1971
Benadir	66 865	63 369	89 316	110 648	120 558	128 631
Bas Giuba	5 755	6 743	6 745	17 322	11 378	13 140
Haut Giuba	7 692	5 120	2 373	32 376	27 509	10 755
Hiran	1 836	3 290	4 692	14 807	18 262	22 145
Mudugh	315	648	582	7 120	17 109	25 829
Migiurtinia	541	213	117	15 228	15 695	11 474
Burao	40	84	1 056	72 654	92 300	138 790
Hargheisa	-	2 127	436	25 948	132 420	87 495
Total	83 044	81 594	105 317	269 103	435 231	438 259

(1)

(2)

Source : Central Statistical Department

(1) 1972 : 103 080

(2) 1972 : 347 519

En plus de ces abattages contrôlés aux abattoirs urbains, les usines de viande à Kisimayo et Mogadishu, avec une capacité d'abattages d'environ 125 000 bovins par an, ont abattu ensemble 88 000 bovins en 1972.

Comme pour les autres pays de la zone soudano-sahélienne, les abattages contrôlés ne représentent qu'une faible partie du total des abattages. En Somalie, il n'existe pas d'estimations officielles sur les abattages privés. Dans l'étude "The Hides, Skins, Leather and Footwear Economy in Somalia", effectuée par la FAO et le Advisory Group Dr Hendrikson, des estimations des abattages totaux ont été faites par référence à la production de cuirs et peaux. (Voir 2.1. Ressources).

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1. Ressources

Chaque région offre des conditions particulières aux éleveurs de bétail. Dans les régions du Nord par exemple, on trouve de fortes concentrations d'ovins et de caprins. Les régions de Migiurtinia, Mudugh et une partie de la région de Hiran offrent à peu près les mêmes conditions pour la production de cuirs et peaux. De même la zone d'agriculture qui comprend Benadir, une partie de la région de Hiran, Haut et Bas-Giuba offrent les mêmes conditions pour l'élevage.

Les cuirs et peaux séchés à l'air servent aux besoins familiaux ou sont exportés. Aujourd'hui l'importance des petits ports au nord et nord-est a été réduite par les centres de collecte à l'intérieur du pays (Tableau 4) en faveur de Djibouti et Mogadishu ; une partie des exportations se fait aussi vers le Kenya.

La production de cuirs et peaux salés secs est plutôt liée à une économie monétaire que l'on trouve dans la zone d'agriculture. Presque toutes cette production est commercialisée par le port de Mogadishu.

Pour arriver à la production nationale de cuirs et peaux, les experts ont effectué des sondages, basés sur les informations de 128 commerçants et collecteurs urbains. On aboutit à des estimations qui correspondent à peu près à des chiffres que l'on obtiendrait en appliquant des taux d'exploitation, obtenus par comparaison avec des pays présentant des conditions d'élevage similaires, de 10 % pour les bovins et 30 % pour les caprins à un effectif d'environ 2,5 millions de bovins et 15 millions d'ovins-caprins.

Tableau 3

PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX PAR REGIONS

Unité : nombre

Région	Bovins	Ovins/Caprins
Benadir	149 684	367 000
Bas Giuba	76 584	20 000
Haut Giuba	6 156	575 000
Hiran	3 360	50 000
Mudugh	1 932	470 000
Migiurtinia	12	320 000
Burao	24	1 620 000
Hargheisa	1 668	1 670 000

Source : FAO et Advisory Group

Ces chiffres de production de cuirs et peaux et, par suite l'effectif du troupeau exploité, sont largement sous-évalués : en effet l'estimation des emplois des cuirs et peaux, c'est-à-dire en premier lieu les exportations et l'approvisionnement des tanneries font apparaître des chiffres supérieurs à la production estimée dans le Tableau 3 (Voir 2.5. Bilan Ressources-Emploi), soit :

255 000	cuirs de bovins
2 850 000	peaux d'ovins
2 280 000	peaux de caprins

La méconnaissance des pertes, de l'ordre de grandeur de l'auto-consommation familiale et artisanale ainsi que des exportations hors douane, nous oblige à penser que la production réelle est encore plus grande et que, par suite, l'effectif du cheptel tout en retenant les taux d'exploitation indiqués ci-dessus serait plutôt de l'ordre de 3 à 4 millions de bovins et d'au moins 20 millions d'ovins-caprins.

2.2. Collecte

Le commerce des cuirs et peaux depuis l'achat sur le lieu de production jusqu'à l'exportation ou la vente aux manufactures est entre les mains de divers commerçants. Ce commerce est un des aspects de l'échange par les éleveurs de produits locaux contre des produits manufacturés. C'est-à-dire que les cuirs et peaux et autres produits comme du bétail, du caoutchouc et de la résine quittent le secteur nomade en échange de biens industriels comme le thé, le sucre, les articles de ménage, les textiles et chaussures. Aussi le commerce de cuirs et peaux est étroitement lié au commerce général à tous les niveaux. Les courants d'achat et de vente passent par les mêmes commerçants qui jouent en même temps le rôle d'importateur et de distributeur en milieu nomade. Apparemment, pendant les dernières années, une tendance à la concentration s'est manifestée dans le commerce des cuirs et peaux. Le Tableau 4 donne une vue d'ensemble des centres importants de collecte de cuirs et peaux.

Tableau 4

ORIGINES ET CENTRES DE COLLECTE DE CUIRS ET PEAUX

(en 1 000 pièces)

Destination / Origine	Mogadishu	El-Wak/ Mandera	Belet Wein	Galcaio	Obbia	El-Bur	Geriban	Bosaso	Garoe	Gardo	Eil	Burao	Erigavo	Odweina	Buhotleh	Hargheisa	Borama	Gabileh	Total
Benadir	367																		367
Bas Giuba	20																		20
Haut Giuba	150	400	25																675
Hiran	15		35																50
Mudugh	80		10	60	120	60	140												470
Migiurtinia								20	60	60	180								320
Burao												1330	140	120	30				1 620
Hargheisa																1320	170	180	1 670
Total	632	400	70	60	120	60	140	20	60	60	180	1330	140	120	30	1320	170	180	5 092

Source : FAO et Advisory Group

2.2.1. Prix

La concentration du commerce a mené à différents niveaux de monopole des marchés s'étendant du producteur jusqu'à l'exporteur, ce qui s'exprime dans les marges grandissantes des prix de vente.

Voir Tableau 5 page suivante

2.2.2. Coûts de commercialisation

Les variations des prix de vente aux différentes étapes de la commercialisation ont leur origine dans les différents frais afférant à cette activité. Pour la préservation, on utilise du sel : 2 - 5 kg par cuir, 0,7 - 1 kg par peau en cas de sel marin et 6 - 8 kg par cuir, 1 - 1,5 kg par peau en cas de sel minéral. Les quantités d'insecticides varient de 30 à 100 grammes par cuir/peau, suivant la valeur et les délais d'entreposage.

Les frais de commercialisation se composent du transport, de salaires, de frais d'emballage, de frais de magasinage, droits de courtage, taxes locales et frais d'inspection vétérinaire.

Les taxes à l'exportation sont mentionnées à propos des exportations. (2.3.1.).

Tableau 5

PRIX DES CUIRS ET PEAUX AUX DIFFERENTES ETAPES DE COMMERCIALISATION

(en Sh. So. la pièce sauf pour les bovins)

A : Cuirs et peaux d'abattoirs

N : Cuirs et peaux nomades

S : Cuirs et peaux secs

SS : Cuirs et peaux salés secs

Niveau de commercialisation			Producteur			Commerçant intermédiaire			Collecteur			Exportateur			
			A	N	A/N	A	N	A/N	A	N	A/N	A	N	A/N	
Lieu de commercialisation															
Mudugh, Migiurtinia	Ov/Capr.	S	2,75	1,90	2,10	3,40	2,20	2,50	4,00	2,80	3,10			4,80	
Hargeisa,	Burao	Ov/Capr.	S	3,80	2,85	3,90	3,95	3,05	3,30	4,55	3,55	3,80	6,85	5,25	5,65
Bendir, Hiran, Giuba	Bovins	SS	1,00 / kg frais						2,30 / kg salé sec			3,40/kg salé sec			
	Ovins	S/SS	2,30	1,60					3,40	2,70		5,10	4,50		
	Caprins	S/SS	4,00	2,80					5,20	3,50		7,80	5,00		
	Ov/Capr.	S/SS	3,10	2,50											
Haut Giuba Nord	Bovins	SS	0,90 / kg frais												
	Ovins	S/SS	2,10	1,20								4,00	3,00		
	Caprins	S/SS	3,10	2,40								5,00	4,30		

Sources : FAO et Advisory Group

Tableau 6

FRAIS DE COMMERCIALISATION SELON ZONE ET ETAPE DE COMMERCIALISATION

(en Sh.So. la pièce, prix moyen)

Zone de commercialisation	Etape de commercialisation	Préservation	Coûts de commercialisation				Taxes locales	Inspection vétérinaire
			Transport	Emballage	Location	Courtage		
Nord	Commerçant intermédiaire peaux	0,10	0,07			0,05		
Nord	Collecteur peaux	0,10	0,10	0,16	0,07	0,07	0,10	
Nord	Exportateur peaux	0,15	0,10	0,20	0,10	0,10		0,04
Sud	Collecteur - peaux	0,20	0,07	0,15	0,10	0,10	0,45	
	- cuirs	0,80	0,65	0,30			0,45	
Sud	Exportateur - peaux de caprins	0,20		0,15				0,08
	- cuirs	0,80		0,50				0,50
	- peaux d'ovins	0,20		0,15				0,08

Source : FAO et Advisory Group

Tableau 7

FRAIS DE TRANSPORT

(en Sh. So. la pièce)

Origine	Destination	Moyenne	Fourchette
Centres de collecte Régions Hargeisa, Burao	Villes Hargeisa Burao	0,07	0,05 - 0,10
Villes Hargeisa, Burao	Port Berbera	0,05	
" "	Mogadishu	0,15	0,10 - 0,20
" "	Djibouti, Aden	0,10	0,09 - 0,10
Centres de collecte Régions Migiurtinia, Mudugh	Mogadishu	0,10	
"	Villes Burao, Hargeisa	0,10	
Région Bas-Giuba	Mogadishu		
	peaux salées sèches	0,07	0,05 - 0,10
	cuirs salés secs	0,70	0,50 - 0,10
Villes Haut-Giuba	Mogadishu		
	peaux salées sèches	0,07	0,05 - 0,10
	cuirs salés secs	0,80	0,60 - 1,00

Source : FAO et Advisory Group

2.2.3. Qualité

Bien que les cuirs et peaux ne soient pas achetés en fonction de classes de qualité, l'acheteur ajuste ses prix en fonction du poids, du type et de l'origine du matériel brut. Les défauts dus au traitement du producteur ne sont pris en considération qu'occasionnellement. La différenciation normale se fait entre les cuirs et peaux provenant des agglomérations et de ceux provenant des zones rurales.

Tableau 8

CLASSEMENT SELON LES QUALITES (Moyenne)
en %

Qualité	I	II	III
Cuirs salés secs	20	50	30
Peaux de caprins salées sèches			
1 - Régions favorisées	40	40	20
2 - Régions défavorisées	20	50	30
Peaux d'ovins salées sèches	30	50	20
Peaux d'ovins et caprins séchées	25	50	25

Source : FAO et Advisory Group

La production en classement IV est estimée à 2 - 5 % de la production totale des cuirs et peaux. Elle est éliminée à l'achat.

Tableau 9

POIDS MOYENS DES CUIRS ET PEAUX

<u>Type</u>	<u>Kg/pièce</u>
Cuirs salés secs	8,7
Peaux salées sèches	1
Peaux d'ovins)	0,6
Peaux de caprins) Type Obbia (1)	0,4
Peaux d'ovins)	0,66
Peaux de caprins) Région Nord	0,5

Source : FAO et Advisory Group

(1) Les peaux type Obbia sont originaires de la Somalie Centrale

2.3. Emplois

2.3.1. Exportations de cuirs et peaux

Le tableau 10 donne les exportations contrôlées en brut pendant les dernières années.

Tableau 10EXPORTATIONS CONTROLEES 1967-1971

en 1.000 pièces

	Bovins	Ovins	Caprins
1967	112,6	1.147,9	3.035,8
1968	137,8	1.536,3	1.531,1
1969	107,2	1.367,0	2.532,6
1970	210,1	2.010,0	2.136,2
1971	390,0	1.613,0	2.310,0

Source : Foreign Trade Returns 1967-1971

Des enquêtes faites auprès des commerçants de cuirs et peaux et des comparaisons avec les statistiques des principaux pays clients révèlent en général une certaine sous-estimation. Ainsi, pour arriver aux exportations totales, les exportations contrôlées de la Somalie sont comparées avec les importations d'Aden, du Kenya, de l'Italie, de la Grèce et de Djibouti. Cette procédure mène aux résultats suivants :

Tableau 11EXPORTATIONS ESTIMEES 1967-1970

en 1.000 pièces

	Bovins	Ovins	Caprins
1967	94,3	1.083,7	1.328,6
1968	112,2	1.727,4	1.851,3
1969	124,4	2.014,7	2.202,2
1970	219,0	2.830,8	2.261,4

Source : FAO et Advisory Group

Le tableau 12 donne les valeurs mercuriales et les droits et taxes à l'exportation.

Tableau 12

VALEURS MERCURIALES DROITS ET TAXES

A L'EXPORTATION

	valeurs en Sh. So			
	valeur mercuriale	taxe d'exportation 12 %	taxe portuaire et taxe statis- tique : 2,5 %	total droits et taxes 14,5 %
Cuirs secs	200,00/ql (1)	24,00/ql	5,00/ql	29,00/ql
Cuirs salés secs	1,90/kg	0,23/kg	0,05/kg	0,28/kg
Peaux d'ovins sèches	3,00/pc (2)	0,36/pc	0,07/pc	0,43/pc
Peaux d'ovins salées sèches	3,00/kg	0,36/kg	0,07/pc	0,43/pc
Peaux de caprins sèches	3,00/pc	0,36/pc	0,07/pc	0,43/pc
Peaux de caprins salées sèches	5,00/kg	0,60/kg	0,12/pc	0,72/pc

Source : FAO et Advisory Group

(1) ql = Quintal = 100 kg

(2) pc = pièce

Les frais de transport maritime selon les informations de "Lloyd Triestino" Mogadishu sont les suivants :

Tableau 13

FRET MARITIME

	en Sh. So la tonne			
	Europe	Chine	Egypte	Aden
Bovins	400	233	300	50
Ovins	6301	371	300	50
Caprins	720	424	300	50

Source : FAO et Advisory Group

2.3.2. L'industrie du cuir

Il existe trois unités industrielles en Somalie, qui s'occupent du tannage et de la production d'articles en cuir. Elles produisent du cuir et des chaussures pour la consommation locale. Seul le "Hides and Skins Development Centre" produit d'autres articles, tels que des sacs à main, de la fourrure et des tapis.

Tableau 14

CAPACITES DE PRODUCTION DES TANNERIES

Etablissements	Type	en pièces/an
		Capacité
Missiou à Mogadishu	cuirs	54.000
	peaux	60.000
Drei à Brava	cuirs	10.000
	peaux	2.000
Hides and Skines Centre à Mogadishu	cuirs	8.000
	peaux	12.000

Source : FAO et Advisory Group

L'utilisation des capacités de production est estimée à environ 50 %, car les établissements souffrent souvent d'un approvisionnement insuffisant en cuirs et peaux.

Tableau 15

CAPACITE ET PRODUCTION DE CHAUSSURES DES UNITES INDUSTRIELLES

en nombre de paires

établissements	capacité par jour			production par jour		
	chaussures	sandaes	bottes	chaussures	sandaes	bottes
Missiou	300	400	100	20	300	70
Drei	60 ou	100		20	50	
Hides and Skines Centre	20 ou	50		20	35	

Source : FAO et Advisory Group.

Ces trois établissements produisent aussi des bottes militaires et des chaussures pour la police. A côté des unités industrielles il existe beaucoup d'ateliers artisanaux. Les artisans produisent principalement des sandales. Bien qu'aucun recensement sur le nombre d'artisans n'ait été fait, les ateliers semblent être bien représentés dans toutes les agglomérations. Approvisionnés en cuir par les tanneries et les importateurs de cuir, ils représentent en ville une forte concurrence pour les usines. En dehors des villes la demande est entièrement couverte par les artisans. En 1971, les ventes en cuirs finis de Missiou s'élevèrent à 6.650 pièces et de Drei à 1.230 pièces. La plus grande partie des cuirs et peaux tannés est en fait travaillée par ces établissements eux-mêmes.

Tableau 16

IMPORTATIONS DE CUIR 1967-1971

Années	1967	1968	1969	1970	1971
Importations					
en 1.000 kg	8,2	35,3	6,9	6,2	7,7
en 1.000 Sh. So	48,4	307,1	83,2	32,8	59,1
Prix Sh. So/kg	5,9	8,7	12,1	5,3	7,7
Origine principale	Indes	Indes	Italie	Italie	Indes

Source : Foreign Trade Returns 1967-1971.

La demande domestique totale en chaussures peut être estimée comme somme des importations annuelles et de la production industrielle et artisanale. Les importations moyennes ont été extraites des Statistiques du Central Statistical Department.

Tableau 17

OFFRE ET DEMANDE ANNUELLE DE CHAUSSURES

en milliers de paires

Type	Importations	Industrie	Artisanat	Demande totale
Sandaes caoutchouc	2.800	-	-	2.800
Sandaes plastiques	45	-	-	45
Bottes et chaussures en cuir	150	35	-	185
Sandaes en cuir	80	105	125	310
Total chaussures	3.075	140	125	3.340

Source : FAO et Advisory Group.

Actuellement, il parait difficile d'envisager l'éventualité d'une substitution des importations de chaussures par la production locale. En effet les prix des fabrications locales sont très élevés en comparaison des prix c.i.f. des chaussures importées, bien que les importations soient soumises à un droit à l'importation de 70 % pour les chaussures de cuir et de 30 % pour les sandales de caoutchouc ou de plastique.

Tableau 18

PRIX DES CHAUSSURES LOCALES ET IMPORTEES

en Sh. So la paire

Type	produit local prix de vente	produit importé	
		prix c.i.f.	prix de vente
Bottes militaires	45	26	-
Chaussures messieurs	50-55	23-26	55-65
" dames	35-50	-	-
Bottes type Safari	55-60	25-30	55-65
Sandaes en cuir messieurs	18-20	8-12	20-25
Sandaes en cuir dames	12-16	-	-
Sandaes caoutchouc, plastique	-	1,20-1,80	3,50-4,00

Source : FAO et Advisory Group.

Cette position de faiblesse se doit d'être améliorée. Mis à part les difficultés fondamentales au niveau de la production du matériel brut qu'il faudra surmonter, il sera nécessaire d'obtenir :

- des méthodes nouvelles pour le marketing de la chaussure
- la réduction des coûts élevés de la production locale
- un accroissement de la productivité du secteur traditionnel.

2.4. Projets

Au Ministère de l'Industrie, un groupe d'experts du PNUD travaille actuellement sur un plan de développement du secteur des cuirs et peaux. La construction de deux nouveaux abattoirs, à Mogadishu et Hargeisa, entre 1974 et 1976, devrait faire monter la production de cuirs et peaux d'animaux abattus sans les abattoirs urbains à 200.000 unités par an. A partir de 1974 l'usine de viande à Kisimayu doit fournir 65.000 cuirs par an. A ces trois abattoirs vont être attachées trois tanneries d'une capacité correspondante qui vont travailler les cuirs et peaux jusqu'au stade wet-blue. Pour les trois tanneries un montant d'investissements de 41 millions Sh. So a été prévu, dont 37 millions devraient être fournis par l'étranger. La tannerie de Kisimayu doit démarrer en 1975.

En relation avec la construction des tanneries à Mogadishu et Hargeisa, la construction de deux usines de chaussures d'une capacité de 30.000 paires par an chacune est projetée. Des investissements de 1 million Sh. So sont prévus. Pour arriver à évaluer la production totale de chaussures et sandales, on est actuellement en train d'exécuter un recensement des établissements traditionnels.

2.5. Bilan Ressources - Emplois

Faute de statistiques sur la part non commercialisée des cuirs et peaux, la production de cuirs et peaux a été prise égale à la part commercialisée. Ces chiffres de production sont donc à considérer comme étant des évaluations minimales.

Tableau 19

BILAN RESSOURCES EMPLOIS 1970

Production et emplois	Nombre	Poids en tonnes (3)	Valeur (2) en 1.000 Sh. So.
<u>CUIRS DE BOVINS</u>			
Estimation de la production (part commercialisée)	255.000 ⁽¹⁾	1.530	1.530
dont :			
- Export sec en douane	210.000	1.260	1.260
- Export hors douane	9.000	54	54
- Industrie	36.000	216	216
Autoconsommation et pertes	p. m.	p. m.	p. m.
<u>PEAUX D'OVINS</u>			
Estimation de la production (part commercialisée)	2.848.000 ⁽¹⁾	1.709	4.272
dont :			
- Export en sec en douane	2.101.000	1.206	3.015
- Export hors douane	820.000	492	1.230
- Industrie	18.000	11	27
Autoconsommation et pertes	p. m.	p. m.	p. m.
<u>PEAUX DE CAPRINS</u>			
Estimation de la production (part commercialisée)	2.279.000 ⁽¹⁾	1.139	3.417
dont :			
- Export en sec en douane	2.136.000	1.068	3.204
- Export hors douane	125.000	62	186
- Industrie	18.000	9	27
Autoconsommation et pertes	p. m.	p. m.	p. m.

NORMES UTILISEESCuir de bovins

poids unitaire moyen (sec) 6 kg
valeur unitaire moyenne (2) 1 Sh. So./kg

Peaux d'ovins

poids unitaire moyen (sec) 0,6 kg
valeur unitaire moyenne (2) 2,5 Sh. So./kg

Peaux de caprins

poids unitaire moyen (sec) 0,5 kg
valeur unitaire moyenne (2) 3 Sh. So./kg

(1) Evaluations minimales

(2) Prix à la production

(3) Poids équivalent sec

3. CONCLUSION

A partir d'une amélioration du matériel brut, un développement de l'industrialisation peut s'amorcer. Les exportations de cuirs et peaux travaillés jusqu'au stade picklé ou wet-blue doivent être possibles pourvu qu'elles satisfassent aux normes exigées sur le marché international. L'approvisionnement de base des tanneries attachées aux abattoirs étant assuré, la collecte des cuirs et peaux de brousse pour les tanneries et leur qualité peuvent s'accroître au cours des années à venir.

La production de cuir fini pour l'exportation ne devrait pas être envisagée pour l'instant non seulement à cause des problèmes de qualité, de délais de transport et des changements rapides de la mode dans les pays clients, mais surtout car le marché intérieur offre des possibilités pour la vente de cuir fini correspondant à la demande actuelle et la demande future des usines de chaussures : l'approvisionnement des unités existantes et des unités projetées dans les trois prochaines années doit être assuré. Du fait qu'il existe une possibilité de substitution aux importations dans le domaine de la chaussure, il faudrait, en outre, améliorer la productivité des unités existantes, de façon à réduire les prix des produits et trouver des méthodes nouvelles pour le marketing.

La collecte en vue de l'exportation étant fortement liée au commerce général des difficultés se posent pour l'approvisionnement des unités industrielles. De la part de l'Etat, il serait nécessaire de régler la collecte afin de permettre l'approvisionnement des tanneries et d'améliorer la qualité des peaux en améliorant les techniques d'abattage, de dépouillement et de conditionnement. A partir d'un approvisionnement certain en cuirs et peaux des tanneries par les abattoirs, le semi-tannage peut s'étendre plus tard aux cuirs et peaux de "brousse". Il reste à savoir cependant dans quelle mesure le Gouvernement sera capable d'influencer les circuits commerciaux traditionnels.

REPUBLIQUE MALGACHE

Monnaie : Franc Malgache

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F MG = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974 , 1 uc = 1, 20635 \$ US

au 1. 1. 1973 , 1 uc = 1, 08571 \$ US

Ce rapport a été établi par M. PAQUIER (SEDES, Paris) à partir des données recueillies sur place et des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

	Page
1 - ELEVAGE, ABATTAGES	1
1.1. <u>Capital Elevage</u>	1
1.2. <u>Abattages de bovins</u>	4
2 - CUIRS DE BOVINS	7
2.1. <u>Ressources</u>	7
2.1.1. Caractéristiques des peaux	7
2.1.1.1. Généralités	7
2.1.1.2. Définition des défauts	8
2.1.1.3. Définition des choix	8
2.1.1.4. Classification par types	9
2.1.1.5. Répartition par types	11
2.1.2. Collecte	13
2.1.2.1. Structures et prix	13
a - Cuirs d'abattoirs	13
b - Autres cuirs	14
2.1.2.2. Quantités collectées	16
2.1.2.3. Répartitions régionales	16
2.1.3. Importations (tous cuirs)	18
2.2. <u>Emplois</u>	20
2.2.1. Généralités	20
2.2.2. Transformation	20
2.2.2.1. Tannerie existante	21
2.2.2.2. Projet de tannerie	24
2.2.2.3. Fabrication de gélatine	25
2.2.2.4. Artisanat	27
2.2.3. Exportations	27
2.2.3.1. Structures, modes et frais de commercialisation	27
2.2.3.2. Règlementation	29
2.2.3.3. Quantités et valeurs exportées	29
2.2.3.4. Destination des exportations	32
2.2.3.5. Prix	33

	Page
3 - PRODUITS MANUFACTURES	34
3.1. <u>Chaussures</u>	34
3.1.1. Commerce extérieur	34
3.1.2. Production	35
3.1.3. Marché malgache et possibilités d'exportations	37
3.2. <u>Autres Articles en cuir</u>	37
4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS	39
4.1. <u>Cuir et peaux</u>	39
4.2. <u>Chaussures</u>	42
4.3. <u>Autres articles en cuir</u>	43

1 - ELEVAGE, ABATTAGES

1.1 - Capital élevage

Pour les dernières années l'évolution des effectifs estimés ou retenus aux rôles des contributions directes a été la suivante :

Tableau 1

EFFECTIFS

en 1.000 têtes

	1961	1968	1969	1970	1971
Bovins	9.426	10.420	10.550 (1)	10.650 (1)	10.500 (1)
Ovins	222	605	618	665	673
Caprins	289	773	1.088	1.044	1.051
Porcins	398	522	637	551	670

Sources : Direction de l'Élevage sauf estimation des auteurs (1)

Pour 1968 et 1970, la direction de l'élevage donne la répartition géographique ci-dessous du cheptel :

Tableau 2

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHEPTEL

(soumis à l'impôt et estimations)

1968 - 1970

en 1.000 têtes

Province	Bovins		Ovins		Caprins		Porcins	
	1968	1970	1968	1970	1968	1970	1968	1970
Tuléar	2.198,2	2.020,5	534	575	735	995	100	80
Majunga	1.907,0	1.872,0	4	1	25	22
Fianarantsoa	1.128,3	1.112,1	14	22	-	1	130	130
Tananarive	978,5	867,4	51	57	1	1	250	220
Tamatave	388,0	410,1	1	1	-	-
Diego Suarez	301,2	295,4	1	10	12	25
Total	6.901,2	6.577,5	605		773		522	510
Estimations officielles	10.400,0	8.782,0 ou 9.900,0	605	666	773	1.044	522	551

... : inférieur à 40.000

Ces chiffres, qui ne peuvent être considérés que comme des estimations puisqu'aucun dénombrement systématique du cheptel n'a été opéré dernièrement, ne font pas apparaître clairement les tendances d'évolution du troupeau. Sauf calamités exceptionnelles, il semble qu'un taux de croissance du troupeau de 1 % par an puisse être considéré comme susceptible de se poursuivre dans les prochaines années.

On admet couramment que le cheptel bovin compte 10,5 millions de têtes, dont la plus grande partie (60 %) se trouve dans les deux provinces de Tuléar et Majunga.

Les ovins se trouvent presque en totalité dans la partie Sud de la province de Tulear. De nombreux moutons d'Arles et d'Afrique du Sud en particulier sont élevés dans le voisinage de Ambovombe. Bien que la laine de ces animaux soit appréciée et que des possibilités de développement de cet élevage soient reconnues, les exportations de peaux semblent devoir rester limitées.

Les caprins sont également concentrés dans la zone du Sud de l'Ile. Le nombre des animaux recensés se situe entre 700.000 et 1.000.000. Dans la région d'Ampanihy l'existence d'un troupeau de chèvres métis Angora est connue depuis longtemps (1914) ; il compte environ 50.000 têtes. Les toisons sont déjà utilisées pour la fabrication artisanale de tapis. Il est prévu d'entreprendre prochainement la régénération du troupeau par l'importation de reproducteurs avant que la disparition progressive du troupeau ne devienne irréversible.

Les porcins sont davantage répartis sur l'ensemble du territoire et se rencontrent surtout à proximité des agglomérations urbaines. Dans le Sud, l'utilisation éventuelle des qualités non exportables de pois du Cap dans les aliments composés peut permettre d'envisager une certaine extension de cet élevage dans le but d'approvisionner plus complètement le marché intérieur.

D'après les chiffres de l'INSRE (Institut National de la Statistique et de la Recherche Economique), le nombre des porcins abattus annuellement en vue de leur transformation en usine a évolué comme suit :

de 1960 à 1964	:	entre 11.275 et 7.949	-	moyenne annuelle	9.200
de 1965 à 1969	:	entre 6.700 et 4.092	-	" "	5.200
en 1970	:	8.488			
en 1971	:	9.936			
en 1972	:	7.019			

La taille de ces cheptels ovins, caprins et porcins apparait donc comme modeste. La dispersion des animaux et le mode d'abattage le plus souvent familial rend difficile l'évaluation des disponibilités en peaux et leur collecte en vue d'une transformation à caractère industriel.

Les produits dérivés de ces élevages sont donc apparus comme ne devant pas donner lieu à moyen terme à des exportations importantes vers les pays industrialisés. De ce fait, ils n'ont pas été retenus pour être étudiés en détail dans le cadre du présent rapport.

1.2 - Abattages de bovins

Les abattages de bovins sont couramment estimés à **900.000** têtes dont **310.000** déclarés en 1968 et plus de **350.000** en 1970, ils se répartissent de la façon suivante :

Tableau 3

REPARTITION DES ABATTAGES DE BOVINS

en nombre de têtes

	1968	1969	1970
Abattages municipaux	193.000	173.500	231.800
Abattages industriels	68.300	96.000	87.600
Abattages déclarés autres	49.000	54.700	51.500
Sous total	310.300	324.200	352.900
Abattages familiaux (estimations)			
commercialisés	130.000		
auto-consommés	340.000		
Abattages non déclarés (bouchers) estimation	125.000		
Total	905.300		

Tableau 4

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ABATTAGES CONTROLES

en 1.000 têtes

Provinces	1968					1970					1971
	Abattages municipaux déclarés et autres			Abat- tages indus- triels	Total	Abattages municipaux déclarés et autres			Abat- tages indus- triels	Total	Abattages industriels
	Ch-1	A. Loc	Total			Ch-1	A. Loc	Total			
Tuléar	5,4	23,9	29,3	13,4	42,7	6,2	20,1	26,3	19,5	45,8	26,3
Majunga	9,4	25,8	35,2	-	35,2	10,0	20,5	30,5	-	30,5	-
Fianarantsoa	5,3	33,8	39,1	9,4	48,5	14,2	29,9	44,1	20,6	64,7	38,0
Tananarive	40,1	47,8	87,9	35,4	123,3	42,5	68,5	111,0	47,5	158,5	70,2
Tamatave	10,6	19,1	29,7	2,8	32,5	16,3	14,4	30,7	-	30,7	-
Diego Suarez	8,9	11,9	20,8	7,3	28,1	11,3	11,4	22,7	-	22,7	-
Total	79,7	162,3	242,0	68,3	310,3	100,5	164,8	265,3	87,6	352,9	134,5

Source : Direction de l'Elevage

Ch-1 : chef lieu de province

A. Loc : autre localité

Compte tenu des estimations faites dans la partie "Elevage - Viandes" du présent rapport les disponibilités en cuir auraient été les suivantes :

- abattages dans villes de plus de 5.000 habitants :	140.200	
- abattages dans petits centres	: 60.000	} 812.000
- abattages bouchers ruraux	: 198.000	
- abattage pour autoconsommation	: 554.000	
- exportations (150.150 - 20.150 sur pieds)	: 130.000	
		<hr/>
		1.082.200

arrondi à 1.100.000.

En 1972, les abattages industriels ont atteint 148.000 ce qui correspond à une augmentation moyenne importante de 17,5 % par an de 1968 à 1972.

2 - CUIRS DE BOVINS

2.1 - Ressources

2.1.1 - Caractéristiques des cuirs

2.1.1.1 - Généralités

Compte tenu de la nature et de la composition actuelle du troupeau malgache, la plus grande partie des disponibilités sont les cuirs de zébus, épais dans leur ensemble : "La texture de leur fibre les destinent à des fabrications bien déterminées : semelles, cuirs à dessus grainé..." (1)

Les caractéristiques de ces cuirs varient suivant leur origine ainsi que suivant les modes d'abattages et de dépouillements. Sur les Plateaux, les cuirs sont en général de bonne qualité mais marqués au feu. Par contre, dans la région de Tulear, où ils sont également de qualité satisfaisante, ils sont sans marque à feu ; les éleveurs marquent leurs bêtes à l'oreille, puis les cornes des animaux sont époinçonnées et de nouveaux matricules sont gravés sur les cornes lors de l'arrivée des bêtes dans les ranchs de regroupement.

Ce mode de marquage donne entièrement satisfaction aux responsables des troupeaux. Il convient de le signaler à l'intention des partisans des marques à feu, sur la croupe, qui prétendent utiliser le seul moyen d'identification de leurs bêtes, tout en convenant que le procédé est une mutilation pour l'animal et déprécie la valeur du cuir. Les cuirs de la Côte Est sont en général plus lourds que ceux des Hauts Plateaux et souvent moins bien préparés.

Le poids unitaire des cuirs verts des bovins abattus dans les abattoirs municipaux et industriels se situe aux alentours de 22 - 25 kg, la moyenne étant de 23,5 kg. Celui des cuirs d'autres provenances est variable et plutôt inférieur. Les cuirs arseniqués secs pèsent en moyenne 8,1 kg l'unité. Leur dimension moyenne est de 28 à 30 pieds carrés.

(1) Rapport "Réorganisation et promotion de la branche cuirs et peaux à Madagascar". M. Chambard, 1969 - 1970.

2.1.1.2 - Définition des défauts

Les défauts énumérés dans les textes réglementant le conditionnement des cuirs et intervenant dans leur classement par choix sont au nombre de dix :

- échauffure (pourriture sur cuir préparé trop tard, mouillé ou pas assez séché)
- frottage (frottement ou blessure ancienne)
- mitage (tâche blanche due à des piqûres d'insectes)
- trouage
- gale
- abcès
- cassure (plis sur cuirs séchés au soleil)
- coutelure
- coups de cornes
- marques à feu.

2.1.1.3 - Définition des choix

	1er choix	2ème choix	3ème choix
Cuir	1 défaut au collet ou au flanc	3 défauts au flanc ou deux au croupon	Plus de défauts qu'au 2ème choix
Croupon	sans défaut	1 défaut	"
Collet	1 défaut	2 défauts	"
Flanc	1 défaut	2 défauts	"

Les cuirs à échauffure généralisée et les cuirs en dentelles sont classés dans les écarts. Le crouponnage des cuirs présentant une gale ou une échauffure généralisée est interdite.

2.1.1.4 - Classification par types

- Peaux salées vertes

L'arrêt du 22 Décembre 1939 portant application du décret du 13 Juin 1929 définit les 7 types de peaux (Extra N° 1, Extra N° 2, Types N° 1, 2, 3, 4 et tout venant) suivant les raies minimum (de 13 à 25 kg). Les peaux de type extra doivent en outre ne pas porter de marques à feu.

La sortie des peaux "plombées" (avec surcharges de viandes ou de terre) est interdite.

- Arrêté du 27 Septembre 1944 portant application du décret du 13 Juin 1929. (Cf. Tableau 5)

Tableau 5

DEFINITION DES TYPES DE CUIRS

	Provenance	Poids mini (en kg)	Raie mini (en kg)	Tolérance
<u>Cuir arseniqués secs</u>				
Extra Frigo N° 1	usine	7	9	Mini 90 % 1er choix, Marques à feu, maxi 30 %
Extra Frigo N° 2	usine	7	8	idem
Extra boucherie N° 1	abattoirs publics	7	9	idem
Veaux extra	abattoirs publics		1 à 3,5	Mini 90 % 1er choix
Type Courant N° 1 : TC1	usine abattoirs tueries brousse	7	8	Mini 80 % 1er choix, Marques à feu maxi 30 %
Type Courant N° 2 : TC2	usine abattoirs tueries brousse		5	Mini 70 % 1er choix, 30 % 2ème choix Marques à feu maxi 30 %
Type Courant N° 3 : TC3	idem	7	8	100 % 2ème choix
Type Courant N° 4 : TC4				2 et 3ème choix sans écarts
Ecarts				sans 1er, 2ème ni 3ème choix
<u>Cuir salés secs</u>				
Type usine	usine		13	Mini 90 % 1er choix
Boucherie type N° 1	abattoirs publics		14	Mini 80 % 1er choix
Boucherie type N° 2	idem		10	idem
Type N° 1	toute pro- venance		14	Mini 60 % 1er choix 30 % 2ème, 10 % 3ème
Type N° 2	idem		10	idem
Type N° 3	idem		8	idem
Type N° 4	idem		5	idem
Type N° 5	idem			2ème, 3ème choix ou écarts

Les livraisons doivent être préparées en paquets de 10 peaux, sauf pour les peaux de veaux (50).

- décret 60 - 518 du 21 Décembre 1960 sur la classification des "cuirs arseniqués crouponnés".

Croupons (emballés par 20)

Types C1 (raie mini 3,75 kg) C2, C3, C4, C5 (raie mini 3,3 kg)

Collets (emballés par 40)

- sans tête, types K1 (raie mini 1,85 kg), K2, K3, K4, K5 ;

- avec tête, types KT1 (raie mini 2,55 kg), KT2, KT3, KT4, KT5.

Flancs (emballés par 40)

Types F1 (raie mini 2,25 kg), F2, F3, F4 (raie mini 1,20 kg), F5.

2.1.1.5 - Répartition par types

La répartition par types des cuirs arseniqués secs exportés, a évolué de la façon suivante de 1961 à 1971, d'après les statistiques du Service du Conditionnement :

Tableau 6

REPARTITION DES CUIRS EXPORTES. PAR TYPE

en %

Cuirs de bovins arseniqués secs	1961	1966	1967	1968	1969	1970	1971		
							%	Tonnes	Nombre (1)
Extra Frigo N° 1	3,9	6,0	6,6	4,4	4,3	3,5	11,0	260,7	32.592
Extra Frigo N° 2	1,2	3,5	0,7	-	1,2	1,4	3,1	73,1	9.138
Extra boucherie	26,4	23,2	24,6	23,0	22,3	25,0	24,5	580,1	72.518
Type courant N° 1 TC1	27,5	14,1	22,3	23,6	22,1	18,9	16,0	379,6	50.614
Type courant N° 2 TC2	12,3	10,1	10,1	8,8	8,3	8,9	9,4	222,3	29.636
Type courant N° 3 TC3	8,8	8,7	10,4	13,4	15,9	16,8	14,7	347,8	46.367
Type courant N° 4 TC4	9,8	10,3	10,4	10,8	12,3	10,0	9,3	220,7	29.425
Ecartés	3,2	3,1	2,7	3,0	3,3	3,0	2,3	56,1	7.485
Hors Normes	6,9	11,0	12,2	13,0	10,3	12,5	9,7	230,3	30.706
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	-	-
Total								2.370,7	308.481

(1) En prenant pour base 8 kg par cuir sec Extra Frigo et Extra boucherie
7,5 kg " " " autre

Il apparaît que la part des "Extra Frigo" après être restée sensiblement la même de 1961 à 1970, a progressé soudainement en 1971 en raison d'une augmentation correspondante des abattages industriels, stimulés par les possibilités d'exportations de viandes à des prix rémunérateurs.

Dans les types courants, la diminution de la part des TC1 et TC2 s'accompagne d'une augmentation de celles des TC3 faisant apparaître un phénomène inquiétant de diminution progressive de la qualité des cuirs de provenances diverses.

2.1.2 - Collecte

2.1.2.1 - Structures et prix

La collecte des cuirs de bovins est organisée différemment suivant l'origine et le mode d'abattage.

a - Cuirs d'abattoirs (municipaux et industriels)

Les peaux des bovins abattus dans les abattoirs municipaux et industriels sont achetées ou enlevées fraîches :

- ou par les sociétés commerciales qui se chargent du transport et des différentes opérations de conservation (rinçage, écharnage, arsenicage, cadrage, séchage, triage, pliage et parfois crouponnage, puis paquetage) dans des installations qui leur sont propres, réparties dans les grands centres. A partir de ces centres, elles procèdent aux expéditions chez les industriels ou à l'exportation.
- ou par la tannerie qui procède :
 - . soit directement au tannage pour les peaux disponibles à proximité de l'usine, dont le traitement peut être entrepris au plus tard 5 heures après l'abattage.
 - . soit au salage en vue d'un tannage ultérieur.
 - . soit à l'arsenicage et au séchage pour constituer des stocks nécessaires à la marche régulière de l'usine ou procéder à des échanges ou des ventes avec les autres industriels ou les exportateurs.

Dans d'autres cas enfin, elles sont salées sur place par les soins du personnel de l'abattoir industriel puis expédiées salées à la tannerie.

Les contrats se passent de gré à gré, le plus souvent le prix est fixé à l'unité, pour la durée de la campagne (Février à Septembre) sans distinction de type ni de qualité. Dans d'autres cas, plus rares actuellement, les prix d'achat sont indexés sur les cours CAF Europe, avec un coefficient correctif tenant compte des frais de ramassage, de triage, de conservation, de manutention, d'expédition, de frêt et d'assurances.

Les types et les qualités de ces peaux vertes sont variables suivant les régions mais présentent pour un abattoir déterminé une certaine homogénéité. Dans les abattoirs industriels la dépouille est en général effectuée de façon satisfaisante. Par contre, souvent, des progrès restent à faire dans les abattoirs municipaux, ce qui explique les prix moins élevés des peaux vertes provenant de ces abattoirs.

En Janvier 1973, les prix payés pour les peaux vertes étaient les suivants :

- aux abattoirs municipaux de 625 à 800 FMG, la peau verte de 22 kg environ,
- aux abattoirs industriels de 800 à 1.000 FMG la peau verte de 22 à 25 kg, soit environ de 35 à 40 FMG le kg frais (28 à Diego - Suarez).

Ces prix correspondent à la période de conjoncture favorable actuelle. Ils étaient de 40 à 50 % moins élevés au début de 1972 et de 14 FMG le kg frais en Novembre 1969.

b - Autres cuirs

Les peaux des animaux abattus par les bouchers individuels ou par les particuliers sont achetées le plus souvent par des collecteurs, indépendants ou membres des réseaux de collecte des sociétés commerciales ou industrielles.

Ces collecteurs passent régulièrement sur les marchés et paient comptant les producteurs à l'unité sans distinction, suivant les poids, les tailles ou les qualités. Ils stockent les cuirs jusqu'à ce qu'ils puissent effectuer une expédition de taille suffisante à la société acheteuse. Ils travaillent sur avances qui leur sont consenties par les sociétés commerciales ou industrielles et disposent pour le service qu'ils rendent d'une marge d'environ 15 % du prix qui leur est payée par la société.

Ces cuirs sont de qualités très variables en raison surtout de la façon dont ont été effectués la dépouille et le séchage. En plus des défauts des peaux elles-mêmes, il arrive souvent que les instruments utilisés pour la dépouille ne permettent pas d'effectuer un travail correct et qu'en plus, cette opération délicate ne soit pas réalisée avec tout le soin nécessaire. Le séchage est effectué :

- soit de façon relativement satisfaisante dans les séchoirs disposés sur l'ensemble du territoire à proximité des abattoirs ou des tueries. On en compte une trentaine dans lesquels sont séchées environ 150.000 peaux par an ;
- soit par les bouchers ou par les producteurs. Il s'agit dans ce cas le plus souvent de séchage effectué par terre (ou sur cadre) et au soleil c'est à dire dans de mauvaises conditions pour la conservation et le traitement ultérieur des cuirs.

Les prix, vendus usine ou dépôt, payés aux collecteurs en Janvier 1973 par les sociétés étaient les suivants :

- 1er et 2ème choix : de 90 à 110 FMG le kg sec, soit de 800 à 1.100 FMG le cuir sec de 9 à 10 kg ;
- 3ème choix : de 45 à 50 FMG le kg sec, soit environ 400 FMG le cuir sec de 7,5 à 8 kg ;
- Ecartés et 4ème choix : 20 FMG le kg sec ;
- Déchets : 10 FMG le kg sec.

Il n'existe pas de relevé effectué sur place pour les prix payés par les collecteurs aux producteurs. Toutefois, à partir de certains éléments fragmentaires recueillis, pour la province de Tananarive, les cuirs secs semblent avoir été payés au producteur entre 20 et 65 FMG le kg.

2.1.2.2 - Quantités collectées

Sur les Hauts Plateaux, la collecte est bien organisée, les pertes après abattages sont considérées comme peu importantes. Il en est de même à proximité des centres urbains, dans les régions d'élevage. Mais le taux de collecte "en brousse" varie suivant la densité de répartition des peaux à collecter, les difficultés d'acheminement et surtout des prix payés aux collecteurs qui sont eux-mêmes fonction des cours mondiaux. Ainsi ces dernières années, jusqu'à 1972, où les prix sont restés stables à un niveau bas, la collecte était pratiquement abandonnée dans certaines régions ou en certains points de territoire éloignés de tout centre important de ramassage. Toutefois, les structures de collecte subsistaient et se sont "réanimées" rapidement dès que les prix ont atteint des niveaux jugés rémunérateurs, dans le courant de 1972.

Au cours des dernières années, la collecte a porté sur les quantités suivantes qui peuvent être estimées à partir des emplois industriels (tannerie, gélatine) artisanaux (estimés) et des exportations, soit :

Peaux collectées et commercialisées :	435.000	en 1969
	390.000	en 1970
	440.000	en 1971
	480.000	en 1972.

Si on admet, pour les mêmes années, que le nombre moyen des abattages a été de l'ordre de 900.000 à 1.100.000, les pertes pour chacune des quatre dernières années ont été comprises entre 500 à 700.000 cuirs, représentant de 56 à 64 % des disponibilités et pour l'ensemble des quatre années environ 2.000.000 de cuirs soit près d'un milliard FMG au prix des cuirs secs payés au collecteur au début de 1972 (environ 50 FMG le kg sec).

2.1.2.3 - Répartition régionale

La répartition régionale de l'origine des cuirs arseniqués secs exportés, a été la suivante en 1971, d'après les statistiques du Service du conditionnement :

Tableau 7

ORIGINE DES CUIRS EXPORTES

PROVINCE	VILLE	Poids en tonnes		%
TULEAR			730,0	30,8
	Tulear	694,7		
	Fort-Dauphin	35,3		
TANANARIVE			637,6	26,9
	Tananarive	331,0		
	Antsirabe	306,6		
FIANARANTSOA			565,6	23,9
	Fianarantsoa	452,6		
	Manakara	94,6		
	Farafangana	18,4		
TAMATAVE			232,0	9,8
	Tamatave	164,7		
	Ambatondralaka	59,1		
	Maroantsetra	8,2		
MAJUNGA			110,3	4,7
	Majunga	110,3		
DIEGO-SUAREZ			95,2	3,9
	Diego-Suarez	57,3		
	Nossi-Be	16,8		
	Antalaha	12,9		
	Vohemar	8,2		
				2370,7

Les cinq postes les plus importants :

- Tulear pour le Sud
- Fianarantsoa, Tananarive, Antsirabe, sur les Hauts Plateaux
- Tamatave à l'Est.

représente 82,3 % de l'ensemble.

2.1.3 - Importations (tous cuirs)

Les importations des cuirs et peaux au cours des dernières années sont restées limitées et ont porté principalement sur les cuirs préparés, destinés à la fabrication de chaussures. Nous donnons également ci-contre les importations de succédanés contenant du cuir destinés au même usage ainsi qu'à la fabrication de certains articles de maroquinerie.

Tableau 8

IMPORTATIONS DE CUIRS, PEAUX ET SUCCEDANES

(1967-1971)

Q : Quantités en tonnes

V : Valeur en millions

FMG

	1967	1968	1969	1970	1971
Cuirs et peau					
Q	13,8	27,1	21,1	12,8	16,8
V	17,0	27,4	25,9	16,6	20,9
Succédanés contenant du cuir (41.10.00)					
Q	45,0	84,8	71,6	37,7	63,8
V	9,6	18,4	16,6	9,6	14,5
Total 41.					
Q	58,8	111,9	92,7	50,5	80,6
V	26,6	45,8	42,5	26,2	35,4
dont 41.02.00 Cuirs de bovins, équidés, préparés					
Q	6,3	-	-	-	-
V	6,6	-	-	-	-
41.02.90. Cuirs préparés					
Q	-	14,7	10,3	5,5	9,3
V	-	9,4	10,1	6,8	9,1
41.03.00 Peaux ovins préparées					
Q	0,3	1,3	1,5	1,6	1,5
V	0,5	1,4	2,0	1,3	1,7
41.06.49 Peaux ovins, caprins, chamoisées					
Q	0,7	0,7	0,2	0,2	0,1
V	1,0	1,8	0,9	0,7	0,5
41.08.29. Cuirs de bovins, veaux, équidés vernissés					
Q	5,6	7,3	3,3	3,3	2,8
V	6,4	9,0	5,5	3,3	3,8

2.2 - Emplois

2.2.1 - Généralités

Jusqu'en 1948, le seul emploi des cuirs collectés a été l'exportation sous forme de cuirs arseniqués séchés. De 1928 à 1948 ces exportations se sont situées entre les quantités extrêmes 237.000 unités en 1946 et 1.035.000 en 1928, la moyenne pour ces 20 années ayant été de 502.000 peaux. Depuis la création d'une tannerie en 1948, puis d'une seconde, les quantités de cuirs bruts exportées ont varié jusqu'en 1960 entre 305 et 715.000 (moyenne 483.000). Les quantités transformées dans les tanneries se situant autour de 50.000 peaux. Au cours des dernières années, la répartition des emplois a été la suivante :

Années	Industrie	Artisanat (estimations)	Exportations	Total emplois
1969	70.000	20.000	345.000	435.000
1970	80.000	20.000	290.000	390.000
1971	140.000	20.000	280.000	440.000
1972	200.000	20.000	260.000 (1)	480.000

(1) Estimations à partir des 10 mois 72/71

Le niveau des emplois a donc de nouveau atteint près de 500.000 cuirs mais leur répartition fait apparaître une augmentation des emplois industriels au détriment des exportations en brut.

2.2.2 - Transformations

Actuellement les peaux fraîches, salées et séchées sont transformées dans deux installations industrielles : une tannerie et une fabrique de gélatine.

2.2.2.1. - Tannerie existante

La tannerie d'Anjeva (à environ 25 km à l'Est de Tananarive le long de la voie ferrée menant à Tamatave) a été construite en 1948 par des tanneurs français avec une capacité d'environ 150.000 cuirs par an, dont la plupart tannés "végétal". Pour diverses raisons : détérioration du marché des cuirs tannés "végétal", progression des semelles en produits synthétiques, gestion, l'usine a du cesser son activité au bout de quelques années. Reprise en 1954 par les Ets BARDAY, actuellement "Omnium Industrièl de Madagascar", son activité a été restreinte jusqu'en 1969 en raison des conditions du marché. Puis cette activité s'est développée au cours des dernières années passant de 55 000 cuirs tannés en 1968 à 70 000 en 1969 puis 200 000 en 1972. Une seconde tannerie installée près de Tananarive, à Tanjom-Bato, a également été reprise par les Ets BARDAY, mais elle n'est plus en activité.

Actuellement la tannerie d'Anjeva dispose d'une capacité de 1.500 cuirs par jour, soit environ 45.000 pieds carrés (p. c.) ou 300.000 cuirs par an.

Les installations comprennent :

- un ensemble de bâtiments formant hangars et bureaux pour réception, triage et séchage des peaux ;
- un quai sur voie ferrée avec raccordement à la ligne Tananarive - Tamatave ;
- des ateliers de tannage dont des cuves pour tannage végétal bureaux, ateliers d'entretien ;
- laboratoires et ateliers de finissage.

Une partie du matériel est ancien, en particulier 15 foulons de 3 x 3 Vallerio, mais il est en cours de remplacement et il a déjà été complété ces deux dernières années par du matériel récent (200 millions FMG d'investissements en 1971 et 1972). Ce matériel comprend en particulier, un challenge cook, uneessoreuse continue Aletti, une scimatic Mercier, une dérayeuse Aletti, uneessoreuse et mise au vent Mercier, un séchoir sur glaces à vapeur, une palissonneuse automatique, un séchoir sous vide et un matériel de finissage simple, discontinu pour une capacité de 50 à 80.000 pieds carrés par mois. Une installation pour fabrication de colles existe mais ne fonctionne pas.

Les effectifs sont passés de 139 en 1969 à 233 en 1972. Tous les emplois sont actuellement malgachisés, y compris la Direction Technique. La masse salariale est de 50 millions FMG, sans les charges sociales. De temps en temps, il est fait appel à des spécialistes étrangers pour résoudre au cours de mission de durée variable, des problèmes particuliers ou mettre au point de nouvelles fabrications. Comme nous l'avons vu à propos de la collecte, divers canaux sont utilisés pour l'approvisionnement de la tannerie. Les achats sont effectués directement à l'abattoir municipal ou aux abattoirs industriels de Tananarive pour les peaux vertes. Pour les cuirs secs, ils sont réalisés par les collecteurs appartenant au réseau de collecte de la société (ils sont une trentaine), soit par des collecteurs indépendants, soit par des sociétés commerciales.

Au cours de la dernière campagne (1.4.72 au 20.3.73) les mises à l'eau ont été les suivantes :

- zébus	192.666	cuirs
- zébus	127	collets
- zébus	6.748	croupons
- veaux	1.643	peaux
- moutons	5.908	peaux
- chèvres	971	peaux

Pour les bovins la production et les ventes se sont réparties de la façon suivante :

Marché local, tannage au végétal, environ 6.000 cuirs
 " " , tannage au chrome, " 20.000 "

Exportations :

- 305.300 bandes (2 bandes = 1 cuir) tannées au chrome, soit, 4,4 millions de pieds carrés et 654 tonnes ;
- 1.550 croupons chrome soit 20.200 pieds carrés et 3,1 tonnes ;
- 125.350 croûtes souples, soit 438.400 pieds carrés et 47,7 tonnes ;
- 2,8 tonnes de déchets (croûtes).

Pour la plus grande partie de la production il s'agit de cuirs tannés qui sont exportés pour subir chez les acheteurs les opérations de finissage. Les acheteurs sont les tanneurs européens, le plus souvent.

Les prix de gros, départ usine, TUT 12 % en sus, pratiqués en Février 1973 ont été les suivants :

Zébus

Tannage au chrome : Vachette 95 à 155 FMG le pied carré.
 : Bandes souples 95 " "
 : Croupons couleurs 160 à 180 " "

Tannage végétal : Demi jarret }
 : Bande } 120 à 160 FMG le pied carré
 : Croupons }
 : Collet } 85 à 105 FMG le pied carré
 : Flanc }
 : Croupon lissé battu }
 : pour semelle } 290 à 320 FMG le pied carré

Veau

- au chrome 100 à 195 FMG le pied carré
 - végétal, naturel glacé 115 " " "

Mouton

- au chrome 90 à 170 FMG le pied carré
 - végétal 70 à 135 " " "

Croûtes

- au chrome 60 à 85 FMG le pied carré
 - au chrome souple 20 à 40 " " "
 - végétal 70 " " "

Velours

130 à 190 FMG le pied carré

Croûtes velours

90 à 130 " " "

Le chiffre d'affaires sortie usine, se répartit entre :

- les exportations : 400 millions FMG
- le marché local : 60 millions FMG.

Les investissements se poursuivent pour remplacer le matériel ancien, le compléter par du matériel moderne et aménager les bâtiments. Les prévisions pour 1974 sont les suivantes :

1973/74 : 290.000 cuirs dont 270.000 tannés au chrome, exportés avec 268 emplois.

Dans l'état actuel du marché, le facteur limitant risque d'être l'approvisionnement en cuirs verts ou secs. Des mesures, qui seront évoquées à propos des exportations, ont été prises récemment par le Gouvernement tendant à limiter les exportations de cuirs bruts au profit des industries de transformation locale.

2.2.2.2 - Projet de tannerie

La Société BATA a présenté un projet de tannerie en 1968 en même temps que celui de sa nouvelle usine de chaussures. Cette dernière est en fonctionnement depuis 1971. Tandis que la tannerie est toujours à l'état de projet, en cours de négociation. En cas de réalisation, cette tannerie serait implantée à proximité de l'usine de chaussures, elle-même construite près du nouvel abattoir de Tananarive.

La capacité initiale prévue pour la tannerie est de 500 cuirs par jour, soit 100.000 par an, pouvant être porté à 800 et 1.000 cuirs par jour.

Dans la première phase le personnel serait de 70 salariés.

La production prévue est pour 2/3 environ des cuirs tannés destinés à l'exportation dont le finissage est à effectuer par le client, le 1/3 restant étant constitué de cuirs finis destinés soit aux usines Bata (Tananarive, Ile Maurice et autres éventuellement) soit aux artisans locaux.

2.2.2.3 - Fabrication de gélatine

La société SOMAGEL, créée en 1959 sur capitaux privés, est entrée en production en Février 1972. Le capital actuel de 140 millions FMG est maintenant détenu en majorité par la CNAPS (Caisse de Prévoyance Sociale) et la SNI. Des sociétés et intérêts privés détiennent encore 50 millions FMG de capital.

L'usine est implantée dans la banlieue de Tananarive dans la zone industrielle à proximité du nouvel abattoir.

Les investissements réalisés sont déclarés pour 450 millions FMG comprenant le terrain, les bâtiments industriels, les bureaux les équipements permettant les différentes opérations de :

- découpage, épilage, lavage et chaulage des peaux,
- déchaulage, et traitement des bouillons,
- filtration, stérilisation, figeage,
- séchage à l'air (granulés) et conditionnement.

La capacité installée actuellement est de 400 tonnes/an de gélatine, à 2 équipes de 8 heures. Avec le même équipement adapté et complété pour supprimer les goulots d'étranglement dans le processus de fabrication, constatés depuis l'entrée en production la capacité peut être portée à 700 tonnes/an. Il est prévu d'atteindre 1.200 tonnes/an, en 1977.

Pour la production actuelle de 200 tonnes/an, les effectifs sont de 90 personnes, ils seraient portés à 120 pour une production de 500 tonnes/an.

Pour fonctionner dans des conditions de rentabilité satisfaisante, une telle installation devrait être approvisionnée essentiellement en écarts et produits de découpe achetés à bon compte. Or, la disponibilité pour ces produits est limitée et l'usine est obligée de se procurer des cuirs secs. Elle les achète par lots, conserve les 3ème choix, vend le reste ou l'échange avec la tannerie ou les sociétés commerciales de collecte et d'exportation. Si les disponibilités en peau s'avéraient insuffisantes il serait possible de traiter les os, mais une partie de ceux-ci est déjà actuellement transformée en engrais.

Les prix d'achat actuellement pratiqués sont les suivants :

- cuirs secs 3ème choix :	45	FMG/kg
- collet	45	" "
- flanc	29	" "
- chutes	28	" "
- déchets	10	" "

Les responsables considèrent que dans l'état actuel du marché et des conditions de fabrication le prix maximum d'achat des cuirs secs, entrée usine, est de 50 FMG/kg.

Le rendement actuel gélatine/peau sèche est de 32 % mais après mise au point du processus de fabrication et amélioration de la préparation des peaux, il est prévu d'obtenir un rendement de 48 à 55 %.

Les divers types de gélatine peuvent être utilisés par les industries alimentaires, pharmaceutiques, textiles et photographiques.

Actuellement, il s'agit encore de la phase de mise au point des installations et des fabrications ; la production est de 16 tonnes par mois, de gélatine alimentaire soit 192 tonnes depuis l'entrée en production de l'usine.

Le marché local est insignifiant (12 à 15 tonnes/an) il est donc prévu d'exporter presque la totalité de la production.

Une demande existe en Europe mais il s'agit de marchés très fermés, ce qui explique les difficultés de placement des quantités déjà produites et encore invendues.

Le cours mondial actuel (pour 100 bl) correspond à des prix de 265 FMG le kg sortie usine, soit 503 FMG le kg Fob Tamatave.

Pour que les prévisions de production soient atteintes :

- 400 T/an, il faudra disposer de l'équivalent de 150.000 cuirs environ, puis 7.000 T/an de 220.000 cuirs, enfin 1.200 T/an de 300.000 cuirs ; en supposant que les rendements gélatine par cuir sec passent progressivement de 32 à 50 %.

2.2.2.4 - Artisanat

L'artisanat du cuir existe certes à Madagascar mais il ne compte pas parmi les activités artisanales de production les plus développées. En l'absence de données précises, récente, la dernière enquête sur l'artisanat remontant à 1968, on admet qu'une estimation de 20.000 cuirs de bovins traités et consommés par l'artisanat reste vraisemblable.

2.2.3 - Exportations

2.2.3.1 - Structures, modes et frais de commercialisation

Les exportations qui se font sous forme de cuirs secs arseniqués sont réalisées à 90 % par quatre grandes sociétés commerciales, installées à Tananarive.

- Compagnie Marseillaise de Madagascar
- Compagnie Lyonnaise de Madagascar (SCOA)
- Société Industrielle et Commerciale de l'Emyrne (SICE)
- Compagnie Générale de Madagascar.

Le reste des exportations est réalisé par d'autres sociétés moins importantes :

- Ets Serrure et Cie à Antsirabe, Ets Sarelacos à Majunga, Ste Malaise, etc...

et accessoirement par les sociétés industrielles (Tannerie d'Anjeva, et SOMAGEL).

Les sociétés commerciales achètent les peaux vertes aux abattoirs ou acheminent des peaux séchées vers leurs dépôts. Suivant les cas elles effectuent les opérations de triage, arsenicage, séchage sur cadre, conditionnement et expédition. Les dépenses entraînées par ces différentes opérations sont couramment estimées à 15 FMG/kg. Les approvisionnements proviennent pour 70 % des abattoirs situés dans les quatre villes où sont installées les dépôts (Tananarive, Fianarantsoa, Tulear, Antsirabe) les 30 % restant provenant des bouchers ou des marchés de brousse.

Les frais à l'exportation entre la sortie du dépôt et le port européen de destination sont les suivants :

- transport intérieur

- . Tanarive - Tamatave 5 FMG/kg
- . Fianarantsoa - Tulear 6 FMG/kg.

Le port le plus proche de Fianarantsoa est Manakara. Ces deux villes sont reliées par une voie ferrée, mais actuellement ce port n'est pas touché régulièrement par les longs courriers ce qui fait que Tulear lui est préféré.

- . Fort - Dauphin ou Diego-Suarez - Tananarive 10 à 12 FMG/kg

- transit (à Tulear) 4 FMG/kg

- frêt maritime (Tulear - Marseille)

- . Type TC2 19 FMG/kg
- . Type TC3 et TC4 15 FMG/kg

- droits de sortie : 10 % sur le prix FOB depuis le 1er Janvier 1973 (8 % auparavant)

- frais divers estimés en % du prix CAF

Commission :	2	%
Courtage :	1,25	%
Assurance :	1,5	%
Frais de port:	3	%
Agios :	1,5	%
	<hr/>	
Total	9,25	%

Soit au total 67 FMG/kg pour les frais de départ Fianarantsoa à port de destination en Novembre 1972 pour des cuirs secs de type TC2 d'un prix CAF moyen de 223 FMG/kg.

2.2.3.2 - Règlementation

Le décret 72.154 du 1er Juin 1972 puis l'arrêté 2.867 du 29 Août 1972, précisent que "l'achat, le commerce sous toutes ses formes et le stockage des cuirs et peaux ne peuvent être effectués que par des personnes physique ou morales" détentrices d'une carte d'agrément délivrée par le Ministre de l'Economie et des Finances. En outre, l'article 4 du décret stipule que sauf dérogation, l'exportation des cuirs de bovins entiers ou partiels et parties de cuirs à l'état brut est interdite.

La dérogation en vigueur au début de 1973 permet l'exportation :

- d'un cuir brut à condition de vendre un autre cuir brut à des industries locales (tannerie ou fabrique de gélatine) ;
- ou d'un coupon à condition de livrer 4 kg de chutes pour la production de gélatine.

Ces dispositions sont provisoires et évolueront sans doute dans le sens d'une réduction progressive des exportations en brut au profit de l'approvisionnement des industries transformatrices locales.

En outre, les lots destinés à l'exportation doivent être soumis à l'examen du Service de conditionnement et faire l'objet d'un certificat de salubrité décerné par les Services de l'Elevage.

Les droits de sortie applicables aux cuirs secs sont de 10 % sur le prix FOB depuis le 1er Janvier 1973, ils étaient de 8 % auparavant, les droits sont nuls pour les cuirs tannés.

2.2.3.3 - Quantités et valeurs exportées

La plus grande partie des exportations en tonnage se fait sous forme de cuirs secs arseniqués. Jusqu'en 1948, la totalité des cuirs collectés a été exportée sous cette forme. Depuis cette date et jusqu'à ces dernières années une partie variable de la collecte a été destinée aux usines transformatrices. Depuis 1971, la part des peaux transformées localement a progressé rapidement.

De 1920 à 1960, les exportations de cuirs secs ont varié considérablement d'une année à l'autre en raison du caractère spéculatif du marché des cuirs.

Les chiffres disponibles font état de plus de 1 million de cuirs secs exportés pour les 3 années : 1920 (1 080 000), 1923 (1 010 000) 1928 (1 035 000). Par contre en 1921, seulement 181 000 cuirs auraient été exportés. La moyenne annuelle pour les quarante années de 1920 à 1960 étant de 563 000, représentant un tonnage moyen de 4 600 tonnes.

Tableau 9

EXPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX

(1967 - 1971)

Q = Quantités en tonnes

V = Valeurs en millions FMG

Nb = Nombre

	1967	1968	1969	1970	1971
41.01.11. Cuirs bovins salés verts					
Q	48,7	31,1	93,9	43,4	-
V	3,3	1,4	4,3	3,0	-
Nb	5 300	1 700	6 950	4 800	-
41.01.12. Cuirs gros bovins salés secs					
Q	8,6	9,9	11,3	3,9	5,1
V	1,7	0,5	0,7	0,3	0,6
Nb	1 010	1 192	1 150	450	700
41.01.14. Cuirs gros bovins arseniqués					
Q	1 755,5	1 931,2	2 556,3	2 155,8	2 163,7
V	183,5	144,9	225,0	244,6	263,8
Nb	219 288	234 883	310 189	261 500	262 558
41.01.15. Croupons					
Q	59,7	122,2	152,1	92,1	59,3
V	10,3	18,7	24,9	16,2	12,6
Nb	15 350	27 930	35 693	25 576	15 250
41.01.16. Flancs					
Q	66,1	33,4	101,1	62,6	9,7
V	2,1	1,0	3,0	2,2	0,4
Nb	30 502	27 030	41 586	59 720	8 000
41.01.17. Collets					
Q	61,7	29,6	127,6	61,5	19,2
V	3,7	1,6	8,6	5,0	1,5
Nb	22 786	2 379	37 543	27 172	7 430

	1967	1968	1969	1970	1971
41.01.19. Autres cuirs gros bovins					
Q	15,5	200,9	120,4	73,2	63,2
V	1,4	16,9	0,0	6,6	5,5
Nb	1 910		17 386	10 087	8 670
Total Cuirs de bovins salés et arseniqués					
Q	2 015,8	2 358,3	3 162,7	2 492,5	2 320,2
V	206,6	185,0	275,5	277,9	284,4
41.02.00 (et 90) Cuirs de bovins préparés					
Q	234,0	131,8	321,5	410,2	465,1
V	70,1	44,0	120,1	177,3	215,1
Total Cuirs de bovins					
Q	2 249,8	2 490,1	3 484,2	2 902,7	2 785,3
V	276,7	229,0	395,6	455,2	499,5
dont cuirs préparés					
Q	10,4 %	5,3 %	9,2 %	14,1 %	16,7 %
V	25,3 %	19,2 %	30,4 %	38,9 %	43,1 %
41.01.65. Peaux de crocodiles fraîches, salées, séchées					
Q	14,1	11,3	8,2	6,6	5,1
V	94,6	82,4	70,5	54,3	37,7
Autres peaux (veaux, ovins, caprins)					
Q	1,1	1,5	-	0,5	-
V	0,1	0,3	-	0,1	-
41. Total cuirs et peaux					
Q	2 265,0	2 502,9	3 492,4	2 909,8	2 790,4
V	371,4	311,7	466,1	509,6	537,2
dont en % des valeurs	100	100	100	100	100
% Bovins salés et arseniqués	56	59	59	55	53
% Bovins préparés	19	14	26	35	40
% Crocodiles	25	27	15	10	7
% Autres	-	-	-	-	-

On constate que :

- les exportations de cuirs de bovins salés verts ont disparus en 1971 ;
- les exportations de cuirs de bovins secs arseniqués ont varié entre 220.000 et 310.000 au cours des 5 dernières années avec une moyenne de 258.000 ;
- la part des cuirs crouponnés a fortement diminué en 1971
- la part des cuirs préparés dans les exportations de cuirs de bovins n'a cessé de croître au cours des dernières années, en quantité et surtout en valeur. En 1972, cette tendance a dû se confirmer en raison de l'activité accrue de la tannerie ;
- les cuirs de bovins (secs et tannés) représentent maintenant plus de 90 % des exportations de cuirs de Madagascar en valeur.

2.2.3.4 - Destination des exportations

En 1971, la répartition a été la suivante pour les cuirs de bovins, en quantité.

Pays	Cuirs salés et arseniqués		Cuirs préparés	
	tonnes	%	tonnes	%
France	901	38,8	344	73,9
Italie	565	24,3	13	2,8
Grèce	409	17,6	108	23,3
Espagne	93	4,0	-	-
Divers	352	15,3	-	-
	2.320	100	465	100

La part de la France dans les exportations est prépondérante mais une partie de ces envois est ensuite réexportée en Europe à partir de Marseille. Il est donc difficile de connaître la destination finale des cuirs malgaches. Toutefois de plus en plus fréquemment, les expéditions sont adressées au destinataire final à partir de Madagascar.

Actuellement les cuirs tannés sont destinés, en réalité, pour 80 % à l'Italie et 20 % à la Grèce.

2.2.3.5 - Prix

Les prix moyens FOB des cuirs arseniqués ont peu varié au cours des dernières années : de 90 FMG le kg en 1950 à 105 FMG en 1966 avec une pointe à 153 FMG le kg en 1951 et un minimum de 50 à 1955.

1967	105 FMG le kg
1968	75 " "
1969	88 " "
1970	114 " "
1971	122 " "

En 1972, les cours ont évolué rapidement en hausse de 145 en Janvier à 223 FMG le kg en Novembre, ils ont atteint jusqu'à 350 FMG le kg CAF Marseille. En Février et Mars 1973, les cours sont redescendus aux alentours de 280 à 300 FMG le kg CAF.

Le 3 Avril 1973 les cours CAF Marseille étaient les suivants :

Boucherie N° 1	275	FMG le kg
TC1 à TC4	265 à 245	FMG le kg
Ecartés	212	" "

3 - PRODUITS MANUFACTURES

3.1 - Chaussures

3.1.1 - Commerce extérieur

Tableau 10IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DECHAUSSURES

(1967 - 1971)

Q : quantité en tonnes

V : valeur en millions FMG

		Importations	Exportations	Importations nettes
1967	Q	198,4	27,7	170,7
	V	177,0	23,7	153,3
1968	Q	274,6	11,0	263,6
	V	236,1	8,4	227,7
1969	Q	219,6	48,8	170,8
	V	216,6	25,6	191,0
1970	Q	134,8	103,0	31,8
	V	173,6	57,4	116,2
1971	Q	144,9	65,8	79,1
	V	196,6	43,4	153,2

Les importations de chaussures ont porté sur 170.000 paires en 1970 et 180.000 en 1971, en provenance de France pour 94 % en valeur.

Les exportations se font vers la Réunion (80 %) et les Comores (14 %) les autres pays destinataires étant la Zambie, le Kenya, l'Ile Maurice, l'Australie, et l'Europe pour de très faibles quantités (3 %), dont la France, l'Autriche, la Grande Bretagne, la Suède, la Grèce.

3.1.2 - Production

La production locale de chaussures a évolué de la façon suivante au cours des dernières années :

1960	275.000 paires
1967	1.110.000 "
1968	1.730.000 "
1969	1.718.000 "
1970	2.150.000 "
1971	2.510.000 "

Trois entreprises à caractère industriel mais de taille inégale, implantées à Tananarive, assurent cette production : la société BATA, l'Omnium industriel (marque : Aigle d'Or), et l'Entreprise Malgasy de l'Industrie de la Chaussure (EMIC).

a - Société BATA

La société BATA exerce des activités industrielles à Madagascar depuis 1960. Elle a procédé récemment à la construction d'une usine nouvelle, entrée en production en 1971, dans la banlieue de Tananarive à proximité du nouvel abattoir.

Investissements réalisés : 400 millions FMG.

Capacité de production : 3.500.000 paires dont 7 à 800.000 paires en cuir à 1 équipe et 2 à 300.000 paires d'articles sports (tennis, basket...) à 3 équipes. La capacité actuelle peut être doublée facilement.

Emplois à l'usine : 350 dont 3 européens.

La société BATA représente plus de 90 % de la production nationale.

Production 1972 :	1.450.000	paires	en plastique injecté
	295.000	"	d'articles de sport en toile et plastique
	510.000	"	à dessus cuir : sandales et chaussures fermées (250.000)

Total 2.355.000 paires

La matière première est importée sauf pour le cuir dont environ 100.000 pieds carrés (3.500 peaux) ont été achetés sur place en 1972 sur un total d'achats de 135.000 pieds carrés.

A part quelques exportations (150.000 paires) dont la plus grande partie vers la Réunion et les Comores, les ventes se font localement par le réseau de distribution propre à la Société.

Pour les chaussures en cuir concernées par l'étude, les prix sortie usine sont en moyenne de 420 FMG pour les sandales et de 1.800 FMG pour les chaussures fermées, les prix de détail correspondants étant respectivement de 750 et 3.250 FMG la paire.

b - Omnium Industriel, marque Aigle d'Or (Groupe Barday)

Cette usine emploie 150 personnes et produit environ 150.000 paires de chaussures par an, en cuir pour la plupart.

c - EMIC (Société Malgasy d'Industrie de la Chaussure)

Cette société a été conçue initialement pour grouper les artisans cordonniers. Son capital appartient à la Société Nationale d'Investissements (SNI) qui assure la gestion de l'entreprise depuis 1969. En raison de multiples difficultés l'activité de la société a pratiquement cessé. A l'origine la production prévue était de 300.000 paires par an. Au cours des dernières années elle a été de 300.000 à 400.000 paires par an destinées surtout aux collectivités (armée, gendarmerie...).

3.1.3 - Marché malgache et possibilités d'exportations

La consommation locale apparente est actuellement d'environ 2.600.000 paires (dont 400.000 fermées en cuir) soit une consommation encore très faible par habitant, de 0,34 paire par an. Le marché intérieur potentiel est donc important, mais actuellement il est très sensible à la conjoncture économique d'ensemble du pays.

Les capacités de production installées et les possibilités de les augmenter facilement permettent de satisfaire la demande intérieure et de faire face à l'augmentation prévisible de la consommation locale au cours des prochaines années.

Actuellement les exportations vers la Réunion surtout et également vers les Comores, sont favorisées par la capacité de production disponible. Il est en effet possible de satisfaire les commandes dans un délai très court, de quatre semaines environ entre la réception de la commande et l'expédition des marchandises.

3.2 - Autres articles en cuir

A côté des quelques fabrications de l'artisanat, il n'existe pas de production locale à caractère industriel. On constate même que les importations d'articles de maroquinerie ne sont pas négligeables.

1967	207 millions FMG
1968	252 " "
1969	212 " "
1970	179 " "
1971	246 " "

se répartissant comme suit en 1971 :

42.02.09. Articles de voyage autres qu'en cuir	60,7 t	34,9 millions FMG
42.02.33. Serviettes autres qu'en cuir	59,1 t	42,0 " "
42.02.42. Sacs à mains autres qu'en cuir	32,8 t	49,6 " "
42.02.69. Autres articles de maroquinerie autres qu'en cuir	63,9 t	56,5 " "

183,0 millions FMG

Les articles en cuir ne représentent que 57,1 millions FMG (23 % au total) et concernent principalement :

Articles de maroquinerie cuir	10,9 millions FMG		
Articles en cuir à usages techniques	9,1	"	"
Articles de ceinturonnerie	6,5	"	"
Vêtements de cuir	5,2	"	"
Ouvrages divers en cuir (NDA)	4,5	"	"
Sacs à main en cuir (ou succédané)	4,3	"	"
Gants de cuir	3,8	"	"
Accessoires de vêtements en cuir	3,6	"	"
Courroies en cuir à usage technique	3,5	"	"
			51,4 millions FMG

Il est à noter que la plupart des articles importés sont fabriqués à partir de matières autres que le cuir, les articles en cuir ne représentant (57,1 millions FMG) que 23 % du total importé. Pour une bonne partie de ces articles en cuir, il s'agit d'articles à usage militaire (ceinturonnerie, gants...).

Ces importations proviennent de France pour 84,7 % puis de Hong - Kong (4,3 %), du Japon (3,5 %) de la RFA (2,3 %), etc...

4 - CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

4.1 - Cuir et peaux

Les disponibilités globales en cuirs de bovins sont estimées entre 900.000 et 1.100.000. La collecte porte actuellement sur environ 500.000 dont :

- 350 à 400.000 correspondants à des abattages inspectés (abattoirs municipaux et industriels) ou déclarés (bouchers en particulier) ;
- 100 à 150.000 provenant de la collecte dite de "brousse".

Pour les cuirs provenant des abattages inspectés ou déclarés, les variations des disponibilités pour les transformations éventuelles (tannerie fabrique de gélatine) sont fonction :

- de la consommation locale de viande
- des exportations de viandes ou de produits transformés à base de viande.

Ces deux facteurs de la demande de produits carnés sont susceptibles d'augmentation dans les années à venir, et spécialement les exportations, compte tenu des problèmes d'approvisionnement en viande des pays européens en particulier. Mais le taux d'exploitation actuel du cheptel existant ne permet pas, dans les conditions présentes de l'élevage d'espérer une augmentation sensible des abattages ni, par conséquent, des disponibilités en peaux sans risques de perturbation de l'équilibre de ce cheptel. Les disponibilités supplémentaires peuvent provenir de la croissance de la production de viande (+ 7,5 % jusqu'en 1980) provenant de l'accroissement des abattages auquel on peut ajouter 10.000 t supplémentaires éventuellement en secteur amélioré. Ces disponibilités passeraient alors de l'estimation actuelle de 1.100.000 à 1.250.000.

La collecte des peaux actuellement perdues (estimées à 400 ou 600.000) est fonction :

- des prix qu'il est possible de payer au collecteur en raison des cours des cuirs secs et tannés ;
- des prix payés par le collecteur au producteur.

Les prix payés au collecteur suivent, avec un certain décalage dans le temps et en valeur, l'évolution des cours mondiaux, les variations passagères tendant à être amorties.

L'exportateur et le transformateur, en effet, stimulés par les cours élevés tendent à répercuter cette stimulation au moins partiellement chez les collecteurs qui sont eux-mêmes informés des variations de cours. En période de conjoncture favorable, comme ce fut le cas en 1972, cet effet de stimulation des réseaux de collecte a pu être observé, le collecteur entreprenant de prospector des marchés de plus en plus éloignés des centres traditionnels ou difficiles d'accès pour des quantités peu importantes de cuirs collectés.

L'éleveur, par contre, n'est pas informé, l'est mal ou avec retard, des variations en hausse des cours. Il est donc tentant pour le collecteur de ne pas faire profiter le producteur de ces hausses. Il en résulte que le producteur éloigné des grands centres est peu ou pas incité à traiter correctement puis à commercialiser ses peaux, même en période de haute conjoncture.

Une action de formation des éleveurs et des bouchers portant particulièrement sur la dépouille et la conservation des peaux semblerait intéressante à tenter. Une zone limitée pourrait être choisie dans un premier temps, parmi celles où les abattages sont déjà importants (Fianarantsoa par exemple) avant de passer éventuellement à une généralisation de l'opération.

La récupération d'une partie des cuirs non collectés actuellement, est donc subordonnée :

- au niveau des cours mondiaux
- à un effort d'information et de formation auprès des producteurs,
- à la fixation et au contrôle des prix à payer au producteur.

Pour assurer le fonctionnement normal des capacités de transformation installées, les disponibilités en cuirs devront être pour 1975, si le projet de tannerie BATA est réalisé :

- tannerie d'Anjeva	300.000 cuirs/an
- fabrique de gélatine	200.000 cuirs ou équivalent
- tannerie BATA	100.000 cuirs/an
	600.000 cuirs/an

Ce chiffre correspond sensiblement à la totalité des cuirs actuellement collectés. C'est à dire que si le niveau de prix des cuirs se maintient au niveau actuel, que si le système et les conditions de collecte sont les mêmes qu'actuellement, les installations en place ou projetées à court terme pourront être approvisionnées normalement et tourner à pleine capacité à condition de transformer sur place la totalité de la collecte.

On peut envisager que les cuirs provenant des provinces de Tananarive, de Fianarantsoa, de Majunga, Tamatave et du Nord de la province de Tulear, soient acheminés vers Tananarive en vue de leur transformation. Par contre pour le Sud de la région de Tulear (comme pour Diego-Suarez) les frais d'acheminement sont tels qu'actuellement les cuirs ne peuvent pas arriver à Tananarive à des prix suffisamment bas pour y être tannés et à fortiori utilisés pour la fabrication de gélatine. Or, les quantités de cuirs disponibles dans la région de Tulear, leur qualité et la concentration d'une grande partie d'entre eux, à Tulear, du fait de l'existence de l'abattoir industriel de la Société Rochefortaise (SARPA) qui a abattu près de 28.000 boeufs en 1972, font qu'il pourrait être intéressant d'étudier le seuil économique d'une tannerie implantée à Tulear.

Une telle réalisation pourrait en outre être approvisionnée partiellement à partir de Fianarantsoa, puisque actuellement déjà une partie des cuirs provenant de ce centre sont exportées par le port de Tulear.

Cette éventualité si elle apparaissait techniquement et économiquement réalisable (problème de l'eau) irait dans le sens d'une régionalisation du développement industriel.

A plus long terme, en 1980, les disponibilités seront supérieures d'environ 150.000 cuirs à celles estimées actuellement. La collecte pourra alors porter par rapport à son niveau actuel:

- sur 150.000 cuirs supplémentaires, avec des pertes (non collectées) du même ordre qu'actuellement soit de 400 à 600.000 cuirs.
- ou sur 400 à 500.000 cuirs supplémentaires si les pertes (non collectées) sont réduites à 20 % (qui semble un minimum) pour les diverses raisons évoquées précédemment.

Les disponibilités supplémentaires peuvent justifier à cette échéance :

- soit l'accroissement des capacités déjà installées à Tananarive ;
- soit la création de nouvelles unités, à Tananarive, ou réparties sur l'ensemble du territoire en plus de celle de Tulear, au cas où sa réalisation interviendrait à plus court terme. La localisation et le seuil de production de telles installations pourraient être étudiés en fonction des projets d'élevage et d'abattoirs.

Les débouchés offerts à ces activités industrielles de transformation des cuirs locaux sont et semblent devoir rester, pour leur plus grande partie, l'exportation. La demande intérieure d'articles en cuir, y compris les chaussures, restera limitée.

Par ailleurs la qualité des cuirs malgaches ne peut pas convenir à l'ensemble des fabrications destinées au marché intérieur, une part des besoins locaux en cuirs tannés restera donc satisfaite par les importations.

4.2 - Chaussures

Il n'est pas exclu que des exportations de chaussures en cuir fermées ou non, vers des pays destinataires autres que la Réunion, et les Comores, déjà clients, soient possibles avec une amélioration des conditions de transport, aérien en particulier. Les installations actuelles apparaissent comme susceptibles de satisfaire une telle demande en particulier européenne. Les entreprises déjà installées se trouvent, en outre, dans une position favorable pour d'éventuelles exportations dans la mesure où elles disposent d'un marché intérieur déjà non négligeable et potentiellement important.

Pour que l'incidence des frais de transport de produits exportés vers l'Europe soit moins lourde que pour des chaussures, il pourrait être intéressant d'envisager la fabrication de dessus ou parties de chaussures en cuir, d'un type compatible avec la qualité du cuir malgache. Ces tiges seraient assemblées en Europe, par des procédés automatisés, sur des semelles synthétiques. On éviterait ainsi le double transport qui serait nécessaire si on voulait effectuer à Madagascar la fabrication complète de la chaussure. Cette production éventuelle peut être envisagée comme activité annexe d'une tannerie aussi bien que d'une fabrique de chaussures.

4.3 - Autres articles en cuir

En raison de l'éloignement de l'Europe, de la qualité des cuirs locaux, de la concurrence des produits de substitution au cuir, il ne semble pas que des fabrications locales destinées à l'exportation puissent être envisagées à l'échelle industrielle.

Toutefois dans des conditions à préciser, la fabrication de certains types de gants industriels, constitués en majeure partie par du cuir, semble pouvoir être étudiée.

AUTRES EAMA

	Sigle	Monnaie
- République de Côte d'Ivoire	CI	F. Cfa
- République du Dahomey	DH	F. Cfa
- République Togolaise	T	F. Cfa
- République Unie du Cameroun	CAM	F. Cfa
- République Centrafricaine	RCA	F. Cfa
- République Gabonaise	GA	F. Cfa
- République Populaire du Congo	RPC	F. Cfa
- République du Zaïre	ZA	Zaïre (Z)

Monnaies

- Franc Cfa (F. Cfa)

Cours officiel au 1. 1. 1974 : 277, 7095 F. Cfa = 1 u. c.

- Zaïre (Z) - 100 Makutas (K) = 1 Z = 2 \$ U. S.

cours officiel au 1. 1. 1973 : 0, 542857 Z = 1 u. c.

au 1. 1. 1974 : 0, 6031745 Z = 1 u. c.

- u. c. : unité de compte des Communautés Européennes

au 1. 1. 1974, 1 u. c. = 1, 20635 \$ U. S.

au 1. 1. 1973, 1 u. c. = 1, 08571 \$ U. S.

Ce rapport a été établi par M. FILIPPI (SEDES, Paris) à partir de données disponibles dans le courant de l'année 1973.

SOMMAIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

1 - CAPITAL ELEVAGE	1
2 - CUIRS ET PEAUX	2
2. 1. <u>Ressources</u>	2
2. 2. <u>Emplois et industrie du cuir</u>	2
2. 3. <u>Fabrication de chaussures</u>	2

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

1 - CAPITAL ELEVAGE	4
2 - CUIRS ET PEAUX	4
2. 1. <u>Ressources</u>	4
2. 2. <u>Industrie des cuirs et peaux</u>	5

REPUBLIQUE TOGOLAISE

1 - CAPITAL ELEVAGE	7
2 - CUIRS ET PEAUX	7
2. 1. <u>Ressources - emplois</u>	7
2. 2. <u>Transformation des cuirs et peaux</u>	8

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

1 - CAPITAL ELEVAGE	10
2 - CUIRS ET PEAUX	10
2. 1. <u>Ressources</u>	10
2. 2. <u>Emplois</u>	11
2. 3. <u>Transformation des cuirs et peaux</u>	11

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

1 - CAPITAL ELEVAGE	14
2 - CUIRS ET PEAUX	14
2. 1. <u>Ressources</u>	14
2. 2. <u>Industrie du cuir</u>	15

REPUBLIQUE GABONAISE

1 - CAPITAL ELEVAGE	16
2 - CUIRS ET PEAUX	16

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

1 - CAPITAL ELEVAGE	17
2 - CUIRS ET PEAUX	17
2. 1. <u>Ressources</u>	17
2. 2. <u>Industries du cuir</u>	18

REPUBLIQUE DU ZAIRE

1 - CAPITAL ELEVAGE	19
2 - CUIRS ET PEAUX	19
2. 1. <u>Ressources</u>	19
2. 2. <u>Industries du cuir</u>	19
2. 2. 1. Tannerie	19
2. 2. 2. Industries de la chaussure	21

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins - Caprins
Effectif des cheptels estimations 1970	400.000	1.700.000
Taux d'exploitation	12,5 %	30 %
Disponible annuel	<u>50.300</u>	<u>510.000</u>
Importations d'animaux vivants (1970) : estimées contrôlées	200.000	350.000
Exportation d'animaux vivants (1970)	-	-
Nombre théorique d'abattages (1970)	250.000	860.000
Nombre d'abattages contrôlés (1970)	119.000	50.700

L'élevage est peu développé en Côte d'Ivoire. Il est insuffisant par rapport aux besoins du marché intérieur. Les importations couvrent les deux tiers de la demande globale de viande, 60 % des besoins de viande de petits ruminants et 85 % des besoins de viande bovine. Elles proviennent des pays voisins du Nord : Mali, Haute-Volta, Niger.

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

Elles s'élèvent à 250.000 cuirs de bovins et 860.000 peaux de petits ruminants.

2.2 - Emplois et industrie du cuir

Il n'existe pas d'industrie de traitement des cuirs et peaux, mais seulement quelques installations d'arsenicage pour l'exportation des cuirs.

Les cuirs et peaux sont exportés par 2 sociétés : la CFAO et Sylla. Les exportations de cuirs et peaux à partir de la Côte d'Ivoire sur la France se sont élevées en 1970 à 144.000 cuirs de bovins, 126.000 peaux de chèvres et 71.500 peaux de moutons.

Plusieurs sociétés s'intéressent à des projets de tannerie, notamment BATA.

2.3. Fabrication de chaussures

L'essentiel de la production ivoirienne est assurée par la Société BATA S. A. Côte d'Ivoire.

- Localisation : Abidjan
- Capacité de production : 5 millions de paires de chaussures/an en cuir, caoutchouc, plastiques.
- Production et chiffre d'affaires :

	<u>Nombre de paires</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>en millions F.cfa</u>
1970	3.200.000	1.859
1971	3.473.185	1.830
1972	3.848.000	1.982

- Débouchés : essentiellement le marché ivoirien, mais aussi des exportations vers le Dahomey, Togo, Niger, Haute-Volta, Sierra Léone, Mali.
- Approvisionnement : 2.100 T. de matières premières importées.
- Main d'oeuvre : 706 Africains et 22 Européens.
- Investissements : 813 millions F. cfa à la fin 1970.
- Projets : extension de l'usine pour faire face à l'accroissement du marché et à la diversification de la production (fabrication de chaussures de sport). Il est prévu que progressivement le caoutchouc et la toile utilisés seront d'origine locale.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins	Caprins
Effectif des cheptels estimation 1970	566.400	580.300	595.400
Taux d'exploitation	12 %	30 %	
Disponible annuel	<u>67.900</u>	<u>353.000</u>	
Importations d'animaux vivants (1970) - estimées	6.000	9.500	
- contrôlées	5.585	4.421	
Nombre théorique d'abat- tages (1970)	73.900	362.500	
Nombre d'abattages contrôlés (1970)	26.700	15.700	

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

Le nombre théorique de cuirs et peaux disponible est de 73.900 cuirs de bovins et 362.500 peaux de petits ruminants.

Il n'y a pas d'utilisation industrielle des cuirs et peaux locaux, car ils sont consommés sur place pour la kératine qu'ils contiennent. Des revendeuses achètent les peaux à Cotonou ou à l'intérieur du pays. Elles les revendent ensuite pour la consommation alimentaire.

Il n'y a pas de séchage des peaux, sauf par quelques artisans et musulmans pour leurs besoins propres.

Les exportations de peaux de lézard, de crocodile et de cuirs de bovins par le port de Cotonou concernent des cuirs et peaux qui viennent du Niger et transitent par le Dahomey.

Un projet de tannerie avait été envisagé pour valoriser les exportations de peaux brutes d'ovins et de caprins. Ce projet avait les caractéristiques suivantes :

- capacité de production : 450.000 peaux d'ovins et de caprins, avec extension ultérieure au tannage des cuirs de bovins.
- investissements : 170 millions F. cfa.

Dans l'état actuel du marché, les prix auxquels la tannerie pourrait accepter de payer les peaux seraient inférieurs aux prix pratiqués pour la consommation alimentaire. La réalisation d'un tel projet est donc subordonnée à l'étude objective des conditions d'approvisionnement de l'unité envisagée.

2.2 - Industrie des cuirs et peaux

Il existe une entreprise de fabrication de chaussures : BATA S. A. Dahoméenne.

- Localisation : Cotonou.
- Capacité de production : 800.000 paires de chaussures/an.
- Production - chiffre d'affaires :

	<u>Chaussures cuir, caoutchouc, plastique</u>	<u>Chiffre d'affaires millions F. cfa</u>
1970	540.000 paires	267
1971	450.000 "	310
1972	550.000 "	350

- Débouchés :

Marché local : 449.000 paires de chaussures vendues en 1971, soit 307,5 millions de F. cfa , soit 99 % de la production en valeur.

- Exportations : 2,7 millions F. cfa de semelles en Côte d'Ivoire en 1971.
- Approvisionnements : matières premières importées.
- Investissements totaux : 132 millions de F CFA.
- Main d'oeuvre : 117 Africains et 3 Européens.

REPUBLIQUE TOGOLAISE

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins - Caprins
Effectif des cheptels estimation 1969	175.700	1.130.500
" 1970	194.300	1.166.000
Taux d'exploitation (1970)	13 %	30 %
Disponible annuel (1970)	<u>25.200</u>	<u>350.000</u>
Importations d'animaux vivants (1970) - estimées	6.000	9.000
- contrôlées	5.992	8.642
Nombre théorique d'abattages (1970)	31.000	359.000
Nombre d'abattages contrôlés (1970)	24.946	37.412

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources - emplois

La production est constituée par les cuirs et peaux provenant des animaux abattus, soit environ 31.000 cuirs de bovins et 359.000 peaux d'ovins et caprins.

Les peaux de petits ruminants sont séchées. Certaines sont utilisées comme nattes de prières par les musulmans. La plupart des autres sont tannées et utilisées par l'artisanat pour la confection d'articles de maroquinerie. Il est probable aussi que des peaux soient utilisées pour la consommation alimentaire.

Une petite partie de la production est exportée.

Exportations de cuirs et peaux

PRODUIT	Quantité en tonnes		Valeur en millions de F. cfa	
	1969	1970	1969	1970
Peaux d'ovins fraîches, salées ou séchées	1,5	2,8	0,1	0,2
Autres cuirs frais, salés ou séchés	-	2,2	-	0,4

Sources : Annuaire des Statistiques du Commerce Extérieur - 1970.

2.2 - Transformation des cuirs et peaux

- Tannerie : pas de tannerie industrielle existante, pas de projet.
- Maroquinerie : pas d'industries existantes. Seulement de l'artisanat local. Pas de projets.
- Chaussures :

Une industrie existante : la Société BATA-TOGO, société anonyme créée en 1968 - siège social et usine à Lomé.

. capacité de production : 600.000 paires de chaussures de cuir et plastique par an.

. production et chiffre d'affaires :

	<u>Production</u> <u>(paires)</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>millions F. cfa</u>
1970	250.000	220
1971	335.000	250
1972	300.000	235

- . Débouchés : marché togolais.
- . Approvisionnements : importés.
- . Investissements : 85 millions de F. cfa en fin 1972.
- . Projets : recherches de possibilités à l'exportation.

REPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins - Caprins
Effectif des cheptels (estimation 1970)	2.325.000	3.040.000
Taux d'exploitation	11,2 %	30 %
Disponible annuel	<u>261.000</u>	<u>912.000</u>
Importation d'animaux vivants (estimation 1970)	43.000	10.000
Exportation d'animaux vivants (estimation 1970)	4.500	6.000
Nombre théorique d'abattages (estimation 1970)	299.500	916.000
Nombre d'abattages contrôlés (en 1969)	188.400	41.700

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

Les disponibilités théoriques du pays s'élèvent à environ 299.000 cuirs de bovins et 916.000 peaux de petits ruminants.

2.2 - Emplois

Les cuirs collectés sont exportés en brut.

Une grande partie des peaux ne sont pas commercialisées et sont utilisées par les artisans tanneurs et maroquiniers, nombreux dans le Nord du pays ainsi que par les populations nomades. En outre, une partie de la production est utilisée comme nourriture d'appoint principalement dans le Cameroun Occidental et dans le Sud du pays.

Les exportations de cuirs et peaux, selon les chiffres UDEAC, ont été les suivantes en 1970 :

- cuirs de bovins :	. cuirs entiers	181.423 pièces
	. croupons	59.000 "
	. collets	63.740 "
	. paires de flancs	71.800 "

Poids net 1.440 tonnes.

2.3 - Transformation des cuirs et peaux

Mis à part l'artisanat, il n'existe pas d'unité industrielle de transformation des cuirs et peaux locaux. Les industries du cuir présentes au Cameroun : l'usine de chaussure BATA et la Société Artisanale Camerounaise de Chaussures (S.A. C. C.) travaillent surtout à partir de matières premières importées.

- "BATA" S.A. Camerounaise

. Localisation : usine à Douala-Bassa, mise en service en 1962.

. Capacité de production :

Chaussures en plastiques	2,5 millions de paires
" de caoutchouc	1,8 " "
" en cuir	2,5 " "

. Production :

	1968-1969	1969-1970	Prévision 1975
Chaussures en plastique	1.141.000	1.787.756	
" de caoutchouc	846.000	943.388	
" en cuir	1.500.000	1.421.052	
TOTAL	3.487.000	4.152.196	7.400.000

. Chiffre d'affaires :

1968-1969	1.340 millions de F. cfa
1969-1970	1.670 " "

. Débouchés : Marché local et export dans l'UDEAC (347 millions de F. cfa en 1969-1970).

. Approvisionnement : matières premières importées.

. Main d'oeuvre : 751 salariés à la fin 1971

. Investissements : 819 millions de F. cfa fin 1970.

- Société Artisanale Camerounaise de Chaussures (SACC).

. Traitement et commerce de peausserie cuir naturel et synthétique sous toutes ses formes (valises, chaussures, etc...)

. Mise en service d'une unité de maroquinerie en 1965 à Douala-Bassa.

. Capacité de production : 600.000 paires de chaussures et sandales, 180.000 pièces (valises, maroquinerie).

. Production :

	<u>Chaussures</u>	<u>Valises</u>	<u>Maroquinerie</u>	<u>Chiffre d'affaires millions F. cfa</u>
1968-1969	480.000	120.000	20.000	
1969-1970	363.000	168.000		
1970-1971	600.000	140.000	30.000	305

. Débouchés :

2/3 sur marché local
 1/3 sur UDEAC : - 60 % Gabon
 - 25 % Tchad
 - 15 % RCA.

. Approvisionnement : matières premières importées en majeure partie de France.

. Investissements : 85 millions F. cfa mi-1969.

- . Projets : installation d'une chaîne de fabrication de chaussures en plastique injecté, augmentation de la production et développement des exports hors des limites de l'UDEAC.
- . Main d'oeuvre : 167 salariés
- Société Industrielle des Cuirs et Caoutchouc (S. I. C. C. A.)

En début d'exploitation, investissements prévus 500 millions F. cfa

- Projet :

Il existe depuis plusieurs années, un projet de tannerie proposée par BATA, d'une capacité de 3 millions de pieds carrés (soit environ 100.000 cuirs de bovins), représentant 250 millions de F. cfa d'investissements.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins -caprins
Effectif des cheptels estimation 1969 1970	618.000 640.000	539.000 560.000
Taux d'exploitation 1969	11 %	30 %
Disponible annuel 1969	<u>66.871</u>	<u>162.000</u>
Importations d'animaux vivants	estimées 53.760 contrôlées 51.700	25.000 2.400
Nombre théorique d'abattages	118.000	193.000
Nombre d'abattages contrôlés	5.500	1.600

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

Les disponibilités du pays sont de l'ordre de 118.000 cuirs de bovins et 193.000 peaux de petits ruminants.

2.2 - Industrie du cuir

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'industrie de transformation des cuirs et peaux en RCA excepté, depuis 1968, la fabrique de chaussures BATA S. A. :

-Localisation : Bangui

-Capacité de production 1972 : 1.300.000 paires de chaussures
cuir, caoutchouc, plastique

-Production :

1969 497.000 paires

1970 654.000 paires

1971 622.000 paires

-Chiffre d'affaires 1969 : 95,8 millions F. cfa

-Effectif : 161 emplois

- Investissements : 90 millions F. cfa

REPUBLICQUE GABONAISE

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins -Caprins
Effectif des cheptels estimation 1969	4.600	90.000
" 1970	5.000	95.000
Disponible annuel 1969	<u>200</u>	<u>27.000</u>
Importation d'animaux vivants - estimées :	1.500	-
(en 1970) - contrôlées :	1.700	-
Nombre théorique d'abattages en 1970	1.700	28.500
Nombre d'abattages contrôlés en 1970	1.500	-

Il n'y a pas à proprement parler d'exploitation du cheptel bovin au Gabon. La production nationale ne couvre qu'environ 12 % des besoins en viandes. Les importations, en majorité des viandes foraines, représentent la très grande part de la consommation (88 %).

2 - CUIRS ET PEAUX

Il n'existe pas, du fait des faibles ressources animales du pays, d'activité de transformation des cuirs et peaux.

Toutefois, un projet de fabrique de chaussures est à l'étude, pour une capacité d'environ 300.000 paires par an représentant 80 millions de F cfa. d'investissements.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins - Caprins
Effectif des cheptels estimation 1970	40.000	155.000
Taux d'exploitation	9,2 %	30 %
Disponible annuel	<u>3.680</u>	<u>46.500</u>
Importations d'animaux vivants (1970) - estimées :	5.260	-
- contrôlées :	5.260	-
Exportation d'animaux vivants	-	-
Nombre théorique d'abattages (1970)	8.940	46.500
Nombre d'abattages contrôlés (1970)	8.200	700

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

La production théorique totale de cuirs et peaux représente environ 8.940 cuirs de bovins et 46.500 peaux de petits ruminants.

2.2 - Industries du cuir

Du fait de la faible quantité de cuirs et peaux disponibles annuellement, il n'existe pas d'unité de transformation de cuirs et peaux locaux. Aucun projet relatif à cette activité n'est envisagé. Il y a quelques années, toutefois, un promoteur privé s'était manifesté en vue de réaliser une tannerie de peaux de crocodiles.

L'usine de fabrication de chaussures de la Société BATA S.A., sise à Pointe-Noire, travaille à partir de cuir fini importé.

Sa production a été la suivante au cours des dernières années :

en nombre de paires

	1969	1970	1971	1972	Capacité de production
chaussures :					
- plastique	172.084	33.576	34.656	90.000	225.000
- caoutchouc	144.932	140.361	135.571	185.000	275.000
- cuir	648.895	556.429	601.537	505.000	900.000
TOTAL	965.911	730.366	771.764	780.000	1.400.000

- Chiffre d'affaires :

1970 = 528 millions de F. cfa
 1971 = 605 " "
 1972 = 645 " "

- Débouchés 1972 :

92 % de la production sur le marché local,
 8 % d'exportation sur le Gabon, la RCA, le Cameroun,
 et les Antilles.

- Approvisionnements : cuirs et plastiques importés d'Europe.

- Investissements : 237 millions de F. cfa à la fin 1971.

- Main d'oeuvre : 220 Congolais et 6 Européens.

REPUBLIQUE DU ZAIRE

1 - CAPITAL ELEVAGE (cf. Annexe Elevage)

Unité : nombre de têtes

	Bovins	Ovins - Caprins
Effectif des cheptels estimation 1969	951.000	2.800.000
" 1970	956.000	
Taux d'exploitation (1969)	12,5 %	30 %
Disponible annuel (1969)	<u>119.200</u>	<u>840.000</u>
Importations estimées d'animaux vivants (1969)	5.000 + 189 (d'Argentine)	12.500
Nombre théorique d'abattages (1969)	124.000	852.500
Nombre d'abattages contrôlés (1969)	67.900	58.600

2 - CUIRS ET PEAUX

2.1 - Ressources

Les disponibilités théoriques annuelles du pays s'élèvent à 124.000 cuirs de bovins et 852.500 peaux de petits ruminants.

2.2 - Industries du cuir

2.2.1. Tannerie

L'usine BATA de Kinshasa traite en tannerie (tannage au chrome ou tannage végétal au mimosa) les peaux brutes achetées sur place, qu'elle destine à la production locale de chaussures.

Les quantités traitées en 1970 par la tannerie ont été :

- 75.000 pièces de bovins pour cuirs à dessus et à semelles,
- 15.000 pièces de caprins.

Les peaux reçues ont subi, au départ des lieux de production, 3 modes de traitement de conservation :

80 % sont salées fraîches,
10 % salées séchées,
10 % séchées.

Les provenances sont :

50 % Shaba
15 % Haut-Zaïre
10 % Equateur
25 % Bas-Zaïre

Les qualités des arrivages s'apprécient en moyenne comme suit :

Bovin 2ème choix	30 %
" 3ème choix	30 %
" 4ème choix	40 %.

Les défauts les plus notables sont :

- pour les peaux salées : salaison trop tardive et mal faite,
- pour les peaux séchées : trop longue exposition au soleil,
- d'une manière générale : la durée des transports est trop longue.

Prix d'achat (début 1972) :

- chèvres tout venant : 22 K/pièce, mais 30 % de rejets.
- bovins :

- peaux fraîches Kinshasa : 1, 80 Z/pièce (15 kg environ)	
- peaux salées fraîches	13
+ transport	<u>4, 50</u>
	17, 50 K/kg (13 à 16 kg)
- peaux salées séchées	13
+ transport	<u>4, 50</u>
	17, 50 K/kg (13 à 14 kg)

- peaux séchées 18
 + transport 4,50
 22,50 K/kg (8 à 9 kg).

Coût des consommations intermédiaires importantes :

Produit	Sel de chrome	Mimosa poudre	Mimosa solide	Sulfure de soude
Consommation annuelle (en t)	100	36	32	24
<u>Prix au Kg en US \$</u>				
- FOB	0,30	0,27	0,22	0,19
- Frêt	0,07	0,03	0,03	0,08
- Assurance maritime	<u>0,01</u>	<u>0,02</u>	<u>0,02</u>	<u>0,01</u>
- CIF	0,38	0,32	0,27	0,28
- Douane (+ statistique)	23 %	18 %	19 %	23 %
- CCA sur CIF + douane	9 %	9 %	9 %	9 %
- TCT sur CIF	5 %	5 %	5 %	5 %
CIF dédouané	<u>0,53</u>	<u>0,43</u>	<u>0,36</u>	<u>0,39</u>
- Transport Matadi-Kinshasa	0,05	0,06	0,06	0,07
- Prix Kinshasa	<u>0,58</u>	<u>0,49</u>	<u>0,42</u>	<u>0,46</u>

2.2.2- Industries de la chaussure

- Consommation au Zaïre en 1970 : 7.320.000 paires, soit :
 0,34 paire/an/habitant.

Prévision 1974 : 16.500.000 paires dont 14.550.000 produites localement.

- La production de chaussures a atteint 6 millions de paires en 1970, dont :

1,5 millions en plastique
 2,2 " en caoutchouc
 2,3 " en cuir.

- Les fabricants de chaussures sont au nombre de 2 :

- BATA : à Kinshasa et Lubumbashi

capacité de production/an à 3 équipes :

- 2,3 millions de paires de chaussures en plastique
- 2,8 " " " caoutchouc
- 2,7 " " " cuir.

emplois :

Main d'oeuvre	1.460
Maîtrise	170
Cadres	65
	<hr/>
Total :	1.695

- ZAIRE-SHOES : à Lubumbashi

capacité de production à 1 équipe : 50.000 paires

emplois :

Main d'oeuvre	22
Maîtrise	1
Cadres	2
	<hr/>
Total :	25

AUTRES PAYS AFRICAINS

- | | |
|-----------|-----|
| - Nigéria | NIA |
| - Kenya | KEN |
| - Soudan | SOU |

**Ce rapport a été établi par M. BECK (IFO-Institut, Munich) à partir
des informations disponibles dans le courant de l'année 1973.**

SOMMAIRE

	Page
 <u>NIGERIA</u>	
1 - ELEVAGE	2
2 - CUIRS ET PEAUX	3
2. 1. <u>Ressources et collecte des cuirs et peaux</u>	3
2. 2. <u>Qualités</u>	4
3 - EMPLOIS	5
3. 1. <u>L'industrie du cuir au Nigéria (Nord)</u>	6
3. 1. 1. Tanneries	6
3. 1. 1. 1. Structure d'une tannerie	6
3. 1. 1. 2. Projets et prévisions	7
3. 1. 2. Produits manufacturés	8
3. 2. <u>L'industrie du cuir au Nigéria (Sud)</u>	9
3. 3. <u>Importations et exportations</u>	10
4 - CONCLUSION	14
 <u>KENYA</u>	
1 - ELEVAGE	16
1. 1. <u>Effectif du cheptel</u>	16
2 - CUIRS ET PEAUX	17
2. 1. <u>Abattages et ressources en cuirs et peaux</u>	17
2. 2. <u>Collecte</u>	18
2. 3. <u>Emplois</u>	21
2. 3. 1. Industrie du cuir	21
2. 3. 2. Importations et exportations	21
2. 4. <u>Bilan ressources - emplois</u>	25
3 - CONCLUSION	26

<u>SOUDAN</u>	27
1 - ELEVAGE	28
1. 1. <u>Effectif du cheptel</u>	28
1. 2. <u>Abattages</u>	30
2 - CUIRS ET PEAUX	31
2. 1. <u>Ressources</u>	31
2. 2. <u>Collecte</u>	31
2. 3. <u>Emplois</u>	33
2. 3. 1. Importations et exportations	33
2. 3. 2. L'industrie du cuir	33
2. 3. 2. 1. Tanneries	33
2. 3. 2. 2. Produits manufacturés	35
2. 4. <u>Projets</u>	36
2. 5. <u>Bilan ressources - emplois</u>	37
3 - CONCLUSION	38

NIGERIA

Monnaie : Naïra

Dans ce rapport les prix sont exprimés dans l'ancienne monnaie :
la Livre Nigérienne

Cours fin Mars 1973 : 0,784 £ N = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

1. ELEVAGE

Sur les effectifs du cheptel il n'existe pas de statistiques au Nigéria. En ce qui concerne les estimations sur le nombre des bovins, ovins et caprins les autorités comptent sur les informations des grandes maisons de commerce. Selon ces renseignements les effectifs étaient stables au cours de ces dernières 4 années:

Bovins	environ 5	millions de têtes
Ovins	environ 5-6	millions de têtes
Caprins	environ 20	millions de têtes

Vers la fin des années 60 les effectifs étaient estimés à environ 6 millions de têtes de bovins, 5-6 millions de têtes d'ovins et 22 millions de têtes de caprins. La baisse du nombre de bovins et de caprins est due aux causes suivantes :

- a) Le pays a subi plusieurs sécheresses dont la conséquence s'est manifestée par un abaissement du taux de la reproduction dans les années suivantes.
- b) La faiblesse de la £ N a conduit à une réduction de l'offre de bêtes vivantes des pays voisins de 50 %, en comparaison avec la situation de 1969.

2. CUIRS ET PEAUX

2.1. Ressources et collecte des cuirs et peaux

Les ressources en cuirs et peaux sont actuellement estimées à environ :

550.000	cuirs de bovins
1,2 - 1,5	millions de peaux d'ovins
6,5 - 7	millions de peaux de caprins

La collecte et le commerce est partagé entre 4 grandes firmes. La plus grande maison de commerce est la maison Ambrosini qui contrôle 60 % du commerce des cuirs de bovins et 45 % du commerce des peaux de caprins. La maison J. Holt contrôle 25 % des cuirs de bovins et environ 30 % des peaux de caprins. Le reste soit 10-15 % du commerce des cuirs et peaux se partage entre la CFAO (Compagnie Française de l'Afrique de l'Ouest) et la SLOA. L'entreprise SAROUSI s'est spécialisée dans la collecte et la commercialisation des peaux d'ovins avec laine; les peaux d'ovins sont exportées au stade picklé. La collecte des 4 firmes citées se fait surtout à partir des grands abattoirs contrôlés de Kano, Sokoto, Jusan, Kaduna, Banchi, Mařduguri et Ngurr. Lors d'une réorganisation de la commercialisation des cuirs et peaux qui s'est faite il y a deux ans, les maisons de commerce ne sont plus autorisées à faire leurs achats directement auprès des abattoirs. En 1971 les Nigériens se sont chargés de l'organisation du marché. Depuis lors, tous les cuirs et peaux sont envoyés à Kano. Seuls les cuirs et peaux destinés à l'utilisation locale échappent à ce canal de commercialisation. Sur cette partie de la production il n'existe pas d'information, mais elle semble être plutôt négligeable. Les mesures ont pour but de parvenir à une classification plus homogène des qualités. Auparavant les firmes classifiaient elles-mêmes les cuirs et peaux et exportaient tout le matériel à partir des lieux principaux de collecte, c'est-à-dire les abattoirs.

L'abaissement en nombre de têtes du bétail s'est traduit par une réduction des cuirs et peaux disponibles. En plus des raisons citées ci-dessus, cette diminution est aussi due à l'accroissement de la population à Lagos et des autres grandes villes. Depuis 1970, les importations de stockfish sont interdites et la population couvre sa demande en protéines par la consommation de cuirs et peaux. Les prix payés par les consommateurs sont de 30 à 40 % plus élevés que les prix d'achat des collecteurs.

2.2. Qualités

Au début des années 60, quand l'Etat nigérian s'est chargé du fonctionnement du "Hides and Skins Improvement Service" on pouvait remarquer une détérioration des qualités des cuirs et peaux. Puis les efforts du "Hides and Skins Improvement Service" ont abouti à une amélioration considérable des cuirs et peaux produits par les abattoirs en brousse. Le séchage sur cadre s'est fortement répandu de même que le séchage au sol s'est bien amélioré. Cependant la qualité des cuirs et peaux provenant des abattoirs contrôlés reste la meilleure et il reste beaucoup à faire quant à la réforme des circuits de commercialisation. La répartition en classes de qualité est estimée à 40/40/20 entre la première, deuxième et troisième qualité.

Le poids des cuirs et peaux varie selon les espèces d'animaux et leur origine Nord, Centre ou Sud.

Le poids moyen du cuir sec est de 7,8 kg/pièce pour les grands bovins et de 5,2 kg/pièce pour les petits bovins. Chez les caprins, les poids varient entre 0,41 - 0,46 kg la pièce. Les peaux de chèvres "Sakoto roux", qui représentent 700.000 pièces par an, sont de première qualité.

Sur les prix d'achats les commerçants ne donnent aucune information.

3. EMPLOIS

La structure de ventes du commerce de gros a fortement changé pendant les années passées. Jusqu'à 1967 environ 80 % de la totalité de la production de cuirs et peaux étaient exportés en brut ou au stade picklé. Depuis la plus grande partie est achetée par les tanneries nigérianes. Les cuirs et peaux sont travaillés pour le marché intérieur ou pour les exportations. Seule la quasi totalité des peaux d'ovins sont toujours exportées au stade picklé.

Tableau 1

STATISTIQUES DE PRODUCTION

Valeur en 1.000 £ N

	Années	Activité			Total
		Tanneries	Articles de voyage	Chaussures	
Nombre d'unité de production	1963	5	4	11	20
	1970	7	4	12	23
Nombre d'ouvriers	1963	424	277	1.058	1.759
	1970	668	750	2.755	4.173
Valeur de la production	1963	743	542	1.075	2.360
	1970	2.176	1.436	7.578	11.190
Valeur ajoutée	1963	277	144	538	859
	1970	672		2.217	3.029

Source : Nigerian Trade Directory annual.

3.1. L'industrie du cuir au Nigéria (Nord)

3.1.1. Tanneries

Au Nigéria (Nord) à Kano existent deux grandes tanneries. La plus grande, la G N T (Great Northern Tannery) est liée à la maison Ambrosini et Bata Nigéria possède aussi une part de son capital. La seconde est "John Holt's Nigerian Tanneries". En outre, il existe de petites unités à Lagos, Jusan et Sokoto. De petites entreprises au Nigéria de l'Est ont été détruites pendant la guerre mais sont en cours de reconstruction.

La G N T produit du cuir semi-fini et fini. Elle emploie 500 ouvriers; son chiffre d'affaires est de 2,5 millions de £ N par an. Presque tous les cuirs de bovins sont produits finis et vendus sur le marché intérieur (90 %), tandis que les peaux de caprins sont semi-tannées et presque toutes exportées (98 %). Les peaux de caprins sont destinées à la production de vêtements et gants pour lesquelles il n'existe pas de demande au Nigéria. La Grande Bretagne, l'Italie et l'Autriche sont les clients principaux.

Les cuirs de bovins sont destinés à l'industrie de la chaussure nigériane à raison de 85 % de la production finie dont 40 % à Bata, 5 % à Nigeria Leather Works Ltd, à Kano et le reste à plusieurs firmes de Lagos. Le reste est vendu aux petites entreprises. La demande intérieure s'étant tellement agrandie, l'usine de chaussures de Kano doit importer du cuir et la G N T se trouve en expansion permanente.

La maison John Holt n'approvisionne que peu de firmes locales, elle s'est concentrée principalement sur le semi-tannage de peaux de caprins pour l'exportation.

3.1.1.1. Structure d'une tannerie

Selon les estimations de la G N T la capacité minimale d'une tannerie est fixée aujourd'hui par un chiffre d'affaires de 250.000 £ N par an et le tannage de 800.000 peaux de caprins ou un volume équivalent en cuirs de bovins par an. Pour cette capacité les emplois nécessaires sont d'environ 100 salariés, dont 3 ou 5 expatriés.

La structure d'emploi et de rémunération actuelle de la G N T se présente comme suit :

1 Directeur général (Expatrié)	Salaire expatrié
1 Chef de bureau	£ N 1. 300 par an
1 Secrétaire	£ N 800 par an
7 Employés administratifs	£ N 450 par an
4 Techniciens (Expatriés)	Salaire expatrié
4 Adjoints Techniques	£ N 600 par an
20 Agents Techniques	£ N 400 par an
250 Ouvriers	£ N 300-400 par an

Aux salaires des employés administratifs et des ouvriers il faut ajouter des charges sociales de l'ordre de £ N 60 par an et par emploi.

3. 1. 1. 2. Projets et prévisions

A Sokoto, une grande tannerie commence actuellement à produire. C'est une coopération entre le "North Western State" et une firme italienne. Le "North Western State" étudie aussi l'établissement d'une tannerie.

Avec la nouvelle unité de Sokoto (SOKOTAN), les tanneries absorberont 80 % des cuirs et peaux disponibles. Le reste étant estimé être du deuxième choix. Il est pourtant à redouter que SOKOTAN ait des difficultés d'approvisionnement, du fait que les grandes sociétés de collecte approvisionnent en premier lieu la G N T et l'entreprise John Holt.

Les tanneries vendent leur produit de préférence sur le marché intérieur, probablement à cause des droits de douane sur les importations de cuir (variant de 10 % à 67 % selon les qualités) et de la taxe à l'exportation sur le cuir fini, de £ N 6, 25 la tonne.

Le développement futur sera marqué par :

- a) les efforts à réaliser en vue de satisfaire la demande grandissante de l'industrie de la chaussure par une offre suffisante de cuirs; en effet l'élasticité de la demande de chaussures et sandales en cuir est estimée positive malgré la concurrence du plastique;

- b) une transformation des peaux jusqu'au stade fini, correspondant aux besoins des clients Européens.

3.1.2. Produits manufacturés

Mis à part l'artisanat sur lequel il n'existe pas de données statistiques, la seule unité industrielle au Nigéria (Nord) qui travaille le cuir est la "Nigerian Leather Works Ltd." à Kano. Toutes les autres unités se trouvent à Lagos.

Nigerian Leather Works Ltd. emploie 250 ouvriers. Sa capacité de production est de 1.000 paires de chaussures par jour. La production réelle varie entre 150.000 et 250.000 paires de chaussures par an. Ce sont des chaussures en cuir pour femmes et hommes avec des semelles de caoutchouc.

La firme a besoin d'appoint en importation pour les cuirs bruts à cause de l'insuffisance quantitative et qualitative de son approvisionnement auprès de la G N T et de la firme John Holt. Pour la plus grande partie, les chaussures fabriquées sont commercialisées au Nigéria (Sud). En effet, la qualité élevée de ses produits, fait que cette firme se dirige vers ce marché d'un fort pouvoir d'achat, le marché de Nigéria (Nord) étant trop limité.

Il existe des projets d'exportation de chaussures, mais jusqu'à maintenant la firme ne dispose pas d'une connaissance suffisante du marché européen et en outre les taxes à l'importation sur les produits intermédiaires (couleurs, vernis, boucles) sont élevées. Un autre projet de Nigerian Leather Works Ltd. est la production de valises et de cartables.

Le personnel de Nigerian Leather Works Ltd. se compose de :

1 Directeur général	Salaire :	£ N 5.000 par an
1 Comptable		£ N 2.000 par an
1 Designer (Expatrié)		
5 Employés administratifs	£ N	750-1.500 par an
40 Ouvriers qualifiés	£ N	300-750 par an
200 Ouvriers non-qualifiés	£ N	150 par an

3. 2. L'industrie du cuir au Nigéria (Sud)

La situation de l'industrie du cuir au Nigéria du Sud est présentée par la description des quatre entreprises de transformation du cuir : PERFECTRA, PASSAT, SAFALEX et FEDERATION.

PERFECTRA

La firme est entrée en production en 1964. Aujourd'hui elle produit 4. 500 paires de chaussures par jour alors qu'elle en produisait 8. 000 il y a quelques années. Les salaires des ouvriers varient entre 13 Sh N et 24,4 Sh N par jour selon la qualification. Les employés administratifs reçoivent entre £ N 25 et 50 par par mois, le comptable £ N 70 par mois et le directeur du personnel £ N 200 par mois. Les contrôleurs à l'usine gagnent entre £ N 60 et 110 par mois. L'usine occupe 3-4 expatriés.

Les prix à la production pour les chaussures d'hommes en cuir avec semelles plastiques sont de 33-40 Sh N la paire, les chaussures de femmes environ de 27 Sh N. Les "slippers" de femmes coûtent 10-13 Sh N la paire.

Depuis la libération en avril 1971 le marché est très tendu, bien que la taxe à l'importation sur les produits concurrentiels soit de 100 % du fait du poids des taxes à l'importation sur les produits intermédiaires. La situation commerciale sur les marchés d'exportation est aggravée par le prix intérieur élevé du cuir, par des sur-investissements au temps des restrictions d'importations, par l'âpreté de la concurrence européenne (Italie, Espagne) et asiatique (Chine, Taiwan, Hong Kong) ainsi que par de mauvais rendements en fabrication.

PASSAT

La firme produit 2. 500 paires de chaussures par jour. Le directeur technique et commercial et les deux chefs d'équipe sont des expatriés. Une équipe comprend 150 ouvriers. Le salaire des ouvriers varie entre 20 et 30 Sh N par jour. Une paire de sandales d'hommes coûte sortie usine 22 Sh N, une paire de chaussures d'hommes 30 Sh N.

Selon des informations de PASSAT, la structure des coûts pour la production d'une paire de sandales de 22 Sh N est la suivante : 4 Sh N de cuir, 12 Sh N d'importations, 6 Sh N de taxes douanières. La qualité de la production est bonne et serait susceptible d'intérêt en Europe, mais des importations sont impossibles à cause de prix d'achat du cuir (en R F A 1 pied carré = 1,80 DM; au Nigéria 6 Sh = 2,80 DM) et à cause des droits de douane sur les importations de produits intermédiaires qui sont de 50 % en moyenne.

SAFALEX et FEDERATION PRODUCTS

SAFALEX ne produit que des articles de plastique. Les droits de douane sur les importations de PVC sont de 33 %. Depuis l'abolition des restrictions d'importations la firme se trouve en proie à une concurrence sévère malgré des droits de douane de 100 % sur les produits finis importés.

FEDERATION PRODUCTS se trouve dans la même situation. Les concurrents les plus importants sont Taiwan, la Corée et la Tchécoslovaquie.

A ces quatre sociétés s'ajoute l'usine Bata Nigéria, de beaucoup la plus importante puisque sa production est de 50.000 paires de chaussures par jour.

3.3. Importations et Exportations

La part des importations dans la valeur de production s'est réduite de 80 % (avant la guerre) à 50 % aujourd'hui. Elle va continuer à baisser jusqu'à 30 %.

Les droits de douane sur les importations sont de 66,6 % pour le cuir, de 33 % pour des parties en plastique et 10 % pour quelques autres produits. Aux droits de douane il faut ajouter une taxe additionnelle de 5 % (Reconstruction, surcharge).

Les statistiques d'importations et d'exportations donnent l'image suivante du commerce extérieur :

Les exportations de cuirs bruts de bovins diminuent continuellement. Les exportations de peaux brutes de caprins en croissance jusqu'à 1966 sont en baisse depuis, tandis que les exportations de peaux brutes d'ovins sont stagnantes. Les exportations de cuirs et peaux travaillés ont progressé fortement jusqu'à 1966; à l'heure actuelle elles sont globalement au niveau de 1966.

Les importations de cuirs finis, d'articles en cuir, ainsi que de cuir synthétique croissent, tandis que les importations de chaussures diminuent.

Tableau 2

EXPORTATIONS CONTROLEES

Q : Quantité en tonnes
V : Valeur en 1.000 £N

	1962		1965		1966		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
<u>Cuirs et peaux bruts</u>										
Cuirs de bovins	5.425	1.403	3.734	908	3.724	1.077	1.834	544	965	292
Cuirs de veaux	-	p. m.	1.006	141	1.026	159	366	107	300	82
Peaux d'ovins	615	335	991	577	1.107	672	843	530	894	562
Peaux de caprins	2.692	1.566	2.789	1.888	2.753	2.781	2.027	1.647	1.722	1.427
Autres cuirs et peaux	-	p. m.	20	144	5	135	66	23	25	32
Total	8.732	3.304	8.540	3.658	8.615	4.824	5.136	2.851	3.906	2.395
<u>Cuirs et peaux travaillés</u>										
Cuirs de veaux tannés et corroyés	-	p. m.	-	-	101	32	5	2	5	4
Peaux d'ovins	-	p. m.	137	88	264	208	218	122	107	62
Peaux de caprins	-	p. m.	1.143	1.287	1.219	1.647	1.204	1.707	1.341	1.835
Peaux chamoisées	-	p. m.	10	5	-	9	-	5	-	2
Total	-	-	1.290	1.380	1.584	1.896	1.427	1.836	1.453	1.903
Articles de cuir	-	18	-	p. m.	-	p. m.	-	p. m.	-	-
Articles de voyage	-	2	-	5	-	2	-	p. m.	-	-
Chaussures	-	2	-	p. m.	-	2	-	4	-	-
Total	-	22	-	5	-	4	-	4	-	-

Source : Nigerian Trade Directory annual.

Les principaux pays clients sont l'Italie, l'Espagne, la Grande Bretagne et aussi les Etats Unis et la France. Ces pays absorbent plus des trois quarts des exportations du Nigéria.

Tableau 3

IMPORTATIONS CONTROLEES

Chaussures en 1.000 paires

Q : Quantité en tonnes

V : Valeur en 1.000 f N

	1962		1965		1966		1970		1971	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Cuir et peaux bruts	5	1	30	10	203	49	66	14	97	19
Cuir travaillé	172	81	970	288	670	310	1.052	596	1.844	816
Articles de voyage	-		-	200	-	219	-	15	-	119
Porte monnaies, cartables	-		-	214	-	19	-	48	-	98
Autres articles de voyage	-		-	81	-	42	-	94	-	110
Articles de cuir autres	112	64	437	150	317	83	2.016	285	3.929	440
<u>Chaussures</u>										
Slipper } cuir	348,1	p. m.	719,9	477	474,2	196	175,6	143	389,9	214
Chaussures } cuir	3.009,8	p. m.	1.277,2	967	922,8	850	558,2	512	849,7	716
Textile	1.002,7	p. m.	37,3	22	14,2	16	1,2	3	29,4	15
Caoutchouc	1.757,5	p. m.	106,9	65	54,4	22	5,5	5	34,8	34
Autres	92,9	p. m.	18,8	9	16,7	7	13,7	15	4,8	3
Total chaussures	6.211,0	791	2.160,1	1.540	1.482,3	1.091	754,2	678	1.308,6	982

Source : Nigerian Trade Directory annual.

Les importations de cuirs et peaux travaillés proviennent principalement de l'Italie, de la Grande Bretagne et de la France, tandis que les articles de cuir divers et les chaussures proviennent principalement de la Grande Bretagne, de Hong-Kong et de la Tchécoslovaquie. Une grande partie des importations de chaussures (près de 20 %) provient du Sénégal.

4. CONCLUSION

Le marché de cuirs et peaux au Nigéria se distingue par une commercialisation développée. On estime que cette commercialisation porte sur environ 80 % de la production nationale. Les 20 % restant sont considérés comme étant d'une qualité inférieure. Bien que la qualité des cuirs et peaux bruts se soit améliorée au cours des années 60, beaucoup reste à faire. Une stimulation financière pour l'amélioration des produits bruts pourrait être obtenue par une restructuration des circuits de commercialisation.

A Zaria existe un institut qui prodigue une formation au travail du cuir et qui doit pallier le manque de personnel qualifié dont souffre cette branche. Il s'agit de cours sur la technologie du cuir et sur les techniques d'amélioration de cuirs et peaux bruts pour les étudiants ainsi que de cours de perfectionnement pour les ouvriers. Depuis 1958, il existe une réglementation relative aux cuirs et peaux qui dicte les méthodes de la mise en classes de qualité, de la préservation et du stockage. Une intensification de la formation couplée à une politique commerciale qui s'appuie sur une telle réglementation devrait aboutir à un élargissement du marché des cuirs et peaux bruts dont l'étroitesse actuelle se manifeste par des prix d'achat très élevés et par les difficultés d'approvisionnement des tanneries. Une amélioration de la qualité des cuirs et peaux travaillés et des produits manufacturés devrait également en découler.

Le développement de l'industrie des cuirs et peaux a été amorcé depuis les années 60. La structure des ventes montre que la part du cuir travaillé et des produits manufacturés s'est fortement agrandie. Les peaux de petits ruminants cependant sont actuellement encore presque toutes exportées au stade picklé, les cuirs sont travaillés jusqu'au stade fini.

Sur la base d'une politique commerciale qui assure l'approvisionnement des tanneries en cuirs et peaux bruts, il faut envisager le finissage complet, principalement des peaux. Une intégration grandissante avec des firmes étrangères va sans doute rendre possible le finissage et la production d'articles manufacturés.

KENYA

Monnaie : Kenyan Shilling

Cours fin Mars 1973 : 8,617 K. Sh = 1 uc (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

1. ELEVAGE

1.1. Effectif du cheptel

L'effectif du cheptel bovin est estimé à environ 8 millions de têtes, dont environ 4 millions sont concentrés dans les régions d'agriculture intensive. Les autres 4 millions sont répartis sur les pâturages naturels, le "range". Pour les petits ruminants il n'existe que des estimations d'une valeur indicative. Les dernières estimations officielles (1970) s'élèvent à 4,5 millions de caprins et 4 millions d'ovins.

2. CUIRS ET PEAUX

2.1. Abattages et ressources en cuirs et peaux

Sur les abattages totaux il n'existe que des estimations ; elles s'élèvent à 1 million de bovins, 1,5 millions de caprins et 1 million d'ovins par an. L'effectif des caprins et les abattages correspondants semblent fortement sous-estimés. En relation avec les exportations de peaux en wet-blue (2.020.000 en 1971), l'effectif de caprins devrait atteindre au minimum 6 millions de bêtes. Si l'on prend en compte les importations frauduleuses de caprins, dont le nombre n'est pas connu, le nombre de peaux de caprins disponibles devrait être au minimum 2,5 millions de pièces par an.

Tableau 1

EVOLUTION DES ABATTAGES DU K M C (1)

	en nombre de têtes		
	Bovins	Ovins	Caprins
1967	217.738	39.208	19.917
1968	194.482	31.983	13.111
1969	187.333	49.043	33.412
1970	196.698	51.287	47.477
1971	209.853	39.056	46.184

Source : K M C (1), Annual Report and Accounts 1971

Le nombre d'abattages officiel correspond à des taux d'exploitation de 13 % (bovins), 30 % (caprins) et 25 % (ovins). La plupart des abattages se font en brousse et sont non-contrôlés par les autorités. Les seuls renseignements disponibles sur la part des abattages contrôlés sont ceux du K M C (Kenya Meat Commission). Pour les bovins environ 20 % des abattages totaux sont exécutés par le K M C, tandis que pour les ovins et les caprins les abattages du K M C sont négligeables en comparaison des abattages totaux. Il est connu que l'Ethiopie et la Somalie sont des fournisseurs traditionnels du Kenya en bétail et en cuirs et peaux.

(1) Kenya Meat Commission

Même si les importations de la part de la Somalie ont reculé, il est certain que des cuirs et peaux de provenance étrangère au Kenya sont vendus sous la marque "East African Hide". Il n'existe cependant pas d'informations utilisables sur ce commerce.

2.2. Collecte

La consommation des deux grandes tanneries, Bulley et Bata, et des autres consommateurs industriels, est estimée par les firmes elles-mêmes. Leur estimation est la suivante :

Tableau 2

CONSOMMATIONS DE CUIRS PAR L'INDUSTRIE DU CUIR
SELON LES CLASSES DE QUALITE

en millier de pièces

Classe de qualité	Bulley	Bata	Autres
1	75	110	40
2	100	100	40
3	60	-	-
4	15	-	-
Total	250	210	80

Source : UNIDO

Ces chiffres sont fortement sous-estimés (Bulley) en comparaison des statistiques d'exportations. Bulley s'est agrandi pendant les dernières années, il couvre environ 80 % des exportations en brut (400.000 pièces), le reste étant exporté par la K M C (voir plus loin). Ce développement manifeste une collecte très développée qui approche la production nationale estimée (1.000.000 de cuirs).

Des renseignements sur la collecte de peaux n'étaient pas disponibles. Les informations données sur les exportations (2.3.2.) montrent cependant que cette collecte doit être très développée.

Tableau 3

VENTE DE CUIRS ET PEAUX DU K M C

	Valeur en K£ (1)					
	1969		1970		1971	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
<u>Cuir frais</u> ventes locales	6.634	13.343	4.323	10.403	3.331	6.286
<u>Cuir salés</u> <u>secs</u> ventes export.	111.043	221.905	133.076	277.724	92.058	204.129
ventes locales	58.590	121.916	39.766	97.209	83.498	137.566
<u>Cuir séchés</u> <u>à l'ombre</u> ventes export.	1.829	2.692	972	1.395	1.614	2.737
ventes locales	7.108	6.567	8.530	13.916	6.769	7.786
<u>Peaux d'ovins</u> ventes export.	26.606	11.777	45.702	22.975	21.808	5.304
ventes locales	30.406	10.396	26.380	8.022	23.335	6.709
<u>Peaux de</u> <u>caprins</u> ventes export.	-	-	1.300	502	-	-
ventes locales	42.424	10.818	39.286	12.560	45.370	15.731

Source : K M C Annual Report and Accounts 1971

La production de cuirs est estimée appartenir aux classes de qualité suivantes : (selon l'ONUDI)

1.	49 %
2.	30 %
3.	15 %
4.	6 %

(1) Correspond à 20 K Sh

Tableau 4POIDS ET PRIX DE VENTE DES CUIRS DE BOVINS du KMC en 1971

Catégorie	Poids		Prix du kg			Prix du cuir		Pourcentage		Remarques	
	SH		sec	SH	frais	sec	SH	frais	1ère classe		2ème classe
		Moyenne									
Extra léger	6-12	10	4,5	3/50	3/15	7/-	35/-	31/50	80	20	exporté
Léger	12-22	17	7,65	3/30	2/97	6/67	56/10	50/49	80	20	exporté
Moyen	22-26	23	10,35	2/75	2/47	4/49	63/25	56/81	90	10	exporté et vendu localement
Lourd	26 et plus		-	2/70	-	-			90	10	vendu localement

Source : Ministry of Agriculture

SH : salé humide

Remarques sur le tableau 4 :

1. Les prix sont des prix FOB Athi River (KMC) 1971
2. La production est vendue en Espagne, Yougoslavie, Italie, Bulgarie.
3. Les prix pour les cuirs frais sont basés sur des estimations du KMC qu'ils peuvent être offerts 10 % meilleur marché que les cuirs salés humides.
4. Un cuir sec est estimé peser 45 % de son poids salé humide.
5. Le prix du cuir sec est fonction du prix du cuir frais.
6. Le KMC désire maintenir la possibilité d'exportations de 50 % de la production, même si une forte production peut être absorbée par les tanneries locales.

Les données sur les poids et prix des peaux n'étaient pas disponibles.

2. 3. Emplois

2. 3. 1. Industrie du cuir

L'industrie de la tannerie au Kenya est bien établie et existe déjà depuis longtemps, comme l'indique le tableau 2 page 4, elle comprend :

- Bata avec une usine de chaussures mais aussi une tannerie (environ 210.000 cuirs traités par an)
- Bulley, composée de Bulley à Thika, Dragon à Kahawa et New Factory, (environ 250.000 cuirs traités par an). De cette production environ un tiers est tanné et travaillé par l'industrie de la chaussure tandis que les autres deux tiers sont exportés en l'état wet-blue et/ou crust.

Une comparaison de la production locale avec le volume des exportations montre qu'il reste assez de place pour la construction de nouvelles tanneries. De ce fait, les firmes locales ont des plans d'extension. De la part de l'étranger, il existe aussi plusieurs propositions, dont un projet anglo/autrichien dont la réalisation est prévue dans un avenir proche. Ce projet doit avoir une capacité de 300.000 cuirs de bovins et de 750.000 peaux de petits ruminants par an.

Les peaux ne sont pas transformées en produits manufacturés. Elles sont presque toutes exportées. La part des peaux de caprins exportées en wet-blue s'est fortement développée ; les exportations en sec ont diminué. Les peaux d'ovins sont à 50 % exportées en sec. Une tannerie qui ne traite que des peaux de caprins (wet-blue) pour l'exportation, est la "Nakuru Chrome Tannery".

2. 3. 2. Importations et exportations

Le Kenya continue à exporter de grosses quantités de cuirs et peaux bruts. En 1969 ces exportations s'élevaient à environ 31 millions de shillings les exportations de produits semi-finis (picklé, wet-blue) ne s'élevant qu'à environ 5 millions de shillings. Les importations de chaussures ont continué de s'accroître en valeur de 1959 à 1968 de 3,72 mio de K Sh à 5,34 mio de K Sh alors qu'en volume le nombre de paires importées a diminué (le prix moyen est passé de 10/62 K Sh à 19/36 K Sh la paire). En ce qui concerne les exportations kenyennes de chaussures le développement des prix s'est montré très positif. Les recettes des exportations sont passées de 1,427mio de KSh à 6,132mio de KSh par an pendant la même période ce qui correspond à une augmentation de 330% en valeur alors que les exportations en volume n'ont pas variées.

Tableau 5

EXPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX

Nombre : 1.000 pièces

Valeur : en 1.000 K Sh

	1969		1970		1971	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
<u>Cuir de bovins</u>						
secs	500	10.000	328	10.273	744	18.488
picklés	3	145	-	-	2	49
salés humides	110	5.600	130	6.241	102	4.464
wet-blue	150	1.750	292	2.344	239	3.140
veau sec	14	140	8	86	-	-
Total	777	17.635	758	18.944	1.087	26.141
<u>Peaux de caprins</u>						
secs	1.000	6.400	482	2.778	417	2.943
picklés	12	80	3	26	7	44
wet-blue	500	3.050	1.089	6.911	2.020	15.282
Total	1.512	9.530	1.574	9.715	2.444	18.269
<u>Peaux d'ovins</u>						
avec laine	85	500	87	691	31	169
sans laine	800	4.550	349	1.954	429	1.904
picklés	60	260	174	655	87	256
wet-blue	4	25	66	555	314	1.537
Total	949	5.335	676	3.855	861	3.866

Source : Foreign Trade Returns

Les pays consommateurs les plus importants sont l'Egypte, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et la France.

Tableau 6IMPORTATIONS DE CUIRS ET PEAUX

Nombre : en 1.000 pièces

Valeur : en 1.000 K Sh

	1970		1971	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Cuirs de bovins salés humides	5	323	-	-
Peaux de caprins séchées	277	1.843	398	2.752

Source : Foreign Trade Returns

Tableau 7

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURES

Poids : en tonnes

* ou 1.000 paires

Valeur : en 1.000 K Sh

	1969		1970		1971	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur
<u>Exportations</u>						
Cuir de bovins finis	86	890	68	793	104	1.417
Cuir de bovins semi-finis	207	2.406	91	2.407	111	3.010
Chaussures (*)	369	5.990	268	5.258	335	7.079
Total	-	9.286	-	8.458	-	11.506
<u>Importations</u>						
Cuir industriel	-	150	-	121	-	292
Articles de voyage	-	2.528	-	2.987	-	3.627
Sacs à main et articles similaires	-	1.719	-	2.218	-	3.819
Chaussures (*)	172	3.820	151	3.630	327	8.400
Total	-	8.217	-	8.956	-	16.138

Source : Foreign Trade Returns

Les pays clients les plus importants pour les produits manufacturés sont la Zambie et le Royaume-Uni. Les pays fournisseurs les plus importants sont le Royaume-Uni, Singapour, l'Inde, Hong-Kong et la France.

2.4. Bilan : Ressources - Emplois

Le bilan esquissé ci-dessous est très incomplet car d'une part les productions de cuirs et peaux mentionnées n'ont que des valeurs indicatives et que d'autre part nous n'avons tenu compte, faute de statistiques fiables, dans la décomposition des emplois que des ventes à l'exportation, sans mentionner les emplois intérieurs. Ce bilan néanmoins donne une idée de l'importance et de la structuration de l'industrie transformatrice du cuir au Kenya.

Tableau 8

BILAN EMPLOIS ET RESSOURCES 1971

Nombre : en 1.000 pièces
Valeur : en 1.000 K Sh

	Nombre	Valeur (1)
<u>Cuirs de bovins</u>		
Estimation de la production	1.200	p. m
Part commercialisée	(1.090)(2)	34.650
dont :		
- Export en sec	744	18.500
- " " salé humide	102	4.460
- " " picklés	2	50
- " " wet-blue	239	3.140
- " " cuirs finis et chaussures	p. m	8.500
Consommation intérieure	p. m	p. m
<u>Peaux d'ovins</u>		
Estimation de la production	1.000	p. m
Part commercialisée	861	3.866
dont :		
- Export de peaux avec laine	31	169
- " " " sans laine	429	1.904
- " " " picklées	87	256
- " " " wet-blue	314	1.537
Consommation intérieure	p. m	p. m
<u>Peaux de caprins</u>		
Estimation de la production	2.500	p. m
Part commercialisée	2.444	18.265
dont :		
- Export en sec	417	2.940
- " de peaux picklées	7	45
- " de peaux wet-blue	2.020	15.280
Consommation intérieure	p. m	p. m

(1) - valeurs FOB

(2) - sans les cuirs finis

3. CONCLUSION

Le secteur cuirs et peaux au Kenya se caractérise par une collecte et une industrie de transformation remarquables. De plus, le Kenya est un marché important pour la commercialisation de cuirs et peaux étrangers, sur ce point cependant il n'existe pas d'informations fiables. Si l'on compare les exportations en sec à celles des cuirs et peaux travaillés le meilleur quota apparait pour les peaux de caprins : environ 80 % des peaux commercialisées sont travaillées jusqu'au stade wet-blue. Pour les peaux d'ovins les exportations en sec et les peaux transformées au stade picklé ou wet-blue sont du même ordre de grandeur. Par contre pour les bovins, les cuirs travaillés ou finis ne représentent qu'environ 25 % de la part commercialisée totale.

La commercialisation des cuirs et peaux n'est plus un problème majeur au Kenya, du fait de la grande pénétration des réseaux de collecte. Il reste cependant à développer les activités de transformations des cuirs et peaux et plus particulièrement le travail des cuirs de bovins, ainsi que la fabrication d'articles finis en cuir tels que par exemples : valises, portefeuilles, ceintures, etc...

SOUDAN

Monnaie : Livre Soudanaise

Cours fin Mars 1973 : 0,416 £ S = 1 u. c. (1)

(1) UC = Unité de compte des Communautés Européennes

au 1.1.1974 , 1 uc = 1,20635 \$ US

au 1.1.1973 , 1 uc = 1,08571 \$ US

1. ELEVAGE

1.1. Effectif du cheptel

On ne dispose pas de statistiques fiables sur les ressources en animaux au Soudan. Jusqu'ici aucun recensement n'a été fait. Les tableaux 1 et 2 reproduisent les effectifs estimés par le Ministère des Ressources Animales.

Tableau 1DISTRIBUTION REGIONALE DU CHEPTEL 1970/71

en 1.000 têtes

Région	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Darfur	4.221	2.350	1.614	440
Kordofan	1.782	2.354	1.233	1.200
Blue Nile	1.075	2.803	1.542	30
Kassala	358	927	462	625
Northern	190	422	225	85
Khartoum	12	25	225	120
Upper Nile	1.638	556	793	-
Equatoria	558	381	565	-
Bahr-el-Ghazal	2.766	782	741	-
Total	12.600	10.600	7.400	2.500

Source : Ministry of Animal Resources

Le tableau 2 donne l'évolution du cheptel soudanais.

Tableau 2

EFFECTIF DU CHEPTEL : EVOLUTION

	en 1.000 têtes				
	1964/65	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72
Bovins	9.400	12.000	12.300	12.600	12.900
Ovins	8.900	10.000	10.300	10.600	11.358
Caprins	6.900	7.000	7.200	7.400	9.804
Camelins	2.500	2.500	2.500	2.500	2.414
Total	27.700	31.500	32.300	33.100	35.632

Source : Ministry of Animal Resources.

En ce qui concerne les exportations du bétail, le "Department of Statistics" fournit les renseignements suivants.

Le client principal est l'Arabie Saoudite qui prend environ 90 % des exportations. Le reste se partage entre l'Egypte et la Libye.

Tableau 3

EXPORTATIONS DE BOVINS, OVINS ET CAPRINS

	unité : nombre de têtes	
	Bovins	Ovins Caprins
1966	17.400	161.951
1967	9.200	216.343
1968	8.000	201.956
1969	9.400	224.707
1970	21.000	145.948

Source : Department of Statistics.

1.2. Abattages

Les estimations des abattages dans les régions où n'existe pas d'abattoir sont très difficiles. Beaucoup d'animaux sont tués à l'occasion de fêtes religieuses, en plus de la consommation quotidienne.

Tableau 4NOMBRE D'ABATTAGES CONTROLES AU SOUDAN : EVOLUTION

	en nombre de têtes			
	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
1965/66	233.095	658.995	113.505	11.017
1966/67	270.972	814.571	146.972	16.817
1967/68	283.873	872.966	169.168	20.661
1968/69	284.343	694.755	109.587	27.159
1969/70	408.437	911.994	146.624	21.706
1970/71 (1)	90.614	251.011	p. m	750
1971/72 (2)	267.080	750.158	129.373	15.976

Source : Ministry of Animal Resources

- 1) Abattages à Khartoum, Khartoum-North, Omdurman seulement
- 2) Abattoir de Khartoum et autres abattoirs urbains.

A partir de 1965 l'estimation des abattages annuels s'élève selon les informations du "Ministry of Animal Resources" à environ :

Bovins	800.000 têtes
Ovins	2.500.000 "
Caprins	700.000 "
Camelins	45.000 "

Les estimations sont douteuses car elles correspondraient sur la base des effectifs admis pour 1970/71 à un taux d'exploitation de 6 % pour les bovins, de 24 % pour les ovins et de 9,5 % pour les caprins, déduction faite des exportations d'ovins et de caprins. D'autre part ces estimations peuvent être considérées comme réalistes si l'on tient compte des valeurs sociales en milieu nomade. Le taux d'exploitation des moutons devrait plutôt s'approcher du taux d'exploitation "normal" d'environ 30 %, en raison de la préférence des populations pour cette viande.

2. CUIRS ET PEAUX

2.1. Ressources

Le tableau 5 donne les chiffres officiels de production des cuirs et peaux pendant les dernières années. Les chiffres sur les abattages estimés semblent cependant être plus réalistes.

Tableau 5

PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX

(suivant abattages et estimations)

	en nombre			
	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
1965/66	233.095	658.995	113.505	11.017
1966/67	270.972	814.571	146.972	16.817
1967/68	283.873	872.966	169.168	20.661
1968/69	284.343	694.755	109.587	27.159
1969/70	530.968	1.859.592	190.600	27.217
1970/71	550.800	1.210.000	194.500	27.800

Source : Ministry of Animal Resources

Jusqu'à 1968/69 le nombre de cuirs et peaux proposé par le Ministère correspond aux abattages contrôlés. A partir de 1969/70, les chiffres portent sur la collecte qui s'est étendue grâce à l'augmentation des cours d'achat et à la construction d'abattoirs dans les villages.

2.2. Collecte

La collecte se fait par un grand nombre de collecteurs et commerçants privés qui sont liés aux exportateurs de cuirs et peaux. La collecte de la "Khartoum Tannery" (tableau 7) se concentre principalement sur la production des abattoirs urbains.

Tableau 6

CUIRS, PEAUX ET PRODUITS DE L'INDUSTRIE DU CUIR

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS 1968 - 1972

Poids en tonnes
Valeur en 1.000 £ S

	1968		1969		1970		1971		1972 (6 mois)	
	poids	valeur	poids	valeur	poids	valeur	poids	valeur	poids	valeur
<u>Exportations</u>										
Cuirs salés secs	1.911	356	2.442	445	2.800	487	2.742	501	900	192
Cuirs secs	1.106	224	807	172	1.054	189	588	121	186	48
Peaux ovins séchées sur cadre	1.180	520	1.370	584	1.275	588	1.851	793	1.051	570
Peaux ovins séchées sur corde	128	45	86	36	-	-	-	-	-	-
Peaux ovins picklées	149	115	216	119	128	83	191	137	151	122
Peaux caprins séchées sur cadre	373	146	475	187	331	125	400	149	267	126
Peaux caprins séchées sur corde	82	25	59	31	-	-	93	39	36	20
<u>Importations</u>										
Chaussures messieurs, sandales, bottes (en 1.000 paires)	191	152	158	123	42	50	28	35	79	69
Autres chaussures, sandales, bottes (en 1.000 paires)	303	215	310	246	45	39	39	12	24	35
Valises	-	213	-	65	-	-	-	-	-	-
Sacs à main de dames	-	-	-	-	-	1	-	17	-	-
Cuirs industriels	115	62	125	88	160	79	219	231	128	82
Matériels sans métal	407	211	452	250	269	129	343	161	166	94

Source : Foreign Trade Statistics.

2.3. Emplois

2.3.1. Importations et exportations

Le Soudan n'importe pas de cuirs et peaux en brut. Les importations de divers articles en cuir font apparaître des fluctuations pendant les dernières années avec une tendance à la diminution, sauf pour les importations du cuir industriel qui ont augmenté fortement. Les exportations sont toujours des produits bruts, le matériel travaillé étant utilisé à l'intérieur du pays (voir tableau 6).

Les exportations et importations de cuirs et peaux bruts sont soumises aux tarifs douaniers suivants :

Exportations

cuirs bruts	3 £S par 1.000 kg
peaux brutes	5 £S par 1.000 kg

Importations

cuirs et peaux bruts	40 % de la valeur CIF + 5 % impôts supplémentaires
----------------------	--

Les importations de cuirs et peaux finis sont taxées à 100 % de la valeur CIF.

Les importations de matériel tannant sont taxées à 15 % de la valeur CIF + 5 % impôts supplémentaires.

Il n'existe pas de régime douanier préférentiel.

2.3.2. L'industrie du cuir

2.3.2.1. Tanneries

Depuis 1968/69 la "Khartoum Tannery" est entrée en production. Sa capacité de production est de 180.000 cuirs par an, et de 750.000 peaux par an. La production actuelle est de 120.000-150.000 cuirs finis et de 300.000-360.000 peaux/an dont 80 % traitées jusqu'au stade wet-blue et 20 %

jusqu'à la finition. Toute la production de cuir est vendue sur le marché local pour la production de chaussures (75 % à Bata), tandis que les peaux sont exportées.

Tableau 7

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION
DE LA "KHARTOUM TANNERY"

Années	Production de cuirs (finis et secs)		Exportations de peaux	
	m2	valeur en £S	pièces	valeur en £S
1968/69	117.828	360.000	180.000	100.000
1969/70	163.267	330.000 (1)	244.885	65.000(1)
1970/71	333.786	720.000	179.000	80.000
1971/72	289.147	680.000	129.000	175.000

(1) Les coûts de production ont diminué grâce aux progrès réalisés sur le plan technique.

Source : Khartoum Tannery.

L'approvisionnement de la tannerie est assuré par les abattoirs urbains pour 70 % de sa production de cuirs. Le reste est acheté en sec en brousse. Les peaux sont toutes achetées en brousse. Avant 1972 la "Khartoum Tannery" payait ses cuirs et peaux selon des classes de qualité déterminées par le poids. La première qualité en peaux de petits ruminants était payée 50 Piastres la pièce (1 kg). A partir de 1972 le prix moyen par pièce a augmenté à 130 Piastres la peau. Chez les cuirs on observe la même tendance. Avant 1972 le prix par kg de cuir frais était de 6,5 Piastres et après 1972 15 Piastres.

La répartition en classes de qualité était la suivante :

Tableau 8

REPARTITION EN CLASSES DE QUALITE

Choix	Cuirs	Peaux d'ovins et caprins
1	50 %	30 %
2	30 %	40 %
3	20 %	30 %

Source : Khartoum Tannery.

Les poids moyens unitaires sont de 8 kg pour les cuirs salés secs, de 1 kg pour les peaux d'ovins et de 0,9 kg pour les peaux de caprins.

Les prix de vente FOB Khartoum/aéroport pour les peaux wet-blue sont de 81 US \$ la douzaine et CAF Europe 82,5 US \$ la douzaine. Selon les informations de la Khartoum Tannery le coût des matières premières représente 65-80 % du prix final des peaux et les produits chimiques 10-15 %. Pour l'électricité la tannerie dépense 20.000 £S et pour les carburants 5.000-6.000 £S par an. L'eau est fournie par ses propres puits.

2.3.2.2. Produits manufacturés

Au Soudan il existe un grand nombre de firmes qui produisent des chaussures et divers articles de maroquinerie. A l'exception de Bata qui est une grande firme industrielle avec une capacité de 5.000 paires de chaussures par jour, toutes les autres sont d'un caractère semi-industriel ou artisanal. Parmi les principales on en compte 14, toutes implantées à Khartoum et Omdurman.

La production n'est pas fixée à une certaine capacité quotidienne. On produit selon la saison, selon les jours de fêtes et selon le nombre des pèlerins qui passent par Khartoum et Omdurman vers la Mecque.

Tableau 9PRODUCTION DE CHAUSSURES 1966 - 1971

1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71
8,2	9,5	10,7	6,7 (1)	8,5

Source : Bank of Sudan, 12. Annual Report 1971.

(1) La diminution de la production en 1969/70 est d ue   la nationalisation d'entreprises priv es.

2.4. Projets

Les objectifs de la politique soudanaise sur le plan des cuirs et peaux sont fix s dans le Plan Quinquennal 1970-1975 :

1. Substitution totale aux importations
2. Cr ation d'industries orient es vers l'exportation.

A c t  de la tannerie existante qui doit couvrir 35 % de la demande nationale apr s son extension, 2 grandes tanneries se trouvent en construction. A c t  de la Khartoum Tannery, la New Tannery, construite en coop ration avec la compagnie yougoslave "Invest Import" est presque pr te. Elle va d marrer en automne 1973 avec une capacit  de 250.000 cuirs et 900.000 peaux finies. Une autre grande tannerie avec une capacit  de 300.000 cuirs et 750.000 peaux est en train d' tre construite   Wad Medani, sa production commencera en 1975. En outre il existe des projets pour la construction de tanneries   Malakal (capacit  de 30.000 cuirs de buffles, 60.000 peaux de reptiles, 6.000 peaux de crocodiles par an) et   Wau avec une capacit  de 30.000 cuirs et peaux par an.

2. 5. Bilan Ressources - Emplois

Tableau 10

BILAN RESSOURCES - EMPLOIS 1971

	Nombre	Poids en tonnes(4)	Valeur en 1.000 £S
<u>Cuir de bovins</u>			
<u>Estimation de la production</u>	<u>800.000</u>	<u>4.800</u>	<u>720 (1)</u>
Part commercialisée	580.700	3.480	522 (1)
dont :			
- Export. sec en douane	98.000	588	121 (2)
- Export. salé sec en douane	342.700	2.052	501 (2)
		(2.742)(3)	
- Industrie	140.000	840	p. m
Export hors douane	219.300	1.320	198 (1)
Autoconsommation et pertes }			
<u>Peaux d'ovins</u>			
<u>Estimation de la production</u>	<u>2.500.000</u>	<u>2.500</u>	<u>1.250 (1)</u>
Part commercialisée	2.281.000	2.281	1.140 (1)
dont :			
- Export. en brut en douane	1.851.000	1.851	793 (2)
- Export. de peaux picklées	100.000	100	137 (2)
		(191)(3)	
- Industrie (dont une partie de peaux de caprins)	330.000	330	165 (1)
Export. hors douane	219.000	219	110 (1)
Autoconsommation et pertes(estimation)}			
<u>Peaux de caprins</u>			
<u>Estimation de la production</u>	<u>700.000</u>	<u>630</u>	<u>315 (1)</u>
Part commercialisée	547.000	492	246 (1)
dont :			
- Export. en brut en douane	547.000	492	188 (2)
Export. hors douane	153.000	138	69 (1)
Autoconsommation et pertes }			

Normes utilisées :

Cuir de bovins

Poids unitaire moyen(sec)

6 kg

Valeur unitaire moyenne (1)

15 piastres/kg

Peaux d'ovins

Poids unitaire moyen(sec)

1 kg

Valeur unitaire moyenne (1)

50 piastres/kg

Peaux de caprins

Poids unitaire moyen(sec)

0,9 kg

Valeur unitaire moyenne (1)

50 piastres/kg

(1) prix producteur 1972

(3) poids réel

(2) valeur FOB 1971

(4) équivalent poids sec

3. CONCLUSION

Le Soudan a pris conscience de l'importance de ses ressources nationales liées aux activités de l'élevage. Le plan quinquennal met l'accent sur leur valorisation. Plus de 3 millions £S étaient accordés à la production animale en vue de l'accroissement et l'amélioration des quantités et qualités produites. Cette politique est aussi la base nécessaire pour un développement de l'industrie des cuirs et peaux.

Les projets mentionnés ci-dessus montrent que cette industrie se trouve en pleine expansion. Selon le "Hides Improvement Department" les cours d'achat élevés et la construction d'abattoirs dans les villages vont accroître la production des cuirs et peaux. Avec l'appui d'un ensemble de réglementations concernant le dépouillement, la préservation, le transport et la répartition en classes de qualité pour les exportations, il est certain que l'on peut porter la production à plus de 800.000 cuirs de bovins, 2.500.000 peaux d'ovins et 1.500.000 peaux de caprins par an, à court terme.

Les tanneries projetées sont d'une capacité qui couvre à peu près la production nationale estimée. En ce qui concerne les cuirs, les capacités projetées dépassent même la part commercialisée actuellement. Le niveau élevé de production déjà atteint à la "Khartoum Tannery" est prometteur de succès pour les projets. Presque toute la production de cuirs finis est destinée à la satisfaction de la demande intérieure. Le reste sera exporté vers l'Europe, où des expériences concluantes ont déjà été faites sur les foires étrangères. La production de peaux au stade wet-blue est destinée principalement à l'exportation.

Pour l'approvisionnement des tanneries on est en train de mettre en place une réglementation qui demande aux exportateurs en brut de réserver un certain pourcentage de leur collecte aux tanneries locales.

Le code d'investissements est en train d'être libéralisé, pour donner plus de sécurité et attirer les investissements soudanais et étrangers. Non seulement l'industrie du cuir, mais dans tous les domaines de l'économie, le Soudan fait preuve d'un développement réel qui mérite attention.

**AUTRES DOCUMENTS DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
INTERESSANT L'INDUSTRIALISATION DES É.A.M.A.**

● **« Les conditions d'installation d'entreprises industrielles »**

Série de 19 brochures, 2^{me} édition, Bruxelles, juillet 1974 – en langue française.

Les brochures comprennent, de façon standardisée, les données de base sur les conditions d'installation et de fonctionnement des entreprises industrielles dans chacun des États Associés, telles que la réglementation douanière, fiscale, de travail, etc., les disponibilités et coûts des facteurs de production et d'installation ainsi que quelques généralités sur l'économie et la politique industrielle du pays.

● **« Codes des investissements des États Africains et Malgache Associés »**

1 volume, 3^{me} édition, Bruxelles, mars 1974 – en langue française.

Ce recueil reproduit en détail la législation de base régissant l'installation des entreprises industrielles dans les 19 États Associés. Il reflète la situation au 1^{er} mars 1974 et constitue un complément utile à la série de monographies présentée ci-dessus.

● **« Inventaire des études industrielles concernant les pays africains en voie de développement »**

4 volumes, Bruxelles, décembre 1972 – en langue française.

Ce document contient en quatre volumes quelque 900 fiches signalétiques sur des études concernant des projets industriels – réalisés ou non – dans les pays africains. Il est le fruit d'une enquête que la Commission avait menée en 1971/1972 et qui s'adressait aux Gouvernements, organismes de développement et autres institutions spécialisées des EAMA et des États membres de la Communauté ainsi qu'à certains organismes d'aide et de financement internationaux. Paru en décembre 1972, il constitue, bien que loin d'être complet, l'inventaire le plus systématique qui existe actuellement, en forme publiée, sur ce plan.

● **« Pré-sélection des industries d'exportation susceptibles d'être implantées dans les États Africains et Malgache Associés »**

1 rapport + 3 volumes d'annexes, juillet 1971.

Cette étude vise à définir et à hiérarchiser approximativement les industries d'exportation qui semblent les plus susceptibles d'être créées dans les EAMA. La pré-sélection y est basée sur des facteurs relatifs à la demande (importations dans les pays industrialisés de produits manufacturés en provenance des pays en voie de développement) et à l'offre (conditions générales de production dans les EAMA).

● **« L'industrialisation textile d'exportation des États Africains et Malgache Associés »**

4 volumes, Bruxelles, octobre 1972 et mars 1973 – en langue française ; rapport de synthèse en langue anglaise, allemande, italienne et néerlandaise également.

Cette étude comprend, d'une part, l'analyse des débouchés possibles dans les pays européens et la sélection des catégories de produits correspondantes dont la fabrication pourrait être envisagée dans les EAMA ainsi que, d'autre part, l'analyse des conditions générales pour une production textile exportatrice en Afrique. Une seconde étape de l'étude est consacrée à l'analyse, sous forme d'études de pré-factibilité, des conditions spécifiques de la production de certains produits textiles dans les EAMA.

● **« Possibilités de création d'industries exportatrices dans les États Africains et Malgache Associés »
(à paraître)**

Un ensemble d'études portant sur les secteurs suivants :

- | | |
|--|---|
| – Production et montage de matériel électrique | – Première et deuxième transformation du bois et produits finis en bois |
| – Production et montage de matériel électronique | – Préparation et conserves de fruits tropicaux |
| – Viandes | – Fabrication de cigares et cigarillos |
| – Cuirs et peaux | – Electro-sidérurgie |
| – Chaussures | – Ferro-alliages. |
| – Articles en cuir | |

**Tous ces documents peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant à la
Commission des Communautés Européennes,
Direction Générale du Développement et de la Coopération (VIII/B/1),
200, rue de la Loi, 1040 Bruxelles**